

UNIVERSITÉ LYON 2

LE DISCOURS DU JOURNAL

Contribution à l'étude des formes
de la presse quotidienne

Thèse de Doctorat d'État

Présentée par Jean-François TETU

sous la direction de M. le Professeur R. BELLET

A la mémoire
de mon grand-père, prote rotativiste,
et de mon père, journaliste.

TOME 1

Première partie

Deuxième partie

INTRODUCTION

La presse, et l'ensemble des médias (1) en général, semble bien constituer actuellement un vaste domaine de recherches plus que le lieu d'une discipline particulière. Si on commence, assez timidement d'ailleurs, à enseigner la presse à l'école, c'est parce qu'on y voit le plus souvent, du côté des pouvoirs publics, un moyen "d'ouvrir l'école à la vie" et, du côté des enseignants, le moyen de sensibiliser les élèves à l'objet plus général de leurs disciplines respectives : la langue, et différentes formes de discours, l'histoire, la géographie, l'économie, etc.. Il est vrai que, à côté du domaine très vaste que couvrent les noms des "sciences humaines", et des "sciences sociales", il existe l'appellation de "sciences de la communication" ou de "sciences de l'information", mais ce n'est pas par hasard si le nom de "sciences" s'y trouve toujours décliné au pluriel, parce qu'on serait très en peine de définir, à l'aide de concepts qui lui seraient spécifiques, "une" science de l'information et de la communication. On y trouve en effet, côte à côte, des physiciens et des mathématiciens, des historiens, des juristes, des sociologues et des linguistes qui, au premier abord, semblent seulement appliquer à cet objet particulier les concepts et les méthodes qui ont fait leurs preuves sur leurs objets "propres". Et pourtant, les médias ont cette particularité qu'il semble impossible d'interroger sérieusement

(1) Nous utilisons ici la nomination francisée de "médias" désormais usuelle plutôt que la composition anglo-saxonne "mass-media" qui semblait canonique au début des années soixante.

leur nature, leur fonctionnement, ou leurs effets, sans faire appel à plusieurs disciplines (1), sans rencontrer d'autres démarches qui, en retour, "interrogent" la discipline d'où le chercheur est parti.(2) C'est peut-être ce qui explique la multiplicité et la variété des travaux qui les prennent pour objet ; c'est aussi ce qui explique l'évolution considérable de ces travaux depuis près d'un demi-siècle ; et c'est à coup sûr la source d'une curiosité constamment renouvelée pour le chercheur parce qu'il ne peut faire qu'il ne rencontre sans cesse d'autres travaux très différents, qui le contraignent à s'interroger sans cesse sur la validité de sa propre démarche et la complexité de son objet.

Il est donc nécessaire, pour définir ce qui sera notre démarche, de rappeler l'horizon que constitue, pour chaque recherche particulière, l'évolution récente des études sur les médias.

(1) On en verra le signe dans le fait que la plus récente Histoire générale de la Presse Française (PUF) ne cesse de renvoyer de l'une à l'autre de ses subdivisions : les techniques, le droit, l'économie etc..

(2) Voir F.Balle, Médias et Société, Paris, Montchrestin, 1980, qui présente le panorama le plus complet à ce jour des institutions médiatiques et de l'évolution des travaux sociologiques sur l'ensemble des médias.

Moins ancienne que le livre, la presse est un de ces médias. Et si, depuis plus d'un siècle les travaux d'histoire de la presse se sont succédés (1), le développement considérable des études sur les médias ne date que de moins d'un demi-siècle et participe très largement de l'intérêt général des dernières décennies pour le fonctionnement des sociétés et des groupes sociaux.

On ne peut manquer de rappeler le rôle de pionnier qu'a eu, en ce domaine, Paul Lazarsfeld; dès sa première enquête, publiée en 1940, il comparait l'ancien médium, la presse, et le nouveau, la radio qui, dans son pays, allait être illustré par les causeries de Roosevelt (2). Roosevelt allait d'ailleurs donner à Lazarsfeld l'occasion de réaliser l'enquête célèbre qui, pour une génération, allait devenir un des modèles d'analyse des médias ; The people's choice (3), qui analyse le comportement des électeurs d'un comté de l'Ohio pendant la campagne présidentielle qui opposait Roosevelt à Wilkie, montre que les caractéristiques sociales déterminent le choix politique des électeurs, et que la presse et la radio renforcent la cohérence des groupes sociaux et donc leurs choix politiques. Ces travaux étaient fondamentalement des travaux de

(1) La première grande étude historique, celle d'Eugène Hatin, indique dans son titre même la plurivalence de l'objet presse : Histoire politique et littéraire de la presse en France, 8 vol., Paris, 1859-61. Il faut signaler que l'intérêt des études littéraires pour la presse ancienne (antérieure à la Révolution) est fortement liée au fait que la plupart des anciens périodiques sont, avant tout, des journaux "littéraires".

(2) P.F. Lazarsfeld, Radio and the printed page, New-York, 1940.

(3) P.F. Lazarsfeld, The people's choice, New-York, 1944.

science politique qui visaient à mesurer l'effet des médias ; ils allaient stimuler une importance lignée de chercheurs dans une direction qu'on pourrait appeler l'étude de la persuasion. La persuasion, en effet, est au coeur de cette sorte de guide du chercheur dont Harold Lasswell donne une formule de la plus grande concision en 1948 : "Who get what, when, how ?" (1). Cette formule, et son auteur, sont extrêmement proches du modèle de Shannon, établi à peu près au même moment (2). Ces deux formules fournissaient, dans leur forme même, une sorte de programme de recherche qui permettait d'organiser les travaux en direction de l'une ou de l'autre des "composantes" de la communication : la source, l'émetteur, le code, le canal, le récepteur etc. Vingt-cinq ans plus tard, c'est encore le modèle de Shannon, plus ou moins combiné avec les "fonctions du langage" décrites par Jacobson (3) qui allait servir de point de départ aux travaux de sémiologie de la communication (4). Jusqu'à la fin des années cinquante en tout cas, les travaux américains poursuivent cette voie, sans cesse améliorée : Berelson apporte des nuances et des confirmations aux enquêtes de Lazarsfeld en montrant, en 1948, qu'il y a une relation stable entre l'opinion des électeurs et les choix des programmes radiodiffusés et que la détermination politique des électeurs correspond à l'écoute des programmes de

(1) in Lyman Bryson, The communication of Ideas, 1948.

(2) C. Shannon et W. Weaver, The mathematical Théory of Communication, 1947. F. Balle, o.c., indique que ce modèle a été publié dès 1947 dans le Bell System Technical Journal. On sait que les travaux de Shannon étaient réalisés pour le compte de la société des téléphones Bell.

(3) R. Jacobson, Essais de linguistique générale, Paris : Minuit, 1963, 4e partie "Linguistique et Poétique".

(4) Voir par exemple L. Prieto, Messages et Signaux, Paris : PUF, 1966, et V. Eco, La structure absente, Paris : Mercure de France, 1972, 1e partie "Le signal et le sens", pp. 37-168.

de la radio (1); un peu plus tard, il définit les buts et les méthodes de ce que, depuis, on appelle l' "analyse de contenu" : "technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication." (2) Dans le même fil des recherches, Elihu Katz, avec P.Lazarsfeld encore, proposent, un peu plus tard, l'idée selon laquelle l'effet des médias se fait en deux étapes : les messages atteignent d'abord un cercle de gens limité qui fonctionnent comme pilotes de l'opinion de leur groupe ; c'est par la médiation de ces "leaders" des groupes sociaux que s'effectue la persuasion : cette théorie, le "two-step flow of communication" apportait un progrès considérable, parce qu'elle montrait comment l'influence des médias est elle-même médiatisée par les rapports de persuasion qui préexistent dans les groupes (3).

Pendant la même période, qui s'étend du début de la 2e guerre mondiale à la fin des années cinquante, des chercheurs français donnaient une impulsion très différente aux études de l'information. Car en France, à cette époque du moins, c'est davantage l'information qui est visée que la "communication"(4).

(1) B.Berelson, P.Lazarsfeld : Voting, a study of opinion formation in a presidential campaign, Chicago, 1955.

(2) B.Berelson, Content analysis in communication research, The free press, Glencoe, 1952.

(3) E.Katz et P.Lazarsfeld, Personal Influence, The free press, Glencoe, 1955.

(4) Voir F.Balle, o.c. p.19-20. "En vérité, l'adoption d'un langage différent est moins innocent qu'il n'y paraît. En préférant pour de nombreuses années le mot information, les chercheurs français mettront l'accent sur le contenu de ce qui est transmis (...) A l'inverse, les Américains prêtent plus d'attention aux contenants qu'aux contenus des médias". Peut-être convient-il d'apporter à cette affirmation une nuance, car ce sont bien les Américains qui ont "inventé" l'analyse de contenu ; mais F. Balle donne de la différence entre les deux courants de recherche une interprétation extrêmement...

Cela apparaît de façon sensible dans le développement des études juridiques autour de F.Terrou. Peut-être ailleurs, cette direction des recherches était-elle liée à la situation historique de la France à la Libération : les ordonnances de 1944 montraient par exemple la volonté d'éviter que se reproduise l'assujettissement de la presse aux puissances financières qui avait marqué la troisième République. C'est en tout cas ce qui ressort des chapitres juridiques de l'Histoire générale de la Presse dont F.Terrou est un des maîtres d'oeuvre (1). Dans une direction très différente, et dès avant le début de la guerre, J.Stoetzel (2) avait créé l'IFOP grâce auquel les enquêtes par sondage et les recherches sur l'opinion ont pu se développer en France (3).

...convaincante : cette divergence "réside dans la conception que les uns et les autres se font du rôle de l'information" : les américains sont fondamentalement attachés à la liberté de l'information alors que les français reconnaissent à l'Etat une autorité sur l'information. Les débats de 1981 et 82 sur la réforme de l'audio-visuel font penser que cet état d'esprit a peu changé.

(1) L'attention portée au droit de l'information est également sensible dans l'insertion des études sur la presse dans l'Université Française : le secteur juridique fut un des premiers concernés.

(2) J.Stoetzel est l'auteur d'une thèse fondatrice pour l'étude de l'opinion : Esquisse d'une théorie des opinions, Paris, PUF, 1943. Voir aussi J.Stoetzel, Contribution à l'étude expérimentale des opinions, Paris: PUF, 1943.

(3) cf. J.Stoetzel et A.Girard, Les sondages d'opinion publique, Paris, PUF, 1973. Après J.Caseneuve, F.Balle o.c., souligne que la France, dans les années quarante, connaissait en ce domaine un important retard dû au monopole de l'Etat.

Mais si les recherches françaises, tant juridiques et économiques que celles de l'IFOP n'ont cessé de se poursuivre, sans rupture, puis de se développer sous l'effet de demandes accrues, depuis les années soixante, émanant de la radio et de la télévision d'une part, mais aussi de la publicité, la sociologie "politique" qui paraissait triompher aux USA dans les années cinquante allait être vigoureusement critiquée par ses inventeurs même avant de l'être par les générations suivantes : cette démarche qui s'était concentrée sur la recherche des effets, repose sur une conception "mécaniste" du fonctionnement des médias ; les médias étaient en somme conçus comme un "stimulus" et les effets (l'opinion) comme une "réponse" à ce stimulus. Il était apparu que ce courant de recherches, qui avait pourtant semblé très fécond, était limité parce qu'il ne permettait pas de rendre compte de la réalité plus large dans laquelle la communication s'inscrit : le rôle de l'émetteur et du récepteur, par exemple, s'y trouvent définis au départ même de la recherche ce qui interdit de trouver d'autres réponses que celles qu'on s'est donné ; l'analyse de cette communication "de masse" paraissait impropre à rendre compte de la réalité plus complexe de son rôle dans la société "de masse".

Après 1960 en effet, de nouvelles interrogations paraissaient l'emporter qui précisément, à partir des formes contemporaines de la communication, cherchent à rendre compte de la "culture" qu'on se met à appeler aussi "culture de masse". C'était probablement l'effet du développement du "structuralisme" qui se manifestait dans deux directions. La première, issue de Cl.Lévi-Strauss, était anthropologique ou ethnologique; de nouveaux rapports apparaissaient entre

l'ethnologie et l'histoire, la linguistique, la sociologie et la psychologie : entre les mêmes types de phénomènes empruntés à des sociétés différentes, et entre des phénomènes différents provenant de la même société, on voyait apparaître des relations plus intelligibles que les choses qu'elles unissent. C'est de ce structuralisme là sans doute qu'est née l'idée qu'il existe une culture de masse (1) et qu'on pouvait l'interroger sous de multiples aspects : des objets qui peuplent la vie quotidienne à la mode, du travail en miettes à la civilisation des loisirs. La seconde direction "structurale" était d'origine linguistique ; R.Jacobson, qui avait été un des pionniers du structuralisme linguistique dans le mouvement des Formalistes russes, au début des années vingt, puis avait, au Cercle Linguistique de Prague, avec Troubetskoy, "fondé" la distinction entre phonétique et phonologie, enseignait alors à Harvard et au M.I.T, et commençait à être traduit en France ; mais surtout R.Barthes, après ses "Mythologies", imposait, avec les Eléments de Sémiologie, ce nom de Sémiologie qui renouait avec cette science générale des signes que R. de Saussure appelait de ses vœux. Une nouvelle démarche était née qui allait se révéler très utile dans l'analyse des médias : on ne cherche rien hors du message lui-même, mais on cherche à rendre compte de son organisation. Très différente de l'analyse de contenu la sémiologie vise bien pourtant aussi le message (le "what" de Lasswell, le "message" de Shannon et de Jacobson) mais elle en cherche le sens dans sa forme même. C'est pourquoi, croyons-nous, les recherches qui se poursuivent depuis

(1) cf. E.Morin, L'esprit du temps, Grasset, 1962.

vingt ans sous le nom de Sémiologie, même si elles paraissent aux antipodes de l'analyse de contenu, constituent une suite et un approfondissement des travaux plus anciens (1).

L'intérêt pour la forme du message fut à la fois stimulé et bouleversé par l'irruption, dans l'étude des médias, du philosophe canadien Mac Luhan (2). On connaît la formule qui ouvre la première partie de Pour Comprendre les média : "Le Message, c'est le médium" ; "les effets d'un médium sur l'individu ou la société dépendent du changement d'échelle que produit chaque nouvelle technologie, chaque prolongement de nous-mêmes, dans notre vie". En d'autres termes, c'est le mode de transmission d'une culture qui détermine cette culture. Ainsi les médias sont "des produits de base, ou des matières premières,

(1) La relation étroite entre les deux directions "structurales" est très sensible dans les premiers numéros de la revue Communications (Paris, Le Seuil) à laquelle nous renverrons souvent. Cette revue, née de ce qui, au début des années soixante, s'appelait le "centre d'études transdisciplinaires" de la VIe section de l'École Pratique des Hautes Etudes, fut, pour la génération d'étudiants à laquelle nous appartenons, en même temps que les autres travaux de ses premiers rédacteurs (G.Friedmann, E.Morin, R.Barthes par exemple) un des catalyseurs de l'intérêt que nous portions au renouveau de nos propres disciplines. Cette "transdisciplinarité", par exemple, rapprochait les mass-media et la littérature dans notre intérêt pour les fonctions et le fonctionnement des discours.

(2) M. Mac Luhan, The Gutenberg Galaxy, University of Toronto Press, 1962. Traduit en français, Editions H.M.H, Montréal, 1967 puis Paris, Mame, 1967. Et surtout Pour Comprendre les media (Understanding media Mc Graw-Hill, New-York 1964) H.M.H. Montréal, 1968. Paris, Mame/Seuil, 1968).

comme le coton, le charbon, ou le pétrole (...) chaque société paye les yeux de la tête, et paye aussi de chacun des autres sens, chacun des produits de base qui bouleversent sa vie"(1). Mac Luhan, non sans quelque excès polémique, mais avec une vigueur saisissante ("le poisson est seul à ne pas savoir qu'il vit dans l'eau") apportait une sorte de révolution dans ce qu'on croyait savoir des effets et des contenus, et montrait que le fait essentiel de la communication, c'est la communication elle-même. Se trouvaient renouvelés à la fois la réflexion sur la fonction des médias (ils sont, selon Mac Luhan, les prolongements de nos organes physiques et de notre système nerveux), la relation des médias à l'environnement, et la problématique du changement social.

Quinze ans plus tard, où en sommes-nous ? L'impact des médias sur la vie quotidienne paraît s'être renforcé au fur et à mesure qu'ils rapprochaient le public de l'événement et raccourcissaient les distances et le temps: on a vu, en direct, le premier homme marcher sur la lune ; les récepteurs de télévision se sont multipliés, la couleur a remplacé le noir et blanc et, si la presse écrite nationale a vu ses tirages diminuer fortement, les périodiques en tous genres se sont mis à proliférer et les récepteurs de télévision permettent de lire, grâce à Antiope, les cours de la Bourse et les premières pages écrites d'information en télétexte. Et, pendant toute cette période, on n'a cessé de se demander qui lit quoi ? qui voit quoi ? qui entend quoi ? De sondages en interviews et d'enquêtes en sondages, s'est renforcée

(1) Pour comprendre les media. o.c. pp.37-38.

la certitude qu'il y a des publics divers dont on cherche à connaître les "besoins" : on n'ose plus lancer un journal sans une longue étude de marketing, et quand l'explosion brutale d'une foule de radios "libres" surprend tout le monde, on découvre là encore les besoins auxquels ces radios prétendent répondre. On a découvert que les médias avaient des fonctions auxquelles on n'avait pas encore pensé et que, par exemple, la télévision est un excellent moyen de ne pas se sentir isolé. Bref, on a poursuivi l'étude des divers liens entre les médias et la société en tentant de comprendre mieux l'un et l'autre, l'un par l'autre.

Dans le même temps, l'évolution des rapports internationaux et le développement des nouveaux médias a fait revenir sur le devant de la scène les préoccupations politiques qui, au début des années quarante, avaient été la source des premiers travaux sociologiques sur les médias : les travaux de la conférence d'Helsinki, les débats de l'UNESCO tendant à définir un nouvel ordre mondial de l'information, la conférence de Genève qui limite les parties du monde où les satellites pourront envoyer leurs signaux, tout cela montre un renouveau de l'attention politique portée sur l'information et la communication. Entre "l'Est" et "l'Ouest", entre le "Nord" et le "Sud", les conflits sont toujours prêts à éclater qui ont l'information pour objet.

A l'échelle des nations, des nations occidentales du moins, c'est la même préoccupation politique qui fait passer R. Debray du Scribe au Pouvoir intellectuel en France et, non sans une publicité qu'autorise justement le système qu'il dénonce, transforme en idée à la mode le résultat de recherches ininterrompues depuis au moins dix ans sur les structures institutionnelles

de ce que P.Schaeffer appelait en 1970 les "machines à communiquer" (1). On ne peut plus en effet se contenter du message et du destinataire, il y a un deuxième degré, que montre Schaeffer, "c'est, à travers des messages si divers et si nombreux, le dialogue masqué des partenaires, le "second discours" qui se rit des codes et des conventions" ; il y a encore un troisième niveau, celui de la "manipulation des protagonistes : un troisième homme aménage leur conversation, règle leurs moeurs, veille à leur conditionnement. Il se nomme producteur, firme ou monopole. Il est ou représente le Pouvoir"(2).

(1) P.Schaeffer, Les machines à communiquer, Paris: Seuil, t.1, 1970, t.II, 1972.

(2) P.Schaeffer, o.c. t.2.

La presse écrite ne représente plus qu'une partie limitée de ce très vaste ensemble et la presse quotidienne est un ensemble encore plus restreint. Pourtant, la presse écrite quotidienne est lue chaque jour par 5 millions de personnes pour la presse nationale et une vingtaine de millions pour la presse régionale. C'est dire qu'elle demeure un agent essentiel de la représentation que la société se fait du monde et d'elle-même. Mais ce n'est pas dans une perspective sociologique que nous l'examinerons.

Ce rappel de travaux multi-disciplinaires est pourtant nécessaire parce que l'évolution de l'étude des médias se fait tantôt sous l'impulsion de la sociologie, tantôt sous celle de la linguistique, de la psychologie sociale, de l'histoire, etc... Et on pourrait dire sans craindre le paradoxe que, dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, toute recherche s'inscrit aussi dans la suite des travaux dont pourtant elle s'écarte. Ainsi le titre de ce travail le rattache-t-il d'emblée à la tradition "sémiologique" des études de presse, qui, avec des instruments linguistiques, poursuivent l'analyse des éléments constitutifs du modèle de Shannon. Mais, par exemple, au moment où R.Barthes définissait sémiologiquement "l'effet de réel", J.Kayser publiait la première analyse "morphologique" du quotidien, dont nous pensons qu'elle n'est pas sans rapport avec l'illusion de réalité etc... Si bien qu'en définissant ce travail comme l'étude du "discours" de la presse quotidienne, nous limitons notre enquête à l'objet journal seul, mais cet objet n'est pas "donné".

Toute recherche ne peut atteindre son objet (le "discours" du journal est celui que nous visons) qu'en le reconstruisant à sa manière. C'est son premier objectif et sa première difficulté. En effet la démarche que nous suivons n'est pas la seule possible et elle ne peut effacer les démarches qui l'ont précédée. On verra que, très souvent, elle prend appui sur des recherches antérieures, appartenant à des disciplines diverses qui lui permettent précisément de trouver sa place. Tant de livres, et depuis longtemps, ont traité de la presse qu'il paraîtrait bien présomptueux de vouloir en faire une synthèse, et bien naïf de prétendre ouvrir un horizon nouveau. Aussi s'agit-il beaucoup plus modestement de dégager des questions qui ont été moins explorées à l'aide de celles qui ont déjà trouvé une réponse.

Les travaux sur la typographie et l'impression (1), les travaux de J.Kayser sur la morphologie du journal, ceux de Richaudeau sur la lisibilité, par exemple, ont ouvert la voie des recherches sur la forme, ou les formes de cet imprimé. Les analyses de contenu (2), et les analyses de discours (3), s'attachent à leur contenu. Notre travail porte à la fois sur les formes et sur les contenus, ou plutôt il cherche à mettre en valeur les formes dans les contenus ; si nous nous attachons à relever la naissance et les caractéristiques des formes actuelles, c'est

(1) Blanchard, Massin, Peignot par exemple. Cf. bibliographie.

(2) Outre les chercheurs américains déjà cités, cf. L.Bardin, J.C.Gardin, J.Kayser, V.Morin etc.. cf. bibliographie.

(3) Pour la construction d'une grammaire du discours, voir Harris et Dubois ; pour l'analyse automatique (découpage du discours et réécriture d'énoncés canoniques) voir Pêcheux ; pour la lexicométrie, voir Tournier etc. cf. bibliographie.

parce que le discours que tient le journal, l'information, est bien, comme son nom l'indique, une mise en forme.

Les historiens de la presse, auxquels nous ferons souvent référence, ont constitué un savoir de plus en plus précis et précieux, dans deux directions complémentaires et opposées : des enquêtes limitées à un titre par exemple (1), ou à une période courte (2), d'un côté, et de l'autre des histoires extrêmement vastes qui retracent l'évolution économique, politique, sociologique, juridique etc.. de cet ensemble extrêmement divers que constitue la presse (3). L'Histoire de la Presse s'attache ainsi à rendre compte de l'évolution du journalisme et des journaux à partir d'un examen qui situe la presse entre deux limites : l'examen microscopique de l'histoire d'un cas particulier, comme l'indique le titre de telles enquêtes : "Le Monde" de Beuve-Méry ou "l'affaire Dreyfus et la presse"; l'examen macroscopique de "la presse", c'est à dire de l'ensemble des journaux qui constituent la presse en une institution dont on peut questionner la création, le fonctionnement, et l'évolution.

Pour notre part, nous cherchons à rendre compte de ce qu'au fil des pages nous appelons

(1) par exemple R. Barrillon, Le cas Paris-Soir, A. Colin, 1959 ou Y. Cau, Un grand quotidien dans la guerre : Le Progrès (juin 40 - Novembre 42), Lyon: CNRS, 1979.

(2) par exemple : Histoire et Presse au XVIIIe siècle l'année 1734 sous la direction de P. Rétat et J. Sgard. CNRS, Lyon, 1978.

(3) P. Albert en est actuellement le meilleur représentant.

"le journal". Ce "journal" n'est pas tel journal dont nous pourrions dire le nom, mais un objet théorique, ou un concept, construit à partir d'hypothèses et de vérifications opérées sur des journaux particuliers. Dans une enquête antérieure, reprise ici dans notre troisième partie (1), nous avons cru pouvoir établir que, dans une conjoncture très limitée (le compte rendu d'un procès), l'ensemble des quotidiens nationaux français avait construit un récit au reste assez différent de la réalité du procès et du jugement, mais qui reposait sur un modèle commun, alors même que le contenu du procès opposait fortement les journaux en question et l'opinion de leur lecteurs. L'hypothèse nous est alors venue que, au-delà, ou plutôt en deçà des divergences économiques, politiques, parfois juridiques des journaux, il existe un lien fondamentalement commun et unique, dont nous pourrions tenter de rendre compte. L'évolution de la mise en page, par exemple, nous permet de donner une explication - il y en a forcément d'autres - de la disparition de la presse d'opinion ; le lien peut être établi entre une forme typographique et une forme de discours, bref il existe une forme - sens, et c'est cela notre objet.

Indiquer la place de notre propos, c'est encore une fois en fixer les contours, c'est à dire, en posant nos limites, nous situer par rapport aux autres approches de ce qui n'est jamais tout à fait le même objet, puisqu'il ne recouvre pas le même champ ; de toutes les limites qui nous entourent, la première que nous ayons rencontrée est celle de l'Histoire, ce qui est bien naturel puisque, si nous cherchons le sens

(1)cf. infra, 3e partie, chapitre 3.

de la forme, cette forme est elle-même historique. Pour l'historien, la presse demeure toujours un document, parmi d'autres, un moyen d'accès à une époque révolue ; l'historien considère d'abord la presse comme un "medium" à travers lequel on peut lire un temps donné : la forme de ce medium ne le retient que pour les limites de l'information qu'il lui procure, elle n'est pas en elle-même un objet d'étude. Pour notre part, nous retenons d'abord l'attitude "naïve" du lecteur usuel qui croit lire des "informations", mais qui, lorsqu'on lui demande ce qu'il fait, répond par ce qui est l'objet exact de notre étude : il "lit le journal".

L'historien de la presse, lui, procède d'une façon différente (1). "Grâce aux renseignements que lui fournissent les sciences classiques et les journaux eux-mêmes, l'historien de la presse cherche à reconstituer cette histoire dans ce qu'elle peut avoir de spécifique". Pourtant, cette spécificité là n'est pas aisée à reconnaître et P. Albert poursuit : "il ne pourra jamais délimiter exactement le domaine de ses recherches". Car l'unicité de l'objet, ou même sa simple définition, ne va pas sans faire problème : "qu'est-ce qu'un journal ? Le produit de l'entreprise de presse par les conditions techniques et rédactionnelles de sa fabrication et par les services qu'il rend à ses lecteurs peut être analysé, mais non défini. Instrument à la fois d'information, d'éducation et de propagande politique, d'information et de spéculation

(1) P. Albert a défini de façon tout à fait remarquable les perspectives et les contraintes de l'histoire de la Presse dans "Remarques sur les recherches en histoire de la presse", Bulletin d'Histoire Moderne et Contemporaine, Bibliothèque Nationale, n°9, Paris, 1975.

boursière, de culture à tous les niveaux, de distraction etc.. Il ne peut être étudié que dans ces différentes fonctions. Mais ces analyses ne peuvent rendre compte ni de son véritable rôle dans la vie nationale, ni de son influence sur l'opinion publique, ni de sa place dans la vie des individus" (1). Si l'historien de la presse ne peut parvenir à opérer une synthèse de tout ce qui constitue la Presse, il doit en revanche, procéder à des enquêtes particulières sur chacun des aspects qu'il aura pu cerner. C'est ce qui explique, à la fois, le foisonnement très important des travaux d'histoire sur la presse, et, en même temps, leur extraordinaire morcellement. Nous ne voyons pas là l'indice d'une incapacité de l'histoire ; il nous aide au contraire à mieux comprendre la spécificité de cet objet : le journal est un médium, et pour cette raison même il est au point de rencontre de tout ce qui s'y croise. En somme l'historien, dans ses recherches multiples, mime en quelque sorte la pluralité des faisceaux dont la réunion constitue le journal. Et, si nous en croyons P. Albert, le véritable historien, construira ou reconstruira les diverses voies qui mènent à ce "carrefour" (2) et ne peut que s'en tenir là.

(1) P. Albert, "Remarques sur l'histoire de la Presse sous la IIIe République", "Le mouvement social", oct. déc. 1965, n°3, p.58.

(2) Le mot de "carrefour" est emprunté à M. Mouillaud Formes et stratégies des énoncés de presse. Thèse dactyl. Université Paris V, 1979.

C'est ce lieu de rencontre, en lui-même, qui nous importe. Nous avons donc besoin de recourir aux historiens de la Presse, mais notre propos, on le voit, n'est pas identique. La seconde différence radicale qui nous écarte de la démarche historique est qu'il ne peut y avoir d'histoire que du particulier ; l'histoire de la Presse renvoie aux journaux alors que notre démarche nous conduit de la Presse au "journal". Pour nous aussi, bien entendu, le "journal" est un médium, et le point où viennent se croiser beaucoup de choses, d'hommes, et de représentations, mais au lieu d'en suivre le fil et de voir par là quels fils tiennent plus particulièrement tel journal, nous tentons seulement de comprendre, dans la forme que prend ce croisement, le sens de ce qu'est une information. Notre "journal" est donc bien un objet fait de ce croisement même.

C'est pourquoi sans doute notre travail est articulé autour de ces questions anciennes que leur simplicité rend inépuisables : qui parle dans un journal ? De quoi parle-t-il ? (à la fois lorsqu'il raconte et lorsqu'il juge). Dans chacune des parties de notre réponse, nous retrouverons, sous des formes diverses, de semblables "croisements" : croisement des voix auxquelles on donne la parole, croisement et conflits des représentations qui font l'événement etc...

Bien sûr, nos réponses ne peuvent venir qu'à la suite de questions partielles pour lesquelles il nous faudra recourir à des outils appropriés. Là encore, c'est le statut de l'objet visé qui est en cause, et seul notre parcours peut le définir plus exactement.

Ce ne saurait être simplement par hasard que le geste et la posture du lecteur de journal ont retenu l'attention des dessinateurs satiristes ou des photographes de la vie quotidienne ; on ne peut lire un journal sans tenir cet objet d'une manière spécifique où, autrefois, Daumier, actuellement, Cartier-Bresson ou Doisneau montrent la hâte de savoir les nouvelles, la fièvre des annonces, ou le repos du bourgeois satisfait. La position des mains qui ouvrent le journal, le plient, le referment, ou orientent la page sous le regard du lecteur, indiquent un fonctionnement particulier de cette chose imprimée ; on ne peut guère lire un journal posé sur une table, à moins d'être debout, car on le verrait mal ; on tient le journal, pour suivre un itinéraire parfois compliqué, souvent proche de ces jeux qu'on appelle labyrinthes ; la lecture de "l'information" est un parcours topographique. Et il n'y a pas qu'une forme de journal, tant s'en faut, ni une seule lecture du journal.

Les formes actuelles du journal paraissent faites pour conduire à trois modes successifs de lecture du même numéro. La première lecture, ou la première vision, permet au regard de parcourir la "une", puis la dernière page, en s'attardant un peu sur le sommaire de l'une ou l'autre, lorsqu'il existe ; cette lecture, où on lit à peine, cherche rarement une information particulière : elle cherche ce qui l'attirera, répondant en cela aux modes actuelles de la mise en page ; elle nous apprend déjà que la première caractéristique de l'information est d'être une signalisation de l'information ; cette première lecture, en effet, se contente d'évaluer des surfaces, de comparer des titres, de voir les illustrations, elle n'est qu'un repérage, elle cherche des signes, les signes de ce que sont les informations du jour.

Un second temps commence après que cette première sélection ait eu lieu ; elle ne s'arrête plus au titre, elle s'attarde sur le "lead", retient le billet, mais réserve pour après la lecture de l'article ; c'est déjà une lecture, qui nous apprend que l'information contenue dans le journal ne forme pas un continuum, mais qu'elle est constituée de strates, qui, d'une certaine façon, chaque fois la contiennent toute entière. Le troisième temps de la lecture, la "vraie" lecture si l'on peut dire, ne commence qu'ultérieurement, soit immédiatement après, soit beaucoup plus tard, ce qui ne change rien au fait même de l'existence de ce troisième temps de lecture ; et on a souvent remarqué (1) qu'à l'exception des articles où le lecteur est tout particulièrement impliqué par une proximité géographique, professionnelle ou affective, du contenu de l'article, on lit rarement jusqu'au bout ; non seulement le lecteur ne lit pas tout le journal - nous savons bien qu'il n'est pas fait pour cela, ce qui, pour nous, constitue précisément une question, - mais il interrompt fréquemment sa lecture avant la fin. Le terme de la lecture ne coïncide pas avec le terme de l'article, encore moins avec celui du journal tout entier.

Ces remarques assez banales nous introduisent pourtant à une réflexion qui peut prendre une double direction. D'une part, bien que la longueur d'un article

(1) La dernière remarque de ce type est celle d'Yves Agnès et J. Croissandeau, dans Lire le Journal, éd. F.P. Lobies, 1979, p. 12-31, et p. 160.

puisse être perçue comme ayant quelque rapport avec l'importance de l'information, il est certain qu'un article court est plus facilement lu qu'un article long ; ce paradoxe apparent ne sera pas sans effet lorsque nous tenterons d'évaluer, sur les traces de J. Kayser (2) la mise en valeur d'une information. D'autre part, et c'est par cela que nous commencerons, l'analyse doit, à l'image de toute lecture du journal, prendre en compte le fait que tous les énoncés qu'on y trouve ont une place, une forme, une dimension, etc... qui les situent par rapport aux autres énoncés du même journal. Or, des trois types de lecture que nous disions en commençant, la première a pour fonction essentielle de reconnaître des énoncés dans leur site propre, et la lecture qui suit en est définitivement "informée".

C'est cela qui a conduit Maurice Mouillaud (3) à proposer pour l'étude du journal un néologisme, l'adjectif "journalique", inspiré du qualificatif "filmique" qu'il y a plus de trente ans G. Cohen Seat inventait à propos du cinéma pour rendre compte d'une spécificité liée à la matérialité de l'objet visé. Il ne s'agit pas là seulement de la caractéristique d'un support, qui s'ajouterait à la signification des énoncés, mais de la condition même de l'existence de ces énoncés. Il convient en effet d'éviter le qualificatif "journalistique" dont on sait bien qu'il a une connotation péjorative, et qu'on ne l'utilise guère que pour l'opposer à un autre terme, valorisé positivement : ainsi apprenions-nous dans les devoirs scolaires à nous défier du

(2) Jacques Kayser a ouvert la voie des études de la morphologie du journal avec un travail véritablement fondateur : le Quotidien Français, A. Colin, 1963.

(3) M. Mouillaud. Formes et Stratégies des énoncés de Presse. Thèse d'Etat, Univ. Paris V. Oct. 1979.

"style journalistique" dont on voit bien qu'il n'a pas de rapport avec notre objet. Il est plus légitime d'utiliser le déterminant usuel qui conduit à parler d'écriture "de presse" ou de discours "de presse" ; ainsi l'avions nous fait nous-même lors d'une enquête sur les attitudes de la presse écrite à l'égard du contrôle des naissances et de l'avortement, où nous opposions la représentation et la stratégie de la presse, et celles de la législation et de la juridiction de la même période (1) ; on voit par cet exemple qu'on peut aisément caractériser ainsi les propositions, événements ou attitudes propres à la presse comme institution, ensemble d'organes d'information ayant un statut et une fonction économique, sociale, etc... C'est pourquoi nous maintenons ici cette appellation. Il reste que le néologisme "journalique" nous semble tout à fait propre à appeler l'attention sur le lien à tous égards essentiel qui unit un énoncé de journal et la forme qui le fait apparaître sur la page, "à la surface du journal" comme le dit M. Mouillaud.

Un double écueil guette, en effet, l'analyse du journal. Un écueil "linguistique" d'abord tendrait à assimiler l'énoncé, tel qu'il figure sur la page, et la signification de cet énoncé dans la langue ; et il n'existe pas, à notre connaissance, de moyen purement linguistique qui permette de reconnaître la valeur topographique de ces énoncés.

(1) A.T.P. Information A 1547 CNRS. Et J. Gouazé. M. Mouillaud, E. Severin. J-F Tétu. Stratégies de la Presse et du droit, P.U.L, 1979.

Ainsi, par exemple, nous lisons, à la "une" du Progrès, le 5 Octobre 1979 :

Voie unique près d'Autun :
Neuf blessés
dans une collision
entre un autorail et un
train de marchandises

Les mots "neuf blessés" sont les premiers à être lus. Ils ont pourtant le même corps que la suite, mais ils ont une chasse et une graisse plus importante. Il est évident que l'information /neuf blessés/ surgit et domine de très loin les autres informations concernant le lieu et la nature de l'accident. Le même énoncé, écrit de manière continue et sans variation typographique aurait un sens différent où n'apparaîtrait pas de manière aussi décisive la hiérarchie des informations. On pourrait imaginer une autre hiérarchie qui accuserait l'infrastructure plus nettement en écrivant :

VOIE UNIQUE : NEUF BLESSES
dans une collision près d'Autun
entre un autorail et un train de marchandises

De l'énoncé en question, l'analyse linguistique permet de mettre en évidence le rôle des deux points dans le fonctionnement du titre, comme nous le verrons plus loin ; elle peut repérer la fonction privilégiée de certains lexèmes (/collision/) elle analyse la nature de la phrase, mais pas l'effet choc produit par la place et la taille des "neuf blessés" que nous lisons.

Un deuxième écueil est d'ordre "sociologique". Ce même vendredi 5 Octobre 1979, deux informations

de politique intérieure retenaient l'attention : une entrevue du premier ministre et du secrétaire de la C.G.C., et un discours important du Président de la République en Aquitaine. Nous trouvons, dans le Progrès et le Journal Rhône-Alpes les titres suivants :

- 1) *Résolument optimiste, au cours de son voyage en Aquitaine*
Giscard accuse l'I.N.S.E.E. de réaliser des prévisions inexactes

PROGRÈS

EN AQUITAINE
Giscard invite
les Français
• à serrer les coudes
et à travailler
ensemble • (Page 3)

JOURNAL
R.-A.

2)

**Une délégation de la C.G.C.
reçue par M. Raymond Barre
pendant plus de trois heures
*M. Menu ne perd pas tout espoir***

AU COURS D'UN LONG ENTRETIEN AVEC J. MENU
**Raymond Barre a donné
des apaisements aux cadres**
(Page 5)

PROGRÈS

JOURNAL RHÔNE-ALPES

L'analyse de tels titres peut fort bien se fixer pour but de mesurer la distance entre le discours "primaire", i.e. le contenu des deux déclarations, et le compte rendu que les journaux en donnent. L'analyse de contenu y réussit fort bien et constitue un outil essentiel dans l'approche du travail interprétatif fourni par le journal, comme nous le verrons plus loin.

Mais cette analyse ne saurait expliquer l'effet produit par les deux titres, ni le fait que, par exemple, le Journal Rhône-Alpes n'accorde pas la priorité aux propos du Président de la République, tant s'en faut.

Il nous semble donc que, dans la mesure où aucune analyse ne peut prétendre rendre compte de tous les aspects du fonctionnement de telles pages, et dans le même temps, il y a, au moins, un préalable sans lequel une enquête sur la presse manquerait son objet. Ce préalable repose simplement sur le fait que la forme des énoncés ne constitue pas seulement une plus-value donnée à certains énoncés et une moins-value à d'autres ; il est vrai que cette plus-value existe, elle sert de base aux règles de calcul que propose Kayser, par exemple, mais il nous paraît plus nécessaire de souligner que c'est cette forme même qui permet aux énoncés d'exister, que c'est l'évolution de cette forme qui a produit non seulement les journaux que nous connaissons, mais, ce qui est plus important, la nature même de ce que nous appelons l'information, et la forme de l'opinion. L'article, le titre, l'illustration éventuelle n'existent que mis en page, en eux-mêmes et par rapport à leur "environnement" (1). Les études littéraires nous ont pourtant appris que le texte "littéraire" dont l'autonomie est singulièrement plus apparente, connaît quelque chose d'analogue bien qu'indépendant de sa matérialité dans ce qu'on appelle l' "intertextualité".

C'est pourquoi, croyons-nous, l'expérience de quiconque constitue un "dossier de presse" par la réunion de "coupures" de journal se révèle souvent

(1) Une catégorie de journalistes a pour fonction précise de régir la page et ses "effets de contexte"; ce sont les secrétaires de rédaction. On pourrait se demander pourquoi ces journalistes, dont la tâche est obscure mais pourtant...

décevante. Car c'est bien de coupures qu'il s'agit. Le dossier ainsi réalisé ne constitue plus qu'un ensemble de "traces" : il conserve tout ce qui, dans son contenu, pourrait se trouver ailleurs ; il ne peut plus guère servir que d'élément de documentation. Mais, en perdant sa place, son emplacement, il a perdu une bonne partie de son sens, d'autant plus que la généralisation de la "retourne" contraint à des découpures de formes variées : il n'est plus que le morceau d'un puzzle, et se révèle souvent moins "intéressant" qu'on ne croyait au moment du découpage. On apprend ainsi, d'expérience, que la place de l'article aussi contenait une information.

Si donc, pour éviter de perdre trop de pièces du puzzle, l'amateur de journal décide de ne pas découper, mais de conserver, ainsi que font les bibliothèques, il a une solution pratique : ranger ses journaux par piles. Il découvre alors immédiatement que cette disposition lui révèle deux autres caractéristiques majeures du journal. S'il regarde la pile par en haut, il ne peut jamais voir qu'un seul journal, celui qui est au sommet de la pile ; il prend alors conscience que chaque numéro d'un journal est la réduplication de tous les autres, et qu'un seul les contient tous. Si, en revanche, il regarde cette même pile de profil, il ne peut plus rien lire, sinon l'existence de strates, où il constate que la représentation du monde que le journal construit quotidiennement est toujours une surface. Ces deux remarques, bien sûr, sont des images, mais ce qu'elles nous enseignent nous semble important : chaque numéro, chaque livraison,

... essentielle, sont généralement méconnus ou inconnus des lecteurs : ce sont les seuls sans doute dont la signature n'apparaît jamais.

est un exemplaire, elle est exemplaire de toute la série du Journal dont M. Mouillaud constate qu'elle a cette caractéristique éminente de toujours pouvoir s'interrompre, à n'importe quel numéro (1). Si chaque journal efface le précédent (chacun, nous le verrons, peut être lu comme si le lecteur ignorait celui de la veille), chaque numéro est aussi évidemment identique à celui de la veille ; c'est qu'il est en même temps le modèle et sa réalisation, un archétype et son actualisation quotidiennement recommencée. Le lecteur de journal le sait bien qui ne lit que le journal du jour et délaisse l'ancien exemplaire dès que le nouveau est paru (2). Ainsi le journal est-il toujours le même et toujours nouveau, ce qui détermine la nature de sa lecture. On peut y voir aussi le signe suréminent que c'est bien la forme du journal qui donne son sens propre aux énoncés.

La représentation fournie par le journal est une surface, disions-nous. Il n'y a, à proprement parler, sur la page de journal, que des surfaces. Pas de profondeur, pas d'épaisseur, pas de relief. La page imprimée offre une combinaison de surfaces où se trouvent projetées, à la fois à plat et côte à côte, des informations venues d'horizons divers. La page, plate, n'a pas l'épaisseur du son radio-phonique par exemple, sa vibration ou sa force percussive ; elle n'a que deux dimensions et tout doit être projeté là, sur le même plan. Ainsi, la caractéristique majeure de l'information, telle que nous la connaissons actuellement, c'est sa diversité. Car le journal ne peut rien faire d'autre que de jouer avec les éléments

(1) M. Mouillaud.o.c. cf aussi J.Baudrillard, Système des objets, Gallimard, 1968.

(2) L'exception apparente que constituent les "séries", i.e. les articles dont la parution s'étale sur deux, trois,...

de sa propre combinatoire, colonnes, justification, corps et épaisseur des caractères. C'est aussi là, sans doute, un des lieux d'existence les plus manifestes du "pouvoir d'informer" : il projette, au même lieu, ce qu'il a retenu de lieux divers, il reconstruit, sur un plan unique, ce qui provient de diverses strates de la société ; et la coexistence de tout cela produit l'énoncé spécifique de la presse et l' "information".

A dire vrai, mais nous ne pouvons ici que l'annoncer, car il y faudra un plus ample développement, la forme du journal apporte une première réponse, partielle, à une des questions centrales de ce travail : qu'est-ce qu'une information ? Toute information ne nous paraît en être une que pour autant qu'elle est différente d'une autre, laquelle, de la même façon, ne nous informe que pour autant qu'elle diffère, et ainsi de suite. Ce qui caractérise dès lors l'information, ce qui permet d'approcher sa nature et de comprendre son fonctionnement, ce n'est pas seulement le fait qu'elle résulte d'une sorte de prélèvement d'un univers particulier et soit l'objet d'un traitement spécifique, ce qui sera l'objet de notre seconde partie, c'est que la page de journal fasse coexister tous ces éléments : c'est l'assemblage qui fait l'information. "Un million de personnes à Philadelphie pour accueillir Jean-Paul II".

...
plus rarement quatre numéros, n'en est pas vraiment une parce qu'on peut toujours prendre une "série" après le début. Le "feuilleton", lui, est assez différent comme nous verrons plus loin.

"Neuf blessés à Autun". "L'O.L.P s'engage à respecter le cessez-le-feu". Trois "informations" qui, toutes, viennent d'ailleurs et se mettent à exister pour le lecteur que nous sommes par leur collocation. Au départ, c'est pourtant la même chose : des dépêches, transmises par la même voie, sur les mêmes appareils, avec la même langue et les mêmes codes. A l'arrivée, c'est l' "actualité".

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire, avant d'analyser ce qui paraît constituer seul le discours de la presse, c'est à dire la place du locuteur, et les formes narratives et argumentaires qu'il construit, de tenter de rendre compte de ce dispositif propre au journal, forme de la page, système des colonnes, typographie et illustrations, produits d'une longue évolution dont nous retiendrons quelques repères qui nous semblent essentiels ou particulièrement importants.

PREMIERE PARTIE

LA DISPOSITION DU JOURNAL

Avant-Propos : Les formats

Actuellement, et depuis d'assez nombreuses années, pratiquement le début du siècle, si on excepte les périodes de guerre qui ont entraîné de profondes perturbations, en particulier après la Libération, le format habituel du quotidien est le format 43 x 60 cm, à quelques millimètres près. Le format maximal du journal est donné par la révolution d'un cylindre sur une rotative : il est donc déterminé par la nature de la rotative et n'est susceptible que d'une seule modification, le pliage en deux qui produit le demi-grand format ou format tabloïd. Ainsi, par exemple, le Figaro a un format de 42 x 59 cm, tout comme le Financial Times de Londres ; on pourrait imaginer sans difficulté le passage de ce quotidien au format tabloïd, il n'y faudrait qu'une modification de la plieuse, qui produirait, au lieu d'une page de 59 cm, deux pages de 29,50 cm chacune. Cette précision technique n'est sans doute pas inutile au moment où la plupart des journaux opèrent de très importantes transformations dans leur système d'impression, et où, en particulier, ils abandonnent, lentement, mais sûrement, l'impression typographique "chaude" au profit de l'impression "froide", ou photocomposition.(1)

(1) Il n'entre pas dans la nature de ce travail de faire de longs développements sur les caractéristiques...

En effet, cette "révolution technique" à laquelle nous assistons est susceptible d'introduire de

...

techniques de la fabrication d'un journal. Nous ne retiendrons que celles qui ont un effet décisif sur la forme des énoncés. On trouvera toutes les indications utiles concernant les principales étapes de cette fabrication dans la bibliographie. Nous rappelons simplement ici que la composition "chaude" utilise le plomb fondu, c'est la typographie, alors que la photocomposition utilise la photographie de textes, d'illustrations, ou de pages entières. Les photographies (soit directement pour les illustrations, soit par l'intermédiaire d'une photocopieuse pour le texte) sont assemblées et servent à la production d'un film négatif. Ce film est alors utilisé, soit par insolation, pour la production d'une plaque offset, soit pour la gravure de cylindre hélie (notamment dans la presse périodique qui a généralement adopté l'héliogravure en raison de la grande qualité de son impression), soit encore pour fabriquer des "plaques enveloppantes" en typographie. Ainsi, la composition typographique ancienne ne conduit qu'à l'impression typographique, alors que la photocomposition conduit aux trois types d'impression actuellement utilisés, impression typographique (forme imprimante en relief), héliogravure (forme imprimante en creux), ou en offset (pas de relief). La photocomposition offre des avantages considérables qui justifient son extension actuelle, pour ne pas dire la disparition progressive de l'ancienne composition ; ces avantages sont essentiellement de quatre types : outre la suppression du plomb dont on connaît les dangers, elle permet d'employer des personnels moins qualifiés (clavistes) et donc moins rémunérés que l'ancien personnel très qualifié (linotypistes) ; d'autre part, il accélère prodigieusement la confection des pages (le "montage") en diminuant ou en éliminant le personnel qui en était chargé (typographes) ; et enfin, ce qui n'est pas un mince avantage, elle rend possible une automatisation à peu près complète des opérations (les corrections sont faites sur clavier après visualisation sur écran), ce qui accélère encore la vitesse de l'ensemble. Dans la mesure où la rapidité est une contrainte dominante de la fabrication du journal, la photocomposition a une part capitale dans l'évolution en cours. Il est d'ailleurs à noter que le recours aux "plaques enveloppantes" permet d'assurer une transition progressive vers le renouvellement des rotatives dont le coût considérablement élevé exige une importante durée d'utilisation. Le développement de la photocomposition dans les dernières années n'est sans doute pas sans rapport avec le renchérissement considérable du prix du papier : elle permet de diminuer les frais de main-d'oeuvre.

profondes modifications dans l'apparence de la page, en particulier par le jeu beaucoup plus souple qu'elle permet par rapport au système des colonnes ou la variation plus considérable du choix des caractères. En revanche, cette "révolution" ne peut rien changer au format qui est déterminé par une propriété mécanique de la rotative (1) et non par une propriété chimique comme la nature de la plaque Offset. Bien entendu, et dans la mesure où la modification du système d'impression s'accompagne du renouvellement du parc de rotatives, un journal peut décider la modification de son format. Ainsi, par exemple, des journaux récents (Libération et Le Matin à Paris, Le Journal Rhône-Alpes à Lyon) ont préféré adopter le format tabloïd qui semble se développer actuellement comme nous le verrons. Mais, une fois le choix de la rotative arrêté, le format ne peut plus guère changer, alors que la maquette, elle est susceptible d'un nombre de transformations quasi illimité.

Si le format le plus usuel est encore aujourd'hui le "grand format", le nombre de colonnes est, en revanche, variable. En France, pour un format moyen de 43 x 60 cm, le texte est composé sur 8 colonnes avec une justification (largeur) de 47 mm soit 10 cicéros $\frac{1}{2}$ par colonne (2). Dans un tel format, le corps le plus usité est le corps 7 avec 30 à 33 lettres ou signes par ligne

(1) Il existe actuellement des rotatives à cylindres de révolution variable, mais nous ne connaissons aucun journal français qui en soit équipé. La "révolution" suivante devrait être celle de l'impression sans forme imprimante, par projection d'encre; mais cette technique en est encore aux balbutiements, et elle ne nous paraît pas, en ce qui concerne la forme du journal, apporter de nouveauté radicale par rapport aux possibilités de la photocomposition.

(2) Nous donnerons les dimensions en cm parce que cette mesure est plus claire : nous n'utiliserons les mesures...

Seule variation notable, les petites annonces sont généralement composées sur 12 colonnes à la page, avec une justification de 31 mm (7 cicéros) dans un corps plus petit, le 5 ½. (1). La variation de format de ces "grands" journaux est faible. En France, France-Soir a le même format que Le Figaro, l'Aurore est un peu plus large, Le Progrès de Lyon un peu plus haut. Ils ont tous 8 colonnes de même qu'en Italie Il Giorno, aux USA The Chicago Tribune, en Grande Bretagne le Sunday Times, aux Pays Bas De Telegraaf, en URSS les Izvestia. A l'étranger en revanche, on observe, pour certains grands formats, un nombre de colonnes plus élevé : 10 colonnes en Grande Bretagne par exemple ; en Italie on trouve fréquemment 9 colonnes pour un format à peine plus large : le Corriere della Sera ou Il Tempo (2 à 3 cm de plus) ; même nombre de colonnes pour le très ancien Observer. Pour un format à peine plus étroit, en revanche, l'Humanité en France, Die Welt et le Frankfurter Allgemeine en RFA, The Wester Mail au Pays de Galles The Louisville Courier Journal aux USA, sont composés sur 6 colonnes qui permettent une plus grande lisibilité;

... typographiques qu'en cas de besoin évident (les caractères par exemple, d'autant plus que les caractères d'imprimerie sont définis par leur "corps" et non par leur oeil qui en est la partie imprimante, donc ce que l'on voit). Rappelons que les 2 mesures utilisées sont le point Didot (0.376mm de hauteur) et le cicéro (12 points, soit 4.51mm). Ces mesures ne peuvent convenir à l'examen de la presse anglo-saxonne, (ni à celui de la presse française qui s'est équipée récemment de photocomposeuses de fabrication anglo-saxonne) qui utilise une autre mesure dont l'unité de base vaut à peu près 1/72° d'1 inch ; on mesure habituellement les caractères anglais en point Pica (=12 points anglais). Le point Pica correspond approximativement à 11 points Didot et sera probablement la mesure la plus fréquente dans les années à venir en raison du matériel utilisé.

(1) Les petites annonces continuent fréquemment à être composées en typographie alors que le journal est photocomposé lorsque ce dernier n'est pas intégralement imprimé en Offset.

les colonnes sont alors généralement de 6 cm.

Format intermédiaire entre le grand format et le tabloïd, le "grand tabloïd" n'est pas représenté par un très grand nombre de journaux ; c'est pourtant celui d'organes d'information très importants comme Le Monde (34,32 x 50,07) ou, en Italie, la Repubblica (31 x 47), en Yougoslavie Politika (30,5 x 47). Le Monde, comme beaucoup de journaux allemands de grand format, est composé sur 6 colonnes, alors que, par exemple, Politika, pour une largeur à peine plus étroite (3 cm) n'a que 5 colonnes.

Enfin, le format tabloïd est, apparemment, le format qui se développe le plus actuellement ; on peut en voir un signe dans le fait qu'un récent hebdomadaire de formule originale, VSD, l'ait adopté plutôt que le format des magazines (Le Point ou l'Express) qui ont une fonction proche. Si on considère l'ensemble des journaux paraissant sur format tabloïd, le modèle le plus courant a un format de 29,21 x 36,83 ; c'est le format des journaux anglo-saxons (London Daily Mail, Daily Mirror, Chicago Sunday Times) dont la presse française s'est inspirée ; ces journaux sont généralement composés sur 7 colonnes de 3,16 cm. En France, Libération a également 7 colonnes, mais il est un peu plus grand (30 x 41). En France toujours et dans beaucoup de journaux européens continentaux, le nombre de colonnes est généralement inférieur à 7 ; ainsi Le Matin a 6 colonnes, en Espagne El Pais, nettement plus large, n'a que 5 colonnes ; le récent Journal Rhône-Alpes (29 x 41,5) n'a que 4 colonnes, tout comme le Neue Zürcher Zeitung ; aux USA enfin, le nombre de colonnes des tabloïds est fréquemment peu élevé : le sérieux Newsday de Long Island utilise

3 ou 4 colonnes différentes, de 5 à 7 cm. (1)

De la présentation différente de ces journaux, on peut relever immédiatement quelques effets. D'abord, à l'évidence, le maniement du journal rend impossible l'accroissement démesuré des formats, et la lisibilité son excessive diminution. (2) Les principaux atouts, et les défauts majeurs de ces différents formats sont les suivants (3) : le format tabloïd permet une impression sur toute la largeur de la page centrale, ce dont le Matin, par exemple, fait un usage fréquent ; il offre la possibilité nette de traiter particulièrement un événement. (4) Avec le maniement plus aisé, cette possibilité qu'ignore le grand format est son avantage essentiel. En revanche, si le moindre nombre de ses colonnes accroît sa lisibilité, il a de ce même fait, un choix plus limité de mise en page. Plus que tout autre format, il a facilement recours à une maquette standard

(1) Des chiffres donnés ici, seuls ceux qui comportent deux décimales sont absolument exacts ; ce sont ceux pour lesquels nous disposons de renseignements sur la nature des cylindres ou des laizes de papier ; les autres chiffres sont le résultat de nos propres mesures : leur plus grande imprécision tient aux variations de la coupe. De façon générale, la diminution du nombre des colonnes s'accompagne actuellement de l'usage d'un corps plus élevé ; le Newsday par exemple utilise un corps 9 Pica. Pour la signification des colonnes et l'usage des caractères et des corps différents, cf. infra.

(2) Harold Evans, rédacteur en chef du Sunday Times, signale un journal américain de 138,08 x 88,90 cm et, à l'autre extrémité, le Telegramma de Guadalajara (Espagne) de 8,89 x 10,43 cm cf. La Chose Imprimée, CEPL, 1977, p. 416.

(3) cf. Harold Evans, o.c.

(4) La Croix, qui en use plutôt rarement, avait utilisé cet atout en publiant une double page de photographies pour l'élection de Jean-Paul II, le mardi 17 Octobre 1978.

qu'on ne modifie que de loin en loin. Il présente aussi l'inconvénient de perdre une surface plus importante parce qu'il ne peut diminuer considérablement ses marges. On a vu, depuis une décennie, un nombre importants de journaux régionaux et locaux adopter le tabloïd ; nous en voyons une raison assez élémentaire dans le fait que ce format permet plus facilement de distinguer les divers secteurs de la "locale", qui est, indiscutablement, ce sur quoi repose le succès de ces quotidiens. (1)

Le grand format conserve, quant à lui, les avantages qui l'avaient fait adopter. D'abord, il offre plus de place pour un article, sans renvoi ; l'usage, développé sans cesse depuis le début du siècle, et actuellement systématique à la "une", des "retournes" ou des renvois, n'est pas contradictoire avec cet avantage : le grand format permet un plus grand nombre d'annonces à la "une". En outre, il permet une plus grande souplesse dans la mise en page, et il donne plus d'espace aux rubriques. Mais son

(1) Le seul contre exemple que nous connaissions est celui de l'Est Républicain qui après avoir adopté le demi-format en novembre 66 pour son édition du Dimanche, est revenu au format quotidien six mois plus tard. cf. correspondance de la presse, 26 Avril 67. Pour la presse nationale, c'est Cino Del Duca qui avait ouvert la voie en septembre 59 avec Paris-Jour. Puis, en Février 66, le Parisien Libéré publie sur demi-format son édition "spécial métro-Ile de France", parallèle à l'édition sur grand format abandonnée depuis. Ce sont ensuite La Nation et le Populaire, puis Combat (en mai 67 Philippe Tesson, qui quittera Combat avant sa disparition, conserve ce format lorsqu'il lance, à la mort de G.Pompidou, le Quotidien de Paris) La Croix adopte le demi-format en janvier 67 pour l'édition du samedi, puis, tous les jours depuis mars 68 ; l'Humanité Dimanche l'a conservé depuis février 65. Actuellement, il ne reste plus que trois journaux nationaux sur grand format : l'Aurore, France-Soir et le Figaro.

avantage le plus spectaculaire sans doute actuellement tient à la quantité et à la taille des illustrations qu'il permet. Ainsi, par exemple, en 1968, le Times a publié une photographie de la terre, vue de la lune, en pleine page et en couleurs, à la "une" ; exemple moins célèbre, pour l'élection de Jean-Paul II, France-Soir publiait une photographie du cardinal Woytila sur toute la hauteur de la page dans un cadrage étroit qui rendait parfaitement spectaculaire l'austérité de son costume (soutane traditionnelle) et l'énergie de sa démarche.

Cette présentation rapide n'explique pas le fonctionnement ni les fonctions de l'organisation de la page et du journal : ce n'est encore qu'une forme vide à laquelle plus de trois siècles d'histoire des journaux ont abouti. (1) Or, c'est très largement

(1) Pour comprendre cette évolution, il est indispensable de se reporter aux historiens de la Presse (cf. bibliographie) et en particulier à celle d'Eugène Hatin : Histoire politique et littéraire de la presse en France. 8 vol., Paris, 1859-61, à son irremplaçable Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. Paris, Didot, 1866, in 8° CXX, 660 p. (réédité Paris Anthropos 1965), et naturellement, à l'ouvrage le plus accessible et le plus complet dont on dispose actuellement, l'Histoire générale de la presse française, sous la direction de Cl. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, et F. Terrou, 5 vol., P.U.F., à laquelle nous renverrons à plusieurs reprises. Sur l'objet plus limité qui nous intéresse ici, un seul ouvrage est essentiel, l'évolution des formules de présentation de la presse quotidienne de R. Manevy, Editions Estienne, 1956, 104 p. Cet ouvrage reprend 6 conférences données à l'Ecole Estienne et présente un intérêt d'autant plus vif que R. Manevy fut, avant et après la 2e guerre mondiale, un des artisans les plus remarquables de la transformation de l'aspect du journal. L'ouvrage de R. Manevy est, en outre, abondamment illustré. Voir aussi A. de Chambure. A travers la Presse, Paris, TH. Fert, Albouy et Cie, 1914. 668 p. qui contient en hors texte la reproduction en fac-similé de 38 premières pages de quotidiens régionaux de l'année et plus de 50 premières pages de quotidiens français et étrangers de la même période.

cette histoire qui en livre le sens. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de prendre quelques repères dans les modifications successives de la présentation du journal.

PREMIER CHAPITRE

Points de repères

La Gazette

Antérieurement à la publication de La Gazette dont la tradition veut qu'elle soit le premier journal français, on trouve, en dehors des occasionnels (1), des feuillets de quelques pages qui donnent des échos du monde entier ; ce sont les "corantes", imprimés en Hollande, dont un, au moins, est publié en Français, le Courant d'Italie et d'Almaigne. Les exemplaires conservés, datés de 1620 et 1621, montrent une disposition qui variera peu : deux pages, divisées en deux colonnes, sans titre (2).

Quelques années plus tard, en 1631, paraît La Gazette (3). L'importance historique et la longévité de ce journal méritent qu'on s'y arrête un peu. La Gazette

(1) Sur les occasionnels, dont le double intérêt pour nous est qu'ils sont fréquemment illustrés et qu'ils sont la première forme du "fait divers", cf. Anatole Claudin Diverses pièces curieuses, Lyon 1875 et 1876, in 16, 64 pièces. et Edouard Fournier. Variétés historiques et littéraires, Recueil de pièces rares et curieuses, Paris, 1855 à 1863, 10 vol. in 12. Plus récemment, JP. Seguin, L'information en France avant le périodique. 517 canards imprimés entre 1529 et 1631. Paris. Maisonneuve. 1965, 132p.

(2) Les corantes donnent surtout des informations militaires de différentes villes. cf Louis Trénard. Histoire Générale o.c.t.I, p.80.

(3) Le premier numéro n'est pas daté ; il a sans doute été publié le 30 mai 1631. R. Manevy (o.c.) reproduit les 4 pages du numéro 2 qui, malgré la forte réduction, sont parfaitement lisibles. On trouve dans l'Histoire Générale(o.c.) quelques extraits du premier numéro et de celui du 4 juillet 1631. Sur La Gazette, cf. aussi G. Weill, Le Journal 1934, p. 28.

se présente sous la forme de 4 pages de format 23x15 cm, imprimées en un texte serré, sans titre, ni interligne. Il possède trois caractéristiques qui retiennent notre attention : d'abord, chaque numéro comporte, au début du premier paragraphe, une lettrine qui constitue le seul élément d'ornementation du journal ; ensuite, il a des sous-titres, ou plus exactement, il comporte des notations en marge qui indiquent l'origine et la date des nouvelles sur le modèle suivant : "de Constantinople, le 10 avril 1631" (1). Cette disposition transforme le

(1) Nous reviendrons dans notre 3^e partie sur cette façon de caractériser l'information et de définir l'événement ; La Gazette donne les informations dans un ordre qui correspond à l'éloignement dans le temps, du plus ancien au plus rapproché, ce qui n'est d'ailleurs pas une invention : les corantes avaient déjà cette disposition, cf. Courant du 12 septembre 1620 cité par Histoire Générale I p.80. Cette présentation n'est pas seulement le produit des moyens de transmission de l'information (la poste), mais l'effet d'un système original de perception du temps et de l'espace, comme cela apparaîtra de façon claire dans les périodiques du siècle suivant. cf. les travaux de l'ERA n° 434 (Centre d'Etudes du XVIII^e siècle, Université Lyon II) en particulier 1973, n° 1. Claude Labrosse (pour une étude synthétique de l'instrument périodique p. 53 à 83) y propose "à la fois une topographie et une typologie de l'événementialité de l'époque classique (où apparaîtraient), spatialement, les réseaux et les constellations où s'articulent les relations entre les événements, le périodique enregistreur, et les lecteurs, livrant ainsi à l'observation non seulement des étendues kilométriques et géographiques, mais aussi l'espace d'un système de communication en formation où travaillent le temps fonctionnel et le mobilité de l'information." On trouve, dans le premier numéro, des informations en provenance de Constantinople (2 avril 1631), de Rome (26 avril), de Haute Allemagne (30 avril), de Silésie (1er mai), de Venise (2 mai), de Vienne (3 mai), de Stettin (4 mai), de Prague (5 mai), de Francfort sur le Main (14 mai), d'Amsterdam (17 mai), d'Anvers (24 mai).

sous-titre en une sorte de sommaire que le lecteur peut parcourir indépendamment du texte lui-même ; mais cette organisation ne paraît pas donner entière satisfaction à Renaudot : "l'ordre des temps et la suite des dates m'obligent à commencer mes relations par les lieux les plus éloignés pour finir par la France, par où peuvent néanmoins commencer ceux qui voudront suivre celui de la dignité" (1). Il y a donc là un double système de lecture, "vertical" pour les sous-titres, "horizontal" pour le texte. Enfin, fait durable, La Gazette adopte une pagination continue et Renaudot a soin de faire relier chaque année la collection, en y adjoignant une préface et des tables (2). Ces trois traits indiquent que Renaudot ne tente rien pour éloigner l'apparence du journal de celle d'un livre ; c'est au livre en effet qu'il emprunte son format, la décoration, la forme du texte (3) et la numérotation des pages, sans rien y ajouter.

(1) Numéro daté du 4 Juillet 1631. Les numéros précédents ne contenaient pas de nouvelle de France.

(2) On trouve encore cette préoccupation dans les périodiques (revues féminines, encyclopédies diverses publiées à la semaine ou au mois par petites livraisons) qui veulent se donner l'air d'être plus qu'un périodique, objet éphémère d'une lecture de distraction, en proposant annuellement à leurs lecteurs des "reliures" qui leur permettraient de les conserver dans une bibliothèque. Comme si le livre, dont le seul signe retenu ici est la reliure, en un temps où la plupart des livres sont brochés, possédait une valeur dont le périodique est encore dépourvu. Ce souci nous semble dénier ce qui précisément est constitutif de telles publications, la périodicité, qui fonde sur l'actualité l'obsolescence fatale des numéros anciens. Tout autre est le souci de publier des tables de références qui répondent à la volonté de ne pas perdre une information coûteuse à reconstituer cf. les index analytiques du Monde, François Paul Lobies éditeur, ou les répertoires de la société canadienne Microfor (France actualités, index mensuel qui groupe les références des articles publiés par le Figaro, l'Humanité, Le Point, Le Nouvel Observateur).

(3) La disposition de cette sorte de sous-titre est un emprunt direct à la forme du livre où on a coutume de distinguer en marge l'idée générale d'un paragraphe ou la référence à tel ou tel auteur ancien dont on se réclame. Cette disposition n'a pas totalement disparu.

L'évolution de La Gazette au cours du XVII^e siècle n'apporte aucune modification majeure à ce dispositif, sinon quelques améliorations de la vignette et une meilleure séparation des informations.

De ce lointain ancêtre, il ne reste plus grand chose dans les journaux actuels, sinon peut-être les "brèves" qui se signalent d'abord au lecteur par la mention du lieu d'origine de l'information. En revanche, il y a une assez grande analogie entre le contenu de La Gazette, du moins à son origine, et la forme que prennent les dépêches d'agence, comme nous verrons plus loin. La volonté de transmettre des informations qui ne sont des informations que pour autant qu'elles se signalent comme telles, qu'elles mentionnent leur source, et que la mention de cette source vient occulter la présence du journaliste - lequel n'apparaît à l'origine que dans la collection qu'il dresse de nouvelles "prélevées" dans un ensemble dont il faut bien imaginer qu'il était plus vaste - telle est, au départ, la première caractéristique du journal. Mais on voit bien que, déjà, c'est la concurrence, ou la collocation d'informations hétérogènes et "hétérotopes", qui produit le journal.

Le premier Quotidien

Le premier quotidien français, Le Journal de Paris naît beaucoup plus tard, le 1er janvier 1777, avec un retard considérable sur ses homologues anglais ou américains. La périodicité du journal était jusqu'alors très variable, liée essentiellement aux aléas des moyens de

transport du courrier. Il fallait en outre, pour qu'un quotidien vît le jour, qu'un public suffisamment nombreux fût réuni dans une aire géographique assez restreinte, c'est à dire une grande ville. Le Journal de Paris conserve le format d'un livre (4 pages in 4°) où, dès la première page, apparaît la division en deux colonnes dans le "rez de chaussée" consacré aux "Belles Lettres". On y trouve pourtant d'importantes modifications par rapport à la forme de La Gazette : d'abord le titre, qui n'occupait qu'environ 1/10° de la page de La Gazette, occupe environ 1/5° de la surface du quotidien, assorti de l'indication du numéro, qui domine le titre, et de la date, qui le suit (1). Ensuite et surtout, il y a une importante mise en valeur de l'information qui est une mise en page, avec une typographie recherchée. La majeure partie de la "une" est consacrée aux indications météorologiques et aux informations liées au temps (lever et coucher de la lune et du soleil, hauteur de la Seine, horaire d'allumage des réverbères, indications barométriques, de température, du vent et de l'état du ciel) présentées sous forme de tableaux horaires, avec accolades, soulignages, encadrements et motifs décoratifs pour séparer les deux colonnes. La typographie est particulièrement variée et comporte 7 caractères différents : 1 grande capitale, 2 petites capitales, 2 bas de casse romain, 2 bas de casse italique. Cette variation correspond déjà à une typologie des énoncés : ainsi, la rubrique Belles Lettres commence par un premier paragraphe détaché, ancêtre du "chapeau", composé en italique bas

(1) avec l'indication de la lunaison : le premier numéro porte : "du mercredi 1er janvier 1777, de la lune le 22" Le Journal de Paris a été réédité pour la période de 1789 à 1795, Les Yeux Ouverts, Paris, 1966.

de casse alors que le corps de l'article est composé en bas de casse romain. Mais, hormis cette utilisation (1) la mise en page paraît correspondre à une volonté d'ornementation ; elle est un agrément pour l'oeil, elle ne constitue pas en elle-même une information ; elle met en valeur des éléments à lire, elle ne donne pas à voir, sinon esthétiquement. Cela est particulièrement net pour les tableaux qui n'ont rien de commun avec les cartes ou les courbes actuelles d'un tableau météorologique. Les figures graphiques qu'on utilise actuellement à cette fin se servent des propriétés du plan pour faire apparaître les relations de ressemblance, d'ordre et de proportionnalité entre des ensembles donnés : la relation entre deux choses (température et heure, par exemple, ou pression barométrique et lieu) est transcrite par une ressemblance visuelle entre deux séries de signes ; c'est ainsi qu'on construit des diagrammes (représentation des relations entre les éléments d'une composante et les éléments d'une autre) ou des cartes (représentation des correspondances entre les éléments d'une même composante inscrite dans le plan suivant la distribution géographique observée) (2). Les tableaux du Journal de Paris ne peuvent qu'être lus, le lecteur n'apprend rien en les regardant. Il faudra encore plus d'un siècle pour que le sens de la vue soit, en tant que tel, sollicité pour la communication de l'information, mais, alors, les éléments visuels purement décoratifs (la double fleur de lys du Journal de Paris

(1) il y en a une autre pourtant, celle que nous utilisons encore pour marquer la référence à une autre énonciation, comme dans la citation de langue suivante : "du moins est-on sûr de ne jamais y rencontrer (il s'agit de publications poétiques) de ces fades et plates rimailles qui tant de fois ont servi de prétexte..." (premier numéro)

(2) cf. Jacques Bertin, Sémiologie graphique, 1967 et la Graphique et le traitement graphique de l'information, Flammarion, 1977. cf. infra.

par exemple) auront disparu. C'est un paradoxe de l'évolution du journal qu'au moment où la morphologie de la page se met à faire appel à la vue, il y ait au moins l'apparence d'un discrédit des intentions esthétiques (1) jusqu'à l'époque contemporaine où la subtilité graphique et la qualité de la maquette deviennent un atout publicitaire essentiel, un élément majeur de l'image de marque (2). Nous remarquons enfin que Le Journal de Paris ne renonce pas à la pagination par année, ce qui constitue un signe probable de ce que ce périodique ne voulait pas encore s'affirmer comme un genre littéraire totalement différent, un genre quotidien ou, autrement dit, éphémère.

Les Apports de la Révolution

La Révolution qui commence 22 ans plus tard apporte un bouleversement certain, en particulier parce que, pour la première fois, la presse échappe à la fois

(1) en dehors des publications dont c'est précisément le dessein, cf. l'Excelsior au début de ce siècle. De nos jours, l'introduction de la couleur répond à cette intention, et naturellement, certaines formes d'illustrations. cf. infra.

(2) Ce phénomène est beaucoup plus caractéristique encore dans les périodiques qui en offrent des exemples particulièrement frappants ; ainsi, par exemple, en octobre 1979, le Jardin des Modes change de format et renoue explicitement avec la volonté esthétique de ses débuts (1920 sous le titre l'Illustration des Modes et 1922 sous le titre actuel) et fait appel pour sa nouvelle maquette à Milton Glaser, graphiste réputé qu'on trouve dans des lieux aussi divers que la firme Olivetti, le Trade Center de New-York, Paris-Match, l'Express, Le Figaro, etc.. Fait plus remarquable encore par la relative modestie de...

à la censure et au privilège ; mais, pour ce qui nous concerne ici, l'évolution est moindre qu'il ne semble. Bien sûr, le phénomène le plus frappant est l'explosion quantitative des publications : on passe de 9 journaux en 1788 (4 à Paris, 5 en Province) à 218 en 1789 (184 à Paris, 34 en Province) puis 387 en 1790 (335 à Paris, 52 en province) (1). D'une certaine façon, c'est la naissance de l'opinion publique, en rapport immédiat avec les débats de l'Assemblée et des multiples clubs, naissance dont la soudaineté et l'ampleur se marque par la prolifération de titres divers, souvent éphémères. En effet, la plupart de ces publications ne durent que très peu, sont de petits opuscules, non des journaux au sens où nous l'entendons. Les plus importants de ces "journaux", et les plus durables, sont des opuscules souvent assez fournis (Les Révolutions de Paris comportent 56 pages à chaque livraison) mais se présentent sous la forme du livre dont ces opuscules conservent les habitudes ornementales : motifs et filets encadrent la première page où on trouve cependant la numérotation de la livraison (le plus souvent en tête), suivie du titre et du nom du ou des rédacteurs. Nous en retiendrons deux traits, et d'abord l'usage répandu des estampes. On trouve, bien sûr, celles qui, répétées de numéro en numéro, constituent comme la marque du journal ; ainsi celle du célèbre Père Duchesne (2), dont la légende donne le ton :

...leurs moyens, les périodiques municipaux manifestent une invention graphique importante, cf. Presse-Actualité sept. oct. 1979.

(1) Ce mouvement se ralentit ensuite, lentement en 1791 et 92, très brutalement après l'année terrible (il n'en reste que 129 en 1794), reprend sous le Directoire (190 journaux parisiens en 1797) puis redescend fortement jusqu'à l'an VIII : 65 à Paris et 10 en province. cf. Histoire Générale, o.c.t. I.

(2) réédité par F. Braesch, Paris, 1922-38.

"Je suis le véritable Père Duchesne, foutre !". Mais on en trouve de bien différentes : ainsi, Les Révolutions de Paris, de Prudhomme, comporte chaque semaine une gravure inspiré de l'épisode le plus significatif de la semaine écoulée ; d'une façon un peu différente, Les Révolutions de France et de Brabant, de C. Desmoulins, présentent chaque semaine également une estampe ou une caricature. L'usage de l'estampe est très ancien puisque la grande majorité des occasionnels en comporte déjà à la fin du XVI^e siècle ; mais les estampes des occasionnels étaient rarement des originaux et n'avaient parfois qu'un rapport lointain avec l'objet de la publication (1). La nouveauté des illustrations, dans les journaux de cette époque tient au rapport des dessins ou gravures avec ce qu'il faut bien appeler l'actualité (2). Un autre fait notable est le recours à un sommaire qui n'est pas sans rappeler le début des occasionnels. Nous relevons par exemple, dans le numéro 26 de l'Ami du Peuple de Marat le sommaire, ou le "chapeau" suivant : "Trame odieuse contre la nation - Moyens de faire face aux besoins de l'Etat - Dénonciation de plusieurs membres indignes de divers comités de l'Hôtel de Ville" ; ce type de sommaire est extrêmement proche des canards reproduits par JP. Seguin (3), et, comme eux, il n'est pas

(1) Ce sera encore le cas dans les "canards" du XIX^e siècle. cf. JP Seguin qui en donne des exemples très significatifs, Nouvelles à sensation, Canards du XIX^e siècle, Paris, 1959, A. Colin.

(2) Une analyse remarquable des illustrations de la période précédente est fournie par l'ERA⁴ du CNRS dans l'Attentat de Damiens. Discours sur l'événement au XVIII^e siècle, CNRS et PUL, 1979, Lyon, p. 47 à 77, et planches I à XI. cf. Infra.

(3) JP. Seguin (o.c.) indique, pour les occasionnels anciens, que la forme du sommaire était déterminée par la criée. L'Histoire Générale (o.c.) signale un certain nombre de titres pendant la révolution qui sont rédigés à seule fin d'être criés par le colporteur : "à deux liards, à deux liards mon journal". "C'est incroyable". "Parlez-moi, mais écoutez-moi". "Aux voleurs, aux voleurs" etc...cf. t.I. p.435.

sans similitude avec la forme hyperbolique, aguicheuse ou agressive des "révélations" de certains journaux actuels (1).

Cette presse marque, en quelque sorte, le début de la presse d'information - nul ne songerait à nier qu'elle fut une presse d'opinion ! - parce que, sans doute, elle marque, avec la convocation des Etats Généraux, la première forme de ce qu'est pour nous "l'information". Comme on l'a souvent souligné, c'est la vie politique (généralement parlementaire) qui marque le début de la presse "moderne" dans l'histoire des sociétés occidentales, et qui en conditionne l'essor. Pendant plus d'un siècle, pratiquement jusqu'à la première guerre mondiale, ce sont les événements de la vie politique, et plus étroitement de la vie parlementaire qui vont alimenter pour une part essentielle la presse quotidienne.

Le dernier trait que nous remarquons est la mention qui figure dans l'Ami du Peuple, après le sommaire, en milieu de page : "Hôtel de Ville". Cette mention d'origine nous semble différente de l'indication de la qualité du rédacteur qu'on trouve souvent ailleurs, par exemple dans Le Vieux Cordelier : "rédigé par Camille Desmoulins / Député à la Convention et doyen des Jacobins". "L'Hôtel de Ville" d'où écrit Marat est beaucoup plus proche, tout anachronisme mis à part, de l'actuel "de notre envoyé spécial à ...". L'envoyé spécial, en 1793, est un acteur, et la comparaison doit s'arrêter là. Il demeure tout de même un effet de présence de l'événement, de proximité entre le discours et son objet que la presse va tenter de développer de multiples façons comme on verra.

(1) voir infra.

La Place du Moniteur

Tout comme celle de la Révolution, la période du Consulat et de l'Empire est très importante pour un historien du droit de la presse, dans la mesure où, après l'explosion quantitative des titres des publications depuis 1789, les années qui suivent le 18 Brumaire voient la presse progressivement muselée.

Bonaparte, en effet, ne laisse pas le doute s'installer sur ses intentions à l'égard de la Presse. Pour commencer, par un arrêté du 17 Janvier 1800, il ne laisse subsister que 14 journaux à Paris (1), "considérant qu'une partie des journaux qui s'impriment dans le département de la Seine sont des instruments dans les mains des ennemis de la République" (art 1) et adresse un avertissement précis aux survivants : "seront supprimés sur le champ tous les journaux qui inséreront des articles contraires au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées"(art 5). Devenu empereur, sa sévérité s'accroît encore, ainsi qu'en témoignent ses lettres à Fouché ; il lui écrit, le 22 Avril 1805 : "Faites comprendre aux rédacteurs du Journal des Débats et du Publiciste que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne sont pas utiles, je les supprimerai avec tous autres, et n'en conserverai qu'un seul (...) que le temps de la Révolution est fini

(1)Ce sont : Le Moniteur Universel, le Journal des Débats et Décrets, Le Journal de Paris, le Bien informé, le Publiciste, l'Ami des Lois, la Clef du Cabinet, le Citoyen Français, la Gazette de France, le Journal des Hommes libres, le Journal du Soir, le Journal des Défenseurs de la Patrie, et la Décade Philosophique.

et qu'il n'y a plus en France qu'un parti (...) ; même chose les jours suivants ; le 24 avril, il poursuit : "Dites aux rédacteurs que, quoique éloigné, je lis les journaux ; que s'ils continuent sur ce ton, je solderai leur compte." et le 28 : "il est par trop bête d'avoir des journaux qui n'ont que l'inconvénient de la liberté de la presse sans en avoir les avantages ..." (1)

Le décret du 4 Février 1811 limite encore plus la liberté de la presse en ne laissant subsister que quatre journaux à Paris : Le Journal de l'Empire, le Moniteur, le Journal de Paris et la Gazette de France. Enfin, pour mettre un point final à cette politique, un décret du 18 Octobre 1811 confisque la propriété des journaux au profit de bons serviteurs de l'Empire. Rappelons en outre que, depuis le décret du 3 Août 1810, il ne restait plus qu'un seul journal par département.

Cette période n'offre cependant pour nous qu'un intérêt assez limité parce que la surveillance étroite des imprimés n'était guère favorable à une évolution des formes de la presse et interdisait à peu près toute invention importante. Il ne semble pas, d'ailleurs, que Napoléon, ou sa police, aient été sensibles à la forme des imprimés : la censure ou la suppression, ne visaient que des contenus alors que les périodes récentes d'intense surveillance de la presse que furent la guerre de 1914-18 et le gouvernement de Vichy visaient tout autant la taille des titres et des illustrations, par exemple, que la nature des informations.

De 1800 à 1814, - les 100 jours laissèrent une beaucoup plus grande liberté aux journaux - seuls les contenus important et, dans une large mesure, suivent

(1) Sur ce point, voir A. de Chambure, o.c. p. 38 à 40, et Jacques Godechot, Histoire Générale o.c.t.I. p. 550 à 555.

la forme que tendent alors à imposer le Moniteur et Le Journal de l'Empire. C'est pourquoi nous retenons le Moniteur dont l'organisation est pour nous capitale. Lorsque Panckoucke lance Le Moniteur, le mardi 24 Novembre 1789 (1), il ne vise certainement pas le monopole des compte-rendus de l'Assemblée et des informations officielles qui, plus tard, assureront sa stabilité, et sa fortune ; il s'agit pour lui de réaliser une opération financière fructueuse en adaptant pour le public français ce qui déjà existe outre-Manche, il "pense faire une chose agréable au public en lui proposant et en publiant le premier une gazette ou papier-nouvelles à la manière anglaise, qui paraîtra tous les jours" (2).

La première originalité du Moniteur est de paraître sur 3 colonnes et 4 pages de format 33 x 24 cm qui lui permettent d'être beaucoup plus précis et plus complet que ses concurrents. Il définit son contenu de

(1) Panckoucke publiait déjà La Gazette de France et le Mercure de France, les deux journaux les plus vénérables, lorsqu'il crée la Gazette Nationale ou le Moniteur Universel, Le Moniteur comme on l'appelle généralement. Près de 7 mois déjà avaient passé depuis la réunion des Etats Généraux (5 mai), et la curiosité du public pour les débats de l'Assemblée avait déjà trouvé une réponse dans la création du journal des Etats Généraux (1er juin) du Courrier Français (25 juin), du Journal des Débats et Décrets (29 août), sans parler de multiples "Lettres" dont la plus intéressante pour l'historien, la "Lettre" de Mirabeau "à ses commettants" avait, la première, défié la censure et conduit à sa disparition.

(2) L'imitation de l'Angleterre nous paraît aussi sensible dans le fait que Le Moniteur est imprimé en caractères Baskerville. Baskerville avait, depuis quelques décennies, supplanté le Caslon, à la faveur des éditions des auteurs classiques qu'il imprimait en in-4° avec de fortes marges, sur papier velin ; il s'inspirait d'une écriture alors à la mode dans l'Université. Beaumarchais l'avait rendu célèbre lorsqu'il avait racheté le matériel de Baskerville à la mort de ce dernier et imprimé, avec lui, à Kehl, sa fameuse édition des œuvres complètes de Voltaire.

manière assez vaste puisqu'il s'agit d'un journal d'"information" où il sera question de l'assemblée, de la politique intérieure et extérieure, des sciences et des arts, des annonces et avis quelconques ; mais les débats de l'Assemblée en feront l'objet essentiel, comme le marque bien la répartition assez stricte du contenu des pages : la "une" comporte un article politique, puis des "mélanges", des "variétés", ou la critique d'une pièce de théâtre. Vient ensuite le compte-rendu de l'Assemblée avec le sous-titre : "Bulletin de l'Assemblée Nationale", qui occupe la page 2 et une partie ou la totalité de la page 3. La dernière page est consacrée aux faits divers et nouveautés en tous genres (livres, spectacles, cours des monnaies, avis). (1) Après le 18 Brumaire, le Moniteur devint l'organe officiel du gouvernement consulaire (1^o Nivose an VIII/27 décembre 99) et fut, l'^{sovs}empire, l'instrument essentiel de propagande de Napoléon. (2) C'est sans

(1) Le Moniteur a été réimprimé pour la période de mai 89 à nov. 99 en 32 volumes par Léonard Gallois (1840-45). Cette réimpression est très abrégée (cf. Histoire Générale o.c.). Signalons aussi que les numéros du 5 mai au 23 Novembre 89 ont été écrits en 1797 par Thuau-Grandville pour faire une collection qui commence avec les Etats Généraux.

(2) Après la chute de l'Empire, Le Moniteur perd son caractère officiel (du 8 juillet 1815 au 1^o février 1816) au profit de la Gazette Officielle qui ne dure pas. Il se maintient ensuite avec une fortune diverse jusqu'à l'aube de ce siècle (1902). De cette longue histoire, nous ne pouvons retenir ici que ses tentatives, sous le second Empire, pour se rajeunir, en modifiant son prix en 1852, et surtout en créant, en 1864, le Petit Moniteur sur les traces du Petit Journal. Il est remplacé dans sa fonction officielle par la création, le 1er janvier 1869, du Journal Officiel, de Rouher; malgré les efforts de Dalloz pour retrouver son privilège après 1870, il perdait alors définitivement son rôle.

doute pour cela que, dès sa création, le Journal de l'Empire adopte le même format, le "grand format" d'alors (1) dont le succès paraît décisif lorsqu'en 1811, le Journal de Paris, qui vit encore, l'adopte à son tour, suivi, dans les années suivantes, par la plupart des journaux (2).

Le Début du XIXème siècle

Une génération encore et le journal, dont la composition et le format auront cessé d'être calqués sur ceux du livre, sera prêt à devenir ce que nous connaissons.

Pendant cette génération, l'événement le plus important pour nous est la loi du 15 Mars 1827 qui élève de 2 à 3 centimes le "droit de port" des journaux hors

(1) C'était l'in-folio d'alors. Faut-il rappeler que les dénominations in plano, in folio, in quarto, in-8, in-16, in-32 n'indiquent que le nombre de plis apportés à la feuille de départ, mais ne donnent aucune indication sur la taille de cette feuille et donc des formats réels ; il faut donc connaître la feuille d'impression (cf annexe pour les feuilles actuelles et les normes Afnor). Cependant pour la commodité, une sorte de code est reconnu qui se fonde sur la hauteur des pages des publications anciennes : in plano ou grand in folio : + de 50cm. In folio : + de 35,5cm. In-4° : + de 25,5cm. Grand in-8° : de 23 à 25cm. In-8° : de 20 à 22,5cm. In-12 : de 12 à 19,5cm. Les autres sont dits "nains".

(2) Le format ancien, plus petit, subsiste pendant la Restauration pour les périodiques, notamment après la loi de 1827 sur le timbre. Il nous semble qu'après cette date, l'adoption du grand format distingue clairement le quotidien du périodique. Notre collègue J.J Goblot confirme notre hypothèse en nous signalant que c'est en 1830 que Le Globe adopte ce format, lorsqu'il devient quotidien.

de leur département d'origine (1). Cette loi, dont l'effet immédiat est l'augmentation consécutive du tarif d'abonnement (de 72 à 80 francs), aura deux effets secondaires, décisifs pour l'histoire de la forme du journal. Le premier est l'augmentation du format, qui accorde aux annonces une place susceptible de compenser la charge nouvelle. La seconde est la place même de ces annonces dans la page du journal qui, pour subsister, fait appel, de façon grandissante jusqu'à nos jours, à la publicité.

On voit assez, dans les journaux contemporains, l'importance de la publicité dans l'organisation de la page (il n'entre pas dans le cadre de ce travail de considérer son importance économique) pour que nous relevions cette loi déterminante.

Il est évidemment impossible, en quelques pages, de faire plus que signaler quelques apparitions ou modifications essentielles parmi toutes celles qui marquent le XIXème siècle. L'évolution considérable du nombre de lecteurs et de journaux, la prolifération de journaux épisodiques qui paraissent en 48, l'importance des pamphlets et des journaux que leur contenu condamnait à une disparition rapide sous le second empire, ceux qui ne durèrent que le temps du printemps 71, la distinction,

(1) le droit de port était diminué de moitié à l'intérieur du département d'impression. Charles Ledré (Histoire Générale o.c. t II p. 89, note 2) signale quelques tentatives pour faire de la troisième colonne la place réservée aux annonces. De façon habituelle, ce sera la dernière page qui, jusqu'au début de ce siècle, contiendra les annonces, à l'image des divers avis que le Moniteur réservait à cette place.

jusqu'à la troisième République, des journaux "politiques" soumis au cautionnement, et des autres, ce qui modifiait radicalement leurs conditions d'existence, nous interdisent de faire plus que marquer les mutations ou les innovations dont les effets seront les plus durables.

Le premier point à relever est que le journal du XIX^{ème} siècle est fondamentalement lié à la vie parlementaire, au régime d'assemblée, qui autorise les "débats". Nous avons relevé l'importance quantitative énorme des publications que la Révolution avait fait naître. Pendant tout le siècle, la vie parlementaire demeure l'aliment indispensable du journalisme quotidien. C'est n'est qu'après la première guerre mondiale que le journal ouvrira largement ses colonnes à d'autres domaines (le sport par exemple) et que les multiples questions posées par l'évolution de la société, les conflits sans cesse renaissants d'un bout à l'autre du globe et la rapidité des transmissions, pourront modifier de fond en comble le contenu du journal et reléguer la vie "politique" dans une rubrique mêlée à d'autres, sauf en ces moments privilégiés que constituent les élections ou certains grands débats parlementaires. En revanche, tout le XIX^{ème} siècle est marqué, dans le journal, par la prépondérance de la vie politique, et l'évolution du nombre des lecteurs suit en somme la courbe du nombre des citoyens que l'activité politique (et boursière, c'est tout un) est susceptible de toucher. Très limitée sous la Monarchie de Juillet par le système censitaire, l'audience du journal s'étend à toute la Nation avec le suffrage universel. A cela s'ajoute évidemment la montée de l'instruction et l'urbanisation parallèle qui joignent leurs effets à l'évolution des droits civiques. Nous pensons ainsi être fondés à ne retenir de l'énorme masse de publications

de ce siècle que les seuls éléments suivants. Ces "éléments" n'ont pas la prétention de fournir une quelconque histoire de ces journaux, ni même d'ajouter des informations inédites aux travaux des historiens de la presse, il ne s'agit pour nous que d'attirer l'attention sur quelques phénomènes que les histoires de la presse laissent davantage inaperçus parce qu'ils sont plus étrangers à leur propos.

La Presse

A l'aube du règne de Louis Philippe, que le journalisme avait contribué fortement à établir, le titre de deux des grands journaux du moment, le Journal des Débats (politiques et littéraires) et Le Constitutionnel dit assez que ces publications ne s'adressent qu'à un public restreint d'hommes et de citoyens "actifs". Le 1er juillet 1836, pourtant, paraît un journal dont on a trop dit qu'il était le père du journalisme moderne pour ne pas le relever. La Presse, de Girardin, apportait deux innovations complémentaires : son prix, de moitié moindre que celui de ses concurrents (40 francs au lieu de 80) et le "feuilleton" qui apparaissait au rez de chaussée de la "une" (1). Faut-il

(1) Le "Feuilleton" est d'abord un terme de relieur, il désigne un petit cahier composé de 8 pages, le gros cahier ayant 16 pages dans la feuille in-douze. Dans la presse, le feuilleton fut créé par le Journal des Débats : il désigne alors un article, inséré en bas de la page où il était question de littérature et de théâtre, au moins théoriquement car en fait il y était question un peu de tout. On sait que le Journal des Débats, dont le titre déplaisait à Napoléon parce qu'il rappelait les souvenirs...

croire, comme on l'a dit, qu'en inventant le feuilleton, Girardin cherchait à attirer un public féminin ? Le succès de cette formule, qui conduisit pour la première fois à équiper le journal d'une imprimerie particulière, fut tel que désormais un journal ne put se dispenser d'en publier, d'abord un seul, puis deux, souvent, qui évidemment ne s'achevaient pas en même temps, l'un étant plus "populaire", et l'autre plus sérieux. Le feuilleton va désormais connaître plus d'un demi-siècle de gloire, après quoi il va évoluer considérablement dans sa présentation avant de disparaître quasiment totalement de la presse d'information (1). Le feuilleton va, en effet, quitter la "une" lorsque le journal aura dépassé 4 pages vers la fin du siècle, puis basculer de sa position horizontale en bas de page à une position verticale sur toute la hauteur de la page, et c'est dans cette position qu'il tendra à être progressivement illustré, dans les journaux "populaires" ; ces illustrations seront peu à peu menacées par l'apparition d'une nouvelle forme, la bande dessinée, qui supplantera peu à peu ce qui restait du feuilleton . Mais nous n'en sommes pas encore là, et La Presse ne connaît que la forme "canonique" du feuilleton; la page est toute emplie de ses trois colonnes massives, séparées par des colom-

... de la Révolution, devient Journal de l'Empire avant de retrouver son premier nom. C'est à ce journal, et sous ses deux noms, que revient la paternité de l'usage du feuilleton, séparé par un filet du reste de la page, mais la gloire revient à Girardin d'avoir utilisé cet emplacement pour lui donner, avec la publication de romans découpés en épisodes journaliers, la célébrité qu'on connaît.

(1) Il existe encore occasionnellement, comme le prouve l'exemple du Monde, qui, depuis quelques années, en publie un pendant l'été.

belles et traversée dans sa largeur par un filet horizontal qui isole le feuilleton, imprimé dans un corps plus petit.

Il nous semble que l'invention de Girardin ne saurait se résoudre à l'insertion, dans le journal, d'un type de discours dont le contenu était susceptible d'une plus vaste audience. L'originalité du feuilleton, c'est qu'il trouve le lendemain une suite, alors que le journal, lui, ne sait que recommencer. Et c'est là sans doute que se situe l'intuition de Girardin. Le journal, dans ses débuts, nous l'avons vu, marquait par une pagination continue sa volonté d'échapper à la discontinuité des numéros ou des livraisons ; on n'envisageait pas davantage qu'un journal puisse être acheté au numéro : l'abonnement était la seule forme d'achat et de diffusion du journal. Avec La Presse, qu'on peut considérer comme le prototype de cette nouvelle forme de journal, se développe l'achat au numéro, toujours incertain. Et, c'est précisément pour lutter contre les aléas de cette vente au numéro, contre la discontinuité de l'achat, que le feuilleton intervient. Sa succession dans le temps, d'un numéro au suivant, est le signe même de la discontinuité essentielle du journal. Comme nous le signalons au début de ce travail, le journal recommence sans cesse, mais s'il reproduit sans cesse le modèle dont chaque exemplaire est à la fois la norme et son application, la lecture du journal est, de son côté aussi, toujours un commencement, ou un recommencement. Le feuilleton utilise cette discontinuité en même temps qu'il la combat ; on le voit au fait que le récit romanesque s'y transforme, subit une modification de sa structure (1) : le découpage en épisodes le

(1) Voir Mouillaud o.c. p. 203.

prouve. C'est pourquoi le feuilleton constitue un genre particulier, "à part" dans le journal. Il arrive qu'on édite sous forme de livre la somme de certains éditoriaux, ou de certaines chroniques : le lecteur peut y trouver des signes de continuité (ou de rupture) dans la pensée de l'éditorialiste ou du chroniqueur ; mais, en aucun cas, l'éditorial, la chronique ou le billet par exemple, qui chacun constituent des "genres" spécifiques, et qui usent de façon variable de la continuité du scripteur, ne sont, autant que le feuilleton, l'insigne de la discontinuité du journal et de l'effort du même journal pour l'annuler. On aurait pu penser, il y a quelques années, que l'abandon, par F. Mauriac, de son fameux "bloc-notes", allait faire perdre à L'Express un grand nombre de ses lecteurs, il n'en a rien été ; au XIXème siècle, en revanche, c'est au feuilleton que le lecteur est fidèle, et le journaliste le sait bien qui renonce à publier l'Histoire du Consulat et de l'Empire, de Monsieur Thiers, au profit du prochain romain d'Eugène Sue.

Février 1848 et le 2 Décembre

Une des premières mesures du gouvernement provisoire avait été d'instaurer la liberté de la presse en supprimant à la fois le cautionnement et le timbre (1). Un nombre considérable de journaux

(1) Sur la presse de la Deuxième République, voir Pierre Guiral, Histoire Générale, o.c., t.II, p.207 à 249.

surgit alors, d'autant plus que le journal apparaît aux hommes politiques du moment comme un moyen indispensable pour se faire entendre. Si le nombre de ces publications, la soudaineté de leur apparition - et souvent de leur disparition - n'est pas sans rappeler la période de 1789 à 1793, il y a pourtant des différences importantes : la plus sensible est que dans ce débat général, chacun a son journal ; non seulement les divers courants qui se déterminent autour de choix politiques plus ou moins véhéments mais aussi tous ceux ou celles qui espèrent avoir enfin droit à la parole comme cette Voix des femmes d'Eugénie Niboyet qui portait en sous-titre : "organe des intérêts de toutes" . Cette presse, tout à fait remarquable par la profusion d'idées plus ou moins nouvelles qui s'y expriment ou s'y développent, souvent avec humour (1), a pourtant fort peu duré, elle disparut dans les mois qui suivirent l'élection de l'Assemblée Nationale, à de rares exceptions près

(1) Signalons à ce sujet le Pamphlet où Paul Féval signait "un ouvrier sans ouvrage", la Chronique de Paris de Villemessant, La Revue Comique, Le Lampion, L'aimable Faubourien qui portait en sous-titre "Journal de la canaille" et se vendait à la criée avec le slogan "vendu par la crapule et acheté par les honnêtes gens" ; il avait pour devise les vers suivants d'H. Moreau :

"le peuple qui, sur l'or jonché devant ses pas
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se baissait pas".
On y trouve aussi, plein d'utiles renseignements, le Croque-mort de la presse, qui se chargeait de la nécrologie de tout ce qui, en matière de journal, disparaissait, ressuscitait ou se métamorphosait jusqu'à l'élection du président au mois de Décembre.

comme Le Pays ou le Dix Décembre, bonapartistes à tous crins. Il faut dire qu'à peine installée, la République s'empressait de limiter à nouveau la liberté de la presse, par exemple par la loi du 11 août 1848 qui rétablissait le cautionnement et provoquait des disparitions sensibles comme celle du Peuple Constituant de Laménais. L'arrivée au pouvoir du prince-président avec une écrasante majorité lui donnait ensuite les moyens de limiter encore davantage le droit de la Presse en attendant le coup d'Etat.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1852, la police et la troupe s'emparaient des principales imprimeries, privant ainsi la presse des moyens de réagir. La République, l'Avènement du Peuple, La Révolution, le National se trouvaient mis sous scellés tandis que d'autres (1) se suspendaient eux-mêmes en attendant que la situation soit plus claire. Ainsi commençait une époque où les règles imposées par des lois vigoureusement répressives (2)

(1) Ce sont : Le Corsaire, Le Messager, Le Siècle, Le Charivari, l'Union, l'Assemblée Nationale, l'Opinion Publique, l'Ordre. Dans le même temps le Constitutionnel et La Patrie devenaient des journaux officieux.

(2) Les mesures essentielles du dispositif sont :

- l'autorisation préalable,
- le cautionnement, extrêmement élevé : il est de 50 000 F pour les départements de la Seine, Seine et Marne, Seine et Oise et Rhône. De 25 000 F pour les villes de plus de 50000 habitants. De 15 000 F ailleurs.
- le timbre d'un montant de 6 centimes par feuille de 72 cm². Le timbre avait un autre effet : apposé postérieurement à l'impression, il obligeait au tirage feuille par feuille et interdisait le tirage "continu" qui assurait à la presse anglo-saxonne de la même époque une forte avance technologique.

restreignaient considérablement les possibilités de la presse politique, à moins de subterfuges sans cesse renouvelés (1).

Le premier effet de cette politique est, tout comme un demi-siècle plus tôt, de faire diminuer considérablement le nombre des journaux : en 1853, il ne reste plus que 14 quotidiens à Paris (2).

Et pourtant, malgré toutes les embûches qui attendent la vie d'un journal, le nombre des publications va recommencer à croître sans cesse, et sans attendre une libéralisation qui n'apparaîtra qu'en 1868. (3)

(1) Un des plus efficaces reposait sur l'utilisation de titres non politiques. Ainsi Rigault déposait au ministère des titres anodins ou scientifiques comme La Nature, La Science pour tous, ou le Géographe dont on jugera par l'extrait suivant : le premier numéro du Géographe s'ouvrait ainsi : "Chers lecteurs, nous allons, si vous le voulez bien, commencer par des études sur l'histoire naturelle ; voyons d'abord : l'Aigle, qu'on a, par erreur, qualifié "le roi des oiseaux".

"l'aigle est un animal de proie, pillard, voleur, lâche et féroce (...) il ne recule devant aucune cruauté pour satisfaire son insatiable appétit.

"Peut-être, après tout, les naturalistes ont-ils raison de lui appliquer le titre de "roi", la plupart des souverains ayant, à l'instar de l'aigle, l'habitude de se nourrir du sang de leurs sujets comme du bien que ceux-ci ont péniblement amassé". (cité par A. de Chambure o.c. p.78)

(2) Ce sont : Le Journal des Débats, La Presse, Le Siècle, Le Constitutionnel, Le Pays, La Patrie, L'Assemblée Nationale, La Gazette de France, l'Union, l'Univers, l'Estafette, le Journal des Faits, le Charivari, le Moniteur.

(3) Il y a environ 500 journaux en 1860, et 900 en 1869.

Curieusement, la surveillance étroite dont les journaux politiques font l'objet va permettre l'éclosion d'une presse non politique dont l'influence sera considérable parce que c'est elle qui, après le coup d'envoi donné par Girardin 20 ans plus tôt, va transformer le journalisme en industrie et accroître prodigieusement les tirages, et les bénéfices (1). Dans le même temps, la forme du journal se diversifie.

Petits et Grands formats

Il conviendrait de faire une place particulière aux feuilles de bourse, de finance qui se mettent à proliférer dans les années quarante et plus encore sous le second Empire. Les conditions imposées à la presse d'opinion sont telles en effet que beaucoup de journalistes, rejetés de la presse politique, cherchent au moins une compensation dans ces publications qui peuvent voir le jour sans le financement exorbitant qu'impose le cautionnement. Pendant une génération au moins, existe, parallèlement à la seule presse qui nous occupe, toute une presse d'apparence spécialisée qui échappe plus facilement au contrôle ministériel et policier, mais n'en est pas pour autant sans importance si on veut bien considérer, qu'à cette époque du capitalisme naissant et des premiers grands investissements, "la politique se fait à la corbeille".

(1) Sur les journaux non politiques, voir Pierre Guiral, Histoire Générale, o.c., t.II, p.283 à 313.

Les historiens de la presse signalent aussi que c'est vers le second Empire que les tirages des journaux commencent à se concentrer, alors que la concentration des titres ne commencera vraiment qu'au début du siècle suivant. La presse populaire, en tout cas, se porte bien, si on en juge par ses tirages : fin 1866, Le Petit Journal tire à 240 000, le Journal Illustré à 105 000, La petite Presse quotidienne à 86 000, Le Passe-Temps à 40 000 etc... C'est le plus important de ceux là qui nous retient. Le Petit Journal naît en 1864. Comme son nom l'indique, il est "petit" : 44 x 30 cm. Le Petit Journal n'a pas inventé ce format qui existait déjà, mais son succès le rend populaire et il suscite la création de nombreux autres journaux qui vont paraître sous ce format, ou publier, à côté de leur grand format, un autre journal qui aura le même nom, précédé de l'adjectif "petit". Le second trait du Petit Journal, en effet, est son prix (1 sou) qui en fait le premier journal vraiment populaire (1), et qui, pour cette seconde raison, va susciter une vive concurrence.

Ce fut le premier journal de grande diffusion. Son tirage se maintient autour de 200 000 jusqu'aux débuts de la IIIe République, et augmente alors pour atteindre 523 000 en 1878 et 825 000 en 1888.

(1) En fait le premier journal à 1 sou fut La Liberté de Lepoittevin Saint Alme et Auguste Victor. Mais ce journal, né en 1848, n'a pas eu l'audience populaire que son prix autorisait. Ce rôle revient au Petit Journal.

Indiscutablement, le développement de ce journal marque un tournant dans l'histoire de la presse ; les effets conjugués de l'urbanisation croissante et de l'instruction fournissent désormais un public important aux entreprises de presse ; d'autre part, ce public, beaucoup plus divers que la frange cultivée de la première moitié du siècle attendra du journal d'autres informations, comme en témoigne le développement du fait divers dans le Petit Journal. La forme du Petit Journal, sa présentation, est, elle aussi, intéressante : il a 4 colonnes au lieu des trois colonnes des grands journaux du début du siècle, ce qui lui fournit un espace publicitaire plus important ; la distribution des pages, en revanche, est plus banale : à la "une", un article unique sur les 4 colonnes, généralement signé d'un pseudonyme collectif (Thomas Grimm) ; il s'agit là d'un commentaire politique relativement simple, d'une chronique ou de l'analyse (en fait une sorte de vulgarisation très réductrice) d'un phénomène naturel ou d'une découverte scientifique. Tout comme Le Figaro, à la même date, consacre la "une" à la chronique parisienne, le Petit Journal satisfait les goûts d'un public plus populaire par ces nouvelles souvent simplistes ou même par un fait divers lorsqu'il semble particulièrement important (1). La deuxième page est consacrée aux informations générales. La troisième page contient les faits divers et les variétés, et la dernière page, classiquement, est réservée à la publicité.

(1) Le numéro du 24 Septembre 69 par exemple, consacre 4 colonnes de la "une" à l'affaire Troppmann. cf. Histoire générale, t.II, planche 21.

La seconde moitié du siècle voit ainsi co-exister deux formats différents, dotés d'un nombre de colonnes différent également selon le format, qui d'ailleurs ne demeure pas toujours le même.

Le petit format, vers le milieu du second Empire, est d'environ 32 X 50 cm, et comporte 3 colonnes. Le grand format correspondant est de 43 X 62 cm et comporte 5 colonnes d'une justification plus étroite (17 cicéros au lieu de 21,5). Le grand format utilise une variété de corps plus étendue (de 7 à 12) alors que le petit format se cantonne dans une gamme plus étroite (7 à 9). En revanche, le filet entre les colonnes est beaucoup plus large dans le petit format (12 points) que dans le grand (6 points).

Au début de la III^{ème} République, les formats ont légèrement changé : le petit format est un peu moins haut, à l'image du Petit Journal et mesure en moyenne 30 X 43 cm contre 43 X 60 cm pour les grands journaux (1) qui passent à 6 colonnes. Ce nombre de 6 colonnes paraît correspondre à un équilibre naturel qui va durer jusque vers 1925 pour tous les journaux de ce format. Les caractères aussi s'allongent et passent à un éventail qui s'étend du corps 6 au corps 12 pour le grand format alors que le petit format conserve l'écart limité des corps 7 à 9. Pour le reste, les deux types de journaux sont à peu près identiques : même nombre de pages - 4 -, même largeur des colonnes - 14 cicéros pour le grand format, 14,5 pour le petit -, même taille des filets : 9 points. Cette coexistence des deux formats ne dure pourtant pas très longtemps :

(1) cf. supra l'explication du format ; ces "petits" journaux sont l'ancêtre du tabloïd actuel.

sous l'impulsion du Petit Journal qui innove encore en 1886 et passe à 5 colonnes, les journaux du petit format tendent à accroître leur colonnage et finissent vers 1894 par adopter le grand format qui subsiste seul.

Au début de ce siècle donc, il n'y a plus qu'un seul format, qui se différencie peu à l'oeil des formats actuels : le journal mesure alors 43 x 60cm mais il est passé à 6 pages au lieu des 4 pages qui existaient jusqu'ici. Il comporte 6 colonnes de 14 cicéros et conserve les autres caractéristiques acquises vers la fin du XIXème siècle : caractères variables du corps 6 au corps 12, filet de 9 points qui délimite vigoureusement les colonnes. C'est là une forme de journal assez stable qui, sauf pour la taille des caractères, nous semble encore comporter un équilibre sensible dont témoignent à l'heure actuelle certains grands journaux étrangers qui ont continué à paraître sur 6 colonnes comme le Frankfurter Allgemeine. Nous ne pouvons évidemment décrire les multiples variantes de cette forme générale (1), puisque ce sont les tendances majeures qui nous retiennent ici. D'autres aspects de la présentation du journal méritent pourtant d'être relevés. Il n'y a pas encore d'illustrations, sauf certains dessins au trait (2).

(1) Le Temps et Le Gaulois, par exemple, sont plus grands Le Gaulois mesure 45 x 70 cm alors que le Petit Journal ne mesure que 45 x 57 cm. Il est passé à 6 pages le 1er janvier 1900.

(2) R. Manevy (o.c.) en fournit un très bon exemple dans la reproduction qu'il donne du Matin du 23.01.1903 où figurent sous le titre "Mort de la reine Victoria", deux dessins au trait qui représentent les nouveaux souverains.

Il n'y a pas non plus de gros "titres", sauf pour un événement tout à fait exceptionnel. Il n'y a pas, enfin, de renvoi de la suite d'un article de la une en page intérieure, sauf pour le "cheval", l'article du bas de la dernière colonne de la "une" qui se poursuit en haut de la première colonne de la page deux, puis un peu plus tard, pour l'article du bas de la page deux qui se poursuit en haut de la page trois. Tout, dans la présentation de ce journal, indique qu'il est fait pour être lu et qu'on ne prête aucune attention à ce qui pourrait permettre de développer une perception plus "visuelle" de la page. Il y faudra quelques modifications essentielles qui n'apparaîtront qu'un peu plus tard.

La composition du journal doit aussi être retenue. Il existe en effet une hiérarchie des caractères qui ne correspond pas du tout, comme maintenant, au désir du maquettiste d'équilibrer la page tout en appelant l'attention sur telle ou telle de ses parties, mais à la volonté d'accentuer l'identité de l'article, d'accuser la différence des contenus. Ainsi, par exemple, de façon usuelle, les articles signés sont composés en 10 ou 9 romain, les informations courantes en 8, les renseignements utiles en 7, les spectacles en 6. On voit donc que, dans l'ensemble, les caractères sont supérieurs d'un ou de deux points à ce qui se pratique actuellement. (1). Il convient aussi de remarquer que les articles sont composés en entier dans le même corps. Il n'y a pas de variation de corps

(1) La diminution de la taille des caractères a été pour l'essentiel provoquée par les restrictions de papier causées par la seconde guerre mondiale. Le retour à un approvisionnement régulier n'a pas affecté l'habitude, contractée alors, d'utiliser des caractères plus petits.

à l'intérieur du même article comme nous en avons actuellement l'habitude ; de nos jours en effet, il est tout à fait usuel qu'un article comporte un chapeau, composé en 10, suivi du corps de l'article, composé en 6. Cette homogénéité des caractères est, là encore, le signe d'une faible attention apportée aux propriétés purement visuelles des caractères et de la page. De la même façon, on constate que les caractères gras comme la dorique sont rares et que ce n'est pas seulement le corps, mais aussi la graisse des caractères qui varie peu.

Le dernier élément constitutif de la variété du journal et des artifices de sa présentation est l'ensemble formé par les titres, sous-titres et intertitres. Les titres y sont rares et, jusqu'à ce que le Matin, en 1897, apporte d'importantes modifications à la mise en page, ils sont justifiés à la colonne, sauf pour les journaux à 5 centimes (appelés les journaux à un sou) où on trouve des titres bandeaux sur toute la largeur de la une pour un événement particulier. Il nous semble, comme nous le verrons plus loin, que ces journaux populaires avaient, grâce à ces titres bandeaux, "inventé" la composition "visuelle" qui se développera plus tard. Mais, autour de 1900, on ne paraît pas s'être aperçu de la profonde modification que ces titres apportaient. Les titres bandeaux (1) se sont d'abord développés dans les journaux du soir dont la vente est plus aléatoire et qui, pour cette raison, tentent par plus de moyens d'attirer le lecteur.

(1) Voir Pierre Albert, Histoire Générale, o.c., t.III, p. 279, qui cite Paris-Midi, fondé par Maurice de Waleffe le 7 Février 1911 ; ce journal qui paraissait à 12 h annonçait 2 ou 3 événements à la une. cf. annexe, infra, les premières pages de l'Intransigeant, Paris-Midi, la Patrie, la Presse.

C'est Le Matin qui, un des premiers, va modifier cette disposition en insérant un plus grand nombre de titres, en les justifiant sur deux ou trois colonnes qui constituaient ainsi des masses rectangulaires. De plus, et bien que Le Matin respectât la justification traditionnelle, il fit prendre l'habitude de rompre la grille, verticale, des 6 colonnes, par l'introduction de filets horizontaux qui détachaient les articles les uns des autres, alors qu'on n'utilisait jusque là le filet horizontal que pour séparer le rez de chaussée, consacré au feuilleton, du reste de la page. Comme nous le verrons un peu plus loin, l'espace de l'article était né, et, avec lui, la possibilité de produire un journal tout à fait différent. Signalons enfin que, jusqu'à ce que la variation des surfaces typographiques par le lecteur, et l'événement du jour marqué par l'utilisation de variables visuelles, c'est l'emplacement qui constitue le repère le plus sûr. C'est pourquoi ces emplacements étaient absolument fixes, comme celui de la chronique à la première colonne de la une, sauf lorsque le journal publiait à cet emplacement l'article d'un leader politique : la chronique prenait alors place à la 6ème colonne, à cheval sur la une et la deux (1).

(1) Voir en annexe des exemples de ces différentes formes.

Modifications de la matière journalistique

Il paraîtra encore plus aventureux d'esquisser des points de repère dans l'histoire contemporaine du journal. On pourrait peut-être dire que cette histoire se confond avec celle de la croissance des différenciations apportées dans les unités dont se compose le journal. Ces différenciations ne sont pas nées avec notre siècle, car ce que nous venons de voir n'est pas autre chose que l'apparition progressive de différenciations de plus en plus marquées. Mais elles s'accélérent et s'exacerbent dès lors que les colonnes cessent de fournir à la "matière" du journal un carcan infranchissable et que les progrès techniques permettent le bouleversement de la page, en particulier avec le développement des illustrations. Dans le même temps, et sans doute sous l'effet des changements profonds qu'entraîne la première guerre mondiale, le journal ouvre ses colonnes à des informations toutes nouvelles pour lui : progressivement, tout devient matière à figurer dans la presse, ce qui conduit cette presse à organiser dans ses pages la distribution d'une matière de plus en plus importante. Que le journal, ensuite, ait 10, 36 ou 42 pages devient secondaire, du moins pour notre objet : ce qui nous importe est l'apparition des principes de classification et de répartition d'une matière dont la quantité ne cesse de progresser.

Le rôle du journaliste, du même coup, s'est fondamentalement modifié. Au début de ce siècle encore,

le journaliste a pour fonction essentielle de faire des commentaires ; on achète le journal non seulement pour savoir ce qui s'est passé la veille, mais aussi et surtout pour connaître les appréciations de tel ou tel journaliste, écrivain ou homme politique attaché au journal. On attend du journaliste qu'il porte des jugements, ce dont il ne se prive guère, il suffit de lire une page de Clémenceau dans son Homme Enchaîné pour s'en persuader. Même lorsque la page du journal est composée de "faits divers" comme c'est de plus en plus le cas dans la presse populaire, le journaliste qui les rapporte se comporte d'abord en moraliste, ou en polémiste ; bref on attend de lui qu'il juge, tout autant, sinon plus qu'il n'informe. C'est bien pour cela que le journaliste tend, en ce début de siècle, à devenir une figure mythique dont la littérature populaire va dessiner les traits.

Il existe bien au XIXème siècle des figures mythiques du journaliste, mais elles revêtent des formes différentes : sous la Monarchie de Juillet, la Comédie Humaine en offre comme un premier catalogue ; dans les années quarante et sous le second Empire, on voit éclore de multiples caricatures de journalistes, en particulier de feuilletonistes à la mode (vêtu d'une cape, pourvu d'un cigare et armé d'une canne) qui indiquent qu'on se trouve en présence d'un type populaire, lié à la vogue récente des romans-feuilletons ; par la suite, les figures les plus vives de journaliste nous semblent surtout de deux sortes : celle du directeur de journal - ou de périodique- qui frappe par la vigueur de sa personnalité, tel Buloz à la Revue des Deux Mondes, Villemessant au Figaro, ou, un peu plus tard, Arthur Meyer au Gaulois ; l'autre type est fourni par les journalistes assez vivement engagés dans le combat républicain pour encourir la

prison ou l'exil et dont Rochefort offre le plus spectaculaire exemple. La nouvelle figure mythique qui apparaît à l'aube du XXème siècle est beaucoup moins liée à la vivacité de la plume ou à la vigueur de l'opinion, et les directeurs ne fascinent plus parce que, trop généralement, ce ne sont plus eux qui "font" le journal ; en revanche, le public est attiré par les journalistes capables d'apporter une information inédite au terme de ce qui est perçu comme un exploit, à l'image de Georges de Labruyère qui raconte dans l'Eclair comment il a fait passer la frontière à Padlewski, recherché par toutes les polices pour avoir assassiné le Général Séliverstoff.

La mode n'est pas encore totalement passée de ces duels où s'affrontaient naguère les journalistes entre eux et ceux où ils répondaient aux armes des particuliers victimes de quelque écho féroce. L'assassinat de Calmette, un demi-siècle après celui de Victor Noir, témoigne de l'importance que les milieux politiques accordent encore à ces campagnes dont ils estiment faire les frais (1). Il est vrai que l'affaire Dreyfus précédait de peu le début de ce siècle (2).

(1) Calmette, directeur du Figaro, fut abattu en mars 1914 par Mme Caillaux qui prétendait ainsi stopper une campagne qui menaçait la carrière de son mari. Rappelons que Caillaux avait contribué à refaire l'unité du parti radical, avait défendu l'impôt sur le revenu, et avait renversé le cabinet Barthou en décembre 1912.

(2) Dreyfus, en effet, fut condamné en décembre 1894 et ce n'est qu'en Janvier 1898 que Zola, dans l'Aurore, ouvrit la "campagne" de la façon qu'on connaît. Dreyfus fut gracié en septembre 1899, après 21 mois de guerre journalistique incessante. (Il ne fut réhabilité qu'en 1906).

Cette affaire, pour ce qui nous intéresse, marque le premier mouvement d'opinion de très grande ampleur directement lié à la presse ; que, dans cette "affaire", on ait découvert à quel point la presse était l'instrument de groupes rivaux ne peut plus être mis en doute (1) ; il reste précisément que la presse intervenait là d'une manière décisive dans la constitution de l'"opinion".

Cette période est aussi celle où l'historien découvre avec le plus de précisions, souvent ahurissantes, à quel point les pots de vin et les gratifications de tous ordres marquaient la complaisance des journalistes. Ainsi, par exemple, ce dont nos grands-parents gardaient la mémoire - et souvent quelques titres inutiles - sous le nom d'"emprunt russe" a-t-il été très largement le fait d'une manipulation du public, liée à la générosité de la diplomatie tsariste et à la complaisance correspondante de journalistes importants (2). Mais ce comportement n'a pu marquer l'esprit des journalistes des générations suivantes (3) que pour autant que le public attendait du journal autre chose

(1) Voir P. Boussel, L'affaire Dreyfus et la presse, Paris, 1960. P. Miquel, L'Affaire Dreyfus, Que sais-je?, P.U.F., 1959. M. Paléologue, Histoire de l'affaire Dreyfus, Paris, 1955. G. Sorel, La révolution dreyfusienne, Paris, 1909. M. Thomas, L'affaire sans Dreyfus, Paris, 1961.

(2) Voir Pierre Albert, Histoire Générale, o.c. t.III. p. 258 à 275.

(3) Le statut que les journalistes résistants tenteront d'imposer à la presse après la Libération se comprend par leur volonté d'écarter absolument les possibilités des puissances financières de faire main basse sur la presse et l'opinion de leurs lecteurs, comme l'histoire récente l'avait montré.

qu'un "écho". Bel-Ami appartenait à une génération déjà disparue (1)

La modification du rôle de journaliste est assez sensible pour qu'on en trouve des traces chez les journalistes eux-mêmes. Nous en avons trouvé de nombreuses expressions à l'occasion de modifications de la mise en page par exemple, qui vont de l'affirmation nette des bienfaits du progrès, dans Le Matin par exemple, ou à la naissance d'Excelsior, jusqu'au regret à peine voilé de ce que les choses aient changé comme en témoignent les lignes suivantes d'A. de Chambure :

"Pendant une notable partie du siècle dernier, la presse a été incontestablement maîtresse de l'opinion publique ; les journaux étaient alors des tribunes où les écrivains d'élite attaquaient ou défendaient des idées ; ils faisaient oeuvre d'éducateurs. Au carrefour du XIXe et du XXe siècle, une tendance nouvelle apparaît, la presse évolue : d'éducateurs, les journaux deviennent informateurs.

Peu ou plus d'articles de pure doctrine : c'est à peine si, en des articles généralement brefs, ou dans un simple éditorial, on apprécie l'événement politique du jour ; mais des faits, une grande quantité de faits, des dépêches succédant aux dépêches.

(...) Ah! que nous sommes loin des journaux-drapeaux, des journaux-tribunes où le lecteur était moins préoccupé de trouver des nouvelles que des arguments pour reconforter ses convictions " (2).

(1) Maupassant, dans le roman qui porte ce titre, représente un échetier qui fait fortune dans le journalisme. Mais cette représentation, qui illustre le journalisme mondain du siècle achevé n'offre le portrait que d'une réussite individuelle : Bel-Ami réussit grâce au journal où les héros balzaciens perdaient leurs illusions. En aucune façon, le roman de Maupassant n'indique une quelconque emprise du journal sur l'opinion : il n'indique que les modes d'un groupe social restreint.

(2) A. de Chambure, o.c., p.551. Voir documents reproduits en annexe.

Nous ne pouvons décider ici de la signification de la représentation largement mythique du journaliste reporter, il y faudrait une très longue étude qui commencerait sans doute par des "héros" du journalisme américain qui n'avaient pas peu contribué à orner l'histoire de la colonisation (1). Ce type de journaliste, héros de l'information qu'il allait quérir dans les lieux les plus lointains - et les plus dangereux (2) - va fleurir au premier quart de ce siècle dans l'imagination populaire. Cette image fournit l'antidote d'un journal dont on doute (ces héros populaires sont d'une intégrité à toute épreuve) mais ils ont surtout un trait assez neuf : c'est moins par la qualité de leur plume que par la nouveauté des informations qu'ils rapportent qu'ils se rendent célèbres. L'imagerie populaire célèbre ainsi le "scoop", l'information exclusive de grande importance, au moment où les agences, tendant leurs fils d'un bout à l'autre du globe, vont modifier la nature de l'information. Ainsi,

(1) Le "reporter" est sans doute né pendant la guerre de Sécession. Mais les figures les plus importantes voient le jour avec les expéditions coloniales. Ainsi, par exemple, Stanley, journaliste, chef d'expédition, diplomate, administrateur, qui, devenu journaliste après 1866, couvre le corps expéditionnaire anglais en Abyssinie pour le New-York Herald (1867-68), puis atteint le lac Tanganika en recherchant Livingstone (1871), explore le Haut-Nil (1875-76), descend le Congo jusqu'à l'estuaire (1877), préparant ainsi la colonisation du Congo, puis, dix ans plus tard (exploration des lacs Albert et Edouard) celle de l'Afrique orientale anglaise. Le premier journal qui ait commandité ses expéditions, le New-York Herald de Gordon Bennet s'était taillé outre-Atlantique une forte réputation avec de tels reportages, et prenait une avance d'environ un demi-siècle sur les procédés des journaux français.

(2) cf. Rouletabille au beau milieu de la guerre des Balkans (le Château Noir, Les étranges noces de Rouletabille). La génération qui suit celle de Gaston Leroux n'offrira plus de journalistes qu'aux romans d'espionnage et aux bandes dessinées ; mais leurs héros n'ont plus guère de rapport au journal qui les emploie.

Le Matin, au début du siècle, orne-t-il ses "oreilles" de fils télégraphiques et brandit sous son titre, sur toute la largeur de la page, l'indication suivante : "seul journal français recevant par fils spéciaux les dernières nouvelles du monde entier" (1).

Le déclin de la presse d'opinion, si on peut user d'un terme aussi ambigu, commence au moment où les progrès techniques ont abandonné le stade du laboratoire pour une utilisation "industrielle". Et ce ne saurait être un hasard si la première guerre mondiale marque le passage d'une presse centrée sur l'opinion d'hommes influents, à la presse de plus en plus ouverte au spectacle du monde (2). Sa forme ne pouvait que s'en trouver profondément modifiée.

(1) Cette phrase est insérée sous le titre entre deux filets horizontaux précédés de la mention : "derniers télégrammes de la nuit".

(2) La célébrité des journalistes-reporters commence avec quelques performances qui vont faire du grand reportage un genre privilégié après 1918. Parmi les exploits les plus populaires des reporters d'avant la "grande guerre", nous relevons le match entre Henri Turot du Journal contre Gaston Steigler du Matin : il s'agissait de faire le tour du monde le plus rapide ; Steigler l'avait largement emporté. Mais il y avait d'autres formes d'exploit ; ainsi Gaston Leroux était parti, pour le compte du Matin, à la rencontre de l'expédition polaire Nordenskjöld. Toujours pour le compte du Matin, en octobre 1902, un reporter se jette à l'eau pour savoir si les chiens adjoints à la brigade fluviale servaient à quelque chose : les chiens aboient mais restent sur la berge et la brigade est supprimée etc...

L'entre deux guerres

Si, en 1914, à l'exception des récents journaux qui se consacrent à l'illustration photographique comme l'Excelsior, le journal n'est pas fortement différent de ce qu'il était en 1900, la période qui conduit à la seconde guerre mondiale montre une différence de présentation croissante entre deux catégories de journaux.

Les journaux d'opinion qui subsistent encore (de l'Oeuvre au Temps), ainsi qu'un certain nombre de journaux reconnaissables à la nature de leur papier (1), demeurent largement fidèles à la mise en page antérieure où la grille des colonnes continue à fixer le cadre du texte qui se trouve ainsi toujours découpé en lanières verticales régulières. En revanche, les journaux populaires (Le Petit Parisien, et Paris-Soir surtout) cherchent sans cesse à améliorer leur page, tentent de nouvelles maquettes et font un effort tout particulier d'illustration. On trouve ainsi à la une de fréquentes caricatures au milieu du rez de chaussée mais surtout on voit apparaître des photographies qui tendent à illustrer les principaux événements du jour : c'est la

(1) La qualité des papiers utilisés par la presse couvrait un éventail beaucoup plus large qu'aujourd'hui où les quotidiens ont tous, à peu près, le même type de papier, qui s'oppose au papier "couché" des magazines.

fonction de ces illustrations qui va changer. Si on se reporte aux dessins en couleur que le Petit Journal Illustré offrait une génération plus tôt à ses lecteurs, on découvre que les scènes d'actualité y étaient traitées en compositions assez stéréotypées, avec une grande attention au décor qui, par exemple, associait au spectacle de la dégradation de Dreyfus la représentation de la cour des Invalides, du dôme du Panthéon, et des tours de Notre-Dame. Quand la photographie s'est introduite dans la presse quotidienne, c'était, le plus souvent, sous la forme de clichés d'archives : il n'y a pas une très grande différence à cet égard entre les photographies-portrait des diverses personnalités qui figurent à la une du Journal des années vingt, et, par exemple, le portrait à la plume que Le Matin, le 23 Janvier 1903, livrait d'Edouard VII et d'Alexandra, à la mort de la reine Victoria. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est que les reporters vont désormais être accompagnés par des photographes et que l'illustration va abandonner les clichés d'archive pour les instantanés. L'identité cède le pas à l'actualité. Une fois de plus, c'est la volonté du journal d'être au plus près du "réel" qui se révèle ici, ou, plus exactement, le journal se sert de ce nouvel instrument pour construire de nouveaux signes du "réel" ; il est vrai, nous le verrons, que la photographie y est particulièrement appropriée. Il ne faudrait pas oublier cependant que l'illustration est très lente à se développer, sans doute en raison des difficultés à obtenir une photogravure acceptable (trame, encre et papier) et de son coût. Bien sûr, il y a l'Excelsior qui, dès son premier numéro (16 Novembre 1910), publiait une photographie en pleine page ("La veuve du Grand Duc Serge au couvent"), et un mois plus tard,

"inventait" le "film des événements" (1) ; mais, justement, il n'y avait qu'Excelsior, et il n'y eut, jusque vers 1930 que l'Excelsior à se comporter ainsi. Peut-être parce que ce "journal quotidien illustré", comme le disait son sous-titre en faisait le spécialiste unique de l'illustration. Les autres journaux, pendant ce temps, continuaient à limiter leurs illustrations à une justification de une ou deux colonnes.

Les titres aussi se développent et tendent à être plus expressifs que descriptifs. Nous avons relevé la naissance, à l'extrême fin du siècle précédent, du titre - bandeau dans la presse populaire ; ces titres occupaient toute la largeur de la une, mais ne renvoyaient souvent qu'à un article assez peu développé, qui, de surcroît, ne se trouvait pas forcément placé en tête de la première colonne. Ce titre - bandeau se trouve alors remplacé par des titres plus nombreux, sur une largeur variable de deux à cinq colonnes selon l'importance de l'événement, qui occupent le haut de la page ; mais, et c'est là leur nouveauté, ils annoncent les articles placés immédiatement en dessous, et qui occupent la même largeur qu'eux, alors que jusque là, si c'était évidemment le cas des titres justifiés à la colonne, le titre - bandeau était sans rapport spatial nécessaire et automatique avec l'article auquel il renvoyait. Du même fait - c'en est une conséquence - les retournes se généralisent : plus la une se remplit d'informations diverses, plus les articles qui les développent doivent se poursuivre dans les pages intérieures. La lecture du journal en est fortement modifiée.

(1) Le 29 Décembre 1910; Excelsior publie ce jour là 7 photographies à la une, photographies qui "suivent" un accident d'avion et en montrent les phases principales, depuis l'avion en vol jusqu'aux cadavres après l'accident. Reproduit par R. Manevy, o.c.

Cette modification est facilitée par l'accroissement du nombre des colonnes : en 1924, les cinq grands du consortium passent à 7 colonnes pour accroître le rendement financier de la ligne de publicité en la raccourcissant (1). L'ensemble de la presse le suit, et peut avant la seconde guerre mondiale, ajouter encore une colonne pour aboutir aux 8 colonnes que le grand format a conservées depuis (2).

L'apport le plus nouveau dans l'attrait que peut présenter le journal est l'introduction de la couleur qui apparaît en 1925 dans Le Journal (3). Mais l'usage de la couleur reste extrêmement marginal, réservé à des événements perçus comme tout à fait exceptionnels, et ne progresse que très lentement. Il faut tout de même signaler le succès considérable des numéros en couleur consacrés en 1937 au couronnement de Georges VI et, en 1938, au voyage en France des souverains anglais. La couleur présente un attrait certain, mais il ne nous semble pas, comme on le verra plus loin, que son apparition, puis son développement, aient apporté une modification considérable (sinon techniquement) au fonctionnement de la mise en page.

Toutes ces modifications - titres, illustrations, couleur - ne virent le jour que pour autant que de nouveaux contenus rédactionnels apparaissaient, eux-mêmes étant largement l'effet de ces inventions.

(1) Il y avait déjà eu, avant guerre, quelques tentatives de journaux à 7 colonnes : La Petite Gironde y était venue dès 1912 (voir Louis Charlet et Robert Ranc, Histoire Générale, o.c.t.III, p.76). La nouvelle justification des colonnes est de 12,6 cicéros, au lieu de 14, cf. supra.

(2) Le filet entre colonnes aussi s'est raccourci : il est passé de 9 points au début du siècle à 6 points en 1939.

(3) cf. infra.

Les nouveaux contenus rédactionnels

I - Le reportage

La guerre de 1914-18 avait forcé les français et leurs journaux à sortir d'un assez vif isolationnisme géographique. Ses effets et ses suites vont dans le même sens. La paix, d'abord, puis la création et les débats de la Société des Nations, plus tard la guerre d'Ethiopie, la guerre d'Espagne et l'invasion de la Tchécoslovaquie ont très souvent dominé les débats de politique intérieure et, par suite, l'attente des lecteurs. A cela s'ajoute pour notre pays l'existence d'un immense empire colonial qui, comme on le sait, donne lieu à "exposition". Cet empire n'est pas nouveau, et c'est sans doute l'extension du regard politique très au delà de nos frontières qui le rend désormais l'objet d'une attention particulière de la presse. On voit ainsi se développer le "grand reportage" qui, alors plus que maintenant, correspond à une fonction journalistique spécifique. Ce reportage, qui est le fait de journalistes professionnels en déplacement, prend essentiellement trois formes qui subsistent encore : le reportage proprement dit, à l'occasion des conflits (crises ou guerres) qui commencent à affecter le monde sans interruption ; les enquêtes sur les grands pays du monde auxquels la presse tente d'intéresser l'opinion ; ce type de reportage-enquête est celui qui donne lieu aux chefs d'oeuvre du reportage, par exemple celui qu'Albert Londres fit en 1922 sur le bagne de Louisiane

pour le Petit Parisien, imité immédiatement par la plupart des grands journaux; les récits de voyage enfin, qui sont une forme consacrée pour la familiarisation avec l'univers colonial.

Mais il y a encore deux autres formes de reportage. Et d'abord celle des correspondants à l'étranger qui apparaissent alors ; les grands journaux constituent, parallèlement aux réseaux des agences internationales, des réseaux de correspondants permanents à l'étranger, résidant dans les grandes capitales. Pourtant la forme la plus originale du reportage à cette époque est celle des grands romanciers auxquels les journaux font appel. Ce n'est pas tant alors la révélation d'une information inédite qu'on attend que l'originalité d'un regard ou le sel d'une écriture qu'on n'est pas habitué à rencontrer en ce lieu ; c'est une autre forme de scoop. Ainsi, par exemple, Le Journal, en mai-juin 1835, confie à Colette le reportage du premier voyage du paquebot Normandie, ou bien, en Juin 1936, Paris-Soir fait un tour du monde avec Jean Cocteau. C'est l'époque où les reportages sont signés Mac Orlan, Dorgelès, J. Kessel, B. Cendrars, A. Giraudoux, H de Monfreid, A. Salmon, A. Billy, Saint-Exupéry, G. Simenon etc... (1).

II - Le renouveau du fait divers par la photographie

Dans ce domaines aussi, le développement de la photographie apporte d'intéressantes modifications parce que, comme nous l'avons dit, le journaliste est

(1) Voir Pierre Albert, Histoire Générale, o.c.t.III p.478 à 481 qui en donne de nombreux exemples.

accompagné d'un photographe qui permet au journal de diffuser, par exemple, l'effigie de Landru dans tous les foyers médusés d'une telle monstruosité chez un homme d'apparence, somme toute, normale. Avant d'analyser plus loin, plus en détail, l'usage et les fonctions actuelles de l'illustration photographique, il convient d'en préciser ici quelques traits qui expliquent en partie l'importance de son apport à l'évolution du journal. Comme le remarque R. Barthes (1), "la photographie, en raison de sa nature absolument analogique, semble bien constituer un message sans code", et plus précisément encore, "de toutes les images, seule la photographie possède le pouvoir de transmettre l'information (littérale) sans la former à l'aide de signes discontinus et de règles de transformation". Avant l'extension de la photographie, seul le dessin, après la gravure, permettait l'illustration ; mais la reproduction d'une scène (2), ou celle d'un objet (3) obligent à des transpositions qui obéissent à des règles. Ainsi le lecteur percevra-t-il la règle de transposition, ou le style du dessinateur, tout autant, sinon plus, que l'objet représenté. C'est bien ce qui explique la permanence du dessin humoristique et de la caricature dans la presse contemporaine : le dessin ne reproduit pas tout, tant s'en faut, il fait un choix, il distingue. Le dessin fait une opération de tri entre le signifiant et l'insignifiant, ou, plus

(1) R. Barthes, Rhétorique de l'image publicitaire, in Communications, n° 4, 1964, p.46.

(2) La conquête de l'Algérie, au siècle précédent, en offrit de célèbres ; de telles scènes, la reddition d'Abd-el-Kader, par ex., apportait un exotisme et une vigueur qui faisaient totalement défaut à l'iconographie de la famille royale du même moment.

(3) La tour Eiffel, par ex., qui constitua le signe le plus représentatif de l'exposition universelle, avant de devenir celui de la "parisité".

exactement, il introduit une scission entre les unités signifiantes et les unités signifiées ; et c'est peut être pour cela qu'il est un message "fort", ce que les caricaturistes savent tout autant que les psychologues qui les utilisent (et non les photographies) dans les tests projectifs. Le dessin intervient à l'intérieur même de l'objet qu'il représente, scène ou personnage. Mais, en même temps, le dessin ne peut pas ne pas afficher son code, il s'accommode aisément de la signature qui lui est presque indispensable et qui l'accompagne généralement. Cette signature, et ce code, désignent clairement une instance d'énonciation, affirment qu'il s'agit là du regard de quelqu'un qui affiche son identité. Parfaitement adéquate à un journalisme d'opinion, l'illustration par le dessin peut se maintenir sans gêne dans le journalisme "critique" (1). Le dessin exprime avant tout une culture (2). La photographie, au contraire, se donne l'air d'être le signe d'une nature. C'est pourquoi nous faisons du fait divers le lieu d'une lecture possible de l'évolution de la presse. Nous croyons pouvoir déceler, dans l'usage que fait le fait divers de la photographie, l'indice d'une modification importante du rôle que la presse se donne. On pourrait, avec intérêt, comparer les affaires judiciaires les plus importantes, avant et après l'introduction de la photographie dans la presse. Nous ne pouvons, faute d'une étude très approfondie sur ce point, avancer plus que des hypothèses : le moralisme vigoureux

(1) Les suppléments littéraires de grands journaux comme Le Monde et le New-York Times continuent d'en publier régulièrement; on pourrait même dire que les illustrations de Lévine dans le célèbre journal américain sont une institution aussi stable que le journal lui-même.
(2) cf. les caricatures "judiciaires", portraits faits à l'audience où le photographe n'a pas accès.

n'a pas disparu, on le voit bien si on prend les trois "affaires" qui nous semblent les plus représentatives de cette période : l'affaire Landru qui, du mois d'Avril 1919 à février 1922 tombe à point pour détourner l'attention du public des difficultés très graves de l'immédiat après-guerre ; dix ans plus tard, alors qu'on semble sortir de la crise économique, pendant l'été 1933, la jeune Violette Nozières retient l'attention du public par son parricide inconcevable ; puis, en 1934, dans une situation de crise politique grave, la mort du conseiller Prince dans l'affaire Stavisky. Ces trois affaires sanglantes passionnent l'opinion et les journalistes tout comme les affaires similaires des époques précédentes, mais il y a pourtant quelque chose de radicalement nouveau, et c'est cette nouveauté là que nous attribuons à l'extension de la photographie : c'est l'irruption du "réel" brut dans la presse. Entre Troppmann et le lecteur, il y avait toute l'épaisseur du chroniqueur ; entre le visage de Landru, ou celui de Violette Nozières et le public, il n'y a rien. Du moins le public le croie-t-il. Ce que la photographie introduit, c'est une conscience "spectatorielle", là où, peu auparavant, il y avait une conscience morale, patriotique, religieuse etc... On pourrait dire que c'est l'irruption d'un "non-code" de la nature dans un univers jusque là régi par une culture fortement marquée. Si nous le soulignons à propos du fait divers (1), c'est précisément parce que le fait divers est l'irruption d'un désordre dans un système de conventions acceptées, il est toujours surgissement de ce qui échappe à la norme, aux règles du jeu. Le journaliste, naturellement, tente d'assimiler cet élément intrus, cet incident, de marquer contre lui

(1) Pour l'analyse de la structure du fait divers, cf 3ème partie.

la suprématie des codes et des lois (le grand fait divers est généralement d'ordre judiciaire) ; c'est sous sa forme la plus plate, le "à bon entendeur" qui clot souvent encore le hold up manqué ou l'arrestation du délinquant en fuite. Il reste que quelque chose est né là sur quoi nous reviendrons : le "vécu", le "au coeur du réel" que le journalisme ne cesse de poursuivre. La photographie y est d'un secours d'autant plus vif qu'elle rapproche, qu'elle donne une familiarité, presque l'intimité d'un proche aux monstres sanguinaires comme Landru - ou, dans un tout autre registre, à Edouard VIII amoureux. Ce fait divers-là, en décembre 1936, qui transforme un roi en Duc de Windsor, a un autre intérêt : il montre une "féminisation" croissante de l'actualité ; mais notre propos n'est pas là. Le très grand soin donné au fait divers pendant cette période indique une curiosité nouvelle du public et la modification de sa forme fournit un élément important d'appréciation de sa nature.

III - Le sport

Bien que la naissance de la presse sportive soit antérieure à la première guerre mondiale, c'est seulement après 1918 que la presse quotidienne non spécialisée publie des articles consacrés aux compétitions sportives. C'est à cette époque en effet que la presse quotidienne reconnaît l'importance sociale du sport et développe les rubriques qu'elle lui consacre, apparues pourtant avant guerre (1). C'est le développement

(1) La bibliographie de la naissance du sport dans la presse est assez restreinte. Cela ne donne que plus de prix aux deux seuls ouvrages que nous ayons utilisés : E. Seidler, Le Sport et la presse, Paris: A. Colin, 1964, coll. Kiosque; et J. Gritti, Sports à la une, A. Colin, 1975...

de la rubrique qui nous semble ici le fait important ; il ne s'agit plus en effet d'inclure les manifestations sportives à l'égal de manifestations diverses dans d'autres domaines (une "variété" comme on aurait dit un siècle plus tôt), mais d'institutionnaliser les articles sportifs comme une partie constitutive (rubrique) de l'équilibre du journal ; ce faisant, le journal ne fait que reconnaître l'importance prise par le sport dans la société. Tous les sports d'ailleurs n'y ont pas une part égale, ce qu'on peut vérifier de nos jours encore en constatant que si les vingt dernières années ont imposé le ski, la place du tennis est beaucoup plus récente et moins importante. Dans les années vingt, c'est le cyclisme qui se taille la part du lion en occupant fréquemment une page entière le lundi. Paris-Soir a joué un rôle décisif dans l'extension du sport à la presse non spécialisée à partir du moment où il lui a consacré une page quotidienne et souvent deux le lundi. Un autre trait marquant du sport dans cette presse est la suprématie des épisodes sportifs qui conduisent à des performances spectaculaires : ainsi la tentative de Nungesser et Coli en mai 1927, puis le succès de Lindberg dans la traversée de l'Atlantique paraissent un moment faire oublier tout le reste de l'actualité ; on sait d'ailleurs le succès considérable que connaissaient alors les "meeting" d'aviation.

... qui dresse un panorama des figures du sport dans la presse actuelle avec moins de bonheur, nous semble-t-il que dans les autres analyses de la presse (cf bibliographie). Sur le sport, plus généralement, cf. Roger Caillois, Les jeux et les hommes, Gallimard, 1958, et J. Dumazedier, Vers une civilisation du loisir, Le Seuil, 1962.

Chaque année, enfin, le moment le plus attendu de la vie du sport est le tour de France auquel les journaux consacrent des moyens exceptionnellement importants : en 1938, par exemple, Le Petit Parisien y attache 30 collaborateurs, 8 autos et 3 motos, et Paris-Soir 40 collaborateurs, 10 autos, 3 motos et un avion (1). La photographie avait changé bien des choses aux possibilités de "couverture" d'un tel événement depuis que Belin avait, en 1932, donné à la presse, avec l'appareil qui porte son nom (le Belinot) le moyen de transmettre des photographies par fil.

IV - Le Cinéma

Nous avons vu que les premiers quotidiens français, à l'image des périodiques contemporains, faisaient une large part aux belles-lettres. Après 1918, c'est moins la littérature que le "spectacle" que le journal retient. Cela n'est pas absolument nouveau parce que la présentation des spectacles et de multiples échos sur la vie des artistes figuraient depuis longtemps dans le journal ; c'était un des contenus essentiels de la rubrique "variétés" que les journaux possèdent dès la fin du XVIIIème siècle. La nouveauté, là encore, c'est que le spectacle, comme tel, donne lieu à une rubrique spécialisée, et, parmi tous les spectacles, celui qui est le plus "visuel", le cinéma (2). C'est en pleine guerre, en 1916, que Le Gaulois crée la première chronique

(1) chiffres fournis par Pierre Albert, Histoire Générale, o.c.t.III, p.479.

(2) René Jeanne et Charles Ford, Le cinéma et la presse, (1895-1960), Paris: Colin, 296 p. Coll. Kiosque.

hebdomadaire sur le cinéma. On sait comment le spectacle - du music-hall au cinéma - fut favorisé pendant ces années terribles pour soutenir le moral des combattants et la patience des "civils". Mais il ne nous semble pas que ce seul motif "patriotique" ait animé les journaux, car il n'expliquerait pas que la presse se soit attachée de véritables spécialistes pour rendre compte des nouveautés en ce domaine, à l'image de Paris-Midi qui, en juin 1918, confie sa rubrique cinématographique à Louis Delluc. Nous y verrons plutôt la réaction quasi-instinctive de cet ancien moyen de communication de masse devant le nouveau "mass-médium" qu'il ne peut ignorer. Mais c'est seulement à partir de l'exemple du Petit Journal qui inaugure cette nouvelle rubrique en octobre 1921 que la critique des spectacles, surtout cinématographiques, se généralise.

Le plus important pour nous est peut-être que ces rubriques deviennent rapidement des pages spécialisées, ce qu'on peut vérifier en remarquant que la partie rédactionnelle (critiques et échos) y est mêlée à de la publicité (rédactionnelle également). Cette spécialisation nous semble le signe d'un nouveau fonctionnement du journal.

La diversité du contenu informationnel (1) est présente dès l'origine du journal, mais on assiste,

(1) La chronique est née avec le Moniteur (cf. supra) et nous semble acquise dès l'Empire. Mais la classification des informations reste assez floue à l'image du titre de "variétés" qui regroupe des contenus extrêmement divers. Il est difficile de dresser un catalogue des chroniques et des chroniqueurs dans la mesure où les...

dans le premier quart de ce siècle, à l'affaiblissement du "politique" comme aliment majeur. La presse, à cette date s'est mise à vouloir rendre compte de toute l'activité sociale du pays et des événements qui paraissent les plus marquants en dehors des frontières. Cette mutation ne pouvait s'effectuer sans que naisse un "découpage" de l'information, en même temps qu'une mise en espace des éléments nouveaux. Car la mutation est là, elle se traduit, dans l'espace du journal, par la distribution de la surface des pages et par la répartition des contenus, selon les pages, de la matière informationnelle. Traduction abstraite et fortement codée, fortement hiérarchisée, mais sans que le code ni la hiérarchie se trouvent explicités. La surface du journal devient le lieu d'une combinatoire où les informations de provenance diverse vont se conjuguer sous le regard du lecteur. Cette modification a été précédée par un long mûrissement, et on peut toujours

(...) catégories retenues sont mouvantes quelle que soit l'époque considérée. Au début de ce siècle, on trouve, ^{sous} le nom de "variétés", la vulgarisation des faits scientifiques, industriels ou artistiques, mais aussi des questions d'administration, de voirie, de salubrité et de moralité publique. Les "variétés" se chargent en "nouvelles" lorsqu'elles sont signées d'un journaliste ou d'un écrivain qui manifeste dans un domaine restreint une habileté de plume reconnue. Le chroniqueur mondain donne les informations relatives à toutes sortes de fêtes sous les rubriques "Mondanités", "Vie élégante", "Vie de Paris" etc... L' "écho" relate très brièvement, dans une forme littéraire marquée, les petits événements mondains. Parmi les journalistes, on distingue avec soin, et depuis fort longtemps le "bulletinier politique", le "courriériste parlementaire", le "courriériste théâtral", distinct de la "critique théâtrale", le "critique bibliographique ou littéraire" etc... Sur les différentes catégories de journalistes à la veille de 1914, voir A. De Chambure, o.c. p. 435 à 441.

trouver des exemples avant-coureurs de ce qui se généralise dans l'entre deux guerres, mais elle ne pouvait s'installer qu'à la condition que le journal abandonne la régularité de ses bandes verticales ; l'information, qui a cessé d'être le compte rendu de "débat", naît à partir du moment où l'espace du journal permet la rencontre, le choc d'unités dont la référence varie sans cesse.

C'est d'abord à la une que le phénomène apparaît, mais aussi dans le fait que les pages intérieures tendent de plus en plus à être spécialisées. Plus rien dès lors, sinon le coût de la rédaction, de l'impression et du papier, ne s'oppose à une croissance continue du volume du journal, puisqu'il a trouvé de nouveaux principes d'organisation qui sont totalement indépendants de sa taille : il est désormais toujours possible d'inventer une nouvelle rubrique, à l'instar de celles qui existent, ou d'en accroître considérablement l'ampleur. La pagination se développe à partir des années 1923-24, et c'est au même moment, ce qui ne peut plus constituer pour nous une surprise, que le contenu des pages, contrairement à ce qui se passait avant guerre, se spécialise. Il suffit pour s'en convaincre de suivre la collection d'un des grands journaux du moment. Le Petit Parisien, par exemple, développe à partir de 1925 des pages "magazine" qui, tous les jours, ou toutes les semaines selon la nature de la rubrique, s'adressent à une catégorie de lecteurs déterminée ou visent un type particulier de curiosité (sport, littérature, cinéma, par exemple). Nous connaissons bien cette spécialisation puisqu'il n'est aucun journal qui, de nos jours, n'ait chaque semaine ses pages spéciales radio-télévision par exemple, ou ne réserve à tel jour de la semaine telle ou telle

rubrique (1). Cette spécialisation n'est pas dépourvue de préoccupations commerciales puisqu'elle permet de regrouper la publicité consacrée à un type d'objet ou destinée à une catégorie particulière de lecteurs ; ce ne saurait donc être un hasard si cette spécialisation intervient au moment où le nombre de colonnes se trouve augmenté. Il reste que cette spécialisation modifie l'apparence du journal, et les conditions de sa lecture.

Paris-Soir

Toutes les modifications apportées à la forme du journal se trouvent, d'une certaine façon, résumées et amplifiées dans Paris-Soir qui joue à cette date le rôle de novateur que Le Matin avait joué 30 ans plus tôt. En mai 1931, en effet, sous la direction de Jean Prouvost, le journal prend le sous-titre de "quotidien d'informations illustrées" ; on assiste alors à une véritable révolution de la mise en page. L'image y prend une place considérable et domine souvent le texte (il arrive que la une et la dernière page soient remplies de photographies). C'est aussi la taille des titres qui varie. Pour la première fois

(1) Le Monde en offre le modèle le plus achevé avec ses encarts : le monde de l'économie le mardi, les sciences et techniques le mercredi, la médecine le jeudi, les livres le vendredi, les loisirs et le tourisme le samedi et ses numéros spéciaux Europe ou Monde.

dans l'histoire de la presse française, il suffit de feuilleter le numéro pour découvrir son contenu ; le lecteur est guidé dans son choix par la grosseur des caractères et la taille des photographies. Dans une première étape (de 1931 à 1936), la page est divisée en rectangles qui s'équilibrent de façon parfaitement symétrique de part et d'autre des deux axes de pliage du journal : ce n'est plus la colonne qu'on perçoit, mais des carrés et des rectangles équilibrés (1). Puis, à l'exemple de la presse anglo-saxonne, en particulier le Daily Express, Paris-Soir abandonne la symétrie et, le premier en France, adopte les décrochements qui transforment en puzzle et la lecture en course au trésor : les "plages" se heurtent et se croisent, se mettent en valeur par leurs seules oppositions ; pour la première fois, l'ordonnance de la page ne reflète plus visiblement le jugement du journaliste qui fondait l'ordre précédent, mais, d'une certaine façon, elle mime le surgissement de l'actualité.

Tout aussi remarquable est le fait que la formule de Paris-Soir n'a cessé d'évoluer : tout ce que nous venons de voir, du reportage aux spectacles, y trouve sa place. Le sport, en particulier, y tient une place éminente sous la direction de Gaston Bénac, avant que le journal, en juillet 1935, ne comporte un supplément hebdomadaire illustré de 16 pages sous

(1) R. Manevy, o.c. reproduit la une du 11 Octobre 1934 qui, après l'attentat de Marseille, publie 5 photographies qui occupent les 4 angles et le centre de la page ; dans la partie gauche, Alexandre 1er, à droite, Louis Barthou se font face sous le titre qui occupe les 7 colonnes : "La Yougoslavie et le France en deuil". La symétrie est aussi respectée dans les caractères qui se répondent par rapport à l'axe vertical médian de la page. Cf. aussi Pierre Albert, Histoire Générale, o.c. t.III, p.476 et 525.

le titre de Sprint. La dernière édition du soir, qui coûtait 10 centimes de plus (le prix moyen des journaux est alors de 25 centimes) comportait 2 pages supplémentaires consacrées aux résultats des courses hippiques. C'est Paris-Soir enfin qui crée l'horoscope quotidien en avril 1935.

A la veille de la seconde guerre, on peut dire que tout est en place de ce qui permettra la forme des journaux que nous connaissons, et c'est pourquoi nous cessons là ce parcours rétrospectif. Le journal a atteint les ressources des deux formats dont il a exploré la plupart des formes. Mais, avant qu'il ne poursuive sa progression, la guerre, l'occupation, puis le contingentement du papier limitent considérablement ses possibilités. Pendant la guerre, les journaux ne peuvent publier que 4 pages et doivent limiter leurs titres à 3 colonnes. A la Libération, le 21 Août 1944, on ne trouve plus à Paris que 4 journaux d'avant guerre, ce sont l'Humanité, Le Soir, l'Aube, et Le Figaro qui s'étaient sabordés. Mais ceux-là, comme les nouveaux venus, issus de la Résistance, vont lentement repartir avec les mêmes matériels d'impression qu'ils possédaient avant guerre. La guerre et les restrictions ont provoqué une forte régression des formes du journal (1), et dans une large mesure, ont accentué le retard de la

(1) La pénurie de papier dure jusqu'en 1948 si bien que la presse doit se plier à une pagination maximale de 4 pages en 1946, 6 pages en 1947, et 8 pages en 1948 et 1949. Mais la progression ensuite est encore lente et ce n'est qu'en 1952, par exemple, que Paris-Soir atteint 16 pages, ce que faisait l'Intransigeant 20 ans plus tôt.

presse française sur la presse anglaise ou américaine. Mais cette histoire récente des journaux est trop proche pour qu'il vaille la peine d'y insister, d'autant plus que nous la retrouverons sans cesse en analysant la forme de leurs discours.

DEUXIEME CHAPITRE

La mise en page

Les pages qui précèdent nous ont permis de voir comment l'évolution du journal aboutissait en quelque sorte à une triple mise en forme. Les énoncés se trouvent en effet progressivement classés, au fur et à mesure que leur éventail s'accroît. C'est une première mise en forme qu'on peut caractériser sous le nom de mise en rubrique ; cette mise en rubrique n'est rien d'autre que la constitution de "références" selon lesquelles les contenus pourront se distribuer ; mais ces "références" ne peuvent être perçues que dans la mesure où le journal, et rien d'autre, les constitue comme références. Il suffit pour s'en rendre compte, de considérer, comme les analyses de contenu l'ont depuis longtemps montré, que les journaux usent de "références" extrêmement variables, en classant dans telle rubrique ce que d'autres journaux classent dans d'autres ; plus encore, le glissement d'un objet d'une rubrique à une autre, le surgissement de nouvelles rubriques, la disparition ou la désuétude d'autres rubriques sont souvent des indicateurs intéressants de l'idéologie d'un journal ou de l'évolution des objets considérés (1). La mise en rubrique

(1) Nous avons nous-même dû affronter cette difficulté dans la collecte des informations sur la contraception et le contrôle des naissances des deux dernières décennies (cf. A.T.P., o.c. CNRS). A la place d'un objet supposé formé (/contraception /ou/ avortement/) nous nous trouvions devant des configurations mouvantes où l'objet que nous cherchions se trouvait conjugué par exemple à la thalidomide, c'est à dire à labiologie...

ne saurait être la classification du monde "réel" : il y a trop de divergences et de modifications constantes des contenus pour cela, ou, plus exactement, ces divergences et ces modifications nous apprennent que c'est la mise en rubrique qui transforme les contenus du journal en "réalité". Nous nous contenterons donc pour le moment de dire qu'il s'agit d'une organisation des références i.e. d'une mise en forme du sens des énoncés. (1)

Une deuxième mise en forme concerne la relation entre l'article lui-même et le titre dont on a vu qu'il se développait quantitativement et qualitativement. Il ne s'agit plus là du sens des énoncés puisqu'il est censé rester le même et puisque le titre est censé dire le sens de l'article, c'est donc une mise en forme des énoncés eux-mêmes. Le journal, en effet, joue sur la forme des énoncés au fur et à mesure qu'il les dispose en titres, sous-titres, lead et article. La première de ces mises en forme installe un paradigme (santé, justice, économie etc...) dans le déroulement du journal ; il joue sur le déploiement linéaire, horizontal, du journal et de ses pages.

... (malformation du fœtus), à l'économie (industrie pharmaceutique) ou politique (contrôle de l'industrie), ce qui est un problème constant pour le lexicologue. Un cas particulier de l'organisation des références est fourni, dans les journaux régionaux, par la "locale". Cette rubrique est consacrée, comme chacun sait, à la vie quotidienne d'une localité ; or elle se voit comme systématiquement dépourvue des événements importants qui peuvent l'affecter (événement politique, modification du réseau routier..) lesquels rejoignent d'autres rubriques (informations générales par exemple).

(1) Pour l'analyse du "réfèrent", cf. infra, 3ème partie.

La seconde mise en forme juxtapose les différentes parties ou les différentes formes de ce qui est censé être le même énoncé ou du moins la même unité référentielle ; il les place l'un au dessus de l'autre, verticalement : il y a là comme une subordination paratactique des parties de l'énoncé.

La troisième mise en forme consiste en la spécialisation du genre des énoncés qui vont apparaître comme autant de modes distincts de la "production" du discours de presse : l'éditorial, le billet, la chronique, le compte rendu, les brèves etc... brisent l'unité énonciative du journal. Or ces "types" ou ces "genres" d'articles sont progressivement séparés par des filets qui les isolent comme les pièces du puzzle dont nous parlions plus haut. Ils apparaissent comme autant de surfaces dont la forme est stable pour certains (l'éditorial et le billet par exemple), généralement variable pour les autres.

Cette triple mise en forme, la distribution des énoncés selon leur "genre", leur articulation topographique, et la répartition des énoncés selon leur sens, nous conduit à envisager l'utilisation que le journal fait de la page, considérée comme un plan dont la presse a progressivement exploré les possibilités. Comme tout plan, la page se caractérise d'abord par ses deux dimensions. Mais, contrairement à ce qui se passe dans tout système graphique, ces deux dimensions ne possèdent pas de signification propre. On sait en effet que la construction d'une figure repose sur une ou deux variables distinctes ; or, dans la page de journal, on ne peut découvrir de variables distinctes qui soient des composantes de l'information. Les deux dimensions du plan, l'axe vertical et l'axe horizontal, n'ont pas, en elles-mêmes, de sens, elles constituent,

comme dit M. Mouillaud, une "forme a priori de l'espace journalique" (1). Les "points de repère" que nous avons parcourus plus haut nous montrent en effet que le journal est toujours en quête d'un équilibre entre ce qu'on pourrait appeler l'ordre de la langue (déploiement temporel et donc linéaire du discours), et celui du discours du journal lui-même, construit par ses formes propres qui développent dans le temps la logique propre de ce discours.

Le Colonnage

L'analyse du plan constitué par la page doit évidemment commencer par celle des colonnes qui ne constituent pas à proprement parler un système, mais un code (2). Ce qui le prouve est l'évolution du nombre de colonnes dans le temps et la coexistence, dans un temps donné, de colonnages variés. C'est ce pourquoi nous avons fait un rapide inventaire de la répartition des colonnes et des formats, maintenant, et au siècle dernier. Ce code existe pour tous les journaux, mais chacun en offre une actualisation particulière qui constitue sa forme propre ; il reste que chaque époque

(1) M. Mouillaud, o.c. p.171.

(2) Nous entendons ici le code comme "système de contraintes". C'est l'ensemble du dispositif qui fait système. La caractéristique d'un système de signes est de produire de la signification, ce que précisément nous allons tenter de montrer.

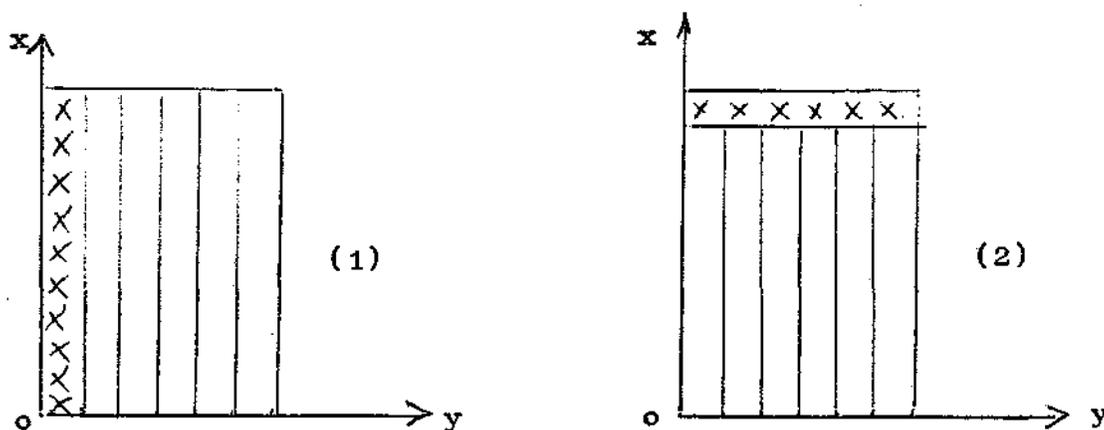
a constitué un ou plusieurs modèles standard : les trois colonnes du XIX^es., les six, puis sept colonnes de la Troisième République, les huit colonnes du grand format actuel...

Pourquoi des colonnes ? Cette question d'apparence simple ne comporte pas de réponse certaine. Tout au plus peut-on indiquer les quelques éléments de réponse que constituent les contraintes de fabrication, celles qu'on retrouve dans tous les imprimés d'une certaine taille. Il est en effet plus aisé de composer des lignes relativement étroites pour trois simples raisons de fabrication : historiquement, la composition à la main exige de ne tenir en main qu'un nombre restreint de caractères ; l'invention des monotypes et des linotypes n'y a rien changé parce qu'elle s'est introduite progressivement dans un univers déjà fortement codé. En outre, la correction des lignes courtes est plus aisée, à la main, et plus économique à la machine. Ces deux raisons n'en sont évidemment plus à l'âge de la photocomposition qui a fait disparaître ces deux contraintes ; mais il en reste une troisième, c'est que la composition sur toute la page impose un autre mode de lecture et contraint, pour chaque changement d'unité, à un blanc typographique important ; ce blanc, indispensable pour que la page soit lisible, ferait perdre une place considérable. Nous ne connaissons, en tous cas, aucun journal qui ait adopté cette disposition.

Il y a tout de même plus que cela, parce que, dès l'origine (les "marges" de La Gazette), la colonne détermine un mode de lecture. Actuellement, la lecture repose sur le fait que tout ce qui excède la largeur d'une colonne dispose de caractères typographiques différents : l'unité rédactionnelle se trouve ainsi

assurée, en même temps que l'unité "référentielle". Le jeu des colonnes permet ainsi la juxtaposition d'unités différentes et identifiables, car la colonne est l'élément de base de l'unité informationnelle. La largeur d'une colonne est la "largeur minimale" d'une information, et une série de colonnes, séparée par un filet des autres colonnes, reste toujours identifiable comme : "cette information "vaut" X colonnes". Une époque peut privilégier "cinq colonnes à la une", une autre époque un autre nombre ou une autre place, peu importe ; c'est toujours le rapport des colonnes entre elles qui détermine la "force" de l'information parce que ce rapport est toujours parfaitement visible. Pourtant, les journaux à trois colonnes du XIXème siècle montrent que seul l'axe vertical de la page était alors pris en compte. Le texte s'y trouve réparti sur toute la longueur d'une colonne, puis se poursuit le long de la suivante, etc... le plus souvent sans interruption, ou avec des interruptions et quelques titres rares et peu différents typographiquement. La page paraît alors obéir à la seule logique du discours du journaliste qu'on lit dans l'ordre successif des colonnes : le nombre de ces colonnes peut être augmenté parce que ces colonnes fonctionnent comme autant de pages théoriques. Et c'est bien ainsi que cela se passe : on ajoute une colonne pour faire plus de place à la publicité, puis une autre en les rétrécissant. Tant que le journal est composé exclusivement selon l'axe vertical, il n'y a à peu près aucune possibilité de jouer sur le sens de la vue : seules la taille et la "valeur" (rapport du blanc et du noir) des titres puis des illustrations, qui demeurent sagement justifiés à la colonne, introduisent un peu de variété dans ces pages qui ne nous en paraissent pas moins actuellement incroyablement austères. La suprématie de l'ordre du discours éclate ainsi visiblement dans cette presse

dont la véritable référence paraît bien être l'opinion du journaliste. Il n'y a, dans la presse de ce siècle, à peu près aucune possibilité de voir la page. Cette possibilité, comme nous l'avons remarqué, naît avec l'utilisation de l'axe horizontal, qui est certaine, lorsque, à partir de 1897, on voit apparaître les titres bandeaux sur toute la largeur de la une. On pourrait résumer ce qui se passe alors dans la figure suivante :



Le passage de (1) à (2) montre le basculement d'une colonne le long de l'axe horizontal oy , en haut de l'axe vertical ox . Le titre "coiffe" la page entière. Nous insistons sur ce point parce que nos observations nous montrent que c'est après l'invention du titre-bandeau que d'autres titres, puis d'autres illustrations excèdent la largeur d'une colonne. Il ne s'agit donc pas d'une lente émancipation qui ferait qu'un titre occuperait successivement une, puis deux, puis trois, puis quatre colonnes et enfin toute la page. Le passage se fait, sans transition, de la colonne à la page (1). On pourrait dire que l'espace du journal est né là. A partir de ce moment en effet, la conscience

(1) Rappelons que cette invention fut développée par Le Matin qui n'a sans doute pas été le premier à l'utiliser. Nos investigations se sont limitées aux très grands journaux; aller plus loin relevait d'une autre étude.

de la page comme espace à deux dimensions permet d'échapper à la régularité ennuyeuse des colonnes et de créer des surfaces variables. Mais il y faudra encore beaucoup de temps (1), la modification des filets entre les colonnes et l'encadrement installant définitivement des rectangles puis des polygones variables là où il n'y avait que des colonnes rigides.

La perception de la page comme plan, donc susceptible d'être l'objet d'une perception simultanée et non plus successive de ses parties aura pour principal effet de déterminer la mise en valeur des informations, c'est à dire la mise en page, selon deux critères majeurs, l'emplacement, et la surface.

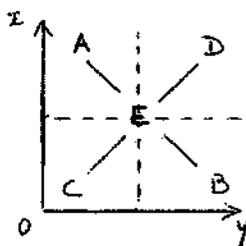
Les Emplacements

Le mouvement de la lecture (de gauche à droite et de haut en bas) privilégié comme naturellement certains emplacements. L'article en haut à gauche de la page (tête de première colonne) se voit ainsi être le plus favorisé. Mais le bas à droite correspond au terme du parcours visuel : il aura donc lui aussi un certain type de priorité qu'on reconnaît à deux faits : historiquement, c'est là que commence le système des retournes, au début de ce siècle, avec l'article "à cheval" sur la une et la deux ; actuellement, on peut aisément constater que cet emplacement est fréquemment consacré au sommaire (Humanité, Libération), à la chronique d'un collaborateur important (Figaro), ou à une rubrique

(1) Voir reproductions en annexe.

fixe (Le Monde). On pourrait d'ailleurs se demander si l'insertion du sommaire en dernière colonne de la première page (Humanité) n'a pas une valeur identique à son insertion en première colonne de la dernière page (Le Monde). Le caractère privilégié de certains emplacements se révèle dans l'histoire de la mise en page : les colonnes de gauche sont réservées depuis le siècle dernier aux articles les plus importants, le feuilleton est fixé au rez de chaussée, les retournes se font dans l'ordre 1° / 2° page, puis 2° / 3° page, puis se généralisent, le contenu des pages paires et impaires fait apparaître que les pages paires sont "secondaires" etc. Actuellement, le fait le plus notable nous semble la permanence de la maquette dans un journal donné : la maquette, élaborée antérieurement aux contenus rédactionnels du jour - il serait plus exact de parler de pré-maquette - détermine un jeu d'emplacements qui attendent dans un ordre préétabli de recevoir un contenu (1). L'emplacement, lui aussi, est donc un élément constitutif de la forme a priori du discours du journal.

Tout cela peut se résumer dans la figure suivante;



(1) Ce qui ne saurait être étranger à la nature même de "l'information". On sait que le journal est composé à partir d'une pré-maquette qui comporte déjà les emplacements publicitaires vendus aux annonceurs. Au siècle dernier, la publicité était limitée à la dernière page. Le phénomène devient plus remarquable à partir du moment où la publicité est disséminée dans tout journal : l'emplacement accuse alors nettement la "valeur" de la publicité. Nous devons signaler que les encarts et les pages publicitaires devançaient largement la partie "informationnelle" dans l'exploitation des possibilités du plan.

(A) est l'emplacement le plus favorisé (1). Le point (B), emplacement rituel de la signature, et terme du parcours visuel, a lui aussi le privilège qu'on a vu. L'emplacement C devrait être le moins favorisé, mais on constate que les journaux actuels le mettent à peu près tous en valeur par un procédé variable : Le Monde, par exemple, y insère une publicité dont la "valeur" attire l'oeil ; Le Progrès, d'une autre façon, y place son éditorial, encadré de rouge de surcroît ; ces deux exemples montrent que, à cet emplacement pourtant naturellement faible, comme le long de tous les autres axes qui traversent la page, à l'exception du point (E), point de symétrie naturelle, c'est l'utilisation de différentes "variables visuelles" (2) qui va désigner l'importance relative de tel ou tel emplacement. De surcroît, les emplacements peu favorisés par l'ordre de la lecture sont fréquemment réservés à des rubriques fixes (billet, caricature, éditorial, annonces des pages suivantes, éventuellement publicité). Par leur répétition quotidienne, mais aussi par leur forme (caractères différents, illustration, encadrement) ils acquièrent de l'importance. En somme, on dirait que tout est actuellement mis en valeur ou tend à l'être par l'usage des variables visuelles et des habitudes du journal : il ne s'agit plus que de produire des différences, dont le seul jeu produira l'effet de mise en valeur.

C'est dans une large mesure, ce pour quoi nous ne pouvons nous en tenir à la "formule" proposée par

(1) ce qu'exprime J. Kayser en le dotant d'un coefficient important, voir infra.

(2) Nous empruntons ce terme à Jacques Bertin. Voir infra.

J. Kayser (1). J.Kayser, en effet, propose un système d'évaluation de la mise en valeur de l'information, qui comporte trois composantes : l'emplacement, le titre, et la présentation. De l'emplacement, il ne retient comme variable que l'insertion à la une, dotée du plus fort coefficient, l'annonce à la une, et les têtes de colonne (celle de gauche ayant un coefficient plus élevé). Pour les titres, il retient la largeur (calculée en nombre de colonnes), la hauteur (du 1/4 de colonne à la 1/2 colonne, ce qui est rarissime), la surface (calculée en colonnes), et enfin les caractères, dont il remarque qu'ils doivent être appréciés en fonction des usages du journal considéré (2). Il y ajoute l'importance "relative" des titres les uns par rapport aux autres (3). De la présentation, il retient l'illustration, considérée selon le nombre total d'illustrations et la priorité qu'elles reçoivent dans le journal et dans la page, et enfin la typographie. Mais, sur ce dernier point comme pour le précédent, il constate que l'évaluation est nécessairement subjective : "cette attribution (de points supplémentaires pour la typographie) dépendant de la capacité à attirer les

(1) Mise en valeur (Mv) = 40 E (emplacement) + 40 T (titre) + 20 P (présentation). Le Quotidien Français, Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques n° 122. 1963. p.143 à 164.

(2) "Tel titre en corps 60, dans un journal aux titres habituellement modestes, révèle un effort de mise en valeur plus considérable qu'un titre en corps 72 dans un journal voué au spectaculaire" o.c. p.154.

(3) "Une "prime" doit récompenser le titre dont l'importance dans la page apparaît plus forte que les autres, celui qui saute aux yeux. Ce sera souvent le titre "tête de colonne gauche", mais pas toujours" id.

regards du lecteur, elle comporte une part de subjectivité". (1)

Les propositions de Kayser ont d'incontestables avantages et permettent de rendre compte du fonctionnement du journal dans deux directions : d'abord elles permettent de percevoir avec une relative sûreté la diversité avec laquelle les journaux rapportent le même événement (2) ; plus encore, elles aident à rendre compte de la distribution des informations dans le même journal, ce qui nous semble plus intéressant encore (3). D'autre part, les principes que retient Kayser sont très simples : le colonnage d'abord, qui est, en hauteur et en largeur, l'unité de base de l'analyse ; ensuite, ce qui nous semble digne d'attention, il isole en les dotant de coefficients particuliers la largeur, la hauteur et la surface des titres, quand on pourrait considérer que leur surface résume ces composantes ; cette distinction nous semble particulièrement pertinente parce que, à surface égale, un titre paraît plus important si le rapport entre sa largeur et sa hauteur est plus important. Mais il nous a semblé, à l'usage, que l'analyse de Kayser, bien qu'elle paraisse offrir les moyens d'obtenir une précision appréciable, laisse une part singulièrement importante à la "subjectivité", et, trop préoccupée de quantifier les rapports, développe insuffisamment ce que Bertin, quelques années plus tard, analysera sous le nom de "variables

(1) A propos de l'importance relative des titres, il remarque que "sans doute un facteur subjectif intervient dans la détermination des priorités."

(2) et (3) voir infra.

visuelles" (1), lesquelles, précisément, permettent de définir le fonctionnement de ce que Kayser appelait "subjectivité".

Les Variables Visuelles

Le système visuel que décrit Bertin est évidemment fort éloigné de la page de journal, mais ses analyses reposent sur le fait qu'actuellement, "on ne dessine plus, mais on manipule les données, de manière à ce que les groupements contenus dans les données deviennent visibles". Or, précisément, l'art de la mise en page, depuis le début du siècle, a cessé d'être seulement une esthétique ou la représentation de la logique du discours pour devenir une combinatoire d'éléments en nombre limité : les colonnes, les filets, les caractères, les illustrations, l'encre. C'est pourquoi nous empruntons aux analyses de Bertin les éléments qui suivent.

Outre les deux dimensions du plan, Bertin relève six "variables visuelles" : la taille, la "valeur" (rapport du blanc et du noir), le grain (réduction photographique d'une texture donnée), la couleur, l'orientation et la forme. Ces variables comportant chacune des propriétés différentes et permettent de percevoir, en fonction de leur utilisation, le rapport des unités selon la quantité (ceci est plus grand que cela), et selon l'ordre (ceci est deux fois

(1) Jacques Bertin, Sémiologie Graphique, 1967. et la Graphique et le traitement graphique de l'information, 1977, Flammarion.

plus grand que cela) ; elles permettent aussi de montrer que certaines caractéristiques purement visuelles , sans donner d'indication sur les rapports quantitatifs, permettent de rapprocher ou d'éloigner, d'associer ou de dissocier, de sélectionner et de disjoindre des unités qui, dans notre cas, sont des unités informationnelles. En somme, si on suit l'analyse de Bertin, l'art de la mise en page (1) repose sur l'utilisation des propriétés du plan pour faire apparaître les relations de ressemblance, d'ordre et de proportionnalité entre des ensembles donnés.

Ces ensembles, ce sont les surfaces, celles des titres, des articles et, éventuellement, des illustrations. Ces surfaces sont aisément repérables lorsqu'elles sont isolées par des filets, filets verticaux et quelques filets horizontaux (Le Monde), ou, à la limite, encadrement total comme à la une du Progrès. De façon générale, ce sont les titres et les illustrations qui définissent les ensembles. Dans la page de journal, la mise en valeur d'une information n'est pas obtenue par les caractères proprement linguistiques de l'énoncé (2), mais par les seules variations visuelles entre les signes. Les "variables visuelles" de Bertin ont ceci de remarquable qu'elles n'utilisent que les relations entre les signes : le fait qu'un titre "gras" soit placé à côté d'un titre "maigre" n'a rien à voir avec la forme linguistique de cet

(1) C'est le rôle du maquettiste dans la composition de la forme, et celui du secrétaire de rédaction dans son actualisation.

(2) Des "débrayages" qui font passer du style indirect au style direct, par exemple.

énoncé : ce qui valait à l'intérieur du même énoncé, comme nous le remarquions au début de cette partie, vaut bien davantage d'un énoncé à un autre. La ressemblance entre deux choses (la décolonisation en Rhodésie et la campagne présidentielle aux USA dans Le Monde du 27 Février 1980 par exemple) est transcrite par une ressemblance visuelle entre deux séries de signes. Cela constitue une des dimensions essentielles du "pouvoir d'informer", car il ne s'agit de rien d'autre que d'établir une correspondance purement quantitative entre des "références" différentes à tous égards, sauf précisément à l'égard de l'information.

La mise en page détermine ainsi le rapport entre des "références", elle construit son propre univers référentiel à partir de "coupures", de "prélèvements", ou de pièces détachées du continuum de la vie des peuples ; ensuite, elle uniformise ces références dans cet ensemble spécifique qui est celui du journal (papier et signes typographiques) ; enfin, elle établit entre elles une ressemblance ou plus exactement une hiérarchie où, par exemple, dans Le Monde du 27.2.80, "la décolonisation en Rhodésie", "vaut" deux colonnes à la une alors que la "réforme du code pénal ne "vaut" qu'une colonne, c'est à dire deux fois moins. Si nous utilisons ce terme discutable : "valoir" une ou deux colonnes, c'est bien parce que le journal se situe délibérément dans une forme a priori de la perception où la valeur d'échange l'emporte de beaucoup sur la valeur d'usage. De valeur d'usage, il n'y a que peu de trace dans l'information(1).

(1) Nous ne la voyons utilisée que dans la "loi de proximité" dont les écoles de journalisme font usage.

Il est curieux que la forme contemporaine du journal coïncide avec le développement de l'informatique qui définit l'information comme "la liberté de choix dont on dispose dans la composition des messages" ou encore comme une "propriété statistique de la source des messages" (1). Le mot d' "information" pour la presse peut alors sembler inadéquat puisque ce n'est pas à la source, mais à l'arrivée du message dans la salle de rédaction que le journal détermine sa qualité informative ; ainsi, par exemple, la mort attendue du général Franco et l'assassinat imprévisible de J.F.Kennedy, dont la "valeur" informative est très différente peuvent-ils paraître avec la même forme sur la page du journal. Le "travail" de la mise en page consiste à établir la ressemblance entre plusieurs références et cette ressemblance - traduite en importance - est transcrite par la ressemblance visuelle entre les signes (surfaces et caractères) qui les "représentent". On sait que la "société de consommation" se manifeste en ceci qu'elle ne peut plus guère établir de relation entre deux choses que sur leur valeur d'échange (2) Il en va de l'information comme de tout autre objet. Cela nous incite à voir la mise en page comme l'art de l'attribution d'une valeur d'échange aux "unités référentielles" qu'elle distribue sur la surface des pages. Il convient donc de considérer les éléments dont dispose la mise en page : emplacements des articles, dimension des titres, des articles et des caractères, forme des surfaces imprimées, comme autant

(1) U. Eco, La structure absente, Mercure de France, 1972, p.46

(2) voir Baudrillard. La Société de consommation. Denoël. 1970.

d'éléments signifiants de l'information. Les signifiés correspondants sont la ressemblance (ou la dissemblance) et éventuellement l'ordre et la proportionnalité des "informatinns". La mise en page consiste à les transcrire par des variables visuelles ayant les mêmes propriétés significatives.

Cela est tout de même relativement récent. Parce que jusqu'aux débuts de ce siècle, le journal était encore fait pour être lu linéairement. Or la linéarité des colonnes ininterrompues utilisait une propriété que le quotidien actuel a abandonnée : c'est la linéarité du temps, et, par lui, le mouvement. Ce que nous montrent les journaux du XIXème siècle, c'est le dynamisme du discours, une logique fondée sur le temps. Nos journaux actuels reposent sur l'espace, sur la possibilité offerte par la vue de percevoir simultanément tout ce que contient la page. Mais, paradoxalement, ils sont devenus statiques, ils ont développé la vue en perdant le "point de vue". Car le temps impose un ordre et un mouvement qui, dans nos anciens journaux, étaient ceux du discours. Le journal du XIXème siècle, contemporain de nos grands romanciers, mettait en page le logos en mouvement. Faut-il dès lors s'étonner que le journal de ce siècle-ci, devenu visuel, ait cessé d'être un journal d'opinion, sauf précisément en ces rares parties que le journal préserve de toute coupure spatiale, l'éditorial, le billet, et, ce n'est pas un hasard, le "point de vue". Ainsi on peut voir dans ces "genres" journalistiques des restes, ou des traces du passé ; leur forme (pas de retourne) et leur contenu (présence marquée du locuteur) en font des flots dans le journal actuel, vestiges d'une époque révolue.

Evidemment, toute linéarité n'a pas disparu du journal, et, pour autant qu'on lise un article, on la retrouve fatalement. Mais ce n'est plus elle que la mise en page met en scène, elle lui a superposé un message qui utilise l'instantanéité de l'image pour transcrire un ensemble de relations ou pour imposer un ensemble.

On pourrait aussi s'interroger sur les rapports qu'entretient la mise en page avec la perspective, ou, mieux, sur cette étrange façon de "mettre en perspective". La perspective est "le secret de peindre une surface plane de telle façon que les objets représentés semblent y avoir la même taille, la même forme et la même position, relativement les uns aux autres, que les objets situés dans un espace réel, pour un observateur dont le point d'observation est unique et constant." (1) En d'autres termes, la fiction qui permet l'imitation de la réalité dans la perspective repose sur le point de vue de l'observateur. La mise en page actuelle tente bien aussi de mimer une réalité, le divers de l'actualité, mais sans observateur, et donc sans point de vue, au moins manifesté dans l'organisation même de cette "perspective". Ce qu'elle produit ainsi, c'est la vision du divers, tout simplement. Et le divers commence avec l'opposition des surfaces.

(1) William Ivins, Art and Geometry, P.82. Souligné par nous.

La Surface

La surface est, en effet, après l'emplacement, l'élément le plus évidemment repérable de la mise en valeur. Comme tous les éléments de mise en valeur, la surface permet de déterminer une importance relative des textes qui la composent. A elle seule, la surface ne dit rien, pas plus qu'un caractère gras ou maigre, elle dit seulement un rapport entre cette surface-ci et celles qui l'entourent. Mais, dans la mesure où l'unité référentielle est perçue par cette surface, elle se trouve ipso facto quantifiée, ou, plus exactement, elle est rendue comparable à d'autres, sous le seul rapport de l'importance. La mise en valeur ne s'effectue donc pas par l'addition d'une plus-value à quelque chose qui serait, au départ, neutre (non quantifié) (1) ; l'unité rédactionnelle est, au départ, dotée d'une surface qui naît, en tant que surface, au contact des autres : sa quantité (sa taille) n'est pas une plus-value, elle est une condition de son existence même.

(1) C'est aussi ce qui nous gêne dans l'analyse de Kayser ; on y ajoute tant de points pour ceci, tant pour cela, et on fait l'addition. Même s'il est impossible de procéder autrement, cette quantification additionnelle laisse supposer un degré zéro de la mise en valeur, un degré non quantifié, non sujet à une plus value, ce qui n'est pas.

Rien dans la "nature" de l'événement, ne détermine a priori la taille des surfaces et leur emplacement ; c'est la surface qu'il occupe, par rapport aux autres informations, qui le transforme en événement. Cette situation devrait conduire à une extrême diversité de la répartition des informations selon les journaux. L'examen montre qu'il n'en est rien, et que, pour une large part, les contenus de la "une" de divers journaux du même jour sont assez proches. La raison en est assez simple : l'information repose aussi sur une sorte d'inter-textualité ; la page de journal est aussi la suite de la précédente, la réponse aux autres journaux et aux autres modes d'information (radio et télévision). Ainsi, par exemple, la détermination de la surface ne trouve pas seulement sa source dans l'importance de la matière fournie par les agences ou les journalistes, mais dans d'autres surfaces, environnantes ou antécédentes (1). C'est aussi, d'ailleurs, ce qui permet à un journal d'innover, ou d'imposer une image propre en se démarquant du contenu apparent des autres journaux, comme c'est souvent le cas de Libération (2). La surface est, dans cette mesure, ce qui, quelques heures plus tard, fera parler de ceci plutôt que de cela, par le seul fait qu'elle détermine des relations entre les ensembles plus ou moins grands.

(1) "Qu'ont-ils sorti ?". Telle est la véritable question que chaque journal se pose chaque jour, même si ce "ils" ne désigne, comme c'est souvent le cas, qu'un seul concurrent.

(2) Le scoop n'a d'effet que s'il est mis en valeur. Le fait de se démarquer systématiquement des autres quotidiens peut avoir pour effet une sorte de scoop quotidien.

Nous remarquons plus haut qu'une surface plus "large" paraît plus importante qu'une surface "haute". Notre lecture, en effet, est linéaire, horizontale. Il s'ensuit que notre regard, dont l'amplitude théorique est égale en largeur et en hauteur, est "éduqué" à percevoir les largeurs mieux que les hauteurs : c'est une propriété culturelle, et non physique, de la vue. Mais il y a une autre raison, plus importante ; les colonnes fonctionnent dans notre perception comme une colonnade, comme les piliers d'un portique ou d'un fronton. Cela est vrai de l'ensemble de la page qui supporte le nom du journal ou celui des rubriques comme le fronton de ces édifices (1), mais l'est aussi de chaque article qui excède la largeur d'une colonne : l'article y devient comme le support du titre. Cela paraît un paradoxe, il n'est pas moins vrai. Le titre, qui devrait préparer la lecture de l'article paraît être supporté par lui, en être l'expression typographique la plus achevée.

Le type de réflexion où nous sommes engagé a été ouvert par les travaux de Panofsky sur l'architecture gothique et la pensée scolastique : "un homme imbu de l'esprit scolastique, écrit Panofsky, ne pouvait aborder le mode de présentation architecturale autrement qu'il abordait celui de la présentation littéraire, c'est à lire du point de vue de la manifestatio(..)

(1) cf. Mouillaud, o.c.

Mais il n'aurait pas été convaincu si la membrure de l'édifice ne lui avait permis de retrouver les processus même de la cogitation. Pour lui, le froissement de fûts, de nervures, d'arcs-boutants, d'entrelacs, de clochetons et de crochets était une auto-analyse et une auto-explication de l'architecture, un peu comme le système traditionnel de parties, de distinctions, de questions et d'articles constituait une auto-analyse et une auto-explication de la raison"(1) Ce qui nous apparaît, dans notre tentative de "comprendre" la forme du journal, c'est que l'information, l'actualité, y apparaissent comme une dissémination de signes, qui repose sur l'échange et la consommation multipliée de ces signes (y compris, nous le verrons, les signes du "réel") : rien ne s'y passe qu'une circulation de signes. Il en est de la page de journal un peu comme de nos "centre-ville" : ce n'est pas un lieu "plein", comme pouvaient l'être autrefois la fontaine, la place publique, le château ou la cathédrale, lestés chacun d'une charge sémantique qui en faisaient des lieux sur-signifiants (2), c'est seulement un lieu d'échange, un carrefour d'informations ; ce peut être celles de la circulation automobile, celles de l'argent (banques), des postes ou des administrations... La page de journal est le lieu où les informations se croisent et s'échangent, et acquièrent dans ce mouvement, un instant suspendu ou saisi, leur "valeur" informative.

(1) Panofsky, L'architecture gothique et la pensée scolastique, p.58 à 60.

(2) voir F. Choay, Le sens de la Ville, Le Seuil, 1968.

Cette valeur de l'information, qui n'est plus celle de la logique du discours, ou de sa morale, mais seulement celle de la place et de la taille momentanée, a tendu à être progressivement soulignée par un artifice typographique autrefois réservé aux titres des livres, l'encadrement. Les surfaces dont nous parlons, au fur et à mesure de leur apparition comme surface, ont fait disparaître la régularité des lignes de plomb qui séparaient chaque colonne au profit de ces filets actuels, d'ailleurs plus étroits, qui, à la différence des colombelles, ne séparent pas les colonnes, mais les unités référentielles : que ces filets soient uniquement verticaux, comme c'est souvent le cas du Monde, ou qu'ils encadrent complètement l'article comme un emballage de super-marché, qui fait ressembler certaines des unes à une vitrine aguichante, n'est qu'une variation stylistique. Ils ont le même point commun essentiel : c'est une marque, un soulignage qui a pour fonction de sélectionner, d'établir des différences. Il s'agit de dissocier des éléments que nul discours, sinon précisément le discours implicite de l' "actualité" ne vient intégrer.

Une image encore peut aider à comprendre cela. Le mobilier contemporain n'est plus fait, pour une large part, de ces meubles "symboliques" (1) dont s'enorgueillissaient les foyers de nos aïeux ; des "éléments", les remplacent, et sont là, en pièces plus ou moins détachées, qui attendent de l'utilisateur une combinaison appropriée : ils ne signifient plus par eux-mêmes, comme le motif d'une armoire normande,

(1) cf. Baudrillard, Le système des objets, Gallimard, 1968.

mais ils sont "fonctionnels", entendons par là que leur valeur tient à leur capacité à être diversement combinés. La maquette d'un journal est un peu quelque chose comme cela : une information en Kit, un jeu de construction où apparaît, jour après jour, une combinaison qui paraît s'imposer ce jour là ; on croit y voir l'information, et ce n'est qu'une nouvelle combinaison, à moins que précisément, ce soit cela l'information.

Il convient d'ajouter que ces surfaces ont deux caractères bien particuliers ; c'est d'abord leur forme, qui, d'autant plus qu'elles sont plus encadrées, permet d'obtenir un type d'équilibre - ou de déséquilibre - de la page par où la mise en page reconquiert une dimension esthétique incontestable (1). C'est ensuite le fait que ces surfaces sont toujours "ordonnées" : si la largeur seule permet de percevoir une quantité (2 colonnes = 2 fois 1 colonne), toute surface est l'objet de la perception d'un ordre où elle se situe par rapport aux autres. Ainsi notre perception de l'information est-elle instantanément celle de l'importance respective des composantes de l'actualité.

Il est assez difficile de comparer les surfaces de divers journaux avec quelque chance d'en tirer d'utiles enseignements. En effet, la répartition de ces surfaces fait bien apparaître la différence de traitement de diverses informations ; mais ce qu'on peut en déduire reste assez grossier (2). Chaque journal

(1) Il suffit de regarder les journaux les plus récents (Le Matin, Le Quotidien de Paris) pour s'en convaincre, ou même d'être attentif à l'évolution de journaux plus anciens, comme Le Parisien Libéré.

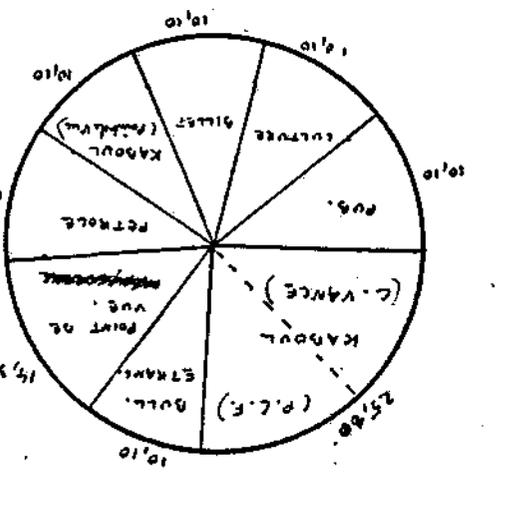
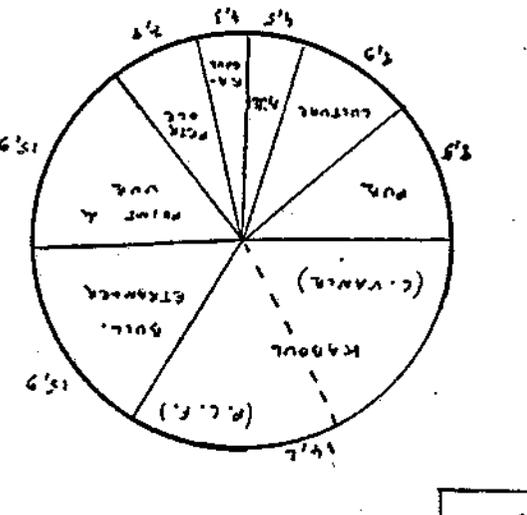
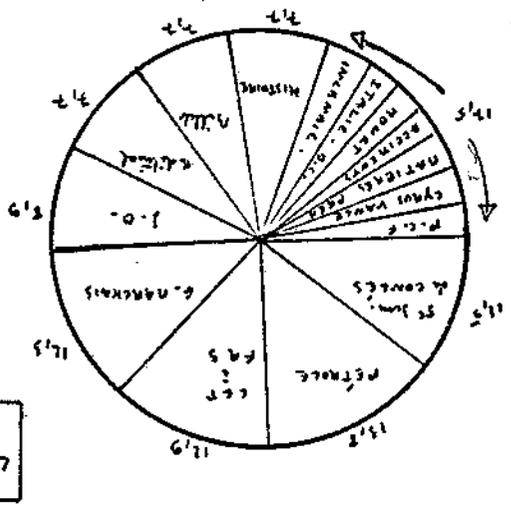
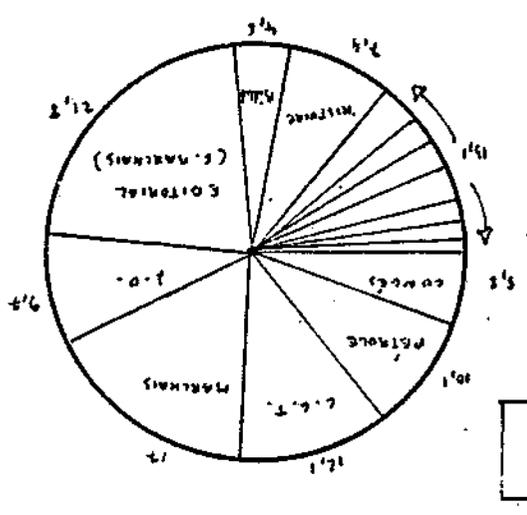
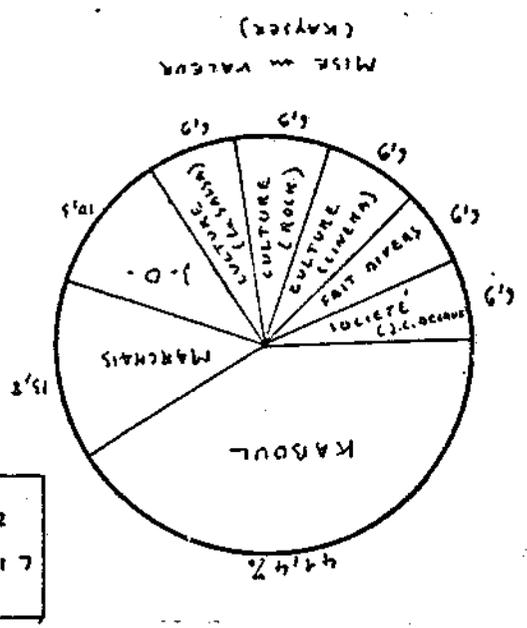
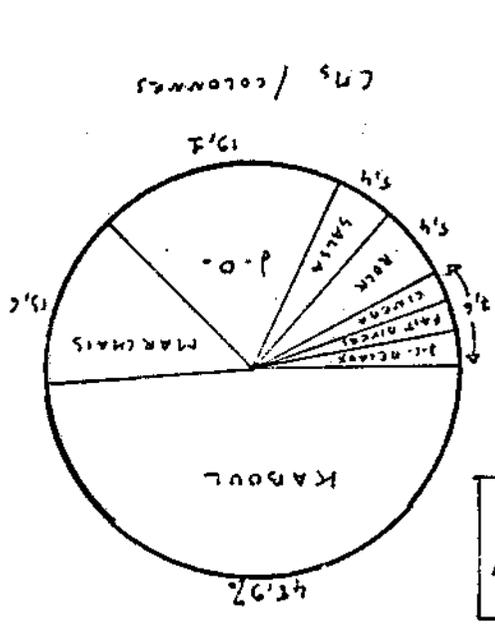
(2) Il faut d'abord établir les relations entre la surface rédactionnelle et la surface imprimée, puis dans...

élabore sa propre stratégie dans la distribution de ses surfaces et c'est cette distribution à l'intérieur du même journal, qui nous semble la plus intéressante. Deux tendances extrêmes y apparaissent, et sur deux axes : c'est d'abord le nombre de ces surfaces qui peut être relativement faible, ou bien considérable ; c'est aussi l'équilibre de surfaces relativement proches, tendant à faire de la page un ensemble harmonieux, ou leur déséquilibre qui fait apparaître un événement comme ce qui écrase le reste de l'actualité.

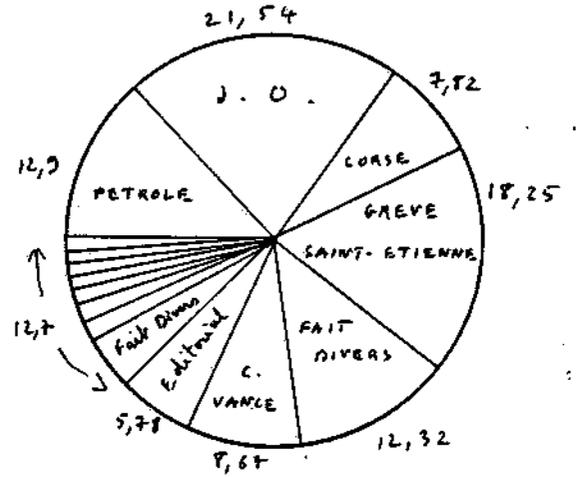
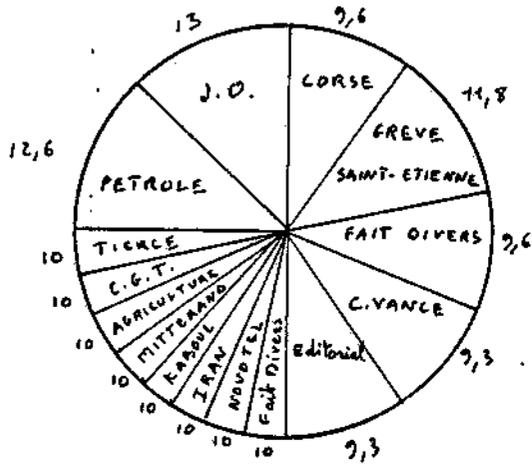
Nous avons, par exemple, pour la journée du 22 février 1980, procédé à deux types de comptage (1) : le premier établi en suivant rigoureusement les indications de Kayser, prend en considération les emplacements, la largeur, hauteur, et surface des titres, la taille et le nombre des illustrations, les variations typographiques. Le second ne retient que la longueur de l'article (titre et illustrations comprises) calculées en cm/colonne. De tels comptages sont évidemment d'abord utiles pour une analyse de contenu. Ils font en effet apparaître une première opposition entre les journaux parisiens et les journaux régionaux : ainsi, par exemple, le Progrès met au 3ème rang (au 2ème, en ne considérant que la taille) une grève des commerçants stéphanois dont aucun journal national ne parle ; Le Progrès et Le Journal Rhône-Alpes mettent

... la surface rédactionnelle, examiner la répartition des différentes catégories d'information. Alors seulement, on est en mesure d'apprécier tel ou tel choix du journal. cf. là-dessus Kayser, o.c. 2ème partie : La morphologie du Quotidien p. 77 à 127.

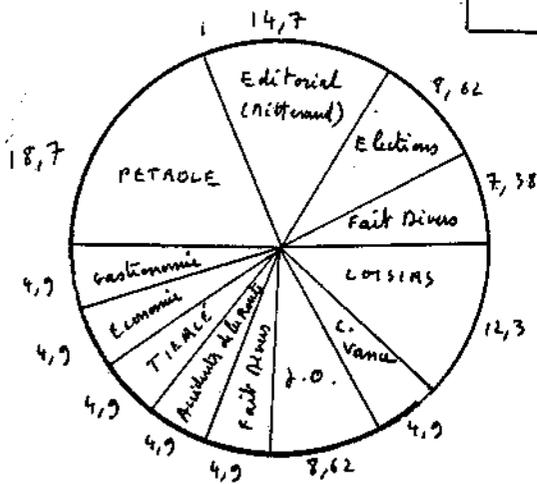
(1) cf. page suivante.



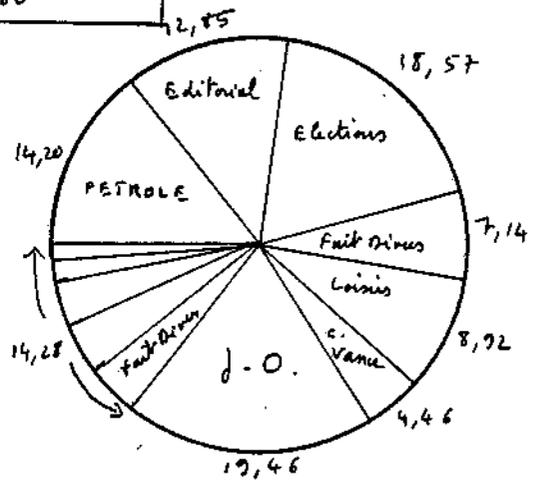
LE PROGRÈS
12-2-80



JOURNAL RHÔNE ALPES
22-2-80



Mix in Value
(Kayser)



CMs / COLONNES

au premier rang les Jeux olympiques d'hiver, nettement moins bien placés ailleurs etc... Ils font aussi paraître une opposition de contenu à l'intérieur des trois journaux parisiens que nous reproduisons : Libération organise sa une autour de la résistance afgane dont l'Humanité (seule ce jour-là) ne parle pas ; en revanche, l'Humanité consacre au dernier discours de G. Marchais (consacré à la création d'un Comité de Défense des droits de l'Homme) la place la plus importante (l'éditorial qui couvre tout le rez de chaussée lui est consacré) ; et l'Humanité fait un streamer sur l'obtention d'une 5ème semaine de congés payés dans une usine grenobloise dont personne d'autre ne parle, il accorde une place centrale aux démêlés de la C.G.T avec FR3 que les autres journaux taisent à la une etc... Mais tout cela a déjà été tant de fois développé que nous n'y insisterons pas plus, d'autant que ce n'est que marginalement notre objet. En revanche, la comparaison des résultats des deux types de comptage, et le "spectre" ainsi obtenu nous retiennent. Le mode de calcul de Kayser, où, rappelons-le, la longueur totale de l'article n'est pas prise en compte, fait apparaître qu'un certain nombre d'unités rédactionnelles ont une valeur identique ou très proche (4 dans Le Monde, 3 et 7 dans l'Humanité, 5 dans Libération ; et, pour les régionaux, 8 dans Le Progrès, 6 dans le Journal Rhône-Alpes) ; cela permet de distinguer des classes d'unités qui, pour Kayser, ont au fond la même valeur alors qu'elles peuvent comporter des variables importantes : ainsi le billet et l'éditorial, lorsqu'ils se trouvent dans la même page, ont la même "valeur" alors que leur longueur peut être très différente (dans l'Humanité de ce jour, l'écart est particulièrement sensible). Nous y voyons un avantage important : c'est que la longueur totale de l'article n'est, à tout prendre qu'une variable de plus et que

la valeur d'un article n'est pas proportionnelle à sa taille : qui, des lecteurs du Monde, par exemple, ne lit-il pas le billet plus systématiquement que le bulletin de l'étranger (1). Les deux modes de calcul font surgir une hiérarchie qui ne coïncide pas absolument dans les deux cas, mais le comptage selon Kayser permet plus aisément de percevoir des classes d'articles que l'autre mode de comptage. Il reste que la dotation de points, dans le modèle de Kayser, reste assez aléatoire sur plusieurs points (l'encadrement en rouge de l'éditorial du Progrès, l'italique du billet du Monde, le "mais" du billet de l'Humanité etc... ont un fonctionnement qui ne nous paraît absolument pas réductible à ces comptages, à quelque comptage que ce soit d'ailleurs). Il y a pourtant une autre réflexion que l'examen de ces surfaces nous inspire, c'est le sens de leur répartition.

La distribution des surfaces nous semble en effet avoir deux effets idéologiques différents selon que le journal paraît enregistrer le réel ou le maîtriser.

De façon générale, la dispersion des surfaces, loin de toute apparence de symétrie - ce vers quoi s'orientait Paris-Soir à la fin des années trente, imité depuis par la plupart des journaux, en particulier France-Soir et le Parisien Libéré après guerre - aura tendance à être perçue comme le signe que le journal se contente d'enregistrer l'événement. La page devient une sorte de sismographe, qui retrace les poussées événementielles à l'instar des poussées telluriques. Il donne le sentiment de suivre la pression des événements et qu'il les livre avec une apparence qui est

(1) Ce jour-là, le bulletin de l'étranger ne commençait pas en tête de colonne gauche, mais un peu plus bas sans quoi il aurait eu plus de "valeur".

analogique de l'importance du réel : la page serait, ainsi, une figure diagrammatique du réel. C'est le premier effet idéologique de la mise en page : se donner pour une représentation analogique du monde. C'est là, évidemment, qu'on peut voir la séparation des surfaces, dont chacune délimite un territoire bien défini, comme un système d'interprétation propre au journal, du "réel", qui se trouve correspondre à ce que Baudrillard nomme la "quotidienneté" (1). La page de journal, et, en général, l'information, repose sur la définition d'un certain nombre de "territoires" délimités que mime la mise en page : ces territoires "publics" fondent leur existence, "autonome et abstraite" sur les signes qui les séparent. Et ils nous sont donnés à consommer comme tels. On devrait plutôt dire qu'ils sont "brandis" parce que, précisément, l'art de la mise en page consiste à les rendre spectaculaires, devant nous, lecteurs, qui ne pouvons dès lors avoir qu'une conscience spéculaire de ce "réel" qu'on nous livre. Naturellement, tout cela présuppose que ces territoires soient d'abord vus, avant d'être lus, mais la mise en page a-t-elle une autre fonction ?

On a vu comment, au début de ce siècle, les journaux avaient d'abord construit des pages extrêmement symétriques (2) : c'est l'autre forme limite.

(1) "La quotidienneté, écrit Baudrillard, c'est la dissociation d'une praxis totale en une sphère transcendante, autonome et abstraite (du politique, du social, du culturel) et en la sphère immanente, close et abstraite, du privé". La société de consommation, Idées, Gallimard, 1976, p.33 (1ère édition Denoël, 1970).

(2) cf. annexe : Excelsior.

On n'en trouve plus guère actuellement, même si l'on assiste à un retour évident de l'équilibre de la page. Or cet équilibre, ou, à la limite, cette symétrie, comportent un sens supplémentaire et fondateur, c'est la "maîtrise" du réel que le journal nous livre. Bien sûr la mise en page y joue sur les rapports d'importance respective de divers événements, mais elle s'affiche d'abord, et surtout, comme maîtrise. C'est là sans doute la forme la plus subtile de l'"objectivité", celle qui se voit avant d'être lue.

La possibilité qu'a le journal de répartir son espace entre des surfaces diverses et hiérarchisées est un des lieux importants du "pouvoir d'informer", pouvoir de dire le monde, de l'afficher, mais surtout, pouvoir de "séparer". La "distinction" que le journal opère, sa possibilité de limiter en délimitant indique l'existence d'un sujet de ces "distinguo". Mais il n'est plus identifiable comme le journaliste du XIXème siècle dont les distinguos apparaissaient dans le développement de son propre dire, dans l'organisation linguistique et rhétorique de son discours. Actuellement, le distinguo paraît n'avoir pas de sujet, les distinctions semblent "naturelles" - ce qui est, encore, un effet du caractère "statique" d'une page où le rapport des unités est livré à l'appréhension instantanée d'un seul sens au lieu de ne se livrer qu'au parcours d'une conscience (1).

(1) On aurait tort de voir dans ces remarques un quelconque regret des formes anciennes. Nous n'avons nul regret par exemple, de la définition "géographique" de l'événement qui sans doute dominait l'esprit des hommes du XVIIIème siècle (cf. travaux du Centre d'Etudes du XVIIIème siècle. Université Lyon II). Les chercheurs ont montré à quel point cette géographie, cette cartographie même...

La Taille (1)

Le jeu des surfaces, que nous venons de parcourir, constitue le stimulus sensible de la variation de taille que Bertin analyse comme la première "variable visuelle" ; mais l'examen de la surface des unités référentielles délimitées par la mise en page ne suffit pas à en rendre compte : l'épaisseur des filets, le corps des caractères y interviennent aussi puisqu'ils constituent autant de micro-surfaces.

Les variations de taille présentent la propriété de permettre une différenciation clairement perceptible des unités représentées, et aussi de percevoir leurs rapports quantitatifs. On sait, par exemple, que l'oeil différencie en moyenne 20 paliers entre deux points dont les rapports de surface sont de 1 à 10 (2). Mais cette propriété se trouve assez peu

... correspondait à des impératifs "guerriers". Nous soulignons seulement un autre principe de fonctionnement : le journal actuel reproduit, dans la juxtaposition de ses éléments, le flux informationnel qui parvient au lieu de son élaboration. Il est assez clair d'autre part qu'il ne s'agit dans ces pages-ci que de la mise en page, et non du statut énonciatif du journaliste qui fait l'objet de notre seconde partie.

(1) Bertin, Sémiologie graphique, p.71 sq. La graphique p.196 sq.

(2) C'est cette propriété qui a permis à Bertin d'inventer ses fameux "points" qui, par exemple, représentent la taille des agglomérations sur nos cartes.

utilisée par la mise en page qui semble vouloir jouer sur la "quantité" des unités, moins que sur le pouvoir différenciateur des diverses variables. Ainsi la taille ne nous semble utilisée (hors la largeur des colonnes qu'on a vue) que pour sélectionner des unités, pour les différencier, les dissocier. Or, si on considère les modes de perception sélective, on s'aperçoit que la variation de taille y est beaucoup plus courte : on ne peut guère utiliser plus de 4 ou 5 "paliers" sélectifs. En examinant les deux modes de calcul utilisés plus haut, on s'aperçoit que ses figures qui les représentent font apparaître, dans le premier cas (selon Kayser), des groupes d'unités à la valeur proche, alors que le second comporte une progression (ou une diminution) faite de paliers beaucoup plus nombreux, beaucoup trop, serions-nous tentés de dire parce que le regard du lecteur en perçoit beaucoup moins dans la page. La première conclusion à en tirer serait de considérer que tout mode de calcul qui utilise la surface (réduite ou non à une longueur) devrait prendre en compte, non la quantité réelle, mais les rapports de quantité, réduits à quelques paliers simples (1). Cette remarque

(1) C'est ce que fait Kayser d'ailleurs, mais seulement pour les titres, quand il réduit à 3 paliers leur hauteur et leur surface :

"le coefficient 5 est attribué à la hauteur :

- titre dépassant la demi-colonne : 5 points
 - titre dépassant le tiers de colonne : 4 points
 - " " le quart de colonne : 2 points
- (...)

Le coefficient 5 est attribué à la surface :

- titre dont la surface dépasse celle de 2 colonnes : 5 points
- titre dont la surface dépasse celle de 1 colonne $\frac{1}{2}$: 4 points
- titre dont la surface dépasse celle de 1 colonne : 2 points

(Kayser o.c. p.153). Les habitudes de nos journaux sont...

nous permet aussi de comprendre la relative simplicité des oppositions dans la mise en page, qui, à la une, par exemple, ne peut utiliser une trop grande variété de taille des titres et des articles sans prendre le risque de les voir se confondre : elle construit en revanche des classes de titres, de surface, et de caractères.

Combinaison Taille-Valeur

La taille a une propriété dissociative (c'est la capacité à sélectionner que nous avons vue), et, par conséquent, toute autre variable (graisse ou couleur par exemple) interférant avec une variation de taille sera dominée par elle. Cela est tout particulièrement vrai de la "valeur".

... telles que, hormis la "presse à scandale", on trouve très peu de titres dont la hauteur ou la surface sont aussi importantes. Pour qui voudrait utiliser le mode de calcul de Kayser, nous proposerions donc volontiers d'utiliser une autre échelle, calculée non pas à partir d'un nombre absolu, mais du nombre des paliers qu'on trouve dans les usages du journal considéré. Nous rappelons aussi que Kayser ne tient compte que du titre, ce qui nous a conduit, par exemple, dans le cas des journaux présentés plus haut, à ne pas utiliser ces coefficients parce que les titres, ce jour-là, étaient trop "petits" : cela ne change rien au rapport, mais il est fâcheux de prévoir un coefficient trop généralement inutilisable.

La "valeur" en effet, peut être définie comme la progression continue que l'œil perçoit dans la suite des gris qui s'échelonnent du blanc au noir. Ainsi, sur un papier blanc, c'est le noir qui a la plus grande valeur. On sait l'importance de ce fait pour l'art de la gravure qui du bois de fil au bois de bout, jusqu'aux procédés modernes de photogravure, a cherché les moyens techniques de rendre perceptibles différentes sortes de gris. L'illustration est ainsi un moyen d'attirer l'attention par la plus ou moins grande quantité de noir qui figure à tel ou tel endroit de la page. C'en est le moyen le plus simple, parce que tous les autres, et en particulier le choix des caractères, utilisent nécessairement en même temps une variation de taille. L'illustration, elle, offre sous ce point de vue un intérêt considérable qui nous fait considérer son introduction comme le moment d'une mutation assez décisive. Elle présente en effet deux avantages notables : elle offre une représentation analogique immédiate de l'objet considéré ; et s'il s'agit d'une photographie, elle a en outre cette propriété de "désintellectualiser" le message comme disait R. Barthes, d'offrir au lecteur comme l'alibi d'une nature dans le cadre pourtant fortement artificiel de l'organe d'information. Son second intérêt tient précisément en ceci qu'une photographie contient - forcément - beaucoup de noir, plus, généralement qu'une surface égale de texte imprimé. Sa "valeur", donc, est considérable. Le caractère analogique de l'image, à soi seul décisif, ne saurait nous faire oublier que son usage repose sur une propriété physique importante, que nous devons souligner ici.

La combinaison de la taille et de la valeur peut être résumée dans ce qu'en termes de métier on appelle la graisse : la hiérarchie des caractères, maigres, demi-gras, gras, noirs... ne peut évidemment pas, comme pour les gravures, reposer sur une trame plus ou moins large, mais seulement sur la taille de la forme imprimante qui retient l'encre. La valeur du caractère repose donc nécessairement sur une variation de sa taille (1). On ne peut donc s'en tenir, comme le fait Kayser, à la mesure de l'emplacement du titre puisque c'est l'importance du noir qui attire le regard. Les maquettistes et graphistes le savent bien pour qui le rapport du blanc au noir (sous la forme du filet, pour le fond ou le choix des caractères) constitue le premier attrait. L'exemple limite en est fourni par l'impression en négatif qui fait apparaître les caractères en blanc sur fond noir.

Dans la mesure où la valeur, comme la taille, est une variable dissociative, on comprend aisément que la variation de taille ne soit sensible que pour les signes de valeur foncée : on pourrait imaginer que le journal recourre à ces caractères évidés (2) dont les graphistes se servent en décoration ; ce n'est pas le cas, sans doute parce que le profit esthétique parfois considérable qu'on peut tirer de tels caractères ne compense pas le fait qu'ils font perdre à la variation de taille la propriété qui nous semble essentielle

(1) cf. annexe, taille des filets.

(2) cf. les caractères inventés au début de ce siècle, Tardy et Auriol par exemple.

dans le journal, celle d'établir une différenciation et une sélection. En revanche, la mise en page joue sans cesse sur les rapports entre la taille et la valeur pour éviter un écrasement de la page, par exemple. Le Progrès du 1.03.79 (1) en fournit un bon exemple en composant en maigre les grandes capitales des titres "Au salon de Genève" et "Pêcheurs" (italiques de surcroît, ce qui accentue leur chasse, et l'effet de blanc) qui précèdent des illustrations comportant une grande quantité de noir ; en revanche, dans ce journal, les titres des articles importants ne comportant pas d'illustration sont tous composés en caractères gras.

De façon plus générale, on peut considérer que le jeu des caractères dans la page repose sur l'existence de deux séries distinctes : une série homogénéisante de mini-éléments est constituée par les caractères des articles dont la variation, en général de très peu de points (5 ½ pour les annonces, 6 à 8 pour les autres) n'est pas considérablement significative ; les seuls éléments de variation significative y sont l'utilisation de caractères gras, pour le soulignage d'un mot ou d'une phrase, ou pour le chapeau, mais dans ce cas-là, il s'agit d'une opposition rédactionnelle importante, et l'opposition romain vs italique, parfois utilisée pour les citations, mais surtout réservée à la distinction d'unités référentielles spécifiques (billet ou éditorial, par exemple, où l'usage de l'italique a un effet supplémentaire, celui de mimer l'activité

(1) voir annexe.

scripturaire du journaliste, ici privilégiée, qui les isole de la régularité mécanique du reste des articles)(1). Une deuxième série, non plus homogénéisante, mais fortement dissociative, est composée de maxi-éléments, beaucoup plus signifiants, titres, illustrations et filets. On pourrait dire que les premiers sont sous-signifiants, et les seconds sur-signifiants : ils comportent une surcharge sémantique qui fait totalement défaut aux autres et qui est la signalisation de leur importance.

La variation de la valeur, comme celle de la taille, est "ordonnée", on en perçoit clairement la progression. Mais les travaux en ce domaine (2) font apparaître qu'on ne peut sélectionner, en moyenne, que 6 à 7 paliers distincts, noir et blanc étant inclus dans ces paliers. On comprend dès lors aisément que 3 ou 4 types de graisse suffisent largement à l'élaboration d'une page de journal qui nous semble se limiter volontairement dans ce domaine (3). Les moyens

(1) C'est la même raison qui pousse les publicistes à composer certains textes sous forme de lettres imprimées en italiques : la "personnalisation" y semble plus assurée, en tout cas elle y est signifiée.

(2) voir Bertin , Sémiologie Graphique, o.c. p.73

(3) Sur un échantillon constitué par la une du Monde du 20 Février 1979 au 9 mars 1979, nous avons relevé la hauteur d'œil des caractères : elle varie d'un minimum de 6 hauteurs différentes à un maximum de 8 ; la nature des graisses accroît l'éventail et conduit à une moyenne de 9 types différents de caractères dans la même page. Si nous rappelons que le premier quotidien français jouait d'un éventail de 7 caractères, on voit que la progression, après 2 siècles, n'est pas considérable même si l'écart entre les hauteurs s'est considérablement accru. Un secrétaire de rédaction d'Entreprise de Presse n°1 à qui nous demandions pourquoi son journal, qui, par la photocomposition, jouit d'un éventail quasi illimité, s'en tenait à un nombre de variation similaires nous a seulement répondu que le lecteur s'y perdrait.

actuels d'impression fournissent des possibilités théoriques beaucoup plus vastes que celles utilisées en pratique, et on peut considérer que, de façon générale, dès que l'éventail dépasse 5 ou 6 paliers, la multiplication des différences correspond plus à une volonté esthétique qu'à la seule volonté de mettre en valeur les unités référentielles. Le choix des caractères peut alors acquérir une fonction nouvelle et, par exemple, constituer un élément de l'identité d'une de ces unités (son image de marque) ; il peut aussi contribuer à faire apparaître des éléments de symétrie et de correspondance en isolant deux unités dotées du même caractère au milieu d'une pléiade de caractères éloignés. Le reste dépend de la compétence esthétique du maquettiste et de l'habileté du secrétaire de rédaction.

La Couleur

L'impression en couleur a depuis longtemps exercé une attraction psychologique incontestable qui a motivé son apparition et son développement alors même que son coût la rendait difficilement exploitable. Ainsi le non-conformiste Nain Jaune a-t-il publié des caricatures en couleurs depuis fort longtemps, mais cela ne constituait qu'une exception rarissime. Ce n'est qu'en 1890 que le Petit Journal commence à imprimer un supplément en couleur, suivi de quelques tentatives sans lendemain dans le quotidien "normal" au début de ce siècle (1). Depuis le début de ce siècle

(1) R. Ranc, Histoire Générale, o.c. t. III p. 39, note I, citée, aux USA, le Chicago Tribune et le Milwaukee Journal qui l'utilisaient dès 1891-92.

aussi, les périodiques ont fait des efforts considérables pour maîtriser ce type d'imprimé, généralement fait en héliogravure. Les quotidiens en revanche, qui n'ont pas cette possibilité, n'y sont venus que très récemment. Il faut se souvenir que le parc des rotatives des journaux français avait été à peu près complètement renouvelé au début des années trente, à une époque où on ne pensait encore qu'au noir et blanc, ce qui, pour la quasi-totalité de ces quotidiens, a rendu l'impression en couleur impossible jusqu'aux investissements qui commencent vers 1960 dans des équipements qui autorisent l'impression en couleur. Il est probable que dans ce domaine aussi, la seconde guerre mondiale a beaucoup freiné l'évolution puisque des équipements pour la couleur avaient été prévus dès 1936 . Ce n'est finalement qu'en 1955 que la couleur apparaît vraiment, dans les colonnes du Parisien Libéré (1). Puis, en Juillet 1956, L'Aurore est en mesure de publier des photographies en couleur en première et dernière page. C'est ensuite Del Duca, dans Franc-Tireur transformé en Paris-Journal en 1957 puis le même Del Duca, dans le même journal transformé en tabloïd sous le titre Paris-Jour (2) en septembre 1959. Mais l'exemple de Del Duca ne saurait être probant parce qu'on sait assez que ces efforts n'étaient rendus possibles que par les bénéfices considérables

(1) Le 20 Avril 1955. Il s'agissait d'une page préimprimée en héliogravure, en quadrichromie qui, pour la première fois, était insérée en continu dans le corps du journal. Il s'agissait de la célèbre publicité pour la source Périer : "pour toi cher ange, Pschitt orange, Pour moi garçon, Pschitt citron".

(2) cf. Supra.

des autres publications de ses Editions Mondiales : l'impression en couleur de Paris-Jour n'a jamais pu qu'être fortement déficitaire. Il a donc fallu attendre un journal régional, le Dauphiné Libéré pour que la couleur puisse vraiment entrer dans le quotidien (1), ce qui s'effectue à l'occasion des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968 : le Dauphiné Libéré est alors capable de publier deux journaux du soir, à 20 000 et 25 000 exemplaires, qui contiennent chacun plusieurs reproductions en trichromie d'images des compétitions du moment ; l'aspect tout à fait exceptionnel de cette publication tient à ce que le tirage se faisait en un seul passage (2). Depuis cette date, la couleur s'est beaucoup répandue, surtout pour les illustrations de la première et de la dernière page, et pour les suppléments qui peuvent être insérés autour du journal ou dans le journal à l'issue de l'impression classique en noir.

Pour nous, l'introduction de la couleur présente un attrait incontestable mais cet attrait repose davantage sur l'image de marque des publications

(1) Le Dauphiné Libéré, dès 1964, i.e. avant les accords qui le lièrent au Progrès jusqu'à fin 1979, avait fait des tentatives importantes, grâce à la collaboration de l'INCA (International Newspaper and Color Association) qui portaient notamment sur l'utilisation d'encre au glycol et sur les moyens d'éviter le maculage, fréquent jusque là. cf. Bibliographie.

(2) Le mode d'impression le plus usuel de la couleur consiste à imprimer d'abord la couleur, puis à rebo-biner le papier qui sera normalement imprimé en noir ensuite ; le seul problème délicat est celui de la maîtrise du système de repérage des parties préimprimées.

concurrentes que sur la conquête d'un nouveau mode de lecture. La couleur est très éloignée à cet égard d'apporter une innovation aussi radicale que le fut l'introduction de l'illustration. En effet, si on considère les propriétés physiques de la couleur, on s'aperçoit que la "valeur" dont on vient de parler est indépendante de la couleur. On peut aller du blanc au noir par les gris, les bleus, les rouges, ou les verts, peu importe : dans tous les cas, une couleur, quelle qu'elle soit, sera toujours plus claire que le noir. Si on considère que c'est le noir qui attire l'oeil sur un fond blanc, on doit aussi considérer que l'encre noire y est plus efficace que la couleur ; et dans la mesure où le plus important pour l'oeil est le rapport entre les quantités totales de noir et de blanc dans une surface donnée, force est de reconnaître qu'une illustration en noir a plus de valeur qu'un titre ou une illustration en couleur. C'est pour la même raison d'ailleurs que les imprimés s'effectuent sur fond blanc alors que le papier coloré serait moins coûteux (1).

Où donc est l'effet de la couleur ? Il y en a bien un pourtant, qui dépasse de beaucoup le caractère spectaculaire de certains journaux dont tel numéro, exceptionnel, fut publié en couleur (2). La couleur en effet possède un excellent pouvoir de séparation .

(1) cf. Les périodiques dont certaines parties sont imprimées sur papier coloré : ces pages sont toujours moins lisibles.

(2) L'exemple le plus ancien que nous connaissions en France est le n° du 6.08.1872 du Figaro dont la première page contenait la reproduction en rouge d'une lettre de Bismarck à sa femme écrite après la capture de l'armée française à Sedan. Voir Manevy (o.c.). Quelques 30 ans plus tôt, Marx avait clôt par un n° en rouge la Rheinische Zeitung que le gouvernement prussien allait interdire, avant d'émigrer à Paris.

C'est donc la capacité de sélectionner des ensembles que la couleur stimule et on voit que l'introduction de la couleur est un moyen supplémentaire de différenciation offert au journal. Toute couleur ne possède pas également ce pouvoir : les tons les plus sélectifs sont les tons dits "saturés" (les caractères imprimés en couleur sont toujours saturés), et les couleurs les plus efficaces sont les couleurs "primaires", le cyan (bleu vert), le jaune, et le magenta (pourpre), celles qui, par exemple, figurent fréquemment seules à la une et en dernière page d'Ici Paris, ce qui ne saurait être un hasard. Ce sont les couleurs des encres utilisées en trichromie, celles dont la superposition reproduit la totalité des effets colorés.(1)

(1) C'est Young (1801) qui, le premier, a supposé dans le système visuel l'intervention de trois types de récepteurs inégalement sensibles aux radiations monochromatiques. Voir P.J. Bouma, Les couleurs et leur perception visuelle, Paris, 1948. Cette explication est plus connue sous le nom de théorie de Maxwell. cf. Bertin, La graphique, o.c. p.215-222. Si on suppose que la couleur est obtenue par l'excitation de trois types de cellules de la rétine, on obtient une couleur "saturée" quand au moins un de ces types n'est pas excité. On peut ainsi séparer les couleurs "primaires" (cyan, jaune, magenta) obtenues quand un seul de ces types n'est pas excité, et les couleurs "fondamentales" (bleu, vert, rouge) quand deux de ces types ne sont pas excités ; ce sont ces trois dernières qui sont utilisées à la télévision. Ce ne pourrait être les couleurs primaires pour une raison simple : c'est la superposition des couleurs primaires qui reproduit la gamme des couleurs (l'impression se fait par passage successif sur ces trois couleurs) alors que c'est la juxtaposition des couleurs fondamentales qui crée l'effet coloré (l'écran de télévision est tapissé de points dont les stimuli se juxtaposent).

La couleur, donc, est un instrument de différenciation qui s'ajoute à ceux que nous avons examinés jusqu'ici. Il est donc assez compréhensible que la couleur soit utilisée non seulement dans la reproduction photographique où son agrément est le plus manifeste, - elle est d'ailleurs encore loin d'être généralisée ou même fréquente - mais aussi et surtout dans les filets et les caractères de certains titres ; par son encadrement ou par une partie de son contenu, l'unité référentielle qui utilise la couleur se voit ainsi sélectionnée plus aisément encore.

Le grain, la forme, l'orientation

Les dernières variables visuelles qu'il est possible de définir sont le "grain", la forme et l'orientation des caractères, filets, textes et surfaces. Nous les avons déjà rencontrés, mêlés aux variables précédentes, mais il nous paraît utile de les résumer.

Le journal n'utilise guère les variations de "grain" que pour ses filets, et encore le fait-il avec un éventail beaucoup plus étroit que les autres imprimés. Le filet, en général comporte plutôt des variations de graisse, et seuls le pointillé et l'azuré sont des variations caractéristiques du "grain". (1)

Les variations de forme, en revanche, sont d'un usage beaucoup plus courant et d'abord parce que l'histoire de la gravure des caractères d'imprimerie repose précisément sur l'invention de formes nouvelles. Dans cette histoire de la typographie, il y a pourtant peu d'exemples de caractères inventés pour la Presse, elle s'est contentée d'utiliser les caractères courants. Les journaux sont, à cet égard, d'une très remarquable constance et ce n'est qu'exceptionnellement qu'un journal introduit dans sa composition une nouvelle famille de caractères. Nous retrouvons là, une fois de plus, ce rapport de chaque exemplaire à la série du journal tout entier qui nous semble si particulier. Tout se passe en effet comme si la modification d'un caractère était susceptible d'altérer le journal tout entier. La reprise par Le Monde, à la libération, de la typographie du Temps en disait plus long que l'avis aux lecteurs le plus argumenté. Aussi la modification des caractères apparaît-elle non pas comme une évolution du journal, mais comme l'apparition d'un nouveau journal - et la disparition de l'ancien. C'est bien pour cela que chaque modification importante est expliquée par le journal à ses lecteurs par toutes sortes de raisons qui n'en constituent

(1) Voir exemples en annexe.

pas moins un déni de la rupture profonde que ces modifications introduisent. (1)

L'originalité et la richesse de l'éventail des caractères, d'un usage systématique dans la publicité, joue finalement assez peu dans la page de journal qui se contente généralement de l'opposition des caractères romains et des italiques (2). Mais la variation de ces caractères repose beaucoup plus sur leur taille, leur graisse et leur "chasse" (3), c'est à dire en fin de compte sur les variables précédemment rencontrées. Il reste que l'opposition des caractères romains et italiques est constante et fondamentale. L'utilisation de l'italique correspond soit à une variation de l'instance d'énonciation

(1) cf. dans les dernières années, Le Parisien Libéré et son changement de format, Le Figaro et sa nouvelle maquette en 1974, l'introduction - éphémère - de bande-dessinée dans Le Monde, etc.. L'évolution peut au contraire se masquer le plus possible comme dans Le Progrès après l'arrivée de J.Ch.Lignel, mais elle se constate dans l'évolution de ses lecteurs.

(2) Le gothique du Monde est un cas exceptionnel dans la presse française ; il appartient à ce que la classification Vox nomme caractères "manuaires", rarissimes dans l'impression des quotidiens. M. Mouillaud a fait une analyse très approfondie de la variation typographique du nom du Monde et de ses effets : "Le Monde" banal, à l'extrême pointe de la page, signe l'appartenance du papier ; et "Le Monde" gothique (...) l'entrée dans un territoire symbolique". (o.c. p.150 et 151). Sur l'histoire et l'usage des caractères, voir en particulier Peignot et Massin (bibliographie). Selon la classification Vox, les caractères employés sont le plus généralement des didones, des mécanes et des linéales, les autres types étant réservés à des usages beaucoup plus limités.

(3) On dit d'un caractère qu'il chasse plus ou moins selon la largeur -variable- qu'occupe un texte composé dans le même corps avec tel ou tel caractère.

(discours citant vs discours cité), soit à une variation d'importance (il équivaut alors à un soulignage et, dans cet usage, entre en concurrence avec l'utilisation d'un caractère plus gras), soit enfin à un codage propre au journal (billet dans Le Monde, "mais" composé en scriptes, du billet de l'Humanité).

La dernière opposition des caractères entre eux est celle des capitales et des bas de casse qui ne nous a pas paru répondre à des catégories bien définies : il ne semble pas qu'il y ait de loi en ce domaine ; on peut seulement indiquer des habitudes transmises de génération en génération comme la fréquence du bas de casse dans les titres, où on s'attendait à trouver des capitales, parce que le bas de casse passe pour plus lisible que les capitales. L'opposition des capitales et du bas de casse ne correspond donc pas à l'opposition du titre et de l'article, ni à une opposition dans le mode d'énonciation des titres, ni à une variation de leurs contenus. Nous devons donc y voir une pure instance de différenciation, une de plus, sommes-nous tentés de dire, tant la volonté de brandir les différences nous paraît importante (1).

(1) Un inventaire complet de la typographie fait apparaître 7 éléments fondamentaux du contraste. Ce sont : la dimension des caractères, le style des caractères, la justification, les filets, les clichés, les dessins au trait (y compris les négatifs et les fonds tramés), les blancs. Nous avons rencontré chacun de ces éléments à différents moments de notre démarche et ne les rappelons ici que pour plus de clarté. Les différences les plus usuelles sont, massivement, celles des corps et des familles de caractères. Un exemple, assez significatif de l'utilisation de ces contrastes est fourni par la modification du Figaro intervenue en mars 1974 : avant cette date, les titres y étaient composés dans toute sorte de corps ; après cette date, on ne trouve plus qu'un seul caractère de base (un Century), et une linéale pour les thèmes secondaires ; l'opposition ainsi obtenue produit simultanément une hiérarchie du contenu des énoncés.

Un autre usage de la variation de forme est apparue avec la disposition des surfaces que nous avons vue ; elle se combine le plus souvent avec une variation d'orientation. La première opposition perceptible est celle des surfaces "horizontales" et des surfaces "verticales". On se souvient que l'immédiat avant-guerre avait été marqué par un abandon de la symétrie au profit de l'assymétrie de la mise en page : c'est cela qui allait donner naissance au style "affiche". Il convient d'y ajouter un cas de variation d'orientation moins fréquent dans les quotidiens que dans les magazines d'information qui en font un usage systématique : c'est la bande annonce qui coupe le haut de la une ou de la jaquette en biais, cette rupture étant fréquemment accentuée par l'usage d'une couleur dans les magazines qui, comme l'Express et Le Point, l'utilisent à chaque livraison. La variation d'orientation est d'un usage relativement difficile puisque l'impression vise généralement à produire une régularité absolue dans la linéarité du texte imprimé. Toute variation y aura donc une grande valeur d'opposition, mais elle ne peut être que rare et limitée puisqu'elle impose un bouleversement dans la lecture. Son emploi se trouve donc à la fois privilégié et justifié dans les annonces que le journal fait pour inciter le lecteur à porter son attention sur telle de ses pages, à l'instar du Matin qui, chaque lundi, barre son nom d'une bande "Economie p.X ". Nous pouvons encore signaler deux aspects de cette variation, plus fréquents dans les hebdomadaires que dans les quotidiens : c'est le déséquilibre obtenu par une inclinaison à droite ou à gauche des photographies et des titres dont Ici Paris offre l'exemple caricatural ; ce basculement a pour effet de modifier l'attention du lecteur, amplifiéesur les seuls titres ou photographies qui demeurent réguliers.

Un second aspect est l'imbrication des surfaces les unes dans les autres (1). L'usage enfin d'une illustration unique et importante à la une a un autre effet, celui de provoquer une lecture "polaire" autour de l'illustration qui devient ainsi le pôle ou le foyer de la page. (2)

Les "styles" de la mise en page

On pourrait, à partir de toutes ces indications, définir un certain nombre de types de mise en page qui résument les possibilités les plus fréquemment manifestées. Le plus répandu, et le plus ancien, est le style "vertical" qui réunit le plus grand nombre de titres au-dessus du pli médian de la page, ce style repose fondamentalement sur la verticalité de la colonne ; on peut le faire varier en alternant les couleurs (noir, gris, blanc) et les graisses, à l'horizontale. Le moindre changement de justification (titre sur 2 colonnes) suffit à marquer un niveau d'importance supérieure. Dans une large mesure, la plupart des

(1) C'est l'effet habituel du style "affiche": la première page, perçue comme le lieu des informations capitales, pousse cette tendance à l'extrême : la une devient une sorte de tableau d'affichage où on tente d'insérer le plus grand nombre possible de titres renvoyant aux sujets traités dans le journal; on trouve donc à la une surtout des titres, souvent rédigés en style télégraphique; naturellement, le corps de l'article étant renvoyé à l'intérieur. Cette formule est surtout répandue dans le format tabloïd des pays latins : Le Parisien Libéré en est le meilleur exemple français avec ses voisins La Notte (Italie) et El Pueblo (Espagne) ; la RFA en offre de vigoureux exemples dans le puissant groupe Spinger.

(2) C'est le cas, systématiquement, du Journal Rhône-Alpes depuis son origine.

journaux en conservent quelques traits : c'est évidemment le cas du Monde et du Figaro ; mais l'exemple le plus net nous en semble fourni aujourd'hui, outre-Manche, par The Guardian .

Un type très différent est celui qu'on pourrait appeler "horizontal" : les titres y forment des ensembles horizontaux ; la page est alors constituée par la superposition de ces ensembles, et non leur juxtaposition ou leur imbrication. Un exemple limite en fut fourni par le Sun Times de Chicago vers 1950 : tous les titres y figuraient sur toute la largeur de la page et un filet horizontal marquait la fin de chaque article, ainsi aligné par le bas et séparé du suivant. Une telle mise en page, qui produit sur l'axe horizontal ce que la précédente fait sur l'axe vertical présente bien quelques avantages sensibles : les titres y sont tous séparés, donc tous mis en relief ; c'en est l'effet le plus assuré ; on peut aussi remarquer que les articles longs en paraissent plus courts puisqu'ils occupent toute la largeur de la page. Mais ce style, qui repose sur l'exploitation de la largeur de la page ne peut être finalement que très régulier et ennuyeux : rien ne peut plus y survenir d'original sans rompre la structure ; de plus, l'habitude de présenter le journal plié en deux conduit à déséquilibrer fortement la page.

Un troisième type de mise en page, est celui qu'Harold Evans appelle le style "cirque" (1). Ce style d'origine américaine imbrique tout, même le nom du journal

(1) o.c. Voir bibliographie.

dont la fonction a prait alors profondément modifiée. Ce style, qui présente l'intérêt, financièrement important, de ne pouvoir dissocier la publicité de l'information, conduit en fait à rendre très peu perceptible l'information elle-même. Aucun journal français n'utilise ce style systématiquement alors que les USA en présentent un exemple tout à fait remarquable avec le News of the World.

Il convient d'ajouter à ces trois formes fondamentales les deux variantes constituées par l'utilisation de la symétrie. La symétrie, nous l'avons vu, a connu un grand succès au début de ce siècle, dont nous donnons quelques exemples en annexe, d'Excelsior à Paris-Soir. Mais Paris-Soir, vers 1936, a rompu avec cette habitude et les autres quotidiens français l'ont suivi. On peut voir pourtant des tentatives assez fréquentes de retour vers la symétrie, dans Le Matin en particulier (1); des exemples moins récents, mais plus illustres, sont ceux qu'offrait le New-York Times vers 1945 où toute la page était constituée d'éléments parfaitement symétriques par rapport au milieu de la page ; en 1965, avant ses derniers avatars, le Times avait tenté à son tour une maquette symétrique. Cependant on ne trouve plus de symétrie parfaite, sans doute parce que cette mise en page rend extrêmement difficile, sinon impossible, le moindre petit contraste : toutes les variables parcourues plus haut y sont à peu près inutilisables. Cette mise en page peut être fort belle, mais elle ne peut jamais surprendre le lecteur (2).

(1) Pendant l'été 1979, Le Progrès a publié des pages "vacances" dont la volonté de symétrie tranchait fortement sur le reste du journal.

(2) La symétrie reste un élément partiel de mise en page des journaux qui se veulent "sérieux" comme Le Monde ou le Figaro et, plus récemment, Le Matin.

C'est l'inverse qui prévaut dans la rupture de la symétrie : la disposition des unités change selon le nombre de ces unités et leur importance relative. C'est le style que nous connaissons le mieux.

La stabilité de la maquette sur une longue période (Le Monde) ou son instabilité (Libération, France-Soir) apporte un élément supplémentaire pour le classement des différentes mises en page actuelles et concourt, pour sa part, aux effets de sens que nous avons rencontrés plus haut. Le dernier élément de variation tient à la régularité ou à l'irrégularité des surfaces que nous avons présentées ; elles les transforment en rectangles réguliers ou en polygones plus compliqués, semblables aux pièces variables de quelque puzzle.

Toutes ces formes constituent le dispositif essentiel à l'apparition des énoncés de presse. Elles sont le premier élément constitutif de son discours, qu'on pourrait définir comme une fragmentation sémantique de l'espace. Pour compléter la présentation de ces formes, il reste encore à définir les places et fonctions des illustrations.

TROISIEME CHAPITRE

Les Illustrations

Si les pages qui précèdent accordent une large part à la naissance du "visible" dans l'organisation du texte du journal, les différentes formes d'illustration qu'il a connues reposent toutes, a priori, sur la matérialité visible des représentations qu'elles offrent. Les gravures, les estampes, les dessins, et, actuellement, les photographies ont du sens parce qu'elles appartiennent au monde sensible. L'examen de la signification de ces illustrations repose donc nécessairement sur le fait qu'elles sont des modalités particulières du visible.

Il ne fait de doute pour personne que l'utilisation d'une représentation visible, statuaire, dessin ou peinture, modifie le crédit dont tout individu affecte l'objet représenté, et il faut sans doute voir là l'origine des règles que les civilisations anciennes ont apporté à leur iconographie sacrée ; bien que notre culture ne dote plus les figurations d'un caractère magique, il reste que la crédibilité apportée à l'objet d'un discours est susceptible d'être modifiée, atténuée ou renforcée, par les illustrations.

La figuration n'est pourtant pas apparue avec les images. Bien avant que les gravures, puis les photographies n'envahissent les pages des journaux ou des catalogues, la littérature avait produit les formes les plus variées et les plus riches de nos "figurations". On peut en effet opposer au discours "abstrait", dont le discours scientifique paraît

offrir un exemple général, le discours "figuratif" qui organise des représentations en les dotant d'éléments particularisants qui visent à produire une illusion référentielle. La fameuse anecdote selon laquelle Balzac aurait appelé Bianchon à son chevet apprenait au lycéen que nous fûmes que le roman était susceptible de donner, sinon la vie, du moins son illusion à des personnages, des temps et des lieux plus ou moins largement fictifs ; la presse s'en souviendra. Car, au fond, c'est bien de cela qu'il s'agit : produire une illusion de réalité, une forme de "reconnaissance". Il importe seulement de voir quelles formes particulières prend cette reconnaissance dans les illustrations du journal. Ces dernières appartiennent à deux séries distinctes de figurations ; d'une part, publiées pour "illustrer" un texte, elles ont pour tâche de reproduire en image les représentations que ces textes fournissent avec des mots ; le rapport qu'elles entretiennent avec les articles, les titres et les légendes est donc fondamental. Mais, d'une autre part, elles appartiennent à la série de toutes les productions iconiques où elles viennent s'insérer, avec les contraintes spécifiques qui pèsent sur leur mode de production. Les contraintes techniques de la fabrication d'un journal les ont très longtemps limitées à la gravure (les plus anciens occasionnels en comportaient déjà), et ce n'est qu'assez longtemps après l'invention de la photographie que les procédés de photogravure permirent aux journaux d'en publier ; et c'est avec la photographie que l'illustration va devenir une dimension essentielle de l'information.

Si le nombre, la taille et l'emplacement des photographies a fortement contribué à modifier la lecture du journal, c'est leur nature dont on

voudrait ici rendre compte. La photographie, on le sait, parce que ses caractéristiques techniques lui permettent d'enregistrer le réel, présente un caractère analogique beaucoup plus accusé que les autres formes de représentation graphique ou picturale. Nous nous contenterons de dire pour le moment que cette analogie fonde pour le lecteur le crédit du "dire vrai" qu'il peut accorder au journal. Il est sans doute possible de dire, un peu schématiquement pour le moment, que l'information (le "savoir") que le journal apporte à ses lecteurs s'accompagne plus ou moins nécessairement et volontairement d'une persuasion (un "faire croire") ; le lecteur de son côté, exerce nécessairement une interprétation qui se trouve achevée dans le "jugement épistémique" qu'il porte sur les énoncés qui lui sont soumis (1) : il juge que ce qu'on lui dit ou ce qu'on lui montre est ou n'est pas ; passant ainsi de la "manifestation" à l' "immanence", il franchit l'écart qui sépare le "savoir" du "croire". Or, si ce jugement est toujours aléatoire lorsque le lecteur du journal lit un article, il est pour ainsi dire assuré dès que ce lecteur a devant les yeux une photographie, c'est à dire une image analogique du réel. Depuis une époque assez récente, la photographie a franchi un degré de plus avec la reproduction fréquente de la couleur : l'effet de réalité n'en est que plus important puisque la transposition artificielle des couleurs en noir et blanc n'apparaît plus ; le spectacle du monde y semble donc encore plus "vrai".

Une remarque, tout de suite, va pourtant limiter les effets prévisibles de l'analogie : chaque jour,

(1) Nous empruntons ce mot à A.J.Greimas, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Hachette Université, 1979, p.129.

ou peut s'en faut, les pages "locales" des journaux de province fournissent à notre pays ^{l'image} de quelque "vin d'honneur" ; alors même que la scène rapportée comporte une libation, les personnalités présentes ne sont jamais photographiées le verre à la bouche, mais toujours à la main. Sans doute l'analogie, justement, y aurait-elle un effet trop puissant, et la scène, devenant "alimentaire", détruirait-elle la portée symbolique de l'événement. Cette simple remarque nous indique que si la reproduction photographique appelle sûrement le "croire" du lecteur, il faut que ce "croire" soit précisément orienté ; en d'autres termes, la photographie vise autant à symboliser qu'à reproduire ; on peut dire aussi qu'elle doit être un symbole de ce qu'elle représente.

De là vient sans doute le fait que les "figures" de l'actualité soient aussi fréquemment ce qu'on nomme péjorativement un "cliché", un lieu commun : des dirigeants politiques qui parlent, se serrent la main, ou se tiennent devant l'objectif les uns à côté des autres, au plongeon du gardien de buts, on a le sentiment que l'éventail des photographies est considérablement plus limité que le réel qu'elles reproduisent. En somme, tout se passe comme si le caractère a priori illimité des réalités visibles imposait un codage relativement grossier (poignées de mains, sourires, etc...). Il s'agit moins en effet pour le photographe de presse, de reproduire ce réel que de matérialiser un thème de façon telle que le lecteur puisse "y croire". Du fonctionnement de l'analogie à la construction des stéréotypes qui vont apparaître comme autant de formes du "vrai", voilà ce que nous allons examiner. Mais, comme dans les pages précédentes, il convient de jeter un regard rapide sur les journaux d'hier.

I . Avant la Photographie

Ce qui frappe le plus, à l'examen des illustrations des journaux anciens, c'est qu'elles paraissent avoir une double fonction : une fonction décorative d'abord, sensible dans le mot même d'illustration qui les désigne ; cette fonction paraît largement dominante dans les gravures des anciens périodiques exhumés par J.P. Seguin (1). Mais il existe une seconde fonction, qui apparaît plus vivement au XIXe siècle, celle de montrer une réalité "sur le vif" (2), d'instaurer visuellement l'actualité à laquelle se réfère le journal. Cette seconde fonction était moins sensible dans les anciens "occasionnels" parce que le caractère fréquemment tératologique des sujets de leurs gravures nous les rendent plus proches de quelque fantasmagorie intemporelle que des photographies d'actualité usuelles. Il reste que la signification de telles gravures repose sur le même fonctionnement analogique que les autres représentations iconiques, et qu'il s'agit bien, dans tous les cas, d'instaurer la représentation visuelle de ce que, théoriquement, on aurait pu voir dans la réalité. Cette double fonction redouble une autre distinction que nous devons reprendre, celle des figures essentiellement descriptives, éventuellement destinées

(1) Seguin, o.c.

(2) Ce qui ne signifie pas qu'elle n'apparaît qu'au XIXe siècle ; nous avons relevé plus haut le cas des périodiques illustrés de la période révolutionnaire ; un peu plus tôt encore, les chercheurs de l'ERA 434 du CNRS, travaillant sur l'attentat de Damiens indiquent 2 gravures (sur 46) qui relèvent directement de cette catégorie. Voir L'attentat de Damiens. o.c.

à une argumentation, ou appuyant une argumentation, et des figures narratives où l'objet représenté figure un moment privilégié du procès narratif rapporté. Notre propos n'étant pas de faire un inventaire des illustrations anciennes, nous nous en tiendrons à quelques aspects des journaux du XIXe siècle qui nous semblent directement utiles pour comprendre l'illustration des quotidiens contemporains.

La Caricature. (1)

La place que tient la caricature dans le journal du XIXe siècle est telle qu'il convient de s'y arrêter un peu. (2) Dans la multiplicité des caricatures, on peut distinguer trois types, qui ont un rôle et un fonctionnement particuliers. Il y a tout d'abord le portrait "chargé", source du mot même de caricature ; ce type de portrait utilise des déformations physiques comme métaphore d'une idée - qu'on pense à Louis-Philippe en forme de poire, par Philippon, ou, près de nous, à cette planche de Siné qui établissait une généalogie directe entre le singe et le parachutiste. Cette forme de caricature utilise la capacité analogique de l'image en établissant un rapport entre deux référents que rien ne

(1) Le premier type de ces illustrations est fourni par Le Nain Jaune. Ce journal de 24 pages, créé en 1815, se proposait "la chronique des salons, les bruits de ville, la revue des théâtres et des journaux". En fait, c'était un journal satirique destiné à fustiger en particulier les nostalgiques de l'Ancien Régime. Or c'est à la caricature que ce journal doit sa célébrité, caricature généralement en couleur dont l'avis au lecteur annonçait la publication "sur les moeurs et ridicules du jour", ce qui indique clairement l'intention de "suivre" l'actualité.

(2) Voir en particulier Jacques Lethève, La caricature et la presse sous la IIIe République, A. Colin, 1961. et Roberts-Jones, De Daumier à Lautrec, essai sur l'histoire de la caricature française. cf. Bibliographie.

rapproche sinon l'intention satirique. Le caractère proprement métaphorique de la substitution ou plus exactement de la superposition nous indique que la représentation offerte par les illustrations doit se lire d'une double façon : il s'agit en effet d'une "re-présentation" d'objets ou de personnages qu'on aurait pu voir dans la réalité ; elle repose sur le caractère visible de ces objets dans le monde naturel comme dans celui de l'image. Mais il s'agit aussi d'une "représentation", c'est à dire de la reproduction iconisée de ce même réel. Le caractère fortement codé du dessin permet de jouer fortement de la complicité du lecteur dans la lecture de tels dessins (1). Ce type de caricature se poursuit avec une grande fortune dans tout le siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale (2) avant de décliner fortement. Il est de nature essentiellement politique.

Un deuxième type de caricature a davantage de successeurs dans les journaux contemporains où on le trouve assez fréquemment utilisé pour les célébrités du sport ou du monde des arts et des spectacles, pour les compte-rendus des procès, et enfin, toujours, pour le

(1) On retrouve un fonctionnement du même ordre dans les dessins ironiques contemporains qui ne peuvent être assimilés à des caricatures. Voir Groupe Mu. Ironique et Iconique, Poétique n°36, nov. 1978, pp. 427-443. "Il ne semble pas possible de pouvoir disposer d'une stricte homonymie dans l'analogique. La solution la plus commode réside dès lors soit dans l'usage de systèmes hypercodés où l'analogique s'estompe quelque peu, soit dans la juxtaposition de deux signifiants assez proches mis en équivalence par des procédures diverses." (P.432)

(2) Un célèbre dessin de Sennep dans le Figaro, en 1939 montrait Hitler jouant sur un piano à queue où on reconnaît les traits de Goering ; le codage peut aller jusqu'à l'évanouissement de l'analogie au profit d'une allégorie : par exemple un dessin de Chancel (Match 28.9.39) intitulé "la crucifixion" montre Hitler en train de suspendre un ...

monde politique, mais de plus en plus rarement. Il s'agit encore d'un portrait, mais le caricaturiste se contente d'amplifier certains traits physiques : le nez de Charles de Gaulle ou de Fausto Coppi, le strabisme de J.P. Sartre et les rondeurs de Brigitte Bardot suffisent à les définir. Ce type de caricature offre l'intérêt de montrer que la conscience du corps humain n'est pas celle d'un tout, mais de parties du corps, relativement autonomes. Nous verrons que c'est de la même manière que, très fréquemment, la photographie représente le corps.

Un troisième et dernier type de caricature met en relief une situation dans laquelle des événements réels ou imaginaires rendent spectaculairement ridicules ou scandaleux les moeurs ou le comportement de certains groupes : les scènes de rue du siècle dernier en offrent de fréquents exemples, poussés au paroxysme dans la figuration des "pétroleuses" et des barricades des communards. Scènes de Bourse, scènes de rues, épisodes coloniaux, faits divers se succèdent ainsi tout au long du siècle et se poursuivent jusqu'à nos jours où ils ont, comme toutes les formes de caricature, déserté largement le quotidien au profit du périodique. De fréquents dessins de Faizant dans le Figaro relèvent pourtant de ce type, qui est beaucoup plus fécond dans le Canard Enchaîné, où l'illustration de la dernière page représente fréquemment le comportement imaginaire du groupe politique au pouvoir.

On pourrait se demander si le développement de la caricature au XIXe siècle n'a pas un rapport extrêmement étroit avec l'engouement pour les multiples "physiologies" que ce siècle voit éclore. L'origine en

.. crucifié (un écriteau indique "Pologne") sur une croix gammée, aidé par Staline qui lui tend le marteau.

est sans doute dans la fortune des idées de Lavater (1) qui établit un lien essentiel entre le caractère et la morphologie des individus ; ainsi, par exemple, le rapport entre les différentes parties du corps détermine-t-il le "caractère" (moral et intellectuel) de l'individu, et, de façon générale, il y a une harmonie totale entre la stature de l'homme et son "caractère". Si les épigones de Lavater ne nous semblent plus guère aujourd'hui susceptibles de passionner que des Bouvard ou des Pécuchet, il reste que Philippon, Daumier, Gavarni, Gustave Doré, Henri Monnier (2) etc... ne nous semblent guère compréhensibles sans la profonde influence que cette théorie put avoir. Nous en retirons une double réflexion. D'abord, le fonctionnement de la caricature consiste à exprimer la laideur morale par la laideur physique. Il s'agit donc bien d'une démarche métaphorique dont nous devons nous demander ce qui en subsiste dans les représentations actuelles. Ensuite, la caricature nous semble une arme morale ou esthétique beaucoup plus que politique, même si cela semble paradoxal ; elle repose en effet sur une perception "esthétique" du corps qui ne renvoie qu'à la "laideur" morale de l'individu, ou du groupe concerné. Son efficacité, sans nul doute, tient à l'actualité qui seule peut fonder la complicité nécessaire avec le lecteur. La charge est immédiate, mais, d'une certaine façon, elle ne procède que de l'idée reçue. On pourrait presque dire que la déformation qu'elle fait subir aux traits de l'individu n'a de sens que par un conformisme implicite. Nous ne voulons évidemment pas l'assimiler aux images d'Epinal qui en

(1) Essai sur la physionomie destinée à faire connaître l'homme et à le faire aimer, 4 vol., La Haye, 1781-1803.

(2) Henri Monnier était professeur de dessin ; il dessina les Scènes Populaires avant de les écrire.

sont l'antithèse, et dans le même temps, mais insister sur le support clairement esthétique de nombre de ces illustrations ; si les figures allégoriques sont plus immédiatement "politiques", il ne nous apparaît pas que la caricature qui repose sur la déformation des traits de l'individu le soit forcément. Il reste que toutes ces caricatures sont une forme de pamphlet et nous devons nous contenter de constater que notre époque n'en connaît plus guère. Si, à la fin du siècle dernier, on peut sans trop d'artifice rapprocher André Gill et Forain, d'une part, Henri Rochefort et Edouard Drumont de l'autre, comme les représentants de deux formes pamphlétaires très vives, on voit bien en revanche dans l'épuration du trait, réalisée peu après, par Toulouse Lautrec, puis Klee ou Kandinsky que la "grande" caricature, devenant un des beaux-arts, a cessé d'être un instrument journalistique et n'a plus de place dans la presse.

La place de la caricature au XIXe siècle indique peut-être sous quelle forme était perçue la chose politique. Cela nous semble assez net si on considère les bouleversements politiques successifs qui précèdent la IIIe République : la classe politique qui, après la Révolution, ne pouvait restaurer la monarchie absolue et ne pouvait plus recourir au droit divin, tentait de se constituer quelque signe analogue pour maintenir et développer ses privilèges ; ainsi, les grandes figures politiques cherchent-elles à parodier le passé, selon la même conduite que notre époque a vue se manifester, sous une forme plus immédiatement caricaturale, dans la fondation récente et éphémère de l' "empire centre-africain". Certaines de ces tentatives, celle de Napoléon III par exemple, quoique susceptibles d'une très grande violence, sont plus faciles à

ridiculiser, car elles ne sont, à tout prendre, que des parodies d'autres souverains, ou des caricatures d'autorité. Elles donnent ainsi une prise immédiate aux caricaturistes dont on pourrait dire qu'ils se contentent de les recopier. Dans cette exacte mesure, la caricature était l'expression la plus adaptée aux contradictions de la bourgeoisie triomphante (1).

Mais cette bourgeoisie avait quelques armes pour se défendre : autorisation préalable, censure, cautionnement, interdiction (2), si bien que les caricatures par lesquelles les manuels d'histoire nous ont d'abord fait connaître le roi bourgeois et Badinguet sont beaucoup plus rares que les dessins qui créent des types populaires, depuis les charges très vives contre les bourgeois et les "cumulards" jusqu'aux images plus anecdotiques du dandy, de l'artiste à la mode, du feuilletoniste envié. Parmi les plus populaires des types ainsi créés, il faut signaler au moins le Robert Macaire de Daumier, d'après la création au théâtre de Frédéric Lemaître, et le Ratapoil du même Daumier, le Joseph Prudhomme de Monnier, et le Thomas Vireloque de Gavarni. Bourgeois assis, aventurier, conformiste, exploité, les divers visages de la société apparaissent ainsi sous le crayon de dessinateurs qui, tant que durent les monarchies et l'Empire, sont républicains. La République va les diviser, surtout après l'abolition des lois sur la presse le 29 Juillet 1881, mais la caricature dure toujours et trouve une matière abondante

(1) Peut-être le maintien régulier de dessins à la une du Figaro à l'époque contemporaine, au lieu des photographies qui les ont remplacés ailleurs, s'explique-t-il partiellement par là.

(2) Pour les journaux "politiques", évidemment. L'époque contemporaine a vu se multiplier les interdictions pendant la guerre d'Algérie notamment : qu'on pense aux dessins de Siné dans l'Express.

dans les grandes "affaires" de cette fin de siècle, l'affaire Boulanger d'abord, puis l'affaire Dreyfus qui voit s'affronter Forain et Caran d'Ache du côté des anti-dreyfusards, Hermann Paul et Ibels de l'autre. Le Charivari où Philippon avait, en 1831, publié ses fameux Louis-Philippe vit encore, mais le journal le plus représentatif de cette fin de siècle est le Courrier Français, avant l'Assiette au beurre au début du nôtre. Mais, précisément, dans le Courrier Français, c'était Legrand qui, en 1886, menait campagne dans l'affaire Boulanger, alors qu'à l'aube de ce siècle, les dessinateurs s'appellent Vallotton, Juan Gris, Van Dongen. La caricature va retrouver quelque vigueur pendant la guerre, mais c'est au service de la nation que Poulbot invente les petits montmartrois. Après cette guerre, les caricaturistes appartiennent à l'époque contemporaine avec les débuts du Canard Enchaîné et les dessins de H.P. Gassier.

La caricature n'a plus, depuis longtemps, la place privilégiée qu'elle a pu avoir au XIXe siècle. Peut-être l'élargissement de la presse à d'autres horizons, l'apparition de la bande dessinée et l'extension de la photographie en tout premier lieu lui avaient-ils ôté sa place. Elle subsiste pourtant, mais faiblement, et, hormis les croquis d'assises où elle paraît avoir encore quelque vitalité, du fait sans doute de l'impossibilité de produire des photographies des audiences, elle a cédé la place, d'une part aux bandes dessinées (1), et de l'autre aux dessins humoristiques (2) ; et la suprématie incontestable appartient à la photographie.

(1) Sur la bande dessinée, voir en particulier Communications n°24, Seuil 1976. La bande dessinée et son discours qui contient une bibliographie importante pp.274 sq.

(2) Voir en particulier Violette Morin "Le dessin humoristique", in Communications, n°15, Seuil, 1970, pp.110-132, et Groupe Mu : "Iconique et ironique", o.c.

L'apport de l'Illustration.

En 1843, paraît l'Illustration. Ce périodique d'une très grande longévité n'est pas, contrairement à beaucoup de feuilles abondantes en caricatures, destiné à un public populaire. Son prix élevé (75 centimes) et son format (grand in-quarto) le désignent d'emblée comme une publication réservée à un public de choix, ce qu'elle restera. L'Illustration est d'abord un hebdomadaire d'actualité, au texte plutôt dense mais qui accorde une place importante à de nombreuses illustrations dans les formats les plus variés jusqu'à la pleine page. La formule n'est pas entièrement nouvelle car L'Illustration est largement inspiré de l'Illustrated London News, mais en France, il est parfaitement original, et va poursuivre pendant un siècle une carrière rendue rapidement célèbre par la valeur de son information et le choix de ses collaborateurs (1) ; mais, journal d'actualité avant tout, L'Illustration se trouvait fréquemment à la pointe du progrès technique, comme on le voit en 1891 par exemple, lorsqu'il publie les premiers instantanés. C'est sans doute ce qui explique son succès et l'importance de son tirage (18000 en 1866)(2).

(1) L'Illustration fut supprimé à la Libération. Ce n'est qu'après 1918 que ce journal s'était situé clairement à droite et de plus en plus, comme il apparaît en 1936 et pendant l'occupation. Au XIXe siècle, en revanche, c'était un journal républicain comme en témoignent ses positions en 1879 à l'égard du Comte de Chambord sous la plume d'A. Daudet.

(2) L'Illustration avait acquis en outre une honorabilité certaine du fait de la qualité de sa rubrique littéraire. En 1867, par exemple, à la mort de Baudelaire, L'Illustration prenait clairement position en faveur des Fleurs du Mal.

Un assez grand nombre de publications tentent rapidement de l'imiter, et en particulier en suivant l'exemple des quotidiens qui doivent leur succès à leurs prix très bas. Le Tour du Monde, par exemple, ne valait que 25 centimes, L'Univers Illustré descendit jusqu'à 15 centimes, mais il utilisait des gravures étrangères à l'actualité qui étaient déjà publiées dans l'Illustrated London News ou l'Illustriert Zeitung de Leipzig. Nous pouvons encore signaler Le Monde illustré, et, plus tard, le Petit Journal Illustré, La France Illustrée, et l'Illustré National. (1)

Tous ces journaux sont aussi éloignés de ceux qui publient des caricatures, comme le Charivari, que, d'une certaine façon, peut l'être aujourd'hui Paris Match du Canard Enchaîné. L'Illustration, comme ses imitateurs, produit des figures de l'actualité avec deux intentions assez claires : obtenir des gravures de qualité, en utilisant pour cela des moyens techniques importants, et représenter plus exactement que les concurrents l'évènement du moment, ce qui ne va pas sans une certaine difficulté puisque cela conduit en fait à construire des "scènes", des "tableaux", où le réalisme de l'objet représenté doit s'accomoder tant bien que mal des conventions graphiques et des obstacles techniques.

Parallèlement au souci d'exactitude, se développe celui de représenter des épisodes marquants "sur le vif" ; un exemple assez novateur nous semble fourni par le Journal de la Guerre qui, le 15 Juin 1859,

(1) La demande d'illustration de la part du public est sensible aussi dans le Magasin d'Education et de Récréation, très didactique et abondamment illustré, qu'Hetzel publie à partir de 1864. Voir à ce sujet Europe, numéro spécial Hetzel, nov-déc.1980.

donne le récit de la bataille de Magenta avec la charge des zouaves à la baïonnette (1). Mais, comme nous le remarquons plus haut à propos de la représentation de la dégradation de Dreyfus, ces gravures reposent d'abord sur un ensemble de conventions qu'elles confortent.

D'une certaine façon, ces illustrations sont toujours fondamentalement des "scènes" : elles comportent à la fois un élément narratif (les acteurs de l'événement), et un élément descriptif (la caractérisation des personnages et de leur environnement). Elles nous apprennent que la représentation de l'actualité recourt surtout à des signes dont la permanence seule permet la reconnaissance : l'actualité, ou la nouveauté du message, n'est ainsi perceptible que par des motifs conventionnels et donc inactuels. Nous sommes ainsi tentés de lire ces gravures selon un axe double : celui des éléments invariants (fumée des canons et des fusils pour le combat, tours de Notre Dame et courbe de la Seine pour Paris, chevaux et promeneurs au Bois pour le loisir, décor floral pour l'exotisme etc...) et celui des "anecdotisants", personnages essentiellement, qui justifient l'insertion de ces gravures dans les quotidiens lorsqu'ils commencent à être illustrés.

Les premiers quotidiens illustrés sont en effet plus tardifs. Après La Journée, qui ne paraît que pendant une partie du mois de février 1866, et La Presse Illustrée, née en 1866 également, il faut attendre le printemps 1877 où naît, pour quelques mois, Le Petit Quotidien Illustré (5centimes) qui ornait sa une d'une gravure d'actualité. Mais ces journaux sont de petits journaux,

(1) Nous n'avons pas vu ce numéro ; nous empruntons cet exemple à l'Histoire Générale, o.c. T.II, planche XV et p.459.

populaires certes, mais sans grand succès ni grande qualité. A la fin du siècle, de nouvelles tentatives se développent ; c'est L'Actualité, au début de l'été 1894 (27 mai au 18 août), puis Le Quotidien Illustré (11 décembre 1894 au 15 juillet 95) qui disparaît comme son prédécesseur. En 1898, les fils de Jules Simon lancent Le Petit Bleu (sur papier bleuté) avec une quinzaine d'illustrations par numéro. Mais ce journal, lui aussi, échoue.

Le quotidien illustré ne semble donc pas pouvoir réussir avant l'introduction de la photographie qui va permettre la naissance, le 16 novembre 1910, d'un grand journal du début de ce siècle, Excelsior. (1)

Excelsior.

Avant Excelsior, en effet, l'image s'est répandue dans les magazines (à l'instar de l'Illustration) et les suppléments hebdomadaires des grands journaux, mais les quotidiens n'en publient que fort peu : ce sont des clichés au trait, réservés aux portraits ou au décor de faits divers exceptionnels. Le Matin, pourtant, à partir de 1903, multiplie, par l'utilisation de similis en photogravure, les gravures de portraits ou de monuments. La photographie apparaît lentement, mais réservée à la première page, et justifiée à la colonne, ce qui montre bien que ces journaux sont toujours destinés à la seule

(1) L'Illustration, nous l'avons dit, avait publié ses premiers instantanés en 1891, mais il faut attendre Excelsior pour que les photographies soient de bonne qualité. Le développement de l'illustration doit ensuite beaucoup à l'offset, apparu en 1910 et répandu à partir de 1925.

lecture, l'illustration étant une addition très marginale.

Tout change avec Excelsior qui, le 16 Novembre 1910 publie son premier numéro dont la première page comporte une photographie d'Elisabeth, veuve du grand Duc Serge, vêtue en religieuse, descendant d'un cabriolet tiré par deux chevaux, accueillie par le tsar qui tend la main pour l'aider à descendre ; c'est un instantané comme on le voit bien à la position des acteurs : la princesse a un pied sur le marche-pied de la voiture, mais l'autre pied est à mi-parcours du trottoir. Dans la page, il n'y a que la photographie précédée du titre "la veuve du grand-duc Serge au couvent".

La formule de ce journal est totalement originale pour un quotidien : 12 pages de 5 colonnes avec 25 ou 30 clichés par numéro, et, en particulier, une illustration entière de la jaquette, souvent avec des photographies en pleine page, comme pour le premier numéro. Pour la première fois aussi, apparaît ce qu' on appellera le "film des événements" : le 29 décembre 1910, la "une" contient le "cinématographe tragique" d'un accident d'avion : 7 photographies précédées du titre "Deux aviateurs se sont tués hier à Issy les Moulinaux" représentent l'accident depuis l'avion en vol (photo 1) jusqu'au cadavre au sol de l'un des aviateurs (photo 7). Pour la première fois, un parcours narratif est entièrement exprimé par l'image photographique, ou du moins le tente-t-il, car il y a tout de même un texte qui regroupe en bas de page les légendes des différentes photographies. L'ordre de ces photographies aussi nous semble important : il ne suit pas l'axe vertical des colonnes et les photographies se lisent le long de l'axe horizontal, successivement, de la manière suivante :

	1				1
2	3	4		2	4 6
5	6	7	et non	3	5 7

comme il aurait pu se faire en respectant la logique des colonnes. Le cadre de ces photographies n'est d'ailleurs pas le filet rectangulaire usuel, mais un filet courbe en haut de 2 et 4, et un cercle pour 3 qui représente l'avion en vol au centre de la page. On voit là un montage particulièrement soigné qui nous incitera à envisager plus loin le fonctionnement des séquences de photographies. La qualité de la composition de cette page mériterait un long commentaire : avion en vol dans 1 et 3, sur fond de ciel, photographie des accidentés à terre dans 5, 6 et 7, avec un faible horizon dans 5 et plus aucun horizon dans 7 ; entre ces deux séries, deux plans des aviateurs (2 et 4), identifiables par trois éléments identiques dans les deux photographies : les casques, les lunettes, et les manettes. Nous reproduisons en annexe un numéro plus tardif, celui du 26 Juin 1920 consacré à la guerre gréco-turque, qui nous semble un exemple particulièrement réussi du modèle, systématisé un peu plus tard par Paris-Soir, d'équilibre absolu : au centre, une carte géographique représente l'emplacement des armées et leurs mouvements ; de part et d'autre de la carte, le général grec et Mustapha Kemal ; le portrait des deux chefs est surmonté de deux photographies de troupes (plan d'ensemble) auxquelles répondent, en bas de page, deux autres photographies de troupes, de taille rigoureusement semblable (plan de demi-ensemble). L'impératif de symétrie que ce journal s'impose d'emblée, avant que les autres quotidiens ne l'adoptent, repose naturellement sur la perception de la page comme plan unique ; mais nous y voyons aussi volontiers le signe que l'illustration conserve par ce biais une fonction décorative accentuée, qui va peu à peu disparaître au profit des autres fonctions qu'on verra, sauf peut-être dans les actuelles illustrations en couleurs.

L'exemple d'Excelsior semble avoir été déterminant dans la politique des quotidiens qui, en quelques années publient tous des photographies, à l'exception des journaux à 15 ou 20 centimes et des feuilles politiques trop pauvres pour s'équiper en matériel de photogravure (1). Mais les photographies d'alors s'insèrent dans une composition encore compacte, celle du journal exclusivement fait pour la lecture, et ce n'est que progressivement que l'introduction de blancs - de la place perdue pour la lecture, en somme - modifie la nature de la page.

Un exemple : Le Petit Journal.

Pour comprendre un peu mieux les fonctions des gravures, il nous a semblé utile de faire l'inventaire d'un corpus limité. Nous avons ainsi retenu le Supplément Illustré du Petit Journal de l'année 1892. Le Petit Journal affichait à l'époque 3 millions de lecteurs, ce qui en faisait sans conteste le journal le plus populaire du moment, et la période retenue correspond à une sorte d'apogée de cette forme d'illustration. Le Supplément Illustré est un supplément hebdomadaire de 8 pages, la une et la dernière page comportant une gravure en couleur, généralement en pleine page (2). L'année 1892 comporte 106 gravures que le Petit Journal répartit en fin d'année en 6 catégories : Beaux-Arts ; Portraits ; Accidents ; crimes et sinistres ; Théâtres ; vues ; monuments ,

(1) Sur ce point, voir P. Albert, Histoire Générale o.c. T.III p.280.

(2) Le format du Supplément est le même que celui du Petit Journal et son prix également (1 sou); pour cette raison, il paraît être un exemple tout à fait significatif de la presse populaire ; il est le 1er au monde à avoir publié régulièrement des gravures en couleur ; l'année 1892 est la 2e année de ce journal qui paraissait alors avoir acquis une forme stable.

villes, costumes ; Divers (1).

La première catégorie, celle des Beaux-Arts, comporte 18 gravures, soit 16.98 %. Elle consiste en la reproduction de tableaux plus ou moins célèbres, depuis l'Accordée de Village (9 Janvier) jusqu'à quelques exemples du salon de 1892 (La Tireuse de cartes, d'H.Cain, par exemple). La présence de ces reproductions dont la maladresse technique prête actuellement à sourire fournit une première réponse aux questions que nous nous posons sur la fonction de ces illustrations : "Nous avons formé le dessein de donner à ceux qui gardent avec soin notre Supplément une véritable collection des chefs d'oeuvre de toutes les époques (...) Par une coquetterie que l'on comprendra, nous avons tenu à offrir la reproduction d'un tableau très connu et que tout le monde peut voir facilement (2); on jugera ainsi de la perfection du résultat obtenu." (3). Comme L'Illustration jusqu'à sa disparition, mais aussi comme un certain nombre de périodiques actuels (4), Le Petit Journal offre à ses lecteurs un "musée" individuel, car la pagination continue du Supplément indique qu'il a vocation à être conservé (5). Il ne s'agit donc pas tant de procurer au lecteur une oeuvre originale (sauf par la qualité de sa gravure), que de fournir au journal, voué à l'obsolescence, le moyen de durer dans les bibliothèques des particuliers.

(1) Supplément n°110, p.422.

(2) L'Accordée de village se trouve au Louvre.

(3) n° 59, p.15.

(4) Certains journaux féminins contiennent des reproductions de tableaux illustres, et les journaux pour enfants des "posters".

(5) On trouve à plusieurs reprises des indications sur la manière de coudre les numéros pour les relier.

Si le feuilleton défie la quotidienneté par sa "suite au prochain numéro", la reproduction de l'oeuvre d'art défie plus sûrement le temps par le privilège d'intemporalité qui lui semble lié. L'intention esthétique est donc explicitement affirmée, à quoi il faudrait ajouter une intention pédagogique puisqu'il s'agit de fournir au lecteur populaire le moyen d'accéder à une culture qu'il ne possède pas forcément. La "légende" qui d'ailleurs est détachée de la gravure et prend place en haut de la page 8 ou en bas de la page 7, dernière colonne, se veut un commentaire didactique ; Greuze, par exemple, est "... remarquable par d'exquises qualités de composition, par une sincère correction de dessin, et par une grâce incomparable d'exécution." Le journal est ainsi, grâce à l'illustration, un instrument de culture ou plus exactement le médium entre le plus grand nombre et la culture d'une élite, ne semblant d'ailleurs pas deviner que ce faisant, il constitue précisément une culture de masse.(1)

Mais, comme la Culture risque de paraître parfois trop grave, le journal diversifie ses reproductions : "le public aime à reposer sa vue sur quelques pages moins importantes et d'un art plus léger"(2).

(1) Cette fonction du "mass-medium" n'est plus guère immédiatement perceptible que dans les journaux pour enfants ou les périodiques diffusés par abonnement pour les publics populaires, comme Le Pèlerin. En revanche, c'est ce qui assure la fortune des éditeurs d'Atlas, d'encyclopédies hebdomadaires et de clubs de toute sorte de meilleurs livres, sans omettre les sélections et leurs résumés qui constituent la majeure partie des bibliothèques, sinon des lectures des classes moyennes.

(2) N°80, 4 juin, p.184.

La deuxième fonction de ces illustrations-reproductions est donc la "distraction". A côté des jeux (le carré syllabique y est l'ancêtre de nos mots croisés), des chansons (il y en a 55 en 1892), et des nouvelles (il y en a 302 et 2 romans), l'illustration a une fonction d'évasion. La lecture du journal doit comporter un certain plaisir, ou, si l'on préfère, l'illustration publiée dans un supplément, qui se réfère sans cesse au contenu de l'actualité diffusé par le quotidien, ajoute une part de rêve à ce qui apparaît d'autre part comme fastidieuse quotidienneté.

Cette "légèreté" semble tout de même un peu contradictoire avec la troisième fonction, moins explicite, des illustrations, celle de "moralité", ou d'instruction morale, civique et patriotique. Qu'on en juge par ce commentaire de la Tireuse de cartes : "Ses deux jeunes clientes (...) s'en iront rassurées ou troublées ; le certain est qu'elles auront versé leur pièce de monnaie entre les mains de la femme qui spéculé sur leur crédulité ; le possible est que par hasard ce qu'on leur a prédit se réalise, et alors triomphantes, elles s'écrieront que tout ce que les cartes prédisent arrive." Cette troisième fonction étant commune à toutes les catégories d'illustrations, nous la retrouverons plus loin, mais il est utile de la signaler ici car elle conduit à sélectionner les tableaux en fonction de leur "réalisme" qui seul peut s'accomoder d'une "moralité". Cette remarque nous conduit à considérer que le réalisme du dessin et plus tard du traitement photographique ne répond pas d'abord à une intention esthétique mais à une éthique, et qu'il s'accompagne nécessairement de ce qui peut accroître la "vraisemblance".

Ainsi peut s'expliquer le fait que l'illustration soit fréquemment emplie de stéréotypes qui font surgir une contradiction : la convention qui paraît régner dans les choix du graveur est indispensable pour que la "morale" y trouve son compte (poses, gestes et décor) et révèle, pour qui ne s'en douterait pas encore, que la "vraisemblance" indispensable à l'édification d'une moralité ne peut être que conventionnelle (1). Il ne reste plus alors qu'à en définir les éléments constitutifs (2).

(1) Cette remarque n'est pas limitée aux journaux "bien-pensants" comme le Petit Journal, et nous trouvons dans La Rue de Jules Vallès la même chose ou peu s'en faut. L'éditorial du premier numéro, le 1^o Juin 1867, par J. Vallès lui-même, donne le ton : "nous voulons (...) écrire simplement les mémoires du peuple (...) nous écrivons l'histoire de la souffrance, mais nous écrirons aussi celle du travail (...) C'est donc Paris, Paris misérable et glorieux, Paris dans sa grandeur et son horreur, que La Rue va mouler (...) Nous aurons donc, avec l'exactitude du Guide, l'à-propos et le hardi du pamphlet. Nous sonnerons l'attaque et donnerons l'assaut contre toutes les forteresses, instituts, académies, du haut desquelles on fusille quiconque veut avoir l'esprit libre (...) et nous peindrons tels qu'ils sont les grands comme les petits, les respectés comme les misérables". Or chaque livraison contient une gravure, ainsi présentée dans le n^o 2 : "le dessin qui occupe toute notre cinquième page (...) représente chaque fois une des physionomies populaires, originales et célèbres de Paris : véritable musée vivant." Ces dessins représentent : l'aveugle de Saint Roch, le charmeur d'oiseaux des Tuileries, les pauvres attendant la soupe devant le poste du Louvre, l'astronome du Pont-Neuf, Mathusalem, raccommodeur de porcelaine (Barrière du Maine), les habitués de la bibliothèque impériale etc... Et, à notre grande surprise, nous nous apercevons que ce sont bien là des types parfaitement conventionnels. Ces types populaires, ou ces milieux populaires de Paris sont l'objet de nombreuses illustrations ; ce sont eux encore qui orneront nos premières cartes postales à la fin du siècle.

(2) La photographie n'offre pas autre chose, même si, le codage étant différent, les stéréotypes sont plus malaisés à repérer.

Cet impératif "moral" conduit également à tirer des beaux arts une leçon patriotique et républicaine qui puise dans les épisodes du passé national un matériau privilégié ; le 13 août, par exemple, le Supplément publie un tableau intitulé La prise des Tuileries, annoncé, page 7, par les lignes suivantes : "si l'on pouvait célébrer l'anniversaire d'un jour où coula tant du sang français, (...) on fêterait aujourd'hui même le centenaire du 10 août 1792". (1)

La deuxième rubrique est celle des portraits (16 portraits en tout, soit 15.09 %). Leur répartition n'est pas très nette. On y trouve bien sûr quelques têtes couronnées qui sont, tout comme la photographie des dirigeants politiques un peu plus tard, un thème obligé de ces illustrations ; ainsi, par exemple, le Prince Victor Albert de Galles et la Princesse de Teck dont on annonçait le mariage prochain, Tewfik-Pacha et Behanzin ; mais la raison pour laquelle on publie leur portrait n'apparaît pas avec évidence : le portrait du khédive est justifié par sa mort, et Renan aussi a droit à un portrait pour sa mort, mais le cardinal Lavigerie n'apparaît que dans le décor d'une chapelle ardente et appartient à une autre catégorie ; les princes anglais voient leur portrait le jour de leurs fiançailles mais le roi Georges 1^o de Grèce et la reine Olga, dont l'effigie orne la une du 29 octobre avec la légende "Les noces d'argent du roi de Grèce" est un fait divers, etc... Il ne semble donc pas que le "portrait" soit caractéristique d'un moment privilégié de l'existence (l'assassin Anastay a droit à un portrait devant le juge d'instruction, mais pas Ravachol pourtant présent 2 fois dans le journal de cette année - à son arrestation et dans sa cellule), ni d'un rang particulier dans le Gotha : le prince de Galles a droit au portrait

(1) N° 90, p. 263.

mais le grand-duc Constantin n'apparaît que visitant la maison de Jeanne d'Arc. Il est tout de même possible de dresser une sorte d'inventaire : le nombre le plus important des portraits est fourni par des militaires, ce qui ne saurait surprendre, en cette période d'intense activité coloniale : on y trouve l'amiral Rieunier, qui avait joué un certain rôle dans nos relations diplomatiques avec l'Italie, le général Dodds, commandant des troupes françaises au Dahoméy, qui recevait ses premières étoiles, le général Mellinet, qui, à 95 ans, était le doyen des généraux français, mais aussi un certain lieutenant Mizon, parfaitement inconnu, qui revenait d'une exploration dans le Haut-Congo.

Le portrait, souvent inséré dans un filet ovale, et sur fond blanc, fournit au lecteur, à défaut de la galerie d'ancêtres, un ensemble de figures qui vont généralement être rendues significatives par des éléments relativement discrets du décor : le héros militaire est signifié par un uniforme constellé de décorations d'où émerge le ruban rouge de la légion d'Honneur ; le jeune lieutenant Mizon, lui, est mis en scène, marchant dans la brousse, pistolet à la ceinture et un simple bâton à la main, suivi d'une longue théorie de noirs indifférenciés, porteurs de gros ballots ; un signe pourtant le distingue d'un aventurier quelconque, c'est le drapeau français que le premier noir derrière lui porte très haut. Le roi Behanzin, en revanche, assis sur un fauteuil invisible, porte un chapeau de feutre et des colliers de verroterie, entouré de fortes femmes, devant une palissade d'où émergent deux crânes fichés sur des pieux. La sauvagerie de l'adversaire des français apparaît dans les simples figures d'opposition qui désignent son étrangeté : sa quasi-nudité (pagne, chapeau, verroterie et "sceptre" douteux) s'oppose à l'élégance vestimentaire et au faste des souverains

blancs ; la femme en armes à ses côtés s'oppose aux cavaliers de parade qui accompagnent le duc de Clarence, et les têtes de mort suffisent pour la sauvagerie : ce sont là ses trophées. Mais, outre les stéréotypes du colonialisme qui s'affichent ici, on retiendra surtout que ce portrait ne repose pas sur un examen de l'original, mais sur les figures d'un discours : le Petit Journal a demandé "quelques détails à M. Jean Bayol, ancien lieutenant gouverneur du Sénégal et dépendances, qui nous a fourni les très intéressantes notes que voici."

(1) ; on voit alors que ce sont ces "notes" qui constituent la source et la référence du "portrait" : "il est de taille moyenne, assez gros, le visage large (...) les cheveux ras et crespelés, poivre et sel ; la barbe rare au menton (...) Il est en général vêtu d'un pagne à rayures (...) le buste découvert, la tête coiffée d'un chapeau de feutre gris à larges bords, le cou entouré d'une chaînette en or à laquelle pend une croix de première communiant(e) (...) il porte en outre un collier de verroteries ...". On a donc ici, entre le portrait et le discours du journal, un rapport inverse de celui qu'on trouvait dans la description des tableaux : le portrait n'a pas d'existence indépendante du discours, il en est très exactement la répétition, en image, comme ce sera bientôt le cas dans les premières bandes dessinées, mais aussi comme cela peut l'être dans la photographie, nous le verrons. Enfin, si les tableaux fournissaient une morale, les portraits aussi ; jugeons-en : "notre pays viendra facilement à bout de ce requin (le journal avait expliqué qu'un des noms de Béhanzin signifie "roi des requins") dont l'armée mal organisée ne saurait résister à un effort sérieux des petits soldats français". Seulement, avec le déictique "ce" (requin), on ne sait plus très bien

(1) 26 avril, n° 74, p.135

s'il s'agit du discours ou du portrait, et c'est là une des fonctions majeures du portrait : il concourt, avec une efficacité plus immédiate, à la représentation, puisque cette représentation prend prétexte d'une re-présentation de l'individu réel.

Cela nous fournit un indice sur le choix des autres portraits. Par exemple, le 30 avril, la une présente le portrait en pleine page de "M. Noblemaire, directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée", personnage sérieux à moustache et barbiche Napoléon III, redingote et ruban rouge. Pourquoi M. Noblemaire ? Le Petit Journal le dit : "Le succès de nos portraits de généraux nous a encouragés à donner celui d'hommes que nous pourrions appeler des généraux civils" Et voilà ! "N'est-ce point en effet un général que celui qui commande à une véritable armée de soixante mille hommes, des ingénieurs, ces colonels, des employés, ces capitaines, des ouvriers, ces soldats si dévoués etc...". Admirable métaphore qui permet d'insérer dans la galerie des défenseurs de la patrie les figures rassurantes du capitalisme triomphant. Car la morale ne manque pas : "Revêtez-le du dolmen aux trois étoiles et, avec sa mâle physionomie, vous vous imaginez qu'il n'a jamais porté d'autre uniforme que l'uniforme militaire. Mais si vous le regardez avec attention, vous découvrirez sur son visage les signes d'une bonté et d'une douceur toutes particulières." Il est difficile de repérer dans une gravure "les signes d'une bonté toute particulière", mais le discours est là pour cela, qui retrace une biographie édifiante. Le portrait acquiert ainsi un rôle spécifique, celui d'exprimer par une réussite individuelle le bien-fondé d'une politique ou l'excellence d'une classe.

Autre portrait flatteur, le 10 décembre, celui de M. Périvier, premier président à la cour d'appel de

Paris. Ce dernier n'est pas tout à fait "civil", puisqu'il est vêtu de la toge et de l'hermine et qu'il ne porte pas seulement la fameuse rosette, mais la cravate de commandeur (et aussi les palmes académiques !). S'ouvrait alors le procès de l' "affaire de Panama" qui, on s'en souvient, jetait une lueur plus que trouble sur les moeurs de la classe politique. Devant ce procès inquiétant ("des hommes de sang-froid s'alarment d'une confusion possible, probable même, des pouvoirs législatifs et judiciaires") la figure du premier président apporte à la nation la caution de la Justice. Le Petit Journal, avec ce portrait, détourne l'attention de l'enjeu politique pour le fixer sur la Probité : "aucun magistrat n'était plus digne...". Le glissement du politique au moral que nous avons remarqué dans la caricature se retrouve ici. L'instrument de ce "glissement" est une figure, la Justice, représentée, non par une balance, mais par la personne même du premier président qui apporte l'alibi du réel au glissement opéré par le journal : la Justice n'est pas une idée abstraite et incertaine, semble dire le journal, mais cet homme-ci, qui doit à une probité inébranlable d'exercer cette difficile fonction.

D'autres portraits viennent encore nous surprendre : Melle Bréval dans le rôle de Salammbô, ou Mounet Sully dans Oedipe Roi. S'agit-il, comme dans la série des "beaux arts", d'appeler l'attention du public sur tel ou tel chef d'oeuvre ? Pas exactement, car il s'avère que c'est toujours une anecdote qui permet d'offrir au lecteur le portrait de tel ou tel, Mounet Sully, comme l'ambassadeur de Russie, ou Kossuth, etc... sans oublier les ténors de l'Assemblée (Pelletan, Millerand, Thivrier etc...) que le Petit Journal représente non pas dans l'hémicycle, mais à la buvette du Palais Bourbon. Et cela nous permet de définir plus

précisément la fonction générale de ces portraits qui, sous des formes variées, vont plus tard constituer une part essentielle des photographies de presse.

Le portrait, à soi seul, ne vise que la reproduction de traits identificatoires : il est l'image d'une personne singulière. Mais, nous l'avons vu, ces portraits reçoivent (page 7 généralement, 3° ou 4° colonne) un commentaire qui, pour une très large part, repose sur une anecdote qui permet la description d'un caractère, ce qui est la deuxième définition du mot de portrait. Ainsi pouvons-nous dire que ces portraits constituent très exactement des icônes : ils sont l'achèvement d'un discours figuratif. Le nationalisme assez étroit, le patriotisme revancharde et toujours à fleur de peau, le sentimentalisme sous-jacent qui caractérisent le Petit Journal pourraient s'exprimer sans doute dans un discours "abstrait" parfaitement susceptible d'organiser ces "valeurs". Ce n'est pas ce qui se passe, et nous nous trouvons devant un discours "figuratif", qui convertit un certain nombre de thèmes (patriotisme, courage, barbarie) en figures (le général, le sauveteur, le roi nègre) ; si la figure restait générale cela ne suffirait pas ; il faut un peu plus pour procurer au lecteur l'illusion du réel : c'est là qu'interviennent prioritairement trois procédures caractéristiques de la mise en discours. L'"actorialisation" d'abord se révèle la première dans la construction de l'anecdote, ou, de façon plus générale, de tout récit ; il s'agit de constituer des "acteurs" qui, d'une part, tiennent un rôle dans l'organisation du récit (un lieutenant traverse un espace vierge), et, d'autre part actualisent un thème (la colonisation est définie dans ce journal soit comme l'apport de notre civilisation à "l'autre", soit comme le ralliement de "l'autre" à notre étendard).

Cette "actorialisation" trouve son point limite dans l'imposition d'un anthroponyme, c'est à dire d'un nom propre. Les deux autres procédures caractéristiques de cette "mise en discours" sont l'organisation d'un cadre temporel et d'un cadre spatial où viennent s'inscrire les programmes narratifs : ces deux procédures sont, bien entendu, largement présentes dans le commentaire, mais, sauf pour trois portraits (Anastay, Mizon et Behanzin), elles sont absentes des gravures de ce type. On trouvera en revanche qu'elles tiennent une place considérable dans les gravures des autres catégories ("divers" en particulier).

La transformation de la figure en icône se produit précisément là où la figure est particularisée par le nom, la localisation spatiale et la précision temporelle. On le voit, la distinction que nous reprenons ici entre "figure" et "icône" repose seulement sur le fait que la particularisation procure un "effet de réel" qui manque à la figure. L'icône, d'ailleurs, n'est pas propre à la gravure ou à l'image en général, elle est déjà construite dans et par le texte. Alors, quel est le sens ou l'apport de la gravure ? Pour notre part, nous y voyons simplement un renforcement de cet effet de réel, spécifique de toute image "figurative", c'est à dire toute image qui est, plus ou moins, analogique du monde naturel. Que la gravure reproduise les traits d'un individu bien connu ou qu'elle soit une construction élaborée à partir d'un texte descriptif ne change rien de fondamental à la question : elle renforce de toute sa puissance figurative le discours qui la sous-tend. L'introduction de la photographie renforcera cette fonction plus qu'elle ne la supprimera.

Les autres gravures de cette année se répartissent de la façon suivante : "accidents, crimes et sinistres" : 22.64 % ; "théâtres" : 3.77 % ; "vues, monuments

villes, costumes" : 9.43 % ; "divers" : 32.07 %.

La première rubrique correspond à ce que nous appellerions aujourd'hui "faits divers", mais la catégorie "divers" en contient aussi (par exemple, un "mariage albanais" du 26 mars porte sur une rixe qui fit 19 morts dans la noce !) La rubrique "théâtres" porte sur les curiosités scéniques des théâtres parisiens à quoi il faut ajouter "le pôle Nord à Paris" du 12 novembre qui concerne l'inauguration d'une patinoire. Dans les "vues, monuments, villes, costumes", se trouve d'abord le défilé des armées européennes (armée autrichienne et italienne, cavalerie et infanterie russe avec le détail du costume des officiers et des régiments d'élite), une vue de Paris (où un placard publicitaire du Petit Journal masque le tiers de Notre-Dame), et des vues diverses plus ou moins fantaisistes (Bethléem au commencement du I^o siècle par exemple). La rubrique "divers" est, comme on peut l'attendre, un fourre-tout d'où émergent, massivement, des représentations du Dahomey où l'armée française était alors engagée. Un parcours plus rapide de ces gravures permet d'ajouter quelques éléments supplémentaires de réflexion.

Il est assez fréquent que les gravures de la première et de la dernière page se répondent : le numéro du 22 octobre, par exemple, comporte à la une Renan, et en dernière page la rentrée des classes ; celui du 24 décembre, la nativité à la une, Bethléem aujourd'hui en dernière page ; celui du 16 avril, l'arrestation de Ravachol à la une, et cinq immeubles dévastés par la dynamite en dernière page, etc... il s'agit là de faire surgir plus lisiblement un thème unique à partir des figures qui l'expriment. Il nous semble que la récurrence la plus sensible s'organise autour de l'anarchisme (les violences multiples, du crime passionnel aux explosions diverses, sont toutes référées, en dernier lieu, au

fléau du moment, l'anarchisme), et des exploits de notre colonisation. Le nombre forcément limité des gravures a ainsi pour effet de faire apparaître certains thèmes dominants dans le journal, qui, sans cela, seraient moins repérables parce que plus dilués.

Il faut tout de même apporter à cela un correctif : si les gravures portant sur des explosions, des personnages aux uniformes bariolés ou des scènes coloniales sont si fréquentes, c'est sans doute aussi parce qu'elles sont plus spectaculaires ; c'est en effet leur caractère spectaculaire qui caractérise bon nombre d'autres images, les "théâtres" bien sûr, mais aussi un accident dans les Alpes, ou à Terre-Neuve, une invasion d'ours en Sibérie, un train bloqué par les neiges ou une exposition d'horticulture. L'originalité de ce spectacle apparaît davantage si on examine de près certaines de ces gravures.

Deux des gravures "dahoméennes" nous retiennent : la première, le 26 novembre, a pour titre : "Au Dahomey (les fétiches de Kana. Le dieu de la Guerre)" ; elle représente un groupe de 5 soldats français (de dos et de trois quarts) qui regardent et montrent du doigt trois statues posées sur un chariot ; en arrière plan, 3 autres soldats français (de dos et de trois quarts) regardent deux autres fétiches à tête de saurien et d'antilope. La seconde gravure, le 3 décembre, a pour titre ; "Au Dahomey. Crémation des cadavres dahoméens" ; elle représente un français (de dos) entouré de deux tirailleurs sénégalais, qui, sans rien faire, regardent des noirs vêtus d'un pagne, en jeter d'autres, pareillement vêtus, sur trois foyers dispersés dans une clairière. La similitude est flagrante, car il s'agit dans les deux cas du spectacle d'un spectacle ; dans les deux cas,

Le lecteur français regarde d'autres français regarder quelque chose d'étrange ou d'étranger. Naturellement, le commentaire porte quasi exclusivement sur cette étrangeté : pour la première gravure, le rédacteur explique d'abord la nécessité de la crémation ("après chaque combat, les cadavres des Dahoméens étaient si nombreux que..." (1)), puis il rapporte un "détail curieux : après leur mort, la peau des Dahoméens s'écaille et devient noire". Pour la seconde, le commentaire est plus désinvolte : "je pense que (nos soldats) nous rapporteront en revenant quelques uns de ces mauvais protecteurs des Dahoméens ; ceux-ci d'ailleurs seront quittes pour en tailler d'autres ; le bois ne leur manque pas". Mais, plus que ces stéréotypes du colonialisme, la composition de la gravure nous retient, car ce que regarde le français sur ces gravures, c'est ce que l'autre a de spectaculaire, ou de différent ; il suffit de faire de la différence un spectacle pour qu'on soit bien assuré de l'identité du même et de l'altérité de l'autre.

Or cette construction d'un spectacle n'est pas limitée aux "sauvages" ou aux "nègres" ; elle est aussi celle de l' "exposition d'horticulture au Cours la Reine", ou de la "fête nationale du 22 septembre", de la "course à pied Paris-Belfort" etc... La scène représente un spectacle qui comporte des spectateurs : on comprend alors davantage le commentaire anecdotisant qui, justifiant la présence sur la gravure des personnages anonymes, fait d'eux des "représentants" du lecteur. Ces personnages anonymes offrent comme une caution de la réalité. On peut s'expliquer la disparition assez générale de tels personnages dans les photographies postérieures par le fait que, la photographie ne pouvant enregistrer ce qui

(1)Ce qui laisse supposer, car les Français aussi participent aux combats, que nos braves soldats jouissent de quelque invulnérabilité, ou que le combat n'est pour eux qu'un jeu.

n'a pas eu lieu, on doit induire de la vue de l'image photographique que c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Il reste que l'épisode, ou le motif représenté n'est qu'un moment de ce qui, dans la réalité, comportait une certaine durée ; la gravure concourt donc pour sa part à modifier la représentation de l'événement : c'est un point seulement d'une action qui représente toute l'action ; il n'y a plus de durée, il n'y a plus qu'un instant décisif. On pourrait dire aussi que c'est ainsi que l'action rapportée par le journal devient événement.

Cela conduit à une remarque concernant le moment représenté, parce qu'il est tout de même différent dans les gravures de ce que la photographie retiendra. Aucun journal contemporain n'est généralement en mesure de fournir une photographie d'un pétrolier au moment où il s'éventre, d'un tremblement de terre au moment où les immeubles s'écroulent, etc... Les gravures que nous examinons, elles, représentent "l'explosion du Pétroléa sur la Gironde", l'arrestation de Ravachol, le moment où un fou tire sur un policier, un coup de grisou, etc... La gravure permet la reconstruction de l'action elle-même, ou, plus précisément encore, de ce moment de l'action qui transforme un état en un autre état (on voit le passage de Ravachol libre à Ravachol enchaîné, alors que les journaux contemporains ne peuvent publier que le cadavre de Mesrine, et non le moment où l'embuscade lui coûtait la vie) ; la photographie, on le verra, représente beaucoup plus généralement des situations (des "états") que des actions : c'est le texte de l'article, et lui seul généralement, qui comporte le récit des actions ; l'illustration se contente de reproduire les acteurs. On pourrait dire que le texte définit le "syntagme" narratif, et la photographie présente le "paradigme" des rôles. La caractéristique, différente, des gravures que nous verrons de relever

n'est pas une invention du XIXe siècle ; le dessinateur qui, 150 ans plus tôt, représentait Damiens portant son stylet sur Louis XV ne faisait pas autre chose. La seule différence notable est que ce qui, dans un plus lointain passé, était l'illustration d' "occasionnels", devient un mode d'illustration régulier de l'actualité. Et il y a bien là une mutation importante. Avec l'illustration régulière qui représente le temps fort de l'action, on passe d'une information qui trouvait son sens dans le récit d'un témoin, (et qui impliquait donc l'affirmation d'un point de vue) à une information d'où le témoin a disparu : bien que construite à l'évidence de toutes pièces, la gravure fait comme si elle était l'exacte reproduction de la réalité. (1)

Il n'y a pas là de contradiction avec notre précédente remarque puisque les "observateurs", ou les spectateurs des gravures dont nous parlions plus haut étaient en grande partie, par leur anonymat ou leur position (de dos), incapables de fournir un point de vue spécifique, ils ne fournissaient que le point de vue (quasi naturel) d'où on peut voir la scène. Le fait, plus que son explication, l'instant, plus que la durée, voilà ce que procurent les gravures. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'explication, nous avons assez abondamment cité les commentaires pour le montrer, mais la gravure s'étale sur la première page, et le commentaire ne vient qu'un bas de colonne à la 7e page ; le lecteur, fatalement, est conduit à percevoir

(1) Ce qui n'est pas le cas des gravures antérieures à la Révolution dont les motifs sont beaucoup trop généraux pour s'appliquer autrement que par pure convention à la situation particulière qui les fait publier : sur les 46 gravures conservées de l'attentat de Damiens par exemple, 9 ne comportent aucun décor.

L'information comme une actualité faite de ces moments exceptionnels où "il se passe quelque chose". Le "ça s'est passé comme vous le voyez" conduit inévitablement à rechercher de plus en plus avidement des "faits" qui seront d'autant plus satisfaisants qu'ils seront plus spectaculaires.

Une dernière catégorie de gravures doit être signalée, qui échappe à la classification que nous avons suivie, et qui d'ailleurs aura peu de postérité dans la photographie, c'est l'allégorie ou l'emblème.(1) Dans une gravure intitulée l'Aveu, par exemple, on voit Bismarck une main sur le coeur, tenu à l'épaule par la Mort (squelette recouvert d'un linceul blanc et faux sanglante à la main), au-dessus d'une multitude de soldats français qui lèvent vers lui leurs têtes (de mort !); le prétexte de cette gravure est la révélation que la dépêche d'Ems était un faux. Dans une autre, titrée Le Veau d'Or, on voit une sorte de Baal colossal (homme assis à tête de boeuf) devant qui se prosterne une multitude de bourgeois (redingotes ou jacquettes); le décor ne comprend que le palais de la Bourse, et, plus loin, la tour Eiffel. Cette gravure est prétexte à un discours qui commence par une citation de Faust et s'afflige ensuite de ce que l'enrichissement des uns

(1) Probablement parce que ce type de gravure est surtout une trace du passé, un reste de l'esthétique des gravures plus anciennes. L'allégorie ou l'emblème renvoient en effet à une généralité et non aux particularités qui nous semblent le mouvement dominant des gravures du XIXe siècle finissant. Dans la presse contemporaine, c'est l'apanage du dessin humoristique, beaucoup plus que de la photographie (le comportement du vacancier par exemple). Nous en donnons cependant un exemple assez proche en annexe, avec les effets de l'inflation sur le cours de l'or.

soit généralement le fruit de l'appauvrissement des autres. Ces deux figures sont des allégories, et en même temps les figures emblématiques de deux des thèmes constants dans le Petit Journal, le patriotisme revanchard et une morale assez élémentaire.

Les gravures apportent donc un éventail assez considérable de formes et de fonctions. Le plus important sans doute pour nous est qu'elles tendent à représenter visuellement ce que le discours a déjà construit ; mais ce discours se présente comme commentaire de la gravure et non comme sa source, ce qu'il est pourtant. Il y a là un renversement de perspective qui sera lourd de conséquences. La gravure est elle-même discours puisqu'elle met en valeur les trois procédures déjà relevées : la particularisation de l'individu, et les situations spatiale et temporelle. Naturellement, la localisation spatiale est la plus aisée ; le décor colonial en est un exemple criant, mais il n'est pas le seul : le président à Fontainebleau, le grand duc Constantin à Domrémy, etc... fonctionnent selon le même principe. On voit seulement que, si la localisation spatiale peut être opérée à partir des seuls éléments de l'image, la caractérisation temporelle et l'identification de l'individu ne peuvent se faire sans le recours à une "légende" (titre ou commentaire). L'illustration apparaît ainsi prioritairement, et malgré le recours aux stéréotypes, comme le moyen de procurer un effet de réel au discours (linguistique celui-là) qui paraît parfois s'effacer derrière elle. On voit enfin qu'apparaît, ou que se développe, avec ces gravures, un mode d'illusion plus proche de nos photographies que des dessins plus anciens : il faut croire que le "vraisemblable" avait cessé au XIXe siècle d'être l'expression du probable ou du général, pour être, ce qu'il est resté

de nos jours, lié à la particularité du "petit fait vrai". (1)

(1) Nous reviendrons plus loin sur cette opposition. La vraisemblance ne nous semble pas avoir été, au XVII^e siècle et encore au XVIII^e, fondamentalement différente de ce qu'explique Aristote, une très forte probabilité ("le vraisemblable est ce qui se produit le plus souvent, non pas absolument parlant, mais ce qui, dans le domaine des choses pouvant être autrement, est, relativement à la chose par rapport à laquelle il est vraisemblable, dans la relation de l'universel au particulier" Rh.1357 a 34 sq.). En revanche, apparaît au XIX^e siècle, et d'abord, bien entendu, dans la littérature romanesque, une sorte de vraisemblance qui semble irréductiblement liée au "particulier". Cette transformation, dont nous remarquons qu'elle est contemporaine de la période romantique, affecte naturellement la gravure comme elle a affecté le roman. On pourrait se demander si la naissance puis l'essor de la photographie ne sont pas liés à cet intérêt tout à fait nouveau pour le particulier, opposé non à l'universel, mais au général qui, pour les périodes classiques et antiques, définissait le vraisemblable, et, par là, constituait un élément fondamental de toute esthétique.

II. La Photographie

a. La "forme" photographique

Vingt ans plus tard, la gravure a quasiment disparu, remplacée par la photographie. L'extension de cette dernière, d'abord assez lente jusque vers les années trente, s'est accélérée rapidement sous l'influence de Jean Prouvost (1) dans Paris Soir. On ne saurait dire que

(1) Jean Prouvost est mort le 17 Octobre 1978 après avoir été pendant un demi-siècle un des plus grands hommes de la presse française. Cet homme d'affaires, qui possédait une très importante entreprise de filature (La Lainière de Roubaix) a consacré l'essentiel de sa vie à la presse qu'il a fortement contribué à modifier. Sa première opération d'envergure fut le rachat de Paris-Midi (cf. supra) en 1924 : ce journal, qui n'avait plus que 5000 lecteurs, remonte à 100 000 et voit apparaître de nouvelles signatures, celles de Pieme Lazareff et de Hervé Mille. Puis en 1930, il s'associe avec la famille Beghin pour racheter Paris-Soir ; en 18 mois, le tirage passe de 60 000 à 382 000 exemplaires, et, le 25 avril 1936, atteint son record avec 2 375 000 exemplaires. Parmi les innovations qu'il introduit à Paris-Soir, il y a, bien sûr, la place de la photographie : le jour où ce journal prend le nom de "grand quotidien d'informations illustrées" (2 mai 31) Prouvost justifie cette dénomination en écrivant seulement que "l'image est la reine de notre temps". Le reste de la carrière de Prouvost, la création de Marie-Claire en 1937, de Match en 1938, puis, après la guerre, Paris Match en 1939, Marie-Claire de nouveau, La Maison de Marie-Claire, Madame Fouineuse, Cent Idées, Cosmopolitan, Parents, Télé 7 jours, et son rôle dans RTL appartient à l'histoire économique et contemporaine, tout comme la chute vertigineuse de cet "empire" à partir de 1969 lorsque, contre les rédacteurs, il veut assurer la direction effective du Figaro. Les journaux que Prouvost avaient créés sont passés en peu...

la photographie a simplement remplacé la gravure puisqu'elle a conduit à bouleverser la morphologie du journal. Si de rares journaux continuent à n'en pas publier, comme Le Monde, elle a, partout ailleurs, une importance repérable aisément dans la surface qu'elle occupe. La photographie de presse ne saurait être assimilée aux autres usages de la photographie, parce que son fonctionnement et son but sont largement spécifiques. La photographie d'amateur en effet se définit par la nature particulière de sa référence : qu'il s'agisse d'un rite familial décisif comme le mariage ou d'une image banale de vacances, elle tire sa valeur de l'événement antérieur sur lequel le possesseur de la photographie détient un savoir propre, acquis empiriquement (dans son existence même) (1) ; son seul point commun avec la photographie de presse est que l'objet photographié est, pour une large part, un objet social, mais l'usage qu'elle en fait est sensiblement différent. Une deuxième sorte de photographie s'oppose à la photographie de presse, c'est la photographie d'art qui peut être définie, comme tout objet d'art, par l'autonomie de son fonctionnement : si la photographie d'amateur tire son sens d'un référent personnel auquel elle prétend renvoyer, les photographies d'art n'ont de référent que pour prétexte : ce n'est pas l'objet photographié qui les intéresse, mais sa forme, sa matière, sa texture, sa qualité lumineuse, bref toutes choses qui, par un traitement approprié, feront de la photographie un objet, susceptible d'être regardé pour lui-même, indépendamment de toute référence. Une troisième sorte de photographie

... de temps entre des mains diverses : Hersant (Figaro 1975), Hachette (Juin 1976) qui revend la plupart des titres, et fin 1980, Filipacchi et Matra ; dans cette succession rapide et inquiétante, il convient de se souvenir de ce conseil de Prouvost : "Un journal est fait pour être vendu ; vendez-le aux lecteurs si vous ne voulez pas qu'il soit vendu à d'autres puissances, plus redoutables". Voir R. Barillon. Le cas Paris-Soir o.c. et J.C Texier. Citizen Prouvost, in Presse Actualité n° 132, déc.1978, P.4.

(1) De là vient par exemple qu'un tiers puisse s'ennuyer au spectacle de ces photographies ; elles ne lui "disent rien".

paraît plus proche de l'usage de la presse, c'est la photographie publicitaire : elle est un "médium" destiné à un public vaste et relativement indifférencié (comme la photographie d'art, d'ailleurs), et, comme la photographie de presse, elle comporte un référent qui n'est pas lié à la personne de ses destinataires ; elle est encore assez proche à beaucoup d'autres égards (traitement, mode de publication etc...) mais elle s'en distingue sur un point fondamental : assez grossièrement, on peut dire que, dans la publicité, la photographie construit une "scène" à partir d'un sens qui lui est préexistant, alors que le reporter photographique construit un sens à partir d'une "scène" préexistante ; il y a bien longtemps déjà que la "pose" n'a plus aucune faveur dans la presse si bien que le rapport entre l'objet et le sens se trouve, dans l'image de presse, l'inverse de ce qu'il est dans l'image publicitaire.

L'Analogie

Il est utile de revenir encore une fois sur le fonctionnement "analogique" de la photographie, car cette analogie comporte un double aspect. D'une part, avec plus d'exactitude que le dessin, la photographie re-présente des objets qu'on aurait pu voir dans le monde (1) : elle répond ainsi à la curiosité du lecteur et lui permet de fonder son "croire", autant et plus que son "savoir". Mais, d'autre part, elle les produit, partiellement au moins, comme autres (qu'ils ne sont dans la réalité). C'est évidemment cette altérité qui nous retiendra le plus ici.

(1) Voir Lindekens, Eléments pour une sémiotique de la photographie, Didier-Aimav, Paris-Bruxelles, 1971, 280p. et Essai de Sémiotique visuelle, Paris, Klincksieck, 1976, chapitres I et II, pp. 9-51.

La photographie est une réplique, iconisée, d'un objet qu'on pourrait voir, mais, dans le même temps, cette réplique d'un objet visible est elle-même visible, soumise à une perception directe, ce pourquoi nous disions qu'elle est à la fois re-présentation et représentation du réel. Si la photographie est lue avec une avidité proche de celle des objets de la réalité, et le marché de la photographie l'indique un peu, l'intérêt qu'elle suscite n'est pas de la même nature. La photographie n'est qu'un signe privilégié du réel ; le contenu de ces signes est relativement indifférent ; c'est le signe lui-même qui importe. Nous en voyons un bon exemple dans la publication récente d'un recueil (1) qui réunissait en une livraison une sélection faite par des journalistes, de ce qui leur paraissait les meilleures photographies des reporters de quelques grandes agences ; cette publication distribue mois par mois les photographies les plus diverses et regroupe toutes les légendes si bien qu'on ne voit que des scènes, touchantes, amusantes ou horribles, dont la plupart sont impossibles à identifier sans le recours au sommaire : dans l'esprit de ses concepteurs, journalistes, il ne fait pas de doute que ces photographies sont remarquables par l'irruption du réel qui semble les caractériser ; peu importe que ces soldats ou ces morts soient iraniens ou cambodgiens : ils apportent la caution du réel. Le lecteur peut consommer tranquillement ce qui n'est pour lui qu'un signe : si la photographie suscite la curiosité qu'on sait, cela tient à la spécificité du matériau visible qui la constitue ; le lecteur voit ; mais ce qu'il voit est, sous le simple point de vue de ses sens, distinct de la matière du réel qu'il représente ; aussi peut-il en être peu profondément

(1) Visuel 80, éditions V.M. Paris, 1980. Les États Unis publient depuis longtemps des sélections de ce genre et connaissent des prix qui récompensent les meilleurs photographes de l'année comme le Prix Pulitzer ou le World Press Cup.

affecté. A cela sans doute tient l'abondance de photographies "catastrophiques" (accidents et guerres, par exemple) dont on pourrait s'étonner qu'elles puissent être aussi facilement assimilées par le lecteur (1). S'il est largement exact que le journal, par ses photographies, fonctionne comme un écran où se projette le spectacle du monde, on pourrait dire aussi qu'il fait écran entre le monde et le lecteur.

L'intérêt de la photographie, on l'a souvent répété depuis R. Barthes (2), est de produire un "avoir été là", "car il y a dans toute photographie, écrivait-il, l'évidence toujours stupéfiante du : cela s'est passé ainsi : nous possédons alors, miracle précieux, une réalité dont nous sommes à l'abri." Nous avons donc, par la photographie, une conscience spectatorielle du monde. Mais ce que nous voyons ne peut généralement être reconnu que dans une explication ; la dénomination par le langage (titre, article, légende et commentaire du lecteur) de ce qui est vu en est une mise en forme. La photographie produit bien une illusion, par où elle nous retient ; et cette illusion nous persuade de ne reconnaître dans l'image que les objets visibles du monde réel. C'est sans doute pourquoi, d'une certaine façon, la photographie désintellectualise le message qu'elle contient. C'est aussi pourquoi elle donne beaucoup plus à reconnaître qu'à connaître.

Identité et exactitude.

L'illusion produite par la photographie repose d'abord, naturellement, sur son exactitude. Cette

(1) Cf. Baudrillard, La société de consommation, o.c. p.32 sq. "l'image, le signe, le message, tout ceci que nous "consommons", c'est notre quiétude scellée par la distance au monde et que berce, plus qu'elle ne la compromet, l'allusion même violente au réel."

(2) R. Barthes en a donné la première analyse dans "Rhétorique de l'image", in Communications n°4, 1964, pp.40-52.

exactitude est obtenue par la combinaison de trois éléments : l'exactitude des contours de l'objet, la fidélité des détails et le respect d'un contraste "normal". Tels sont, par exemple, les caractères essentiels d'une photographie d'identité. Si on examine les photographies de presse à partir de ces trois critères, on s'aperçoit que seule y correspond à peu près entièrement la photographie d'un individu seul, le plus souvent une personnalité politique que le journal présente : de Margaret Thatcher le lendemain de son arrivée au pouvoir à l'effigie des prix Nobel ou des morts illustres, on s'aperçoit que le journal contient un nombre assez considérable de photographies à peu près purement identificatrices, où la précision du détail peut s'estomper dès que la personnalité, plus connue, revient régulièrement dans le journal ; on passe alors du gros plan au plan d'ensemble. Mais on s'aperçoit surtout que le jeu de ces éléments est lourd de connotations possibles : un gros plan de Jean Paul II, extrait d'un instantané fait en plein midi, accuse fortement ses traits et lui donnent l'empreinte d'une très profonde gravité (cf. infra) ; tel portrait, dès qu'on insiste sur le détail des rides, par exemple, modifie fortement l'apparence ; bref, ces éléments qui permettent de définir l'exactitude sont inévitablement le moyen immédiat de faire signifier plus que de représenter. Aussi pouvons-nous dire que la photographie qui semble purement identificatrice (simple re-présentation de l'individu) est instantanément significatrice.

La représentation d'un visage, par exemple, ne se contente pas de renvoyer à l'existence de l'individu en question, mais comporte, immédiatement, un attribut. Généralement, cet attribut repose sur un jeu d'oppositions extrêmement simples qui tient à l'expression du visage (grave vs détendu). Le seul facteur variable étant le

sourire (sourire présent vs sourire absent), cette seule variation, selon le contexte, recouvre l'opposition /victoire vs défaite / dans une élection, un prix littéraire etc..., et renvoie tout aussi bien à l'atmosphère d'une réunion (négociations diverses, conseil des ministres, conférence au sommet etc...) , ou à l'importance d'un enjeu (le visage détendu signifie alors l'assurance d'un résultat positif, et le visage tendu exprime, selon les cas, l'incertitude du résultat ou la difficulté du débat). Cette opposition à elle seule, permet de définir l'univers politique, mais aussi l'univers littéraire, scientifique, et, naturellement, sportif, comme un monde dramatique de combat qui n'admet que deux états : la victoire, ou la défaite (généralement absente, sauf pour le sport). Cette représentation s'accommode de la construction d'une "personnalité" qui repose elle aussi sur des figures simples : la maîtrise, la détermination, l'aisance. La presse donne du politique, du social, du scientifique, etc.. . l'image limitée de quelques protagonistes de haut rang que leur "personnalité" rend aptes à exprimer l'importance des objets en cause, et, simultanément, ce qu'on attend d'eux : le "vouloir-faire" (expression de la volonté et de la détermination), et le "savoir faire" ou le "pouvoir faire", où s'exprime leur compétence. Notre univers est celui de "spécialistes" en tous genres qui s'affrontent, ou affrontent de redoutables questions dans une perspective unique : la victoire, qui, s'exprimant par le sourire du protagoniste, cesse de renvoyer à l'enjeu (lutte contre l'inflation ou accord commercial) pour se focaliser sur l'excellence du héros. Il reste que les traits du visage, à eux seuls, ne renvoient qu'à une série limitée d'oppositions et que seul le contexte, en l'occurrence le texte du journal, peut définir ce dont il s'agissait.

Si la photographie d'un individu seul (en général sur fond flou) se caractérise par la netteté du contour,

il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de groupes ou d'objets : ainsi, par exemple, une photographie de manifestation ne paraît connaître que deux formes ; la première, la plus rare, montre l'ensemble de la manifestation (plan d'ensemble pris de très loin ou de très haut) : elle signale l'importance, mais ne peut comporter aucun détail précis (le contenu des banderolles par exemple) ; l'autre forme, de très loin la plus fréquente, montre une partie seulement des manifestants ; le cadrage est tel que, sur les bords de la photographie, il y a des coupures : le continuum de la réalité a été tranché. Tout comme la photographie d'un visage seul représente l'individu entier, il s'agit là d'une forme visuelle de synecdoque qui est sans doute la figure la plus importante des photographies de presse. La synecdoque, dans l'image, repose sur une réduction de l'objet photographié ; son principal atout est de caractériser instantanément le rapport sous lequel on doit considérer l'objet : ainsi, il suffira de quelques visages fermés, de quelques casques, ou d'un affrontement limité pour donner l' "atmosphère" de la manifestation en question. La synecdoque comporte cependant une obligation assez stricte : le choix du détail pertinent qui "suppose une conscience claire du support" et qui "présente une capacité objective de représentativité" (1) : les insignes (C.R.S.), les brassards (C.G.T.) y suffisent souvent ; c'est de la même façon qu'on peut isoler un geste ou un groupe. De façon générale, plus l'élément retenu est limité, plus l'explosion sémantique est forte et plus la puissance de la figure s'impose : les reporters le savent bien qui représentent l'écroulement d'un immeuble après explosion ou après un tremblement de terre par un bras d'homme ou de femme qui seul dépasse des décombres. Car le journal ne manque pas d'images de catastrophes

(1) G. Peninou, Intelligence de la publicité, cf. Bibliographie.

(accidents de voitures et d'avions, sinistres naturels et guerres) qui obéissent toutes plus ou moins à la même règle : plus l'événement est important spatialement, plus la synecdoque s'impose (et pas seulement techniquement) car une portion de rail tordue (voir planche 13 , photo 1) au milieu d'une ligne droite, ou un bout de terre craquelée disent l'enfer du Sahel desséché ou la violence du séisme d'El Asnam aussi sûrement que des plans plus vastes. En revanche, un accident survenu à un seul véhicule s'accommode facilement d'un plan qui le représente en entier (voir planche 20 , photo 4) : la seule différence en ce cas entre le plan d'ensemble et le choix d'un détail nous paraît reposer sur l'implication qu'on attend du lecteur : la scène reproduite intégralement présente plus fréquemment un spectacle insolite alors que la détail est davantage susceptible de provoquer l'émoi du lecteur : c'est donc bien la nature de la figure qui est en cause et non pas son objet.

Conditions externes et conditions internes de la lisibilité.

Les conditions de lisibilité ou d'intelligibilité de l'image semblent être au nombre de cinq : deux sont inhérentes à l'objet et reposent sur les oppositions /gros vs petit/ et / coloré vs terne/ ; trois d'entre elles, en revanche, sont des variables avec lesquelles le photographe construit son image, ce sont les oppositions /proche vs lointain/, /net vs flou/, et /lumineux vs sombre/. Si les conditions inhérentes à l'objet ne paraissent pas présenter de question qui nous retienne, en revanche, les variables dont joue le photographe sont essentielles parce qu'elles indiquent d'une certaine façon la position d'énonciation du photographe. Le Matin, par exemple, le 3.10.80 (voir planche 13 photo 2) donne avec la légende "le cardinal Wyszynski donne la communion aux délégués du syndicat Solidarité" une photographie

totalément floue où les personnages sont presque tous vus de dos sauf le célébrant, en habits sacerdotaux, et son acolyte, qui restent totalement impossibles à identifier : le flou peut être techniquement imputé aux conditions de prise de vue (instantané), il reste qu'il signifie d'abord, pour le lecteur moyen, une société semi-clandestine où le clergé et les dirigeants des syndicats libres lient leur alliance dans la célébration eucharistique ; l'église, apparemment vide, ne fait que renforcer ce trait ; l'absence de netteté de l'image paraît indiquer que le photographe a surpris un secret. Le même jour, le même journal montre, sur fond de fumée noire d'où émergent deux derricks, une file de véhicules lourds sur une piste et, au premier plan, deux soldats (casques et fusils mitrailleurs) penchés vers un sol jonché d'objets incertains, leur visage étant masqué par l'ombre du casque ; la légende dit que "cette photo, publiée par les irakiens, montre leurs troupes, sur la route Khorramchahr-Abadan, contemplant les objets abandonnés par les iraniens en fuite" (voir planche 13, photo 3). Il n'y a pas vraiment de flou ici, mais l'estompage caractéristique du téléobjectif, un effet de lointain, en somme. Encore une fois, l'image est parfaitement justifiable techniquement, mais signifie l'avancée des irakiens en territoire iranien par ce seul effet de lointain, comme si, en quelque sorte, le photographe était resté en Irak et voyait de loin les soldats en avant. Le même jour encore, Le Matin publie (voir planche 13, photo 4) une photographie où on voit, de gauche à droite, P. Mauroy, M. Rocard, F. Mitterand et P. Chevènement, en ligne, "lors de la manifestation anti-raciste du 7 octobre" en tête de troupes qu'on devine nombreuses mais qui sont très sombres alors que les quatre leaders paraissent concentrer sur eux la lumière des projecteurs (ils sont vêtus d'imperméables clairs). L'opposition des dirigeants et de leurs troupes est marqué par l'opposition /lumineux vs sombre/ qui, dans un lieu public, est souvent

l'effet du flash ; il reste que, le lecteur, au moment de l'éphémère candidature Rocard, voit les chefs socialistes dont l'ensemble est mis en valeur par cette concentration lumineuse : ensemble, pour combien de temps ?

Nous avons relevé ces trois exemples au hasard du même journal parce qu'ils sont tout à fait caractéristiques de ces trois éléments de lisibilité, ou plutôt de leur usage : aucun trucage n'apparaît, le lecteur est renvoyé à quelque chose qui a bien eu lieu, mais l'accentuation du flou, du lumineux ou du lointain apporte une plus-value de sens au contenu de l'image à un point tel que le contenu explicite peut être laissé loin derrière l'effet de sens ainsi produit.

b. L'objet photographié

L'individu

L'examen des photographies indique qu'il n'existe que quatre catégories de sujets photographiés : l'individu seul, le duo ou le duel, le groupe, l'objet avec ou sans personnage. L'individu seul est sans doute le plus ancien et le plus caractéristique : il apporte au lecteur les traits de celui qui le mérite. Cela suppose une notabilité particulière : même le gagnant de quelque gros lot n'a pas droit, généralement, à une photographie où il apparaîtrait seul et sans aucun objet ; il n'apparaîtra qu'entouré de sa famille ou de son décor familial qui le rapprochent du lecteur, bénéficiaire potentiel du même hasard. L'individu seul détient une personnalité que le journal célèbre avec les variantes caractéristiques du cadrage retenu.

Le visage seul semble n'appartenir qu'à trois catégories. Les photographies de très petite taille, qui accompagnent un éditorial, une chronique ou un roman feuilleton se caractérisent par leur répétition : elles sont l'équivalent iconique d'une signature ou d'un sigle. Une deuxième catégorie plus importante est constituée par l'effigie des morts. On y trouve d'abord une petite minorité, celle des victimes malheureuses, personnes assassinées dont le visage seul apparaît souvent sur une surface très limitée (une colonne) qui s'accorde à la pudeur et à la discrétion indispensable socialement ; ce rappel discret fleurit surtout dans la presse périodique qu'on dit "à scandale". La presse quotidienne retient surtout l'effigie, plus grande spatialement, des morts illustres, issus du monde des arts, des lettres, du spectacle ou de la science. Le visage des vivants n'apparaît guère seul que dans une circonstance particulière, celle du discours ou de la conférence de presse, et se trouve donc réservé aux dirigeants politiques ; dans ce cas, le visage est photographié de front, le regard dirigé vers le lecteur. C'est une posture de discours, la représentation iconique de la parole du héros au lecteur : le lecteur s'y trouve dans la position du destinataire obligé, le "tu" auquel s'adresse le "je" du discoureur ; une variante est introduite, dans le cas des allocutions télévisées, par la reproduction du cadre du récepteur T.V. où l'image s'est d'abord inscrite ; l'existence du cadre introduit alors une distance nécessaire pour que le discours photographié devienne le spectacle d'un discours. On ne sera pas surpris que ce procédé de distanciation soit d'abord présent dans les organes de presse les plus distants idéologiquement du locuteur représenté.

L'individu solitaire peut être représenté en buste. Dans ce cas, le mouvement de la main et des yeux, généralement absent des premières photographies de presse,

s'est généralisé : l'individu parle, et sa main, souvent présente, accompagne son propos, comme s'il s'agissait de restituer, par un mouvement plus ou moins naturel ou fugitif, une impression de vie totalement absente des bustes figés des anciennes gravures et des premières photographies. La conjugaison du mouvement de la main et du mouvement de la bouche paraît ici impératif. En voici quelques exemples qui nous semblent illustrer les différentes variantes de ce modèle. La première figure est offerte par la main à demi-ouverte, tendue en avant, qui accompagne la voix de l'orateur politique comme du prédicateur d'autrefois ; le photographe, en ce cas, affecte souvent la main du flou caractéristique du mouvement (il s'agit souvent d'ailleurs d'une nécessité de la profondeur de champ) ; ainsi, par exemple, M. Rocard annonçant une candidature retirée deux semaines plus tard (planche 14, photo 1, Le Matin, 21.10.80). Cette figure n'autorise qu'une seule main visible, l'autre étant exclue par le cadrage : les deux mains tendues rappelant l'attitude du suppliant ne sauraient convenir en cette occasion. Dans une deuxième figure, la main n'est pas tendue en avant, mais repliée vers le visage : elle n'indique plus la détermination ou la décision, mais la concentration, la réflexion : ce n'est pas un geste vers l'électeur, le signe d'une volonté, mais le retour ou le repli vers une pensée qu'on veut retenir ou approfondir ; cette image convient davantage aux éminences grises, ou aux penseurs, comme Milosz que nous donnons en exemple (planche 14, photo 2, cliché UPI, Le Matin, 21.10.80). Une troisième position de la main montre le bras baissé, en signe de résignation : ainsi, dans Libération (3.3.80, planche 14, photo 3) voyons-nous un cliché de Wang Xishe, les bras baissés et les mains quasiment jointes, comme s'il portait des menottes : la légende précise son contexte : "à Canton en février 1979, peu après sa sortie de prison." Ce type de figure est généralement réservé à la représentation des vaincus en tout genre. Dans ce cas, la

bouche est toujours close. Le dernier mouvement de la main est celui qui vient couvrir la bouche pour signifier la discrétion ou le mutisme de la surprise ou de la réflexion ; dans ce cas, le visage n'est jamais tourné vers le lecteur, mais ailleurs ; nous donnons ici l'exemple d'un fait divers (planche 14, photo 4, M. 3.3.80) qui montre une conductrice responsable de la mort accidentelle d'une célébrité : "Mme Marie-France Niel pendant la reconstitution de l'accident", main sur la bouche, visage tourné vers qui paraît l'interroger. La main enfin peut être suggérée quoique absente ; nous en donnons ici deux exemples (planche 14, photos 5 et 6). Le premier montre G. Marchais lançant son fameux "taisez-vous, Versaillais", au Parlement européen : les mains, hors champ, paraissent tenir le texte de l'allocution un moment suspendue pour répondre aux députés qui l'interrompent ; l'orateur est montré bouche ouverte, le visage levé vers l'hémicycle ; les bras à demi baissés (le cadrage s'arrête au coude) indiquent la suspension du propos. L'autre photographie retenue montre le président de l'Université de Vincennes, M. Merlin, qui semble répondre à un juge d'instruction (cliché Gamma, Libération 3.3.80) : les mains, cachées sous le bureau, ne tiennent plus rien, elles indiquent l'impuissance, sinon la résignation. On voit donc que ces figures assez stéréotypées ne sont pas autre chose que l'équivalent iconique des figures langagières communes où l'acteur "baisse les bras" d'une façon aussi rituelle que celle qui termine une rencontre sportive.

Le Duo.

Le duo, ou le duel, est une figure fréquente, commune aux informations générales et au sport. C'est la forme généralement liée à toutes les rencontres. Peut-être moins inadéquatement que d'autres photographies, elle exprime l'événement à partir de ses acteurs. Cette forme

est si fréquente qu'on peut en trouver quasiment chaque jour des exemples. Aussi essaierons-nous ici de montrer quelques variantes moins fréquentes où ne figure ni la poignée de mains rituelle, ni la signature parallèle. Le premier cas nous est fourni par une photographie d'archives où on voit De Gaulle de profil, légèrement en avant du profil de G. Pompidou, illustrant un article dont le titre apprend au lecteur que "De Gaulle approuvait la candidature de Pompidou" (planche 15, photo 1, M. 3.3.80) : le successeur n'est pas dans l'ombre, il avance dans la même direction, un peu plus petit cependant et un peu en retrait, quoique il soit plus rapproché de l'objectif. Nous retenons cette figure parce que, si la taille élevée du général défunt autorise cette "mise en perspective" de son successeur (également défunt), - nous remarquons en outre que la photographie est floue, et puisqu'il s'agit d'une photographie d'archives, nous pouvons nous demander pourquoi le journal n'en a pas choisi une nette, sinon pour exprimer la distance due à leur disparition - elle participe de la ^{même} symbolique que celle par laquelle nos ancêtres médiévaux représentaient sur quelque narthex ou quelque fresque la hiérarchie des personnages par leur taille. Le successeur, ici, est, d'une certaine façon, le "petit" second, sinon le "petit dernier". Un second exemple type, en pied celui-là, montre Giscard d'Estaing et Brejnev lors d'une rencontre à Moscou : l'invité Giscard est en avant plan, mais le parallélisme rigoureux des deux postures n'indique aucune convergence : il n'est qu'un constat : les deux personnages regardent avec une rigidité marquée, comme chacun pour soi, un spectacle hors champ. (planche 15, photo 2, M. 28.4.79). Le troisième cas nous est fourni par une rencontre entre le même Giscard d'Estaing et les émirs pétroliers arabes (planche 15, photo 3) : sous une gigantesque photographie de l'hôte arabe, les deux chefs d'état conversent côte à côte ; un interprète penché derrière eux semble faire la liaison ; ce n'est ni l'accord, ni les voies parallèles,

mais la recherche du contact où la présence du tiers (l'interprète), loin de donner l'impression de la publicité habituelle à ce genre de rencontre, renforce plutôt le caractère intimiste du dialogue sur le même long canapé (1).

La figure du duo ou du duel est évidemment fortement présente dans les reportages sportifs puisque la majeure partie des sports, et en particulier tous les jeux d'équipe, repose sur cette opposition. Nous ne produisons ici qu'un exemple où le duel devient duo : deux joueurs de football d'équipes adverses sont saisis dans un saut comme au-dessus du sol, le ballon étant invisible (planche 15, photo 4). Il faut évidemment rapporter à cette figure tous les cas où, le nombre d'individus est supérieur à deux, mais où il s'agit, comme dans une compétition sportive, de deux équipes ou de deux camps, ainsi des photographies des conférences bipartites, des cérémonies de signature d'accord qui représentent côte à côte, ou face à face, les parties prenantes de la négociation ou de l'accord.

Le Groupe.

Les photographies de groupes s'accompagnent fréquemment d'une légende plus importante, ou ne comportent parfois aucune légende, l'article en tenant lieu. Il est d'une certaine façon beaucoup plus malaisé de percevoir ici directement l'aspect sous lequel on doit lire de telles photographies si bien que le commentaire opéré par le texte s'y trouve fréquemment plus développé à moins que la photographie n'ait un caractère suffisamment général pour que le lecteur puisse s'en passer. Les photographies de groupe

(1) Il faut signaler aussi que ce "duo" est largement dominé par le portrait du souverain arabe, le contraste entre le sourire du portrait et la réserve du personnage ne peut manquer de frapper le lecteur, et le fait que la taille et la place du portrait dans la photographie indiquent assez précisément où est l'offre et où est la demande.

peuvent se distribuer selon les catégories suivantes.

La première catégorie représente une ou plusieurs personnalités dans un contexte qui les met en vedette, entourés de témoins qui, eux, ne font rien : nous en donnons comme exemple F. Mitterrand se penchant vers des grévistes de la faim et M. Badinter vivement interpellé à l'issue d'un procès par un membre de la partie adverse (planche 17, photos 1 et 2). Dans tous les cas de ce type, il y a une anecdote où le "héros" est mis en valeur (premier plan, monopole de la lumière) sous le regard de tiers présents. Comme dans les gravures plus anciennes rencontrées plus haut, les tiers anonymes accroissent le naturel de la scène et sa valeur symbolique puisque leur anonymat en fait les substituts du lecteur.

Une deuxième catégorie montre un groupe de personnalités dont le lecteur connaît au moins l'existence. Ce type de photographie ne présente d'intérêt que lorsqu'un élément discret est suffisamment repérable pour porter le sens : nous donnons ici l'exemple de la commission d'enquête de l'ONU sur les otages américains à Téhéran (planche 18, photo 1, mars 80) ; rien de la photographie ni de l'article n'indique si elle fut prise à Téhéran ou Genève ; en revanche les valises (attachés-case) et l'air pensif des personnalités constituent l'essentiel de la photographie.

La troisième catégorie nous met en présence d'individus anonymes qui doivent à la légende d'être identifiés. La première série des exemples que nous donnons (petit groupe de femmes arabes manifestant après la mort d'un adolescent à Marseille, ou soldats russes riant avec un afghan - photographie reprise d'un journal soviétique - planche 18, photos 2 et 3) ne signifie que par l'expression des visages conformément à l'opposition décrite plus haut. Une seconde série (planche 19., photos 1 et 2, L et M, 3.3.80)

montre quelques éléments d'un groupe plus important ; on y retrouve le même élément discret que dans notre seconde catégorie, mais comme il ne s'agit pas de personnalités, c'est l'anecdote qui prime, et non l'événement. (jeunes femmes qui manifestent contre le "sexisme" du P.C.F. avec valises et paniers à provisions ; vélos à Canton). Une troisième variante, la plus fréquente pour les photographies de manifestations, insiste sur l'effet de foule : la manifestation elle-même est signifiée par les calicots ou les casques, l'effet de masse par le cadrage, et le mouvement par le flou (planche 19, photos 3 et 4). Nous avons pensé qu'il pouvait exister, pour ce type de photographie, une répartition des journaux selon que l'angle de prise de vue privilégie les forces de l'ordre ou les manifestants dans les affrontements ; il ne semble pas que ce soit le cas.

Objets, avec ou sans personnages.

Un autre type de photographie est fourni par la présentation ou le maniement d'un objet et recouvre des cas extrêmement variés où le rôle du présentateur s'efface au fur et à mesure que la signification symbolique de l'objet s'accroît. Le cas le plus simple est celui de la présentation d'un objet nouveau, figure assez proche de la présentation publicitaire (planche 20, photo 1 : renault RS10), qui est toujours en relation avec un événement à venir ou un événement immédiatement passé, comme la présentation d'un prototype avant son utilisation ou les débris d'un véhicule après un accident. Dans les deux cas, l'événement lui-même ne peut être photographié, soit parce qu'il n'a pas encore eu lieu, soit parce qu'il était impossible à saisir. Dans ce cas, ce sont toujours les variables précédemment rencontrées (utilisation de la lumière, de l'axe médian, des premiers plans) qui définissent l'importance qu'on doit accorder, selon le cas, au présentateur-acteur de l'événement ou à l'objet présenté. Il arrive qu'une

personnalité soit présentée dans un rapport étroit avec un objet. C'est un cas relativement rare parce que la présence de l'objet tend à limiter le champ d'action de celui qui figure à côté : l'objet est l'accompagnateur obligé du technicien, de l'inventeur ou de l'artiste, il fait mauvais ménage avec l'homme politique qui prétend à une universalité que la singularité de l'objet restreindrait. Si on excepte les instruments qui servent à écrire ou les micros qui propagent la voix, nul objet ne convient vraiment à l'homme politique, sauf en ces rares moments où, à l'occasion d'une visite par exemple, il revêt l'insigne de la profession visitée (casque de protection sur un chantier par exemple). L'exemple que nous retenons (planche 20, photo 2) montre un secrétaire d'état parlant à une ouvrière devant la colonne de direction d'un véhicule : nous remarquons seulement que c'est l'homme d'état qui parle dans un contexte où le "spécialiste" est en fait son interlocuteur. La représentation du dialogue n'exclut pas celle de l'autorité ! La présentation d'une action technique habituelle ne semble généralement pas susceptible d'avoir une portée symbolique, aussi n'apparaît-elle que lorsque l'action est totalement singulière ; nous retenons une photographie parue dans Libération (planche 20, photo 5) : un homme, pourvu de gants et d'un masque de protection, verse un liquide dans une cuve ; cette action banale ne peut être retenue que dans le contexte de la campagne que Libération menait alors : un milliardaire américain avait convaincu cinq Prix Nobel de fournir à une banque de "super-sperme" la matière première nécessaire à la production artificielle de futurs et hypothétiques petits génies ; l'action en elle-même (versement d'un "liquide nitrogène") prend sens par rapport à la folie supposée de cet homme qu'on voit réaliser une opération technique généralement laissée à des spécialistes ; le costume-cravate du milliardaire, au lieu de la blouse blanche du chimiste, est l'indice de la singularité de l'action.

Pour être photographié, l'objet doit être "photographiable", c'est à dire, pour la presse, faire événement. Or il est très rare qu'un objet en soit, par nature, susceptible : l'intérêt de l'objet s'use vite sous le regard, les véhicules spatiaux n'y ont, par exemple, pas résisté et les photographies récentes de la fusée Ariane s'expliquent peut-être seulement par ses échecs répétés. Notre quotidienneté étant encombrée d'objets divers, seul seront photographiés dans la presse ceux qui témoignent du culte que la société leur rend : les fétiches de la société de consommation (ou leur "contre objet" comme les panneaux solaires), et au premier rang d'entre eux, la voiture. Mais la voiture, sujet inépuisable de faits divers, accidents et embouteillages, ne peut être représentée seule que lorsqu'elle reflète une prouesse de l'ère technicienne : elle rejoint alors d'autres objets plus ou moins magiques comme l'ordinateur. Mais l'objet le plus intéressant pour le journaliste est l'objet susceptible d'être immédiatement symbolique : nous en retenons un exemple facile avec la pompe à essence qui, depuis 1973 peut suffire à illustrer la politique de l'OPEP (planche 20, photo 6) : la pompe seule semblerait un peu trop menaçante, la présence du pompiste anonyme intègre plus aisément la hausse du pétrole dans la vie quotidienne.

Naturellement, l'objet parfait est celui qui est lui-même symbole. La croix de Lorraine érigée près de La Boisserie, par exemple, est elle-même symbole de la résistance et de l'oeuvre gaulliennes ; le photographe doit simplement construire une scène qui, par exemple, (planche 21, photo 1) sera le pèlerinage : une femme seule, marche sur une petite route dont les méandres conduisent au pied de la croix, et figure ainsi la question que pose le journal : 10 ans après, que reste-t-il de l'héritage du gaullisme ? Le photographe construit ainsi ses figures par un déplacement. Il répond de cette manière à une des questions importantes que se pose la presse

depuis que l'illustration s'est répandue : comment figurer ce qui est propre au discours abstrait, l'héritage d'une pensée, le deuil, la résistance d'un peuple etc... Le photographe doit alors constituer, généralement par le biais de l'anecdote, ce qui deviendra pour le public le signe de ce qui, précisément, n'est pas visible, et donc pas photographiable. Il s'agit là très exactement, d'"images" comme on le dit des "images poétiques" : il faut que le concept fasse image pour le lecteur, il faut que le photographe fasse l'image qui renverra au concept. Indiscutablement, c'est de cette façon qu'opère la route qui mène à la croix de Lorraine. De la même manière, un graffiti pourra signifier la présence d'une résistance clandestine, ou des larmes anonymes la perte du grand homme. Nous donnons un dernier exemple de l'utilisation symbolique de l'objet avec les effets de l'inflation sur la contemporaine ruée vers l'or : dans une balance d'un type ancien, un lingot d'or d'une part, et l'équivalent en billets de banque de l'autre (planche 21, photo 2) : la balance évidemment penche vers le lingot. Cette figure de l'épargne montre de façon assez convaincante une des formes les plus intéressantes de la photographie de presse : on a beau savoir que l'or est plus lourd que le papier, justement, la photographie fait choc parce qu'elle change ce savoir en une image indiscutable.

Au début d'une étude sociologique de la photographie de presse, Luc Boltanski écrit : "la photographie de presse transmet ce qu'il a vu à la façon dont son collègue journaliste témoigne par écrit" (1). Cette affirmation ne saurait entièrement nous satisfaire, à moins d'une définition très nuancée de ce "voir" qui fait précisément toute la question. Qu'est-ce que le photographe cherche à voir et à faire voir ? La réponse à cette question permet d'apporter quelques conclusions à la description que nous venons

(1) Luc Boltanski, "La Rhétorique de la figure" (image de presse et photographie) in: Pierre Bourdieu, Un art moyen, Ed. de Minuit, Paris, 1965, pp. 173 à 198.

de faire. La première est que la photographie "suit" l'actualité tout autant que le reste du journal ; dans cette mesure, le photographe est celui qui continue d'accompagner le journaliste là où il se passe quelque chose. Boltanski résume cela en une formule assez vigoureuse : "c'est d'abord la photographie des grands événements qui fait la grande photographie des quotidiens". Cela ne fait aucun doute et ne souffre d'exception dans aucun journal (1). Dans cette mesure, le photographe de presse ne se distingue pas de l'usage sociologique moyen de la photographie : les événements "rituels", ceux qui scandent la vie d'une société, sont photographiés parce qu'ils sont la forme solennelle de la vie sociale, nationale et internationale : défilés du 1er mai, du 14 juillet, élections, discours, rencontres au sommet, prix littéraires, championnats sportifs, etc... (2) Mais, si on s'accorde à

(1) Sur un échantillon constitué par Le Matin et Le Progrès dans la semaine du 13 au 19 octobre 1980, on constate que les "informations générales" de la semaine comportent respectivement 79 photos sur 174 dans M, soit 45.40 % et 100 sur 191, soit 52.35 % dans Le Progrès. Si on ajoute le sport de la semaine et les photographies liées aux programmes radio-T.V. du jour, on atteint 77.58 % dans Le Matin et 87.95 % dans Le Progrès. L'infériorité du Matin s'explique par la part importante des rubriques culturelles qui, dans une large part, échappent à l'actualité quotidiennement entendue. Il est bien évident, d'autre part, que c'est le fait d'en parler qui confère son importance à l'événement : dans cette semaine, tous les journaux du 13 contiennent un plus grand nombre de photographies d'informations générales à cause du séisme d'El Asnam (21 photos dans Le Matin par rapport à une moyenne quotidienne de 12, et 24 dans Le Progrès par rapport à une moyenne quotidienne de 15. Sur la nature de l'événement et le fait qu'on en parle, voir infra 3^e partie.

(2) sur l'usage social de la photographie, un ouvrage est irremplaçable, celui de P. Bourdieu précité Un Art Moyen, en particulier la première partie pp. 31 à 144.

reconnaître l'importance de ces événements, ou d'autres qui sont imprévus (catastrophes, inventions, décès etc...), il n'est pas toujours possible de les photographier : si la guerre, par exemple, est photographiable, la négociation pour la paix ne l'est pas ; seuls les négociateurs peuvent l'être. De là vient l'importance quantitativement considérable des acteurs de l'événement qui remplacent la plupart du temps l'événement lui-même. La photographie de l'acteur permet de restituer l'événement auquel il a pris part : un rapt, une loterie, autorisent ainsi la photographie d'individus jusque là inconnus, comme les rescapés qui signifient une catastrophe lointaine par le fait d'en être revenus. La seule différence entre le bénéficiaire d'une super-cagnotte et l'homme politique de premier plan (1) est la récurrence du second à chaque moment de la vie d'une nation ; de tels acteurs tiennent leur importance et leur intérêt de l'importance ou de l'intérêt de l'événement considéré. Cela n'est sans doute pas sans effet sur l'opinion publique puisque cela aboutit, pour une part, à cacher l'événement derrière l'acteur (2), et à doter certains individus d'une sorte d'importance permanente qu'ils ne tiennent pourtant que d'événements épisodiques. La personnalisation du pouvoir dans les démocraties contemporaines trouve ici à coup sûr sinon une

(1) Le gagnant d'une loterie importante accepte rarement d'être photographié. S'il l'est, ce sera dans une scène généralement familiale qui le rapproche du lecteur. De même pour l'otage rentré chez lui : la quiétude, la sérénité ou la banalité du décor quotidien renforcent ainsi le caractère extraordinaire de ce qui lui est arrivé. En cela, ils sont moins acteurs de l'événement qu'agis par lui.

(2) On peut se demander, par exemple, si les propos répétés du premier ministre R. Barre sur le chômage et l'inflation auraient le même effet s'ils n'étaient accompagnés de son effigie. Peut-être les échecs répétés de ses "plans" successifs paraîtraient moins "naturels" si la sérénité et la détermination de son visage ne leur conféraient pas ce caractère prétendument fatal.

cause, du moins une illustration flagrante.

La troisième conclusion que nous apporterons à cette description des photographies les plus fréquentes rejoint encore une fois les propos de Boltanski : la photographie ne tire pas toute sa valeur de la valeur intrinsèque de ce qu'elle représente ; elle vaut souvent par le caractère exceptionnel de la rencontre entre un événement fortuit et le photographe. Que Lech Walesa soit catholique, nul ne l'ignore, mais il est exceptionnel de pouvoir le photographe recevant la communion du cardinal Wyszynsky.

Le "bon journaliste", photographe ou non, doit se trouver là où l'événement se produit. Mais il y a tout de même une différence entre le rédacteur et le photographe. Etant donné le système actuel de collecte de l'information, il est devenu rare que la présence du journaliste fasse l'événement. En revanche, la présence du photographe au bon moment peut "faire" l'événement ; c'est cette rencontre elle-même qui crée l'événement, du seul fait que le lecteur peut voir (1). De là vient l'importance quantitativement considérable de photographies simplement insolites : l'objectif a enregistré ce à quoi on ne s'attendait pas et crée un effet de surprise (2). Les agences photographiques

(1) C'est le cas des photographies inattendues dans un événement lui-même attendu ; ainsi la poignée de mains entre M. Rocard et M. Arafat en marge d'une conférence parfaitement publique a-t-elle scandalisé une part des socialistes français fort attachés au sort d'Israël : la vision du fait a transformé ce fait en événement insupportable à l'intérieur du groupe considéré.

(2) C'est de cette façon, nous semble-t-il, qu'on peut comprendre le rôle des paparazzi. Ce serait leur faire injure, croyons-nous que de limiter leur rôle au viol de l'intimité de quelques célébrités, à l'usage d'un public amateur de voyeurisme. "Ce que je cherche à saisir" écrit Ron Galella, un paparazzo illustre, "ce ne sont pas des secrets d'alcôve, des poses monstrueuses, des gestes ridicules, c'est la personnalité de celle ou de celui qui est arrivé à faire rêver ses contemporains (...) Quand on est l'idole de milliers de personnes, (...) on n'a pas le droit de s'enfermer dans le cliché préfabriqué, le meilleur profil, le sourire stéréotypé". Galella se justifie encore en disant que "c'est la seule aventure encore possible du photojournalisme moderne"...

envoient ainsi à leurs abonnés de nombreuses photographies qui ne viendront pas illustrer un article, mais qui sont destinées à être publiées seules, avec une courte légende identificatrice : l'insolite suffit.

c. L' "énonciation" de la photographie

L'évolution des objets représentés.

Si on compare maintenant les photographies contemporaines et les illustrations de la fin du siècle dernier, on s'aperçoit que la modification est à la fois limitée et considérable. Les anciennes gravures comportaient des paysages, les photographies actuelles en contiennent tout autant ; seul le paysage a changé et ce que nous percevons comme paysage : les bâtiments d'un complexe sidérurgique, le site d'une centrale nucléaire, les tours de la Défense ou une plage polluée ont remplacé les vues de la Seine à Paris et les tours de Notre Dame ou le bois de Boulogne, c'est tout (1). Pour les portraits, la fixité des gravures paraît abandonnée, mais l'effigie de nos grands hommes continue de remplir les premières pages. Les catastrophes font toujours recette, avec la seule réserve que la photographie n'autorise que la vue (stéréotypée) de leurs effets, alors que la gravure permettait une représentation (stéréotypée) de l'acte. Et, pour les images de guerre, elles n'ont jamais cessé d'être d'actualité.

Off Guard, Mac Graw - Hill Book Company
1976. La seule référence à l' "aventure" montre cependant de quoi il s'agit aussi.

(1) Nous pouvons voir dans cette transformation l'indice du glissement de la société vers un état monosémique où la dimension économique de l'activité humaine tend à devenir la seule référence.

On peut sans doute voir dans les moyens techniques utilisés une des raisons de cette relative permanence. Inventée au 14^e siècle, la gravure sur bois était encore le seul procédé utilisable au début du XIX^e siècle. Mais ces bois (le plus souvent du coeur de buis de petite dimension) gravés d'après des dessins, étaient très longs à exécuter. Depuis 1836, on savait reproduire sur du métal d'imprimerie des empreintes multiples d'un bois gravé, mais cela imposait encore une grande lenteur dans la fabrication : dessin, gravure sur bois, reproduction. C'est ainsi pourtant que furent composées les premières gravures de l'Illustration ou de la Bibliothèque des Merveilles : les premiers reportages illustrés étaient dessinés. Mais, encore une fois, les guerres ont accéléré l'évolution ; nous avons émis plus haut l'hypothèse que la guerre de Sécession puis les guerres coloniales avaient transformé en "reportage" ce qui, auparavant, était plutôt un récit de voyage. Nous remarquons ici que les photos de Felton pendant la guerre de Crimée furent gravées sur bois en 1854 et 1856 dans l'Illustrated London News, ainsi que celles de Brady dans le Harpers Magazine pendant la guerre de Sécession. La nouveauté était qu'on appliquait la photographie sur le bois pour le graver directement. La gravure allait donc, dans une large mesure, prendre pour modèle les sujets susceptibles d'être photographiés. On comprend alors qu'on ait cherché à tirer profit des méthodes photographiques pour obtenir des formes imprimantes, et inventer ou perfectionner le système des trames puis des points qui trouveront leur essor dans l'industrialisation de l'offset à partir de 1910. (1)

(1) Voir Louis Charlet et Robert Ranc, Histoire Générale, o.c. t.III p.95 à 98 ; LP Clerc, La technique des reproductions photomécaniques, Paris, Ed. de la revue Le Procédé, 1947, t.I, 596 p. ; E. Courmont, Histoire et technique de la photogravure, Paris, Gauthier Villars, 1947, 249 p. ; J. Gegaast et G. Frot, Les industries graphiques, Paris 1934. 326 p. Signalons qu'à cet égard la France avait une grande...

Il y a pourtant une différence fondamentale entre la gravure d'après dessin et la photographie, c'est que, si la gravure peut porter la signature du dessinateur, comme une marque interne de cette gravure, la photographie n'est accompagnée que parfois du nom de l'agence photographique, et plus irrégulièrement encore du nom du photographe. Doit-on en déduire que la photographie ne porte pas de marque de son auteur, ou en d'autres termes, qu'est-ce qui indique l'énonciation photographique ? Le dessin, on le sait, porte mille marques de son auteur qui sont autant de médiations entre l'objet dessiné et le lecteur : le lecteur voit le dessin autant, sinon plus, qu'il voit la chose dessinée. On a parfois prétendu, ce fut un argument publicitaire des premiers journaux illustrés, que la photographie évitait cette médiation, ne mettait aucun obstacle entre le réel et le lecteur ; le lecteur verrait la photographie comme il verrait la chose. Force nous est de constater que si la photographie tire son effet de réel de son fonctionnement analogique, et nous y avons assez insisté, la bonne photographie n'est jamais seulement un enregistrement de la chose. Elle est toujours quelque chose de plus : ce quelque chose de plus

... avance sur nos voisins dans la reproduction photographique ; 1850 : Gillot met au point un système de reproduction des demi-teintes (moulage galvanoplastique de reliefs réticulés) ; 1857 : Berchtold utilise une trame à une seule direction de lignes pour copier sur métal des négatifs photographiques ; 1868 : A. Barret et de Font-Réaulx utilisent des trames quadrillées pour faire des clichés typographiques (en utilisant 2 photographies et un système de traits parallèles équidistants ; 1879 : C.G. Petit crée la "similigravure" (obtention de demi-teintes par points et hâchures) ; 1888 : F.E. Ives invente le système de trame quadrillée proche de l'utilisation courante du XXe siècle. Pour la couleur, le Petit Journal en est le promoteur (1er numéro en couleur en 1891) et sert de modèle aux autres journaux, notamment aux américains (cf. la visite au Petit Journal, en 1891, de l'éditeur du Chicago Interocéan qui équipe ensuite son journal d'un matériel analogue.)

est, comme le dit Boltanski "la mise en évidence des intentions du photographe et des conditions dans lesquelles la photo a été prise". En d'autres termes, le contenu du "message photographique" n'est pas seulement la chose photographiée, mais le fait de l'avoir photographiée, ce qui donnerait, dans une large mesure, une valeur illocutoire au fait même de photographier. La reconnaissance de cette valeur illocutoire est très sensible dans l'attitude même des groupes qui, spontanément, "prennent la pose" quand on s'apprête à les photographier. Tout l'art du photographe de presse consiste à imposer cette valeur en évitant toute forme de "pose". Comme le dit encore Boltanski, "la bonne photographie doit surprendre, et surprendre par la mise en évidence de la difficulté de la surprise". De là vient le recours assez systématique aux artifices que nous avons rencontrés : le flou d'abord, qui n'est pas assimilable à la maladresse de l'amateur, mais désigne quasi conventionnellement l'existence d'un mouvement ou le secret ; le flou de la photo de presse est le signe même de la vérité et de la vie. Il est, évidemment, totalement absent de la gravure. L'accentuation des contrastes et la grosseur du grain, autres procédés, invitent généralement à reconnaître la prouesse photographique, l'exécution d'une tâche difficile du fait de la répartition de la lumière sur les objets ; le cadrage enfin, généralement refait à partir du négatif, invite souvent, dans sa maladresse apparente, à percevoir l'image comme "prise sur le vif" (1). Il est incontestable que la plupart de ces photographies sont des instantanés ; il nous semble seulement utile de souligner que la photo de presse signale cette instantanéité, et dans une large mesure,

(1) La fonction primordiale du cadrage, ou du recadrage, est d'éliminer ce qu'on ne veut pas garder. Tout comme la légende, sorte de mode d'emploi de l'image, invite à oublier telle de ses parties, le cadrage est une sorte de seconde focalisation de l'image.

renvoie ainsi, non à l'objet (1), mais à l'activité du journaliste (2).

La ressemblance.

Une des premières qualités que l'on demande communément à la photographie est d'être "ressemblante". Or cette ressemblance recouvre, s'agissant de la photographie, deux caractères assez différents : ce que les photographes appellent le "rendu", d'une part, et d'autre part ce qu'on peut caractériser comme la marque d'une situation et/ou d'un comportement. Le "rendu" paraît être nécessaire à la "re-présentation", car il est la condition même du "semblant". Si ce "rendu" vient à faire défaut, la lecture de la photographie cesse d'être une re-présentation du réel pour devenir une simple représentation, et, en tant que telle, se rapproche des arts picturaux (3). Nous ne pouvons en dire plus ici car le "rendu" relève de catégories étrangères à notre propos. Le second caractère nous importe davantage car il est une des expressions les plus nettes de ce médium éminemment social qu'est la presse.

A la fin de son enquête sur les usages sociaux de la photographie, P. Bourdieu note la place éminente de cérémonies comme le mariage et remarque que "la photographie des grandes cérémonies est possible parce que - et seulement

(1) à l'instar du film d'amateur qui vise prioritairement à saisir et à rappeler les gestes du groupe familial.

(2) Un quotidien régional, le Courrier de Saône et Loire (qui se targue d'être le doyen des quotidiens français existants - il est né le 2 Juillet 1826) avait coutume jusqu'à une date assez récente (début des années 60) d'appuyer chacune de ses photos de fait divers de la légende rituelle "Le Courrier était là."

(3) Par là s'explique que la "photographie d'art" soit susceptible de jouer avec le rendu beaucoup plus que la photo de presse, soit en l'accentuant à l'excès (dans ces portraits par exemple ou peuvent s'opposer la douceur quasiment perceptible de la chair juvénile et les rides profondes de la main ou du front d'un vieillard), soit en l'atténuant à...

parce que - elle fixe des conduites socialement approuvées et socialement réglées, c'est à dire déjà solennisées. Rien ne peut être photographié en dehors de ce qui doit être photographié" (1). Cette affirmation semble également susceptible de rendre compte de la photographie de presse avec la réserve que la recherche de l'insolite (veau à 5 pattes, voiture suspendue à un parapet ou sportif défiant les lois de la pesanteur) constitue une des tâches obligées de l'illustration de presse, non pas en marge des conduites socialement réglées, mais parce qu'elles les confirment, soit comme exception, soit comme marque de rêves communs à la société, de caractère tératologique (animal monstre ; on ne montre pas de bébé monstrueux), ou de caractère merveilleux (le sportif rejoint Icare, ou Hercule). L'essentiel des photographies de presse demeure lié, non aux rôles sociaux de l'individu dans le groupe, comme dans l'album de l'amateur (souvenirs de l'école, du service militaire, d'un anniversaire ou des meilleures vacances), mais aux fonctions sociales du groupe lui-même, et, en premier lieu, de ses représentants. "Ce qu'appréhende le lecteur de photographies, écrit encore Bourdieu, ce ne sont pas à proprement parler des individus dans leur particularité singulière, mais des rôles sociaux, le mari, le premier communiant etc...". L'enquête sociologique nous semble confirmer ce que nous pouvons découvrir dans une analyse "grammaticale" des images de presse : les rôles thématiques (ce qui incarne un thème dans des personnages ou des objets photographiés) reposent toujours sur des figures sociales (l'orateur, le soldat, l'ouvrier etc...), et leurs rôles actantiels (la place qu'ils tiennent dans le parcours narratif où les situe le reportage ou l'article)

..... l'excès (ce qui permet, par exemple de confondre les plans successifs dans une même quasi-absence de profondeur).

(1) P. Bourdieu, Un Art Moyen, o.c. chapitre I.

recouvrent les phases habituelles de la vie sociale : reconnaissance par le groupe (élection), exclusion (prison), victoire, affrontement etc... En somme, les objets photographiés ne sont ressemblants que lorsque le lecteur reconnaît un acteur socialement défini ou une fonction socialement balisée.

L'analogie avec le réel repose donc sur deux "analogon" distincts : une propriété physique de l'image, et donc de la culture photographique, qui est le "rendu" (1), et un ensemble de traits renvoyant à des comportements ou à des situations sociales connues : ce second analogon, nécessaire à la ressemblance, et, par là, à la vraisemblance de l'image, dépend du premier qui le manifeste et le sélectionne.

Morphologie du corps et formes de l'énonciation.

Il est maintenant possible d'examiner plus généralement le traitement que la photographie fait subir au corps humain. Il existe en effet deux types de perception du corps. Dans le premier, le corps est pris comme simple objet de perception : l'individu photographié doit être simplement identifié, et la légende peut se limiter à l'indication du nom propre ; ainsi voit-on des légendes préciser par exemple "qu'on reconnaît, de gauche à droite, X, Y ou Z". Ce type de perception ne cherche pas, à proprement parler, à représenter le corps : il utilise le corps comme représentant de l'individu. C'est évidemment, dans nos photographies, le cas le plus fréquent.

(1) Sur le "rendu" voir Lindekens, Sémiotique visuelle, o.c. cf. infra le "réalisme" de la presse, 3^e partie.

Mais il existe une autre représentation, qui considère le corps comme l'auteur de son propre mouvement : c'est ce mouvement proprement corporel qui est alors mis en valeur, comme on le voit fréquemment dans les reportages sportifs, mais aussi parfois ailleurs. Un certain nombre de recherches sur la danse et le geste (1) font apparaître le corps comme un ensemble de leviers et de commandes, ce qui rend théoriquement possible de circonscrire les formes de la gesticulation. Or cette conception présuppose une désarticulation morphologique du corps humain. Les réflexions qui en sont issues nous fournissent quelques éléments d'appréciation pour les illustrations qui nous retiennent, parce qu'un nombre considérable de photographies ne fixe qu'une partie du corps ou de son mouvement. Le corps cesserait alors d'être une forme globale pour apparaître "comme une organisation d'acteurs métonymiques (tête, bras, tronc, jambes...) qui, comme l'écrit Greimas, agissent en quelque sorte par procuration, chacun dans son espace partiel, au nom d'un actant unique" (2). Cette désarticulation morphologique du corps apparaît dans les illustrations non-photographiques de la presse ancienne ou contemporaine, sous trois formes limites au moins : d'abord, bien sûr, dans les codes visuels artificiels de caractère tératologique qu'on voit manifestés très tôt dans les figures monstrueuses des occasionnels et des canards anciens (3), où la représentation des indigènes de divers continents fréquente dans les gravures du siècle dernier, mais aussi la représentation de quelques "forcenés" dans les mêmes gravures, yeux exorbités, gestes désordonnés(4); la photographie n'en donne d'exemples nets que dans les déformations du visage liées à la douleur physique (sportif

(1) Voir V. Proca-CIorteia et A. Giurcescu, "Quelques aspects théoriques de la danse populaire", in Langages n° 7, pp.87-93 et B. Koechlin, "Techniques corporelles et leur notation symbolique", id. pp.36-47.

(2) A.J. Greimas, Du Sens, Seuil, Paris, 1970, p. 59.

(3) Voir J.P. Seguin, o.c.

(4) E. Veron en donne un exemple frappant en analysant un fait divers dans la presse argentine. Voir "Le Hibou", in Communications 28, 1978, pp.69-127 : de simples retouches transforment le prévenu en animal de proie.

après une chute) ou morale (rescapé d'une catastrophe). La désarticulation apparaît dans les bandes dessinées ensuite, où Brémond a relevé l'utilisation exacerbée des membres à fonction gesticulante. Elle apparaît enfin dans les procédés de caricature dont nous avons parlé. Cela nous permet de penser que la représentation des gestes constitue un système clos : il y aurait un modèle général de gestes et postures virtuelles, et la presse ne ferait que manifester un code particulier où, par exemple, la représentation de l'homme politique comporte une association quasiment certaine de la bouche ouverte pour parler et du bras semi-tendu (1). Un autre intérêt de cette perception "mécaniste" du corps est qu'à l'intérieur du même modèle, on peut chercher la limite entre le geste "normal" et le geste "anormal" ; ainsi, les "meilleures" photographies sportives apparaissent comme les représentations du geste "impossible" (perçu comme impossible) et les "meilleures" photographies de célébrités comme celles qui indiquent un geste incongru (planche 29 : Jean-Paul II paraissant vouloir plonger depuis la passerelle de l'avion).

L'inventaire des gestes fait apparaître que le sens est toujours intégré dans un syntagme présupposé : par exemple le geste qui comporte une inclinaison de la tête et l'avancement du buste en avant et vers le bas signifie, dans la vie pratique, "se baisser", alors que, dans le journal, on ne le trouve que dans un contexte où il signifie "saluer". En d'autres termes, le travail du photographe de presse consiste à transformer le geste en une

(1) Nous en voyons la preuve dans le fait que l'association main-oreille est rarissime pour une "personnalité" : lorsque Libération, à l'élection de Jean-Paul II le représente une main repliée derrière l'oreille, le pape devient espion "venu du froid".

figure connue . ; à la limite, on pourrait dire que le journal édifie une sorte de système symbolique de la vie sociale où le geste est suffisamment ritualisé pour que le sens "pratique" disparaisse derrière le sens "symbolique". On comprend alors le fonctionnement de la photo-choc (et de la caricature) : il suffit de réinstaller un sens "pratique" : tel homme politique ne salue pas, il se baisse pour ramasser je ne sais quoi, et le pape s'apprête à plonger. Ce n'est au fond qu'un renversement de la figure, il suffit d'un angle inhabituel de prise de vue ou d'un cadrage plus étroit qui extirpe le geste du syntagme habituel, seul susceptible de lui donner un sens acceptable (se pencher vers quelqu'un pour le saluer au début d'une rencontre). (1)

Cet inventaire fait encore apparaître une caractéristique importante de la photographie de presse : une part très importante des représentations porte sur des gestes qui concernent la communication. Ce sont, à peu près toujours, des gestes qui visent à établir, à maintenir ou à interrompre une communication et se séparent ainsi de la plupart des programmes gestuels "pratiques" de la quotidienneté. Ces gestes de communication définissent en quelque sorte le statut même de la communication : d'abord, on voit que le contenu social, par exemple les oppositions entre inférieur et supérieur, entre homme et femme etc..., sont exprimés par des oppositions gestuelles (assis vs debout, sourire ou non, etc...) ; on voit aussi, comme l'enseigne la proxémique, que l'espace est utilisé : la position des corps (face à face, dos à dos, latéralité) et l'écart entre les corps (rapprochés vs distant) correspondent à des catégories comme l'accord ou le refus de communiquer. On voit enfin, outre cette disposition spatiale, que les mouvements de corps (ouverture ou fermeture des bras par exemple) expriment le désir ou le refus de la communication.

(1) Ce procédé pourrait ainsi être assimilé à l'usage de citations tronquées.

Tout cela indique bien l'existence d'un système où des unités signifiantes (tel geste opposé à tel autre) renvoient à des unités de contenu qui portent sur l'établissement de la communication. Or tout cela désigne, dans la communication représentée, l'énonciation, et non les énoncés. La photographie reproduit ou présente les sujets d'une énonciation, ce qui explique que de telles photographies ne puissent paraître seules : il manquerait le contenu qu'elles sont présumées transmettre et qui ne peut se manifester que par le titre, la légende, ou l'article.

Cette remarque, qui concerne le système gestuel en général et ses liens inévitables avec un système linguistique pour qu'un énoncé puisse être articulé et perçu nous semble tout de même ouvrir un horizon insoupçonné sur le rôle de l'illustration. Alors que les articles définissent et reproduisent les énoncés des communications considérées, l'illustration, elle, représente les sujets de l'énonciation des énoncés rapportés. De là vient leur force persuasive considérable. Nous pouvons même nous demander si l'effet de réel qu'on leur reconnaît ne trouverait pas là sa source. Et, dans une large mesure, nous pourrions alors affirmer que la force de l'illustration, c'est, en produisant la représentation d'une énonciation, de construire une fiction. A ce point de notre recherche, nous ne pouvons éviter de citer Aristote, lorsqu'il loue Homère en remarquant qu'en particulier, "il est seul des poètes à ne pas ignorer ce qu'il doit prendre personnellement à son compte ; en effet, le poète doit parler le moins possible en son nom personnel, puisque, ce faisant, il ne représente pas" (1). Ce qu'Aristote recommandait donc à quiconque fait un travail de "représentation", c'est de disparaître comme sujet de l'énonciation des énoncés

(1) Aristote, Poétique, ch. 24 60 a 5 (éd. du Seuil, 1980, p.125).

produits. La force représentative considérable de la presse illustrée (1) c'est précisément de pouvoir brandir les sujets de l'énonciation des événements du jour : ce faisant, le journal établit une distance en produisant des figures de l'énonciation, c'est à dire une fiction.

Nous retrouvons ici, par une autre démarche, la mutation capitale à nos yeux qu'introduisait la généralisation de la photographie dans la presse. Le discours du journaliste, dans la presse non illustrée, était nécessairement et prioritairement un discours d'opinion, jugement ou commentaire, parce que le journaliste n'avait pas le moyen, par son propre discours, de produire pour son lecteur une autre énonciation que la sienne, sous peine de paraître "faire du roman".(2) Avec la photographie, l'acteur de l'événement devient son propre énonciateur et le lecteur a l'illusion merveilleuse de le voir. La mutation ne porte donc pas sur le contenu, mais sur l'énonciation même de ces contenus. Que la photographie porte des traces du photographe ne fait pas de doute, mais cela ne change rien à la question, pas plus que la présence, plus ou moins marquée de l'auteur chez les romanciers n'empêchent leurs oeuvres d'être également des romans. La photographie de presse, en privilégiant les situations de communication, montre ainsi la spécificité de son rôle dans le journal : permettre la création d'un monde possible, ou, plus précisément, donner l'illusion que ce monde fictif (selon l'étymologie) est le monde réel.

(1) La forme des titres qui comportent un nom propre suivi de deux points et d'un énoncé rapporté à une fonction similaire.

(2) Nous verrons plus loin comment, de l'éditorial au reportage se trouve manifestée l'énonciation du journaliste.

d. Un cas limite : une panne d'électricité.

Le 19 Décembre 1978, à 8 H 27, un accident survenu à un câble électrique reliant la Lorraine à la région parisienne privait la France entière d'électricité, et pour plusieurs heures. Le phénomène en lui-même méritait d'être relaté parce qu'il faisait suite à deux accidents du même type survenus antérieurement à New-York, parce qu'ils paralysait complètement l'économie de la France (et se révélait d'un coût extrêmement élevé), parce qu'il autorisait une mise en cause de la politique énergétique du pays, enfin et surtout parce que chaque français en avait ressenti les effets. Si ces divers aspects sont abondamment développés dans les articles qui commentent l'événement, cet accident nous retient parce qu'il se prête théoriquement fort mal à une illustration : l'électricité ne peut être photographiée, et encore moins une coupure d'électricité. Que cela ait produit des embouteillages considérables est un fait, mais les week-ends ou les travaux publics en font tout autant, très régulièrement. Que photographier ? L'événement étant sans précédent, on ne pouvait tirer des archives un modèle à reproduire. L'examen des clichés utilisés nous semble donc susceptible d'apporter quelques indications supplémentaires.

La première remarque que suscite le corpus des journaux du lendemain est la relative pauvreté des illustrations. Pauvreté numérique d'abord (2 clichés dans France-Soir seulement, plus affecté par l'événement que les journaux du matin, mais deux seulement aussi dans Le Matin, et un seul dans Le Figaro, par exemple), pauvreté compensée partiellement par une importance inhabituelle des dessins ou autres formes graphiques (3 dans Le Matin, 1 dans Libération, 3 dans Le Figaro, par exemple). Pauvreté qualitative ensuite : le même cliché de l'agence Gamma, sous des tailles variées, apparaît à la une du Matin,

à la une de France-Soir, en page 4 de Libération : il représente une file de piétons qui marchent pensivement le long d'une voie ferrée, emmitouflés et la bouche close, près d'une rame de métro immobile. Autre cliché standard ou presque : la salle de dispatching EDF du boulevard Murat, à Paris, donné comme cliché EDF par Libération, sous une forme à peine différente par France-Soir (cliché France-Soir/ Jean Laborie), ou le poste d'exploitation EDF de Paris : carte de France lumineuse, pupitre de commande sophistiqué et important, personnages totalement anonymes. Côté dessins, on retrouve des cartes (sans indication de provenance) où figure le réseau Haute Tension français (Matin, Libération), et la courbe annuelle (Matin), ou horaire (Figaro), de la consommation d'électricité.

Rien de très passionnant là dedans, une sorte d'austérité uniforme devant l'évidence : la France était en panne, comme disent tous les journaux qui se félicitent que les conséquences n'aient pas été plus dramatiques : la "catastrophe" est surtout économique pour Le Figaro, mais ses effets doivent être compensés par l'activité des prochains jours ; et le plus ennuyeux est que "ça peut encore arriver", comme titre France-Soir. Une immense machine (EDF), une immense fourmilière (les français au petit matin), avaient été bloqués par un accident qui avait d'abord surpris, et surpris tout le monde. Si l'événement a fait parler les français, personne ne parle sur ces photographies et c'est là une surprise importante : sauf une exception (Le Progrès, voir plus loin), personne ne parle. La "panne" est traduite par des images muettes ou mutiques. Habités que nous sommes à contempler sans cesse des prises de parole, des bouches ouvertes et des micros, leur absence surprend d'autant plus que, par ailleurs, on tente surtout de vouloir expliquer ; pourtant pas un ministre ne parle, par un dirigeant d'EDF, pas un chef de l'opposition, pas même un technicien ou un utilisateur. Il faut dire qu'il n'y a pratiquement personne sur ces

photographies : l'une d'elles représente l'usine de Bézaumont : on y voit les toits et les cheminées de la centrale, deux pylônes et quantité de fils, mais personne ; les clichés du dispatching montrent bien un individu, mais totalement anonyme et muet : "le monsieur, dit Libération, ou son remplaçant, c'est à dire l'ingénieur de service" ; il ne parle pas ; assis devant son bureau, il appuie la tête sur la main gauche, l'air perplexe. Sur d'autres clichés, on voit bien quelques hommes et quelques femmes, mais la bouche obstinément close ; dans Le Figaro, une scène de rue ("auto stop spontané"), pas un mot ; dans Le Progrès, deux personnes (de dos), remontent l'escalier qui conduit au métro et dont la grille est baissée. Sur le cliché Gamma, bien sûr, il y a beaucoup de gens, mais ils ressembleraient davantage par leur posture à une file de réfugiés ou de prisonniers : une théorie de victimes muettes, dont l'effet est accentué dans France-Soir par le flou caractéristique d'un fort aggrandissement.

Deux conclusions s'imposent ici : le journal réagit à l'événement en produisant un discours purement informatif, référentiel (graphiques, lieu de l'événement), mais, ne pouvant montrer ni l'événement, (la panne est invisible) ni ses agents (diffus et indiscernables), il s'en tient à des anecdotes : futurisme du dispatching, ou scènes de rues ; il y a aussi un grand embouteillage sur le Champ de Mars dans Le Matin où le cadrage ne laisse voir qu'un assemblage de véhicules bloqués exactement dans l'axe de la tour Eiffel dont on voit les piliers ; la plongée sur les véhicules immobiles dont on ne voit que la partie supérieure (et donc aucun passager) accroît le caractère statique de l'ensemble. Le point commun de toutes ces photographies est d'abord l'absence de paroles, l'absence de communication. Comme le dit ironiquement Libération, "entre EDF et les français, le courant ne passe plus". Le mutisme nous semble ici la figure clé de la catastrophe, transposition d'un médium (électricité

interrompue) dans un autre (la voix).

Certaines illustrations sont pourtant très différentes, et d'abord les caricatures : dans Le Figaro, Faizant, à la une, montre Marianne et un plombier armé d'une bougie qui explique le "court-jus" : "Oui. Mitterrand aurait serré la main de Rocard qui s'appuyait sur Peyrefitte qui touchait la béquille de Chirac". Dans ce dessin, la panne sert de prétexte à une métaphore où l'organisation politique est un montage ultra sensible, menacé lui aussi de court circuit. Insertion sans gravité dans un autre monde. Dans le même Figaro, un autre dessin, de Piem, montre des hommes préhistoriques sortant d'une bouche de métro ; gourdin sur l'épaule, et vêtu de peau de bête, l'un dit à un autre : "l'important, c'est de s'adapter". C'est là une deuxième figure qui repose sur l'opposition entre le modernisme et la régression : la panne fait régresser ; on comprend mieux alors le futurisme vigoureux des images d'EDF ; elles installent un des termes de l'opposition, l'autre étant présent sous la forme stéréotypée de la bougie dans le dessin de Faizant. On retrouve cette bougie dans une photographie du Progrès (quatre colonnes à la une) qui est la seule image euphorique de ce jour. Alors que toutes les autres illustrations sont, à des degrés divers, nettement dysphoriques, Le Progrès montre deux hommes (anonymes) qui se parlent gaiement devant une bougie fixée sur une bouteille vide : "Hier matin, tous ceux qui avaient pu échapper, dans les villes, aux embouteillages dûs à l'absence des feux de signalisation, qui n'étaient pas prisonniers dans les ascenseurs ou dans une voiture de métro, voire dans un train de banlieue, ont pu commenter l'événement en dégustant un petit blanc matinal à la lueur de bougies plantées hâtivement dans des goulots de bouteilles...". Cette photographie et sa longue légende présentent un contraste très net avec les autres ou plutôt elles accentuent l'écart entre un ensemble dysphorique (villes, embouteillages, feux de signalisation, ascenseur, métro, banlieue) et un ensemble

euphorique étonnamment généralisé ("tous ceux qui"). Selon Le Progrès, la population rurale est exclue de la catastrophe (faut-il penser qu'elle n'a pas accédé à la modernité ?), et tous ceux qui, en ville, échappent aux signes extérieurs de l'usage moderne de la ville : le petit blanc matinal est le signe et le moyen d'une communication chaleureuse ; ceux-là ne sont pas des victimes, ils "commentent l'événement". Sauf en cette exception, la catastrophe est surtout le risque d'un retour à la pré-histoire (le mot apparaît souvent), le bistrot du quartier apparaît alors presque comme un autre mode de vie, celui qui, fidèle au "feu" (au foyer) ne doit pas sa cohérence à la fée électricité.

Cet exemple, qui est certainement un cas limite, montre une fois de plus que la photographie repose sur des structures d'opposition socialement très ancrées où les figures de la communication sont essentielles : au mutisme général s'oppose la seule parole du bistrot.

Conclusion : les étapes de fixation du sens.

(de l'agence photographique au montage de la page)

La provenance des photographies.

Malgré l'importance numérique des photographes attachés à chaque organe de presse, une part essentielle des photographies publiées provient des agences auxquelles les journaux sont abonnés (1). Si les événements locaux sont généralement couverts par les photographes du journal, les illustrations des événements internationaux proviennent le plus souvent des agences, même lorsque le journal a envoyé sur place des collaborateurs. Ainsi, par exemple, lors du dernier conclave, alors que la plupart des journaux étaient très abondamment représentés à Rome, les photographies de l'élection de Jean Paul II proviennent essentiellement de deux agences internationales, UPI et AP (2), alors que, par exemple, la très importante manifestation des sidérurgistes à Paris le 24 mars 1979 est illustrée dans les journaux parisiens par un reportage photographique original (3). L'origine des photographies n'est d'ailleurs

(1) Les grandes agences internationales ont un service photographique important, surtout l'AFP (Agence France Presse), l'UPI (United Press International) et l'AP (Associated Press Photo). D'autres agences sont exclusivement photographiques ; les plus utilisées en France sont Keystone, Magnum Photos, Rapho, et bien entendu, les 3 "leaders" : Sygma, Gamma et Sipa-press.

(2) Dans la série "Apprendre à lire le journal" in Presse Actualité, A. Cipra et C. Hermelin ont publié en décembre 78 (n° 132, p.16 à 22) un article "l'image de presse", dont nous nous inspirons ici.

(3) France-Soir, l'Aurore, et l'Humanité ne publient que des photographies de leur journal (avec le nom des reporters), mais Le Matin et Libération en publient en outre chacun une de l'AFP. Quant aux journaux de province que nous avons examinés (Le Progrès et Le Journal Rhône-Alpes), ils comportent beaucoup moins de photos, et sans indication de provenance. On peut remarquer que les 2 Photos AFP montrent une vue générale de la manifestation alors que les photographies des reporters sont consacrées à des scènes de rues (bagarres, gros plans de visages, bris de vitrines, porteurs de banderolles etc...).

pas toujours facile à établir : à côté des photographies dûment identifiées, par le nom de l'agence, il reste un nombre important de clichés qui ne comportent aucune indication de provenance (1). On doit signaler aussi que la source photographique est souvent très limitée, et d'autant plus que l'événement est plus lointain, à une ou deux agences (2).

Selon leur provenance, on peut répartir les photographies en trois grands groupes. Les images événementielles à proprement parler sont des instantanés de ce qu'on peut voir de l'événement ; il y en a très peu le 17 Octobre 1978, pour l'élection papale par exemple (fumée blanche, bénédiction papale, balcon de Saint Pierre), il y en a un nombre majoritaire le 24 mars 1979 et, pour la panne d'électricité que nous avons vue, il y en avait à peu près la moitié. Le second groupe est constitué par des photographies d'archives immédiates : à tout hasard, par exemple, tous les cardinaux avaient été photographiés avant le début du conclave, soit à l'aéroport, soit à l'entrée de la Chapelle Sixtine, etc... ; de la même façon, la mort subite d'une personnalité politique influente (Robert Boulin par exemple) s'accompagne de photographies récentes. Le dernier groupe est celui des archives lointaines ; on s'aperçoit que, pour l'élection de Jean Paul II, les quotidiens du lendemain, n'ayant pas eu le temps de faire une longue recherche, retiennent seulement quelques photographies de l'agence polonaise (le cardinal en fonction à Cracovie par exemple) alors que les hebdomadaires, en fin de semaine, publient des photos d'enfance, de la guerre etc... Les photos d'archives, en revanche, sont systématiques pour un événement attendu comme la mort de Franco ou de Boumedienne, et se prêtent alors aux montages qu'on verra. Ces trois catégories s'opposent essentiellement sur le temps qui sépare le moment de la photographie

(1) ce qui corrobore les analyses des pages précédentes.

(2) La répartition du monde entre les quatre "grands" (AFP, UPI, AP et REUTERS) y est sans doute pour beaucoup.

et l'occasion de sa publication : le temps produit alors nécessairement une modification du sens puisque dès qu'on quitte la photographie contemporaine de l'événement, on établit un lien de causalité entre le passé et le présent, qui est un des points essentiels de l'organisation du discours biographique comme on le verra plus loin.

Le Code photographique.

Des chercheurs se sont souvent demandés quelle pouvait être la nature du "code" photographique, puisque, contrairement à ce qui se passe dans la langue, les signifiants photographiques sont a priori illimités, à l'image de la réalité qu'ils enregistrent (1). Il ne fait pourtant aucun doute pour les journalistes qu'il y ait un code, souvent variable d'ailleurs d'un journal à un autre (2). On peut définir d'abord ce code comme une sélection de personnages, d'attitudes, de lieux, ou d'objets qui vont devoir signifier l'événement représenté. Sans doute parce que le journal est une institution éminemment sociale, on peut considérer qu'il y a comme un répertoire, ou un paradigme qui, des gestes aux objets, constitue un ensemble a priori constitué (ne serait-ce que dans l'esprit du photographe) où on pourra sélectionner le signifiant le plus "représentatif". Mais on doit tout aussitôt remarquer que ces éléments sélectionnés ne peuvent avoir de signification pour le public que s'ils sont reconnaissables : il faut qu'ils renvoient à un déjà-vu pour être efficaces. Or ce déjà-vu ne peut être celui de l'expérience individuelle des lecteurs, comme pour la photographie-souvenir de l'amateur ; le déjà-vu ne peut être que celui des lecteurs comme tels, c'est à dire renvoyer à d'autres photographies

(1) Sur ce point, voir essentiellement R. Barthes in Communications, n° 1 et n°4, o.c.

(2) voir Luc Boltanski, o.c.

antérieures. En somme, on doit postuler l'existence d'un ensemble de signes proprement visuels qui appartiennent à la mémoire collective. Ainsi, par exemple, le signe de la manifestation est le groupe avec banderolles et calicots ; mais ce signe initial peut être modifié de différentes façons : les rangs serrés disent le sérieux et la détermination, la présence du service d'ordre indique la force syndicale ; la violence apparaît avec les casques , - des forces publiques ou des manifestants - (le casque renvoie inévitablement au conflit plus ou moins armé) ; l'éclatement du conflit apparaît avec les boucliers ou les fusils. La manifestation est ainsi au croisement entre trois séries : la première, pacifique, est celle du défilé et renvoie, selon les cas, à une fête (14 Juillet), ou à un enterrement (JP. Sartre) ; la deuxième est celle de la guerre, casques et/ou armes (le fer) ; la troisième est celle de la catastrophe (le feu). La représentation de la manifestation peut donc puiser dans ces trois séries, les mêler ou les rendre exclusives. Le 24 mars 79, par exemple, il y a des calicots à la une de l'Humanité (et du Progrès) et rien d'autre (une seule photo à la une) ; dans Libération, trois photos à la une : les calicots (la démocratie), le CRS blessé (le conflit : casque et matraque), le sol jonché de débris (la catastrophe ou l'émeute) ; dans le Journal Rhône-Alpes, le conflit seul est retenu (bagarre avec casques) ; dans France-Soir et Le Matin, c'est le conflit et la catastrophe, dans la même photographie (voiture en feu et charge de policiers : casques, boucliers, armes) etc... On voit donc bien qu'il est possible et même facile de modifier le sens : selon que les casques sont l'apanage d'un seul des deux "camps", ou des deux, on a une représentation soit d'un conflit ouvert, soit d'une agression qui peut être celle des manifestants seuls ou des policiers seuls. Etc... Ce qui est tout de même singulier est que, ce jour-là, alors que toute la presse montre une manifestation qui dégénère en émeute (affrontements physiques violents avec les policiers, bris de vitrines systématiques etc...) un journal,

l'Humanité, s'en tient à une seule série : il n'y a pas un seul policier dans l'Humanité, pas un seul "autonome", pas la moindre fumée ou le moindre petit caillou, mais des calicots partout et le sigle de la CGT. (1)

Les journaux du 17 Octobre 1978, eux, sélectionnent d'abord ce que A. Cipra et C. Hermelin appellent le "signe du pape" : vêtements pontificaux d'abord (le blanc, l'étole large, la mitre décorée) qui identifient la personne ; le balcon de Saint Pierre, qui identifie le lieu ; les bras levés pour saluer qui renvoient au moment de la "victoire" ou le geste de bénédiction qui renvoie à la fonction religieuse. Dans tout cela, nous retrouvons les trois instances de la mise en discours (personne, lieu et temps) que nous rencontrons sans cesse, mais si, dans nombre de photographies, c'est la légende qui permet une identification sûre, les éléments du décor et les gestes sont ici suffisamment discrets pour qu'il s'agisse bien d'un signe. Or ces signes renvoient à des images déjà vues sur deux séries seulement cette fois : la série de tous les papes précédents à la loggia de Saint Pierre et la série de toutes les apparitions de chefs d'Etat. C'est une conjugaison de la grandeur et du pouvoir. A. Cipra et C. Hermelin relèvent qu'il n'y a pas de signe visuel de l'apparition et que seul le texte peut dire : "enfin, le voici, etc..." (2)

(1) Que tel journal montre un policier à terre couvert de coups par les manifestants ou au contraire des manifestants protégeant un CRS blessé n'est qu'une variante dans la même série du combat : on choisit son camp, mais il y a eu bagarre dans les deux cas, alors que dans l'Humanité, il n'y a eu ni bagarre, ni casse !

(2) Nous voyons aussi à cela que le code de la photographie de presse diffère d'autres usages de la photographie : la publicité, elle, connaît fort bien des signes de l'apparition : "dans les messages d'apparition, l'image exalte moins l'objet que l'événement qu'est son lancement sur le marché (...) l'objet, venu du fond de l'image (...) éclate au premier plan, de manière souvent hypertrophiée. Souvent grossi, de préférence entier, il accapare l'espace de toute son intégrité physique (...) Le temps est le signifié suprême des messages de l'apparition (...) Le présentateur, dont la présence s'impose de manière plus exigeante qu'à l'occasion de la présentation d'objets existants, n'a pas seulement pour fonction d'exhiber l'objet, mais d'en attester l'émergence au monde." G.Péninou, Intelligence de la publicité, R.Laffont, 1972, p.159.

En somme, la photographie de Jean Paul II, tout comme les photographies des manifestants, renvoie à la série de tous les événements similaires ; l'écart éventuel (le sourire de Jean-Paul 1er, peu avant) tire son sens du rapport aux images de la même série (la gravité usuelle des papes). Un deuxième signe, (absent de certains journaux) montre la continuité de l'Eglise romaine : l'institution coïncide avec la succession ; ce signe est constitué par la réunion sur la même photographie de Jean Paul II et de Jean Paul 1er (ils se serrent la main) ou de Jean Paul II et de Paul VI (qui remet la barette de cardinal à Mgr Woytila). Ce signe n'est pas particulier à l'institution religieuse : il suffit de penser aux photographies qui, après le départ du général de Gaulle, le montraient avec G. Pompidou. Un troisième et dernier signe intervient dans le cas de Jean Paul II, parce que la quasi totalité des lecteurs ne le connaissaient pas auparavant : c'est l'anonymat antérieur, exprimé par sa présence au milieu d'autres cardinaux, sans que rien ne le distingue des autres. Le temps de l'anonymat apparaît ainsi lorsqu'un homme accède à une célébrité inattendue ou lors d'une rétrospective : qui n'a jamais vu L.C. Senghor, ou S. Weil ou G. Pompidou dans une photographie des élèves de la rue d'Ulm, par exemple ?

Les modifications opérées par les techniques employées.

Nous les avons déjà rencontrées : ce sont la profondeur de champ (opposition flou/net), les angles de prise de vue, les éclairages, la longueur focale utilisée, à quoi il faut ajouter les retouches, assez fréquentes dans les visages, pour en accentuer le contour ou les contrastes, et naturellement les cadrages sur lesquels il convient de s'arrêter un peu. Si c'est en effet par la sélection des faits que le journal peut d'abord constituer "son" information,

comme nous l'avons vu, caricaturalement, dans l'Humanité du 24.3.79, il est tout de même assez rare qu'un journal se permette d'occulter à ce point ce qui se trouve partout ailleurs. C'est donc dans l'utilisation de ces techniques, plus subtiles, qu'il peut révéler le traitement particulier qu'il fait subir à l'information commune. A.Cipra et C.Hermelin font ainsi une analyse détaillée des cadrages de la photo du pape au balcon de Saint Pierre. Seule La Croix donne le cliché original où le pape est entouré d'ecclésiastiques, au centre d'une image qui comporte le drap ornemental et son motif ; tous les autres journaux ont recadré l'image et isolé le pape de son entourage, opérant ainsi une personnalisation maximale de l'événement ; mais cette personnalisation comporte des degrés divers ; ainsi l'Humanité laisse une partie du balcon, ce qui établit une distance entre le pape et les lecteurs alors que l'élimination de tout élément du décor instaure un discours entre le pape et chacun des lecteurs. Le même jour, un instantané, dans La Croix, montre le futur pape qui ferme à demi les yeux à cause du soleil, dans une conversation ; Le Figaro et Le Matin reprennent ce cliché en supprimant l'interlocuteur et ne retiennent que le visage pour en faire un portrait : le soleil accentuant les contrastes du visage, c'est un homme tendu et angoissé qu'on nous montre, etc...

Le 24 Mars 79, on trouve tous les usages habituels du cadrage dans une manifestation, depuis le cadrage très large (accentué souvent par une "plongée") qui reflète l'ampleur du cortège ou sur les "casseurs" en action, qui font passer ainsi le regard du lecteur des métallos aux gangsters, mais c'était surtout le montage, ce jour là qui séparait les journaux, comme nous allons le voir.

Les fonctions de la légende.

Depuis un article assez célèbre de R. Barthes (1) qui définissait le rapport du texte à l'image comme un "ancrage", ou un "relais", on a beaucoup écrit sur les fonctions des légendes, sans ajouter beaucoup d'éléments nouveaux à la description qu'en faisait R. Barthes. Le point de départ de l'analyse de Barthes est que l'image est, nécessairement, polysémique ; elle implique donc une "chaîne flottante de signifiés dont le lecteur peut choisir les uns et ignorer les autres". La polysémie de l'image photographique n'est pas, comme dans certains textes poétiques par exemple, l'effet d'une construction particulière, volontairement organisée et repérable dans la lecture ; alors que le "travail" du texte a pour effet de produire ce que, à différentes époques, on appelle la "beauté" ou le "plaisir" du texte, la polysémie de l'image introduit une interrogation sur le sens que le spectateur ne peut ressentir sans malaise. Si ce malaise peut être exploité à des fins esthétiques au cinéma par exemple ou dans la photographie d'art, il paraît intolérable dans la photographie publicitaire qu'analyse Barthes ou dans la photographie de presse que nous examinons. La légende, ou, d'une façon plus générale, le texte qui accompagne les illustrations a pour rôle de fixer cette "chaîne flottante", c'est l' "ancrage" dont parle Barthes, qui aide à choisir le "bon niveau de perception" en répondant à la question "qu'est-ce que c'est ?". Mais le texte ne s'arrête pas là, et, en particulier il guide l'interprétation. Le 24 Mars 79, toujours, le titre général de l'Aurore (sur 5 colonnes) affiche la phrase nominale suivante : "les casseurs déchaînés sur les grands boulevards" ; la "une" comporte quatre photos

(1) R. Barthes, "Rhétorique de l'image", o.c.

en trois groupes successifs qui sont précédés d'une courte légende en négatif (impression blanche sur fond noir) ; la première dit "Paris La chienlit" pour une photographie d' "autonomes" ; la deuxième, qui précède l'image de Séguy, Krasuki et quelques dirigeants souriants de la CGT indique "Satisfaits d'eux", et la troisième, qui précède des ouvriers portant des casques de protection (vêtement de travail) dit que "les métallos n'avaient pas voulu cela" (voir planche .). On voit ici opérer clairement les deux fonctions en cause : l'identification des autonomes et des métallos est assurée ; l'interprétation aussi puisqu'on doit séparer la (juste) revendication des métallos et la violence anarchique des "autonomes" ; enfin et surtout, les dirigeants de la CGT sont rendus responsables du déchaînement qu'ils paraissent avoir pris plaisir à provoquer. En même temps, la légende a une fonction de relais puisqu'on se trouve en face d'un parcours narratif, d'une "performance" dotée d'une double sanction, sanction négative du journal ("chienlit"), sanction positive de la CGT ("satisfaits"), et donc d'un jugement de l'Aurore sur la CGT. Le même jour, l'Humanité porte, en surimpression sur la photographie de la manifestation, le titre "Vivre" en lettres exceptionnellement importantes (282 points, environ 6,1 mm). Sachant qu'une manifestation repose sur une structure polémique, l'anti-sujet qui s'oppose implicitement aux manifestants ne peut avoir qu'un but : la mort. Il est difficile d'aller plus loin.

Le 17 Octobre 78, les légendes présentent deux faits marquants. Deux photographies rigoureusement identiques se trouvent reproduites dans trois journaux différents avec trois légendes qui en modifient complètement le sens. La première de ces photographies représente deux religieuses écoutant un poste de radio portatif sur la place Saint Pierre; dans l'Aurore, la fumée est blanche et les religieuses attendent la confirmation de l'élection à la radio ; dans La Croix, elles viennent d'apprendre le 6e vote négatif des cardinaux, et dans La Montagne (Clermont-Ferrand), la scène précède l'annonce de l'élection. En fait, d'après

l'enquête de C.Hermelin, la photo, prise à 11 H 20, précédait de cinq heures l'élection (acquise à 18 H 20). Ce que montre ici la légende, c'est que le journal veut "coller" le plus possible à l'événement, au risque d'altérer la "vérité" de l'objet représenté. La deuxième photographie commune est celle du cardinal Woytila à l'aéroport de Rome, venu assister aux obsèques de Jean Paul 1er. Pour Le Figaro, la légende est un simple décodage : "il arrive à l'improviste pour les obsèques de Jean Paul 1er"; les autres journaux qui la reproduisent construisent là dessus une anecdote ("coiffé d'un feutre noir") ou une interprétation, comme dans France-Soir : "débarquant presque seul à l'aéroport (...) (il) se fit surtout remarquer par sa soutane traditionnelle et son chapeau noir comme en portaient les hommes d'église avant le Concile". Ainsi, d'un instantané, on passe au portrait d'un prélat anticonciliaire, traditionaliste et quasiment champion de la lutte contre le marxisme.

Ce n'est évidemment pas le cas particulier qui nous retient ici, mais le fait que la légende peut avoir trois fonctions par rapport à la photographie : elle peut la "décoder", ce qui est le cas le plus fréquent, c'est l'ancrage dont parle Barthes, elle peut aussi la "surcoder" (par l'accentuation d'un détail significatif) ou la "contrecoder", c'est à dire lui faire dire le contraire de ce qu'on devrait y lire. (1)

Photographies isolées ou séries.

Les photographies semblent avoir des significations différentes selon qu'elles constituent une séquence temporelle ou reposent sur un montage qui ne doit rien à la chronologie.

(1) Dans Tel Quel, n°52, 1972, Jean Luc Godard et JR Gorin analysent ainsi une photographie de Joseph Kraft dans un reportage photographique au Vietnam, publiée dans l'Express (Août 72) pp. 74-91.

La plupart des photographies sont isolées. Elles viennent illustrer un récit qui se trouve ailleurs, dans le texte de l'article, ou dans la légende. La photographie en ce cas ne comporte pas de fonction narrative spécifique, mais constitue plutôt quelque chose comme une sanction, une épreuve véridictoire des contenus de l'article, ce pourquoi elle représente fréquemment un état, beaucoup plus qu'une action. Lorsqu'il s'agit à l'évidence d'une action, contrairement au texte qui repose sur une articulation de fonctions narratives (i.e des unités de contenu : l'analyse narrative retient "ce que veut dire un énoncé", et non sa forme), l'illustration repose sur la capacité de l'oeil de percevoir une simultanéité ; l'illustration définit alors un aspect de l'événement ou un moment de l'action ; or ce moment peut être analysé comme une fonction narrative au sens strict, c'est à dire une charnière du récit : l'action à laquelle elle se réfère ouvre, ferme ou maintient une alternative conséquente pour la suite de l'histoire. Or, la fonction narrative ainsi entendue suppose une sanction paradigmatique (le déroulement de l'histoire) qui est rarement donnée par les illustrations elles-mêmes. La presse utilise pourtant ce type de fonction quand elle le peut : dans le domaine sportif, ce sera par exemple la ligne de départ, ou encore mieux, la ligne d'arrivée, ou encore l'instant de la prouesse (saut en hauteur, essai au rugby, but au football) ; dans le domaine politique, ce sera la signature d'un accord ou, plus simplement, le fait que deux personnes se serrent la main ; mais, dans ce dernier cas, un doute subsiste toujours car on peut rarement distinguer au vu de la seule photographie s'il s'agit d'une fonction proprement narrative (conclusion d'un accord), ou de l'indice d'une atmosphère (accord sur la communication). Il est remarquable que de telles fonctions reposent toujours sur un geste (cardinal recevant la barrette, académicien recevant l'épée), ce qui nous renvoie aux images du corps précédemment rencontrées. Souvent, de telles images sont impossibles (comme la panne d'électricité, ou la mort d'un truand opérée par surprise,

cf. planche 28) ou bien sont indécidables : dans une manifestation par exemple, comment définir un moment crucial, hormis le départ (jamais instantané et toujours échelonné) ou le meeting final ; et, dans l'ordre des faits divers, seul un hasard improbable peut faire qu'un photographe soit présent au moment même de ce que la langue appelle très justement un accident. C'est pourquoi les photographies isolées recouvrent beaucoup de fonctions partielles : arrivée d'une personnalité au conseil des ministres, ou phase limitée d'une manifestation de rue. Ce type de photographie a un avantage éminent, lié au guidage de l'interprétation dont nous parlions plus haut, c'est de comporter un aspect plus directement indiciel de l' "atmosphère" de l'événement considéré.

Il convient donc d'examiner les séries et d'abord celles qui reposent sur une chronologie, i.e. qui constituent un syntagme narratif. Libération en fournit un exemple manifeste le 21 Septembre 79 en relatant la mort de Goldmann : en haut de la première page, à gauche, le visage de Goldmann souriant paraît regarder le mot "assassin". Le visage, qui masque une partie du titre, paraît dominer ironiquement l'annonce même de sa mort. Une autre photographie, petite en dessous, montre Goldmann "la veille de son assassinat". Au milieu de la page, un encadré annonce la mort sous la forme d'un avis de décès : le filet noir qui forme le cadre n'est guère utilisé en typographie que pour de telles annonces. En bas de page, au milieu, un policier se tient debout à côté du cadavre recouvert par une couverture. De haut en bas, on passe de la vie à la mort par des moyens proprement visuels (photographies et encadré).

La série strictement chronologique est cependant assez rare. Très ancienne puisque l'Excelsior en publie dès ses débuts, elle n'apparaît le plus souvent que sous la forme du "film des ..." qui redouble le développement narratif du compte rendu. On le vit à plusieurs reprises

ces dernières années à l'occasion de libérations d'otages par une brigade d'intervention ou ses équivalents étrangers. Mais le seul lieu habituel de telles séries demeure le reportage sportif (film du match, de l'étape etc...).

En dehors du sport, donc, le montage ne recouvre généralement pas exactement la chronologie, il a pour fonction de mettre en valeur une certaine dimension de l'événement. Encore une fois, les deux événements bien différents que sont l'élection d'un pape et une manifestation syndicale montrent un fonctionnement identique des journaux. Le point le plus sensible, pour l'élection du pape, est que la représentation construit deux pôles dont l'un (manifesté au plus haut degré par La Croix) efface la personnalisation de l'événement au profit de la collégialité ecclésiastique : le pape n'y est jamais seul et les photographies de la succession papale (Jean Paul II avec ses deux prédécesseurs) sont séparées par des images où le nouveau pape est pris dans la foule des cardinaux ; le pôle opposé (manifesté le plus nettement par France-Soir) efface l'église derrière la personne du pape : lorsqu'il ne s'agit pas d'un portrait en soutane, il apparaît dans l'exercice traditionnel de la liturgie : le prêche et la confirmation.

Les photographies de la manifestation des sidé-rurgistes reflètent également par leur montage les choix idéologiques du journal. L'Aurore, nous l'avons vu, insiste surtout sur les désordres (4 photos sur 6) et insère l'état-major souriant de la CGT au milieu des casseurs, dans le droit fil de ce qu'apprend le 1er paragraphe sur la "lie des bas fonds que la manifestation de MM. Séguy, Marchais, et Mitterrand a permis une nouvelle fois de sortir de ses égouts". Il n'y a pas la moindre hésitation dans le commentaire et le montage est particulièrement habile en ceci que le sourire de Séguy n'est pas orienté vers les métallos, mais vers les casseurs ; L'Aurore,

qui a tout de même un public populaire, montre cependant une rangée d'ouvriers au visage sombre. Le pôle opposé est celui de l'Humanité qui occulte complètement la présence des casseurs. Très exactement au milieu de ces deux pôles, Le Matin publie une double page (4 et 5) qui, sous le sur-titre général "la marche des sidérurgistes sur Paris" oppose symétriquement, sur la page de gauche "une manifestation imposante", illustrée par les calicots, et sur celle de droite "des affrontements violents" (casques, coups, fumée et voitures renversées). Dans ce montage, les deux aspects de la manifestation sont séparés par un blanc typographique inévitable qui contribue à les faire apparaître comme les deux faces distinctes du même événement. On retrouve la même séparation, mais plus discrète, à la une de Libération. Les autres journaux que nous avons examinés penchent d'un côté ou de l'autre, mais tout de même plutôt du côté de la "casse" comme France-Soir qui couvre sa dernière page des méfaits des "vandales". (1)

Nous achevons ici cet itinéraire parce que la constitution d'une série est sans doute l'étape ultime de l'usage que fait la presse de la photographie, celle en tous cas où l'effet produit par l'analogie atteint ses

(1) Une des images les plus originales de cette manifestation est incontestablement celle qui, sous des angles variés, montre le service d'ordre de la CGT protégeant un CRS blessé : cette solidarité inhabituelle dans le cadre d'une manifestation se trouve aussi bien dans Libération que dans France-Soir, ce qui n'est pas habituel non plus. Sans doute le déferlement de violences aussi excessives qu'imprévues poussait-il les journalistes à fournir cette image du "peuple", plus rassurante que celles des casseurs. Et cette image est tout de même un hapax dans l'histoire contemporaine des manifestations de rue.

limites puisque la répétition du même thème s'y enrichit de la variation des figures qui l'expriment. Si la photographie unique peut, dans une large mesure, être assimilée à une phrase nominale, le montage d'une série de photographies met le lecteur en présence d'un discours complexe, d'un discours "polyphonique" que l'on pourrait souvent traduire par l'alternance des voix d'un dialogue ou de scènes théâtrales. La référence que nous faisons ici à divers types d'organisation de la phrase ou du texte n'est pas fortuite. Pour définir ce qu'il appelait l'énonciation historique, Benveniste écrivait : "personne ne parle ici : les événements semblent se raconter eux-mêmes" (1) ; c'est ainsi qu'il opposait le "discours", qui établit une relation nécessaire entre le locuteur et son allocutaire, et le "récit historique". De quel ordre est donc la photographie de presse ? Est-ce un discours du photographe - ou du journal - au lecteur, ou bien un récit ? Il suffit de regarder encore ces photographies ; les événements s'y recontent-ils eux-mêmes ? Non, pas tout à fait, car ce n'est pas tant d'histoire qu'il s'agit que des personnages qui la font : dans la photographie de presse, les personnages se racontent eux-mêmes. Nous utilisons le concept littéraire de "personnage" plutôt que le mot de personne, car c'est là tout l'enjeu, croyons-nous, de l'illustration. Il suffit de songer aux oeuvres de fiction : la fiction commence avec l'apparition de personnages et ne commence qu'avec elle. Ce n'est pas pour rien que, des gravures aux photographies, on trouve tant de personnages dans les photographies "descriptives" : tout comme dans un roman, la description d'un paysage, d'une rue ou d'un immeuble nous fait entrer dans le champ vécu de personnages. Sont-ils fictifs, ces personnages, ou non ?

Si on tente d'expliquer la photographie par ses références, on doit conclure que ces personnages sont "vrais", puisqu'on les a photographiés, mais c'est justement méconnaître que la photographie, comme le roman, nous fait vivre une

(1) E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Paris : Gallimard, 1966, p.241.

expérience de "non-réalité ; ce n'est pas l'irréalité, mais l'apparence de réalité, la réalité non réelle" (1). La photographie représente, tout autant qu'elle re-présente, et si elle donne une telle impression de réalité, c'est qu'elle est très profondément une fiction. Evidemment, nous n'entendons pas par là que nos hommes d'état, dont les effigies peuplent les journaux n'existent pas, nous disons seulement que les photographies représentent des personnages en donnant l'illusion de re-présenter des personnes.

A voir l'Humanité du 24 Mars 79, on ne suppose pas qu'il y ait eu le moindre acte de vandalisme; c'est dire que, dans l'espace du journal, le fait n'existe que pour autant qu'il est montré ou raconté. La véritable question est que, bien que le sujet de l'énonciation de la photographie (le photographe) soit présent par mille et un traits (depuis la sélection qu'il opère jusqu'au cadrage, en passant par toutes les techniques employées), il n'est pas, comme tel, pris en compte dans la lecture. En d'autres termes, - nous verrons qu'il est en cela le prototype et le modèle de l'écriture journalistique contemporaine -, il ne "raconte pas sur des personnes et des choses ; mais il raconte les personnes et les choses" (2). D'une certaine façon, la photographie opère un "faire-être" dans le monde, en même temps qu'un "faire-savoir" sur ce monde. Ainsi l'illustration ne se contente-t-elle pas de nous fournir des signes du monde, elle nous en fournit aussi (3).

(1) P.Bange, "Sur la fictionalité", cf. Bibliographie. Il serait peut-être encore plus juste de dire, après Barthes, que la photographie impose une "irréalité réelle".

(2) Kate Hamburger, Logik der Dichtung, 1968, p.113, emploie cette expression pour montrer que le récit de fiction n'est pas inclus dans une structure énonciation-énoncé.

(3) Ce dernier caractère n'est pas propre à la photographie de presse, mais à toute photographie sans doute. Concevrait-on sans cela que, dans beaucoup de nos habitations, des photographies puissent figurer à côté d'une pendule, d'un luminaire ou d'un réveil matin ?

DEUXIEME PARTIE

QUI PARLE ?

"J'ai lu dans Le Monde", "Le Figaro dit que", "Vous avez vu ce que dit le journal ". Ces locutions usuelles indiquent assez que, pour le lecteur, le journal "dit" quelque chose, "parle" à son public. Il ne semble pas, qu'il y ait, pour le lecteur, plus de doute sur la présence d'un sujet de l'énonciation que pour un auditeur de radio lorsqu'il rapporte ce que le météorologue habituel affirme de la pluie ou du soleil à venir. L'énoncé tout aussi usuel par lequel le lecteur méfiant affirme la distance qu'il prend par rapport aux contenus rédactionnels ("Moi, vous savez, ce qu'il y a dans les journaux") présuppose la forme, plus explicite, de la défiance à l'égard des rédacteurs ("les journalistes disent ce qu'ils veulent") ; tout cela affirme nettement l'existence d'un énonciateur de l'information à qui on peut accorder ou refuser son crédit. On ne l'entend pas, comme le "speaker" de la radio, on ne le voit pas, comme le présentateur de télévision, on lit seulement un texte, qui ne comporte pas toujours une signature. Mais la présence de l'énonciateur paraît toujours manifestement ressentie, jusqu'au point limite du "le journal dit que" où l'anonymat peut céder devant la personnalisation maximale du nom du journal ("c'était dans Le Monde") ou devant la foi en l'institution ("c'était dans le journal").

Avant d'examiner le "contrat fiduciaire" qui lie le lecteur au journal et lui permet d'agréer ou de rejeter les contenus qui lui sont proposés, nous poserons

d'abord la question de l'inscription du sujet de l'énonciation au sein de son énoncé, puisque, dans le journal, c'est par là seulement, en apparence, qu'on peut le connaître.

Evidemment, le locuteur est impliqué dans chacun des choix qu'il fait à chaque instant : choix du lexique, choix syntaxique, et, plus évidemment encore, choix rhétorique. Mais il n'est pas pour autant repérable dans toutes ces traces de la subjectivité langagière. En revanche, il existe un certain nombre de lieux où la présence du locuteur s'affirme de façon privilégiée. Nous tenterons donc ainsi de définir ou de situer les différentes positions d'énonciation. Il s'agit évidemment moins pour nous d'en dresser le catalogue que de tenter de préciser, grâce aux positions énonciatives, la "valeur" de la prise de parole d'un journal.

Cela pose une question importante parce que le journaliste est pris dans quelque chose comme une "contradiction", selon le mot de Marc Paillet (1) : en effet, il ne se trouve pas seulement devant la nécessité de devoir choisir des faits, parce que ce choix est déjà largement effectué par l'institution ; l'institution lui présente aussi des types de discours ce qui sans doute est plus important. Si bien que le discours du journaliste hésite sans cesse entre deux pôles : d'une part le compte rendu, ou tout ce qui s'en rapproche, qui, selon Paillet "tend vers le langage conservateur et unidimensionnel" ; et d'autre part un "ressaisissement critique qui comporte hésitations, difficultés, ésotérisme, violences, injures, polémiques, etc..."

(1) Marc Paillet, Le Journalisme, o.c. pp. 30sq.

Ainsi s'explique la permanence, dans l'histoire, de deux types de presse, dont l'une, à son point extrême, incarne toute la respectabilité qu'une société peut produire, et l'autre développe une activité pamphlétaire importante. Cela, évidemment, se traduit par le recours à des formes langagières très différentes. On aurait tort, par exemple, de voir dans la vivacité de toute une partie de la presse révolutionnaire, (qu'on pense au Père Duchesne, en 1793, par exemple) la seule expression langagière du bouleversement révolutionnaire alors qu'elle ne fait que poursuivre une tradition dont la verdeur n'avait pas attendu 1789 pour se manifester.

La bipolarité de l'activité journalistique peut aussi se caractériser dans l'opposition entre l'information et le commentaire, si on entend par commentaire une mise à distance de l'information elle-même. On peut remarquer que Le Monde, par exemple, a fréquemment recours à une sorte de discours au second degré de l'information ; Le Monde fait ainsi quelque chose comme du "métajournalisme" : l'information y est en partie discours sur l'information. Cela nous paraît constituer le signe, sinon la preuve, qu'on ne peut comprendre le fonctionnement de l'information sans une réflexion sur les formes langagières par lesquelles elle se constitue.

"Lire et écrire fut pendant des millénaires le privilège de classes dominantes ou de couches spécialisées à l'intérieur des sociétés les plus développées(...) La relation des faits s'est donc naturellement attachée à ce qui était considéré comme essentiel par les classes dominantes" (1).

(1) Marc Paillet, Le Journalisme, o.c. p.15.

Nous reprenons ici une des remarques liminaires de l'ouvrage classique de Marc Paillet parce que la question "qui parle ?" ne saurait trouver de réponse suffisante dans le seul examen des marques de l'énonciation ou des traces du locuteur dans le journal. La signature d'un journaliste en bas d'un article, nous le verrons, constitue un élément dans la stratégie générale du journal, elle contribue à produire un effet de sens, mais elle risque d'occulter le fait que cette question (qui parle ?) est beaucoup plus générale et porte d'abord sur le choix de ce qui sera ou de ce qui fera l'information. Il n'est évidemment pas dans la nature de ce travail d'entreprendre une investigation - d'ordre sociologique, économique, et institutionnelle - sur la place du journal dans le dispositif d'une société (1), mais nous pouvons tenter de repérer ces choix dans l'examen de la forme et du contenu des discours.

Le trait le plus constant de l'écriture journalistique est en effet que, contrairement à ce que l'opinion courante pourrait imaginer, l'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'autres discours. En d'autres termes, il n'y a pas de réel brut dont le journaliste rendrait compte en inventant le discours correspondant. Dans le mouvement de la "réalité", il y a toujours, d'abord, un tri, qui est d'ordre institutionnel : chaque société (2) se dote des institutions propres à ne retenir, dans le flux

(1) Nous participons actuellement à une équipe internationale de recherches sur ce point, intitulée "les mass media et la production du réel". Elle analyse sous le triple point de vue formel (analyse sémiologique), sociologique (analyse de contenu) et économique (analyse institutionnelle de la production des nouvelles) les "journaux d'influence dominante" et les journaux télévisés, sous la direction du Pr. J. Vidal Beneyto. Research Committee for Communication, Knowledge and Culture.

(2) L'opposition de contenu des médias de l'Est et de l'Ouest le montre bien.

événementiel, que ce qu'elle croit important de sélectionner et de transmettre. Ainsi, la matière première, pour le journaliste, est moins le "réel" qu'un discours premier sur ce "réel", celui que produisent les institutions dont d'ailleurs, les médias font partie. C'est ce qu'explique remarquablement M. Paillet : "aucun journaliste n'a affaire directement et en permanence aux faits qu'il va relater. Il s'adresse donc à des informateurs, eux-mêmes de première ou de seconde main, à des "sources". Et c'est précisément là que se produit l'événement essentiel du phénomène informationnel".(1) Le premier travail du journaliste est de chercher des "sources", et la "source" est toujours source d'un discours. Ce phénomène n'est pas plus marqué actuellement dans la presse française, qui semble avoir largement renoncé au "journalisme d'investigation", que dans la presse américaine par exemple. Il est constant et fondateur de l'activité journalistique. La place de l'agence de presse est, à cet égard, tout à fait symptomatique : source d'un fort pourcentage des informations pour les journaux, elle est elle-même fondée, essentiellement, sur la recherche des "sources".

La source n'est pas autre chose qu'un premier tri. Et, dans la mesure où, le plus généralement, la seule source utilisable se confond avec l'institution, il n'est ni étonnant ni anormal que la source, et à sa suite les moyens d'information, reflète les choix élémentaires de ceux qui, dans une société, ont droit à la parole, c'est à dire les couches dirigeantes. Et lorsque le journaliste transmet des informations d'autres provenances, il a encore des sources, qu'il indique quand il ne les cite pas. Cela naturellement a un effet déterminant dans l'activité du journaliste et ce qu'on appelle

(1) Marc Paillet, o.c. p.42.

son "objectivité" : le journaliste évidemment n'ignore pas que ses indicateurs ou ses sources portent le reflet d'autres choix que de simple information ; c'est bien pourquoi une des règles fondamentales de tous les agenciers est d'éviter toute interprétation et de s'en tenir, strictement, à ses sources. Mais cela, évidemment, ne règle pas la question, cela contribue plutôt à la rendre épineuse.

Chaque institution, chaque informateur, et, de façon générale, chaque source voit dans l'information le moyen de préserver ou de diffuser son propre point de vue (1). Il existe donc comme une "grille culturelle" selon le mot de Paillet, ou plutôt, la matière première du journaliste est le produit d'un filtre ou d'une grille préalable. Cela comporte deux conséquences notables : la première vient de ce que le "discours primaire" (entendons par là celui de la source) comporte fréquemment des ambiguïtés volontaires, des lacunes ou des obscurités, comme on le voit en particulier chaque jour dans les propos des dirigeants politiques : "il est assez commode pour les responsables de laisser aux journalistes la responsabilité d'interpréter un rébus volontaire et de se réserver le recours de démentis ou de mises au point"(2). La seconde conséquence, plus grave, est que, de cette façon, le journaliste devient complice de sa source : "en fixant l'attention du journaliste sur un décodage, même traditionnel, on le fait, en quelque sorte, entrer dans ce jeu. Il cesse d'être tout à fait de l'autre côté"(3) On comprend ainsi sans peine que des modifications politiques importantes entraînent de profonds changements dans la presse comme on a pu le voir assez nettement à la radio et à la télévision françaises en 1968, 74 ou 81. Mais cela n'est qu'un effet de surface. La véritable

(1) C'est à l'évidence ce qui se passe spontanément dans le courrier des lecteurs.

(2) Marc Paillet, o.c. pp 60-76.

(3) id.

complicité en effet n'est pas seulement celle de la "sympathie politique", elle est beaucoup plus profonde : en reprenant les petites phrases ou les silences, en attendant conférences de presse et communiqués, en fixant les regards des lecteurs sur les mêmes événements au même moment, la presse joue le jeu de qui produit les petites phrases, les conférences de presse, et les communiqués. La presse s'inquiète souvent de sa dépendance à l'égard du monde politique, elle a sans doute raison ; mais s'il n'y avait soudain plus de petites phrases, plus d'invité au petit déjeuner de telle station ou au téléphone de telle autre, de quoi parleraient les journaux ? Il semble bien qu'actuellement du moins, le système politique et le système journalistique soient en étroite symbiose : l'information est essentielle aux dirigeants politiques pour maintenir ou accroître leur pouvoir, et le journal aurait peu à dire si ces dirigeants ne lui parlaient pas. Le même phénomène se produit aussi en d'autres lieux : que serait une grande compétition sportive, le lancement d'un train à grande vitesse, ou le voyage d'un pape, si les journaux ne développaient les enjeux de ces événements pour telle ou telle des parties prenantes ? Et que serait un journal dont les correspondants ou les envoyés spéciaux se contenteraient de reproduire ce que n'importe qui peut en voir ?

La première réponse à la question "qui parle ?" est donc tellement vaste, et plutôt floue, qu'elle est à peine une réponse : le journal repose sur les liens qu'il entretient avec ses informateurs, c'est à dire que les systèmes institutionnels et les systèmes mass-médiatiques font eux-mêmes système, le système de l'information.

Cela ne signifie absolument pas que la presse soit condamnée à tenir le langage de l'institution, évidemment. Elle a son propre discours, dont précisément

nous tentons de rendre compte. Mais il est important de souligner que la matière première du journal n'est pas une quelconque "réalité", mais déjà un discours, social, et, le plus souvent, institutionnel.

Cette question est largement sous-jacente à la très importante enquête de O. Boyd Barret et M. Palmer sur les quatre agences mondiales, qui a le rare mérite d'éclairer la production de ces agences à partir de l'analyse de leurs structures propres (1) : "il faut tenir compte de l'organisation, de la propriété, de la gestion des différents média ; des "pesanteurs" socio-professionnelles des journalistes, des rapports entre les journalistes situés à des stades différents du circuit de l'information ; et surtout des rapports de ces professionnels avec ceux qui sont souvent les sources de leur information, mais qui ont des buts non-journalistiques en fournissant celle-ci" (2). Et, puisque la "source" a une telle importance dans l'activité journalistique, c'est naturellement par l'agence qu'il faut commencer.

(1) O.Boyd-Barret. M. Palmer, Le Trafic des nouvelles, Paris: A. Moreau, 1980. Le but de ces deux chercheurs, et de leur ouvrage monumental est très clairement défini : "saisir, au niveau des bureaux notamment, comment s'effectue la collecte, la mise en forme et la transmission de l'information ; identifier les avantages et les contraintes qui résultent des différentes technologies utilisées ; suggérer quelles en sont les conséquences pour l'information éventuellement diffusée et pour le client."

(2) id. p.502.

PREMIER CHAPITRE

Le Langage de l'Agence

1 - Ce que retient l'Agence

Dans la dernière partie de leur ouvrage, consacrée à la "couverture" de quelques années de la guerre du Vietnam, O. Boyd Barret et M. Palmer commentent ainsi les propos des dirigeants d'A.P et d'U.P.I. : "(les agenciers américains) présentent la simple couverture des événements comme la raison d'être de leur entreprise. Or, en faisant ainsi, il évitent de répondre à la question primordiale : le "pourquoi" d'une couverture que l'on ne peut motiver seulement par ce qui a précédé l'événement donné" (1). Il est en revanche possible de définir ce que doit être une véritable recherche sur le travail de l'agence : "il ne s'agit pas simplement de rendre compte, mais plutôt de se demander pourquoi telle question est couverte et non pas telle autre, comment s'opère en fait l'alchimie d'une nouvelle, comment un fait ou une opinion s'érige en "événement"(2). C'est la tâche, très ambitieuse et pourtant essentielle à laquelle se sont livrés ces deux chercheurs : nous devons donc renvoyer à leur travail considérable, nous contentant pour notre part de reprendre une nouvelle fois trois questions apparemment fort simples : que retient l'agence ? Comment le transmet-elle ? quelle conversion s'opère dans le passage de la dépêche au journal ?

Le mois d'août 1980, saison habituellement morte pour la vie politique française, était dominée par l'important mouvement des marins pêcheurs : pour appuyer leurs revendications, ils avaient bloqué la circulation dans la majeure partie des ports français.

(1) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.641. Nous renverrons désormais à leur travail en indiquant simplement leurs initiales "BBP".

(2) id.

Ne voulant donner ici qu'un exemple, nous avons retenu la journée du 20 août au cours de laquelle le gouvernement marquait sa résolution d'assurer la liberté de navigation dans les ports pétroliers. Toutes les dépêches sont précédées de l'indicatif "conflit pêche" (le "slug", dans le jargon de l'agence, voir infra (1) ; on pourrait penser que toutes les parties prenantes y étaient représentées, ce qui, évidemment, n'était pas le cas. La pièce maîtresse ce jour-là est le communiqué de l'Hotel Matignon où R. Barre demande au gouvernement d'assurer la liberté de circulation des produits pétroliers "notamment avec le concours actif de la marine nationale" (2).

(1) Nous devons ici exprimer notre gratitude à nos interlocuteurs du bureau de l'AFP de Lyon et du desk central à Paris qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous communiquer les renseignements et les documents dont nous avons besoin.

(2) Ce communiqué est annoncé par un "urgent" à 18H24. Une heure plus tard, un long développement est consacré à ce communiqué, en quatre fragments successifs, de 19H25 à 19H50 ; on y trouve, d'abord, une reprise du communiqué du premier ministre, suivie du compte rendu d'une réunion au ministère des transports, puis la "situation sur les trois grandes façades maritimes de la France (mercredi en fin d'après-midi)". Pendant ce temps, à 19H47, le même communiqué est repris sous le titre "une mise en garde du premier ministre aux pêcheurs" qui développe les intentions du premier ministre ; suit à 19H49 un complément qui donne la répartition, port après port, du trafic pétrolier français. Une heure plus tard environ, à 20H35, AFP annonce par un "urgent" l'échec de la négociation entre le ministre des transports, les armateurs, les artisans et les syndicats de marins. Un peu plus tard encore, à 21H14, première rédaction, celle de M. Crépeau (Mouvement des Radicaux de Gauche, alors dans l'opposition selon lequel "les marins pêcheurs attendaient (...) une aide indispensable (...) et non pas des coups de matraque". Parallèlement à ces dépêches, directement "politiques", d'autres, assez longues, faisaient état, en fin d'après-midi (17H28 et 17H29 par exemple) "des pertes incalculables" pour les armateurs de la marine de commerce".

Alors que la quasi totalité des ports français est bloquée, l'aspect proprement "humain" n'apparaît pas (qu' il s'agisse des touristes bloqués ou de la vie des pêcheurs) ; l'information est dominée par les prises de position politiques et les propos des dirigeants de l'économie ; une dépêche indique le désarroi des armateurs devant l'altération probable des cargaisons de denrées périssables et le système d'assurance qui les dédommagera, mais il n'y a rien, par exemple, ce jour-là, sur cette autre dimension du conflit que constitue la perte de revenu des pêcheurs, ou le comportement, variable de jour en jour, des touristes en attente, etc... Les journaux, plus discrets sur le comportement des vacanciers, devaient sur ce point recourir aux correspondances et aux reportages.

Cet exemple indique une des grandes tendances des agences, que reprennent Boyd-Barret et Palmer après la plupart des analyses de contenu faites antérieurement sur les divers "fils" des agences (1). Toutes les analyses font le même constat sur la nature des événements rapportés : de façon tout à fait systématique, le "politique" domine, d'une manière écrasante, toutes les autres informations et, en particulier, les informations économiques qui ne viennent qu'en deuxième position ; les difficultés économiques et les multiples crises qui se sont suivies dans le monde depuis 1973 et le premier "choc pétrolier" , bien qu'elles tiennent une place capitale dans la vie des sociétés occidentales comme des pays en voie de

(1) Voir en particulier une vaste enquête de l'Institut International de la presse The Flow of News, Zurich, 1953. Voir aussi Al Hester "An analysis of News Flow from Developed and Developing Nations" in Gazette, vol XVII, n°1-2, 1971. Id. "The news from Latin America via a world News Agency" in Gazette, vol. XX, 1974, pp.82-91. John B.Adams, "A qualitative analysis for Domestic and Foreign News on the AP TA Wire" in Gazette, vol. X, automne 1964, p. 285-95.

développement, n'ont pas apporté de modification sensible dans le rapport entre les informations "politiques", prioritaires, et les informations "économiques", secondes. Les agences produisent, ou reproduisent ainsi une représentation de la société largement dominée par ces catégories : de 50 à 60 % des informations en relèvent directement (1). Il existe tout de même des différences entre les agences, et, en particulier, "les deux agences européennes consacrent bien moins de place aux nouvelles d'intérêt humain que les agences américaines" (2), sans qu'on puisse d'ailleurs en fournir une explication. Après les nouvelles politiques et économiques, viennent les informations dites "sensationnelles" (violence politique, crimes et catastrophes) qui constituent "de 20 à 25% de toutes les nouvelles sur tous les fils"(3). Le reste est occupé par des informations de tous ordres, où le sport cependant a une place régulièrement importante.

Plus encore que la répartition quantitative des divers types d'information, c'est la stabilité de leurs proportions qui ne peut manquer de frapper : les mêmes rubriques ont la même importance respective d'un jour à l'autre (4). En d'autres termes, on pourrait dire, à partir du seul constat de cette stabilité, que l'agence réorganise le flux événementiel non seulement en produisant des catégories qu'elle contribue à affermir, mais surtout en introduisant entre elles une hiérarchie, car c'est au fond de cela le rôle fondamental de l'agence : dire non seulement ce qui est important, mais aussi que telle chose est plus importante que telle autre, assurer, en quelque sorte, la production d'un ordre de l'information.

(1) Boyd-Barret et Palmer, o.c. p.639.

(2) id. p.641.

(3) id. p.641.

(4) id. p.642.

Cet ordre de l'information n'est pas "neutre", il coïncide, en fait, avec les choix idéologiques des couches dominantes en Occident. Toutes les mises en cause du système actuel d'information reposent sur une analyse identique, on en trouve de fréquents exemples chez les chercheurs qui ont analysé le monde des agences. Pour Harris (1) par exemple, qui est plus "tiers-mondiste" que Boyd Barret et Palmer, "les informations en provenance et au sujet du tiers-monde sont relatées dans des perspectives ethnocentriques et constituent une confirmation de l'opinion selon laquelle la demande du marché par l'occident en matière de nouvelle structure la réalité". Dans les conclusions du même rapport remis par Harris à l'UNESCO, on en trouve une illustration claire : "certains proclament que, surtout quand il s'agit des pays en voie de développement, il est nécessaire d'élargir la notion de "nouvelle" pour qu'elles portent, non seulement sur un "événement", mais sur l'ensemble d'un "processus", - la faim étant un processus, tandis qu'une grève de la faim est un événement ; une inondation étant un événement, tandis qu'une longue bataille contre les inondations est un processus".

On s'aperçoit en effet que, derrière toutes les nouvelles, il y a une hiérarchie implicite, dont certains éléments sont repérables par le seul examen des proportions : dans les conclusions de Harris, par exemple, la révision de la notion de nouvelle est nécessaire parce qu'elle correspond aux seuls besoins de l'occident, et pas à ceux du tiers-monde. Il est encore plus net, et il n'est nul besoin d'être "tiers-mondiste" pour le voir, que l'occident tient une place quantitativement démesurée par rapport aux informations d'autres

(1) "News dependance : the case for a new world information order." Rapport établi pour l'UNESCO, nov. 77. Commission internationale d'étude sur les problèmes de la communication : "Le monde des agences de presse" doc. 11, Unesco, Paris, 1978.

provenances (AFP excepté)(1). Les grandes agences s'en expliquent aisément : récemment, par exemple, le directeur général de Reuter, Gerald Long (2) justifiait la place prépondérante des nouvelles des USA par l'importance économique de ce pays, mais aussi par l'existence d'une réelle liberté de l'information dans cette partie du monde. Cette seconde raison n'est pas négligeable car elle oppose fort clairement toute une partie du monde à l'autre ; il est bien peu probable que, malgré les efforts de l'UNESCO pour définir un "Nouvel Ordre Mondial de l'Information", ou malgré les accords d'Helsinki, on puisse voir bientôt un accord réel sur ce point ; on a pu le constater dans l'enlisement des débats sur la "troisième corbeille" des accords d'Helsinki à Bucarest. Ces débats internationaux pourtant fréquents ne peuvent que laisser rêveur car il n'y a pas actuellement d'accord sur la finalité de l'information. Cela constitue d'ailleurs une des conclusions de Boyd Barret et Palmer : "dans toute société de type capitaliste, l'information est un produit ; les nouvelles recueillies, traitées et distribuées, le sont en fonction de l'attente des consommateurs media et non media. Ailleurs, l'information fait partie de l'effort entrepris en faveur du développement économique et social que doit seule décider - pour des raisons politiques - l'équipe dirigeante"(3). Dans la mesure où les états (de l'Ouest et de l'Est, du monde développé ou du tiers monde) contrôlent en fait l'information qui concerne leur pays, il est inévitable qu'il y ait un

(1)Voir Scott M.Cutlip, "Content and Flow of AP News - from Trunk to TTS to reader" in Journalism Quarterly, vol.31, 1954, pp.434-445. Et Al Hester, o.c. Gazette vol XVII, N°1+2, 1971.

(2)Discours prononcé devant la réunion d'Athènes de l'IIP, 19 Juin 1979.

(3) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.689.

désordre mondial de l'information, qui tient à la fois à la quantité des informations transmises et à leur nature, ou leur qualité. Le malaise apparaît lorsque nombre de journalistes des pays du tiers monde estiment qu'en ne donnant de leur pays que des informations traitant de catastrophes ou de crimes, les agences nuisent en fait aux efforts entrepris pour leur développement.

Tout cela s'éclaire dès qu'on considère les sources des agences. On sait, par exemple, que les capitales ont, sur tous les fils, une place de choix, parce qu'elles sont la plus importante source d'information. Mais on sait moins que la source d'information la plus importante pour les correspondants d'agence est constituée par les médias du ou des pays que couvrent leurs bureaux respectifs. L' "information" est déterminée en grande partie par ce que les journalistes ont déjà défini comme étant des "informations" et les agences mondiales doivent, en partie au moins, "relayer les définitions des informations journalistiques nationales au niveau international (1)". Le travail de base de l'agencier, on l'ignore trop, consiste d'abord à dépouiller les médias locaux et les agences nationales des pays où il se trouve. Et, dans une partie considérable du globe, en tout cas dans tous les pays communistes et la plupart des pays du tiers monde, les moyens locaux d'information sont officiellement surveillés et mis au service des intérêts politiques nationaux. Bien entendu, les agenciers ont d'autres sources d'information, mais ce n'est pas parce qu'ils disposent d'autres informations qu'ils peuvent automatiquement en faire état.(2)

(1) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.581

(2) On ne saurait compter le nombre de journalistes expulsés de tel ou tel pays ou devenus persona non grata à un point tel qu'ils ne peuvent plus travailler. Il y a toujours cependant des moyens détournés pour "faire passer" une information. Boyd Barret et Palmer donnent (pp.618-19),...

Les agences ne peuvent raisonnablement prendre le risque de perdre leur implantation locale, souvent longue et difficile à obtenir, si bien qu'elles "se trouvent obligées de négocier, de marchander, pour pouvoir rendre compte de l'actualité, ce qui dilue la qualité du flot des nouvelles. C'est en fait au destinataire final du support de l'information qu'il appartient de rendre à celle-ci sa valeur." (1) La censure officielle et les multiples moyens de pression sont les formes les plus visibles des contraintes qui pèsent sur la recherche de l'information, mais il y en a d'autres, tout aussi prégnantes quoique moins visibles parce qu'elles tiennent à l'organisation structurelle et commerciale des agences, déjà rencontrée : "les grandes agences mondiales échangent leurs services avec les agences nationales (...) les nouvelles étrangères que diffuse dans son service intérieur l'agence nationale reflètent l'optique du pays de celle-ci ; alimentées par leurs propres correspondants et par l'agence nationale, les agences mondiales présentent une vision du pays où dominent les informations recueillies dans la capitale et auprès des sources officielles".

Au fond, et c'est là un des apports les plus certains de l'enquête de Boyd Barret et Palmer, le choix des nouvelles effectué par les agences et leur transmission sur les divers fils est d'abord l'effet du mode de fonctionnement de l'agence, dans son organisation

... quelques règles et usages habituels en ce domaine : le moyen le plus simple est de faire passer l'information par un correspondant qui va quitter le pays, au besoin par un concurrent ; on peut aussi "sourcer" l'information d'Europe, ce qui évite de compromettre l'agencier ; on peut encore mentionner l'événement un peu plus tard, discrètement, dans un "feature". Mais surtout, il faut que le lecteur des dépêches sache lire entre les lignes...

(1) Boyd Barret et Palmer, p.619.

technique, et ses impératifs commerciaux. Produit commercial ici, instrument de propagande là, l'information donnée par l'agence suppose une interprétation de ses utilisateurs. Et c'est là aussi que l'évolution des agences peut avoir de grandes conséquences. Un mouvement assez net, né aux USA, tend à "personnaliser" la copie en fonction des utilisateurs de telle sorte qu'un journal pourrait, à la limite, reproduire telle quelle une information fournie par l'agence, sans avoir à la réécrire. Rien de commun ici avec la coutume, bien installée à l'Est, de fournir des informations différentes pour différents destinataires ; ce n'est là qu'une question de censure. En revanche le mouvement qui se dessine affecte le rôle de l'agence. L'agencier occidental s'efforçait jusqu'ici de s'effacer derrière l'information, et il semble bien que cela doive continuer à être le cas pour la clientèle non media des agences ; mais la clientèle media, elle, pour des raisons économiques évidentes, souhaite de plus en plus s'éviter la tâche de réécriture pour son public propre. Cette question se pose avec moins d'acuité pour les journaux nationaux que pour les journaux régionaux en raison du nombre de pages considérablement plus élevé de ces derniers ; la matière fournie par AFP correspondant, par exemple, à 4 ou 5 pages par jour sur les 150, 200 ou 250 qu'ils produisent quotidiennement, on comprend que de tels journaux souhaitent ne consacrer leur travail rédactionnel qu'aux informations locales, en reproduisant les informations générales fournies par l'agence sans que leur propre rédaction intervienne.

2 - La rédaction des dépêches

Les agences ont mis au point des règles assez précises sur la rédaction des dépêches, à partir desquelles on peut décrire rapidement leur stratégie (1). Le préalable du travail de rédaction est que, si l'éventail des informations traitées par les grandes agences est extrêmement vaste et couvre quasiment toute l'information, les agences, de ce fait, ont des clients extrêmement variés, appartenant aux situations politiques et culturelles les plus diverses. La nécessité de ne pas déplaire aux clients dont les intérêts et les options sont parfois très divergents suffirait sans doute à obliger les agences à une stricte neutralité. Elle est en outre renforcée par la seule existence des agences concurrentes. Les sources et le fonctionnement des agences, nous l'avons vu, conduisent dans les faits à accorder des privilèges sensibles à certaines informations ou à certains types d'information ; il reste que l'im-pératif de neutralité s'affiche, tant dans les règles intérieures de l'agence que dans le texte produit. Cela veut dire essentiellement que l'émetteur doit être le plus absent possible de l'information qu'il donne, qu'en somme il n'apparaisse pas ; cela veut dire aussi que le destinataire ne doit pas apparaître non plus. La dépêche est ainsi un type de communication très particulier puisque les deux actants de cette communication doivent être gommés. La dépêche serait donc comme un message puremment référentiel, totalement neutre.

(1) Pour l'AFP, c'est le "petit livre rouge" ou le Manuel des règles régissant la production d'une dépêche d'agence, Paris, AFP 1972. Ce manuel est en cours de révision pour tenir compte des modifications introduites par l'usage de l'informatique.

Reuter en possède un équivalent plus récent : Writing for Reuter World Service, oct.79.

On sait bien que cela ne peut pas exister : quoi qu'on fasse, il ne peut y avoir de communication sans un code qui soit commun aux deux parties, code qui, d'une certaine façon, les définit. C'est donc le code de l'agence qu'il faut examiner. La neutralité de l'agence repose sur le choix d'un code qui affirme la neutralité plus qu'il ne la manifeste.(1)

(1) Il y a aussi un autre moyen de répondre à la diversité de la clientèle, c'est de diversifier les services en fonction de la situation géographique ; mais cette diversification ne peut aller très loin. Il existe un assez grand nombre d'analyses quantitatives sur les contenus des fils des grandes agences. La dernière en date est bien entendu celle de Boyd Barret et Palmer (pp. 621-656) sur les fils Afrique Australe, Europe du Sud et Royaume Uni de Reuter, Europe, Afrique, et Paris d'AFP, Royaume Uni d'UPI et AFP. Cette analyse de contenu rejoint les conclusions des analyses antérieures. Outre l'importante enquête de l'Institut International de la presse déjà citée (The Flow of News) et les travaux de JB. Adams et Al Hester, signalons Phil Harris International News media and underdevelopment thèse dactyl. Center for Mass Communication Research, University of Leicester, 1975 ; Robert L. Bishop : " How Reuter and AFP coverage of independant Africa compare" in Journalism Quaterly, vol.52, n°4, hiver 1975 ; "Le role de l'information à l'intérieur du nouvel ordre international", colloque de l'Institut latino-américain d'études transnationales, Mexico, mais 1976 ; "the free and balanced flow of information between developed and developing countries", colloque de l'Unesco, Florence, avril 1977 ; "Infrastructure de la collecte et de la diffusion de l'information dans le monde", colloque de l'Unesco, Stockholm, avril 1978 ; "l'Information et le tiers monde", 2° colloque de l'AFETIMON, Dijon, mai-juin 1979.

Ce code repose d'abord sur l'usage d'un langage moyen" comme dit Marc Paillet, d'emblée accessible aux classes dirigeantes et, de façon générale, à l'intelligentsia ; on le voit très bien au fait qu'un journal comme Le Monde reprend fréquemment des informations fournies par les agences, sans les modifier, en indiquant seulement le nom de l'agence. Le Monde, en effet, comme chez nos voisins La Stampa ou Die Welt, s'adresse à un public des classes moyennes et des classes dirigeantes pour qui ce langage ne présente pas de difficulté ; on constate en revanche que les journaux dont la clientèle est plus populaire ou plus diversifiée ne se servent des informations des agences que comme base d'un travail de rédaction original, à l'exception des informations qui peuvent passer directement, comme les résultats sportifs.

Trois éléments permettent de caractériser le langage de l'agence : le lexique, les syntagmes verbaux et les liaisons entre les phrases. Ces trois éléments "composent" tout texte, évidemment, mais l'originalité de l'agence est que tous les agenciers suivent les mêmes règles à l'intérieur d'une agence, alors que l'individu-écrivain (romancier par exemple) construit là aussi son univers original. On pourrait dire ainsi que l'agence est une officine de fabrication de textes.

a) Le Lexique

Le choix du lexique est la première manifestation du code. De façon générale, ce lexique est emprunté directement aux institutions concernées par l'événement. En voici trois exemples extrêmement banals, tirés de dépêches AFP du 20 Août 80. Le premier est fourni par

une dépêche indiquant que le pape, recevant 900 polonais - cela se passait trois jours après la naissance de Solidarité - a pour la première fois évoqué la situation de son pays natal. La dépêche indique que, dans cette audience le pape "a récité avec les pèlerins deux prières invoquant la protection de la Vierge sur la Pologne". Dans cette phrase, la "protection de la Vierge" n'est pas une citation, mais un élément lexical directement issu du culte catholique (1). Une autre dépêche de l'ONU, datée de New York / Jérusalem annonce que le Conseil de Sécurité invite les missions catholiques "à quitter la Ville Sainte" ; la mention préalable de Jérusalem permet de l'appeler ici "Ville Sainte" sans risque d'erreur, alors que dans le contexte de l'Arabie Saoudite, la "ville sainte" serait La Mecque : la ville n'est "sainte" que pour l'état ou le groupe religieux "émetteur". Troisième et dernier exemple, à propos du conflit de la pêche : on apprend que Cherbourg a été "de nouveau verrouillé", terme qui, évidemment, est emprunté au lexique des marins. Cette reproduction du lexique des discours "primaires" est inévitable de la part des correspondants qui tendent naturellement à produire un discours mimétique ; c'est même la première forme, et sans doute la plus subtile, de l'alliance "objective" entre le journaliste et ses "informateurs". Cela rend nécessaire la séparation très nette entre la production de l'information (sur le terrain), et sa rédaction (au desk central généralement)(2). La rédaction

(1) Que la dépêche relève cette prière nous paraît ressortir de sa signification probablement "nationaliste" : on connaît la place de la dévotion à la "Vierge" en Pologne.

(2) L'introduction de l'information a modifié un peu cela comme on le voit à l'AFP où "le fait que tout ce qui arrive à l'agence entre dans l'ordinateur a exigé des correspondants une nouvelle méthode de rédaction des nouvelles". Voir Lepigeon et D.Wolton, L'information demain, informatisation et société n°6, La Documentation française, Paris 1979, pp.37-39.

a d'abord une fonction de distanciation par rapport à ce qui lui parvient : elle fait des vérifications, évite les répétitions (1), demande des explications, etc... "C'est la rédaction, écrit Marc Paillet, qui joue vis à vis du correspondant, du spécialiste, le rôle de garde fou sur le fond et dans la forme". La distanciation se marque fréquemment par la mise en perspective d'une information sous forme de commentaire : par exemple, dans la dépêche consacrée à l'audience accordée par Jean Paul II aux pèlerins polonais, on lit que "Jean Paul II a ensuite chanté avec les pèlerins un chant religieux très populaire, repris pendant l'occupation nazie dans un esprit patriotique" ce qui, évidemment, en apprend beaucoup plus au public non polonais que le nom du chant en question.

La distanciation se traduit surtout par des formes de langage tellement caractéristiques de l'agence qu'elles en sont comme le signe archétypal, généralement repris d'ailleurs par la presse, écrite ou non. Pour ne prendre qu'un exemple, qui est le cas le plus fréquent, l'agencier a obtenu une information certaine, mais il lui est impossible de citer sa source, ce qui est tout à fait habituel pour les commentaires ou les déclarations non-officielles de personnages officiels, pour les remarques collectées au hasard, pour un renseignement obtenu par recoupements, etc... Il faut bien utiliser un vocabulaire convenu que les utilisateurs des dépêches pourront comprendre à coup sûr. Ainsi, par exemple, la "source officielle" ou les "milieux autorisés" désignent-ils la déclaration d'un porte parole ou le dirigeant lui-même ; la "source officieuse" désigne les mêmes personnages, mais à un degré inférieur ; les

(1) Une formule originale est utilisée par le Chicago Tribune pour retravailler une information déjà enregistrée : (le journaliste peut remanier) "à l'aide de deux écrans superposés le texte d'une nouvelle déjà introduite dans le système en faisant apparaître sur l'un des écrans le texte à remanier et sur l'autre la nouvelle mouture qu'il était en train de rédiger" (L'information demain, p.55).

"milieux généralement bien informés" renvoient aux prises de position de responsables ou d'organismes qui souhaitent ne pas engager là leur responsabilité, etc... On pourrait établir le paradigme de toutes ces "déclarations", des "milieux compétents" ou des "observateurs diplomatiques"... jusqu'aux "récits de voyageurs" (1). En fait, il s'agit là de codifier la solidité de l'information. On s'aperçoit donc qu'une des tâches de l'agence est d'établir des degrés de solidité d'une information. L'agence effectue ainsi, de la façon la plus codée (donc la plus sûre) possible, une régulation de notre savoir sur le monde, par ce que Greimas appelle des "modalités épistémiques" : il s'agit de modaliser une certaine forme du "croire" qui va surdéterminer un énoncé d'état (du type "cela est" ou "il y a ceci ou cela") ; les modalités épistémiques comportent des degrés multiples le long de deux axes qui, à leur terme extrême, opposent d'une part la certitude (je crois que ceci est), à l'incertitude (je ne crois pas que cela soit), et d'autre part l'improbabilité (je crois que ceci n'est pas) à la probabilité (je ne crois pas que ceci ne soit pas). Comme l'agence doit disparaître derrière sa source, on ne lira pas dans la dépêche : "il est certain que..." mais : "d'après une source officielle ..." etc... Et il appartiendra au journaliste destinataire de la dépêche de traduire, en prenant ses propres risques : "M.X a dit que.." ou "Il est certain que...". Les utilisateurs ayant besoin d'apprécier le message pour fonder leur propre "croire", l'agence est conduite à indiquer rigoureusement les degrés de fiabilité des informations qu'elle transmet.

(1) Le même jour, on trouve ceci, par exemple : "Braniewo, 20 Août. AFP. La rumeur a commencé à courir parmi les ouvriers vers 11 heures, midi, au chantier naval "Lénine" à Gdansk : "les russes sont à Braniewo". Dès les premiers mots, on sait que l'information sera qu'il y a eu une "rumeur" (source impossible à identifier), et que son contenu sera démenti. Mais la rumeur indique une atmosphère, un état d'esprit...

b) Les syntagmes verbaux

En plus de cette forme lexicale quasiment rituelle, il y a trois autres moyens usuels d'affirmer le jugement épistémique (le croire vrai) de l'agence (1). Le premier est de modaliser le syntagme verbal de la proposition principale, ce qui permet de nuancer à souhait le contenu communiqué en fonction de trois positions essentielles de l'agence par rapport à la source : la distance, l'accord, ou la neutralité ; elles sont manifestées par le choix des verbes déclaratifs qui annoncent le propos transmis ; ainsi, la mise à distance s'effectue par l'emploi de "affirmer", "prétendre", "aller jusqu'à dire" etc... ; l'accord apparaît avec le choix de "souligner", "faire ressortir que", etc..., et l'absence de position par des verbes purement énonciatifs comme "dire" ou "déclarer", parfois accentués pour nuancer l'adhésion comme dans "se borner à dire que" ou "indiquer que". Deux exemples (fictifs) suffisent ici pour montrer cette opposition : "Le ministre des Affaires Etrangères a affirmé qu'il n'avait aucune preuve des assassinats d'enfants dans l'empire de Centre-Afrique" manifeste une distance qui serait annulée dans "Le ministre a fait ressortir qu'il n'y avait aucune preuve ...".

Un second moyen usuel est de multiplier la citation des sources. On lit, par exemple, dans une dépêche de Beyrouth sur deux raids de l'aviation israélienne : "au cours de cette attaque (...) plus de 2000 obus ont été échangés (...), selon le bureau de la FINUL (Force Intérimaire des Nations Unies au Liban) à Beyrouth. La Finul fait état mercredi d'une "importante" présence militaire israélienne (...). Ces forces (...) sont équipées, toujours selon la Finul, de nombreuses pièces.."

(1) Voir M. Paillet, o.c., p.95 sq.

Par ce moyen, qui est souvent redoublé par l'usage du style indirect, le destinataire adresse comme un avertissement au lecteur qui ne porte pas sur la solidité de la source (elle est répétée à souhait), mais seulement sur le crédit qu'on peut lui accorder. En somme, c'est une forme particulière de la relation fiduciaire qui est proposée là : la dépêche inscrit l'énonciateur officiel et son énoncé à l'intérieur d'une énonciation seconde si bien que se trouvent disjoints, à l'intention du destinataire, le plan de l'être et le plan du paraître : le discours énoncé par l'énonciateur officiel est annoncé sur le plan de l'être (la Finul a fait état de diverses informations), mais le contenu de l'énoncé est livré à l'interprétation du lecteur : il n'est peut-être qu'une apparence. (1)

Le troisième moyen usuel est l'usage du conditionnel. En voici un exemple, daté de Gdansk : "selon les informations communiquées par le MKS (comité intergrèves), la commission gouvernementale (...) a eu une première série de discussions (...). Elle aurait offert des augmentations de salaire (...). L'ancien vice-premier ministre (...) aurait rencontré (...), il aurait tenu des propos qualifiés de durs". Ce moyen est distinct du précédent en ceci que le doute ne porte pas sur le crédit qu'on peut faire à la source, mais sur le fait lui-même. Dans notre précédent exemple, la Finul fait vraiment telle et telle estimation, alors qu'ici, le contenu des débats de la commission est annoncé sous toute réserve.

(1) L'enchassement des divers énoncés et les débrayages qui s'ensuivent est un trait habituel de l'écriture de presse, voir infra.

c) Les liaisons syntaxiques

Les liaisons syntaxiques enfin sont assez remarquables parce qu'elles sont extrêmement limitées. On peut constater une élimination quasi systématique des relations causales, qui introduisent un jugement "de facto", et des relations finales qui introduiraient pour le moins une interprétation ou un jugement sur les intentions. En revanche les indications temporelles sont très fréquentes - elles sont autant de marques de la source -, et les liaisons causales ou consécutives inévitables sont souvent données sous la forme d'un constat ("étant donné que"). Voici un exemple de "gommage" de liaison dans une dépêche de Bruxelles : "une faible partie des 37 000 hommes et 13 500 chars soviétiques basés en Europe de l'Est est stationné en Pologne. Il est à noter que les troupes soviétiques présentes dans les pays d'Europe de l'Est sont maintenues en état opérationnel permanent". Le "il est à noter que" introduit bien une liaison entre les deux phrases, mais il appartient au lecteur de l'interpréter. Evidemment, la majeure partie des dépêches ne contient que des asyndètes.

3 - La Hiérarchisation des dépêches.

Outre ces caractéristiques, communes à tous les énoncés, les dépêches manifestent une triple hiérarchisation, en fonction de leur urgence, de leur taille, et de leur rédaction. Cette hiérarchisation n'a fait que s'accroître et se systématiser avec l'introduction de l'informatique (1) qui exige un codage strict de l'ordre et du calibrage des dépêches. Le premier élément de

(1) L'informatique a été introduite à partir de 1973 à l'AFP, en retard sur ce point par rapport à Reuter (1968) et UPI (1971).

hiérarchisation est évidemment l'ordre de priorité (1) qui ne se manifeste quasiment pas à la lecture des dépêches, mais conditionne leur production et leur succession. A l'AFP par exemple, "les nouvelles ordinaires" ou P4 se rangent à la fin de la file d'attente dans l'ordre où elles sont validées. Un "urgent" ou P3 vient se placer devant les P4. Un "bulletin" ou P2 devance la file d'attente des P3 et enfin le "flash" ou P1 non seulement passe avant toute autre dépêche, mais est diffusé instantanément, interrompant le texte en cours d'impression. Une fois le flash passé, l'ordinateur reprend dès le début le message interrompu(2). Evidemment, ce tri suppose que les journalistes (chef de "desk" ou "valideur") aient des critères précis ; ce sont les choix par lesquels nous avons commencé cette description. D'une certaine façon donc, on pourrait dire que l'informatisation a eu un effet démultiplicateur des choix commerciaux (et idéologiques) des agences.

La taille des dépêches, et leur urgence, permettent de les répartir en une douzaine de catégories fixes. Et, là encore, l'informatique a accentué les contraintes déjà très strictes sur la longueur maximale des feuillets transmis (3). Dans l'ordre d'importance

(1) La rapidité est essentielle au fonctionnement de l'agence. A l'AFP il ne s'écoule que quelques secondes entre l'arrivée de l'information à l'agence et sa communication au chef de desk (bureau). Les chefs de desk disposent d'imprimantes rapides (300 mots/minute) où apparaissent, en une fraction de seconde, les trois premières lignes d'une dépêche. Ils peuvent alors appeler le texte complet sur l'écran de leur console. Voir Lepigeon-Wolton, l'Information demain, o.c. p.38.

(2) Boyd-Barret et Palmer, p.515 o.c. Nos propres interlocuteurs au desk central de l'AFP ont insisté sur le fait que l'accroissement des informations dû à l'informatisation et la rapidité du système font qu'il est nécessaire d'introduire dans l'ordinateur des "mémoires-tampon" pour éviter l'engorgement.

(3) Les écrans utilisés à l'AFP comportent 24 lignes de 80 caractères, les feuillets sont donc limités à 200 mots environ - si on peut encore parler de "feuillets".

décroissante, on trouve d'abord le "flash", plutôt rare, car il est réservé aux faits d'une importance capitale ("Sadate est mort") : il comporte de deux à cinq mots et a de ce fait un style totalement lapidaire. Le "bulletin" ensuite est sensiblement plus long (30 à 35 mots) ; il est consacré aux nouvelles brèves de grande importance, totalement dépouillées. L' "urgent" est encore plus long (jusqu'à 100 mots) et permet de couvrir un événement important qui ne justifie cependant pas le recours au "bulletin". Les autres dépêches, plus complètes, peuvent comporter plusieurs feuillets (1). Elles ont cependant des caractères propres : le "running" par exemple suit un événement chronologiquement au fur et à mesure de son développement. Trois types de dépêche, ensuite, peuvent être comparés : le "complément" est annoncé à la fin du dernier bulletin et le suit assez rapidement ; il ne reprend pas ce qui a déjà été dit, mais est repérable comme "complément" par le "slug" (indicatif) qui en deux ou trois mots caractérise l'événement. Le "développement" est différent parce qu'il reprend en un seul "papier" tous les éléments diffusés précédemment, soit par un bulletin, soit par un running. La "synthèse" est un résumé plus court (400 mots) que le "développement". Le "round up" n'est pas diffusé au moment de l'événement important, il regroupe un ensemble d'informations déjà connues mais leur donne un nouvel aspect par des rappels de documents ou de faits historiques ; il est souvent le moyen de faire passer des informations qui, quoique importantes, ne pouvaient pas être diffusées au moment de leur réception ; il comporte 600 mots au maximum.

(1) L'agence les transmet feuillet par feuillet, chacun comportant son n° d'ordre et l'indication d'une suite ("suivra") ou de la fin ("dernier").

Le "feature" est un "papier" de style magazine, souvent destiné à être repris tel quel par les clients media. Dans une perspective similaire, le "background" fournit des informations explicatives (biographies, papiers historiques ou géographiques, économiques etc...). Cet éventail assez complexe manifeste dans les dépêches même, à la fois qualitativement et quantitativement, les choix opérés sur la nature de ce qui fait information.

La hiérarchie apparaît enfin dans le texte de la dépêche qu'on pourrait scinder en deux : le "lead" et le reste. Le "lead" (premier paragraphe qui équivaut actuellement aux trois premières lignes de l'écran de réception) a acquis une importance décisive avec l'informatisation ; mais cette importance technologique (c'est en général à partir de lui que s'effectue le tri) révèle simplement l'impératif issu à la fois de la quantité des informations reçues et des limites de temps dont disposent les journalistes. Il a pour fonction d'identifier le plus rapidement possible l'objet de la dépêche et se contente d'indiquer le fait, les acteurs, le lieu, la date et les circonstances principales. La suite ne fait en somme que reprendre le lead en le développant. Le lead est généralement rédigé après la dépêche ce qui permet de ne retenir que les traits dominants. Outre les présupposés évidents que montre cette organisation de "ce qui est important dans l'événement", on voit là se manifester une logique propre où, sous l'influence américaine en particulier, se trouve privilégié le fait apparemment brut, sans manifestation repérable d'une organisation logique.

De cette organisation, on peut tirer deux conclusions. La première est que, comme le soulignait Paillet, "l'information n'est pas une simple modification d'un discours établi", elle est une construction originale issue de l'aménagement de renseignements disparates,

souvent recueillis dans un relatif désordre. Le travail de rédaction de la dépêche peut donc se définir comme la construction d'une unité à partir d'un divers. Les deux éléments unificateurs étant la chronologie, qui assure une unité objective, et la logique propre de l'agence, qui procure une unité subjective et se manifeste dans les procédés langagiers propres à l'agence. Cette logique a un double aspect : elle reflète les choix idéologiques du locuteur (rôle des leaders politiques par exemple), elle manifeste ses propres contraintes, informatiques par exemple. Nous ne pouvons sur ce point que renvoyer à l'analyse pénétrante de S. Nora : "la télématique recourt à une langue en apparence véhiculaire, en fait d'une nature différente parce que modulaire" (1). La deuxième conclusion vient de l'usage qu'en fait la presse. Il se trouve que, pour des impératifs assez évidents, les agences obtiennent progressivement que leur texte ne soit pas déformé lorsqu'il est repris par un journal ; de cette façon, le discours de l'agence concourt à standardiser l'écriture de presse. Parallèlement, car ce n'est pas tout à fait la même chose, le "style agence" influe sur le "ton" et l'allure générale du reportage dans les autres média ; cela est sensible par exemple, dans le fait de débiter par un résumé ; de conduire le récit sous forme de pyramide inversée pour l'ordre et l'importance des renseignements, ce qui, au départ pour l'agence, est le moyen de "couper" plus facilement, etc... (2). Ainsi, le langage de l'agence constitue-t-il un des "modèles" de l'écriture de presse. Et cela non seulement parce que l'agence fournit quantité d'informations au journal - d'ailleurs, si les informations que fournit l'agence sont les plus

(1) S. Nora, L'informatisation de la Société, La documentation française.

(2) Sur l'effet du "style agence" dans la presse en général. Voir Edwin Emery, The Press and America, Prentice Hall, New Jersey. 1964.

"importantes", ce ne sont pas forcément celles qui sont retenues (1) - mais peut-être surtout parce que l'agence a constitué une forme de l'information qui s'impose dans les faits à toute la presse.

4 - Du téléscrip-teur au journal.

Une dernière question se pose : qu'advient-il au sens de la dépêche dans son passage du téléscrip-teur à la page du journal ? Cette question peut, dans les prochaines années, perdre une partie de son sens : il suffirait que les journaux soient reliés directement à l'ordinateur de l'agence, transformé en banque de données, pour supprimer le mode actuel d'utilisation du téléscrip-teur, et du même coup, modifier très sensiblement le rapport des journaux au texte des dépêches. Ce n'est pas encore le cas et ce n'est sans doute pas pour demain. Encore actuellement donc, le discours du journal et celui de l'agence relèvent de deux logiques distinctes (2) : le téléscrip-teur, ou une quelconque imprimante, produit une longue bande de papier où s'inscrivent, successivement, les unités d'information. Dans la page de journal, les unités existent simultanément, elles coexistent. En d'autres termes, la logique du télex est temporelle, la logique du journal est spatiale. De plus, le déroulement des dépêches est tel que les unités se suivent dans aucun souci de rapport entre leur contenu : chacune possède sa propre unité. Dans la page, au contraire, la coexistence des unités suffit pour les relier, ce qui entraîne une autre forme de production du sens. Enfin, le mouvement de production des dépêches

(1) Dans l'enquête de Scott M. Cutlip, o.c. on apprend qu'en 1954, 98% des informations reçues par l'agence est éliminée en cours de route. Même si l'échantillon de Cutlip est restreint (5 jours) on ne peut qu'être saisi par le "déchet" ahurissant qui sépare l'activité des agenciers du lecteur américain.

(2) Voir M. Mouillaud, o.c. p.180 sq.

est ininterrompu, il ne comporte ni début, ni fin, et, par suite, il n'a pas d'autre unité que celle de la dépêche, alors que le journal possède une unité évidente qui est celle de l'exemplaire quotidien. Le journal, chaque jour, forme un tout, alors que le flux des dépêches ne connaît aucun équivalent de ce tout. Ces différences majeures ont des effets assez nets : le plus immédiatement apparent est que la surface des unités, dans le journal, est beaucoup plus variable que la longueur des dépêches, calibrées ; là où le télex, d'une certaine façon, répète toujours la même forme, le journal introduit une diversité et produit une hiérarchie toute différente, fondée sur la distribution de l'espace. Le "flash" par exemple, qui est la plus courte des dépêches, pourra produire le plus gros des titres du lendemain ("la mort de Sadate"). Dans l'agence, c'est le code qui signale l'importance, dans le journal, ce sera la taille et/ ou l'emplacement ; la taille, dans le journal, produit un effet d'analogie : c'est d'autant plus gros que c'est plus important. C'est imprimé en gros caractères, donc c'est important. Dans le journal, ce sont en premier lieu les titres qui produisent un ordre, si bien qu'on pourra, comme le fait M. Mouillaud, parler de "relief" dans la page pourtant plane.

Il y a en somme, dans le journal, par rapport à la dépêche, un triple écart : le premier est l'écart des unités, variables dans un cas, calibrées dans l'autre. Le deuxième est le rapport des unités entre elles : le blanc qui sépare chaque dépêche et l'indicatif par laquelle chacune commence (3 lignes incomplètes) concourent à isoler ces unités alors que dans la page du journal elles sont en contact. Le troisième écart est que le journal regroupe les unités-dépêches pour construire de nouvelles unités. Et c'est en somme la différence fondamentale : le journal produit de nouvelles unités informatives qui ne sont pas les mêmes que les unités de l'agence. Et ces unités ne signifient pas

d'abord par elles-mêmes, comme sur le télescripteur, mais par rapport à celles qui les entourent (1) : c'est en somme la diversité des unités qui leur donne leur "valeur" informative. Cette diversité, cette valeur, apparaissent d'abord dans les titres qui les manifestent, et, dans cette mesure, en multiplient l'efficacité. Nous insistions plus haut sur l'importante modification introduite dans le journal par l'utilisation de l'espace à la fin du siècle dernier : dans le mouvement d'un texte qui suivait sagement l'ordre des colonnes, le temps de la lecture, seul, produisait l'ordre de l'information. Actuellement, l'ordre, les oppositions, les similitudes et de façon générale tout ce qui produit une organisation hiérarchique de l'information est donné par le rapport spatial des unités entre elles. Dans la mesure où, actuellement, ce sont les titres par quoi d'abord le lecteur perçoit ces unités, ce sont eux qu'il faut maintenant examiner.

(1) cf. supra, I° partie, 2° chapitre.

DEUXIEME CHAPITRE

Les Titres

1 - Le Titre : fragment ou totalité.

Alors que l'agence, les correspondants, les journalistes présents sur le lieu de l'événement produisent la première mise en forme du discours de presse, les titres en sont l'étape ultime, l'achèvement et le résumé tout à la fois. Ils sont toujours ce que le lecteur lit en premier lieu, et ce que le journaliste écrit en dernier lieu. Ce sont généralement les titres qui incitent le lecteur à entamer la lecture d'un article, et ils sont souvent la seule chose que le lecteur retienne ou parcoure. Leur fonction est donc essentielle dans le dispositif discursif du journal et la difficulté à en saisir avec justesse le fonctionnement provient pour l'essentiel de leur bivalence fondamentale : d'une part, le titre n'est que le condensé des informations qui sont censées suivre, et, dans cette mesure, on pourrait dire qu'à la limite, le titre est une sorte de "citation" de l'article, à quoi, logiquement, il n'ajoute rien ; et, d'autre part, alors même qu'il est comme le produit de l'article, c'est pourtant lui qui le fonde, lui qui le justifie, lui qui, d'une certaine façon, l' "autorise". C'est le titre, d'abord, qui supporte la valeur illocutoire du discours de la presse : la "valeur" d'une information ne vient pas seulement de l'originalité de son contenu, elle réside d'abord dans le fait que le journal la retient comme information. C'est le titre qui manifeste cette valeur. Lorsqu'il impose un titre, le journal indique dans le même temps deux choses : il informe sur un contenu et il montre qu'il informe, il montre qu'il parle, il montre qu'il est fondé à retenir ceci ou cela, il montre son pouvoir d'informer. Dans le titre, séparé de l'article, typographiquement, spatialement, graphiquement, il brandit sa capacité à pouvoir dire. C'est en cherchant comment le titre "dit" l'information que nous espérons comprendre la "valeur" de cette prise de parole.

Qu'est-ce qu'un titre ? Poursuivant la démarche que nous avons suivie jusqu'ici, qui nous conduit à chercher le sens de ce discours à partir de la forme sous laquelle il apparaît, nous ne pouvons donner pour commencer qu'une définition strictement topologique du titre. La variété des formes stylistiques et syntaxiques utilisées ne saurait permettre de donner une définition du titre, alors que sa "matérialité" est constante et repérable. Le titre comporte, sous ce point de vue, trois caractères spécifiques qui permettent de le différencier de toute autre partie du journal (1). Le titre, d'abord, est un énoncé situé au début du texte de l'article, en tête de celui-ci, et il est "justifié" sur le nombre total de colonnes que comporte l'article ; il est, par cela, ce qui impose l'article comme un tout qu'il condense et domine à la fois. Le deuxième trait tient à la nature des "caractères" employés : le titre est toujours distinct typographiquement de l'article par la dimension des caractères dans lesquels il est composé ; cela permet d'identifier le titre et de le percevoir indépendamment de l'article qui lui correspond. Le troisième caractère, moins souvent perçu tant il paraît naturel, est que le titre ne comporte pas le point (final) comme signe de ponctuation.

Ces caractères présentent tout de même des exceptions : historiquement, les premiers titres apparus sur la largeur totale de la page renvoyaient fréquemment à un article qui n'occupait qu'une partie limitée de la page, et pas forcément la partie située immédiatement en dessous. Le journal contemporain a conservé cette habitude dans deux cas au moins, toujours à la "une" : dans le "streamer" (titre situé au dessus du nom du journal), et, pour certains journaux, dans la

(1) Voir Jean Gouazé, "L'énonciation des titres" in Gouazé, Mouillaud, Serverin, Tétu, Stratégies de la presse et du droit, o.c.

composition même de la première page qui, à la limite, peut ne comporter que des titres et des illustrations, les articles correspondants étant renvoyés dans les pages intérieures. Ces deux exceptions, que confirme le développement, dans tous les journaux, d'annonces d'articles ou de sommaires à la une, manifestent une évolution assez nette du journal : la spécialisation croissante de la "région titre" par rapport à la "région article" (1).

Cette évolution, assez récente d'ailleurs puisque, en France du moins le développement considérable du titre ne date que du début de ce siècle, n'en est pas moins capitale : il existe deux formes de discours, le discours du titre et celui de l'article, qui se superposent généralement, mais qui, à la limite, dans les quotidiens "populaires" notamment, peuvent se disjoindre partiellement ou totalement. Ces discours, distincts, tendent à devenir des discours indépendants, ce qui se manifeste dans le fait qu'ils sont le plus souvent produits par des journalistes différents.

Les titres, donc, constituent un discours propre, ou, plus exactement, un niveau propre du discours de la presse, une strate, si l'on veut. Et cette strate elle-même n'est pas linéaire, unie, mais elle comporte également une stratification interne, la superposition de fragments. La forme la plus évidente en est la division du titre en sur-titre, titre, et sous-titre. Par exemple, deux jours après le coup de force du général Jaruzelsky, le "une" du Monde comporte le titre suivant :

"D'importants mouvements de grève sont signalés en Pologne"

suivi du sous-titre :

(1) terme emprunté à Maurice Mouillaud, "Rhétoriques et Stratégies" id.

"L'armée isolerait Varsovie"

Or le même jour, en page deux, les informations sur la Pologne, qui constituent la suite de la "Une" présentent un sur-titre :

"La Pologne sous le contrôle des militaires" suivi du titre :

"Des mouvements de grève sont signalés dans plusieurs entreprises"

Ce qui instaure un rapport inverse de celui de la "une".

L'énoncé titre lui-même est susceptible de comporter différentes strates ; ainsi :

"L'annexion du Golan par Israël suscite de vives protestations"

Cela nous conduit à faire deux remarques. L'activité du journal consiste toujours, nous le rappelions plus haut, à rassembler des informations multiples ou diverses pour produire une unité que le titre est censé manifester ; mais ce n'est une unité qu'en apparence puisqu'elle produit à l'intérieur d'elle-même des "niveaux" spatiaux, des "paliers" qui précisément sont à l'origine du sens, stratifié et hiérarchisé lui aussi. On trouvera donc dans le titre une sorte de cadre idéologique, de mise en perspective qui permet de lire l'information sur plusieurs niveaux, là où justement le journal l'organise.

Notre deuxième remarque part d'une observation beaucoup plus générale, et tient aux relations que les diverses strates de ce discours entretiennent entre elles. On peut, schématiquement, considérer que le discours de la presse met en jeu trois ensembles : un discours "primaire", d'abord, dans lequel s'exprime la "réalité" ; il est la matière première sur lequel le travail journalistique s'exerce, et ne peut apparaître directement à la surface du journal que sous forme de citation ; c'est ce qui donne au discours rapporté un

"effet de réel" ; c'est aussi, sous un autre point de vue, ce qui "légitime" le propos du journaliste. Un discours "secondaire" ensuite, est celui des articles publiés. Les titres constituent donc un discours "tertiaire" qui entretient avec le discours "secondaire" un rapport analogue à celui du discours "secondaire" avec le discours "primaire". D'un discours à l'autre, se construit et se légitime cette forme spécifique que M. Mouillaud caractérise sous l'épithète de "journalique". Mais à l'intérieur de ces deux discours "secondaire" et "tertiaire", il existe des degrés et des niveaux intermédiaires qui donnent le sentiment que le travail journalistique consiste à élaborer plusieurs images du même : le titre, le chapeau et l'article constituent par exemple comme un triple discours sur le même événement. On sait que la répétition du même crée toujours une dynamique, un rythme propre : le rythme du discours du journal est ainsi produit par le retour du "même" qui donne à l'information l'image d'ondes successives de plus en plus larges si on ne considère que le plan, ou d'épaisseurs successives si on retient l'effet de relief que procure la typographie. Pourtant, il ne s'agit pas vraiment, ou pas absolument du "même", parce que, précisément, cette succession de paliers a pour but de produire une orientation particulière : les titres constituent en quelque sorte les "vecteurs" de la lecture, ce sont eux qui, d'abord, imposent la forme du "réel".

C'est peut-être aussi pourquoi le titre rend sensible le caractère "fragmentaire" de l'information (1). Il n'existe en effet nul ensemble où le titre pourrait s'insérer comme la phrase dans un discours. Le titre

(1) M. Mouillaud, "Rhétoriques et Stratégies", o.c.

montre que l'information fonctionne comme un agrégat d'unités informationnelles, sans lien organique qui les relie. Cela apparaît à l'évidence lorsque, en particulier en première page, les titres et les débuts des articles correspondants sont isolés les uns des autres par des filets importants. Si, à l'origine, le filet qui sépare les colonnes (la "colombelle") avait pour fonction de permettre la lecture de ces colonnes comme autant de pages théoriques, la visualisation croissante de la page a fait croître dans le même temps les diverses façons d'isoler les surfaces qui dès lors font paraître la page comme l'assemblage de fragments hétérogènes. Chaque information, identifiée par son titre, n'est qu'un de ces fragments.

Le journal, en effet, est dominé par sa double organisation, organisation temporelle de sa publication, et organisation spatiale de chaque numéro. Les numéros se suivent quotidiennement, mais chacun d'eux n'est pas vraiment la suite du précédent. Si, par exemple, l'introduction du "feuilleton" est à peu près concomitante de la naissance de la presse "moderne", c'est bien parce que chaque livraison forme à ce point une totalité que rien n'assure la permanence des lecteurs ; et l'écriture du feuilleton a imposé au genre romanesque des modifications assez importantes pour que le texte publié chaque jour possède une unité sensible. De la même façon, les articles qui se succèdent sur deux ou trois jours pour former des séries (reportage par exemple) possèdent nécessairement une unité qui permet à n'importe quel lecteur d'en commencer la lecture à n'importe quel numéro.

Les analyses de M. Mouillaud (1) ont montré comment chaque article appartient à deux ensembles

(1) M. Mouillaud, Formes et Stratégies, o.c.

simultanés. Le premier est constitué par la série chronologique des numéros du même journal, qui impose des places et des formes qui sont comme l'image de marque de ce journal, et présupposent l'existence d'un modèle. Mais cette série est "ouverte", elle n'est jamais achevée. Le numéro 0 d'un journal, qui en est pourtant quelque chose comme le "proto-type", n'est pas plus ce modèle que le numéro par lequel le journal s'interrompt. Le modèle du journal n'est jamais représenté par un numéro archétypal, il est actualisé dans chaque numéro qui en constitue, chaque jour, une variante. Le rapport du modèle à la série, dans le journal, est, sous ce point de vue, très différent des objets dont parle Baudrillard (1). Il s'agit, d'une certaine façon, non pas d'une série, mais d'une collection, dans la mesure où chaque numéro n'est pas vraiment la suite du précédent et n'est pas non plus la reproduction d'un modèle. Et pourtant, ce n'est pas non plus une collection dans la mesure où le propre d'une collection est de pouvoir réunir une totalité alors que le journal peut toujours s'interrompre ou reprendre à n'importe quel moment, et que chaque exemplaire le contient en totalité. En somme, le propre du journal est que, d'une certaine façon, chaque numéro est un tout, et que, pour cette raison, il recommence chaque jour complètement. Mais d'autre part, il n'est jamais totalement nouveau parce que, s'il en était ainsi, le lecteur ne le reconnaîtrait pas. Il faut que le lecteur le "reconnaisse", ou, en d'autres termes, que le journal impose une "mémoire" qui se manifeste dans la forme de ce journal, et dans

(1) Baudrillard, Le système des objets, Gallimard, 1968 réédité Denoël Gonthier, 1975, pp. 103-129 et 161-165.

ses contenus (1).

D'autre part, le journal n'a d'identité propre que dans la mesure où il s'oppose aux journaux concurrents. C'est dire que, par exemple, l'originalité d'un titre n'est pas - ou de façon rarissime - une originalité par rapport au référent. Il ne vise l'originalité que par rapport aux discours construits à son propos ; il y a déjà longtemps que le scoop (l'exclusivité) n'est plus dans le contenu des informations rapportées : la concurrence des médias et la rapidité des transmissions semble désormais l'interdire, l'originalité - et l'exclusivité éventuelle - ne peuvent plus être que celles du discours.

2 - Le "savoir" dans le titre.

Le titre fournit le cadre à l'intérieur duquel l'article prend son sens ; il en indique l'orientation, le contenu et les limites. En d'autres termes, il montre ce que Ducrot appelle le "discours idéal" (2) : "le pouvoir qu'a l'acte de parole d'engendrer un monde idéal et de légiférer pour ce monde". On ne saurait trouver une explication plus vigoureuse de l'acte de titrer ; non seulement, il impose une information sans avoir préalablement à la justifier,

(1) Le fait que certains journaux, comme Le Monde contiennent de fréquents renvois à des numéros antérieurs ne contredit pas cela. Cette pratique, très caractéristique du journal en question, indique deux choses différentes :
- ce journal utilise un discours "didactique" dans la mesure où il explicite ses propres référents ; il n'est pas différent, sous ce point de vue, d'opérer un renvoi à un numéro précédent ou à un autre article du même numéro.
- ce journal se constitue lui-même comme référence, il est auto-référentiel.

(2) O. Ducrot, "Structuralisme, énonciation et sémantique", in: Poétique, n° 33, février 1978, Paris, Le Seuil, p.107sq.

mais il donne le sens de l'information dans la forme même que prend cette information : l'information se justifie elle-même par la forme sous laquelle elle apparaît.

a) Un contenu sémantique nouveau

Le titre, tout d'abord, prétend apporter une information, c'est sa première exigence. Il appelle l'attention sur un contenu sémantique nouveau ou l'espoir d'un contenu nouveau. En un temps où, généralement, d'autres médias ont averti le public des plus grands événements du moment, le journal doit tout de même, sous peine de paraître inutile, offrir la promesse d'une nouveauté, supplément d'information ou commentaires inédits. Et, dès qu'on sort de la première page, ou peu s'en faut, on entre dans un domaine que les autres médias n'ont pas exploité. Il arrive, lors d'événements exceptionnels et durables (séisme très important, guerre, élections de grande importance..) que le titre joue de la répétition ; c'est que la redondance même apporte alors une information. On le voit bien dans ce titre ironique par lequel Rouge annonçait la mort de Jean Paul 1er, qui suivait d'assez près la mort de son prédécesseur : "Le Pape est encore mort". Il faut insister, après Ducrot, sur le fait que toute énonciation se présente comme fondée ; le titre, sous ce point de vue ne fait que mettre cela en valeur, du fait probablement de la concurrence entre les journaux. Dans la mesure où la production de l'information, dans les démocraties occidentales du moins, répond à des impératifs commerciaux, le titre du journal ne peut que refléter la concurrence des

(1) O. Ducrot, Dire et ne pas dire, Paris, Hermann, 1972
id. Les mots du discours, Ed de Minuit, Paris, 1980.

produits ; le titre, de ce fait, est comme le faire-valoir du produit information, d'autant plus qu'il se présente lui-même comme la quintessence de cette information.

b) Informativité et cohérence

Pour produire cet effet sur le lecteur, le titre répond simultanément à deux règles du discours, mises en valeur par Ducrot (1). La première est une loi générale que Ducrot nomme "loi d'informativité" : "nous appelons loi d'informativité une condition à laquelle se soumet, par définition, toute énonciation ayant pour but de renseigner l'auditeur. On ne peut en effet arriver à ce résultat que si l'auditeur ne connaît pas déjà le fait qu'on lui signale"(2). En somme, pour informer, ou pour donner l'impression qu'on informe, il faut placer le lecteur dans une situation de non-savoir. "Tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A, ou même, éventuellement, qu'on s'attendrait plutôt à non-A (ce qui augmente encore la valeur informative de l'acte accompli)"(3). Mais, ce que Ducrot appelle ici "sous-entendu" indique que cette loi "ne concerne pas la totalité du contenu sémantique de A, mais seulement ses éléments posés", et, comme Ducrot l'écrit un peu plus loin, "cela prouve que la loi d'informativité doit prendre appui sur une analyse préalable en posés et présupposés". Comme nous le verrons, c'est en effet par un travail rhétorique

(1) repris par J.Gouazé. "L'énonciation des titres", o.c.

(2) G.Ducrot, Dire et ne pas dire, o.c. p.133.

(3) id.

que le titre articule pour le lecteur la relation entre l'absence de savoir, supposée, et indispensable pour que le lecteur prenne quelque intérêt à l'énoncé, et le savoir nouveau qu'on lui apporte.

Tout discours, d'autre part, doit obéir à une "condition de cohérence" dont nous empruntons encore la définition à Ducrot (1) : "nous n'entendons pas seulement par là l'absence de contradiction logique, mais l'obligation, pour tous les énoncés, de se situer dans un ordre intellectuel relativement constant, faute duquel le discours se dissout en coq à l'âne. Il faut donc que certains contenus réapparaissent régulièrement au cours du discours, il faut, en d'autres termes, que le discours manifeste une sorte de redondance". Assurer la redondance nécessaire tout en évitant de rabâcher, voilà la question, auquel le discours répond par l'effet d'une autre loi, la "loi d'enchaînement"(2). Cette loi, est, par exemple, ce qui, dans la langue, permet d'assurer les coordinations, les subordinations de telle sorte que l'univers du discours reste stable, que l'environnement sémantique demeure fixe.

c) le "nouveau" et le "déjà connu"

Ces distinctions nous paraissent utiles pour comprendre que le titre joue sans cesse sur trois formes de savoir : un non-savoir dans lequel le titre place le lecteur (et qui stimule son attente) ; un savoir antérieur que le titre rappelle ou impose (et qui assure à la fois la cohérence du propos et l'univers

(1) Ducrot, Dire et ne pas dire, o.c. p.87.

(2) id. p.81.

sémantique voulu) ; un savoir nouveau, isotope du précédent, censé répondre à l'attente du lecteur. La relation entre ces différents savoirs est capitale pour comprendre le pouvoir de titrer : les présuppositions inscrites dans le titre imposent le champ du savoir dans lequel apparaît l'information. Et, en reprenant le concept linguistique d'illocutoire, i.e. ce qui inscrit l'énonciation dans l'énoncé et indique par là même la valeur de la prise de parole, nous pourrions dire que le titre de journal, tout comme un ordre ou une promesse, possède une valeur illocutoire parce qu'il crée un cadre sémantique qui a pour but de régler le rapport des lecteurs à ce qui est dit (1). Il faut présupposer un savoir, nécessaire pour comprendre l'information posée, en même temps qu'un non-savoir (opposé). Ainsi seulement, le titre peut définir un univers sémantique et le lecteur peut lire l'information comme ce qui maintient, renforce ou transforme sa propre position par rapport à ce qui est dit.

D'une façon peut-être plus schématique, on peut dire que, comme tout énoncé informatif, le titre instaure une relation entre ce qui est préalablement connu et ce qui est nouveau. Mais, c'est son originalité, le titre impose spatialement cette relation. Non seulement elle est repérable par les caractères de l'énonciation, mais elle est prise en charge par la disposition typographique du texte dans l'espace et aussi par l'utilisation d'indices extralinguistiques comme les tirets, le soulignage, la modification des caractères

(1) Voir l'Illocutoire. Linguistique et Sémiologie n°4 P.U.L.1977, en particulier : O. Ducrot, "Illocutoire et performatif". C.Kerbrat-Orecchioni, "Note sur les concepts d'illocutoire et de performatif". Et A.Berrendonner, "Le fantôme de la vérité", qui s'oppose fortement aux précédents et propose une théorie linguistique très différente : "la force illocutoire d'un acte d'assertion semble dépendre de la nature de la proposition assertée. La valeur de l'acte serait fonction de son contenu" (p.158).

etc... D'une façon peut-être analogue à la langue parlée où l'intonation et les gestes isolent des parties de l'énoncé (1), la disposition spatiale des titres marque la différence fonctionnelle entre les différentes parties de l'énoncé.

d) l'information et la différence

Un titre comme "Les armes volées à Foix ont été retrouvées" (6 janvier 32) renvoie à l'attaque d'un camp militaire, le 22 novembre précédent, par un commando à qui on avait prêté les pires intentions, jusqu'à celle d'assassiner le président de la République ; ou, le 8 janvier, "M. Ségué lance un avertissement aux contestataires cégétistes" renvoie aux divisions créées au sein de la classe ouvrière et de la classe politique française par le coup d'état militaire en Pologne. Un titre donc qui, en apparence, est purement informatif renvoie en fait à un référent qu'il désigne, et, la plupart du temps, qualifie. Le continuum de la réalité ne contient rien qui se voie particulièrement, c'est donc la rupture de ce continuum qui détermine le caractère proprement informatif de l'événement. Les journaux ne peuvent désigner que la différence : la découverte des armes interrompt deux mois de recherches infructueuses, une prise de position ferme du secrétaire de la CGT apporte un élément nouveau dans la division du syndicat etc... En somme ce qui est nouveau ne devient perceptible que parce qu'il est inhabituel : le journal apporte ce qui rompt avec le journalier. Ainsi peut-on s'étonner moins que le fait Baudrillard de ce que par exemple, la rubrique "société" du Monde,

(1) sous ce point de vue, le titre contemporain aurait conservé la marque du mode le plus ancien de diffusion des journaux, la crie.

contient surtout ce qui se situe "en marge" du social : le "résidu", comme dit Baudrillard, précisément parce qu'il n'est pas intégré au processus de socialisation (clochard, homosexuel ou drogué...) apporte une information sur la société alors que tout ce qui relève directement de l'ordre social quotidien ne le peut pas. On pourrait rêver qu'il en soit autrement, mais les journaux actuels montrent que seul l'inhabituel fait information. Cela ne peut vraiment surprendre, la théorie de l'information nous a appris depuis longtemps que l'information est d'autant plus grande qu'elle est plus improbable.

3 - L'organisation spatiale des titres.

a) la mise en rubrique

Cela n'est pas vraiment spécifique de la presse et caractérise toute information, mais revêt dans la presse des formes propres. En effet, dans une communication interpersonnelle, par exemple, le ton, le geste, les noms propres, les déictiques (pronoms démonstratifs, indicateurs temporels etc...) permettent d'identifier sans difficulté l'objet dont on parle. Dans la presse en revanche, l'objet en question (armes volées dans un camp militaire ou opposition à la direction d'un syndicat) est généralement, sinon toujours, absent de la situation immédiate du lecteur. Il est donc indispensable de construire un dispositif qui désigne sans ambiguïté l'objet dont il est question. A cet effet, la presse utilise deux procédés majeurs (1).

(1) Voir J.Gouazé, l'"Enonciation des titres", o.c.

Le premier est particulièrement développé dans la "presse d'élite" (1) ; il consiste à construire des rubriques développées et hiérarchisées à l'intérieur desquelles les contenus sont systématiquement distribués. Ce faisant, le journal définit ou utilise un ordre qui correspond à un certain consensus, ou, plus exactement sans doute, il élimine la contingence de l'événement pour le rapporter à une généralité ou à une classe d'événements similaires reconnues socialement. Ce mode de classement apparaît comme la production d'un ordre qui domine le désordre événementiel. La production de l'ordre apparaît nettement dans tous les cas où la rubrique paraît être construite presque ad hoc. Ainsi, par exemple, a-t-on vu paraître en 1968 dans les colonnes du Monde la sous-rubrique "Agitation" qui regroupait, sous cette dénomination, les multiples mouvements imprévus de la société du moment ; ou bien, après le 10 mai 1981, et l'espoir que le changement de gouvernement pourrait résoudre les difficultés des entreprises, dans une sorte d' "état de grâce" comme on disait alors, la sous-rubrique "crises et conflits" vint temporairement coiffer les grèves et ce qui s'y rattachait. La mise en rubrique est parfois plus curieuse encore. Au cours d'une semaine relativement banale, prise comme échantillon (2), la rubrique "société" recouvre à peu près tous les jours les mêmes "classes" : religion, éducation,

(1) Ce concept est emprunté aux études anglo-saxonnes où il est assez répandu ("the elite press"). La construction des "classes" d'événements a été particulièrement mise en évidence par E.Véron dans ses travaux sur la presse bourgeoise et la presse populaire en Argentine, notamment dans "Remarques sur l'idéologie comme production de sens" in: Sociologie et Sociétés, 5 (2), 1973 pp.45-70 ; "Idéologie et communications de masse : sur la constitution du discours bourgeois dans la presse hebdomadaire" in: Idéologies, Littérature et Société en Amérique latine, Éditions de l'université Libre de Bruxelles, 1975 pp.187-326 ; "Le Hibou", in: Communications, n°28 Paris, le Seuil, 1978, p.69 sq.

(2) 20 au 28 sept.81. Voir notre participation à l'enquête collective "la presse d'influence dominante et la production du réel". Research Committee on Communication, Knowledge and Culture. o.c.

médecine, justice, etc... qui reviennent avec une périodicité importante ; mais on y trouve aussi deux "hapax" avec "Unicef", le dimanche-lundi et "Unesco", le jeudi, qui sont tout à fait étranges en ce lieu : sous le nom "Unicef", en effet, on trouve la mention d'un don effectué par des pays pétroliers arabes à l'organisation internationale, ce qui pourrait justifier son insertion à la rubrique "étranger", et sous le nom "Unesco", on trouve deux informations qui renvoient la première aux hésitations des USA sur leur contribution financière, la seconde à l'association internationale des critiques d'art, ce qui justifierait leur insertion dans les pages "culture". On peut en tirer deux conclusions : la première est l'instabilité des rubriques elles-mêmes, ou plus exactement, l'absence de frontière nette entre elles. La deuxième, qui nous retient plus directement ici, est qu'il s'agit, dans cette mise en rubrique, de constituer un référent à l'intérieur duquel l'information paraîtra intelligible. La mise en rubrique, en somme, constitue un cadre de perception de l'information, et, en même temps, constitue le référent essentiel de l'information.

b) Titre et sur-titre

Le deuxième moyen d'assurer l'intelligibilité de la référence est la disposition spatiale du sur-titre et du titre, ou, de façon plus générale, l'introduction d'une discontinuité spatiale dans la continuité de l'énoncé-titre. La disposition du titre dans l'espace introduit en effet une répartition entre le savoir préalable, dont nous parlions plus haut, et le savoir nouveau qui constitue à proprement parler l'information. Par exemple, dans Le Monde (24.9.81)

L'application de la loi d'amnistie

Les auteurs du hold-up de Condé sur l'Escaut restent détenus

ou

La tentative d'assassinat de M. de Varga
Aimé Blanc, ancien chef de l'O.C.R.B
a été entendu par le juge d'instruction.

Cette disposition permet à la fois de distinguer et d'articuler, d'une part les savoirs antérieurs qui apparaissent comme une série mémorielle, et le contenu nouveau ou momentané de l'information, qui apparaît de ce fait comme contingent. Parce que, précisément, cette distinction fait apparaître les contenus nouveaux comme l'élément variable d'une série dont l'invariant a été préalablement posé. "L'une des structures les plus répandues dans la presse française, du quotidien à tirage limité au quotidien à fort tirage, consiste à distinguer le fait nouveau du fait connu, le momentané de la durée, la différence de la répétition, ou du retour du même. L'ordination typographique impose en priorité la lecture de l'apport de l'élément nouveau et momentané dans le titre, au sens restreint du terme, et attribue, en second lieu, le rappel de discours antérieurs à l'avant-titre" (1). Typographiquement, bien sûr, c'est l'élément nouveau qui est mis en valeur, mais cette emphase joue précisément sur la répartition stable du connu et du nouveau. En somme, le titre articule une série et une information qui en est comme une variante et "cette articulation est homologue à sa disposition spatiale"(2).

Cette disposition n'est apparue que tardivement, car elle suppose que l'information utilise des éléments proprement visuels dans l'organisation de la page.

(1) R.Tilby, "Notes sur l'emploi du discours discontinu dans les titres de Presse" in Iberica I. Publication du Conseil Scientifique de l'UER d'Etudes Ibériques et Latino-américaines.

(2) J.Gouazé, "L'énonciation des titres", o.c.

Nous ne connaissons pas de travaux d'histoire de la presse qui aient examiné précisément ce phénomène, et nous ne pouvons dater son apparition, mais elle nous semble tout à fait sensible au début de ce siècle, où on voit de façon assez constante, dans tous les types de journaux, et non pas seulement dans ceux qui, comme Le Matin, ont une formule "avantgardiste", des titres disposés en avant-titre et titre, analogues à ceux que nous connaissons, à côté des titres de forme ancienne, issus de la formule latine "de aliquare". Par exemple, dans Le Siècle (20.12.1913), à côté des titres usuels, qui continuent à être majoritaires, comme :

Les fortifications
ou La crise des Postes
ou Les rapports roumano-serbes
on trouve, toujours justifié sur une seule colonne :
La souscription pour l'aviation
Comment ont été affectés
les fonds
de la souscription nationale

Sur une colonne encore, dans La Gazette de France (20.9.1913), à côté de

La paix turco-bulgare
ou Les aviateurs et l'Allemagne
ou Les Etats Unis et le Japon
ou Le séjour du roi de Grèce à Paris
on trouve

Après les manoeuvres
L'opinion du Général Joffre.

Dans Le Radical, qui ne limite pas ses titres à la colonne, mais compose ses articles sur plusieurs colonnes, on lit, par exemple (3.10.1913, sur 4 colonnes) :

Avant le congrès de Pau
Interview de M. Emile Combes
ou, le lendemain, dans La Lanterne
Comment M. Sembat juge
La situation du parti radical

Après la guerre, cette disposition est la même, mais elle semble plus systématique, surtout à la "une". Par exemple, dans deux journaux extrêmement différents, Le Matin et le vénérable Journal des Débats, les 10 et 11 Octobre 1923, à propos du même événement, le premier sur trois colonnes et le second sur une seule colonne:

Le coup d'Etat de Munich

Ludendorff a échoué piteusement

dans Le Matin, et dans le Journal des Débats, l'avant-titre et le titre comportent le même rapport sémantique :

Les événements d'Allemagne

Echec du coup d'Etat en Bavière

Ludendorff arrêté

La division de l'information en élément connu et élément nouveau, et sa distribution en avant-titre et titre nous paraît donc avoir été le fruit inévitable de l'utilisation du sens de la vue dans le journal. Cette répartition, beaucoup plus diluée dans les énoncés de l'article, est comme un extrait du texte, brandi comme insigne.

4 - Rhétorique du titre

a) structures logiques et structures syntaxiques

Le titre étant ce qui, dans une large mesure, "condense" l'information, il serait utile de disposer d'un modèle qui permette à coup sûr de décrire la structure sémantique d'un énoncé. Cela contribuerait, en effet, à mettre en évidence l'originalité du discours de la presse. Malheureusement, nul linguiste ou sémioticien ne peut actuellement se vanter de maîtriser une telle analyse. On devra donc s'en tenir

aux distinctions qui paraissent les plus opérantes (1).

Il est généralement reconnu que tous les énoncés assertifs (affirmation ou négation) peuvent être décrits comme l'attribution d'une propriété à un objet. Ainsi peut-on distinguer dans les énoncés un sujet, qui désigne l'objet dont on parle, et le prédicat, qui désigne la propriété qu'on lui attribue.

Il se trouve que, dans la langue française comme dans beaucoup d'autres langues, cette distinction proprement logique entre sujet et prédicat trouve un correspondant dans la forme grammaticale des énoncés : le sujet grammatical correspond au sujet de l'affirmation. Il y a donc une correspondance entre la structure logique et la structure syntaxique des énoncés.

Dans la mesure où l'assertion est la forme première d'un énoncé informatif, il n'est pas surprenant qu'une part importante des titres puisse être analysée selon cette distinction. Par exemple, (vendredi 15 janvier 82, dans Le Monde) : "La France n'entend pas laisser s'enliser les négociations de Bruxelles" ou "Les Etats Unis veulent obtenir des concessions commerciales des grands pays industrialisés". Nous prenons pour exemple une phrase affirmative et une phrase négative parce que l'objet d'un énoncé (La France ou les Etats Unis) demeure l'objet dont on affirme quelque chose lorsqu'on nie cet énoncé : la France resterait objet

(1) Voir O. Ducrot et T. Todorov, Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage, Paris, Le Seuil, 1972 : l'organisation sémantique de l'énoncé pp. 344-48. Sur les procédés d'emphase dans les titres, voir AM. Loffler, "L'emphase dans la presse argentine" Etude linguistique sur les titres et les textes de La Razon, Thèse doctorat 3e cycle, Université de Paris III, Sorbonne nouvelle, Juin 1971 ; AM. Loffler, "L'emphase dans les titres de journaux" in : Cahiers de lexicologie, 21, 1972, pp. 87-124 ; AM. Loffler Laurian, "Lexique et fonctions dans les titres de presse" in : Cahiers de lexicologie, 26, 1975, pp. 110-124.

du premier énoncé dans le titre "la France entend laisser s'enliser les négociations de Bruxelles" et les États Unis, dans le titre "Les États Unis ne veulent pas ...". Mais il se trouve que, le même jour, il y a, en première page, 7 autres titres dont la forme est complètement différente :

"Pékin et l'armement de Taiwan"
"Nationalisation et emploi"
"Un entretien avec M'Zali, premier ministre tunisien"
"Ecrivains d'Argentine"
etc... Ce seul modèle ne saurait donc suffire, même s'il correspond à la forme la plus simple de l'information.

Il apporte cependant un élément de réflexion important : le fait que, dans notre langue, le sujet logique et le sujet grammatical d'un énoncé soient rapprochés fait comprendre que la transformation passive modifie le sens de l'énoncé. Ainsi par exemple, "Moscou soutient ouvertement le régime du général Jaruzelski" et "Le régime du général Jaruzelski est ouvertement soutenu par Moscou". Ces deux énoncés n'ont ni le même sens, ni les mêmes conditions de vérité : le sujet grammatical désigne l'objet auquel on attribue une propriété ; en conséquence, il est différent de dire que Moscou a telle propriété et que le régime du général Jaruzelski a telle autre propriété (1).

b) La transformation passive

On comprendra donc aisément l'importance toute particulière que revêt dans le journal l'utilisation régulière de l'inversion passive puisqu'elle

(1) Sur tout cela, voir N.Chomsky, Structures syntaxiques, Paris, 1969.

a pour effet de modifier le sujet logique de l'énoncé. La phrase passive est une assertion tout autant que la phrase active, mais la phrase passive n'a pas le même sujet que la phrase active qui lui correspond. Or la tournure passive est tellement répandue dans les titres qu'il faut bien s'y arrêter un peu, d'autant plus qu'elle comporte un certain nombre de "degrés".

La première forme qu'on rencontre est celle qui résulte purement et simplement de la transformation. Ainsi, "la création d'un "front national" est proposée en Pologne par un dirigeant du parti" (Le Monde, 24.9.81) correspond au début du "chapeau" : "alors que M. Olzowski, membre influent du bureau politique polonais proposait, mardi soir 22 Septembre, à Varsovie, dans une allocution télévisée, la création d'un front national regroupant...". Le sujet de l'action est maintenu, sa nomination seule étant modifiée. On pourrait considérer, par exemple, que c'est l'acte qui importe ici, plus que son auteur, malgré sa relative notoriété. Et on pourrait imaginer que c'est, selon les cas, la notoriété du sujet ou l'importance de l'action qui provoquera le maintien de la phrase active ou la transformation passive. Dans ce cas-ci, la création d'un "front national" "domine" la personne qui fait la proposition. Cela est probable, mais n'explique pas tout, car on peut trouver l'inverse (Le Monde, 15.1.82) : "Des inconnus massacrent une famille de douze personnes", titre d'un article où on lit que "les douze membres de la même famille âgés de six à soixante cinq ans, ont été tués par un groupe d'hommes fortement armés dans le village de ...". Cela au milieu d'autres informations sur les actes de violence au Guatemala. Le fait qu'ici, agresseurs et victimes soient anonymes ne permet pas davantage d'expliquer l'inversion passive dans l'article que l'usage de l'actif dans le titre ;

faut-il alors expliquer le choix de l'actif ou du passif par le sémantisme de l'action ? Cela nous semble bien compliqué, et, si c'était le fait de massacrer qui primait, le titre le plus adéquat serait quelque chose comme "Massacre au Guatemala. Une famille de douze personnes est tuée par des inconnus" ; mais ce titre est peu probable dans Le Monde... Alors ?

Il faut encore examiner quelques titres passifs car la forme de très loin la plus fréquente élimine purement et simplement le sujet de l'action. Ainsi ;

"Le contrôle des changes sera renforcé

Les taux d'intérêt seront relevés" (Monde, 20.9.81)
ou "Trois basques espagnols seront assignés à résidence à l'île d'Yeu", ou encore "Des conseils d'ateliers devraient rapidement être mis en place" etc...

Cette forme de titre, extrêmement fréquente, se distingue de la précédente par la disparition du sujet de l'action. Ce gommage a un effet idéologique majeur, celui de placer le lecteur en face de faits bruts, d'événements sans cause. Les titres de ce type manifestent la forme la plus simple de l'émergence d'un donné factuel. Dans une étude sur les titres relatifs à l'incendie du C.E.S "Pailleron", AM.Loffler remarque que les titres évoluent entre le premier et le deuxième jour après l'incendie : "seulement le deuxième jour apparaît la fonction causale, et avec elle un vocabulaire plus ample et moins subjectif sans ses intentions. Le 7 (7 février 1973) est le jour des affirmations brutales et émouvantes, le 8 est le jour des comptes et des interrogations" (1). Nous avons remarqué pour notre part que cette disparition du sujet

(1) AM.Loffler-Laurian, in: Cahiers de lexicologie 26, o.c. p.124.

de l'action est presque une norme pour les informations relatives au fonctionnement usuel des institutions, (décisions judiciaires, nominations à des postes importants, par exemple) : "M. Henri Bourges est nommé directeur de Radio-France internationale" ; "M. Philippe Audebert est écroué et son frère libéré" (Monde 26.9.81) ; il arrive simplement que dans ce cas, le sujet de l'action apparaisse comme une circonstance : "au Conseil des Ministres", "Aux Assises de X." etc... Ce déplacement n'est pas sans importance comme on verra.

Sans doute, cela n'apprendrait rien à personne d'écrire que c'est Madame Cotta qui a nommé Henri Bourges ou que c'est le gouvernement qui va renforcer le contrôle des changes, mais cette élimination du sujet suscite deux interprétations différentes. On peut considérer que l'institution qui nomme ou qui décide, n'a pas, elle, à être nommée : en ce cas, la disparition des acteurs institutionnels (gouvernement, ministres, etc...) conduirait à une réactivation incessante du processus institutionnel dans l'esprit du lecteur, contraint de reconstruire l'énoncé de base. Cela nous semble peu probable parce que, précisément, d'autres titres maintiennent bien ces institutions comme sujet de l'action. Il faut donc probablement interpréter l'absence du sujet institutionnel comme une occultation de ce sujet : l'individu nommé prime sur l'institution "nommante" qui, elle, est renvoyée à une sorte d'inconscient du lecteur ; les effets de l'institution sont nommés comme des faits, et non précisément comme effets de l'institution.

On peut aussi rendre compte de cela grâce à la distinction opérée par certains linguistes entre le thème et le propos. Ces deux notions en effet, portent, non sur l'énoncé comme la distinction entre sujet et prédicat, mais sur l'énonciation. Le thème d'un acte

d'énonciation, c'est ce dont parle le locuteur, ou l'objet du discours, le propos étant l'information qu'il apporte relativement à ce thème. Soit l'exemple "Le général Jaruzelski a pris le pouvoir à Varsovie". On voit instantanément que, tout en étant sujet sémantique et grammatical, "le général Jaruzelski" peut fort bien ne pas représenter le thème de l'article. Ce qui permet de déterminer le thème est la question à laquelle l'énoncé répond ou est censé répondre : il y a, dans ce cas, au moins trois questions possibles : qu'a fait le général Jaruzelski ? qui a pris le pouvoir ? qu'est-ce qui s'est passé ? En général, ce sont les procédés d'emphase qui permettent de repérer le thème et le propos dans les énoncés eux-mêmes, et on sait que la disposition typographique du titre fonctionne généralement comme procédé d'emphase.

Or l'inversion passive a pour effet de transformer le propos en thème. Le porte parole du gouvernement, annonçant à l'issue du Conseil des Ministres le renforcement du contrôle des changes prend pour thème l'action de ce gouvernement et propose différentes décisions. Le journal, annonçant que "le contrôle des changes sera renforcé", prend pour thème le contrôle des changes. Ce n'est pas qu'un déplacement d'accent comme on pourrait penser. Si on considère l'article comme une expansion du propos, il n'est pas indifférent du tout de modifier le propos, parce que c'est le propos qui contient l'information. On pourrait dire, en schématisant un peu, que le propos du porte parole devient le thème de l'article, indiqué dans le titre (1).

(1) J. Dubois (Grammaire structurale du Français, t.2 Le verbe, Paris, Larousse) propose un certain nombre de règles de la transformation passive, en considérant que cette transformation est nécessaire lorsqu'il faut rétablir ce qu'il considère comme "l'ordre canonique"...

c) La présupposition

Pour préciser les effets de ce déplacement, il est nécessaire de faire appel à la notion linguistique de présupposition. Soit le titre (Monde, 17 Janvier 82)

... de la phrase. Trois critères définissent les cas où cette transformation est nécessaire :

- la référence contextuelle : lorsqu'il y a une dépendance syntaxique immédiate, le passif permet de lever toute ambiguïté. Un certain nombre de titres semblent obéir à cette règle, par exemple :

"Son congrès s'est ouvert hier à Avignon
La FEN divisée par la Pologne"

- la nature des syntagmes nominaux : la transformation passive permet de rétablir l'ordre : sujet animé - complément inanimé :

"Deux anciens condamnés à mort sont rejugés
par les Assises de la Somme"

- le nombre des syntagmes nominaux : le passif permet de rétablir l'ordre : sujet singulier - complément pluriel. Cet ordre est dicté, selon Dubois, par la loi d'économie car le sujet pluriel entraîne une marque redondante sur le syntagme verbal. On en verra l'exemple dans le sous-titre suivant :

"Une octogénaire jetée à terre par un voleur
Le malfaiteur est arrêté par les gardiens
de la Paix".

Ces règles sont séduisantes, mais nous semblent totalement insuffisantes pour rendre compte de l'usage particulier que la presse fait du passif. Le titre suivant du Monde, par exemple, "Les crédits destinés à l'archéologie sont très fortement augmentés par le ministère de la Culture" contredit toutes les "règles" de Dubois. Les infractions à ces règles ont une telle fréquence dans les titres qu'on ne peut les considérer comme des "exceptions". Le titre du Monde que nous proposons comme contre-exemple est en revanche parfaitement justifié si on considère que c'est l'opposition du thème et du propos qui articule le titre de presse : les "crédits" sont le "thème". La même opposition thème-propos permet de rendre compte de tous les titres qui respectent les "règles" proposées par Dubois.

"L'armée française commence à recevoir son nouveau char de combat". Cet énoncé (E) signifie :

a) l'armée française n'avait pas, dans le passé, ce type de char.

b) l'armée française en a maintenant les premiers exemplaires.

Ces éléments a) et b) ont des propriétés distinctes : l'élément a) est encore affirmé lorsque l'énoncé (E) est nié (il est faux que l'armée française commence...) ou lorsqu'il est l'objet d'une interrogation (est-il vrai que l'armée française ... ?) ; l'élément b), en revanche est modifié par ces deux opérations.

D'autre part, l'élément a) est présenté comme déjà connu et impossible à mettre en doute alors que b) est présenté comme l'élément nouveau, discutable.

On appelle l'élément a) le "présupposé", et l'élément b) le "posé" (1). La présupposition est très claire avec l'emploi d'un certain nombre de termes dont la signification comporte elle-même une présupposition, comme "le début", "la fin" ou "la suite", ainsi que pour les verbes correspondants : "commencer, poursuivre, terminer" etc... Mais, de façon beaucoup plus générale, le double "test" de l'interrogation et de la négation fait apparaître dans tout énoncé des éléments variables et des invariants qui, eux, ne sont pas affectés par l'interrogation ou la négation. Dans l'exemple précédent, le "contrôle des changes" est présupposé.

La présupposition est souvent beaucoup plus complexe, comme on voit dans ce titre plus vaste sur la vente des avions Awacs à l'Arabie Saoudite :

(1) Sur la présupposition en général, voir O. Ducrot, en particulier dans Dire et ne pas dire, o.c. qui explique longuement l'usage de tels "tests".

"Le Sénat américain semble rejoindre la Chambre des représentants dans son opposition au contrat" : ici, la présupposition recouvre aussi l'opposition des "représentants" à la vente des avions.

La présupposition a au moins deux rôles : d'un point de vue logique, si le présupposé est faux, l'énoncé ne peut être dit ni vrai, ni faux. En ce qui concerne les conditions d'emploi ensuite, le présupposé doit être vrai, ou être cru vrai, pour que l'emploi de l'énoncé soit normal et acceptable. On comprend alors que le présupposé, ou plutôt l'insertion, comme présupposé, de divers éléments de l'information dans l'énoncé titre soit très exactement ce qui assure la continuité de l'information, le rapport entre le déjà connu et le nouveau. N'importe quel lecteur, ignorant les tractations entre les USA et l'Arabie Saoudite sur ce type d'avion, est placé dans une situation où on lui indique ce qu'il devrait déjà savoir, s'il ne le sait, et ce qu'on lui annonce comme nouveau. On peut donc apporter une première conclusion : c'est en présupposant un savoir antérieur que le titre articule le savoir ancien et l'information nouvelle, ce qui rend indiscutable le mouvement de l'information.

Sous un autre point de vue, celui des conditions d'emploi, on s'aperçoit que le présupposé impose, plus fortement que toute autre chose, le cadre dans lequel apparaît l'information. On comprend aussi que le rapport polémique puisse aisément s'introduire par l'opposition, non des éléments posés, mais des éléments présupposés. Par exemple, l'interprétation qu'on a pu donner des propos du général Jaruzelski, le 13 Décembre 81 : "ceci n'est pas un coup d'état militaire" oppose radicalement, à partir du lendemain,

l'information sur la Pologne produite par L'Humanité et la presse communiste d'une part, et le reste de la presse d'autre part, puisque tout aussitôt, le "savoir antérieur" apparaissait dans la presse non-communiste sous la forme de "dictature militaire" (sous des formes évidemment diverses), et dans la presse communiste sous celle d'une reprise en main des intérêts nationaux polonais, voire d'un redressement de la démocratie (1).

Si nous reprenons maintenant la distinction du thème et du propos, nous nous apercevons, comme il est normal, que le thème est généralement présupposé, et que c'est le propos qui contient l'information nouvelle et, éventuellement, discutable. C'est là, évidemment, que l'inversion passive prend tout son sens : dans la mesure où le passif opère une conversion du propos en thème, l'inversion passive aboutit au fait que l'information nouvelle (le propos) devient son propre thème, et donc, est indiscutable. Plus exactement, elle est le cadre dans lequel elle se donne comme information, ce qui assure sa valeur de vérité. Tout se passe en somme de la façon suivante dans le rapport du titre et de l'article : l'article, généralement, reprend l'action "le ministre de l'économie et des finances devait mettre au point, dans la journée de samedi, des nouvelles mesures de la défense du franc.."; du discours de l'article est extrait le fragment le plus significatif, ou le condensé des informations, pour en faire un titre. Mais si, dans cette extraction, on opère une transformation passive,

(1) L'efficacité polémique des présupposés n'est plus à démontrer. Elle est constante dans le discours politique comme le montre l'utilisation de l'adjectif "bon" par Valéry Giscard d'Estaing dans la "bonne politique pour la France" et du même adjectif par le PCF dans le "bon programme commun" qui l'oppose un certain temps au parti Socialiste.

on inverse le sens de l'information ; le propos devient le thème, et l'article, d'où est extrait le titre, est fondé sur lui. En quelque sorte, titre et article deviennent l'alibi l'un de l'autre, et l'information se clôt sur elle-même. (1)

Lorsque le titre est divisé en avant-titre et titre, généralement, cela ne pose pas de question : l'avant-titre indique le thème et le titre indique le propos. Cette distinction recouvre donc en ce cas la répartition examinée plus haut entre la série mémorielle et la variable. Il arrive cependant que les avant-titres posent quelques problèmes. Nous en indiquerons un (2). Le Monde a l'habitude, dans sa rubrique "étranger", de répartir géographiquement les informations, une première articulation distribuant les continents, la seconde les Etats. Le nom d'un Etat fonctionne alors comme thème général des informations souvent variées qu'on y trouve. Mais cette construction, qui paraît être comme un réflexe dans le Monde comporte des effets étranges. Le 26 Septembre 81, par exemple, on lit en dernière page trois titres apparemment fort proches :

En Iran

**L'hodjatoleslam Ali Khamenei
est présenté comme le futur chef de l'État**

En Irak

**DEUX INGÉNIEURS FRANÇAIS
ENLEVÉS PAR DES COMMUNISTES**

En Belgique

**M. CLAES (socialiste)
A ACCEPTÉ SANS ILLUSIONS
UNE MISSION D'INFORMATION**

(1) D'autres formes rhétoriques conduisent au même effet, en particulier tous les procédés d'anaphore, cf. infra.

(2) Nous prenons ici nos exemples dans Le Monde qui présente une sorte de modèle achevé de l'organisation de tels titres. Il va de soi que cette tendance générale ne se...

Dans les trois cas, la précision géographique, quoique isolée typographiquement, fait partie de la phrase titre : elle se donne à lire comme un avant-titre, et donc, selon nos précédentes remarques, comme thème. La détermination spatiale est présumée, ce qui renforce l'analyse précédente : à partir du moment où la détermination spatio-temporelle est présumée, le cadre du discours est fixé sans conteste. Mais ce qui nous retient ici est la fonction très différentes de ces localisations. "En Iran" apporte une précision restrictive sur le destin politique de Khamenei, "En Irak" est une localisation indispensable pour que l'énoncé apporte une information ; si on remplace ces deux localisations par deux autres (fictives), les énoncés sont faux. En revanche, si on remplace "en Belgique" par une autre localisation, l'énoncé est absurde. Cela indique donc que ce type d'avant-titre a une double fonction : il se donne comme le cadre géographique (ou le thème) d'une information particulière, et, en même temps, il est nécessaire à l'intelligibilité ou à la vérité de l'énoncé ; il est donc, d'une certaine façon, un pur artifice qui concourt à l'effet de référence des énoncés considérés. Le cadre de cette information n'est qu'un faux cadre puisqu'il est un élément du contenu de ce cadre, ce qui ne l'empêche pas de fonctionner comme cadre. La répétition du même procédé (trois titres similaires, le même jour, sur la même page) l'indique nettement.

Avec un des titres précédents ("deux ingénieurs français enlevés par des communistes") nous trouvons une autre forme syntaxique fréquente. Faut-il lire cet

... retrouve pas partout de la même façon. Les avant-titres de Libération par exemple, fonctionnent assez différemment, et reposent sur l'effet de surprise.

énoncé comme une phrase au passé composé passif dont l'élément verbal aurait été supprimé ou un énoncé nominal comportant une attribution ? Il nous semble illusoire de devoir recourir à une série de transformations pour justifier de tels énoncés ; il est certain, bien sûr, que cette forme attribuée aux sujets grammaticaux (les ingénieurs) une "passion" et non une action. Mais il nous semble plus important de souligner qu'elle met le lecteur devant un fait accompli, un état, le résultat d'une action, non l'action elle-même. Or, pour affirmer un état, il faut reconnaître la vérité ou la validité de l'action antérieure. Ce titre fonde donc par une sanction préalable le récit de l'action elle-même. On pourrait dire de la même façon que le résultat de l'action sert de cadre au récit qui en sera fait. Et on retrouve cette sorte d'autojustification de l'information qui est probablement une constante des énoncés informatifs, la forme des titres n'étant probablement qu'une expression particulière, et propre au journal, de cette constante.

Trois mois plus tard, ces deux ingénieurs étaient libérés. Dans l'intervalle, les informations qui les concernent se présentaient sous une forme quasiment canonique : "l'enlèvement de". Cela appelle deux remarques. La première est liée au fonctionnement anaphorique usuel des titres, nous y reviendrons, disons seulement ici que l'article défini, à lui seul, suffit à rappeler une information connue ; dès que cette information a quelque importance ou quelque longévité, elle tend à devenir une "affaire", ce qui se produit dès que l'appareil judiciaire est sollicité. Ainsi, dans la même semaine que nous prenons comme échantillon, on trouve, par exemple :

L'affaire de Radio-riposte
M. Mitterand amnistié
ou L'affaire du Havre Libre
M. Hersant détourne la loi

L' "affaire" n'est, d'une certaine façon, que l'expansion de l'anaphore contenue dans le seul article défini.

d) Nominalisations et énoncés nominaux

Notre deuxième remarque tient à la place de la nominalisation dont on sait la fortune dans les titres de presse. La nominalisation combine les effets que nous venons de voir, avec une concision susceptible de produire d'autres effets rhétoriques comme dans l'énoncé suivant :

"La chute du dollar et la hausse du mark"
Les travaux de lexicologie indiquent que la nominalisation et les énoncés nominaux ne recouvrent pas forcément les mêmes champs sémantiques que les énoncés verbaux. Dans l'analyse des titres relatifs au CES Pailleron, A.Loffler-Laurian remarque : "il semble nettement que certains termes ne s'accomodent que de l'énoncé nominal (ex: "morts", "enfants") et d'autres au contraire ne se trouvent qu'en énoncé verbal complet (ex: "les sapeurs pompiers", "les parents d'élèves"). L'emphase est double dans les premiers : termes marqués de subjectivité, faisant effet choc entre eux, et le phénomène de compensation se produit essentiellement dans le cas des seconds"(1).

Ce qui nous semble le plus remarquable dans la nominalisation est qu'il semble ne pas y avoir de présupposé, du moins lorsqu'il n'y a pas d'article défini : tout est posé, donc tout est, théoriquement,

(1) A.Loffler-Laurian, Cahiers de lexicologie, 26, o.c.p.123.

susceptible d'être mis en doute. Mais en fait, c'est le contraire qui se passe, parce que le titre entier fonctionne alors comme thème de l'article, et l'article comme le propos ; le titre est le "sujet" de l'article. C'est encore la même articulation : le titre est forcément en même temps un condensé de l'article et l'article une expansion du titre. La nominalisation, sous ce point de vue, représenterait le point culminant du fonctionnement en alibi réciproque du titre et de l'article.

L'inventaire que nous avons fait des énoncés nominaux dans la semaine du 20 au 26 septembre 1981 fait cependant apparaître que leur fréquence est liée à la mise en oeuvre du rapport entre le titre et l'avant-titre, tel que nous l'avons décrit ; ainsi, par exemple : "A TF1 / Remous autour de l'organigramme". Mais, si on examine les titres suivants : "Le Maroc face aux échéances / Reprise du procès des cinq dirigeants socialistes", ou "Rencontre francophone à Cotonou / Un meilleur équilibre des échanges culturels" ou encore "Est-Ouest, Nord-Sud / Les vents contraires", etc..., on s'aperçoit que d'autres éléments entrent en jeu : le rapport entre le titre et l'avant-titre n'est pas seulement celui de la variable et de la série, mais il est à peu près du même type que celui qu'on rencontre dans les titres articulés de part et d'autre des deux points.

Il faut encore signaler deux cas très particuliers ; le titre des éditoriaux sont généralement l'expression d'un jugement de valeur ; "Aider le Tchad à exister" par exemple signifie que

- 1) le Tchad n'existe pas vraiment (jugement présupposé)
- 2) Il faut contribuer à son organisation (jugement posé).

L'éditorial peut ainsi se contenter de propos très elliptiques puisqu'il conduit à une prise de position, au moins théoriquement. "Des "sages" embarrassants", "Une philosophie humaniste", ou "l'engrenage", ne se différencient sur ce point que par la précision plus ou moins grande de l'anaphore qui permet, ou non, de percevoir clairement le référent. A son point limite ("l'engrenage" par exemple), l'ellipse du titre devient énigme, ce qui est la forme la plus usuelle du "billet", deuxième cas particulier. "Oubli", "T.S.M", "changement", "Leçons", "Vite", "Royaume" : aucun de ces titres, au fil d'une semaine, qui ne soit à peu près totalement énigmatique. Mais c'est justement le propre du billet que de faire surgir par surprise l'humour ou la morale de l'actualité.

e) L'anaphore (1)

Pour des raisons examinées plus haut, il semble impossible de trouver un seul titre qui ne

(1) De nombreux travaux sur la nature et les fonctions de l'anaphore ont été publiés au cours des dernières années. Nous nous en tenons, pour notre part, à la définition qu'en donnent O. Ducrot et T. Todorov : "Un segment de discours est dit anaphorique lorsque il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours" (Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage. Paris. Le Seuil. 1972, p. 358). Voir aussi A. J. Greimas et J. Courtès. Sémiotique. Hachette. 1979 p. 14 : "L'anaphore sera dite grammaticale lorsqu'elle utilise pour l'identification les catégories sémantiques qui font partie de l'armature grammaticale d'une langue naturelle quelconque (exemple : les pronoms, le verbe faire etc...). Il y a anaphore sémantique quand un terme condensé (ou dénomination) reprend une expansion syntagmatique antérieure". Sous ce point de vue, la plupart des nominalisations sont des anaphores. Dans les titres qui comportent des nominalisations clairement anaphoriques ("la chute du dollar", par exemple) il vaudrait mieux employer le mot de "cataphore" puisque l'expansion syntagmatique ("hier, sur toutes les grandes places internationales, le dollar a perdu...") se...

comporte une anaphore puisque le rappel d'un savoir préalable est indispensable à la perception d'une information. Il faut tout de même souligner que l'anaphore est parfois très lointaine. Par exemple, le 22 janvier 1982, on lit en dernière page du Monde :

Le sauvetage de la filiale de Michelin
L'activité de l'usine des Hauts de Seine
de Kleber Colombes sera maintenue

L'avant-titre comporte deux anaphores manifestes avec "le sauvetage" et plus encore "la filiale". Le titre indique au lecteur qui ne le saurait pas que la filiale en question est la société Kleber Colombes ; mais pour trouver trace des difficultés financières de ladite filiale dans ce journal, il faut remonter au... 30 juillet 1981, soit environ 6 mois plus tôt. Evidemment, aucun lecteur n'a une mémoire à ce point étendue, ce pourquoi d'ailleurs le titre est plus explicite. Mais l'anaphore montre que le journal indique ainsi, non seulement ce que le lecteur sait déjà, mais aussi ce qu'il doit savoir pour comprendre l'information. En somme, l'anaphore a moins pour fonction de rappeler à la mémoire ce qui précède que d'instaurer comme cadre mémoriel des éléments nécessaires à la compréhension du contenu nouveau : c'est donc davantage une mémoire fictive qu'une mémoire réelle et l'anaphore est davantage un procédé indispensable à la stratégie informative qu'un simple phénomène d'économie langagière. Remarquons qu'en outre, l'anaphore et la présupposition qui lui est jointe ("la filiale était menacée") suscite

... trouve dans l'article qui suit, donc après le terme condensé. On retrouve là encore, par le jeu de l'anaphore "en avant" - ou "cataphore" - la justification réciproque du titre et de l'article.

la curiosité du lecteur et sert ainsi de faire valoir à l'information.

f) L'implicite

Les phénomènes de présupposition, toutefois, ne doivent pas masquer l'existence de faits implicites, souvent indispensables également pour la compréhension des énoncés, mais plus masqués. Par exemple, au cours des 16 et 17 Janvier 1982, deux événements marquaient la vie politique française : le 16, le Conseil Constitutionnel rejetait la loi sur les nationalisations et contraignait le gouvernement à élaborer en hâte un nouveau projet ; le 17, au cours d'une élection partielle, les quatre candidats de l'opposition étaient élus au premier tour. Dans le Monde daté du mardi (19 janvier) les informations de politique intérieure sont coiffées en première page par le titre suivant : "Après la décision du Conseil Constitutionnel et les succès électoraux de l'opposition". Ce titre comporte un ensemble de présupposés assez considérable (il existe un Conseil Constitutionnel, il a rendu une décision dans tel sens ; il existe une opposition, il y avait des élections, elle a conquis tous les sièges...), mais il existe aussi un implicite encore plus important, repérable par la coordination "et" ; les deux membres du titre ne peuvent en effet être reliés de cette façon que s'ils se situent sur le même niveau ; ce niveau est implicite, c'est le fait que, dans les deux cas, le gouvernement était désavoué. Or rien de tel n'est dit dans le titre, le mot même de gouvernement n'apparaît pas, mais on voit bien que, sans ce savoir implicite, ou sous-entendu (rien ne signale son existence dans l'énoncé), le sens ferait défaut.

L'implicite est beaucoup plus difficile à manier que le présupposé parce qu'il suppose, et impose, une plus grande complicité avec le lecteur : il faut supposer que le lecteur possède les éléments qui lui permettront de comprendre ce qu'on lui propose. C'est aussi une invite à voir les choses précisément sous l'aspect du non-dit qu'instaure l'implication. Ce même jour par exemple, Libération titrait : "Un impôt catastrophe pour les nationalisations". Les présupposés concernant les nationalisations existent, mais l'implicite domine : dans "les nationalisations", on doit entendre tout ce que radio et télévision avaient déjà appris au public ; mais dans "impôt catastrophe", on ne peut rien comprendre sans faire appel au moins à deux sous-entendus : l'état ne pourra pas indemniser les actionnaires selon les recommandations du Conseil Constitutionnel sans recourir à un impôt supplémentaire ; "l'impôt catastrophe" renvoie, allusivement, à l' "impôt sécheresse" qui avait surgi quelques années plus tôt, d'une éprouvante canicule ; et cela ne suffit pas à rendre compte du choix de "catastrophe" qui, tout à la fois, signifie pour le lecteur que 1) il va falloir ajouter "en catastrophe", un additif à la loi de finances, 2) la décision des "sages" est une "catastrophe" pour le gouvernement, 3) l'impôt est une "catastrophe" pour le contribuable. C'est l'agglomérat de tout cela, qui fait que le lecteur de Libération peut se sentir complice de son journal ; le journal lui demande en effet d'établir toutes ces relations et, par là, montre qu'il se fie à la culture et au "savoir lire entre les lignes" de ses lecteurs. Evidemment, nous ne pouvons nous étendre davantage sur les titres de Libération, particulièrement fertiles en surprises, qui supposeraient une étude particulière. L'implicite impose le cadre de la lecture d'une façon à la fois plus efficace et plus incertaine que le présupposé, parce que rien ne prouve que le non-dit sera compris. Il est donc nécessaire, en fait, que cet implicite soit plus ou moins explicité par l'article qui suit.

g) Articles définis et indéfinis

Ces procédés proprement sémantiques sont fréquemment liés à la nature des "articles" (définis ou indéfinis) employés. L'article, en effet, définit l'extension du mot auquel il se rapporte : "l'article est le signe sous lequel s'opère la transition du nom en puissance, capable de toute extension, au nom en effet, assujéti à une extension que le discours détermine".(1) Dans le discours, l'extension des mots est soumise à un mouvement incessant de l'universel au particulier, ou à un mouvement inverse ; l'article marque un des termes de ce mouvement. De façon générale, on peut considérer que l'article indéfini marque le mouvement de l'universel au particulier alors que l'article défini marque le mouvement du particulier au général. On peut ainsi rendre compte du fait que l'article défini est très fréquent dans les avant-titres puisqu'il prend en charge une série d'informations, alors que l'information nouvelle caractérise ses limites dans l'usage de l'article indéfini. Mais cette tendance générale est contredite par de nombreux cas où ces deux types d'articles paraissent avoir des fonctions très proches, ce qui fait dire à J.Gouazé que "les deux articles un et le peuvent avoir des effets de sens très voisins suivant qu'ils sont pris au début du mouvement de particularisation ou à la fin du mouvement de généralisation"(2). Ainsi ce n'est pas tant la valeur de l'article, en soi, qui confère un sens à l'énoncé, que le mouvement

(1)G.Guillaume,Particularisation et généralisation dans le système des articles français, in:Le français moderne Avril-Juin 1944.

(2) J.Gouazé, "L'énonciation des titres", o.c. p.140.

du discours, qui arrête le sens de l'article à un moment précoce ou tardif du mouvement général.

h) Interrogations

Nous avons plus haut défini l'énoncé informatif comme un énoncé d'assertion, affirmative ou négative. Il arrive cependant, assez rarement toutefois, que le titre comporte une interrogation. Les titres interrogatifs sont, fondamentalement, de trois types : le premier est une interrogation "vraie", sur le modèle suivant : "I.N.C. P.Fauchon limogé ? " (Le Quotidien) Ce titre repose sur une information partielle, dans l'attente d'une information complète ; il mérite tout de même de retenir l'attention car il est toujours lié à un propos dont l'interprétation est ambiguë. Un second type, plus marqué polémiquement, correspond souvent à des enquêtes ou des points de vue, sur le modèle : "réalisme ouest-allemand ?" (Le Monde, 22.1.82) ou "A quand la gratuité scolaire ?" (id., 25.9.81), ou "Qui sont les terroristes ?" (Libération, 15.12.81). Ici, l'énonciateur est une sorte d'archi-lecteur qui pose la question à laquelle l'article est censé répondre. Le plus souvent, l'article montre précisément qu'il n'y a pas de réponse à cette question et que là est le problème, ou la question ; Libération, par exemple, demande "Le contrôle judiciaire peut-il être éducatif ?" avant un important colloque de la magistrature. Le troisième type d'interrogation pose une question à laquelle il y aura bien une réponse, à l'occasion d'un vote au parlement, d'élections, de procès, etc... Ces questions ont la particularité d'être posées, apparemment, à une instance qui a le pouvoir de décider (vote ou jugement, par exemple) ; ainsi le journal entame une sorte de dialogue fictif où l'attitude du Parlement, des électeurs ou des juges pourra être interprétée comme une réponse à la question posée. Dans ces

circonstances, le journal ne connaît pas la réponse (qui sera le prochain Pape ? La majorité changera-t-elle ? ...) et surtout, il n'a aucun pouvoir de répondre à la place de l'instance concernée ; en revanche, cette instance détient un pouvoir, et sa parole, le plus souvent, est un acte illocutoire (décision d'un magistrat, ou bulletin de vote) puisque c'est cette parole qui transforme le suspect en inculpé, le prévenu en coupable, le candidat en élu ou le projet en loi, sans que rien puisse s'introduire entre son énonciation et son effet. Le journal ne peut échapper à cette valeur illocutoire, mais il peut faire comme si la décision de l'instance concernée était une réponse à la question qu'il pose : dans l'enquête sur le procès de Bobigny à laquelle nous avons collaboré, un titre comme "enceinte à 15 ans et demi, Marie-Claire sera-t-elle condamnée pour avortement ?" impose une relation entre "enceinte" et "condamnée" qui n'est pas, tant s'en faut, la question à laquelle les juges répondent (1). C'est dans le glissement entre l'acte illocutoire et la question posée à l'instance décisionnelle que se situe l'intérêt de l'interrogation du journal, car, en fait, elle change les termes de la question à laquelle on va répondre. Cet artifice nous semble caractéristique de la liaison entre la presse et "l'opinion". En effet, "ce n'est que dans le discours ouvert par le journal que la parole de (la justice, les électeurs, le parlement...) pourra être prise pour une réponse à sa question. Devançant une parole qui sera énoncée dans une autre instance de discours, le journal transforme cette parole en réponse"(2). Par la suite, si le journal veut donner une réponse à la question qu'il a lui-même posée, il sera conduit à

(1) Voir J.Gouazé, "L'énonciation des titres", pp.115-159 et M.Mouillaud. "Rhétoriques et Stratégies", o.c. p.188 sq.

(2) J.Gouazé, id.p.158.

produire un énoncé nouveau, substitué à la parole "réelle" de l'instance considérée. En somme le journal construit en quelque sorte une scène sur laquelle se déploient d'autres rôles que ceux qui se jouent "dans la réalité". Il produit un discours qui, à l'occasion, déplace l'enjeu des questions et des réponses, de sorte que le fait législatif ou judiciaire, par exemple, prendra un sens nouveau, dont nous pensons qu'il est constitutif de l'opinion.

i) Titres à deux points

Une autre forme de titre s'est considérablement développée au cours des dernières décennies : la disposition de deux phrases ou deux membres de phrase de part et d'autre du signe :. Très fréquemment, le rapport entre les deux parties de l'énoncé correspond à l'articulation relevée plus haut entre titre et avant-titre. Par exemple, dans Le Matin (15.12.81) nous relevons :

"Manifestations en France : PC et CGT absents"

"CGT : l'opposition intérieure se réveille"

"Tunnel sous la Manche : des projets qui font grincer les dents"

Dans tous ces titres, la première partie de l'énoncé comporte l'élément sériel, et la seconde partie l'information particulière. On peut établir une typologie des rapports entre ces deux parties(1), qui sont, schématiquement de quatre sortes : le plus clair et le seul qui justifie absolument les deux points est celui qui oppose une citation et la source du propos ; par exemple :

"Edmond Maire : la Pologne marque un réveil historique du syndicalisme" (Libération 15.12.81). Ce type se complique lorsque la citation est tronquée ou vivement accentuée : "La déclaration de Cheysson : Nous n'allons

(1) Voir Jean Verrier, in: Le français aujourd'hui, n°46.

rien faire" (Libération, id.). Un second type oppose le lieu de l'information et l'information elle-même, c'est le rapport le plus courant : "De Broglie : Barre entendu aujourd'hui" (Le Quotidien, 15.12.81) ; ce type de rapport repose le plus souvent sur la localisation géographique ("Israël : la Knesseth entérine l'annexion du Golan") (Libération, id.), ou sur la localisation temporelle ("Août 1980 : naissance de "Solidarité" à Gdansk (id.). Un peu différentes sont les formes qui opposent le fait et son interprétation ou son commentaire (au sujet de la Pologne, dans Le Quotidien, "L'armée : des ambiguïtés" ; "Solidarité : très bien organisé") ou l'effet et la cause comme dans "La crise polonaise : hausse de l'or et du dollar" (id.).

Assez fréquemment, cependant, le rapport entre les deux membres de phrase est assez complexe, mêlant ces types de relation ou introduisant des relations peu définies, comme si cette forme de phrase était susceptible de provoquer un effet de choc ou de surprise dans le rapprochement des deux parties de l'énoncé ; ainsi, dans le même numéro de Libération au sujet du coup d'état de Varsovie :

"Economie : produisez ou je tire"

"Les banquiers occidentaux : ma cassette !"

ou, à propos de la politique française de la santé :

"Jack Ralite : main basse sur l'hôpital"

On voit ici, de façon plus sensible parce qu'il s'agit de citations plus ou moins transformées, que l'intérêt des deux points tient avant tout à ce qu'ils introduisent toujours une relation entre une énonciation et un énoncé. Au lieu de prendre l'énoncé à son compte, le journal produit un énonciateur (personnage, institution ou lieu) qui semble de ce fait s'énoncer lui-même. Les deux points instaurent dans la conscience du lecteur un discours direct, même s'il manque des guillemets : l'événement s'énonce lui-même, se déclare lui-même, et le journal feint de l'enregistrer, et de le reproduire.

5 - L'énonciation du titre

Qui parle dans le titre ? L'examen des phrases à deux points et leur développement récent montre que toute la question de la production du titre est celle de la production d'une énonciation. De façon quasiment systématique, la présence du journaliste n'est pas marquée comme telle dans le titre. Et pourtant il n'y a rien qui désigne aussi sûrement le producteur du titre que ces multiples façons par lesquelles sont construits les effets de référence. Si nous les avons rencontrés, sans cesse, c'est parce qu'ils sont sans doute le point central du discours de presse. Ce discours fait fonction de réel dans nos sociétés parce que c'est lui qui organise pour ces sociétés la représentation des événements qui les affectent. Que la presse déploie à cette fin de multiples procédures, des présuppositions explicites aux énonciations fictives, montre seulement la variété de ses modes d'expression et des instruments rhétoriques qu'elle utilise. Au bout du compte, le plus important est que ces titres manifestent à un degré exemplaire le "discours idéal" dont parle Ducrot : la presse légifère pour le monde qu'elle même construit, et qui, pour les lecteurs, devient le "réel".

Nous parlons de lecteurs parce que notre perspective écarte la réalité sociologique et économique des publics. Dans l'enquête sur les procédés d'emphase dans les titres, A. Lauffler écrit que "les titres qui frappent sont ceux dont les référents coïncident avec ceux du lecteur (...) les quotidiens ont des systèmes référentiels correspondant aux systèmes des groupes socio-culturels de leurs lecteurs" (1) Nous ne saurions souscrire à ce propos qui nous paraît commettre une double erreur : le lecteur ne peut être confondu avec un quelconque groupe social

(1) A. Lauffler in: Cahiers de lexicologie, n°21, pp.88-89.

parce qu'il est inscrit dans le discours comme le spectateur d'un tableau est défini par la perspective imposée par le peintre ; le texte produit un ordre symbolique, et c'est par rapport à lui qu'on doit chercher le lecteur, non par rapport à une réalité sociale, ce qui relève d'une autre démarche. Notre deuxième réserve a la même origine : c'est le journal qui construit ses propres références ; il serait donc vain de tenter d'établir une adéquation entre les références du journal et les références des lecteurs : il n'y a de référence que construite par un discours et les références des lecteurs sont sur ce point les productions des moyens d'information. Cela nous conduit évidemment à rejoindre les réflexions de nos prédécesseurs sur la nature de l'opinion. La description que nous avons faite de la construction de l'information permet de considérer que l'"opinion" est d'abord l'organisation d'une mémoire à l'intérieur de laquelle les faits nouveaux trouvent des correspondances, des références, du sens. "Le problème du titrage, écrit J.Gouazé, est de trouver des points d'ancrage sur des séries mémorielles pour des variantes éphémères. L'opinion participe à cette structuration du titre, non pas parce que le contenu sémantique du titre répondrait à une demande extérieure, mais parce que le titre de presse pose l'opinion dans l'univers que circonscrit son énonciation. C'est à l'intérieur du discours que produit la presse que l'opinion possède un sens. Les lecteurs ne sont interlocuteurs de la presse que parce qu'ils sont définis en lecteurs par le fonctionnement même du journal (...) Nous considérons donc l'opinion comme la fonctionnalité de la presse ; la presse pose l'opinion comme une entité extérieure à laquelle elle s'adresse mais, en même temps, l'opinion n'est fondée que sur le discours qui s'adresse à elle"(1).

(1) J.Gouazé, o.c. p.137.

Naturellement, nous ne cherchons pas ainsi à dénier aux structures économiques et sociales le rôle qui leur revient, mais seulement à situer le lieu exact du pouvoir de la presse. Lorsqu'au matin du 13 Décembre 81, le général Jaruzelski explique au peuple polonais qu'il ne s'agit pas d'un coup d'état militaire, il n'est pas inconscient du pouvoir des mots. Est-ce par l'effet d'une réalité extra-discursive ou par celui de ce discours même que l'Humanité, le lendemain, s'en tient au "Conseil militaire" et évite absolument de parler de coup de force ou de coup d'état, il ne nous appartient pas d'y répondre, mais la différence même entre ce journal et tous les autres à cette occasion prouve à qui pourrait en douter que le pouvoir d'informer est celui d'organiser un ordre symbolique, que le "quatrième pouvoir" est bien celui des mots. Et ce pouvoir n'est pas vain puisque, ce jour là comme chaque jour, pour la transformation brutale de la vie polonaise comme pour le hold-up d'une banque voisine, ou un carambolage dû au brouillard, ces mots tendent à produire, pour le lecteur que nous sommes, l'évidence du réel.

TROISIEME CHAPITRE

Marques et Traces du Journaliste

1 - Question préalable

Pour répondre à la question : qui parle ?, nous avons choisi un corpus où la place du locuteur devait être a priori importante : le conclave d'octobre 1979, du samedi 14, jour où les cardinaux entrent à la chapelle Sixtine, jusqu'au lundi 16 où, en fin d'après-midi, la fumée blanche annonce l'élection du nouveau pape. Le choix de ce corpus (1) est assez simple dans notre perspective : à partir du moment où les portes se referment sur eux, les principaux acteurs de l'événement, les cardinaux, sont inaccessibles ; ils n'émettent aucune information autre qu'un signal simple, la fumée blanche ou noire par laquelle le monde apprend qu'un pape est élu ou non. La source de l'information principale étant ainsi à la fois unique et très limitée, il est, a priori, plus facile de déceler la place et le rôle du locuteur dans le traitement de cette information, et dans toutes les excroissances dont il choisira de l'entourer. D'une autre part, l'événement est à soi même assez considérable par sa fréquence assez lente, et par le nombre de chrétiens qu'il concerne directement ; il se trouve enfin fortuitement dramatisé par le fait, peu fréquent, que le pape précédent n'avait régné que très peu de jours et qu'un nombre considérable d'informations sur la nature et le déroulement d'un conclave avaient été donnés moins de deux mois plus tôt ; ainsi, par exemple, le règlement du conclave, et la disposition des lieux, abondamment décrits et commentés à l'occasion de l'élection de Jean Paul 1er ne se trouvent qu'exceptionnellement repris à l'occasion de ce conclave-ci. En revanche, la proximité du conclave précédent invite à de

(1) Nous avons retenu les journaux nationaux suivants : L'Aurore, La Croix, France-Soir, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Matin, Le Monde. Dans la mesure où les différentes éditions des journaux du soir étaient susceptibles de contenir des informations différentes en raison de l'heure du 1er vote quotidien, nous avons retenu la 1e et la 2e édition de La Croix, et la 2e édition des autres journaux.

multiples rapprochements, et la soudaineté de la disparition de Jean-Paul 1er, ainsi que la briéveté de son règne, qui avaient, apparemment, vivement frappé les esprits, font de l'âge et de la santé du futur pape un élément constant et important dans le débat.(1)

a) La signature

La première chose qui frappe à la lecture des articles qui composent ce corpus est, outre l'importance spatiale des informations, et leur présence systématique à la "une" (sauf dans Libération), la présence non moins systématique des signatures. Tous les articles, sauf un, sont signés. Et, pour comprendre le rôle et le sens de la signature, il convient de remonter un peu dans l'histoire.

La signature par laquelle l'auteur d'un écrit indique son identité et assume la responsabilité de cet écrit ne peut avoir, dans la presse, la même signification qu'ailleurs, parce que l'article d'un journaliste ou d'un collaborateur, occasionnel ou régulier, n'est qu'une partie de l'ensemble de la publication : c'est l'ensemble de la publication qui donne sens à la signature, même si cette publication tire un bénéfice particulier de signatures prestigieuses ; l'apparition ou la disparition de signatures peut affecter l'image de marque d'un journal pendant un assez court moment, mais le journal garde l'identité que lui confère son titre, et non la signature de tel ou tel : Le Monde de Beuve-Méry a continué sans Sirius, L'Express sans le bloc notes de François Mauriac etc... La signification de la signature ne peut être décelée que par rapport aux autres signatures, à leur forme, et à leur place dans l'ensemble du journal.

(1)cf. le titre du Canard Enchaîné : "On demande un sain père".

La législation, sur ce point, présente une continuité manifeste : ce sont les propriétaires et les gérants de la publication qui sont responsables de tout ce qui y est imprimé, et le législateur ne s'intéresse à l'auteur de l'article que lorsque cet article est susceptible de faire l'objet de poursuites (diffamation, injures, apologie de crimes, etc...) La loi du 18 Juillet 1828, par exemple, disposait que "les poursuites judiciaires pourront être dirigées, tant sur les signataires des feuilles et livraisons, que contre l'auteur ou les auteurs des passages incriminés, si ces auteurs peuvent être connus et mis en cause" (art.8), ce qui suppose que, pour le législateur, le véritable signataire est le responsable de la publication (propriétaire ou gérant) et que l'auteur n'est pas forcément connu. La seule exception à cette règle constante est fournie par la loi du 16 Juillet 1850 qui fait pratiquement obligation à tout auteur d'un article de le signer ; cette mesure n'était d'ailleurs pas l'émanation du futur empereur aussi peu enclin au libéralisme à l'égard de la presse que son "grand" prédécesseur, puisqu'elle avait été proposée dès juillet 1848 pour contribuer à moraliser la presse. Elle fut, pour d'autres raisons, maintenue pendant tout le second Empire ; elle rendait la signature obligatoire pour "tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse", et pour tout article qui fournissait une discussion sur "les actes ou opinions des citoyens et les intérêts individuels ou collectifs" (art. 3 et 4), sous peine d'amende et d'emprisonnement. Dès la chute de l'Empire, l'anonymat revint en force, et, par exemple, dans La République Française que Gambetta fondait le 7 Novembre 1871, tous les articles "politiques" étaient anonymes, ce qui était censé donner plus de force au journal. Après la loi du 29 Juillet 1881, qui régit encore la presse pour l'essentiel, cette pratique reste fréquente : dans le Temps, à l'époque d'Adrien Hébrard au moins, l'anonymat était systématique pour les articles d'information ou de caractère politique.

Actuellement, comme au siècle dernier, la législation ne se soucie de l'auteur des articles que lorsqu'il s'agit de les poursuivre, et, dans la même tradition, la loi du 25 Mars 1952 définit les "auteurs principaux des peines qui constituent la répression des crimes et délits commis par la presse" dans l'ordre suivant :

1. les directeurs de publications ou éditeurs...
2. à leur défaut, les auteurs.
3. à défaut des auteurs les imprimeurs" etc...

Il faut tout de même signaler que les ordonnances prises après la Libération introduisaient, là aussi, une moralisation, et, par exemple, l'article 10 de l'ordonnance du 24 Août 1944 précise que "les auteurs qui utilisent un pseudonyme sont tenus d'indiquer, par écrit, avant insertion de leurs articles, leur véritable nom au directeur de la publication".

Si donc la législation se donne les moyens de pouvoir réprimer l'auteur d'un article délictueux, ce n'est pas forcément par la signature qu'il peut l'identifier, parce que la signature n'a rien d'obligatoire, tant s'en faut. Cela se comprend aisément par la nature même de l'objet journal : aucun journaliste ne peut exiger que son article soit signé, et aucun directeur ne peut contraindre l'auteur à signer, dès qu'on a modifié son texte ; on sait assez que les contraintes de la fabrication conduisent à des coupures fréquentes. La boutade usuelle du journaliste mécontent : "Si vous devez supprimer une ligne, commencez par celle de la signature ", l'indique bien.

La signature, dans la presse, ne correspond donc pas à des normes juridiques, ni à un respect de la propriété ou de l'intégrité de l'article, qui sont souvent malmenées. Pourtant, tout journaliste, habituellement, veut signer. Si en effet, la signature lui apporte la reconnaissance légitime du public à quoi il peut aspirer, elle indique aussi sa propre position dans le journal, ce que le lecteur

ignore souvent. La signature, ou plutôt la hiérarchie des signatures, à la "une" et en pages intérieures, en tête ou en pied, indique, dans le journal, simultanément l'importance de l'événement et du journaliste qui en parle. Elle symbolise à la fois la valeur de l'événement et celle du journaliste, dans la hiérarchie propre au journal.

La signature de l'article, en effet, et sa place éventuelle dans un des espaces institutionnellement réservés du journal, manifeste la force de l'engagement du journal et la place du journaliste, avec une assez grande complexité toutefois, et de grandes différences d'un journal à l'autre. On sait que la "libre opinion", ou la correspondance, engage d'autant moins le journal que son auteur est dûment identifié comme étranger à la rédaction. On sait aussi que nombre d'éditoriaux, où de toute évidence le journal s'engage, ne sont pas signés. On aurait tort d'en conclure simplement que l'engagement du journal est inversement proportionnel à l'engagement de l'auteur de l'article, repéré par sa signature.

Aux débuts de la IIIe République, il est vrai, une pratique fréquente voulait que les articles qui engagent le journal se caractérisent par l'absence de signature : cette pratique a largement disparu. L'usage d'un pseudonyme collectif, qui avait également eu son heure de gloire - qu'on pense au Thomas Grimm du Petit Journal, par exemple - a, de la même façon, disparu : on n'en trouve plus que de très rares exemples, comme celui d'André Leloup dans les Nouvelles Littéraires. Nous avons vu, dans le contrat qui liait un journaliste à un grand quotidien régional, une clause selon laquelle ce journaliste était autorisé à signer dans les seuls cas où sa contribution était "originale". Cette clause, dont il serait bien difficile de fixer les limites, indique pourtant une ligne de partage, essentielle, entre ce qui

n'est qu'information, c'est à dire le plus souvent l'assemblage d'indications fournies ailleurs, et d'autre part le commentaire (ou l'exclusivité) qui est plus valorisé. Or la règle, ou l'habitude, veut que le journaliste "de la base" fournisse l'information, et le sommet de la hiérarchie les commentaires. Ainsi, la signature "à la une" ou "en tête", ne signifie pas d'abord que son auteur est plus compétent, mais qu'il occupe une position hiérarchiquement plus élevée que celui qui ne signe qu' "en pied", en page intérieure, par ses seules initiales, ou qui ne signe pas du tout : le premier peut commenter, le second ne fait qu'informer.

Cette distinction, bien entendu, n'est pas absolument systématique dans la mesure où la cloison entre information et commentaire n'est pas absolument étanche, même dans Le Monde, et dans la mesure aussi où l'actualité conduit à donner la parole à des journalistes que leur spécialité confine généralement en des lieux peu valorisés du journal ; mais, de façon générale, on peut considérer, comme Ph.Simonnot l'a remarquablement montré pour Le Monde (1), que la place et la forme de la signature manifestent d'abord le pouvoir du journaliste dans l'entreprise qui l'emploie.

Pendant la durée du conclave que nous examinons, Libération fait exception dans le concert des signatures et l'importance spatiale que les autres journaux accordent à cet événement. En effet, dans ses numéros du 14 et du 16 octobre, Libération ne lui consacre qu'une brève, baptisée "brèfle" dans ce journal, comme on sait. Quelques jours plus tôt, Libération s'était distingué, en annonçant la mort du pape, par deux titres vigoureux :

(1) Ph.Simonnot, Le Monde et le Pouvoir, Les presses d'aujourd'hui, Paris, 1977.

"Le pape rencontrera bientôt Aldo Moro"; "Dieu lâche ses papes". Pour l'ouverture du conclave, donc, il n'y a qu'une brève, et le surlendemain, quelques lignes encore, au milieu d'autres informations sous le titre de la rubrique "En vitesse". Ce titre de rubrique, comme le nom "brèves", indique une position spécifique de l'énonciateur : à l'indication du manque de place, endémique dans les rédactions, il ajoute une désinvolture explicite à l'égard des sujets obligés de l'actualité. En accentuant délibérément le rôle des "brèves" par une altération linguistique ("brèfle"), Libération souligne un point capital de la stratégie énonciative du journal : d'une certaine façon, le journal indique lui-même à ses lecteurs la valeur illocutionnaire de ses articles. La brièveté des quelques lignes qui suivent l'indication "dernière heure" par exemple, se présentent avec une double excuse : le journal est déjà composé, et ne peut en dire plus, faute de place ; on ne sait pas non plus quelle importance ultérieure cette information connaîtra. Le journal se justifie ainsi de n'en pas dire davantage, et présente toujours plus ou moins ce type d'information comme "à suivre". La concision de la "brève", en revanche, ne laisse pas attendre un plus long développement le lendemain : ce n'est pas une information capitale. La brève montre que le journal ne veut pas laisser passer cette information sans rien dire, mais qu'il ne veut pas non plus s'y attarder. Ainsi s'explique la forme rhétorique de la brève : les premiers mots de la première phrase y tiennent lieu de titre ; l'absence de titre, et donc l'absence d'appel marqué au lecteur indique aussi que le locuteur ne s'y implique que fort peu : ce sera la rapide contraction d'une dépêche, ou sa reproduction, et rien de plus.

Pour Libération, donc, le conclave ne mérite qu'une brève. Cette attitude tire son sens de la différence inévitable avec les autres journaux et les media en général puisque le conclave faisait tout aussi bien l'objet

de l'information radiophonique et télévisuelle. Libération se situe ainsi délibérément en marge, à part de l'information. Comme pour accentuer sa propre distance, Libération commence cette brève par les mots "Apocalypse en vue" et insère dans la colonne suivante une autre brève ("Pape à 15 ans") où on lit que "à la veille de l'ouverture du conclave, Libération a mis son nez dans l'histoire très peu édifiante de la papauté et a découvert, avec joie, qu'en 1032 le nouveau pape n'avait que 15 ans". Fort curieusement, c'est dans cette autre brève que le locuteur s'énonce lui-même ("Libération a mis son nez... a découvert") et accuse sa-présence ("avec joie"), alors que dans la brève consacrée au conclave, il n'y a aucune marque formelle de l'énonciation. La distanciation qu'affiche ainsi Libération s'en trouve plus explicite, et la complicité avec le lecteur plus marquée.

Une autre exception à l'ensemble des signatures est fourni par Le Matin qui juxtapose à un article de son envoyé spécial et une interview de Mgr Marty un encadré dont le titre ne paraît déceler qu'une information en marge du conclave :

"Trois cardinaux sont morts depuis le décès de Paul VI". Cet encadré annonce la mort, l'avant veille, du Cardinal Filipiak et rappelle le décès de deux prélats le 16 août et le 11 septembre. L'absence de signature s'explique ici par le caractère parfaitement anecdotique des informations qui s'y trouvent. Le locuteur n'est pas totalement absent de son énoncé, pourtant ; on en trouve des marques qui seront examinées plus loin dans le paragraphe final : "on souhaite une issue moins dramatique à l'accident cardiaque dont a été victime un autre prélat" où l'impersonnel usuel accompagne ce type de vœu.

Si on excepte ces deux cas particuliers, tous les articles sont signés, ce qui est un cas relativement rare. Mais ces signatures n'ont pas, tant s'en faut, la même forme ni la même fonction.

On trouve d'abord trois éditoriaux, celui de La Croix, qui porte la signature de l'éditorialiste en marge, selon son habitude. L'utilisation de la marge pour une signature, que La Croix utilise seul actuellement, fréquemment assortie de petits encadrés qui annoncent les principaux thèmes de l'article, est comme une trace des plus anciennes habitudes de l'imprimerie, nous l'avons remarqué à propos de La Gazette. La marge où le nom du locuteur s'isole fait apparaître le flux continu de l'article comme une expansion visible de ce nom. Rien ne distingue, par ailleurs, cet article des suivants, ni cette signature des autres signatures, sinon l'habitude du lecteur de trouver l'éditorial à cette place et la connaissance qu'il a du nom du journaliste.

L'éditorial de l'Aurore, lui, se repère d'abord à la nature de sa typographie, ce qui est un trait habituel de l'éditorial. La signature qui le clôt (Georges Merchier) ne se distingue pas des autres signatures : il n'y a pas, à ce niveau, de marque particulière dans la nature de l'énonciation.

L'éditorial du Figaro se repère également par sa place (première colonne de la "une"), mais d'autres traits le distinguent. D'abord la lettre F traversée d'une plume, sigle du journal, en tête de l'article, invite à le lire comme une parole reconnue et authentifiée par le journal lui-même. La plupart des éditoriaux aujourd'hui présentent une forme similaire. Ils ne portent pas la signature de tel ou tel, mais le nom même du journal ; c'est le cas le plus fréquent dans la presse régionale. Mais en plus, et c'est l'usage habituel du Figaro, l'éditorial est signé deux fois ; une première fois, en bas de la "une", par les initiales J.O. que le seul lecteur habituel peut reconnaître, chiffre explicité à la fin de l'éditorial, en page deux par la signature complète : "Jean d'Ormesson", suivie de la mention "de l'Académie Française". L'identification du locuteur se fait donc à trois niveaux hiérarchisés : le journal

lui-même pose son sceau en tête, puis le porte parole apparaît une première fois sous son chiffre, ces initiales qui sont comme son sceau propre ; enfin la qualité vient redoubler l'identité, l'Académie Française, en la personne d'un de ses membres, parle sous le sigle du Figaro.

C'était une habitude, en même temps qu'un argument publicitaire, pour les journaux du siècle dernier, d'associer à leur publication une personnalité éminente du monde des lettres ou de la politique, dont les articles, en tête du journal, étaient censés lui apporter à la fois son originalité et sa qualité. Bien sûr, on voit souvent, à la "une" du Monde, tel ministre en exercice ou tel membre influent du Parlement apporter aux lecteurs une information ou une réflexion dont leur qualité indique l'importance. Mais la valeur énonciative de ces articles est bien différente. Lorsque le nom d'un ministre, d'un leader de l'opposition, le dirigeant du patronat ou d'un syndicat important apparaissent à la "une" du Monde, il est à la limite peu différent que ce soit sous la forme d'un article dont cette personnalité est l'auteur ou d'une interview : ces deux formes, pourtant bien différentes, ont en l'occurrence à peu près la même valeur : Le Monde est alors une sorte d' "espace public", pour reprendre le mot d'Habermas, et ce peut être un événement qu'une parole, habituellement publique, se déplace dans le journal. Ce n'est en aucune façon un événement ou une contribution marquante au débat public que J. d'Ormesson ou Th. Maulnier écrivent dans Le Figaro. Le Figaro compte parmi ses collaborateurs tel ou tel académicien, c'est tout.

Cela nous conduit à examiner plus précisément la valeur de l'intervention d'une personnalité publique dans une page de journal. Les autres médias (radio et télévision)

manquent rarement de relever le fait que M.X ou M.Y a déclaré, au Monde ou au Figaro, essentiellement, qu'il pensait ou prévoyait ceci ou cela. Le contenu de ces interviews ou de ces articles est rarement vraiment nouveau. L'important, et c'est bien pourquoi les autres médias le rapportent, est que la valeur énonciative, l'illocutoire, est particulière. Ces hommes, membres d'un gouvernement, chefs de file des groupes dont l'influence est la plus importante dans le pays, parfois même chefs d'Etat (qu'on pense à l'interview du président de la République Grecque au Monde avant l'admission de son pays au sein de la Communauté Européenne) sont avant tout des hommes publics, et ce qu'ils disent habituellement tire son sens de ce qu'ils parlent pour tous, ce qui, évidemment, impose un certain type de parole. Lorsqu'en revanche, ils s'adressent, en apparence, aux lecteurs de tel journal, sachant pourtant que ces paroles seront reprises par les autres journaux et les autres médias, le ton peut être différent ; moins d'assertions, plus de distance, généralement, un peu comme si leur propos était plutôt une explication, le dévoilement des intentions. Ce sont, d'une certaine façon, des confidences qui en appellent à la confiance du lecteur.

Lorsqu'il écrit dans un journal, l'homme politique paraît sortir du "jeu" politique ; il change - légèrement - de place. Ce ne peut plus être d'abord une parole d'autorité, mais un appel à une forme de reconnaissance qui détermine la relation fiduciaire du lecteur au journal. L'homme public n'est plus seulement défini par son "rôle", et ce déplacement confère son importance à la déclaration. La preuve en est que cette prise de parole dans un journal est d'autant plus importante qu'elle est plus rare ou plus inattendue. Il n'y a jamais eu d'article ou d'interview du général de Gaulle dans un journal lorsqu'il était président ; ç'aurait été un événement considérable. L'image qu'il avait constituée de son rôle

de chef d'Etat excluait à priori toute "confiance".

On doit tout de même remarquer qu'il n'est qu'un journal en France, Le Monde, à donner la parole aux personnalités de tous bords, et cela appelle plusieurs remarques. Il ne s'agit pas pour Le Monde de signaler au lecteur qu'il s'est assuré de la contribution d'un personnage important, mais de montrer qu'il est un lieu d'expression et de confrontation d'idées : là justement est l'originalité du Monde. Comme l'a excellemment montré Ph. Simonnot sur l'exemple limité du "plan Barre" de l'automne 1976 (1), Le Figaro donne la parole aux représentants des familles politiques en lesquelles il se reconnaît, alors que Le Monde accueille les signatures les plus diverses, et les plus opposées. Ce phénomène, tout à fait unique en France, est relativement récent puisqu'il n'a pas d'exemple avant Le Monde, justement. Il indique la place et le rôle de ce journal. Avec un schématisme peut-être excessif, on peut considérer que, dans la presse du XIXe siècle et du début du nôtre, la multiplicité des journaux permettait à chaque tendance politique d'avoir son organe d'information, quand un journal n'était pas créé pour cela : à l'Homme Enchaîné pouvait s'opposer La Libre Parole. A l'affrontement auquel se livraient, dans l'enceinte du Parlement, les groupes politiques ou les leaders les plus marquants, correspondait l'éventail des titres dans les kiosques. Aujourd'hui, Le Monde, lui seul et à lui seul, présente cet affrontement. Tout se passe comme si une bonne part de la spécificité de ce journal tenait, non pas au fait qu'il ait une "ligne" politique propre, mais au fait que le débat national s'y exprime directement. Le Monde, en effet, ne se contente pas de rapporter les différents parlementaires ou économiques, il publie, sous leur signature, les prises de position des leaders de la majorité et de l'opposition, du patronat et des syndicats etc...

(1) Philippe Simonnot, o.c. p.175 sq.

Il est, en quelque sorte, un second Parlement, un autre conseil des Prudhommes, bref quelque chose comme l' "espace public" habermassien. A côté des lieux institutionnels de débat (1), il y a Le Monde où s'expriment les opinions les plus diverses, et souvent antagonistes. Si bien que le lecteur du Monde se trouve en quelque sorte en position d'arbitre, ce qui le conforte dans l'idée que ce journal est le seul journal de "référence", puisqu'aussi bien on y trouve tous les avis. On peut aussi légitimement se demander, avec Philippe Simonnot, mais dans des termes un peu différents, si ce journal n'est pas ainsi le représentant parfait de l'idéologie "libérale" : à lire ces prises de position souvent contradictoires, il semble que Le Monde n'ait pas de position propre, de lieu assuré, mais qu'il se constitue précisément de la réunion, dans ses colonnes, de tout ce qui prête à débat dans la société.

Ce phénomène révèle d'abord qu'une information, nous le verrons plus en détail bientôt, est d'abord une parole. Notre seconde remarque est que le journal continue à tirer une valeur particulière de ce qu'il est seul à dire, et, en un temps où la rapidité de la transmission des informations, et le fonctionnement des agences, rendent beaucoup plus difficile la publication exclusive d'un événement important, la parole devient un des lieux de l'exclusivité. Ainsi, Le Monde a l'exclusivité d'une interview de Tsatsos à l'heure où tout le public le voit sur les écrans, l'Equipe a l'exclusivité des propos du champion de la veille, alors que tous les téléspectateurs ont pu suivre son exploit.

(1) Le titre du Journal des Débats indique leur différence : le Journal des Débats était le lieu du "rapport" des Débats, alors que Le Monde est pour ces débats quelque chose comme une surface de projection.

Le même phénomène se reproduit à la radio, mais il a tendance à s'y dévaluer de lui-même : plus la radio multiplie les débats et les interviews, plus la prise de parole cesse d'y être importante, contrairement à ce que paraissent croire les dirigeants de l'opposition d'aujourd'hui ou d'hier. La télévision joue d'une autre corde : elle recherche aussi l'exclusivité mais elle n'est plus possible sur tout sujet depuis que les "causeries au coin du feu" sont devenues une autre forme, annexe, de la conférence de presse. Il y faut toujours un déplacement, et celui qui paraît le plus opérant actuellement, est le déplacement de l'objet du discours, de la politique vers l'art, par exemple. Ainsi a-t-on pu voir au cours d'une émission littéraire, fort prisée par les romanciers et essayistes de tous types, le premier secrétaire d'un grand parti, puis le Président de la République. Incontestablement, ces "prestations" étaient des "exclusivités".

Le "scoop" reste le maître mot du journalisme conquérant. Et lorsqu'il est impossible d'avoir l'exclusivité de la connaissance d'un fait, on peut avoir l'exclusivité d'un discours sur ce fait. D'une certaine façon, c'est beaucoup plus sûr, parce qu'il y a des lieux innombrables d'une parole exclusive. S'assurer une exclusivité permanente était ce que cherchaient les journaux lorsqu'ils tentaient de joindre à leur rédacteurs la signature quotidienne d'un "grand homme". Actuellement, cette exclusivité "permanente" s'est diversifiée et répartie entre les billets, les chroniques, les feuilletons, et les libres opinions. Il reste alors à mettre en valeur l'originalité de la parole publiée. C'est précisément ce que fait le Figaro lorsqu'il néglige la place que J. d'Ormesson occupe au Conseil d'Administration et joint à son nom la mention qualifiante "de l'Académie Française".

b) Correspondants et envoyés spéciaux

Si l'éditorial est la forme où le journal s'engage le plus explicitement, il en est une autre où il signale à ses lecteurs l'importance de l'événement : l'envoi du journaliste sur place. L'éditorial en effet marque une énonciation distanciée de l'événement, même au coeur de l'agitation événementielle ; ce n'est pas un hasard si Beuve Mery avait choisi de marquer cette distance par un pseudonyme qui indiquait le regard planétaire, "Sirius". L'envoyé spécial, le reporter, lui, est au plus près de l'événement : ce n'est pas la profondeur de sa réflexion qui donne du prix à sa parole, mais la proximité du "réfèrent", le "vu", l' "entendu", sur place. Et l'envoi d'un journaliste, ou de plusieurs, marque la stratégie du journal. Le jargon journalistique appelle cela une "couverture", ce qui est singulier et désigne bien l'enjeu énonciatif : on envoie quelqu'un au coeur de l'événement pour le "couvrir", pour être, à la fois, en plein dedans, et pour le dominer, pour livrer à son sujet un savoir plus ou moins "total" que nous envisagerons plus loin. Mais ce "sur place" recouvre des positions différentes qu'indiquent les dénominations employées par les journaux. Car si tous, dans ce conclave, à l'exception de Libération, encore une fois, ont quelqu'un "sur place", il y a une différence essentielle entre la valeur illocutionnaire du correspondant et de l'envoyé spécial.

L'envoyé spécial montre d'abord au lecteur la volonté du journal de couvrir cet événement-ci. Alors que le nom de l'éditorialiste figure à l'emplacement rituel de la signature, la mention "de notre envoyé spécial" suit le titre et précède l'article. De cette façon, le titre se trouve authentifié par la proximité du "réel". Dans notre corpus, La Croix, L'Aurore, et France-Soir font suivre immédiatement la mention "de notre envoyé spécial" du nom du journaliste : Georges Merchier pour

L'Aurore, et Claude Massot pour France-Soir ; la Croix accentue l'effet de cette mention puisqu'il y a deux envoyés spéciaux dont les noms sont joints : Jean Potin et Robert Ackermann. Le Matin présente un autre mode d'accentuation : la mention "de notre envoyé spécial à Rome" n'apporte pas d'information supplémentaire, mais, comme toute redondance, elle indique l'insistance du locuteur. Cependant, Le Matin, comme Le Monde, ne font figurer qu'à l'emplacement de la signature le nom du journaliste : Alain Woodrow pour Le Monde, V.L. pour Le Matin. On retrouve là, comme très souvent dans l'ensemble du journal, un jeu assez subtil dans le choix de la nomination des journalistes. Dans Le Matin du 14, par exemple, Vincent Lalu signe V.L. l'article portant la mention "de notre envoyé spécial à Rome", mais l'interview qui a pour titre "Mgr Marty au Matin" est suivi de la mention "propos recueillis par Vincent Lalu". Dans Le Monde du 14, l'article de la "une", "de notre envoyé spécial", est signé Alain Woodrow, mais, le lendemain, le compte rendu de la messe d'ouverture, "de notre envoyé spécial" est signé A.W, ainsi qu'un encadré titré "l'ordinateur de Chicago". L'Aurore du 14 contient à la "une" l'article de Georges Merchier dont nous avons parlé, mais le 16, ce nom est précédé de la mention "de notre envoyé spécial" en page 3, etc... Que penser de cette variété ? Il ne semble pas, à l'examen, que les journaux aient un partage solidement établi des formes de nomination. Ce qui apparaît, en cette occurrence, est l'importance prioritaire de la mention "de notre envoyé spécial". Le partage des formes de nomination reste flou : l'auteur de l'article est désigné avec une souplesse qui permet de repérer des pôles plus que places strictes. De façon générale, le journal définit d'abord des rôles : le nom de l'envoyé spécial, lorsqu'il figure en tête de l'article est à la fois un rappel de son rôle dans le journal (spécialiste) et de sa fonction pour cet événement (la "couverture") ; par la suite, ou pour des remarques en marge, ses initiales peuvent suffire : ce n'est pas l'équivalent des

initiales du rédacteur "de la base", mais un appel à la mémoire du nom, le chiffre qui suffit à la notoriété, l'image de marque, en somme.

On trouve aussi l'appellation curieuse "envoyé spécial permanent", à mi chemin entre l'envoyé spécial (journaliste du siège dont le séjour sur le lieu de l'événement est exceptionnel) et le "correspondant" dont c'est précisément le rôle de se trouver là. Cette appellation, à laquelle recourent Le Figaro pour Baudouin Bollaert, et l'Humanité pour Alain Wasmès ne recouvre pas d'autre réalité que celle de "correspondant" mais elle y ajoute deux choses : l'indication que ce rédacteur est un membre permanent, et non occasionnel du journal ; celle aussi que l'événement valait la peine qu'on lui donne ce nom plutôt que celui, plus pâle, de "correspondant".

Le "correspondant" apparaît enfin, dans l'Aurore par exemple, pour désigner Romain Cortel. Le "correspondant" est bien, lui aussi, au cœur de l'événement, mais il n'apparaît dans ce corpus qu'au bas de l'échelle, puisque, dans tous les journaux, il est, pour le moins, redoublé par l'envoyé spécial.

c) Tribunes libres

Tout à fait différente est la position énonciative qu'on trouve dans les "tribunes libres", "libres opinions", "idées" etc... On sait que le contenu de tels articles n'engagent que leurs auteurs, même si le journal est libre de les refuser, et s'il est au regard du droit, responsable de l'éventuel délit qu'ils présentent. Il ne saurait donc être indifférent qu'un journal publie tel article plutôt que tel autre. Mais comme le lecteur n'a aucune connaissance des tribunes libres refusées, il ne peut guère tirer de conclusion sur le choix de ces articles. On peut cependant se demander pourquoi le journal juge

utile d'ouvrir régulièrement ses colonnes à des non-journalistes (1). Indiscutablement, la parole du lecteur fait écho au propos du journal, et pas seulement dans ces occurrences où on use du "droit de réponse".

Le courrier des lecteurs, peut-être plus encore que les "tribunes libres", dont le texte est souvent beaucoup plus long, montrent que l'information journalistique veut être quelque chose comme une polyphonie. On aurait sans doute tort de ne voir dans l'insertion des paroles étrangères à la rédaction que le souci de s'assurer la complicité des lecteurs ; solliciter les échos appartient davantage, en tant que tel, au genre radiophonique, du moins de nos jours. Il nous semble que, dans la presse écrite, il s'agit bien davantage de produire quelque chose comme une vision "kaléidoscopique" du réel, où l'information importante se mesure à la multiplicité des facettes sous lesquelles on le montre, à la multiplicité des "points de vue". Dans cette mesure, l'intervention de locuteurs non journalistes est aussi ce qui désigne l'importance de l'objet de l'information.

L'ouverture du conclave est l'occasion de plusieurs interventions de ce type. Dans Le Monde du 14, deux articles occupent la page "idées" ; l'un, de H. Fesquet, journaliste du Monde, l'autre d'André Piettre. Le nom des auteurs apparaît en tête, et non à l'emplacement de la signature, comme pour signaler la propriété privée des "idées" qui vont suivre. Le nom d'Henri Fesquet, dont la place ici est un peu étrange (faut-il imaginer qu'il s'exprime davantage ici comme un individu "particulier" indépendant de sa fonction au Monde ?) ne porte aucune autre indication, alors que le nom d'André Piettre est accompagné d'un astérisque qui renvoie à la mention, en bas de page, "de l'Institut". Très différente de la

(1) Pour répondre vraiment à cette question, il faudrait se demander pourquoi les lecteurs écrivent aux journaux et ce qu'ils écrivent.

référence à l'Académie Française rencontrée plus haut, cette mention ne se veut qu'identificatrice. Telle est l'habitude du Monde de faire suivre d'une sorte de parenthèse identificatrice l'article de quiconque n'est pas journaliste de ce journal, sauf lorsque sa célébrité en dispense. Il reste que le choix de cette qualification n'est pas neutre. Elle a généralement pour fonction de donner des repères à partir de catégories sociologiques définies : membre de tel parti, professeur de tel rang, etc... C'est la parole d'un homme ou d'une femme qui ne vaut ici que par la place qu'il occupe dans une institution. La hiérarchie des membres du journal, qui contribue à faire de celui-ci une institution stable et à lui donner un discours ordonné, s'accompagne de la reconnaissance des membres d'institutions sociales importantes, ou "représentatives", à qui on donne la parole en tant que tels.

La dernière position énonciative essentielle que nous rencontrons ici est l'interview. Le Matin, par exemple, en présente une du Cardinal Marty. L'interview est une autre forme de l'exclusivité dont nous parlions plus haut. Mais elle possède deux autres caractéristiques majeures : c'est d'abord la "définition" de la personnalité interviewée qui présente toujours l'angle sous lequel cette personnalité apparaîtra exemplaire, par le discours qu'elle est susceptible de tenir, du débat encours. Ainsi, ce pourra être un acteur important de l'événement, ou un observateur compétent (1). Ensuite, l'interview repose sur les questions posées par le journal, ou par un journaliste nommément désigné qui est à la fois un faire-valoir de l'interviewé et un porte parole du lecteur puisqu'il est censé poser les questions auxquelles le lecteur peut souhaiter que l'interlocuteur réponde.

(1) Ces interventions extérieures renvoient à trois catégories de personnes : les acteurs, les témoins, les experts ; et chacune de ces catégories manifeste une forme particulière d'effet de réel.

C'est à la fois la forme la plus libre des positions énonciatives rencontrées, et celle qui, d'autant plus qu'elle met plus vigoureusement en scène la personne de l'interviewé, c'est à dire un "je" clairement énoncé, est susceptible de manifester l'image de l'énonciataire.

Au terme de ce parcours des positions énonciatives, telles que les signatures les indiquent et les définissent, deux remarques s'imposent.

L'éventail de ces positions, de la brève à l'éditorial, en passant par le compte rendu, la tribune libre ou l'interview, est tel qu'il permet à un journal de choisir avec précision l'angle sous lequel il présentera son propre rapport à l'événement, ainsi que la distance avec laquelle il le considèrera. Toutefois, il existe un modèle qui lui impose des contraintes. A moins de se situer délibérément en marge, comme fait ici Libération, il doit, dans la circonstance que nous avons choisie, avoir un journaliste sur place et accorder une place privilégiée à cet événement. La conjonction des insertions à la une et du recours systématique aux envoyés spéciaux indique, outre l'ampleur de l'événement, une stratégie énonciative généralement commune aux divers journaux.

Cette stratégie est repérable par la forme et la place du nom des locuteurs. Qu'il apparaisse en tête ou à la fin de l'article, précédé d'une mention qui indique la place du rédacteur dans le journal ou suivi d'une qualification qui marque la place de l'auteur dans la société, le nom confère à l'article la marque d'une propriété privée et, en même temps, il ordonne les propos des uns par rapport aux autres. Le discours du journal apparaît donc ainsi comme un discours d'ordre, même lorsqu'il présente la trace d'un certain flou, manifeste dans la distinction entre les initiales et le nom complet, important également dans la foule des journalistes que rien ne distingue les uns des autres, sinon la place dans

la page et l'habitude des lecteurs. Le locuteur étant ainsi identifié, il reste à voir comment il manifeste sa présence dans ses énoncés (1).

2 - L'identification de la séquence rapportée

L'identification de l'auteur des articles ne faisant pas de doute pour notre corpus, nous n'examinerons pas ici les questions relatives au rewriting, qui relève d'une analyse distincte, et à la rédaction des titres, dont nous venons de parler, et nous considérerons les brèves comme l'émanation de l'entité journal.

Dans la plupart des cas, l'article présente la relation de propos recueillis par le journaliste, et on ne peut, à l'évidence, lui attribuer tout ce que l'article contient. Il faut donc distinguer d'une part, les séquences prises en charge par le locuteur-scripteur (nous l'appellerons Lo), et, d'autre part, les séquences présentées comme ayant été énoncées par un autre locuteur (que nous appellerons LI). Ces deux types de séquences ont des propriétés énonciatives très différentes. On constate par exemple (2) que les termes axiologiques sont extrêmement

(1) A l'exception de La Croix, Le Monde, et Libération, les journaux publient ces jours-là des illustrations, photographies essentiellement. Un dessin, dans Le Figaro, porte la signature de Piem, mais les photographies, elles, **ne portent**, sauf deux clichés Associated Press dans Le Matin du 14, aucune indication de provenance. L'absence d'indication sur la source conduit à percevoir l'objet photographié comme le produit d'une auto-énonciation. La légende n'est alors que la reconnaissance d'une énonciation spontanée, ou, mieux encore, la parole même de l'objet photographié.

(2) Voir C. Kerbrat Orecchioni, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, A. Colin, 1980, pp.121-131.

fréquents dans les énoncés rapportés, et plutôt rares dans les séquences prises en charge par Lo. Ainsi, il semblerait, de *prima* abord, que la meilleure façon pour un journaliste d'être "subjectif" est de citer les énoncés subjectifs d'une tierce personne. Il faut donc envisager d'abord les modalités sous lesquelles apparaissent les pensées ou les propos rapportés.

Par principe, il convient de rapporter à Lo toute séquence qui ne contient pas des indications explicites d'un discours rapporté ("X a déclaré que", "selon Y", "Z estime que"). Ainsi, à l'ouverture du conclave, deux types d'informations sont systématiquement référés à LI : l'état d'esprit des cardinaux, à l'exemple de cette phrase du cardinal Suenens : "Nous sommes arrivés à Rome, très marqués par la soudaine disparition de Jean Paul 1er" (Le monde, le 14) ; et d'autre part, les précisions sur le déroulement du conclave ("sa surprise sera peut-être qu'il n'y aura pas de surprise" dit le cardinal Renard dans Le Figaro du 14) et le choix du futur pape ("le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, reconnaît que la Conclave sera difficile et ne cache pas sa préférence pour un pape étranger"). Dans la mesure où toute la question du Conclave porte sur l'identité du futur pape, on comprend que Lo hésite à avancer lui-même des noms. Il le fait donc par discours de LI interposé, ce qui lui permet de parcourir toute sorte de possibilités.

Il serait sans doute souhaitable de distinguer la "citation" de "l'allégation" (1), car il y a une différence fondamentale entre ces deux attitudes : la citation renvoie à quelque chose où se trouve exprimée la même idée, alors que l'allégation est un moyen d'avancer quelque chose ou quelqu'un pour s'effacer derrière. Or, si on

(1) Voir A. Compagnon, La Double main, Paris, Le Seuil, 1976.

conserve la distinction entre ces deux attitudes d'un locuteur rapportant un propos, on constate qu'il n'y a pour ainsi dire pas de véritable citation dans les journaux que nous examinons, qu'il n'y a que des allégations. Tout discours rapporté est, pour le journaliste, un moyen de dire et de s'effacer. Du moins cela est-il la tendance générale, celle qui s'accommode le mieux d'une citation sans commentaire. Cela dit, on aurait tort de chercher une différence significative de la part de Lo entre les propos clairement cités (avec guillemets), et les séquences simplement attribuées à LI. Il ne semble pas qu'on puisse déceler, par l'usage de telle ou telle forme de citation, la position de Lo. Ainsi, lorsque L'Aurore veut marquer, apparemment, une position proche de la sienne, il cite Mgr Lefebvre : "Je souhaite que le nouveau pape soit un successeur de Saint Pie X". Mais Libération use du même procédé pour avancer une allégation dont il est visible qu'il se sépare absolument : "un grand châtement s'abattra sur le genre humain dans la seconde moitié du XXe siècle. Satan réussira à séduire les grands savants qui inventeront des armes capables de détruire une grande partie de l'humanité en quelques minutes". Bien entendu, cette citation de Mgr Balducci, dans L'Osservatore Romano, est précédée d'un commentaire ironique de Lo qui ne laisse aucun doute sur la distance qui l'en sépare ("un cataclysme, peut-être la 3e guerre mondiale, bref l'apocalypse pourrait marquer le prochain pontificat. C'est à cette conclusion qu'est arrivé Mgr Balducci" etc...). Le même procédé sert ici à étayer sa propre thèse, et là à discréditer ou à ridiculiser une position. Et encore, n'avons nous pas ici de preuve flagrante de l'usage anarchique des guillemets (1). Que penser enfin de l'usage de la citation dans l'interview où il apparaît nettement que c'est le questionnaire qui ordonne

(1) Voir C.Crecchinni, o.c.

la réponse. Ainsi, les propos de Mgr Marty, dans Le Matin, sont avant tout des réponses aux présupposés des questions qui lui sont posées.

On sait, en particulier depuis les travaux d'E.Véron (1) qu'il y a une opposition sensible dans la forme des énoncés rapportés entre la presse "populaire" et ce que Véron, à l'exemple de la presse argentine, appelle la presse "bourgeoise" : "le discours bourgeois utilise régulièrement le discours indirect (...). L'hebdomadaire populaire rapporte les paroles sous forme de citations". A l'occasion de ce conclave, il est facile de vérifier l'usage exclusif du discours direct dans les hebdomadaires populaires; en revanche, la presse quotidienne que nous examinons, du Matin au Figaro multiplie les citations ; sans doute l'incertitude importante qui pesait sur l'issue du conclave lui a-t-elle fait recourir à de telles citations avec une fréquence plus importante que d'habitude.

Les propos rapportés simplement, sans guillemets, paraissent correspondre à l'expression de points de vue assez éloignés du locuteur. Ainsi, Le Figaro rapportant les pronostics des "adeptes des prophéties de Malachie", ou Le Monde lorsqu'il signale "ce que suggèrent les cardinaux les plus conservateurs de la Curie". C'est encore plus net lorsque le même Monde fait une sorte de synthèse de la pensée du cardinal Siri, "le candidat conservateur" : "il a dit non à Jean XXIII, au concile, au divorce, et même à la messe du soir, arguant que celle-ci diviserait les familles et empêcherait les parents de contrôler la pratique religieuse de leurs enfants" ; on doit cependant remarquer que cette séquence est comme l'illustration d'un autre énoncé où Le Monde paraît citer d'autres locuteurs : le Cardinal Siri, lit-on, est "connu à Gênes comme "le cardinal du non", et ce qui discrédite le plus ce

(1) E.Véron, "Le Hibou", in Communications n°28, pp.111-112.

cardinal aux yeux des lecteurs du Monde est moins l'opposition à ces innovations acceptées par l'Eglise que l'avalanche des "non", et l'amalgame, fait autour du "non", de problèmes très différents. D'un autre côté, le même recours à des propos simplement rapportés paraît parfois être un moyen rapide de présenter une opinion favorable. Ainsi, le même Monde rapporte que "dès à présent plusieurs cardinaux ont déclaré que le temps est venu d'élire un non italien", et le même Figaro rapporte de la même façon les pronostics d'un "très sérieux centre de recherches de Chicago".

Il ne semble pas qu'il soit possible d'établir que l'usage des guillemets ou leur absence trahit une position déterminée du journaliste à l'égard des propos rapportés. Ce qui semble certain est que la citation explicite produit un effet de réel plus important que l'usuel "selon X", et que son usage est d'autant plus important qu'on est plus proche idéologiquement des acteurs de l'événement. En revanche, la nature des qualifications dont le nom de la personnalité citée est entouré, tout comme les commentaires dont la citation est parfois accompagnée, permettent de situer la position de Lo. Ainsi, dans ce corpus, aux personnalités simplement qualifiées par leur place dans l'Eglise catholique ("le cardinal Koenig, archevêque de Vienne", par exemple), s'opposent tous ceux dont le nom s'accompagne d'évaluations précises ("les cardinaux les plus conservateurs" par exemple), jusqu'au commentaire explicite, comme le montre cette phrase de l'Aurore : "il ne faut pas sécuriser les gens, déclare avec ironie un certain clergé qui peut-être après tout ne croit plus tellement à ce qu'il dit ni à ce qu'il fait."

Deux observations s'imposent cependant. La déontologie de la citation dans les énoncés de presse paraît plutôt laxiste, c'est la première observation générale ; la seconde est qu'il y a une très grande incertitude quant au rayon d'action de l'opérateur du discours rapporté.

En voici un exemple : le 16 Octobre, Le Matin décrit longuement la sortie du Cardinal Benelli de la "dernière des messes concélébrées pour le repos de l'âme de Jean-Paul 1er" puis ajoute : "pendant les derniers jours qui ont précédé le conclave, Giovanni Benelli a été au centre de bien des manoeuvres. La plus connue est celle du groupe conservateur qui lui a demandé de faire voter pour son candidat, Mgr Giuseppe Siri (soixante douze ans), archevêque de Gênes, en lui proposant en échange de lui confier la secrétairerie d'Etat. Mgr Benelli a refusé. Pour deux raisons ; la première est qu'il avait déjà décidé de "faire la course" pour lui-même. La deuxième est qu'il n'accordait guère de chances à Mgr Siri, trop vieux, trop conservateur, trop italien... et trop maladroit. L'archevêque de Gênes n'a-t-il pas, dans un journal de Turin, la Gazetta del Popolo, déclaré samedi matin qu'il ne comprenait pas très bien ce que voulait dire le développement de la collégialité". Ce long passage fait intervenir trois locuteurs "externes" : 1. Benelli ; 2. le "groupe conservateur" ; 3. Mgr Siri. Comment savoir à qui attribuer, par exemple, les deux raisons du refus de Mgr Benelli et les qualifications de Mgr Siri ? C'est toujours possible, bien sûr, mais la démarche du lecteur ne tente probablement pas de le faire : elle rattache à Lo un contenu ("Siri... trop vieux, trop conservateur..." par exemple), par ailleurs présenté comme émanant de LI (Mgr Benelli). La citation de Mgr Siri dans le journal turinois du 14 - qui fera couler beaucoup d'encre les jours suivants - vient apparemment étayer le refus de Mgr Benelli alors qu'elle est nettement postérieure, etc... Seul reste certain le fait qu'il y a une tendance centrifuge des groupes enchâssés et qu'il est souvent vain de vouloir délimiter avec précision l'aire du discours rapporté.

On doit donc largement s'en remettre au commentateur pour percevoir la position du journaliste, mais ce n'est pas toujours non plus d'une très grande évidence.

Il arrive d'abord qu'il n'y ait aucun commentaire, phénomène fréquent dans Le Monde. On aurait tort d'y voir en toute occasion une attitude favorable du journaliste. Il faut plutôt y lire la volonté du journal de fournir à ses lecteurs le "discours objectif" qu'on analysera plus loin. Lorsqu'ils existent, les commentaires des citations peuvent être extrêmement variés. Il faut seulement signaler à cet égard que les guillemets, lorsqu'ils encadrent un simple mot ("candidat", par exemple) signalent généralement une attitude de distance ironique.

La citation a donc un statut très ambigu car elle relève à la fois du discours objectif (Lo effacé derrière LI) et du discours subjectif. Même lorsque Lo n'accompagne pas la citation, ou le propos rapporté, d'indices contextuels d'adhésion ou de rejet, il intervient dans la sélection même de la personne et de la séquence citée. Il est intéressant par exemple de remarquer que les deux journaux les plus riches en propos émanant des cardinaux conservateurs ou concernant la candidature Siri sont Le Monde et l'Humanité.

Outre les citations, avec ou sans guillemets, le journaliste dispose d'autres procédés pour énoncer des jugements sans avoir l'air de les prendre à son compte. Le moyen le plus simple est de les rattacher à une collectivité plus ou moins anonyme qui prend les formes suivantes. La plus fréquente, de très loin, est l'anonymat du "on", qui parfois se conjugue avec la 1ère personne, comme dans cette phrase de l'Aurore : "on a vu la plus dangereuse confusion régner par le seul fait - espérons le du moins - de l'ignorance des clercs". Mais généralement, l'impersonnel est utilisé seul, comme dans ces énoncés du Monde : "on pense généralement que, dans un premier temps, le collège des cardinaux cherchera un italien" ; "on assiste à une campagne orchestrée par la presse en faveur du candidat de la Curie" ; "le cardinal Benelli, archevêque de Florence et artisan, dit-on, de l'élection de Luciani".

Ces trois manifestations de l'impersonnel "on" (on pense, on voit, on dit) se retrouvent plus ou moins dans tous les articles ; en voici trois exemples, dans l'Humanité : "Si l'on en croit l'insistance avec laquelle est avancé le nom de Giuseppe Siri" ; dans Le Matin : "on s'attend généralement que ce conclave dure un peu plus longtemps que le précédent" ; dans l'Aurore : "du pape, on attend donc sur ce point une totale clarté".

D'autres expressions dénotent un certain consensus où figure Lo. Ainsi, dans l'Humanité : "l'opinion prévaut que l'élection sera plus difficile". Mais, dès que Lo paraît s'en distinguer, il utilise une expression qui marque l'absence de consensus : ainsi dans l'Aurore : "de bons esprits demandent qu'il soit institué un véritable Parlement de l'Eglise", ou dans Le Monde : "ceux qui pensent toutefois que l'ancien substitut de la Secrétairerie d'Etat a encore trop d'ennemis disent que..." ou bien, d'une façon très proche : "la candidature de Basil Hume peut "faire rêver ceux pour qui la papauté doit changer radicalement de style."

Dans La Croix, l'"Eglise catholique" ou "toute la catholicité" sont le sujet de nombreux prédicats où de toute évidence, Lo est impliqué. Ces locutions sont les seules qui soient absolument spécifiques de cet événement-ci. On peut en rapprocher une locution curieuse qu'utilise l'Aurore : "Les masses humaines n'espèrent pas seulement une réponse (...) elles veulent aussi trouver de la part de l'Eglise...". Evidemment, la revendication des "masses humaines" est aussi celle du journal.

Il existe enfin une voie détournée, mais extrêmement fréquente, que peut utiliser Lo pour formuler, sans en avoir l'air, des jugements évaluatifs. Ainsi, dans Le Monde, le cardinal Benelli "voit grandir ses chances d'être élu" : c'est le cardinal, tel que l'imagine Lo, qui "voit", donc Lo s'identifiant au cardinal.

Tous ces procédés impliquent ou présupposent un "je" comme source des assertions, mais il n'en est aucun qui explicite le rattachement à Lo. Le "je" n'apparaît pas dans ce corpus. Une conclusion s'impose alors : l'énonciation du journaliste se caractérise par un camouflage de l'énonciateur qui ne porte de jugement que par le biais d'une séquence citée.

3 - Les modes d'intervention du journaliste

a) la sélection des informations

La première marque de la présence du journaliste dans le texte est évidemment la sélection qu'il opère entre les diverses informations qu'il retient ou qu'il écarte. Sous ce point de vue, on peut évidemment dire que tout porte la trace de l'énonciation puisqu'il n'y a rien qui n'ait été sélectionné. La sélection des informations ne paraît donc pas pouvoir être retenue comme marque d'une énonciation que dans les écarts entre les informations auxquelles tous les journalistes ont accès. Il s'agit ainsi davantage d'une stratégie du journal que de la présence du journaliste sans doute, mais cela mérite d'autant plus d'être retenu en cette occurrence que l'information propre au déroulement de l'élection du pape est quasi nulle, et que seul l'environnement du conclave peut donner matière à une information. Que sait-on en effet de ce qui se passe dans la chapelle Sixtine ? Rien, absolument rien, en dehors des règlements qui régissent l'élection et la vie des cardinaux, et en dehors des deux émissions quotidiennes de fumée. Pourtant, le lecteur attend, et il faut bien répondre à son attente. Que font donc les journaux ?

D'abord ils disent que les fumées sont noires, avec plus ou moins de détail sur l'heure de l'émission, la foule qui attend, et l'atmosphère de l'attente, tous, même Libération qui, le 16, relate dans une brève le premier jour de conclave : "Après quatre tours de scrutin,

les catholiques sont toujours en manque de pape. Comme à l'accoutumée, les fumées vaticanes qui le leur ont appris ont foiré. Deux cent mille spectateurs massés sur la place Saint Pierre ont spontanément applaudi un pape qui n'existe pas."

A l'exception de ce raccourci saisissant, les journaux manifestent leur choix avec des solutions diverses, qui, d'une certaine façon, ont d'abord une fonction de remplissage. On en trouve trois cas exemplaires. L'Aurore déploie sur trois colonnes un article d' "ambiance": "par un beau temps légèrement brumeux depuis le milieu de la matinée, (...) un peu avant midi, un ballon rouge s'envole devant la basilique Saint Pierre, etc..." Le Figaro donne aussi des indications météorologiques - mais le ciel y est plus clément - "soleil quasiment estival" - avant de s'étendre fort longuement sur l'entrée au conclave et la vie des cardinaux, tandis que France-Soir cite quelques points du règlement du conclave en reproduisant leur détail obsessionnel : "Pour conserver le plus sûrement des bulletins de vote, le dernier scrutateur doit perforer chaque bulletin avec une aiguille munie d'un fil à l'endroit où se trouve le mot "eligo" (j'élis) et enfiler ensuite tous les bulletins..."

Il n'y a rien de très remarquable là dedans, sinon le fait que cela montre la nature des faits susceptibles d'être sélectionnés. Il paraît impossible en effet pour la presse de ne pas signaler les six premiers votes négatifs, qui sont, en quelque sorte, le seul élément informatif issu du conclave. En revanche, l'environnement du conclave comporte une foule de choses où précisément, le journaliste sélectionne. On peut ainsi distinguer de grandes catégories de "faits". L'environnement le plus proche est constitué par le rite d'entrée et les modalités de l'élection, à peu près partout présents, bien qu'ils aient déjà figuré longuement dans les journaux, l'été précédent ; on s'explique aisément cette répétition par

les facilités narratives qu'elle procure, puisque le rite comporte des phases qui permettent de décrire simultanément le rite et les acteurs, ce qui est un bon moyen de rendre sensible, tout à la fois, le lieu de l'action, les rôles, et les personnages principaux. Cette entrée en file indienne, scandée par le "Veni Creator", et achevée par l' "Extra Omnes" présente en outre un côté spectaculaire et presque mythique que le journal ne peut éviter : ce ne sont là que des signes du travail de l' "Esprit Saint" comme disent L'Aurore, Le Figaro, et La Croix, de façon assez diverse comme on pense. Car de ce sanctuaire où un cardinal devient pape, on ne perçoit évidemment que des signes, et tous ces signes, dans leur simplicité même, (l'enfermement, le secret, la fumée) sont éminemment spectaculaires. Et il n'y a rien dans le conclave qui ne soit signe ; que La Croix insiste sur la prière et France Soir sur les formules ne saurait surprendre ; mais ces deux journaux ne font que développer à leur manière, les mêmes signes.

Une seconde catégorie d'informations tient aux pronostics : nul journal, sauf Libération, ne s'en dispense. Cependant, si dans tous les journaux, on trouve une liste de "papabili", avec la caution de l' "ordinateur de Chicago" d'ailleurs, cette liste n'est généralement que le moyen de développer les "qualités" attendues du futur pape. Le principe est le même pour tous les journaux ; la rhétorique et le contenu, en revanche, varient fortement. Pour Jean Dutourd, par exemple, dans France-Soir, "le meilleur pape serait celui qui commencerait par remettre en ordre les finances du Vatican". C'est l'avis le plus tranché, qu'aucun nom d'ailleurs ne vient illustrer. Pour les autres journaux, il est assez clair que cette élection ne peut échapper à l'opposition de la "droite" et de la "gauche", où se résume généralement le débat électoral des démocraties occidentales ; mais il est tout aussi clair que l'Eglise échappe largement à cette opposition et que,

de ce fait, tout pronostic est à peu près impossible parce que le pape doit réunir des qualités souvent incompatibles (1). Le résultat attendu doit donc être une "surprise".

L'incertitude du pronostic permet cependant de développer les commentaires, sur le rôle du pape et sur le déroulement de l'élection qui constituent une troisième catégorie d'informations. Il se trouve en particulier que, le matin du samedi 14, soit immédiatement avant le début du conclave, la Gazetta del Popolo de Turin avait publié une interview fracassante du cardinal Siri, qui ne devait paraître que plus tard : le conservatisme très vif de cette interview et sa publication anticipée, en paraissant réduire brutalement les "chances" de ce cardinal, alimente la vieille querelle conciliaire et autorise la multiplication des citations de personnalités ecclésiastiques qui viennent appuyer telle ou telle hypothèse. On remarque seulement que La Croix, dont on a signé plus haut l'originalité dans les illustrations, échappe à peu près totalement à ce schéma : La Croix accorde en effet une grande importance à l' "affaire Siri", mais, relevant que la durée du conclave indique l'absence d'unité chez les électeurs, elle tente de définir les difficultés éventuelles des cardinaux en termes théologiques et pastoraux plus qu'électoraux, en s'appuyant en particulier sur une longue interview des cardinaux Marty et Gouyon. Dans la même catégorie d'informations, une place assez importante est faite à une déclaration de Mgr Lefebvre qui ne s'explique ici que par des remous qu'avait provoquée en France la "fronde" du prélat intégriste.

(1) Il faudrait qu'il soit "pasteur" et "politique", "progressiste" et "conservateur", "jeune" et "âgé", et, à la limite, "noir" et "blanc". Voir R.Pucheu, "Quand le pape fait la "une", in Presse actualité, n° 132, décembre 1978.

La dernière catégorie est constituée par les multiples notations d'atmosphère où on tente de lire métaphoriquement le déroulement de l'élection. Ce type d'information a pour principal effet de "rapprocher" l'événement, dont la sacralisation ou la distance paraît excessive, du "vécu" des lecteurs. Citer les propos de l' "homme de la rue", à côté de développements au sujet de personnalités quasiment inconnues du public, c'est, indiscutablement, amoindrir la distance, réduire l'effet d'étrangeté, ou, du moins rendre cette étrangeté plus assimilable. Les évaluations, d'ailleurs variables, du nombre des "spectateurs" en attente, sont ainsi, par exemple, un moyen de rendre "vraisemblable" l'attente de l'Eglise dont parlent les journaux, et l'importance de l'élection. Car cette élection présente un côté parfaitement atypique dans la mesure où elle échappe au "duel" qui caractérise les élections des chefs d'état en Occident : l'enjeu, même si nul n'ignore les conflits plus ou moins manifestes entre des tendances diverses, est au fond la vie de l'Eglise et la foi des chrétiens. Du moins, c'est ce que disent les journaux, sauf Libération ; c'est aussi cette perspective qu'adopte l'Humanité. Rien dans ce journal ne rappelle l' "opium du peuple", tant s'en faut. Si l'Humanité, en effet, s'en tient, pour l'essentiel, aux explications des diverses tendances, elle relève aussi la "singulière situation" qui oppose les "700 millions de chrétiens" qui regardent le Vatican et les cardinaux "invisibles même de ce monde qui attend leur décision (... et qui) votent quatre fois par jour sous le geste impérieux du Dieu grandiose de Michel Ange pour désigner lequel d'entre eux sera pape..." A.Wasmes achève ce paragraphe par des points de suspension, dont on ne sait trop s'ils portent sur l'incertitude de l'élu ou le geste du Dieu grandiose. Et c'est bien là l'enjeu journalistique de cet événement : l'information ne peut échapper au rite, sinon par une dérision que même Libération abandonne largement le jour de l'élection.

La sélection des informations et leur hiérarchisation sont sans doute le premier mode de présence du journaliste, le plus radical et le plus constant. L'examen permet évidemment de déceler entre les journaux des différences sensibles et nous conduit à deux conclusions assez nettes : la première est que l'ordre des informations, jour après jour, et à l'intérieur de chaque numéro du journal, suit l'ordre chronologique et rituel de l'élection. En d'autres termes, l'information est d'abord narrative et l'ordre de la narration n'est que rarement produit par le journaliste narrateur (il n'y a dans ce corpus que deux exceptions limitées, dans l'éditorial de Jean d'Ormesson le soir de l'élection et dans France-Soir le lundi) : c'est le rite, et non la position du journaliste, qui fournit les articulations narratives et la position des acteurs. De cette façon, on pourrait dire que l'information paraît "objective" puisqu'elle semble se contenter d'enregistrer les états successifs, au fil des heures. Notre seconde conclusion est que la stratégie du journal repose sur la combinaison des quatre catégories de "faits" que nous avons relevées. La partie proprement informative sur le déroulement du conclave est fort limitée et à peu près partout identique, mais l'environnement du conclave permet à chaque journal, d'articuler trois types d'articles ; l'information immédiate, donnée sous forme de compte rendu de l'envoyé spécial, y trouve un triple écho : dans les éditoriaux (L'Aurore, Le Figaro, La Croix) et les chroniques (France-Soir) ; dans les tribunes libres et le courrier des lecteurs (Le Monde, La Croix) ; dans les informations "parallèles" (l'ordinateur de Chicago, les propos de Mgr Lefebvre mais aussi l'élection de Benoît XV dans Libération par exemple). C'est l'organisation de ces échos qui donne la couleur propre à chaque journal. En somme, ce qui fonde la spécificité énonciative dans le choix et l'organisation des informations, c'est le "relief" qu'on leur donne. Ce relief est d'abord fait de la place accordée (taille et emplacement), mais aussi, et peut-être

surtout, du rapport entre tous les éléments informationnels qui visent le même événement : l'événement apparaît alors, non comme un fait, mais comme le centre d'un réseau, et ce sont les éléments constitutifs du réseau qui paraissent les plus importants, car c'est par leur biais que se mesure l'importance de l'événement : la distribution des informations est une mise en scène du retentissement. Après cette élection, par exemple, Le Monde rapporte dans un encadré qu'un ministre polonais a offert le champagne à ses hôtes. L'organisation de l'information est ainsi quelque chose comme le repérage des ondes de choc de l'événement considéré. Cela explique qu'il ne soit pas nécessaire pour le journaliste d'intervenir d'abord en son propre nom : il lui suffit de rapporter d'autres paroles, d'autres attitudes, qui authentifient son propre propos.

b) les interventions "affectives"

Il arrive cependant que le journaliste indique sa propre position dans les énoncés qu'il produit ; il le fait de trois façons, par des interventions de type affectif, analytique, et évaluatif.

La première intervention directe correspond à ce que Jacobson appelle la fonction "expressive" : elle "vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle" (1). On connaît sa fréquence dans le commentaire en direct des rencontres sportives, où elle paraît être un mode obligé de l'activité du commentateur. Dans le cas de cette élection, elle est relativement peu fréquente, mais elle est pourtant sensible, comme

(1) R. Jacobson, Essais de Linguistique générale, éd. de Minuit, coll. Points, Paris, 1970, p.214.

on voit sous la plume de Jean d'Ormesson, le 15 : "Mais pour les croyants ... Ah ! pour les croyants, impossible de réduire l'élection du Saint Père à une élection politique". De manière assez nette, le recueillement des cardinaux à l'entrée au conclave (à l'exception du cardinal Benelli, qui saluait longuement ses "supporters") avait contaminé les journalistes qui marquaient surtout la gravité de l'attente par une absence marquée d'émotion. Au soir de cette élection, en revanche, l'émotion pouvait s'exprimer sans ambages : "Habemus papam ! Et quel pape !" s'exclame l'Aurore qui achève un paragraphe sur ce jugement singulièrement plus expressif qu'argumentatif : "L'oeuvre du cardinal Luciani sera poursuivie, ô combien!" France-Soir commence son article à la une par l'exclamation: "Fantastique!". Jean d'Ormesson se sent "saisi d'une réelle émotion (...) Je regardais un Noir acclamer un Polonais qui s'adressait en italien au peuple de Rome!". Et La Croix ne s'en prive pas : "Quel hommage rendu à la Pologne catholique qui a su garder la foi malgré la propagande athée et la persécution!".

Si nous nous en tenons au seul temps du conclave, nous devons remarquer la relative discrétion du journaliste sur les sentiments que le conclave éveille chez lui. En revanche, là encore, il lui est assez fréquent, et sans doute plus facile, de s'en tenir aux affects des protagonistes : les actants de l'énoncé, eux, ont des émotions. On s'aperçoit seulement que les deux journaux qui manifestent le plus de réserve et de gravité, Le Monde et La Croix ne portent de trace d'émotion que sous cette forme indirecte : "Perplexité, inquiétude, découragement, écrit Le Monde : tels sont les sentiments prédominants à la veille du conclave lors des rencontres de cardinaux "(1)

(1) On voit ici un glissement très net de la fonction "expressive" à la fonction "référentielle" : les "sentiments" des cardinaux ne sont qu'une référence.

Et, pour La Croix, "L'église catholique va accueillir (le pape) dans une joie plus grave, en raison de la disparition rapide de Jean Paul 1er."

Cette élection, en effet, ne ressemble guère à celle qui l'avait précédée : Jean Paul 1er avait été élu avec une rapidité surprenante, et, après l'euphorie liée à son apparition souriante, son règne très court paraissait avoir un peu déçu tout le monde. Si bien que -mais nul ne le dit explicitement - il ne faut pas recommencer : sous les affirmations selon lesquelles le prochain pape devra être en bonne santé et bien-connaître les dossiers (interview de Mgr Marty au Matin, par exemple), on devine sans mal la déception qu'avaient entraînée les "cent jours" du précédent pontificat.

C'est pourquoi, sans doute, les interventions analytiques et évaluatives l'emportent de beaucoup sur les marques de l'émotion, alors qu'après l'élection du Cardinal Wojtyla, pape non-italien, venu de l'Est de surcroît, on laissait d'abord s'exprimer la surprise.

c) Les interventions analytiques

Le premier réflexe des journalistes, devant le conclave, consiste à la comparer avec celui ou ceux qui l'avaient précédés. Dans le journal, l'analyse repose sur le rapprochement de ce qu'on considère comme des "faits", sur l'établissement de parallélismes ou d'oppositions qui définissent l'événement en rapportant ses caractéristiques à celles d'autres événements de la même "classe" (1).

(1) Dans son ouvrage sur l'énonciation de la subjectivité dans le langage C.Kerbrat-Orecchioni indique que la subjectivité analytique ou "interprétative" se marque également par la dénomination lexicale ou périphrasique : les évaluatifs non axiologiques ; les dénominations généralisantes ou particularisantes ; les dénominations partiales et les dénominations euphémistiques ou imagées. A l'occasion de ce conclave, cette forme de subjectivité apparaît évidemment dans les ...

Par exemple, il y avait eu cette fois-ci de nombreuses rencontres préparatoires entre les cardinaux, et de nombreuses déclarations. Ce "fait" apparaît dans Le Monde d'une manière qu'on pourrait dire "neutre" : Le Monde se contente de parler de "rencontres de cardinaux qui, contrairement à la dernière fois, se multiplient". L'Humanité, en revanche, y voit nettement le signe que le conclave est d'abord une élection : "Interview, déclarations, confidences, les prélats auront, cette fois, été prolixes en commentaires qui donnent à penser que l'élection d'un pape ne dédaigne pas les moyens les plus profanes. Et que la presse est un de ceux-ci pour faire ou défaire les candidatures". La Croix sensible au même phénomène, refuse cette "politisation" : "après les journées de réflexion personnelle, de concertations, de discussions, le moment est venu où chacun des cardinaux doit désigner ...". La présentation des cardinaux, qui tient une place importante dans l'ensemble des informations, se fait systématiquement par rapport à deux axes : celui des conclaves précédents ; celui de l'opposition entre le conservatisme et l'innovation, qui intègre une bonne part des autres pôles d'articulation : les oppositions ou les convergences entre cardinaux de nationalités différentes, la politique de la Curie et des églises nationales, par exemple. Ainsi, le cardinal Siri, partout désigné comme "conservateur", apparaît dans Le Monde "comme déjà candidat en 1958 (...) puis en 1963 (...) Il est présenté comme le candidat des conservateurs". Le lien avec la Curie est, de la même façon, systématique ; pour le Monde, le nom de Siri est "avancé par la Curie au premier tour comme au dernier conclave (où il avait eu 25 voix, soit

... locutions qui désignent "les éléments novateurs" ou les cardinaux "conservateurs", ou encore dans les multiples noms du pape. Mais elle demeure relativement limitée, au profit de l'établissement des relations parallèles ou des relations d'opposition, et des reconstructions "logiques" de la démarche des cardinaux.

2 de plus que Luciani)" (1) ; quelques heures plus tard, on lit dans l'Humanité qu'en "août dernier, il avait obtenu plus de voix que Jean Paul 1er" ; mais L'Humanité y voit le moyen de poursuivre son analyse "électorale" : "c'est pour lui faire obstacle que les éléments novateurs avaient voté pour le cardinal Luciani qui serait ainsi devenu candidat d'un compromis idéal entre les différentes tendances qui traversent l'Eglise, compromis difficile à réitérer aujourd'hui". Et, pour achever cette présentation, on admet partout que le choix sera difficile, "plus âpre" dit l'Humanité qu'au mois d'août précédent.

Dans cet ensemble, la position de La Croix, encore une fois, tranche assez nettement, parce que son propos est constamment didactique : si La Croix, par exemple, présente le cardinal Siri d'une façon très proche des autres journaux, elle donne en revanche une "explication" de chaque étape du conclave : ce commentaire commence avec le compte rendu de l'entrée à la chapelle Sixtine aux accents du "Veni Creator" ("La prière à l'Esprit Saint reprend la supplication de toute la catholicité qui s'apprête à recevoir de Dieu...") et s'achève avec la proclamation du nom du pape ("la proclamation du nom (...) est sans doute le moment où la spécificité du catholicisme romain s'explique le mieux (...). Il y a, comme pour une naissance, la joie (...), puis la foi (...), enfin la conviction (...)"). Tout le discours de La Croix repose sur un seul actant sujet (L'Eglise) et un seul destinataire (Dieu, ou l'Esprit Saint, ou l'Evangile), comme on voit dans l'annonce de la fin du conclave : "C'est une nouvelle étape qui va commencer, qui sera faite d'épreuves, de conflits (...) mais aussi d'avancées dans l'annonce de l'Evangile".

(1) La source de cette précision n'est pas indiquée. Elle apparaît d'abord dans Le Monde et l'Humanité la lui emprunte sans doute. Elle ne peut provenir que d'une indiscretion d'un cardinal, indiscretion tout à fait opposée au règlement du conclave.

Les interventions analytiques, ou interprétatives, reposent bien sûr sur la dénomination des objets du discours, et de leurs prédicats : il ne s'agit plus ici de sélectionner les faits à retenir, mais de choisir les unités lexicales qui peuvent les définir. Ce choix des dénominations ("le pape", "le saint père", "le successeur de Pierre", l' "évêque de Rome") implique généralement une interprétation subjective du référent : on met ainsi en valeur certains aspects plutôt que d'autres, et, surtout on en construit ainsi une représentation avantageuse ou désavantageuse : Le Monde, par exemple, produisait un portrait largement dysphorique du cardinal Siri en écrivant le premier jour que "ce conservateur de 72 ans est connu à Gênes comme le cardinal du non".

Une autre intervention assez caractéristique des habitudes du journal consiste à "objectiver" la "subjectivité" d'un des acteurs de l'énoncé. L'Aurore, par exemple, écrit que "visiblement le supérieur d'Ecône attendait que la foi reprenne le pas sur la tactique" et Le Matin que "bon nombre de cardinaux pensent secrètement que le prochain pape sera le premier à prendre sa retraite". Ces adverbes "objectivants" justifient le journaliste de produire l'affirmation d'une pensée ou d'une volonté dont le lecteur pourrait penser que ce n'est qu'une fable. L'exemple tiré du Matin contient en outre une dénomination généralisante ("bon nombre de cardinaux") extrêmement fréquente ; en voici une autre, dans l'Aurore : "Les grands électeurs (...) encore plus conscients de la gravité de leur tâche qu'en Août dernier".

Plus subtile, mais aussi forte, est l'intervention qui vise à établir des relations logiques entre différents faits. Cette relation logique paraît n'avoir en définitive qu'une seule forme fondamentale, celle de l'implication, qui se manifeste par des procédés variés : une subordination finale ou causale est le cas le plus aisément repérable, mais le moins fréquent; le plus

souvent cette relation est réalisée par le choix lexical : par exemple, La Croix explique que "la succession des derniers événements témoigne de la vitalité de l'Eglise." Le procédé le plus fréquent dans La Croix consiste d'ailleurs à établir des oppositions : "alors qu'on aurait pu croire l'Eglise (...) elle arrive à surmonter l'épreuve de la mort rapprochée de deux papes". Le système argumentatif de La Croix repose généralement sur cette figure simple : "on pourrait objecter que cela montre seulement que la machine administrative qui gouverne l'Eglise fonctionne admirablement. On peut dire avec plus de vérité que le collège des cardinaux a été porté pendant ces deux mois par la foi de l'ensemble des chrétiens du monde entier" : l'abondance des modalisations ("on peut", "plus de vérité") ne fait que renforcer la présence du locuteur.

d) Les évaluations

Le troisième et dernier type d'intervention est constitué par les évaluations. Le locuteur apparaît dans le choix de ce qui fait l'objet d'une évaluation, dans le choix de l'auteur de cette évaluation, et dans les termes de cette évaluation. Au fond, c'est toujours selon cet axe triple qu'on peut repérer le travail du journaliste :

- 1) Le choix des faits à retenir, à analyser, à évaluer.
- 2) les choix des auteurs de l'analyse, de l'interprétation ou de l'évaluation (le journaliste lui-même, un acteur de l'événement ou une tierce personne - expert ou témoin, qui cautionne le choix).
- 3) enfin les termes mêmes de l'analyse, de l'interprétation ou de l'évaluation dont le choix se manifeste dans le lexique, dans les modalisations (qui placent le lecteur le long des axes vrai ou faux, certain ou impossible), et dans les axiologiques (qui distribuent les contenus en bons et mauvais).

Dans ce conclave, l'évaluation porte en priorité sur trois objets : les qualités du futur pape et les chances des candidats, le comportement des cardinaux électeurs, l'avenir de l'Eglise. Naturellement, ce sont les "chances" des divers "papabili" qui font l'objet des évaluations les plus fréquentes, d'autant plus que le règne précédent rendait prudent. Pour Le Monde "le portrait robot (...) diffère sensiblement de l'image d'Epinal du bon "papa Luciani", et, pour Le Figaro, "rien ne dit en effet que les cardinaux chercheront à élire le "double" d'A. Luciani", tandis que pour l'Humanité, "la notion même d'un "pape pasteur" qui avait été celle du conclave d'août dernier semble avoir évolué". Un anti-Jean-Paul 1er, comme le cardinal Siri, aurait-il donc des chances ? "Il est peu probable qu'un homme aussi différent du pape précédent rallie la majorité des voix", écrit Le Monde, qui fournit le modèle des modalisations prudentes dans l'établissement des pronostics "La campagne de presse (sur Siri) a peut-être pour but de déjouer la "manoeuvre" ou "l'hypothèse la plus vraisemblable (...) est que le nom de Siri cacherait le vrai candidat des conservateurs".

Les modalisations tiennent en effet une place considérable dans le discours de la presse comme si l'information n'était le plus souvent qu'une hypothèse : on peut en distinguer deux grandes catégories : il y a d'abord celles qui caractérisent le mode d'assertion : le constat, l'hypothèse, le souhait, l'obligation (il n'existe évidemment aucun candidat qui soit tout ce que le futur pape devrait être, par exemple) ; il y a aussi toutes les modalisations, très différentes, qui explicitent la nature de l'adhésion du sujet de l'énonciation au contenu asserté. Ces modalisations couvrent un éventail beaucoup plus vaste que celui que nous avons repéré dans le vocabulaire de l'agence.

Les modalités de l'élection fourmillent d'hypothèses ; en voici deux qui sont particulièrement explicites : dans Le Figaro "si un évêque diocésain italien ne parvenait pas à s'imposer, les cardinaux tourneraient leur regard du côté de la Curie (...) L'hypothèse d'un évêque étranger quoique possible ne sera retenue qu'en troisième ressort", et, dans Le Monde : "Si l'impasse se fait sur un italien, on cherchera, dans un second temps, un candidat "étranger". Bien sûr, ces deux hypothèses ne sont proposées que pour présenter quelques candidats sur qui les deux journaux donnent des appréciations dûment "sourcées". L'hypothèse ailleurs présentée par le seul usage du conditionnel s'accommode fort bien de l'imprévisibilité de l'élection et de la discrétion nécessaire à l'égard des sources.

Une autre modalité extrêmement fréquente est celle de l'obligation dont on use et abuse au sujet du profil idéal du pape. Ainsi, pour Le Matin, "le futur pape devra être un pasteur. Tout le monde est d'accord là dessus. Mais il lui faudra aussi (...), il ne sera ni trop âgé ni trop jeune (...) il devra aussi avoir le goût de (...) mais faire preuve de (...). Il lui faudra sourire (...) et enfin posséder une santé de fer". La multiplicité des "il faut" rend évidemment le pape idéal introuvable, ce qui explique au lecteur que l'attente puisse durer. On remarquera seulement que ce type de modalisation correspond en fait à un axiologique : "il faut être ceci" signifie aussi que "ceci est bien". La modalisation impérative semble donc rejoindre les présupposés dont nous avons parlé à propos des titres.

La plupart du temps, les modalisations sont mêlées ; en voici un exemple, très caractéristique, dans l'Humanité : "Les hommes de la Curie romaine (...) qui gouvernent en fait l'Eglise auraient, en effet, pris l'élection en main" : à une modalisation marquée qui indique la vérité, pour l'Humanité, du rôle politique de la Curie ("en fait"), correspond une modalisation

hypothétique ("auraient") sur son rôle à l'intérieur du conclave. Cela, à n'en pas douter, est une façon d'indiquer que cette élection correspond aussi aux effets du pouvoir d'un groupe, sinon d'une classe, de cardinaux.

On aurait quelque peine, à la limite, à trouver des assertions qui ne soient pas modalisées, et cela tient sans doute au fait que tout ce qui fait événement repose sur un non-savoir, comme on verra plus loin. On peut seulement constater que la fréquence de tel ou tel modalisateur n'est pas identique d'un journal à l'autre. L'Aurore, par exemple, déploie un certain nombre de certitudes assez massives : "l'unité de l'Eglise devra donc être le souci majeur du pape" ; "l'unité, ce n'est pas seulement (...), c'est..." ; "on ne peut, évidemment, savoir ce qui se serait passé, mais il est vraisemblable que..." ; "au pape de nous délivrer de cette religion politisée ..." ; "ce n'est certainement pas ce que voulait Jean XXIII..." ; "au prochain pape de remettre à sa place chaque chose et chacun . C'est en effet seulement s'il se manifeste comme docteur de la Foi et "patron" de l'Eglise que..." ; "il est évident que le pape aujourd'hui peut facilement" ; "il est profondément souhaitable que..." etc...

On remarque ici le glissement incessant des modalisations aux évaluations axiologiques, ce dont l'Aurore ne se prive pas : "Paul VI, qui aura eu le mérite de ne pas céder aux tentations..." ; "Bien plus périlleuse est la mutation de la foi en idéologie" ; "la menace la plus grave" ; "les services considérables" etc... sont autant d'expressions profondément axiologiques. L'investissement axiologique ne va d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes, car la connaissance de l'univers du discours est généralement indispensable pour saisir l'évaluation positive ou négative : ainsi, la "religion politisée" est à l'évidence fortement péjorative

pour l'Aurore, ce qu'elle ne serait pas forcément partout. Il est extrêmement difficile de comparer les journaux sur ce point parce que l'éventail des "genres" journalistiques utilisés (de l'éditorial à la chronique) n'autorise pas de telles comparaisons. On peut tout de même tenter de voir si les termes à forte valeur axiologiques sont rattachés au journaliste locuteur ou à un locuteur étranger au journal, dont le journaliste rapporte le propos. Sous ce point de vue, l'Aurore paraît être le journal qui recourt le plus systématiquement aux termes axiologiques alors que les autres journaux, et particulièrement l'Humanité marquent plutôt la place du journaliste par des modalisateurs qui manifestent leur distance à l'égard du contenu des énoncés, à l'exemple de cette phrase dont la banalité pourrait servir de modèle à la plus grande partie de ce corpus : "il est difficile de dégager le nom d'un "papabile" certain".

La proclamation du nom de Jean Paul II, ses premiers discours, ses premiers gestes et les premiers commentaires des journaux, au cours des deux jours suivants se prêteraient sans doute plus volontiers à une analyse des contenus, par la masse importante qu'ils constituent, et l'accès assez facile aux discours "primaires". Mais cela a déjà été fait assez souvent (1). Notre propos ne consiste pas à faire une analyse systématique de ces contenus, mais à repérer les lieux privilégiés d'intervention du journaliste, une fois admis que le locuteur est impliqué par chacun de ses choix lexicaux, syntaxiques, et rhétoriques. Et cela, évidemment, fait apparaître une série de différences entre les journaux. Pour ne prendre ici qu'un exemple, les journalistes français, dans leur ensemble (sauf Libération, toujours) ont rappelé la position

(1) Un exemple tout à fait notable en est fourni par l'analyse faite par A. Kientz, du compte rendu d'une rencontre du groupe de prêtres d' "Echange et Dialogue", Pour analyser les media : l'analyse de contenu. Paris, Mame, 1971.

de Mgr Lefebvre. Au même moment, en effet, le champion de l'intégrisme français célébrait l'ouverture d'un couvent, en Belgique, dont la Supérieure se trouvait être sa propre soeur. Nous avons naturellement fait un relevé systématique des informations dans les différents journaux, et, dans ce cas précis, il ne nous semble pas que le phénomène le plus important soit la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments de cette information (citations précises et plus ou moins développées, mention du lieu du Carmel, nom de sa soeur, etc...) mais le fait que la position idéologique de Mgr Lefebvre soit rappelée, par l'Aurore, à la "une", dans l'éditorial de G. Merchier, sans mention à cette place de la célébration pourtant immédiatement contemporaine, alors que Le Monde et La Croix, par exemple, lui réservent un emplacement sensiblement plus important, et plus de détails, mais en page intérieure et en dehors des informations sur le conclave. Pour l'Aurore, les revendications traditionalistes de l'ancien évêque de Dakar sont au coeur de l'élection du pape, alors que pour les deux autres, elles ne sont qu'un épiphénomène. Cet exemple nous contraint à beaucoup de prudence dans nos conclusions. Le seul point qui nous semble absolument certain, dans l'énonciation journalistique, est sa prédilection pour une formulation indirecte, par le recours, sous mille formes, aux discours rapportés, et pour les multiples procédés de masquage du sujet qui donnent aux assertions subjectives l'apparence de l'objectivité. "Il est évident que le pape aujourd'hui peut facilement et largement consulter ses évêques". Qui souhaite ? Pour qui cela est-il évident ? A chaque phrase, de semblables questions naissent auxquelles on peut toujours apporter une réponse précise, mais ce n'est certainement pas l'attitude "normale" de la lecture que de se poser ce type de questions, car le lecteur, au fond, ne retient que la forme de "réalité" que ce discours aura produit. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de tenter la construction d'une sorte de "modèle" de l'imbrication des différentes formes de discours que la presse utilise. pour laquelle nous utiliserons des exemples plus diversifiés.

4 - Faire savoir.

L'activité journalistique pourrait se résumer dans la volonté et l'acquisition des moyens qui visent à "faire savoir". Cette activité, on le sait, ne s'exerce pas toujours avec la même facilité et les objets de ce "savoir" permettent de distinguer, comme il est fréquent actuellement, le journalisme "d'investigation" dont on répète depuis Watergate qu'il est plus répandu aux USA, et "l'autre journalisme", celui dont on ne dit pas qu'il ne cherche pas, mais qu'on ne sait comment nommer parce qu'on ne peut affirmer qu'il se contente de reprendre des informations fournies par d'autres. D'une façon assez convaincante, Philippe Simonnot, licencié du Monde à la suite d'une indiscretion qui avait pourtant permis à son journal de publier des informations tout à fait inédites, expliquait dans Le Monde et le Pouvoir (1) qu'il n'y a de véritable information que "volée", toute information donnée étant sujette à manipulation. La perspective de Philippe Simonnot était de mettre en évidence, à partir de considérations "formelles", que la "forme" de l'information usuelle la rend dépendante ou complice du "pouvoir".

Pour notre part, nous insisterons surtout sur le fait que le "faire savoir" autorise trois types de discours dont nous empruntons la qualification à A.J. Greimas : le discours "cognitif" rend compte de la recherche du savoir ; le discours "objectif" traite des objets de ce savoir, et le discours "subjectif" se réfère à d'autres discours, qui sont utilisés ainsi comme discours "référentiels".

Le discours "cognitif", donc, comme le nom l'indique, rend compte de la recherche du savoir.

(1) Philippe Simonnot, Le Monde et le Pouvoir, o.c. pp.77-97.

Ce discours obligé dans l'activité "scientifique" où il convient que le destinataire connaisse la démarche suivie, la nature et l'extension du corpus ou de l'échantillon, les difficultés rencontrées, etc... est généralement occulté dans la presse. Sauf exception rarissime, on ne voit pas un journaliste dire qu'il a cherché de telle et telle manière, qu'il a examiné ceci puis cela, du moins dans la presse quotidienne, car ce type de discours n'est pas absent des périodiques où il peut être une sorte de faire valoir des reportages ou des enquêtes qui se veulent "exclusives". A l'occasion du dernier conclave, il n'y a rien de ce type, rigoureusement rien, sauf dans Libération qui écrivait le 14 que "à la veille du conclave, Libération a mis son nez dans l'histoire très peu édifiante de la papauté et a découvert avec joie qu'en 1032...". Cette exception, appuyée par le recours au vocabulaire axiologique ("mis son nez", "avec joie") indique qu'il s'agit là de quelque chose comme une anti-information, ou d'une contre-information sur le conclave. Nul autre journal n'ose dire qu'il a mis son nez ici ou là, qu'il a fouillé, cherché, posé des questions indiscretes, etc... , à moins justement, de faire une contre-information (Le Canard Enchaîné, Minute, Libération). D'une certaine façon, le discours proprement "cognitif" est absent de la presse "usuelle" pour se réfugier dans la presse militante, satirique ou contestataire, et n'intervient de façon explicite que par exception.

Toute la question est donc d'examiner l'installation du savoir dans l'énoncé, et en particulier d'analyser dans cette perspective le rôle du journaliste énonciateur.

Le premier rôle du journaliste est de filtrer le savoir sur les événements pour le compte de son destinataire. Et cela détermine sa position par rapport au savoir de ceux dont il rapporte les paroles ou les actes. Lorsque, par exemple, une personnalité fait un discours

ou tient une conférence de presse, dans le temps et le lieu de cette conférence ou de ce discours, l'orateur détient un savoir que le journaliste n'acquiert que progressivement : le journaliste est, par rapport à l'orateur, dans une situation de non-savoir ou de savoir partiel. Tout change lorsque le journaliste écrit. Dans le temps et le lieu du journal, c'est le journaliste qui devient l'énonciateur du savoir pour le lecteur. Il peut, bien sûr, citer plus ou moins longuement celui dont il parle, mais, quoi qu'il fasse, il est, dans le journal, l'énonciateur de l'information. Si bien que, dans ce lieu, on pourrait dire qu'il détient un savoir total alors que l'orateur dont il rapporte le propos ne détient plus qu'un savoir partiel. Il en va de même pour tous les contenus de l'information : le journaliste détient un savoir qu'il conviendrait de qualifier de total par rapport au savoir, forcément partiel, des sujets installés dans son récit. Naturellement, d'infinies variations sont possibles dans la distance entre ces deux savoirs et reposent sur l'ensemble des modalités sous lesquelles le journaliste introduit les propos rapportés.

Si l'on examine ensuite la forme de ce savoir, on s'aperçoit qu'elle produit un discours "subjectif" ou "objectif" selon qu'elle repose sur des énoncés qu'on peut schématiquement résumer dans l'opposition entre "je sais" et "il est vrai". Cette deuxième forme est infiniment plus fréquente et permet, dans une certaine mesure de caractériser le "travail" du journaliste sur le savoir. Dans le "il est vrai", le savoir est déplacé de l'instance individuelle (celle de l'auteur d'un discours, d'un expert, d'un témoin ou du journaliste lui-même) vers l'instance de l'impersonnel (ou, plus souvent, du groupe social) ; il est "projeté" sur cette instance où il paraît s'inscrire "objectivement".

On peut comprendre de cette façon l'importance du récit dans le discours journalistique : la narration

se caractérise en effet par une "pseudo-objectivation" qui, pour reprendre une expression de Greimas, "tente d'effacer les traces du savoir de l'énonciateur au profit des actants de la narration". Peu ou prou, le journal raconte et la principale force du récit, dans l'information, tient tout simplement à ce qu'il produit une inévitable objectivation du savoir. Les acteurs de l'énoncé - ou leurs propos - servent de caution, de garant et de masque, au savoir du journaliste qui les projette devant le regard du lecteur.

Le lecteur, de son côté, (il vaudrait sans doute mieux dire le destinataire ou encore l'énonciataire, puisque c'est sa fonction "actantielle" que nous analysons ici) reçoit le savoir d'une double façon : il le reçoit évidemment du journaliste, de l'informateur (l'énonciateur, en termes grammaticaux, qui est manifesté dans le texte par l' "acteur" journaliste), mais il le reçoit aussi de l'un ou de l'autre des sujets installés dans le récit. C'est le rapport entre ces deux façons de transmettre le savoir qui détermine la perspective, sous laquelle le lecteur le reçoit, ou, en des termes communément admis dans l'analyse de texte, le "point de vue". Cela, nous pouvons le remarquer, n'est pas spécifique du journaliste : le romancier, par exemple, en fait tout autant, au moins dans la façon traditionnelle d'écrire des romans. Cela dit, l'énonciation journalistique présente tout de même des différences profondes avec l'énonciation "littéraire".

La première est que cette énonciation vise explicitement la transmission d'un savoir. Le journaliste vise une référence, une information, alors que l'écrivain donne d'abord à voir une construction d'écriture.

La deuxième qui en découle, est que l'énonciataire (le lecteur) n'est jamais tenu dans l'ignorance du savoir "vrai", comme dans un roman policier, par exemple, ou comme dans l'ensemble des "leurrés", pour

reprandre le mot de R.Barthes dans S/Z, par où passe l'intrigue romanesque. La volonté informative du journal impose au contraire la révélation du savoir dès le début : c'est le rôle du titre, ou du moins un des rôles du titre.

La position de l'énonciateur, ensuite, est souvent occultée. En dehors des cas où cette énonciation est énoncée, par l'indication du nom du journaliste (signature, fonction), du nom du correspondant, ou de l'agence, il est une foule de cas où le lieu de l'énonciation n'est pas manifesté, avec toute la variété possible des positions entre l'énonciation et la source de l'information.

La quatrième différence, qui est corollaire de la précédente, est que le recours à des citations, directes ou indirectes, n'a jamais de signification stable. La contamination inévitable entre l'information et le commentaire donne naissance à un éventail infini de positions depuis l'accord entre le sujet de l'énonciation et l'acteur cité (la citation vient alors à l'appui du propos du journaliste) jusqu'au désaccord où la citation devient la marque même de ce désaccord, comme il apparaît dans l'usage des guillemets, ou du "sic" infâmant.

Enfin, comme on l'a vu, le journal tend à faire en sorte que l'événement paraisse s'énoncer lui-même. Tout cela bien sûr pourrait être contesté dans la mesure où la variété des énonciations littéraires (fictionnelles) est probablement beaucoup plus étendue que la variété des énonciations journalistiques. De plus, il est incontestable que le discours journalistique repose largement sur des "effets de réel" et de vraisemblance qui sont empruntés à l'expérience plus ancienne de l'écriture fictionnelle. Il reste que la "visée énonciative" est sensiblement différente. On en verra la preuve dans l'opposition entre

le "je" du journaliste et le "je" autobiographique par exemple. Le narrateur de Proust, bien que censé représenter l'énonciateur, ne lui est pas superposable, car c'est un actant qui agit à l'intérieur même du discours, mais il ne le produit pas ; c'est ce que fait au contraire le journaliste dans le reportage, par exemple. La force des très grands reportages - qu'on pense par exemple à celui d'Albert Londres sur l'évasion de Dieudonné - repose précisément sur cette superposition.

L'axe fondamental de la communication, dans tout discours, va de l'énonciateur à son énonciataire : l'objet-savoir passe de l'un à l'autre, soit de manière directe et totale (dans le communiqué, l'information-service), soit par la médiation d' "actants" installés dans le discours, ce qui peut donner lieu à une acquisition progressive du savoir par l'énonciataire. Une des formes privilégiées par la presse est l'éclatement, l'éparpillement de ce discours en une multitude d'informations séparées, quoique portant sur le même objet : la prolifération des coupures entre les divers articles qui visent le "même" événement est tout à fait révélatrice de la position énonciative spécifique du journal. Nous disons qu'il s'agit du "même" événement en maintenant des guillemets car c'est aussi l'effet de cette énonciation qu'on ne soit jamais absolument assuré qu'il y s'agit de la même chose. Il faut dire, pour le moins, que la "polyphonie" est essentielle à la presse écrite. Il faut également ajouter à cela le fait que la division en rubrique fait éclater l'événement en autant de savoirs différents : la chute du Shah, ou la prise de pouvoir par un Ayatollah, apparaît ainsi, par exemple, au même moment dans un ensemble de savoirs politique, économique, culturel, etc... dans des parties différentes du même journal.

Cette "dissémination" se retrouve généralement à l'intérieur même de chaque article où la position

énonciative du journaliste est rarement immuable d'un bout à l'autre. La savoir du journaliste-énonciateur, en se projetant dans le discours, fait apparaître des positions cognitives différentes, qui "encadrent" des segments du texte considéré ; dans la mesure où le journaliste tend à produire un effet de référence, il usera en priorité des procédures qui le fondent, et en particulier, des "débrayages" dans l'énonciation : on passe ainsi d'une description à une citation, à un segment narratif etc..., chaque débrayage ayant pour effet de faire du fragment précédent le "réfèrent" de ce qui suit : "chaque débrayage interne produit un effet de référentialisation : un discours de second degré, installé à l'intérieur du récit, donne l'impression que ce récit constitue la "situation réelle" du dialogue, et, inversement, un récit, développé à partir d'un dialogue inscrit dans le discours, référentialise ce dialogue" (1).

Le discours exclusivement "informatif" devrait, "idéalement", correspondre aux caractères du discours "objectif" ; il y en a essentiellement deux : le premier repose sur l'effacement de toute marque de présence du sujet énonciateur (2) : cet effacement est obtenu par l'emploi des sujets apparents du type "il est évident" ou par l'emploi de concepts abstraits en position de sujet de la phrase, sur le type "le conflit continue d'osciller dangereusement entre la guerre et la paix" (Le Monde, 22.4.82, au sujet du coup de force argentin aux Malouines). Le deuxième caractère est obtenu par un "débrayage temporel" qui se caractérise par l'emploi exclusif du présent a-temporel : il s'agit de projeter hors de l'instance de l'énonciation, le terme "non-maintenant" ; cela permet "d'instituer d'une part, par

(1) Greimas, Sémiotique, article "débrayage", pp.79sq. Hachette Université, Paris, 1979.

(2) Voir Greimas.id.art. Objectif, p.258.

présupposition, le temps "maintenant" de l'énonciation et, de l'autre, de permettre la construction d'un temps "objectif" à partir de la position qu'on peut appeler "le temps d'alors" (1). Le "temps d'alors" peut être considéré comme un temps "zéro" qui permet de construire un modèle du temps à partir duquel on peut localiser les différents "programmes narratifs". Le "temps de maintenant" peut être pris séparément, être à son tour "débrayé" et inscrit dans le discours, comme temps rapporté de l'énonciation, il constitue alors, à l'intérieur du discours, un second système de référence temporelle. D'une façon inverse, les temporalités de l'énoncé et de l'énonciation peuvent être "embrayées" et produisent alors l'illusion d'être identiques à l'instance de l'énonciation. On voit cela dans l'exemple suivant : "il n'est pas certain que le temps travaille pour le gouvernement britannique (...) Mme Thatcher se trouvera bientôt dans une situation inconfortable (...) Et la diplomatie américaine a subi un revers (...)".

En fait, il est extrêmement difficile de trouver dans la presse des exemples très nets de discours parfaitement "objectif", c'est pourquoi il vaut mieux insister sur la tendance à "objectiver" le texte, c'est à dire à éliminer les catégories grammaticales qui renvoient à l'instance de l'énonciation (par la première et la deuxième personne, l'ici et le maintenant du journaliste).

On remarque aussi la tendance à produire un discours "objectif" dans l'importance et la fréquence des modalités qui indiquent la nécessité, l'impossibilité, la possibilité ou la contingence, sur le mode suivant : "Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 18 Avril, les textes des nouveaux accords ..." où la

(1) Voir Greimas, *op. cit.* p. 81.

nécessité ("devait examiner") se trouve conjuguée à la temporalité de l'énonciation énoncée ("ce mercredi").

"C.I.I. Honeywell-Bull devait retrouver sa liberté d'action (...)" . Tels étaient les objectifs qui furent fixés aux négociateurs français (...). L'accord examiné en conseil des ministres, ce mercredi, est conforme (...)" . Comme on le voit ici, le discours "objectif" repose sur un autre discours ou plusieurs autres discours (celui de C.I.I., celui du conseil des ministres, etc...) qui sont censés le supporter, mais qui ne sont représentés que par des renvois, ou même parfois par de simples allusions. Ces discours ont une fonction essentielle dans la fonction de persuasion du discours "objectif" puisque, pour l'essentiel, ce sont eux qui autorisent le lecteur à "croire vrai" ce qui lui est dit. Le manque de possibilités de vérification, de la part du lecteur, conduit le journal à multiplier, en même temps que ces "discours référentiels", des modalités qui affirment la certitude ou l'incertitude, la probabilité ou l'improbabilité, avec un grand nombre de degrés intermédiaires, d'ailleurs, car, contrairement à l'opposition possible/impossible, qui correspond à une contradiction absolue, l'opposition entre probable et improbable est une opposition graduelle qui permet surtout de polariser les contenus. Ces modalités instaurent une distance entre les paroles de "l'autre" et l'adhésion qu'il convient de leur accorder.

Pour conclure cette approche du discours "objectif" où se révèle la volonté du journal de construire ou transmettre un savoir que le lecteur puisse croire vrai, on peut résumer cette stratégie comme une construction par paliers. Le point de départ, ou les fondations de l'édifice est constitué par la représentation narrative des actions de l'actualité. Le premier palier est un palier descriptif construit à partir d'une succession d'énoncés d'état : il représente le résultat de ces actions

au terme du travail de recherche de l'information. On lira ainsi : "la position des Etats Unis est nette". Il arrive, mais rarement, comme on l'a vu plus haut, que les moyens par lesquels le journal "sait" soient rapportés ; par exemple : "à lire les grands hebdomadaires, à écouter bon nombre de jeunes, on penche vers le premier terme de l'alternative. A voir les mécanismes de l'effondrement du SPD (...) on penche vers le second" (Le Monde, 22.4.82).

Un second palier vient surdéterminer le premier, par l'intermédiaire de modalités (pouvoir-être, devoir-être) qui précisent la forme de l'existence des états précédemment décrits : "Si le parti (SPD) a pu ne pas perdre les élections (...) c'est à la personne du chancelier qu'il le doit" (id.). Au delà de ces deux paliers enfin, se placent d'autres modalités (probable/improbable) qui ne portent pas sur la vérité des états décrits, mais déterminent la position du lecteur. Voici par exemple ce qu'écrit le Matin, en annonçant le débarquement de la Navy en Géorgie du Sud le 26 Avril 82 : "La contre-attaque britannique va-t-elle conduire les autorités de Buenos Aires à revoir leur position ? On imagine mal que l'Argentine s'installe dans une guerre ouverte avec la Grande Bretagne. Celle-ci désormais a prouvé qu'elle veut relever le défi. Après le coup de force des Malouines, voilà qui pourrait rétablir l'équilibre du face à face entre Buenos Aires et Londres, et ouvrir de nouvelles perspectives de discussion". A la question initiale, le journaliste répond en établissant d'abord une probabilité ("on imagine mal") ; cette modalisation se situe dans l'ordre du "paraître" et précède les énoncés proprement "objectifs", qui portent sur l' "être" (La Grande Bretagne "a prouvé" ; "voilà qui pourrait"). L'énoncé initial du paraître qu'on peut schématiser sous la forme générique de "il semble probable" conduit au dévoilement de l'être, et permet, en quelque sorte la négation même du paraître. Nous pouvons maintenant dire, plus simplement, sans doute, - mais il

fallait ce détour pour que cette affirmation soit fondée -, qu'en somme la stratégie du discours "objectif" et l'utilisation des modalités qui lui sont liées, consiste en la révélation des réalités qui se cachent sous les apparences. Sous ce point de vue, le discours du journaliste s'apparente toujours plus ou moins au discours de la découverte.

Cela nous semble, en définitive, beaucoup plus important que les marques mêmes du journaliste locuteur. "On imagine mal que ..." : le locuteur se cache derrière l'impersonnel, soit ; mais, dans le même temps, il se place dans le seul lieu qui autorise et fonde l'adhésion de son lecteur, car derrière les apparences, volontiers développées et multipliées, il indique ce qui est, il dé-voile, il dé-couvre. Naturellement, nous ne voulons pas dire ici que le journaliste détient une vérité inaccessible sans lui, nous disons seulement que son discours est, grâce à ce jeu subtil des modalités, celui de la découverte.

TROISIEME PARTIE

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION ?

Premier Chapitre

De L'événement aux "Affaires"

Il n'est guère possible de décrire les diverses formes de l'information véhiculée ou construite par la presse sans une réflexion préalable sur la notion d'événement et ses avatars. L'événement, en effet, est et n'est pas un accident : l'accident, bien sûr, comme l'événement, est ce qui arrive, mais cela n'apprend pas grand chose. L'idée si fausse et pourtant tenace qui fait du journaliste l'historien du présent tend à rapprocher l'événement du fait historique, ce qui est tout aussi faux : le "fait historique" ne peut être qu'une construction de l'esprit alors que l'événement est nécessairement lié à l'expérience de qui le subit. Il semble bien que pour rendre compte du travail du journal, qui est fort clairement lié à l'accident, et qui peuple ses colonnes de ce qui sera peut-être un jour le fait historique du moment, il faille poursuivre la définition de l'événement pour et dans la presse.

Deux remarques s'imposent immédiatement (1) et contraignent à revenir sur ce qui distingue la presse et l'histoire : si, par exemple, l'appel du 18 Juin 1940 est un événement historique incontestable, ou, de la même façon, si les trois mémoires d'Einstein, en 1905, constituent un événement scientifique indiscutable, le véritable événement, pour la presse, serait plutôt l'annonce de leur mort, qui, elle, ne constitue pas plus un événement historique qu'un événement scientifique. Nous examinerons plus loin quelques annonces du bombardement d'Hiroshima parce qu'apparaissent ce jour-là à la "une" ce qui était à la fois un événement historique et un événement scientifique. On peut relever pourtant

(1) Ces deux remarques sont empruntées à A. Tudesq, La presse et l'événement, Paris La Haye, Mouton.

que ces événements fortement distincts ont au moins trois points communs : ils se datent et se localisent avec précision ; ils se situent dans un temps très court ; leurs conséquences sont durables. En d'autres termes, la première caractéristique de l'événement est son émergence dans un site précis (temps et lieu) et la modification durable du système à l'intérieur duquel il fait événement : une société pour l'événement de presse ou l'événement historique, un système culturel (scientifique) dans l'autre cas. La relation entre le "site" et le "système" s'impose donc d'emblée.

La deuxième remarque est une précision sur le lien entre le site et le système, car il s'agit toujours de l'homme dans un événement. Cela se manifeste de plusieurs façons : un mouvement sismique par exemple est un accident physique assez fréquent ; il ne devient événement pour la presse que si le raz de marée ou le tremblement de terre qui le suit nécessairement ravage une contrée cultivée ou habitée ; en somme, une catastrophe "naturelle" ne devient événement que si elle fait des "victimes" : la nature ne devient événementielle que lorsqu'elle atteint la "culture". Le tremblement de terre est un événement en fonction du bouleversement "apparent" qu'il provoque : le séisme d'El Asnam, le 12 octobre 1980 fait événement (10 photographies le 13, dans Le Progrès, et 9 dans Le Matin), alors qu'une épidémie ou une sécheresse beaucoup plus meurtrières (phénomènes également "naturels") ne font que rarement un événement. En somme, ce n'est pas la réalité du phénomène qui fait l'événement, mais son apparence ; c'est dire aussi qu'il n'y a d'événement que dans le regard d'un sujet. Aussi l'événement de presse semble-t-il comporter l'expression d'une subjectivité essentielle, d'où peut lui venir une profonde ambiguïté ou une relativité qui permet de "mesurer" l'événement, de le graduer, en quelque sorte, selon le rapport plus ou moins éloigné entre le site d'émergence de l'événement et le système

ou le groupe humain qui en est affecté.

Or l'éloignement spatial et temporel se sont vus profondément modifiés depuis un siècle par le développement des moyens de communication et l'évolution technique des moyens de transmission de l'information : l'événement a toute chance de s'en trouver fortement modifié, ou, ce qui est plus exact, les mass media paraissent-ils a priori susceptibles de faire succéder la fréquence à la rareté de l'événement, quand ce n'est pas la rapidité de l'information qui fait elle-même événement : il ne paraît pas contestable que la transmission "en direct" d'un fait lointain apporte à l'information une "plus value" événementielle.

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un "retour de l'événement" (1) comme si les études structurales qui avaient temporairement écarté l'événement conduisaient à quelque "retour du refoulé", et comme si, d'autre part, le développement scientifique devait, à un moment de son histoire, réintroduire ce que la science avait exclu à ses débuts (2). Il est assez manifeste en effet que la rationalité scientifique s'est constituée en particulier par l'éviction de ce qu'on peut assimiler à la singularité, à la contingence, à l' "accident" : le particulier, et, dans cette mesure, le "vécu" ne paraissait pas pouvoir faire l'objet d'une attention scientifique. Ainsi, l'événement, exclu du discours scientifique, pouvait exister dans d'autres discours ou faire exister d'autres discours, et, en particulier, celui de la presse qui entretient avec lui un rapport essentiel. Car la presse, qui s'est développée dans le

(1) C'est le titre de l'article par lequel E. Morin ouvre un n° de la revue Communications consacré à l'événement. Le Seuil 1972, n°18, pp.6.21.

(2) cf. les travaux du mathématicien R. Thom, en particulier Stabilité structurelle et Morphogénèse. Paris, Benjamin, Ediscience, 1972. Voir aussi "Crise et Catastrophe" in Communications, n°25, 1976, pp.34sq.

même temps que l'organisation "moderne" de nos sociétés, se nourrit du devenir même de ces sociétés. Et on aurait sans doute tort de déprécier l'attention que porte la presse aux faits les plus anecdotiques de la quotienneté, parce que, nous le verrons plus loin, le moindre fait divers porte en lui le germe d'une modification des rapports sociaux.

Soulignant le rôle crucial de l'événement dans l'histoire, E.Morin remarque que "alors que la survie d'une espèce ne dépend pas d'un ou de quelques combats douteux, le sort d'une société peut dépendre de quelques événements heureux ou malheureux, notamment des guerres, dont le déroulement et l'issue comportent toujours, sauf en cas d'inégalité écrasante dans le rapport des forces, quelque chose d'aléatoire" (1). C'est ce "quelque chose d'aléatoire" qui nous retient parce que la presse ne se contente pas d'enregistrer ce qui s'est passé la veille, elle entretient la société dans l'attente de l'événement. Le journal "quotidien", et, à plus forte raison, les bulletins d'information qui se répètent 3 ou 4 fois par jour à la radio, sinon d'heure en heure, ne se soutiennent que de l'attente constante de l'événement à venir ou des effets d'un événement passé. Dans cette mesure, on pourrait peut-être dire que la presse quotidienne ne peut se développer que dans une société consciente des conflits qui menacent sa stabilité et incertaine de sa permanence (2).

Mais, on le sait bien, il est assez rare que les sociétés se modifient brutalement : si la naissance de la Sécurité Sociale, ou des congés payés, modifie en un jour les conditions de vie du travailleur français

(1)E.Morin, o.c.

(2)La presse des pays de l'Est, quoiqu'elle ne retienne guère la plupart des informations qui, dans la presse occidentale, "font l'actualité", n'y échappe pas : à défaut...

de 1936, si la déclaration de guerre transforme brutalement un civil en soldat, en revanche, la mutation de la société, ou des rapports entre les sociétés affectées par un conflit armé se font beaucoup plus lentement : l'indépendance de l'Algérie, plus difficile que celle de ses voisins, s'est aussi faite plus lentement ; la mort de Franco marquait bien la possibilité pour l'Espagne d'un retour à une vie démocratique, mais ce retour n'était pas acquis le lendemain. Bref, en dehors des événements relativement rares qui, tout à coup, modifient le cadre institutionnel d'une société, il y a une évolution constante où des événements de tous ordres (augmentation du coût de l'énergie par exemple) peuvent apporter une modification importante du système social lui-même. Aussi pouvons-nous dire que tout aspect de la vie sociale peut être événementiel. Nous avons souligné plus haut comment, au début de ce siècle, le journal s'ouvrait à de nouveaux aspects de la vie sociale (du cinéma au sport par exemple), la presse soulignait ainsi que l'évolution de la société n'était pas seulement faite au Parlement ou à la S.D.N. C'est pourquoi il est relativement difficile de décider l'importance de l'événement. Tout au plus voit-on que, d'une part, la presse tend à considérer que tout est événement au point qu'un journal (Le Matin) puisse en faire le titre général d'une rubrique qui comporte ce que, ailleurs, on appelle "informations générales" ou qu'un autre (La Croix) en fasse son nouveau sous-titre) : l'inflation événementielle correspond bien à une conscience du mouvement de la société.

.... de la relation des accidents ou des catastrophes qui pourtant les affectent comme les autres, elle repose toujours sur la conquête ou l'avancée du "socialisme réel" ; cf. P.Lendvai, Les Fonctionnaires de la vérité, L'information dans les pays de l'Est R.Laffont, Paris, 1980. Il faudrait y apporter ce correctif que ces sociétés développent aussi fortement la célébration et la commémoration d'événements antérieurs considérés comme définitifs (la révolution d'octobre ou le XXe congrès du PCUS), comme si, dans le même temps, l'histoire était et n'était pas définitivement fixée ou figée.

En fait, ce qui est profondément en cause, dans les négociations salariales comme dans le moindre fait divers, c'est que les systèmes sociaux comportent des antagonismes qui sont toujours susceptibles de provoquer des "accidents". La société est en somme dans un mouvement d'oscillation perpétuelle entre le mouvement organisationnel qui affirme les structures sociales et un mouvement événementiel, né de ces structures, qui est susceptible de les modifier ou de les perturber. Dans un petit opuscule (1), Baudrillard remarque que la rubrique "Société" du journal Le Monde ne concerne en somme que les "résidus" du procès de socialisation : dans le mouvement même de socialisation qui atteint le moindre aspect de la vie de ses membres, la société produit inévitablement les marges d'où lui viennent les signes d'une désorganisation. Il est donc pour nous tout à fait significatif que, dans la rubrique même qui paraît indiquer le mouvement organisationnel, un "grand journal du soir" insère en fait les signes du mouvement événementiel. "Les systèmes les plus sensibles à l'événement, écrit E. Morin, sont peut-être les systèmes qui comportent en leur sein une bipolarité antagoniste, voire un double circuit couplé qui contient et secrète en lui-même l'aléa, l'événement, sous forme de possibilité alternative, choix entre deux ou plusieurs solutions possibles qui elles mêmes dépendent de l'intervention d'événements facteurs aléatoires internes ou externes. Dans ce cas, la décision, c'est l'événement qui vient de l'intérieur" (2).

(1) A. Baudrillard, La fin du social, A l'imprimerie quotidienne, Utopie, n°4.

(2) E. Morin, o.c.

Événement et Culture

Il est tout à fait surprenant de voir à quel point l'événement se trouve rapidement banalisé : il suffit de jeter un regard sur quelques uns des "événements" qui faisaient l'actualité des années passées. Tout se passe comme si l'événement, qui pourtant paraissait apporter avec lui quelque élément irréductible, était rapidement intégré dans ce qu'il faut bien appeler notre culture. En somme, le mouvement pendulaire de structuration et de désordre, dont nous venons de souligner qu'il est sans doute la première source de l'événement dans nos sociétés, permet aussi de concevoir que le devenir de nos sociétés ne peut être pensé que comme un cycle imaginaire où l'événement trouve une place, culturelle, dans des catégories dont on dirait qu'elles sont toutes prêtes pour l'accueillir.

Dans une petite série de Notes pour une typologie de l'événement (1), A. Moles remarque que l'événement est "centripète, et non "centrifuge", entendant par là qu'il est un message reçu, et non un acte émis. Aussi l'événement entre-t-il immédiatement dans la mémoire sociale comme un bien culturel qui lui appartient de plein droit, alors même que, précisément, il paraît souvent contredire cette mémoire. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette question, nous contentant pour l'instant de proposer encore quelques remarques et quelques questions.

La première est que certains de ces événements (la mort d'un homme politique en retraite, par exemple, ou les moeurs sexuelles d'un dirigeant britannique)

(1) in Communications, 18, 1972, pp.90-96. Paris: Le Seuil.

sont d'abord, fondamentalement, de l'ordre du privé. Ce passage du privé au public nous retient car il suppose qu'il existe quelque chose comme des archétypes du remarquable : ces événements ne deviennent tels que dans la mesure où ils rappellent ou font resurgir des archétypes lointains. Cela suppose aussi que les journalistes détiennent en quelque sorte un "mode d'emploi" du remarquable que nous tenterons de définir. Les journalistes, en tout cas, fonctionnent ici comme les "émissaires du social", selon le mot de Moles, lorsqu'ils vont à la rencontre de l'événement, et, dans une large mesure, ce sont eux qui le définissent.

La seconde est qu'il n'y a pas d'événement sans décor. Le décor est distinct du "site", relativement abstrait et théorique, dont nous parlions plus haut, il est plutôt la marque d'un lieu et d'une fonction. Ce n'est pas non plus le fait qu'il y ait des lieux où il se passera plus sûrement quelque chose qu'ailleurs -le journaliste sait comme instinctivement où il doit être -, c'est plutôt le fait qu'il existe une relation créatrice d'événement entre un lieu et une fonction. Il existe en somme des "espaces événementiels", un peu comme le décor de théâtre permet à la "représentation" d'être autre chose qu'un délire ou une insignifiance. L'événement suppose une scène qui donne au lecteur-spectateur les moyens de la représentation. Très schématiquement, on pourrait dire ainsi que le site de l'affaire Ben Barka était la politique gaullienne, et que son décor était fourni par les "barbouzes".

La dernière est que, si on prend la peine de lire tout le journal, de la première à la dernière rubrique on s'aperçoit que l'événement s'intègre dans un parcours culturel parallèle aux productions proprement culturelles

qui suivent leur propre parcours, apparemment clos, dans le "lire - écouter - voir" qui les résume. Il n'est jamais exclu que ce qui est un jour matière à événement ne devienne quelque temps après la matière d'un roman, d'un film, ou d'une thèse. En somme, l'événement qui est au départ imprévisible et imprévu contribue au renouvellement de la société parce qu'il en est quelque chose comme l'imagination.

Encore une fois cependant, il ne nous semble pas qu'on puisse rendre compte de ce qui, pour la presse actuelle, est événement, sans rappeler quelques traits de ce qui, pour les premières générations de la presse, en constituait l'équivalent.

1 - L'événement de l'Ancien Régime.

a) Le Te Deum, indice de l'événement

A l'époque contemporaine, les mass-media ont le monopole de l'information sur l'événement. Avant 1789, en revanche, les historiens montrent que le système d'information est beaucoup plus complexe, et qu'en particulier, l'institution religieuse est un instrument essentiel dans la stratégie informative, comme en témoignent les Te Deum qui ponctuent les victoires du Roi. Nous commençons donc par cette "information ritualisée"(1) parce qu'elle est, plus immédiatement que les gazettes, susceptible de nous éclairer sur ce que fut l'événement dans une période d'absolutisme monarchique.

(1) Voir M. Fogel. Le Système d'information ritualisé de l'absolutisme français. Table ronde sur la presse ancienne (1660-1789), CNRS: Groupement de recherches sur les textes modernes. Université Lyon II; 12-13 Juin 1981.

Ce qui surprend d'abord le lecteur contemporain devant les lettres et mandements qui annoncent la victoire et ordonnent sa célébration est que, comme l'écrit M.Fogel, "l'événement n'est pas une coupure, mais une confirmation, un point de repère posé de façon répétitive sur la courbe fermée d'une histoire créée par le Roi. En ce sens, la victoire est l'événement par excellence : elle ajoute un nouvel épisode, un "exemple" aux plus anciens récits de l'alliance de Dieu et des rois". Il ne s'agit pas d'apporter une information nouvelle - on peut supposer d'ailleurs que le bruit des victoires et des défaites court de villes en campagnes sans passer par les gazettes ou les mandements - mais de répéter qu'en somme le Roi est bien le Roi.

Ce phénomène s'éclaire lorsqu'on considère la façon dont est créé l'événement que constituent la victoire et le Te Deum tout ensemble. D'abord, la décision n'appartient qu'au Roi ; s'il arrive que le Roi soit malade, l'annonce est suspendue (au grand dépit des officiers éventuellement) , ce qui est déjà un signe important. Les critères de la décision du Te Deum sont encore plus éclairants : l'évidence militaire (capitulations, champs de bataille abandonnés) joue moins que l'évidence monarchique : "la présence royale fait l'événement"(1), ce qui peut conduire à "l'aveuglement ou au silence : la chute de Madras (Septembre 1746) n'est pas prise en compte".

Un effet majeur de ce dispositif est que le mode de fonctionnement de l'état monarchique limite de lui-même le nombre d'événements à publier. En somme, ce type d'information - comment l'appeler autrement ? - ne repose pas sur la quantité des faits, et, d'une certaine façon, n'est absolument pas destiné à répondre à la curiosité du peuple : le peuple doit obéir et

(1) id.

applaudir, il n'est pas le destinataire d'une quelconque information.

Un autre élément utile à considérer est aussi le mouvement du temps, ou plutôt des temps que parcourt l'information et qui peuvent, sous Louis XV au moins, se résumer ainsi (1) : le premier temps est celui que parcourt l'information du lieu de la guerre au roi : "c'est le temps le plus rapide, annulé si le roi est présent" ; un deuxième temps est celui de la délibération avec les secrétaires d'état, le "temps suspendu de la décision", comme écrit M. Fogel. Un troisième temps recouvre la distance du roi aux évêques, le "temps de l'obéissance", et, enfin, un quatrième temps sépare l'événement et le peuple, "le temps du rituel". Rien ici de la quasi simultanéité que nous connaissons entre l'événement et sa diffusion, mais un éclatement et une scansion du temps qui disent l'existence des corps sociaux et leur rapport au Roi. La rapidité est pourtant le signe de l'obéissance au Roi, mais elle n'a pas de continuité. Le XVIIIe siècle n'est pas maître de l'espace et les courriers ne connaissent que le rythme de leurs chevaux ; mais cela ne suffit pas à expliquer la fragmentation de l'information et sa diversification en fonction des destinataires, c'est en revanche le système monarchique lui-même qui entrave la rapidité, en liant la publication de l'événement et sa célébration (2).

(1) cf. M.Fogel, o.c.

(2) La diversification de l'information en fonction des destinataires est un des traits constitutifs de l'information des pays de l'Est. Un autre point qui lui est commun avec le système monarchique est la confirmation incessante du système lui-même, qui exclut de l'information les "accidents", mais célèbre les résultats économiques conformes ou supérieurs aux indications du Plan, et relève largement les épisodes parfois anecdotiques des relations internationales dès qu'ils peuvent illustrer l'internationalisme prolétarien. cf. P.Lendvai, o.c.

b) Les gazettes

Le récit des Gazettes, lui, n'a pas d'abord pour fonction de célébrer le roi et ses victoires, mais de publier des nouvelles qui ne sont pas toutes "littéraires". Leur mode d'organisation est pour nous d'un intérêt capital, car leur nombre et l'importance des événements qu'elles relatent (la succession de Pologne et l'attentat de Damiens sont les principaux événements auxquels nous nous sommes attachés) en font les ancêtres lointains sinon directs des journaux que nous connaissons.

La première remarque à quoi nous conduisent les travaux des historiens est que "les gazettes ne livrent généralement qu'un type de faits intégrables, ceux que l'on attend et qui prennent place dans un système ou un ensemble de systèmes" (1). Si, comme nous l'avons remarqué dans notre première partie, il faut attendre Le Moniteur pour que des rubriques clairement définies articulent la morphologie du journal, les gazettes connaissent, sinon une division explicite des contenus, du moins des catégories préétablies à l'intérieur desquelles l'événement peut être situé. Il ne faut pas entendre par là que la gazette construit la signification des événements ; c'est d'autant plus faux que la plupart se présentent sous la forme de "lettres" ; mais l'événement n'arrive pas non plus dans une quelconque crudité : il est "filtré par un discours" (2) qui le re-situe dans un ensemble de références préexistantes.

(1) P. Rétat, "Les Gazettes : de l'événement à l'histoire", in Études sur la presse au XVIIIe siècle, CNRS-PUL n°3, Lyon, 1978, p.24.

(2) Cl. Labrosse, "Le récit des gazettes", in l'Attentat de Damiens, CNRS-PUL, Lyon, 1979, pp.15-46.

En fait, les gazettes présentent deux types très différents de nouvelles (1). D'abord et habituellement, on y trouve "la juxtaposition d'annonces élémentaires ou banales (naissances, nominations, séances académiques) susceptibles d'être mises en séries : ce sont des événements peu spectaculaires dont les séries constituent la table de référence informative d'un univers social"(2). Ce ne sont pas là des rubriques, nous devons y insister, mais des séries non avouées, omniprésentes et repérables. D'un autre côté, on trouve, de façon exceptionnelle, des événements "rares et graves, imprévisibles et pratiquement non fréquentiels" - il y a trop loin de Ravallac à Damiens pour que le régicide constitue un événement fréquentiel, même si le premier réflexe de la gazette est de se reporter à la mémoire de ce crime "affreux". Or ces événements "rares" sont la source d'une série narrative d'une grande fécondité, et imposent des éléments spectaculaires absents des événements de la première série. La série exceptionnelle, dont l'attentat de Damiens offre un exemple saisissant, se décompose en un ensemble de sous-séries qui "réutilisent certains des items habituels des gazettes. L'événement se décompose et s'organise en sous-éléments qui s'ordonnent à des séries d'action relativement homogènes et à des chaînes thématiques simples" (3). Ainsi, une partie des informations relatives à l'attentat rejoint-elle par exemple la série tout à fait ordinaire des bulletins de santé du roi.

(1) Nous suivons sur ce point les travaux de nos collègues de l'ERA 434 DU CNRS à qui nous exprimons ici notre gratitude pour les informations, souvent orales, qu'ils nous ont transmises.

(2) Cl. Labrosse, o.c.

(3) id.

Il convient de relever également un autre trait essentiel des gazettes, relatif à leur forme qui, mimant la relation épistolaire, instaure d'un bout de l'Europe à l'autre le spectacle de la communication : "ce qui caractérise les gazettes, c'est la représentation constante, généralisée, de l'acte même de la communication. Mettant en jeu la constellation des lieux entre lesquels se font les échanges d'information, et une multitude de repères chronologiques, elles apparaissent comme des opérateurs de transmission, elles disent moins (ou moins manifestement) l'événement que la façon dont progressivement se ramifient, se redoublent, rebondissent les nouvelles sur l'événement. Dans le cadre statique où elles travaillent, elles nous offrent à l'état pur l'acte de la communication. Echange superlatif de "lettres", elles portent à sa perfection le système ancien de l'information écrite entre individus"(1). Ces "lettres" disent moins l'événement qu'elles ne confirment la connaissance qu'on en a, si bien que l'événement est moins dans le fait lui-même que dans la relation des communications qu'il provoque. Cela d'ailleurs contribue à renforcer l'importance du lieu d'émission comme nous le relevions plus haut aux débuts de la Gazette : l'information est alors le spectacle de la communication des informations.

Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que les gazettes soient friandes de nouveautés bouleversantes. Leur organisation le prouve avec la mention, fondamentale, des lieux et dates-origines qui imposent, comme l'évidence, que l'information n'est pas dans le contenu communiqué, mais dans la communication même, parfaitement rodée, "comme si la série des nouvelles, ne pouvant s'arrêter sur la lancée, ne cédait qu'indirectement

(1) P. Rétat, La communication de l'événement dans les gazettes du XVIIIe s., 1^o colloque Inforcom, Compiègne, 1980.

à l'effraction de l'extraordinaire" (1).

C'est peut-être ce sur quoi il faut le plus insister en évitant de céder à un contre sens à quoi la situation contemporaine nous incite : "il y a au XVIIIe une véritable obsession de la situation informative, très sensible du fait que (...) les rubriques ne portent pas sur la nouvelle, mais uniquement sur l'origine du message"(2). Rien de commun, ici, avec la connaissance des sources qu'exigent les agences contemporaines : les agences ont besoin des sources pour authentifier l'information (3). Au XVIIIe siècle la source paraît être à la fois la référence et le contenu essentiel du message. La lettre en effet ne se contente pas de se référer à sa date et à son lieu, elle paraît sans cesse fonctionner comme réponse ou relais à d'autres messages également situés et datés. La nouvelle circule, et, marquant le lieu et le moment de son émission, indique l'espace et le temps qui séparent les correspondants. Il est aisé de comprendre que l'importance de l'événement ne saurait être alors dans le fait lui-même, mais dans l'amplitude des ondes qu'il suscite, dans l'importance du mouvement de communication dont il n'est, à tout prendre, que le pré-texte.

Cela suppose que l'information soit, en somme, l'image qu'une société, se sachant stable, ou se voulant stable, se donne à elle-même. Or voici que l'événement, précisément, bouleverse la parole sociale usuelle et impose à la société d'inventer une parole

(1) et (2) id.

(3) Voir O. Boyd-Barrett et M. Palmer. Le Trafic des nouvelles, A. Moreau, Paris, 1981. Cet énorme travail sur les agences mondiales montre cependant que l'obsession de la source tend à être la préoccupation principale des agenciers : on cherche, non l'information vraiment nouvelle, mais celle que l'on peut "sourcer".

où elle puisse de nouveau se reconnaître. Et c'est bien ce qui se produit lorsqu'on attende au corps du Roi (1). "L'événement semble advenir comme quelque chose qui stupéfie la voix des locuteurs, comme une chose illisible, soudaine, opaque (...) qui fait momentanément trembler la voix des détenteurs de discours reconnus et autorisés, surprend la plume et parfois inquiète les institutions".(2)

L'attentat inimaginable (3) et stupéfiant provoque une sorte de vertige. Mais ce vertige, cette béance, est tout aussitôt occultée par une organisation narrative plutôt complexe, que les chercheurs auxquels nous nous référons ont tenté de décrire : "Si, dans la dynamique pure, l'événement apparaît comme ce qui pourrait mettre en échec sa capacité de reconnaissance et de représentation, le récit de presse peut être aussi ce travail de lecture et d'écriture par lequel l'événement est reconquis au moyen de la représentation".(4)

Si l'événement crée une fêlure, ouvre une faille dans la représentation, et, dans cette mesure, laisse interdit, il est aussi ce qui, tout simplement, va faire parler. L'événement fait parler parce que la brèche ne peut être comblée que par une multitude de discours de substitution. Et, comme le remarque

(1) Le Roi n'a pas de "gardes du corps", car ce corps est intouchable. Garant de l'ordre de la société, et d'une hiérarchie de droit divin, le corps du Roi est véritablement tabou, si bien que l'attentat fait vaciller la représentation et autorise sur la personne du criminel l'addition des châtements les plus abominables. Cf. M.Foucault, Surveiller et punir, Bibl. des Idées, Gallimard, Paris, 1^o chapitre.

(2) Cf. Labrosse, L'attentat de Damiens, o.c.

(3) Le rapport établi par les media contemporains entre les tentatives d'assassinat de R.Reagan et Jean Paul II montrent bien que nous sommes dans un univers "désacralisé".

(4) Cf. Labrosse. Id.

Cl. Labrosse, le corps du roi, indicible, est remplacé au bout de quelque temps par la prolifération des discours sur le corps supplicié de Damiens.

Ces discours de substitution n'apparaissent pas de manière anarchique ce qui redoublerait le vertige : ils doivent combler le vide, c'est à dire qu'ils sont suffisamment organisés et reconnaissables pour restaurer l'identité un instant suspendue. "La série vertigineuse se trouve portée et absorbée par un tissu de séries plus proches des énoncés habituels des gazettes. Le rôle des sous-séries est de déployer en fragments organisés l'émergence inattendue de l'événement, de capter son énergie irrationnelle pour la dépenser en juxtaposition et en expansion narrative"(1).

Le maître mot est lâché : "expansion narrative". Au fond, et c'est là un des enseignements majeurs de la lecture des gazettes, il faut apprendre à raconter. Transformer l'événement en récit, c'est le rendre assimilable. C'est la fonction majeure des récits, qui n'ont cessé depuis de faire l'information. La narration est tout à la fois le moyen de fournir des références ou du moins des effets référentiels, de distribuer des rôles, et, en déterminant une fin, de fournir un sens là où le vertige pourrait prendre une signification sans signification (2). L'événement est déjà absorbable dès qu'il est "récité".

Le texte des gazettes apprend encore autre chose sur la relation entre l'information et le corps social. Par ses répétitions, ou ses "modulations édifiantes" (3), le récit des gazettes inscrit dans

(1)Cl. Labrosse, id. p.44

(2) sur la fonction et la nature des récits de presse, voir infra.

(3) P.Rétat, o.c.

les actes de la vie du roi l'attachement des "corps" ou des "ordres" à la personne du souverain. En quelque sorte, la gazette constitue une trace du rapport de la société au roi. Aussi, le "corps" de l'événement est-il d'emblée un corps social et institutionnel. On pourrait dire, en d'autres termes, que les récits de la gazette sont toujours fondamentalement des témoignages sur l'attachement de la société au roi et que ces témoignages supposent un témoin, qui est précisément le Roi. C'est ce que résume P. Rétat en une formule saisissante : "par une gratifications réciproque, le roi et son peuple se regardent s'aimer. C'est donc un spectacle que crée l'information". Une victoire des armées françaises ne saurait donc constituer l'événement, elle n'est que le prétexte de l'affirmation spectaculairement brandie de la cohésion du royaume autour de la personne du Roi.

Cela conduit à une autre remarque : l'information d'ancien régime ne peut fonctionner que sur un consensus préalable, elle est un ensemble de variations sur une doxa préexistante : "la gazette est le milieu où les partenaires d'un jeu préétabli et aux règles strictes échangent des images de conduite convenables à la situation créée par l'événement ".(1)

Tout cela, cependant, n'est pas absolument propre à la presse et les Te Deum avaient aussi pour effet de produire le spectacle du consensus, de l'ordre social et de l'attachement au roi. Le rôle spécifique de la presse doit être cherché dans le dédoublement et la multiplication des échos qui lui sont propres. La fragmentation des thèmes et la juxtaposition de micro-récits produit une constante pulsation : à partir

(1) P. Rétat, id.

(2) Cl. Labrosse, o.c.

d'un noyau central, la presse amplifie ce qu'il faudrait appeler l' "onde de choc" en déplaçant et en multipliant ses échos. "L'événement, écrit encore Labrosse, à propos de Damiens, se présente comme une méthode de mise en écho des accidents observables d'un écosystème culturel donné. Et la gazette elle-même est un moment et un mode de cette mise en écho"(1). L'examen montre en effet que la gazette ne revient pas sur l'attentat pour en chercher les causes, par exemple, elle se contente de "mettre en scène et en écho les multiples annonces de l'événement et les réactions qu'il produit".

Il faut donc chercher le rôle et la nature de cet "écho". L'écho semble à la fois un effet de la structure narrative et une modalité de l'organisation de l'information. Au fond, l'écho provient peut-être d'abord de la situation matérielle des communications anciennes : l'espace résiste, il faut du temps pour que l'information aille d'un lieu à un autre et ce temps est variable ; l'espace géographique produit ainsi une scansion temporelle, et l'écho peut être la façon dont le temps s'insère dans le récit des événements. Pendant tout le temps où elle voyage, une nouvelle reste stable, elle ne peut s'enrichir de rien de nouveau tant qu'elle est séparée de sa source. Aussi les énoncés d'événements ne peuvent-ils se former que par saccades, par fragments, et les échos produits par chacun d'eux se répercutent d'un bout à l'autre de l'Europe sur la page des gazettes.

(1) Cf. Labrosse, o.c.

2) La naissance de l'événement moderne

On connaît le développement considérable de la grande presse d'information après le Second Empire, développement consolidé et renforcé par la législation de 1881. Ce développement, sans doute, a modifié de façon assez radicale le rapport des journaux à l'événement. Les historiens, et les historiens de la presse en particulier, ont montré qu'avant cette période, la connaissance de l'événement restait un privilège des dirigeants, tandis que, pour la majeure partie de la population, l'avenir ne se concevait pas autrement que le passé : il n'y avait pas, pour elle, de place pour l'événement. Les moyens de transmission, en outre, demeuraient très largement oraux ; des formes d'information totalement distinctes de la presse continuaient d'exister, et, par exemple, le sermon dominical constituait-il souvent encore le seul lien entre la vie locale et la vie nationale. Or c'est à cette époque où l'urbanisation et la scolarisation conjoignent leurs effets pour produire une couche nouvelle et importante de lecteurs potentiels que l'événement de presse, tel que nous le connaissons, prend ses premiers caractères (1).

La modification majeure, en ces années qui voient la presse se libérer du pouvoir politique, est que cette presse devient la principale source de connaissance des événements, et la première expression de l'opinion publique. Le public ne se satisfait plus des commentaires (2) : il faut que le journal cherche

(1) Selon A. Tudesq, o.c., ce sont : la notabilité des personnes qu'il concerne, la prépondérance du politique, et l'intérêt réel ou supposé des lecteurs lorsqu'il concerne l'étranger. Sur ces deux derniers points, les analyses de contenu faites sous la direction de Boyd Barrett et Palmer (Le trafic des nouvelles, o.c.) sur quelques fils des agences mondiales, montrent que la suprématie de l'événement "politique" sur les autres se maintient fortement.

(2) Auparavant, c'était le commentaire qui faisait l'événement, de ce fait, l'existence de longs commentaires ne pouvait que réduire le nombre d'événements.

l'événement, comme nous l'avons souligné plus haut avec l'apparition du reportage. Mais le plus important est peut-être que ce qui est reçu comme événement a changé en même temps que la société. Le temps est passé où la société se sentait stable ou du moins se disait stable ; et la presse, se mettant à chercher l'événement, semble répondre à l'attente de la société qui perçoit désormais l'événement comme un élément de son évolution. Or l'événement qui naît alors est, fondamentalement, un événement politique, comme l'ont souligné en particulier A.Tudesq et P.Nora (1). Les formes nouvelles de la vie parlementaire, l'expansion coloniale et le développement industriel conduisent à un type d'événement dont l'affaire de Panama puis l'affaire Dreyfus constituent en quelque sorte les prototypes : il s'agit bien là d'affaires "de presse", car ces affaires, comme toutes celles qui les ont suivies, possèdent un certain nombre de caractères communs, propres à permettre une définition de l'événement de presse ; c'est, écrit P.Nora, celui où "les faits se dérobent" (...), celui qui "appelle la critique de l'information, la confrontation des témoignages, la dissipation du secret maintenu par les démentis officiels, la mise en cause de principes qui font appel à l'intelligence et à la réflexion, l'appel obligé à un savoir préalable que seule peut fournir et rappeler la presse écrite"(2).

Depuis un siècle, les media ont le monopole de l'événement, on l'a assez dit : c'est par eux seuls que nous le connaissons, c'est par eux seuls qu'il "nous frappe" (3). Mais l'événement n'est pas seulement ce

(1) P.Nora, "l'événement monstre", in Communications, 18 Paris, Le Seuil, 1972, p.162 sq.

(2) id.

(3) P. Nora, o.c. p.113.

qui arrive, et que les media nous transmettent : il est dans le rapport entre ce qui arrive (ce qui est arrivé), et ce qu'on en sait (ce qu'on en ignore). Les tortures pendant la guerre d'Algérie ne devinrent un événement qu'à partir du moment où on savait tout en ne sachant pas très bien, où on savait, malgré ce qui en était dit officiellement, etc... C'est probablement pourquoi il y a dans les démocraties occidentales modernes un lien assez fort entre l'événement et les affaires politico-judiciaires : il y a de l'événement lorsqu'une institution se révèle incapable de maintenir un secret qui lui semble indispensable, lorsqu'elle est menacée par un savoir ou un dire.

Tous les événements ne sont pas politico-judiciaires, mais ceux-là sont particulièrement nets : la tuerie d'Auriol, en Juillet 1981, qui voit la mort de 6 personnes dans des circonstances assez troubles ne fait pas seulement événement par son excès, son côté "spectaculaire", sur lequel nous reviendrons : elle fait événement parce qu'on n'arrive pas à "savoir" ; par ce seul fait, la tuerie d'Auriol devient une "affaire", un événement de presse, comme l' "affaire De Broglie", l' "affaire des diamants", l' "affaire des micros", l' "affaire Boulin" etc... Il faut donc examiner quel discours tient la presse sur ce non-savoir qui nous parait un élément majeur de l'événement. C'est là ce qui distingue fondamentalement la presse des autres media : l'événement radiophonique, par exemple, et ce n'est pas une lapalissade, tient tout de la parole : il y a événement radiophonique (nuit des barricades en mai 68, ou émission pirate) lorsque la parole devient acte irréversible. Tout y est dit. L'événement est là, tout entier, dans ce qui est dit, dans le fait de le dire. D'une façon analogue, l'événement télévisuel archétypal,

est le direct : alunissage, ou tentative d'assassinat d'une personnalité politique ; c'est le vu, l'immédiatement vu, qui produit l'événement, mais, s'il y a quelque chose à dire de plus, c'est toujours à la presse écrite qu'il faudra recourir. La radio, et, plus encore, la télévision, ont développé le spectacle de l'événement, ce qui, dans l'événement, fait l'événement du seul fait de le voir, ou de l'entendre. Mais la presse écrite conserve le privilège de lier l'événement au savoir incertain, et c'est cela seul que permet la prolifération des discours, et la mise en doute. La force de la télévision, et aussi de la photographie dans la presse écrite, est celle de l'affirmation; le rôle de la presse écrite, c'est la suspension, le doute.

Et cela ne peut qu'être toujours un peu plus marqué parce que, quoi qu'il arrive, la radio et la télévision seront toujours plus rapides que la presse écrite ; et si l'événement, dans nos sociétés, s'est développé en devenant toujours plus spectaculaire, ce que précisément la radio, la photographie et la télévision permettent, la presse écrite, seule, conserve le privilège de pouvoir juxtaposer plusieurs discours, simultanément. Cela est absolument impossible à la radio ou à la télévision qui ne peuvent jamais éviter de transformer en duel ce qui pourtant s'appelle "face à face" ou en match ce qui est annoncé comme un débat : dans ces media, il n'y a aucune place pour le doute ou la distance, et lorsque, par exception, ils confrontent plusieurs discours, c'est toujours, inévitablement, un combat ; pas un dialogue, mais le spectacle d'un dialogue, c'est à dire un drame, une scène dramatique, inévitablement. (1)

(1) La force des media audio-visuels tient à leur rapport au temps : leur possibilité de fonctionner en "temps réel" est actuellement la source des "spectacles" qu'ils promettent et procurent chaque jour. D'une certaine façon, ils...

L'événement, dans la presse écrite, nous semble ainsi devoir être lié à la suspension temporaire du jugement, à l'impossibilité de savoir qui fait exister des discours complémentaires, et, le plus souvent, antagonistes. Lorsqu'enfin on sait, ou qu'on croit savoir, il n'y a plus d'attente, sinon celle des effets de ce savoir ; et c'est une autre attente qui commence. La tuerie d'Auriol est à cet égard très symptomatique parce que, très peu de temps après, une autre "tuerie" avait lieu : au paroxysme d'une "dépression nerveuse", un homme tuait toute sa famille et son employeur avant de se donner la mort ; au total 7 morts qui font la "une" de tous les journaux et relayent pour un jour le massacre d'Auriol. Libération, très conscient de la quête du spectaculaire dans l'événement moderne, l'exprime cyniquement, à son habitude, à la "une" aussi, par un titre "spectaculaire" : "Montbéliard bat Auriol 7 à 6". Le spectacle est dénoncé -utilisé aussi- mais il ne s'agissait pas vraiment là d'un événement : c'était un gros fait divers ; on savait tout, tout de suite, et le lendemain Montbéliard avait disparu et Auriol avait repris sa place - légitime - à la "une". Trois questions se posaient à Auriol : qui avait tué, où étaient les cadavres, pourquoi avait-on tué ? Assez vite, les assassins furent identifiés et les corps découverts, mais l'affaire continuait parce qu'on ne savait pas pourquoi, pour qui ces gens là étaient morts. Et c'est bien ce qui fait événement : ce qu'on suppose, ce qu'on soupçonne, mais qu'on ne sait pas ; et cela permet les doutes, les interrogations, en somme le suspens. Et tant qu'on n'a pas trouvé le moyen de réintégrer la nouveauté du message, le discours de la presse écrite se poursuit, car c'est là son rôle :

... ont emprisonné l'oreille et la vue dans le temps. Le journal, en revanche, en conquérant l'espace se libérait du temps uniforme qui rend l'information audio-visuelle parfaitement monolithique. La "mise en page" est, plus que tout "montage" sonore ou visuel, susceptible de faire coexister les discours divers.

réembrayer sur des conventions où la société pourra de nouveau se reconnaître. Le journal est un "medium" parce qu'il est ce "moyen" là.

Un autre aspect de l'événement a été bien davantage mis en valeur, peut-être parce qu'il est commun à tous les media : il n'y a plus d'événement que spectaculaire. A cause de l'évolution des moyens de transmission et de diffusion, sans doute. "En abolissant les délais, écrit P. Nora (1), en déroulant l'action incertaine sous nos yeux (...) le direct achève d'arracher à l'événement son caractère historique pour le projeter dans le vécu des masses. Et pour le lui redonner sous forme de spectacle".

La mutation fondamentale dans les sociétés modernes est que les media ne sont plus seulement un moyen de transmission, ils poussent la société à "consommer le temps" dans le spectacle d'événements incessants.

En fait, une société ne peut que se défendre farouchement contre l'événement car l'événement est fatalement une rupture qui conduirait à ruiner l'ordre ou l'équilibre sur lequel elle est fondée. Le système d'information que toute société se donne n'a donc pas pour fonction de dire l'événement, mais de le nier. La seule chose qui nous importe est donc de voir quel est le mode de négation - ou de dénégation - de l'événement spécifique de chaque medium, et de chaque société. Le moyen le plus ancien est sans doute le rite : il n'y a pas d'événement dans un monastère, il n'y a que le retour parfaitement prévisible d'un cycle achevé pour

(1) P. Nora, o.c. p.166.

l'éternité. La société d'ancien régime, nous l'avons vu, liait ensuite l'information à la confirmation de ce que la société savait déjà. Il en est sans doute largement de même dans les pays totalitaires (1). Les démocraties occidentales ont trouvé un autre moyen, dont le mouvement ne cesse de s'accélérer : c'est de faire de l'événement la matière même de l'information. Il faudrait dire alors que l'information est une conjuration de l'événement.

C'est peut-être là aussi ce qui permet de comprendre le lien général entre l'événement et le politique. Si, plus ou moins confusément, chacun sait que le pouvoir est intimement lié au savoir, le discours de la presse, liant l'événement au secret, est le moyen de fournir aux masses un savoir, certes parcellaire et parcellarisé, qui vient, dans une certaine mesure, compenser leur manque de pouvoir.

3 - Événement, presse et opinion.

a) le bombardement d'Hiroshima : la mise en discours de l'événement, les catégories préexistantes

Pour répondre aux questions que soulèvent les pages précédentes, nous avons choisi d'examiner quelques événements et quelques "affaires" extrêmement différents. Le premier que nous ayons retenu, le bombardement d'Hiroshima, doit très peu à la presse. C'est un

(1) cf. la plaisanterie moscovite sur les noms de la "pravda" et des "isvestia" : "il n'y a rien de "neuf" dans la "vérité", et il n'y a rien de "vrai" dans les "nouvelles".

événement "historique" et "scientifique", moins dans la mesure où il déterminait l'évolution de la guerre que dans celle où il ouvrait le monde à l'utilisation de l'atome. Pour notre culture, Hiroshima est surtout le point de départ et la référence ultime de toutes les frayeurs liées à l'énergie nucléaire. Cet événement survient au milieu d'informations incessantes sur la guerre, au moment où la France se passionne pour le procès Pétain, alors que la presse vient à peine de redémarrer (1). Le très petit nombre d'informations contrôlables est tout à fait propice à rendre perceptible la stratégie de la presse, d'autant plus qu'il n'y a guère qu'une seule source d'information, les informations officielles américaines (2). C'est donc moins le contenu que la forme de ces informations qui nous retient. Les premières informations, le 7 août, (3) sont essentiellement consacrées à la surprise et à la nouveauté du procédé, sans grandes explications, car on ignore à peu près tout, et du principe de la bombe, et des dégâts provoqués, dont on sait seulement qu'ils sont considérables.

(1) Il est difficile de se procurer des journaux de cette période. Nous renvoyons donc à S. Markovitch, in Presse actualité, n° 131, nov. 1978, pp. 28 à 36 qui donne des photographies de Ce soir, Combat, Libération, Le Monde, et l'Humanité du 7 au 10 Août 45.

(2) A peu près rien ne vient du Japon. Radio Tokyo est parfois citée cependant. L'essentiel des informations provient des deux agences américaines A.P. et U.P., et, naturellement, de l'Office of War Information.

(3) La bombe fut larguée le 6 août; selon les sources japonaises, elle fit 80 000 morts et 130 000 blessés. On sait maintenant que le Japon était à bout de forces et que les bombes incendiaires qui avaient ravagé Tokyo avaient fait 50 000 morts.

Les titres se concentrent sur la nouveauté et la puissance de la bombe (1) et sont, en gros, très euphoriques : c'est une grande première. Il faut attendre le lendemain pour que le discours s'organise. De façon très intéressante, le discours que la presse tient à partir du 8 août provient d'autres discours, celui de Truman et le récit des aviateurs essentiellement, qui fournissent précisément le moyen de procéder à une mise en discours de l'événement. S. Markovitch remarque que le discours de Truman a pour effet de "balayer temporairement" le commentaire possible des effets de la bombe. Il nous semble que cela va plus loin : c'est le discours de Truman, et non le fait de la bombe, qui autorise la mise en discours : la presse organise ses informations à partir du discours de Truman, et non à partir du bombardement. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est à partir du discours de Truman que Combat et Le Monde font un long développement sur la puissance industrielle qui a rendu possible cette "performance". Truman est d'ailleurs abondamment cité, et permet à la presse de ne pas prendre à son compte le propos - ou la menace - d'apocalypse : c'est Truman, et non la presse, qui parle : (les japonais) "peuvent s'attendre à une pluie de destruction venant des airs comme on n'en a jamais vu sur la terre, s'ils n'acceptent pas maintenant nos conditions".

(1) Dans l'Humanité, Hiroshima n'apparaît qu'en bas de la une : "Une nouvelle arme contre le Japon : la bombe atomique dont la charge équivaut à 20 000 t de dynamite". Libération fait un titre sur 8 colonnes : "La bombe atomique" sur le Japon", précédé d'un long avant-titre : "La découverte la plus sensationnelle des temps modernes dont le procédé ne sera pas divulgué pour l'instant afin de protéger le monde d'une destruction soudaine", et suivi d'un sous-titre : "la puissance explosive est 2000 fois supérieure à celle des plus grosses bombes utilisées jusqu'à ce jour". Même sous-titre à peu près dans Combat : "sa force d'explosion est 2000 fois plus grande que celle des plus puissantes bombes utilisées jusqu'ici".

Le récit des aviateurs a une importance encore plus sensible, parce que d'une certaine façon, il n'est qu'anecdotique, mais, précisément, l'anecdote fournit des noms (celui des protagonistes, celui de l'avion), des temps (l'heure de l'explosion, par exemple), et des lieux. Le lecteur peut ainsi apprendre avec intérêt que "la ville se souleva en bouillonnant à plus de 6000 m de haut" (Ce Soir) ou que, précision utile, "la ville serait inhabitable pour une période allant de 5 à 75 ans". Il faut des protagonistes (des acteurs) pour pouvoir parler. A partir du moment où la presse dispose de ces deux discours, les articles se développent selon la même logique, immuable, ou le même principe : on va chercher la source scientifique, non pas dans une explication, mais dans la biographie de divers savants : "Qui a construit Tommy bomb ? " (Ce Soir) ; on ne parle pas de la bombe, mais on décrit l'usine de Oak Ridge (photographiée dans Ce Soir et Libération) et on magnifie l'effort américain par le nombre des employés à la fabrication de cette merveille (Combat, Le Monde). Au reste, dès le début, cette bombe est devenue "la" bombe et c'est au fond son histoire - passée et à venir - que les journaux déploient, soit qu'ils racontent sa naissance, soit qu'ils développent un discours futuriste enthousiaste sur les merveilles que l'humanité peut en attendre : on peut en juger par cet avant-titre de Libération le 8 août : "domestiquée, la désintégration de l'atome donnera naissance au carburant idéal. 1 gr. d'uranium = 500 l d'essence. 1 kg d'uranium = 5000 t. de charbon".

Ce "merveilleux des sociétés démocratiques", comme Nora définit l'événement prend deux formes majeures : celle du rêve, dont on ne sait s'il est devenu réalité : "à quand le premier voyage dans la lune " (Ce Soir),

et celle du bouleversement, car cette "prodigieuse révolution industrielle" (Combat) ou cette "nouvelle découverte" (Ce Soir) "peut entraîner la disparition d'industries prospères pour en créer de nouvelles". En fait, ce merveilleux consiste à produire un maximum d'effets de réel autour de ce qui paraît inimaginable : l'électricité, le charbon, l'essence, relayés au magasin d'antiquités ? C'est impossible, et pourtant, cela est, déjà. D'où l'importance, ou plus exactement la nécessité, des discours rapportés qui seuls peuvent fonder un tel propos.

Et les morts, dans tout cela ? On les oublierait presque. Il est possible que ces longues années de guerre aient rendu le public insensible à une atrocité de plus. Il nous semble, en examinant la position des titres, que ce n'est pas tout à fait cela. L'Humanité, par exemple, le 8 août, fait porter son plus gros titre sur l'histoire de la bombe, mais consacre deux encadrés, à la une, sur des "à côtés" de la bombe : l'un a pour titre "les travaux du professeur Joliot Curie" et l'autre "après la destruction d'Hiroshima". Le lendemain, le même journal consacre un titre sur 8 colonnes à la déclaration de guerre de l'URSS au Japon, et rappelle Hiroshima en bas de page, "à cheval". Il est certain que, dans le contexte incessant de nouvelles militaires, la destruction d'une ville de plus, lointaine et inconnue, n'était pas l'essentiel : elle est un élément de plus dans un dispositif qui juxtapose la nouveauté scientifique, l'avenir industriel, et les effets dévastateurs. Quelques voix pourtant s'élèvent le 3e jour (Camus, dans Combat; J.R. Bloch, dans Ce Soir, et Einstein, cité dans Libération) pour dénoncer la sauvagerie du bombardement ou des effets possibles de l'énergie nucléaire.

30 ans plus tard, Hiroshima demeure un événement dans notre culture à cause de la destruction effroyable de la ville : l'atome, depuis, fait peur. Ou, plus exactement, si quelque chose fait peur dans l'atome, c'est Hiroshima. Or cet événement là est largement masqué par le discours qui le relate : parce qu'il n'y a pas un discours sur Hiroshima, mais une multitude de discours qui reprennent les axes essentiels de l'information usuelle : faits militaires, faits politiques, faits scientifiques, et la bombe atomique qui, ce jour là les relie tous dans une "flamme blanche plus intense que le soleil" permet au journal de donner à chacun un nouveau matériau. "A quand le premier voyage sur la lune ?"

b) La catastrophe de Liévin : la suspension du jugement

Le vendredi 27 Décembre 1974, à 6H 30, à la suite d'une explosion, 42 mineurs se trouvaient ensevelis à 710 m de fond. C'était à Liévin. La catastrophe - il n'y a pas d'événement heureux - n'était pas une "première", mais un accident de plus dans une longue série. Il n'y avait cependant pas eu d'accident de ce type aussi meurtrier depuis la seconde guerre mondiale ; après deux décennies d'expansion industrielle incessante, et de fermeture progressive des mines de charbon, on avait un peu oublié qu'il y avait encore des mineurs. La presse constate, stupéfaite, puis pose des questions. On ne croyait plus cela possible, alors pourquoi ? Le Figaro se contente de placer l'événement dans la série des événements similaires : "la plus grave catastrophe minière survenue en France depuis 30 ans". Cette "mise en série" peut être axiologisée, ce qui permet à d'autres journaux de porter l'accident au crédit du destin ou d'un coupable : du côté du mythe, on trouve France-Soir : "cette taille

était maudite" ; Libération occupe la place symétriquement opposée : "la fatalité, ça n'existe pas". La position de Libération est intéressante en ce qu'elle transforme en mise en accusation ce qui, ailleurs, est une désolation résignée : "ils sont morts asphyxiés", dans France-Soir, "130 orphelins" dans l'Aurore, "40, ils en ont tué 40" dans Libération. L'absence de sujet d'action d'un côté, l'accusation d'un auteur de l'accident de l'autre opposent ces titres, bien sûr - et nous savons que l'absence de sujet marqué est une des formes majeures de ce que nous appelons l'effet d'objectivité. Mais ces titres reposent sur la même perception de l'événement : drame spectaculairement horrifiant, et, sur l'heure, inexplicable. Qu'on se résigne ou qu'on s'indigne, si l'un parle de fatalité et l'autre d'assassinat, c'est que l'accident, comme tel, est inacceptable : il n'est pas possible que cela puisse se produire comme accident, tout simplement, il faut donc une force supérieure, ou criminelle, qui permette de se rassurer; que ce soit "la faute à la fatalité" ou "la faute de X", il y a un coupable, ce n'est plus vraiment un accident. Cette double face du même discours qui, au fond, nie l'accident, peut être développée, et cela fournit les titres moins violents de l'Aurore ("coup de poussier, coup de grisou, ou les deux?") , et, de l'autre côté, de l'Humanité ("toutes les mesures de sécurité étaient-elles effectivement prises ?"). Ce qui est arrivé, c'est qu'il est arrivé ce qu'on ne croyait plus possible. Pourquoi ne le croyait-on plus possible ? Personne ne le dit. On avait perdu l'habitude, en somme. Et le brandissement spectaculaire de la catastrophe ne fait que renvoyer à des explications ou plutôt à ce qui feint d'expliquer, de rendre assimilable ce qui précisément ne l'est pas. Et, naturellement, c'est sur le non-savoir, et sur lui seul, que Le Monde

déploie son habituel tour de l'événement : "les causes de la catastrophe de Liévin demeurent inexpiquées". (1)

c) "L'affaire de Troyes" : individu et institution.

La catastrophe de Liévin, comme le bombardement d'Hiroshima, sont des événements qui s'imposent à la presse : elle se contente de les intégrer à des catégories préexistantes qui permettent de se représenter ce qui, au départ, est irreprésentable.(2) Les deux "affaires" que nous allons examiner maintenant, en revanche, ne furent telles que par ce que la presse en a fait. L' "affaire de Troyes", d'abord, aurait pu n'être qu'un fait divers particulièrement spectaculaire : en février 1976, un enfant, Philippe Bertrand, disparaît, et pendant une vingtaine de jours, la France suit les efforts de la police qui finalement retrouve l'enfant mort, et identifie le ravisseur assassin, Patrick Henry. Pendant ces 20 jours, la pathos domine la presse (3), conduisant à l'ahurissant "la France a peur" d'un commentateur de la télévision. Mais le hasard faisait que cette même ville de Troyes venait de connaître un procès retentissant qui avait conduit à la condamnation à mort de Buffet et Bontemps. Si bien que le débat

(1) Il y a une très grande différence entre Hiroshima et Liévin pour la presse, c'est que, dans le 2e cas, la quasi totalité des titres présuppose une information déjà connue du public par la radio ou la télévision. Près de 30 ans avaient passé.

(2) Au besoin, la presse peut même créer une catégorie qui lui manquerait. C'est ainsi croyons nous que peut s'expliquer l'apparition, puis la disparition de la rubrique "Agitation" dans Le Monde après 68.

(3) Voir M. Lasserre, Presse Actualité, mars 77, n°117, pp.18 à 27.

sur la peine de mort allait repartir de plus belle, orchestré par la presse. L'événement, à Troyes, pour la presse écrite, fut moins le rapt, en 1976, que le procès, en janvier 77. Et ce qui fait alors événement, c'est le lien entre le procès d'un homme, Patrick Henry, et le procès de la peine de mort, où allait s'illustrer un futur garde des Sceaux. Ce procès posait à la presse un problème proche de celui du procès de Bobigny, un peu plus tôt, où les journaux avaient lu dans la relaxe de l'inculpée la condamnation de la législation sur l'avortement (1). Ce problème vient du lien que fait alors la presse -et non le droit- entre une institution et un individu (2). Cela permet, dans une grande mesure, de distinguer le fait divers et ce que la presse et le public appellent une "affaire" : le fait divers met en cause un individu ou un groupe qui transgressent ou renversent une norme comportementale ; l' "affaire" met en cause l'institution à travers l'individu. Pendant l'été 1981, par exemple, les 7 morts de Montbéliard ne mettent en cause que la folie d'un homme, alors que le sextuple meurtre d'Auriol, met en cause, à travers Jacques Massié, les liens entre une grande famille politique et le gangstérisme. Il n'y a pas d'affaire quand les truands sont seuls en cause, mais il y eut une affaire Ben Barka, ou une affaire De Broglie parce que l'institution politique y était directement mise en question. Toute institution est dès lors susceptible de voir naître une "affaire" en son sein, l' "affaire Russier" le montre assez.

(1) Il y a une différence de contenu manifeste : à Bobigny, à la suite de la presse, tout le monde voyait dans Marie-Claire une victime de l'institution après avoir été d'un quasi-violeur ; à Troyes, tout le monde s'accorde à voir en P.Henry une sorte de monstre. Sur Bobigny, cf. infra.

(2) P.Henry ne fut pas condamné à mort, et pourtant, la peine de mort fut requise, et appliquée par la suite, alors que le procès de Bobigny fut le dernier qui appliquât la loi de 1920. Mais cela ne change rien au rapport établi par la presse, avant, et pendant le procès, entre l'individu et l'institution.

Le procès de Patrick Henry invite également à dégager un trait important de l'événement moderne, la manière dont les media impliquent le public. Radios et télévision avaient fait suivre d'heure en heure l'itinéraire qui conduit du rapt à l'arrestation, les journaux scandent les étapes qui conduisent au procès. Le public ne pouvait pas plus échapper à cette affaire qu'à d'autres moments il n'a pu échapper par exemple, au voyage du pape en France. Dans un article consacré à la mort de Jean XXIII, J.Gritti montrait que le récit de presse avait pour fonction de produire de l'attente (1). Nous dirions volontiers qu'on attend jamais que de savoir, et que la production de l'attente est en fait une production d'incertitude : Jean Paul II va venir au Bourget, mais on ne sait pas exactement ce qu'il va dire, on ne sait pas quelle foule il y aura. Pour que cette attente, ou cette incertitude puisse faire événement dans l'opinion, il faut l'y impliquer fortement. Et, à Troyes, la presse y a consacré beaucoup d'efforts, en particulier pour susciter l'implication la plus sûre, la compassion (on s'émeut sans rien risquer) ; Le Parisien Libéré, par exemple, ose écrire le 19 Janvier à propos de la mère de la victime que "avec elle, ce sont toutes les mères de France qui assistent au procès". Cette forme d'implication a une conséquence importante dans l'organisation du récit : le pathos ne peut être suscité que sur l'instantané, il ne résisterait pas à la durée. C'est ce qui produit l'impression d'un halètement de l'information. L'événement, enfin, à Troyes, était que l'inculpé faisait l'effet d'être un tel monstre que le procès devenait hallucinant : comment juger celui que toute la

(1) J. Gritti. "La mort d'un grand homme", in Communications n°8 Paris, Le Seuil, 1966, pp.94 à 102.

France avait déjà condamné ? C'est encore l'institution qui est en cause dans le propos des abolitionnistes comme Libération : "Troyes juge un condamné à mort", l'Humanité : "Condamné avant d'être jugé", et le Nouvel Observateur : "procès d'un guillotiné".(1)

d) L'affaire Boulin : la presse et l'événement.

Notre dernier exemple est un cas relativement typique, mais beaucoup plus rare, où l'événement et la presse semblent totalement liés : c'est celui qui commence en octobre 1979 avec une histoire immobilière assez trouble et devient brutalement une "affaire" lorsque R. Boulin se suicide. La presse paraissait être la source de l' "affaire" à un point tel qu'on l'a quasiment rendue responsable de la mort du ministre, par un simple effet de série, qui consistait en l'occurrence à rapprocher le suicide de Boulin de celui de Salengro. Cette "affaire" présente tout de même des caractéristiques assez remarquables pour qu'on s'y arrête un instant (2). La plus visible est le fait qu'elle ne démarre pas d'un seul coup, mais procède par étapes : il y a exactement 15 jours entre la première information (La Lettre de l'Expansion, le lundi 15 Octobre), et le lundi 29 octobre où la quasi totalité de la presse française reprend les questions que Le Monde avait posées le samedi 27. Et toute l'affaire immobilière tient en fait à 4 articles qui, successivement, font éclater l' "affaire" : le 15 Octobre la Lettre de l'Expansion ne donne même pas le nom de Boulin, mais fait attendre un nouveau scandale ; puis

(1) Sur le procès de Troyes, voir R.Pucheu, in Presse Actualité, mars 77, n°117, pp.28 à 41.

(2) Voir R.Pucheu, Presse Actualité, déc. 79, n°141, pp.12 à 22.

Minute (n° 914, semaine du 17 au 23 Octobre) annonce que "Boulin a fait une boulette" ; c'est ensuite le Canard Enchaîné (24 Octobre) qui attaque Boulin le plus vivement, mais donne, en plus de ses propres accusations, le résumé (rapide encadré en bas de page) d'un entretien avec le ministre ; enfin, Le Monde le 27 Octobre, fait un long article à partir duquel toute la presse s'en mêle, en reprenant telle ou telle des informations publiées dans les journaux précités. Cette progression temporelle est intéressante parce qu'elle est généralement masquée ; c'est pourtant toujours de cette façon que les choses se passent sur le téléscripteur (1). L'étalement dans le temps permettait, dans ce cas précis, de souligner la discontinuité de l'information, et de renforcer le caractère de révélation que prenaient les articles. Il ne peut y avoir de révélation que de ce qui est caché ou secret ; on peut comprendre ainsi que l'apparente difficulté à lever le voile (il y faut 15 jours) ait transformé la maladresse ou la fraude immobilière en un soupçon qui atteignait le pouvoir entier. Et le soupçon est monté à son apogée avec le suicide du ministre et les questions multiples que posaient les journaux sur son emploi du temps le dernier jour, ou les lettres qu'il laissait, ou la mystérieuse rencontre avec Peyrefitte quelques mois plus tôt, etc...

Mais, d'une certaine façon, si ce suicide faisait une "affaire", c'est aussi ce qui l'arrêtait puisqu'il faisait passer Boulin du rôle d'accusé à celui de victime : le soupçon était à la fois trop

(1)E.Veron fait une analyse détaillée de ce flux et de la façon dont les journaux établissent leur propre stratégie au sujet de l'accident de la centrale nucléaire de Three Miles Island in Construire l'événement, éd. de Minuit, Paris, 1981.

vague et trop général pour que la presse puisse poursuivre. Et il n'y avait vraiment pas beaucoup d'informations. On a pu voir nettement à cette occasion un phénomène assez rare : la presse, qui, dans cette affaire, comme dans celle des "diamants" paraissait vouloir "révéler" ce que le pouvoir voulait taire, ne pouvait publier ses propres sources d'information. Si bien que si l'affaire était, pour la presse, de savoir ce qui s'était passé à Ramatuelle ou entre Boulin et Peyrefitte, ç'en est une autre de savoir qui a fourni aux journaux le moyen d'en parler ; cela fait dire à Pucheu que, "dans ce cas, loin d'être un contre-pouvoir majeur, le journal n'a été qu'un pouvoir asservi et manipulé. En définitive, qui a manipulé qui?"(1)

Cette affaire est exemplaire parce qu'elle montre à un point éminent l'antagonisme entre le secret du pouvoir et la volonté de la presse de faire savoir. Mais en même temps, elle laisse un soupçon sur ce savoir : d'où vient-il ? quel (autre) pouvoir sert-il ? Et les journalistes l'ont très bien senti et l'ont abondamment commenté parce que, dans une large mesure, le suicide du ministre les conduisait à s'interroger sur leur propre rôle d'informateur. Pour certains, c'est l'occasion d'une (auto-)critique des confrères, comme Amouroux dans Le Journal Rhône-Alpes, le 3 novembre : "(les journalistes) ont-ils apporté quelques éléments nouveaux ? Non. Ils se sont contentés, nous nous sommes tous contentés de répéter ce qu'avait écrit le Canard Enchaîné dont les articles se trouvaient ainsi promus au rang d'encyclique". D'autres font une analyse plus générale de la situation de la presse, comme J.F. Revel, dans l'Express : "la presse dite sérieuse,

(1)Pucheu, o.c. p.17.

même quand elle a connaissance des dossiers, a rarement le moyen de les ouvrir. En effet, le mur du secret (...) est si épais qu'ils doivent, en général, attendre l'indiscrétion qui force la classe politique à sortir de son silence. C'est donc la presse dite "irresponsable" qui sert de détonateur. Le circuit normal est inversé, avec l'inconvénient que l'information, vraie ou fausse, prend toujours au départ l'allure d'une fuite, d'une réaction contre un complot visant à étouffer une sale affaire". Nous disions plus haut qu'il n'est d'événement que catastrophique, on pourrait poursuivre en disant qu'il n'y a que de "sales" affaires. Mais cela indique aussi que, dans la France contemporaine, les journaux ont des rôles distincts : l'affaire Boulin n'a vraiment commencé que lorsque Le Monde en a parlé. Et pourtant, ce sont les informations de Minute et du Canard Enchaîné qui ont été reprises. Chaque semaine, ou peut s'en faut, Le Canard Enchaîné publie des informations susceptibles de produire des "affaires", mais Le Monde règne sur les "affaires" comme il a imposé une sorte de modèle de l'écriture journalistique "sérieuse".

"C'était dans Le Monde", donc c'est vrai. Pour les autres journaux, Le Monde peut servir de référence sûre. Pour le public, c'est encore plus vrai parce que tous les autres journaux - Libération excepté, et pour combien de temps ? - ne peuvent s'empêcher de reproduire, avec plus ou moins d'exactitude, le modèle de ce journal. Cette forme de monopole que Le Monde semble détenir pose une dernière question sur l'événement, qui tient au statut du vrai et du vraisemblable. L'Humanité peut conforter la détermination des militants communistes, Libération provoque, irrite, ou divertit, mais Le Monde seul, peut faire l'événement. La preuve en est que lorsque un

ministre chatouilleux intente un procès au Monde (chose pourtant assez banale pour quantité de publications, Libération en particulier), toute la presse écrite vole au secours de ce confrère comme s'il était proprement impossible que ce journal très sérieux puisse dire autre chose que de très sûr. Il faut donc croire que la force du Monde est d'avoir trouvé une forme d'écriture qui, pour notre société du moins, est très exactement la forme du discours "vrai". C'est une des questions auxquelles les chapitres suivants tenteront de répondre ; mais la progression de l' "affaire Boulin" montre au moins qu'il existe un rapport assez étroit entre le faire savoir que trois journaux avaient d'abord manifesté et le faire-croire qu'un seul journal, d'emblée, a imposé.

4. La volonté de savoir

Le 30 Juillet 1981, l'envoyé spécial du Progrès à Marseille, P.Mérindol, écrivait à propos de la tuerie d'Auriol : "On est ainsi en droit d'espérer enfin une véritable explication de cette affaire qui jusqu'ici, est complètement décousue, et, il faut bien le dire, faussée par les conséquences politiques qu'elle pourrait avoir". Cette phrase illustre parfaitement le rôle de la presse écrite. Comme tout événement, la tuerie d'Auriol n'est une "affaire" que parce qu'elle est "complètement décousue" et que la plus grande incertitude règne sur ses "conséquences politiques". Et c'est cela qui passionne. On n'y comprend rien et on se demande quels effets cela aura. Mais on aimerait bien savoir. Tant que dure l'incertitude, cela peut demeurer une "affaire". Et si, un jour, on sait, l' "affaire" sera terminée.

D'une certaine façon, on pourrait dire que le travail du journaliste n'est pas de trouver une solution à de telles questions, mais de les retarder. Car, le jour où la solution sera trouvée, il n'y aura plus qu'à parler d'une autre "affaire", d'une autre question, d'autres incertitudes.

L'événement, fondamentalement, est constitué par un non-savoir radical. C'est l'aporie du savoir, qui, rendant impossible la représentation, transforme un "accident" en "événement". C'est ce qui fait que tout événement véritable laisse interdit parce que nul savoir adéquat ne permet d'articuler un discours "vrai". Mais ce non savoir est insupportable car il crée un vertige, il ouvre une brèche qu'il faut s'empresse de combler. D'où le recours aux catégories antérieures qui "fractionnent" l'événement pour le réduire à des éléments assimilables par ces mêmes catégories.

La presse, parfaitement consciente, sans doute, du lien intrinsèque entre l'événement et le non-savoir, peut produire une incertitude du savoir qui "figure" l'événement : elle peut alors construire un discours qui comble l'attente qu'elle-même a créée. De là vient l'ambiguïté de l'attitude de la presse à l'égard de l'événement : elle feint de donner un savoir qui comblera l'attente, mais elle ne peut pas vraiment livrer ce savoir qui la réduirait au silence ; il lui faut donc maintenir l'attente du savoir, poser les questions dont elle pourra retarder la réponse. La mise en discours de l'événement est la mise en scène d'un suspens du savoir, l'organisation d'un retard des réponses.

L'information, qui, pendant des jours parfois, aura figuré à une excellente place dans le journal, sera remplacée par une autre qui aura la même fonction, maintenir en éveil la "volonté de savoir". Que l'information soit dite spectaculaire ou non, qu'effectivement,

le spectacle ait une part croissante et sans doute essentielle dans l'information ne nous semble pas être le phénomène majeur, car il est plus un effet qu'une cause. Le caractère spectaculaire de l'information moderne s'explique par la technologie de certains media, nous l'avons dit, le plus important pour nous est que la presse ne nous fournit pas vraiment un savoir - aucun lecteur de journal n'a jamais su exactement ce qu'il en était de Ramatuelle et de la mort de Boulin - mais les signes d'un savoir, le simulacre d'un savoir.

C'est de la même façon, mais il est plus facile de s'en apercevoir, que les images télévisées ou photographiques ne nous fournissent pas de réalité, mais les signes du réel. L' "explication" de l'événement ne peut pas être autre chose que la dénégation de l'événement. Car la vérité de l'événement, c'est qu'on n'y comprend rien. L'explication nous parle donc d'autre chose, et, par exemple, des "conséquences politiques" possibles. Cela au fond est beaucoup plus rassurant.

Parti de l'événement, nous avons naturellement débouché sur les "affaires" qui en sont la forme contemporaine usuelle. Quoi qu'on en dise, l'élection d'un candidat socialiste à la présidence de la République, en mai 1981, par exemple, n'est pas un événement, ni une "affaire" : elle est inscrite dans l'institution. Elle peut réjouir les uns et en affliger d'autres, mais elle ne met pas en cause l'institution ; elle la conforte plutôt, et les journaux qui remplissaient des pages entières dans l'attente du résultat - l'attente, elle, était intéressante pour la presse, par l'incertitude même du résultat - n'ont pratiquement rien eu à en dire, n'en ont pratiquement rien dit : de gros titres, et un article ou un éditorial, et puis des chiffres, et

encore des chiffres. Seule, une autre attente, une autre incertitude, - les élections législatives, ou la participation de ministres communistes au gouvernement - peut faire repartir le discours.

L' "affaire" est tout autre chose, parce qu'elle indique une déstructuration possible de la société, ou son désordre. Un changement légal montre non pas la faillite, mais la santé de l'institution, et, en tout cas, ne la trouble pas dans ses fondements. L'affaire, elle, montre ce qu'il y a d'aléa dans l'évolution du corps social. Il ne peut pas y avoir d'affaire purement criminelle, disons-le encore : le crime ne met pas en cause la justice, il la fonde. En revanche, peut être une affaire, un événement, tout ce qui indique un vacillement entre l'organisation et la désorganisation du groupe : les émeutes raciales en Grande-Bretagne, l'expulsion d'immigrés dans une municipalité communiste font événement parce qu'il y a là au moins le signe d'un vrai désordre : il y a une menace, et un doute. Et la presse, fondamentalement, ne peut que renvoyer du désordre à l'ordre : ses rubriques sont faites pour cela. Le récit des événements, au moment même où il rend spectaculaire ce qui peut être une "faille" dans l'organisation du groupe, s'empresse de la combler ; parce que la mise en récit, déjà, réorganise.

Il reste que ces "affaires", et tout ce qui s'en rapproche, montrent que la presse a un rôle spécifique dans la société dont nous aimerions dire qu'il est à la fois de contestation et de régulation. Le "4e pouvoir", ou le "contre-pouvoir" de la presse est fondé sur l'événement, sur ce qui arrive et permet de poser des questions, c'est là son plus grand rôle, mais elle ne peut le faire qu'à partir des catégories qui permettent précisément de poser les questions,

c'est à dire qu'elle ne peut que ramener l'incertain au connu, réduire l'aléa, limiter les questions que pourtant, elle pose. C'est là son rôle de régulation, elle stimule et rassure. Qu'elle stimule trop et on s'inquiète ; ce n'est tout de même pas la presse qui a noyé R.Boulin ! Qu'elle rassure trop, et on s'inquiète aussi ! Que nos sociétés aient viscéralement besoin d'une presse "d'opposition" montre bien que ces sociétés ne peuvent saisir leur identité que dans le constat d'une évolution incessante et largement imprévisible : c'est là l'événement, dont la presse joue comme on dit d'une serrure ; la société "a du jeu", c'est le journal qui le dit.

Deuxième Chapitre

Le Fait Divers

A lire les historiens de la presse (1), à examiner les plus anciens occasionnels (2), on s'aperçoit que ce que nous appelons fait divers est une des formes les plus anciennes et les plus constantes de l'information. Après la naissance de la presse "moderne", elle a continué de subsister dans le circuit parallèle des "canards" (3), avant de s'intégrer plus ou moins au reste de l'information dans l'ensemble des journaux. A partir du moment où le fait divers commence à s'étaler à la "une" du journal populaire, vers la fin du Second Empire, il y a place dans le quotidien pour ce genre très particulier d'information, même si certains périodiques continuent à en faire leur matière première quasiment exclusive. Si le "sensationnel" et le "scandale" paraît réservé à cette presse marginale, quoique florissante (4), il

(1) Voir JP. Seguin, L'information en France de Louis XII à Henri II, Genève, Droz, 1961. L'information en France avant le périodique. 517 canards imprimés entre 1529 et 1631, Paris, Maisonneuve, 1965. Voir aussi Romi, L'histoire des faits divers, Paris, Port Royal, 1962.

(2) Voir en particulier Anatole Claudin, Diverses pièces curieuses, Lyon, 1875 et 1876 (64 pièces). Edouard Fournier, Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces rares et curieuses, Paris, 1855 à 1863, 10 vol.

(3) Voir JP. Seguin, Nouvelles à sensation, Canards du XIXe siècle, Paris, 1959, A. Colin, coll. Kiosque, en particulier la 2e partie, p.21 à 35.

(4) A côté d'hebdomadaires comme France-Dimanche ou Ici Paris, qui consacrent une part considérable de leur espace à la vie amoureuse des célébrités du Gotha, du sport ou du show business, et, dans cette mesure, poursuivent une longue tradition romanesque, il faut surtout signaler l'existence de périodiques comme Détective ou son successeur Qui Police dont le législateur écartait récemment les annonces de l'environnement des écoles. Tous ces journaux ne sont pas également florissants, et, par exemple, l'hebdomadaire Choc (10 janvier -1er févr.81)

y a du sensationnel dans le moindre fait divers et souvent au moins un parfum ou une menace de scandale. Le genre paraît si bien constitué (le nom de "fait divers" fonctionne comme une rubrique) qu'il est tentant, sinon facile, de le définir. Le fait divers en effet paraît constitué d'un ensemble de nouvelles complètement disparates qui n'a pas encore fait l'objet d'un inventaire systématique (1) et il est bien malaisé d'en tenter une présentation globale.

Le Dictionnaire Universel du XIXe siècle de P. Larousse en donne une définition qui rend bien compte de cet aspect fondamentalement disparate : "sous cette rubrique, les journaux groupent avec art et publient régulièrement des nouvelles de toutes sortes qui courent le monde : petits scandales, accidents de voiture, crimes épouvantables, suicides d'amour, couvreur tombant d'un cinquième étage, vol à main armée, pluie de sauterelles ou de crapauds, naufrages, incendies, inondations, aventures cocasses, enlèvements mystérieux, exécutions à mort, cas d'hydrophobie, d'anthropophagie, de somnambulisme et de léthargie ; les sauvetages y entrent pour une large part, et les phénomènes de la nature tels que veaux à deux têtes,

... qui ne contenait que des illustrations de faits divers, n'a jamais atteint son 3e numéro. Cette publication est notable parce que, renouant avec une tradition ancienne, elle publiait des dessins de ce qu'on n'avait pu photographier, cf. l'accident du RER du 19 janvier 81 à la "une" du numéro 2.

(1) Malgré le livre de G. Auclair, Le Mana quotidien Structures et fonctions de la chronique des faits divers, Anthropos, Paris, 1970, et un article qui l'avait précédé : "Faits divers et pensée naïve", in Critique n°19, 1963.

crapauds âgés de 4000 ans, jumeaux soudés par la peau du ventre, enfants à trois yeux, nains extraordinaires ..." On pourrait poursuivre cette liste durablement. Le travail de JP. Seguin sur les "canards" du 19^e siècle le conduit à une définition qui fait du "canard" le "reflet des rêves et des peurs du peuple". Il en dresse une sorte de catalogue où on trouve successivement :

- les interventions de l'au-delà.
- les animaux fantastiques (et l'exotisme qui leur est lié).
- les fléaux naturels (incendies, inondations, épidémies).
- les catastrophes provoquées par l'homme.
- le choléra, les animaux enragés.
- les crimes célèbres.
- les ravages causés par la passion , le jeu, la débauche.
- le péril de la route et le thème du retour.

Dans ce catalogue digne de Borges, on voit aussitôt qu'il s'agit de peurs et de rêves collectifs dont certains sont probablement liés à des archétypes très anciens, à des archaïsmes qui sont toujours susceptibles d'être ré-activés, tandis que d'autres paraissent directement liés à la culture d'un temps. Ainsi, un anthropologue trouverait certainement quelque continuité entre les apparitions de comètes ou d'armées célestes, dont Seguin donne de vigoureux exemples à la fin du 16^e siècle (1), et l'épidémie de soucoupes volantes et d'OVNIS en tous genres dans les trente dernières années, même si les premières sont liées à une imagerie religieuse largement disparue (2) et si

(1) Dans "l'information en France avant le périodique" o.c.

(2) La dernière "apparition" de la Vierge à une communicante de la banlieue stéphanoise, en avril 82, semble indiquer que cette imagerie vit encore.

les autres apparaissent avec la "guerre froide" et l'astronautique. De la même façon, on peut trouver une forte continuité dans les faits de sorcellerie ou les crimes rituels dont chaque génération connaît des exemples. Ou encore considérer que le viol de jeunes européennes par un immigré nord-africain succède aux enlèvements des jeunes provençales par des pirates de Barbarie que rapporte Seguin. La force de ces similitudes, et de ces permanences, est telle qu'on ne peut exclure de l'approche des faits divers l'existence de mythes collectifs durables. Mais le "réalisme" du fait divers l'ancre très fortement dans une société historiquement située et repérable si bien que, d'une certaine façon, on pourrait dire que c'est le surgissement d'un fantôme collectif et archaïque dans une quotidienneté marquée qui fait le ressort du fait divers. Mais cette évidence n'apprend pas grand chose.

La fascination du fait divers semble n'avoir d'égale que la réprobation dans laquelle on le tient. Le fait divers passionne, mais il ne paraît pas sérieux de s'y intéresser. Parce qu'il s'agit d'informations généralement perçues comme sans rapport avec les domaines "sérieux" (politique, économie, social), le fait divers tend à être perçu par son lecteur comme "in-signifiant". Le plus grand signe de la censure ou du mépris habituel pour ces informations est sans doute le fait que, dans les quotidiens populaires où ils trouvent la plus large place, ils tendent à disparaître comme une catégorie propre, et se dispersent ou se dissolvent dans les "informations générales" où ils côtoient précisément la vie économique, politique, et sociale. La place du fait divers, à la "une" de France-Soir ou du Parisien Libéré comme dans la "une" de la plupart des quotidiens régionaux est très symptomatique :

la "une" ne possédant par de rubrique, elle est, par nature, "ouverte" ; y mettre un fait divers, c'est lui reconnaître, de fait, ce rôle d'information générale où tout a tendance à se mêler. Ce n'est pas un hasard car, au fond, le fait divers est d'abord un écart par rapport à une "norme" (1), ou plutôt, c'est parce qu'il se réfère sans cesse à la norme qu'il transgresse que le fait divers apporte une information. En somme, le fait divers, toujours explicite comme on verra, repose sur une norme implicite que le lecteur est censé connaître et partager, c'est l'écart entre la norme et la transgression qui porte sa valeur informative, d'autant plus grande évidemment que l'écart est plus important ou inattendu. Mais le fait divers possède une limite stricte : la norme doit rester sauve ; l'ensemble des conventions par rapport auxquelles le fait divers apporte un élément nouveau (perturbation ou transgression) ne peut en être altéré. Il est, sous ce point de vue, assez facile, à première vue, de répartir les faits divers dans des catégories qui correspondent aux normes que le fait divers contredit le plus fréquemment : normes sociales qui prescrivent le respect de la propriété privée (vols en tous genres) ou le respect de la personne physique (des coups et blessures ou meurtre), normes "naturelles" qui prescrivent un ordre régulier du monde (contredit par les catastrophes naturelles et tous les phénomènes aberrants). Dans cette mesure, la norme la plus archaïque (le tabou) produit le fait divers le plus monstrueux, et il suffit que s'y ajoute quelque élément rituel ou mythique pour que cette monstruosité devienne fascinante ; ainsi, le cannibalisme de sportifs sud-américains perdus dans la Cordillère des Andes paraît amoindri par leur situation de

(1)cf. Violette Morin, in Communications n°11.

déréliction, tandis que le cannibalisme d'un jeune asiatique en plein Paris combine l'ésotérisme d'une religion sanguinaire, et la sauvagerie du fauve carnassier.

Il est certainement indispensable de rappeler tout cela qui constitue comme le cadre de ce que nous percevons comme fait divers. Avant d'analyser son fonctionnement, il nous paraît nécessaire d'interroger la fascination qu'il exerce. C'est pourquoi nous écarterons, au début de notre propos, les faits divers qui apparemment, touchent au plus près à la personnalité du lecteur (infanticides, par exemple) pour interroger les faits divers les plus plats, les plus fréquents qu'on connaisse, les "accidents".

1 - La fascination de l'accident.

"Un ouvrier tombe d'un échafaudage" ;
"Collision tragique dans les Hautes Alpes" ; "Un car de ramassage scolaire percute un camion" ; "Un chasseur est grièvement blessé le jour de l'ouverture" ; "Un immeuble en cours de restauration s'effondre : trois blessés graves"... De même que les mille et une formes de vol, de cambriolage et de hold-up paraissent, à en croire le fait divers, se multiplier au fur et à mesure que la propriété privée s'étend et se défend, notre univers entouré de toute part de "barrières de sécurité", de "ceintures de sécurité", et de toutes formes de "mesures de sécurité", voit chaque jour le spectacle de ces "accidents" qui emplissent les colonnes des faits divers les plus simples. Que le "conducteur du véhicule" soit indemne, ou que "toute sa famille" soit "tuée sur le coup" n'apporte pas une grande différence, car il s'agit toujours au fond d'un "accident" qui aurait pu, ou a été, fatal. En d'autres

termes, le fait divers indique à la société que sa quiétude (la Sécurité Sociale, les assurances... sont là pour cela) est en permanence menacée, entourée par l'accident. On en voit bien le signe au fait que la mort, peu à peu "neutralisée" comme "fait naturel", selon le mot de Baudrillard (1), devient de plus en plus un "scandale".

C'est précisément ce qu'a tenté d'analyser Octavio Paz (2) : "la science moderne est venue à bout des épidémies et nous a fourni des explications plausibles des autres catastrophes naturelles : la nature a cessé d'être le dépositaire de notre sentiment de culpabilité ; en même temps, la technique a étendu et élargi la notion d'accident, et lui a conféré un caractère tout à fait différent (...) L'accident fait partie de notre vie quotidienne et son spectre hante nos insomnies (...) Les systèmes axiomatiques et déterministes ont perdu leur consistance et révèlent une faille inhérente. Cette faille n'en est pas une en réalité : elle est une propriété du système, quelque chose qui lui appartient en tant que système. L'accident n'est ni une exception ni une maladie de nos régimes politiques, il n'est pas non plus un défaut corrigible de notre civilisation : il est la conséquence naturelle de notre science, de notre politique, et de notre morale. L'accident fait partie de notre idée du Progrès (...) La catastrophe devient banale et dérisoire, parce que l'Accident, en fin de compte, n'est qu'un "accident".

Cela indique à la fois la force et les limites du fait divers : on ne peut pas dire qu'il perturbe

(1) J. Baudrillard, L'échange symbolique et la mort, Gallimard, Bibl. des Sciences Humaines, Paris, 1977.

(2) O. Paz, Conjonctions et disjonctions, o.c.

le système parce qu'il en fait partie ; mais il montre justement que le système comporte des failles, et c'est là justement ce qui fascine : le procès de socialisation révèle ou engendre des marginalités, la rationalisation révèle des dérapages, et l'accident demeure comme une résistance absurde et parfois méchante. Naturellement, dans tout cela, c'est la mort qui fascine le plus, parce qu'au moment où on tente le plus scientifiquement du monde d'en reculer les limites, elle s'impose scandaleusement. Pas la mort de tout le monde, bien sûr, et surtout pas la mort de vieillesse, celle qui n'est en somme que la fin de la vie, mais la mort brutale, inattendue, suicidaire, accidentelle ou criminelle. L'actrice Romy Schneider meurt : on soupçonne aussitôt un suicide ; mais comme ce ne l'est pas, on se rabat précipitamment sur la mort accidentelle de son fils, quelque temps plus tôt, qui serait la "vraie" cause de la mort de l'actrice. Le metteur en scène Fassbinder se suicide peu après, cette fois, le suicide ne fait pas de doute ; le metteur en scène devient aussitôt plus fascinant.

Dans les journaux, la mort se vent bien ; mais pas n'importe quelle mort, et pas même toute mort brutale : les morts d'Irak ou d'Iran, des Iles Malouines ou du Liban, après ceux du Vietnam et d'ailleurs, ne font pas monter les tirages, parce que, d'une certaine façon, la mort de soldats (ou des civils qui se trouvent là) fait partie de cet aspect du monde politique qu'est la guerre, mais la mort de Sadate, ou de Kennedy, bien qu'elles constituent un événement politique important, empruntent au fait divers sa passion.

De cette passion, Baudrillard nous semble donner une interprétation intéressante : "Exploitation abjecte de la mort par les media ? Non : ceux-ci se

contentent de jouer sur le fait que les seuls événements qui signifient immédiatement pour tous, sans calcul ni détour, sont ceux qui mettent en jeu, d'une façon ou d'une autre, la mort. En ce sens, les media les plus abjects sont aussi les plus objectifs. Et là aussi, l'interprétation en termes de pulsions individuelles refoulées, de sadisme inconscient, etc... est frivole et sans intérêt - car il s'agit d'une passion collective. La mort violente ou catastrophique ne satisfait pas le petit inconscient individuel, manipulé par les immondes mass media (ceci est une vision secondaire et déjà moralement truquée). Elle ne remue si profondément que parce qu'elle met en jeu le groupe lui-même, que d'une façon ou d'une autre, elle transfigure et rachète à ses propres yeux"(1).

L'accident automobile, actuellement la forme la plus plate de l'accident, est une des formes les plus fréquentes du fait divers, parce qu'il contient, du moins en terme, une mort artificielle, et que dans cette mort là, la société a sa part. La mort naturelle d'un individu quelconque, qui figurera éventuellement dans le Carnet ne met en jeu que le groupe restreint de ses proches ; le public, en tant que tel, n'y a aucune part, alors que dans le moindre accident de la route, l'automobile cesse d'être un instrument de transport pour devenir celui d'une sorte de sacrifice. En d'autres termes, le fait divers révèle, à travers la mort accidentelle, la force symbolique des instruments dont une société dote ses membres. Le fait divers n'est ainsi pas tellement "insignifiant". Il en va de même évidemment pour beaucoup d'autres instruments : le fusil de chasse qui se retourne contre le chasseur, la machine qui happe la main de l'ouvrier, etc.

(1) L'échange symbolique et la mort, o.c. p.251.

On pourrait dire d'une certaine façon qu'une société se définit par ce qu'elle contrôle : à l'intérieur d'elle-même, ce qu'elle contrôle bien ne fait pas information. C'est pour cela que le fait divers est si intéressant pour quiconque examine le fonctionnement de l'information : le fait divers révèle ce qui échappe au contrôle, et, dans une certaine mesure, peut toujours être subversif, parce qu'il montre les limites du pouvoir de contrôler. Ainsi, ce n'est pas seulement la mort qui nous touche, que la mort en tant qu'elle met en cause notre volonté de pouvoir et notre raison. Ce ne sera jamais un fait divers que de "mourir pour la patrie". Mais ç'en est un si un détenu se suicide. On peut relever ici un paradoxe étrange. Il y a peu encore, notre pays condamnait à mort certains criminels et les exécutait parfois ; cela pouvait être une "affaire", mais pas un fait divers parce que derrière les individus, c'était la peine de mort qui était mise en cause ; lorsque Buffet et Bontemps furent exécutés, ce ne fut pas un fait divers, mais l'épilogue d'une longue "affaire judiciaire". Mais imaginons une seconde qu'un condamné à mort se suicide. Quel fait divers ! La mort ici est pourtant assurée, mais elle échappe au pouvoir qui l'avait décidée. Le fait divers révèle la relation de la société au pouvoir qu'elle se donne : elle veut ce pouvoir et reste fascinée par ce qui lui échappe.

Dans le moindre fait divers, il y a toujours quelque chose qui échappe au pouvoir ; pouvoir de la raison, de la science, ou du Pouvoir, tout simplement. La valeur informative du fait divers est précisément dans cela qui échappe, ou qui fait dérapier. Un adolescent détourne un car pour rejoindre sa petite amie ; le titre d'un tel fait divers, "le pirate amoureux" en absout presque l'auteur. Au fond, on pourrait dire que, dans la mesure où quasiment tout automobiliste

"joue avec sa sécurité", où quasiment tout ouvrier "joue avec sa sécurité", où quasiment tout individu "joue avec sa santé", et dans la mesure où l'automobiliste, l'ouvrier et l'individu revendiquent le "droit à" la "sécurité", sur la route, au travail, ou tout simplement "sociale", le fait divers est comme le révélateur des forces de cohésion du groupe social et des forces antagonistes qui au contraire pourraient le désorganiser.

2 - Le fait divers : classable ou inclassable ?

Au début de ce chapitre, nous relevions le caractère disparate du fait divers, et si les pages qui précèdent laissent supposer qu'il existe un dénominateur commun à tous les faits divers, la lecture du journal montre la dispersion des lieux où on le trouve, et la difficulté qu'on éprouve à le nommer. Le fait divers, selon R.Barthes, "serait le rebut inorganisé des nouvelles informes ; son essence serait privative, il ne commencerait d'exister que là où le monde cesse d'être nommé, soumis à un catalogue connu (...) en un mot, ce serait une information monstrueuse" (1). R.Barthes en voit la preuve dans la différence de structure qui sépare l'assassinat politique (il renvoie à une "situation extensive qui existe en dehors de lui"), et l'assassinat-fait divers ("l'assassinat échappe au fait divers chaque fois qu'il est exogène, venu d'un monde déjà connu"). Cette analyse ne nous satisfait pas vraiment car si le journal produit une information comme le fait divers, il peut à tout moment l'extraire

(1) R. Barthes, Essais Critiques, Paris, Le Seuil, 1960.

"joue avec sa sécurité", où quasiment tout ouvrier "joue avec sa sécurité", où quasiment tout individu "joue avec sa santé", et dans la mesure où l'automobiliste, l'ouvrier et l'individu revendiquent le "droit à" la "sécurité", sur la route, au travail, ou tout simplement "sociale", le fait divers est comme le révélateur des forces de cohésion du groupe social et des forces antagonistes qui au contraire pourraient le désorganiser.

2 - Le fait divers : classable ou inclassable ?

Au début de ce chapitre, nous relevions le caractère disparate du fait divers, et si les pages qui précèdent laissent supposer qu'il existe un dénominateur commun à tous les faits divers, la lecture du journal montre la dispersion des lieux où on le trouve, et la difficulté qu'on éprouve à le nommer. Le fait divers, selon R.Barthes, "serait le rebut inorganisé des nouvelles informées ; son essence serait privative, il ne commencerait d'exister que là où le monde cesse d'être nommé, soumis à un catalogue connu (...) en un mot, ce serait une information monstrueuse" (1). R.Barthes en voit la preuve dans la différence de structure qui sépare l'assassinat politique (il renvoie à une "situation extensive qui existe en dehors de lui"), et l'assassinat-fait divers ("l'assassinat échappe au fait divers chaque fois qu'il est exogène, venu d'un monde déjà connu"). Cette analyse ne nous satisfait pas vraiment car si le journal produit une information comme le fait divers, il peut à tout moment l'extraire

(1) R. Barthes, Essais Critiques, Paris, Le Seuil, 1960.

de cet ensemble innommé ("fait divers") et l'insérer dans une rubrique où il sera référé à un ensemble dûment nommé. Si bien que nous inclinerions plutôt à penser que le fait divers est d'abord fait divers parce qu'il est produit comme tel.

La diversité des appellations du "fait divers" donne à réfléchir. Si tous les journaux, ou presque, recourent à cette "rubrique", elle n'est pas systématiquement présente et ne recouvre pas systématiquement tout ce qui est fait divers. D'abord, comme on a vu, ce qui apparaît à la "une" et à la dernière page n'a pas de nom de rubrique, et pourtant le fait divers s'y trouve souvent. Chaque journal, ou presque, a son appellation privilégiée. Dans la presse régionale, le fait divers, en dehors de la "une" et de la dernière page, se trouve le plus souvent nommé "fait divers" ou "information générale" ; mais nous remarquons par exemple dans Le Progrès que la plus grande partie des faits divers se trouve dans les pages "Région" sans que l'appellation fait divers soit systématique ; une information titrée : "Lyon. Hold-up dans une bijouterie. Le "Cheval de Troie" interpellé" figure dans la page "Région" sans autre indication, alors que le lendemain, une information très proche ("Villeurbanne. Tentative de hold-up dans une papeterie") est insérée dans les "faits divers" (1). Le Matin ne recourt presque jamais à l'appellation fait divers ; on les trouve dans les pages "L'événement" mais on constate que ce journal tend à produire des "effets de série" en jouant sur le titre et l'avant titre ou sur des titres composés de part et d'autre du signe. Par exemple : "Car scolaire : quatre morts dans une collision" ; "Tempête : 5 victimes en 2 jours" ; "Thann : deuxième attentat en six mois contre une croix de Lorraine". Dans ces trois exemples, le premier membre

(1) Les faits divers cités ici ont été publiés au mois de Septembre 1981.

de la phrase fonctionne à la fois comme détermination et comme anaphore ; or l'anaphore ne peut que renvoyer à un élément connu et déjà classé, même s'il est à lui seul sa propre classe ; dans ces trois cas pourtant, il n'y avait rien la veille, il n'y aura rien le lendemain ; mais cela n'empêche pas le titre de jouer à la fois sur la singularité de l'information et sur la série. Dans Le Figaro, il n'y a pas de "fait divers", mais des "informations" qui, selon les jours, sont "générales" ou sont seulement "informations". Par exemple, on lit, dans les pages "informations", à côté de "Le problème des immigrés à partir d'aujourd'hui devant le Parlement", qui est une information nettement "politique", trois faits divers : "Le retour des loups noirs" (l'attentat contre la croix de Lorraine) ; "L'impensable explosion du C.E.S" (laquelle est à la "une" du Progrès, en dernière page dans l'Humanité, figure dans la rubrique "Education" de Libération, s'appelle "événement" dans Le Matin, et "fait divers" dans Le Monde) ; "L'autocar de l'horreur" (également publié dans la rubrique "Education" de Libération, "Evénement" dans Le Matin, et à la dernière page de l'Humanité) (1). Mais Le Figaro réserve également une bonne place aux faits divers, sous le titre "en bref" comme la plupart des journaux(2).

(1) On remarquera que le très sérieux Figaro ne dédaigne pas de recourir à des titres dont le caractère spectaculaire paraîtrait caractériser plus volontiers la presse populaire ; le "couplage" du Figaro avec l'Aurore sous la houlette du groupe Hersant a conduit Le Figaro à "mêler" deux types de discours qui, dans la presse française, appartiennent plus souvent à des titres différents.

(2) En voici trois exemples, assez proches des précédents : "Le trésor de l'Edimburgh" ; "Elle se suicide en sautant sans parachute" ; "L'hôtesse de l'air meurt coincée dans l'ascenseur de l'avion".

L'Humanité appelle ses brèves "au fil de l'actualité", ce qui est une autre façon de dire qu'on ne s'y attardera pas. Mais l'Humanité possède deux autres façons de présenter les faits divers : soit, comme Le Matin, il introduit un effet de série dans la forme même du titre ("Banlieue lyonnaise : le choc des photos" ; "Accidents du travail : un ouvrier décapité"), soit il produit une rubrique : par exemple : "Insécurité./ Quatre voitures incendiées dans la région parisienne" ou "Justice / un assassin plaide pour la peine de mort".

Ce sont peut-être Le Monde et Libération qui permettent le mieux de préciser et de nuancer le caractère "inclassable" du fait divers. A côté de la rubrique "fait divers", en effet, Le Monde publie des faits divers de deux façons : soit en les réduisant à des brèves dans la rubrique "faits et jugements", soit en les insérant dans ses "vraies" rubriques ("justice" et "société" pour l'essentiel). Libération possède aussi la rubrique "fait divers", mais on y trouve surtout une mise en perspective très particulière : Libération multiplie les noms de rubrique et de sous-rubrique, qui fonctionnent comme un commentaire de l'information, une interprétation et un appel à la complicité du lecteur tout à la fois. Ce n'est pas l'imprécision des "informations générales", ce n'est pas le catalogue du Monde, mais une sorte de mise à distance constante de la rubrique dans laquelle on l'insère précisément. Les exemples suivants indiquent cette stratégie toute particulière : un CRS devenu gangster comparait devant les Assises de Marseille ; l'Humanité, Le Monde et Libération publient cela, comme on l'attend, dans la rubrique "justice" ; mais tandis que l'Humanité le traite sous une forme relativement neutre ("l'ancien CRS aux Assises"), Le Monde et Libération construisent chacun une mise à distance

avec des moyens qui leur sont coutumiers : Le Monde en fait une nouvelle dont le titre renvoie à la culture cinématographique contemporaine ("l'honneur perdu du CRS Ruccioni"), et Libération, entre le nom de la rubrique ("Justice") et le titre de l'article ("Le CRS était devenu braqueur pour payer ses dettes de jeu") insère une sous-rubrique dont le nom produit un effet, une sorte de vertige : "recyclage". D'une façon analogue, un exploit alcoolique est inséré dans une sous-rubrique "over-dose", elle-même enchassée dans la rubrique "modes de vie" etc.. Et comme dans Le Monde, une bonne part des faits divers est délibérément définie par son insertion dans les rubriques "justice" ou "société".

Ce traitement apprend deux choses : le fait divers se donne d'abord comme fait, ce qu'indique excellemment la dénomination "faits et jugements" ; il n'y a pas, à son sujet, d'autre position possible que le constat. Mais on sent aussi que le fait divers est toujours proche d'être plus qu'un fait. Le Monde, et à sa manière, Libération, sont à cet égard tout à fait exemplaires : Le Monde en publie assez peu, et tend à nier le fait divers, soit en le cantonnant dans une brève, soit en le transformant en autre chose, dans la rubrique "société" en particulier ; Libération fait de même avec cette "mise en perspective" qui interdit précisément de le tenir pour un fait. Tant qu'on le tient pour un simple fait, le fait divers est rigoureusement inclassable, mais le discours du journal, dès qu'il met ce fait à distance ou en perspective, dès qu'il "joue" du fait comme Libération avec ses titres toujours incertains, transforme ce fait en mise en cause de la rubrique dans laquelle il s'insère : inséré dans la "justice", il fait "jouer" la justice, inséré dans "société", il fait "jouer" la représentation de la société, etc.

3 - Le fait divers est une information complète.

"Le fait divers, écrit encore R.Barthes, est une information totale, ou, plus exactement, immanente ; il contient en soi tout son savoir : point besoin de connaître rien du monde pour consommer un fait divers ; il ne renvoie formellement à rien d'autre qu'à lui-même". Contrairement à l'événement dont nous disions plus haut qu'il repose sur un non-savoir, le fait divers est constitué par un savoir achevé. C'est parce qu'il est achevé qu'il peut être consommé. D'emblée, on sait tout, et on n'a plus de question à poser ou à se poser. Le fait divers se caractérise par le refus radical de l'implicite, et son déroulement usuel : c'est un discours en trois temps : le fait, le récit, la morale. D'emblée, et dès le début, on dit tout ce qu'on sait sans que rien ne trouble la certitude de ce savoir sur le fait, comme si le fait divers était un fait sans question : le fait comble le questionnement, et rien ne doit détourner du fait. On perçoit cela dans sa seconde phase, le récit, dont la précision apparente montre que tout est dans le fait ; c'est là que l'illusion réaliste se fait la plus forte ; le fait divers s'impose comme fait parce que le réalisme du discours épuise toute question. Et enfin la morale en fixe le sens : arrestation du criminel, échec du cambrioleur, sauvetage de la victime, mais aussi bien fuite du "gangster", impuissance de la police, des pompiers ou des sauveteurs, etc. Et il n'y a qu'un sens.

Pour expliquer cela, on pourrait aussi, comme le fait Marc Paillet (1), dire que le fait divers est

(1) Marc Paillet, "Le journaliste et ses langages", in Cause commune n°5, Février 1973.

"unidimensionnel" : "si les organes de grande diffusion s'attachent tant aux faits divers et aux sports, c'est, entre autres raisons, parce qu'il s'agit là de faits "unidimensionnels", faisant appel à des expériences et à des notions simples, ne nécessitant pas une attention soutenue à des raisonnements complexes et donnant en outre l'impression au lecteur qu'il s'agit là d'événements extraordinaires pouvant un jour heureux s'intégrer dans sa vie ordinaire".

Le fait divers empêche d'aller au delà du fait. Si l'infrastructure paraît être la cause d'un accident, ce n'est déjà plus un fait divers. Que les accidents répétés se produisent sur le même type d'avion et qu'on soupçonne un vice dans sa construction, et c'est un scandale, etc. Le déplacement du fait divers en direction d'une question (économique politique ou sociale) est extrêmement net si on examine la catégorie des accidents du travail : l'accident du travail, s'il reste accident, est un fait divers ; mais dès qu'on peut en imputer la responsabilité à un tiers (patron, cadences, absence de protection réglementaire), il devient une "affaire"; "c'est la faute à la fatalité" autorise le fait divers alors que si on peut dire "c'est la faute au patron", le fait divers se dissout instantanément.

La réprobation relative dont est entouré le fait divers pourrait venir de là : la maladresse, la passion, la dépression nerveuse, ou pour finir, le hasard, expliquent le drame, empêchent d'aller au delà du constat. Sur ce point, nous rejoignons R.Barthes : c'est bien une différence de structure qui sépare le fait divers et l' "affaire" : il n'y a d'affaire que lorsqu'on pense que tout n'est pas dit, alors que le fait divers est tout entier dans le "dit".

4 - Le fait divers est une corrélation aberrante.

"On lui avait volé son sac... elle retrouve une de ses voleuses"

"Catastrophe à Peyrolles. Le C.E.S neuf a explosé"

"Le CRS était devenu braqueur"

"Pour séduire sa fiancée, il se déguise en policier".

Dans tous ces faits divers, un point commun, que R.Barthes, a, le premier, mis en évidence : "deux termes sont posés qui appellent fatalement un certain rapport, et c'est la problématique de ce rapport qui va constituer le fait divers (...) On peut présumer qu'il n'y a aucun fait divers simple, constitué par une seule notation : le simple n'est pas notable : quelque soit la densité du contenu, sa surprise, son horreur ou sa pauvreté, le fait divers ne commence que là où l'information se dédouble, et comporte par là même la certitude d'un rapport".

"On attendait le collège depuis 10 ans" titre Le Matin et moins de 8 jours plus tard, ce C.E.S "neuf" (Humanité) a explosé : c'est parce qu'il est neuf que son explosion le transforme en fait divers. Ce ne fut pas une "affaire", comme l'incendie du C.E.S Pailleron ; celui-là était d'origine criminelle, ce qui ne suffisait d'ailleurs pas à en faire une "affaire" - on ne compte plus les faits divers où des élèves mettent le feu à leur école ou les malades à leur hôpital (psychiatrique généralement) -. L'incendie du C.E.S Pailleron devint une affaire parce que l'acte criminel a coïncidé avec un vice important de la construction : la construction scolaire, cause de la mort des enfants, était en cause. En revanche, on retrouve dans l'accident

du C.E.S de Peyrolles l'unidimensionalité du fait divers, qui faisait défaut à l'incendie du C.E.S Pailleron. On y trouve aussi la perturbation d'une norme : un immeuble ne doit pas s'effondrer quand il est neuf ; or il s'est effondré.

"Une parachutiste parisienne s'est suicidée en sautant sans parachute" titre l'Humanité. Ce fait divers, que Libération inscrit dans ses "Modes de vie" sous le titre "Le saut dans le vide", dit encore la même chose : ce n'est pas la causalité aberrante comme l'effondrement d'un immeuble neuf, mais une causalité retournée. Autre perturbation encore dans Le Matin sous le titre "Un coup de feu pour la télé" où on apprend que "Paul, 15 ans, s'est emporté contre sa mère qui avait fait tomber le téléviseur en accrochant par mégarde le fil d'antenne de l'appareil" ; c'est encore une causalité perturbée, anormale.

La causalité est en effet le premier type de corrélation qu'on trouve entre les deux termes du fait divers. Le client d'une banque devient otage, le policier est mis en échec ou devient gangster. La norme ne fonctionne plus. Mais on ne peut s'en tenir à une définition du fait divers comme écart par rapport à une norme, ce qui est insuffisant : on trouve fréquemment, dans la presse régionale, des listes des vols et d'accidents de la veille, à côté des faits divers ; or le vol est bien un écart par rapport à la norme de la propriété privée. Pour qu'il y ait fait divers, il faut quelque chose de plus : que la victime du vol se soit fait dérober absolument toutes ses économies, ou que le voleur soit son voisin de palier, ou son ami d'enfance, etc.

Or les relations qu'on rencontre dans le fait divers sont extrêmement stéréotypées ; le fait divers le signale, mais ce n'est pas là dessus qu'il

met l'accent ; ce sont les personnages du drame qui lui importent, pas la structure qui les sous-tend. Le fait divers est un peu comme les contes : on connaît déjà la marâtre, le dragon, la princesse ou le trésor, mais les qualités propres de ces personnages, les circonstances de leurs actions font toute la chair du conte. Dans le fait divers, la prolifération des détails et l'attention extrême portée aux caractères des personnages (à commencer par leur aspect physique) donnent chair au conte qui sans cela ne serait qu'un stéréotype bien usé : on ne pourrait pas titrer un fait divers : "le mari jaloux, "la mère coupable", "le fils prodigue" (1), bien que ce soit ce que le journal va conter : il faut que le stéréotype n'apparaisse que masqué sous l'apparence singulière de cette mère indigne, de ce fils ou de ce mari.

La perturbation la plus fréquente de la causalité tient à la disproportion entre la cause et les effets. Tirer sur sa mère parce que le téléviseur est en panne est troublant : quelle médiocrité dans la cause, quelle déception ! Détourner un car pour rejoindre sa petite amie, quelle grand effet pour une cause banale ! Le fait divers ne se pose pas de question, ne pose pas de questions, il constate la disproportion, produit la surprise, et s'en tient là.

L'autre perturbation essentielle de la causalité est le prodige, le mystère, plus rare de nos jours qu'il paraît l'avoir été dans les anciens occasionnels, la surprise devant l'inexplicable, depuis la guérison miraculeuse jusqu'au crime apparemment sans cause. La fortune de la presse "à scandale" trouve

(1) Sauf dans Le Monde, et, éventuellement, Libération qui accuseraient ainsi la mise à distance dont nous parlions.

sans doute là une de ses raisons, car son premier mode de fonctionnement est celui de la révélation : révélation de ce qui est inconnu (la Santé, ses énigmes, ses médecins et ses guérisseurs ; le Futur, ses mystères, les voyantes et les astres), révélation de ce qui est secret (la confidence du voisin du criminel, du beau-frère du miraculé, de la grand-mère du navigateur disparu). Et le recours quasiment exclusif au style direct accentue la "réalité" de ce qui, sur l'heure, est accepté comme inexplicable. L'inexplicable demeure ainsi l'explication dont le fait divers a besoin. Et l'explication doit toujours être surprenante, étonnante.

Le fait divers est alors dans l'inexplicable même : "Un an après l'enlèvement de Bernard Galle / Le mystère reste entier ... mais l'enquête continue". L'enlèvement assorti d'une demande de rançon est devenu une forme de criminalité productrice de "gros" faits divers. La vie (ou la mort) d'un être humain s'y trouve en effet associée, comme l'effet à sa cause, à une certaine somme d'argent. Sa forme la plus spectaculaire, depuis Lindberg, est l'enlèvement d'un enfant doté imaginairement d'une innocence peu compatible avec la propriété d'une fortune considérable. Dans cette mesure, l'enlèvement des jeunes héritiers (d'Eric Peugeot au petit Mérieux) fait relativement oublier la fortune de leurs familles, ou, plus exactement, la détention d'une fortune colossale ne fait paraître que plus pitoyable le sort des parents "infortunés". Tout autre, sous ce point de vue, apparaissaient l'enlèvement de M. Maury-Larivière, parce qu'un vice-président du patronat français demeure toujours plus ou moins un "ennemi de classe", et l'enlèvement du baron Empain, dont les journaux reppelaient sans complaisance les fantastiques pertes au jeu ; il reste que, dans ces deux cas comme

dans les autres, il y a une contradiction entre l'institution (ministère de l'Intérieur) pour qui "on ne doit pas céder" (au chantage, aux gangsters, aux terroristes) et le "sens commun" pour qui rien n'est trop coûteux quand il y va de la vie d'un être "cher" : le fait divers s'y nourrit de la personnalité des victimes et des circonstances de l'enlèvement (ou de la remise de la rançon, de la libération...), mais il repose, au fond, sur l'association de la mort et de l'argent. Dans l'enlèvement de Bernard Gallie, rien ne manque au scénario (la belle famille riche et pleine d'affection paye la rançon) ; rien non plus ne manque à la mise en scène (le beau père, Me L. Chaîne, est très lié à d'importantes personnalités politiques, et la remise de la rançon est rocambolesque - le beau-père ayant réuni deux fois la somme de 500 millions d'A.F. pour remettre aux ravisseurs le pactole que la police croyait détenir dans un coffre). Mais, de toute part, le mystère est complet : la victime a disparu "mystérieusement" à deux pas de son lieu de travail, et reste introuvable malgré la remise de rançon et un déploiement invraisemblable des forces de police sur plusieurs départements. Comme pour mieux accentuer le mystère, le journal s'étend sur un "détail troublant" : toutes les études graphologiques faites sur les textes écrits par B.Gallie aboutissent à la même conclusion : l'homme qui a rédigé n'était pas sous le coup d'une émotion violente" ; mais rien non plus ne permet de soutenir l'idée d'un auto-enlèvement, bien au contraire. "Le mystère reste entier", rappelle le titre, et le journal ne s'en tient pas là : un très long article, sur 6 colonnes, reprend les principales phases de l'enlèvement et de l'enquête, et se termine sur une dénégation ; "un an s'est écoulé depuis l'enlèvement (...)" L'espoir que les enquêteurs conservent malgré leurs échecs se nourrit de leur expérience : le crime parfait

n'existe pas". L'inexplicable seul permet le retour de ce fait divers, mais il semble qu'il serait inacceptable pour la rationalité contemporaine sans la mention finale de l'espoir d'une solution. Cela est d'autant plus remarquable qu'à l'évidence le journaliste, pas plus que la police, pas plus que la famille, ne croit encore que la victime soit en vie. L'espoir dont il s'agit n'est donc que l'espoir d'une explication.

Un second type de relation articule la structure du fait divers, c'est la coïncidence qui, plus que la perturbation de la causalité, est susceptible d'éclairer son mode de signification. "Un incendie, le second en quelques jours, s'est déclaré lundi soir à la maternité Baudelocque à Paris (...)Le 12 septembre, c'est un local du laboratoire de recherche de ce même bâtiment qui avait été détruit" (Humanité). La répétition est la forme la plus banale de la coïncidence : le premier incendie n'avait pas, en son temps, été relevé, mais le second constitue un fait divers, non parce qu'il est plus important, mais parce qu'il répète le premier. Le journal ne commente pas, ne recherche pas les causes de l'incendie que le lecteur ignorera toujours : ce n'est pas la cause qui importe ici, mais la répétition. Ainsi le bijoutier cambriolé quatre fois en un an, le banquier victime de holds-up répétés, ou le joueur chanceux qui remporte deux fois un gros lot produisent-ils des faits divers comme si la répétition tendait à signifier autre chose qu'elle même. Ce n'est pas que ces faits divers-là ignorent la causalité, il est en revanche symptomatique qu'ils la taisent. La répétition suppose une cause inconnue et mystérieuse, elle fait sens : elle apporte une "plus value de sens"(1).

(1) C'est ainsi que G.Auclair définit le fait divers : un "mana".

Dans la conscience commune, la répétition ne saurait être fortuite : elle signifie quelque chose. Le journal signale seulement la "malchance" de la victime de voies répétées ou la "chance" du joueur, mais ne peut en dire beaucoup plus : la "chance" ou la "malchance" paraît alors comme la forme prosaïque et laïcisée de ce qu'on hésite désormais à nommer ; c'est la forme la plus neutre de ce que parfois on dira arriver "providentiellement".

Il arrive que la cause de la répétition soit parfaitement connue, et, curieusement, cela ne change pas grand chose. "Pour la 2e fois en 6 mois, un attentat à l'explosif a détruit une croix de Lorraine géante érigée à Thann (...). Le 17 mars dernier, la Croix de Lorraine de Thann avait déjà fait l'objet d'un attentat par les mêmes loups noirs" (Le Matin)(1). Tout, dans cet attentat, est explicite, les auteurs sont connus et leurs motifs aussi ("nous exigeons l'enseignement de l'allemand dans chaque classe"), mais la répétition suffit. Le Figaro lui consacre quatre colonnes : l'avant titre donne toute l'information ("pour la deuxième fois, la croix de Lorraine de Staufen détruite à l'explosif par des terroristes alsaciens"), le titre accentue la répétition et l'aggrave d'une charge sémantique forte contenue dans le nom du groupe ("Le retour des loups Noirs"), et le chapeau en marque la fatalité : "lorsque les habitants de Thann ont été réveillés en sursaut dimanche, vers 23 h., ils avaient déjà compris" ; comme s'il s'agissait d'un accident régulier de la nature, à l'instar des inondations périodiques ou de la grêle, la population paraît résignée devant ce qui prend les apparences de la fatalité. A partir du moment où on perçoit la

(1) Les attentats contre les édifices sont, de nos jours, généralement revendiqués par une organisation terroriste. Mais, si l'attentat contre un édifice "fonctionnel" (pylone en Bretagne, ou bâtiments administratifs) appartient au paradigme des activités terroristes (cf. infra),

répétition, la cause (connue ou inconnue) cède le pas à ce qui sous des noms divers (chance, malchance, hasard, etc.) désigne le Destin. En particulier, tout ce qui apparaît comme situation de malchance devient signe du destin. Les jeunes mariés qui meurent dans un accident d'automobile au lendemain de leurs noces ne sont pas victimes d'une imprudence, mais du destin. "La relation de coïncidence, écrit R.Barthes, implique une certaine idée de Destin. Toute coïncidence est un signe à la fois indéchiffrable et intelligent : c'est en effet par une sorte de transfert, dont l'intérêt n'est que trop évident, que les hommes accusent le Destin d'être aveugle : le Destin est au contraire malicieux, il construit des signes, et ce sont les hommes qui sont aveugles, impuissants à les déchiffrer".

Le fait divers, selon G.Auclair, est un "mana", un "surplus de signifiant". Le Mana, selon Lévy-Strauss est un signifiant excédentaire qui "intervient comme un symbole algébrique pour représenter une valeur indéterminée de signification, en elle-même vide et donc susceptible de recevoir n'importe quel sens"(1). Le hasard, le Destin, la Providence, comme la chance ou la malchance, sont "autant de notions au contenu incertain et d'emploi instable qui circonscrivent et structurent le large ensemble de significations formé par ce que nous nommerons la constellation ou le paradigme du Fatum" (2). On pourrait penser que la

... l'attentat contre un édifice "symbolique" (mémorial, croix de Lorraine ou monument aux morts) paraît rejoindre les attentats sacrilèges des anciens occasionnels et sont dotés d'une puissance émotive beaucoup plus forte : briser une statue, lacérer un tableau, peindre des graffiti apparaissent comme des actes "purement" signifiants. De là vient évidemment leur force symbolique.

(1) Cl. Lévy-Strauss, Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss (in Sociologie et Anthropologie de Marcel Mauss PUF), p.XLIV.

(2) G.Auclair, Le Mana quotidien, o.c. p.77.

coïncidence prenne les deux formes opposées dans notre culture du bénéfique et du maléfique ; la providence serait, en principe, bienfaisante, et la fatalité malfaisante. Or le fait divers paraît renoncer à cette opposition des accidents fastes et des accidents néfastes pour privilégier deux autres pôles : d'un côté, l'aléa, qui peut être tout aussi bien chance que malchance, et d'un autre côté la "Loi" qui peut-être providence ou fatalité. L'aléatoire produit ce qui est "simple hasard", "pure coïncidence" etc., alors que la loi est la "justice immanente", qui condamne le malfaiteur ou la "providence" qui récompense le mérite en difficulté.

Evidemment, il y a de grandes différences entre les journaux sur ce point : l'Aurore, Le Parisien, l'Humanité, et la quasi totalité de la presse de province, plus systématiquement que La Croix, Libération, Le Matin, ou Le Monde, recourent aux figures du destin. Dans les premiers, on verra que l'excès de chance attire le malheur, ce qui est rarissime dans les seconds. Mais la plus grande différence tient à l'accentuation systématique de ces figures dans les journaux "populaires" : l'accident y est "tragique", "épouvantable", "horrible" ou "fatidique" et la chance y est plus volontiers "merveilleuse" : il s'agit là d'un "alourdissement du numineux", comme dit Auclair. L'inflation de ces épithètes - nous avons vu plus haut que le sérieux Figaro n'y échappe pas - révèle surtout un fantastique besoin d'explication. Et il n'y aurait pas ce besoin si on ne percevait dans le fait divers un écart considérable entre un signifiant excédentaire et un signifié insuffisant : le recours aux figures du destin a pour but de combler cet écart.

5 - Le fait divers et la contestation de l'ordre social.

De façon assez surprenante par sa platitude répétitive, le fait divers des pages locales, dans les journaux de province, s'achève fréquemment par une sentence moralisatrice ("à bon entendeur" par exemple) comme si le récit de l'échec d'un délit ou de l'arrestation d'un malfaiteur ne suffisait pas à garantir la représentation de l'ordre social un instant menacé. On a l'impression, devant de telles chutes, que le journal craint quelque chose comme une contagion.

Le fait divers, en effet, reste fascinant, et si Paris Match réussit un scoop remarqué en interviewant et en photographiant en Amérique du Sud l'auteur du "casé de Nice", A. Spaggiari, c'est que le gangster en question a réussi une sorte d'exploit que le public admire. Ce ne peut être un hasard si, au cours des siècles précédents, les chansonniers accompagnaient par des airs rapidement populaires le récit des plus grands crimes que les colporteurs diffusaient dans ces occasionnels, puis ces canards dont JP. Seguin écrit que "jusqu'à la fin du XIXe siècle, ils sont restés le vrai, le seul journal de peuple" (1). Et ce ne saurait être non plus un hasard si le fait divers fut radicalement banni de la presse soviétique - et en général des pays de l'Est - pendant la période Stalienne, avant de réparaître, très timidement, avec l'ère de Kroutchev. Encore actuellement, l'Union Soviétique considère comme un secret d'Etat les accidents des gros moyens de transport (trains et avions), un certain nombre de catastrophes (l'effondrement d'un

(1) JP. Seguin, Canards du XIXe siècle, o.c. p.193.

pont, par exemple), et les accidents industriels (dans les centrales nucléaires, par exemple) (1) qui font, dans la presse occidentale, les plus gros faits divers : le DC 10 écrasé à Ermenonville, l'effondrement du pont Wilson à Tours, l'accident de la centrale de Three Miles Island, par exemple. Ce ne furent pas des "affaires", parce qu'en fin de compte, ils recevaient une explication qui ne mettait pas en cause l'ensemble des conventions sociales admises. Mais ils apportaient cependant un trouble certain, ils provoquaient une défiance manifeste à l'égard de ce qu'on croyait assuré.

On peut examiner dans cette perspective une catégorie de faits divers extrêmement importante depuis quelques années, celle des attentats terroristes. Bien sûr, l'attentat terroriste n'est pas une invention de notre époque, la fin du siècle dernier en a connu un nombre considérable, de l'assassinat de Sadi Carnot à Ravachol, pour ne prendre que deux exemplaires illustres du "fléau" anarchiste (2). Le terrorisme est

(1) cf. P.Lendvai. Les fonctionnaires de la vérité. o.c.

(2) Sans doute est-ce l'évolution des grands conflits armés, au cours des dernières décennies, qui la première a marqué le déplacement de l'action de commando, qui ne vise que des objectifs militaires ou indispensables à l'activité ennemie, vers des objectifs qui ont cessé d'être "rationnels". Il n'y avait pas, si on considère l'objectif visé, de différence fondamentale, pendant la seconde guerre mondiale, entre la destruction d'un pont par l'aviation alliée ou par un commando de résistants, sinon celle qui montrait à l'occupant ou au gouvernement que la "révolution nationale" et le "collaboration" n'étaient pas des objectifs partagés par toute la population : le "sabotage", comme dit la presse d'alors pour de moindres attentats, était tout de même désignée non seulement comme acte de guerre, ce qu'il était, mais aussi comme acte d'incivisme, ce qui est plus curieux. Après le 1er novembre 54, notre pays "découvrait" la violence terroriste en Algérie, puis en France même quelques années plus tard, et dans ce déplacement où les bombes ne visaient plus un pont, mais un cinéma, un bar, ou l'appartement d'un particulier, l'attentat terroriste cessait définitivement d'apparaître d'abord comme un acte de guerre pour paraître constituer

devenu, dans les années 1970, une des composantes de la vie sociale. Cela pose une question importante parce que tous ces attentats, de Munich au consulat de Turquie à Paris, d'un détournement d'avion à un autre, apparaissent toujours comme des "faits divers".

Ce qui est le plus étonnant dans le terrorisme contemporain, et tout spécialement dans la forme particulière de la prise d'otages, est que l'objectif est toujours totalement inapproprié (1). Il y a bien un objectif, affirmé et revendiqué explicitement le plus souvent, mais l'acte terroriste lui est totalement inadéquat si bien que l'objectif revendiqué (la reconnaissance d'un état palestinien ou toute autre chose) paraît, au regard de l'activité terroriste elle-même, dérisoire ou inaccessible (2). La seule chose certaine est que le terrorisme frappe aveuglément, n'importe qui, n'importe où, n'importe comment, et que chaque citoyen est, virtuellement, une de ses victimes. Car le cible idéale du terroriste est l'individu anonyme, le passant dans la rue, le voyageur dans le train : "les innocents, écrit Baudrillard, payent le crime de n'être rien (...) d'avoir été dépossédés de leur nom par un système lui-même anonyme dont ils deviennent alors l'incarnation la plus pure (...)" C'est dans le sens justement où ils sont n'importe qui,

...un défi à l'ordre social lui-même. C'est bien ainsi d'ailleurs que nos voisins italiens et allemands l'ont perçu depuis un peu plus de dix ans.

(1) On en voit le signe dans un détournement récent : un couturier renommé, "déprimé" par ses déboires conjugaux, avait détourné un avion par dépit.

(2) Voir J. Baudrillard, A l'ombre des majorités silencieuses, Paris: A l'imprimerie Quotidienne, Cahiers quatre d'Utopie, pp. 72 à 85.

qu'ils sont les victimes prédestinées du terrorisme". Les victimes du terrorisme figurent en belle place dans le journal, parce que, virtuellement, chaque lecteur en est une.

Or le terrorisme, parce qu'il fait des victimes indifférenciées, comme le remarque Baudrillard, rejoint le cataclysme "naturel" qui a toujours été une source de grands faits divers, des tremblements de terre aux épidémies. Et si on envisage cette autre source de faits divers que sont les grandes défaillances technologiques, on s'aperçoit que ces accidents, comme les catastrophes naturelles, provoquent des "situations terroristes" : si le black out de New York en 1965 ou la gigantesque panne d'électricité en France de 1979 n'ont pas donné lieu à un grand bouleversement social (à l'exception du "baby-boom" new-yorkais), en revanche, le dernier black out de New-York (1977) et le dernier séisme du Sud de l'Italie (1980) ont produit le même trouble dans l'équilibre de la société, le même suspens de l'ordre. Ainsi la catastrophe naturelle parait incarner la "fin du social" selon le mot de Baudrillard, comme la défaillance technologique, comme le terrorisme.

Dans ces "accidents" considérables, le fait divers montre, sous sa forme extrême, la fonction "contestatrice" qu'il comporte toujours : il représente toujours, plus ou moins, une négation de l'ordre social, il manifeste un bouleversement toujours possible de l'équilibre de la société, soit d'une façon limitée comme dans les cambriolages de l'été ou les rixes du samedi soir, soit d'une façon cataclysmique et apocalyptique comme dans les grandes catastrophes naturelles (séisme, éruption volcanique), les grandes défaillances (black out, rupture de barrage), ou dans l'attentat terroriste.

L'ordre social est mis en cause par la moindre des perturbations qui indiquent les forces de désagrégation du corps social. C'est dans cette perspective que nous pouvons souligner le fonctionnement de ce que le fait divers appelle un "monstre". A la définition de petit Larousse ("personne tout à fait dénaturée") nous préférons celle plus explicite, de G. Auclair "Il y a monstre quand la violation des règles humaines équivaut pour la conscience commune à la violation des lois naturelles" (1). Une mère laisse mourir de faim ses enfants enfermés dans un appartement (2) : c'est un monstre; Landru était un monstre, et Violette Nozières (dont les journaux négligeaient de rapporter que son père abusait d'elle), et le curé d'Uruffe, et Patrick Henry, etc. Le monstre défie le sens, comme les catastrophes dont nous parlions, mais il est encore plus inquiétant, plus angoissant, parce qu'il a le visage de n'importe qui. Le monstre est une énigme parce qu'il est virtuellement l'énigme de chacun. Tout comme la catastrophe naturelle défie la représentation (ce précisément pourquoi on parle à son sujet de "fatalité"), le monstre représente ce qui, pour chacun, est irreprésentable. Le monstre a pensé ce qui paraissait impensable, il a fait ce qui semblait impossible.

Le monstre pourtant ne fait pas événement comme apparemment a pu le faire le régicide Damiens, parce que précisément, le fait divers l'appelle "monstre", et conjure ainsi l'effondrement des

(1) G. Auclair, Le Mana Quotidien, o.c. p.108.

(2) La "monstruosité" est évidemment liée à un certain état de la société : de nos jours par exemple, tout infanticide est monstrueux, mais il ne paraissait pas l'être au siècle dernier. cf. L. Chevalier, Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle, Paris, Plon, 1959.

représentations. L'épithète "monstrueux", et ses équivalents, rejoint ainsi les épithètes "dramatique, tragique, merveilleux ou providentiel" dont nous parlions plus haut : le fait divers s'empresse de qualifier, de définir, pour que le sens soit assuré, et clos.

On voit pourtant le rôle de contestation sociale du fait divers au fait qu'il provoque, dans le journal, un environnement discursif de ce qui le constitue. "Discussions entre automobilistes : un mort" ; "un travailleur immigré meurt asphyxié dans sa chambre" etc. : de multiples faits divers de ce type déclenchent dans le journal une expansion d'informations diverses (enquêtes, reportages, rappels) qui montrent que le fait divers permet à l'occasion de polariser l'attention autour d'un fait social déterminé : on remarquera ainsi qu'un fait divers va rarement seul, il en "déclenche" d'autres au contenu proche, ce qui montre à l'évidence que le "fait" social dont il est question n'apparaît dans l'opinion que dans la production de ce discours. Au cours de l'été 1981, par exemple, la banlieue lyonnaise attirait les "fait-diversiers" par une agitation persistante : il ne se passait pas de nuit sans "rodéo" d'automobiles volées sur les vastes parkings des cités dortoirs, et, au total, 145 véhicules furent incendiés par des "bandes" de "loubards", fort jeunes pour la plupart, fort peu gangsters, mais très en mal d'emploi et de distraction. L'attitude de la presse régionale fut à cette occasion très symptomatique : les premiers jours (environ une semaine), ces journaux publiaient des photographies spectaculaires de véhicules incendiés ; c'était en passe de devenir "le" fait divers de ce début de juillet. Mais, très vite, en quelques jours, et alors que la presse nationale s'empressait d'accourir sur les lieux et de prendre le relais, les journalistes lyonnais, qui avaient tôt fait de rencontrer les jeunes

en question, et tous les habitants de ces quartiers animés, cessaient de voir le spectacle (le rodéo en est un) pour développer, inlassablement pendant tout l'été, les diverses faces du problème "social" que l'agitation révélait (1). Le "fait divers" était systématiquement dédramatisé pour qu'apparaisse plus nettement le "mal social" qui produisait ces incidents. Il est intéressant de voir en cette occurrence, que, excepté les reportages de N. Baud, dans Le Monde, la presse nationale mettait près de deux mois à tenir le langage que la presse régionale avait adopté au bout d'une semaine. On voit aussi, dans ce fait divers qui dura tout l'été, l'ambiguïté de la presse : alors que, au début du mois de septembre, toute la presse quotidienne, qui signalait encore par des brèves les incidents les plus importants, mettait essentiellement l'accent sur les travaux des municipalités (réaménagement des immeubles et des lieux de loisir par exemple), deux photographes indépendants, travaillant pour Paris-Match, étaient interpellés le 19 Septembre "sur la foi de témoins assurant que les photographes avaient incité les jeunes à brûler une voiture pour réaliser une photo "vécue" ("Libération 22.9) : peu importe, à la limite, que la photo soit truquée ou non ; elle est une forme de la production du "sensational" par laquelle tous les journaux avaient commencé. (2)

(1) Il n'avait pas fallu longtemps aux journalistes pour comprendre que : 1) il n'y avait pas forcément un parallélisme rigoureux entre les "rodéos" et les incendies des véhicules, 2) que l'épidémie d'incendies laissait supposer que c'était un bon moyen d'utiliser les compagnies d'assurance, à partir du moment où il était "établi" que les "loubards" en brûlaient toutes les nuits, 3) que cette "publicité" nuisait sensiblement aux efforts entrepris pour apporter des solutions rapides et durables.

(2) Il y a peu de photos truquées dans la presse parce qu'elle n'en a pas besoin : le cadrage, la lumière et l'angle retenu suffisent (cf. supra). Mais l'histoire récente de la presse contient de savoureux trucages : on se souvient encore, dans les salles de rédaction...

Le fait divers fonctionne comme révélateur d'un fait social : le journal peut le transformer en question sociale, juridique, politique, ou économique (il suffit de penser à l'évolution, considérable depuis vingt ans, du comportement à l'égard des avortements, des viols, des "marchands de sommeil", ou du travail clandestin) ; mais le journal ne peut s'empêcher de produire des signes à consommer tels quels : le sensationnel, le spectaculaire ne font que répondre à l'avidité de signes du "réel".

6 - Le fait divers est un récit "poétique".

Bien qu'apparemment constitué d'éléments totalement disparates comme on a vu, le fait divers est toujours organisé à la manière d'un récit, avec ses antécédents et ses conséquences, et c'est pour cela aussi qu'il apparaît toujours comme une information complète. "Dès lors que l'événement est rapporté, écrit J.Gritti, le vécu se transforme en représenté, le donné événementiel est appréhendé selon les "catégories" du récit" (1). Cette mise en récit se produit dès la collecte des nouvelles, on le voit dans les dépêches d'agence où le fait divers est toujours, et dès le début, un récit. C'est aussi ce pourquoi le fait divers entretient un rapport aussi particulier avec la causalité parce que le récit, constitué par

... de ce "montage" particulièrement réussi, où on voyait, dans une phase particulièrement difficile de la décolonisation du Congo Belge, un noir gigantesque poursuivant une religieuse ; Life avait dû reconnaître qu'il l'avait publié "de bonne foi" : c'est tout dire sur la représentation que ce périodique se faisait de l'indépendance africaine. Sur les photos "truquées", voir un très étonnant "témoignage sur les photos reconstituées des nuits lyonnaises" dans Libération, 23.9.81.

(1) J.Gritti. "Un récit de presse : la mort d'un grand homme" in Communications, n°8, Paris: Seuil, 1966, p.94 sq.

une suite de séquences, ne peut s'empêcher de voir dans la succession des actions une relation de causes à effets. Que le fait divers soit achevé en un seul jour ou qu'il se poursuive sur une longue période ne change rien à cette structure essentielle ; J.Gritti a montré comment les journaux organisaient la longue agonie de Jean XXIII en une suite de séquences où les phases de rémission et d'aggravation sont autant de séquences du récit de la lutte contre la mort. Ce sont, en fin de compte, les caractéristiques du récit qui permettent de préciser le fonctionnement et la nature du fait divers.

D'abord, devrait-on dire non sans quelque paradoxe, le récit a une fin (1), car c'est la fin qui lui donne son sens. Si on définit le récit comme le passage, au moyen d'une action, d'un état à un autre état, on s'aperçoit que c'est bien l'état final qui en fournit le sens, puisque c'est lui, qui, par exemple, transforme la tentative en réussite ou en échec. C'est aussi parce que le fait divers possède une fin, et une seule, qu'il est "rassurant". S'il n'en possédait pas, ou si plusieurs fins étaient possibles, le fait divers serait terriblement inquiétant : toute la force de désorganisation qu'il contient resterait suspendue comme une menace actuelle, alors que sa fin le maintient dans l'état d'une menace virtuelle. Le lecteur du fait divers peut, à cause de cette fin, jouir de l'émotion qu'il procure, en étant certain que le plus horrible des méfaits, la plus effrayante des aventures, a une fin (2). Pour nous, donc, c'est la fin

(1) C'est aussi ce qui le sépare radicalement de l'événement : l'événement est proprement sans fin, parce qu'on ne peut mesurer ses conséquences et que c'est là, justement, ce qui le constitue en événement.

(2) Par là aussi, le fait divers se rapproche du roman policier.

du récit qui interdit au fait divers d'être davantage qu'une trace rassurante du désordre dont il porte le germe. C'est aussi pour cela que le fait divers peut être consommé comme signe du réel : il le représente, en toute tranquillité.

Parce qu'il est un récit, le fait divers organise le temps, organise l'espace, distribue des rôles. L'organisation du temps repose tout simplement sur la mise en séquence du déroulement chronologique des "faits", avec toute les possibilités des choix alternatifs et des "débrayages" où s'insèrent les descriptions : le terroriste libérera-t-il les otages, le gangster en fuite sera-t-il rattrapé par les policiers qui le poursuivent ? Le fait divers réorganise cela pour le lecteur, en étant conscient, comme tout roman, que le "leurre" est indispensable à l'intérêt, même si, dès le début, on connaît la fin. L'organisation de l'espace est moins repérable dans ses artifices parce que la précision topologique, la dénomination de bâtiments, de rues, et de villes connues fournit un "effet de réel" encore plus assuré que la succession chronologique ; pourtant, il n'est pas un hold-up ou une prise d'otage où l'opposition entre le "dedans" et le "dehors" ne soit instantanément signifiante. Il est des faits divers de lieux clos, comme il en est de lieux ouverts, si bien que l'organisation de l'espace est la construction d'un décor qui, pour reprendre le mot de G.Durand (1) est toujours plus ou moins "mythique" : "La cité Saint Jean, lit-on dans Libération, est trop vieille pour avoir profité

(1) G.Durand, Le décor mythique de la Chartreuse de Parme Paris, J.Corti.

des belles années de l'urbanisme. Elle étale ses petits immeubles couleur d'orage de long de l'« autoroute Paris-Marseille ». Le décor est planté, l'action peut commencer ; mais on sait déjà qu'entre ce qui passe (sur la route) et ce qui reste à l'écart, entassé et rabougri, il y a toute la distance de deux univers irréductiblement séparés. En outre, notre culture dote les lieux de significations culturellement situées : la ville peut être un lieu homogène, jusque dans son agitation constante ; elle est bien plus souvent un lieu fortement dysphorique, celui de l'anonymat et de la trépidation. La campagne en revanche comme lieu de résidence secondaire, est calme et maternante ; mais elle recèle aussi la violence passionnelle des personnages de La Terre. Si bien que le fait divers tire aussi son sens du décor qui, précisément, le signifie : un meurtre en altitude apparaîtra comme plus étrange que la chute d'un alpiniste, et les querelles de paysans conservent quelque trace des personnages de Balzac ou de Zola.

Car les personnages aussi sont construits par le récit. Voici le meneur d'un Comité de Défense, par exemple, vu par Libération : "c'est un homme adolescent au visage livide. Il ne sourit jamais comme s'il était préoccupé par un grand malheur trop lourd pour sa fragilité" ; et sa fille : "la gamine est apparue en robe rose, un visage lourd impassible sous une permanente serrée". L'acteur du fait divers est toujours le personnage d'un drame et comme la plupart des faits divers mettent en jeu des personnages variés, on y trouve toute une constellation, avec des personnages principaux, des personnages secondaires, et jusqu'aux figurants (la foule ne manque jamais dans les poursuites de gangsters en pleine ville)(1).

(1) Il y a une autre caractéristique du récit de presse pour laquelle le fait divers n'apporte qu'assez peu d'éléments originaux, c'est le jeu, qu'on devrait dire

Mais le fait divers n'est jamais seulement un récit, parce que tout ce que nous venons de dire vaut pour mille et une autres formes différentes du discours de la presse. Le charme du fait divers, et sa spécificité, est de combiner les caractères du récit et un certain nombre de traits du discours poétique. "La blonde incendiaire mettait le feu à ses amants". L'effet de surprise d'un tel titre vient de ce qu'il repose sur l'articulation linguistique que Jacobson a décrite comme spécifique du langage poétique : "la fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison". De la conjonction entre l'épithète métaphorique ("blonde incendiaire") et le verbe choisi pour désigner l'activité de la pyromane criminelle, naît la surprise et le bonheur du fait divers. Même chose pour ce fait divers où on apprend que l'employé de la Caisse d'Épargne était l'instigateur du hold-up de son lieu de travail : "L'écureuil avait les dents trop longues" (Le Matin), etc. Le "bon" titre du fait divers repose toujours sur ce même principe : "l'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence. En poésie, chaque syllabe est mise en

.... "méta-narratif", entre le narrateur et les sources d'information. La source d'information (cf. supra) détient le code et constitue une médiation entre le narrateur-journaliste et le contexte de l'information. Le rôle et la fonction du narrateur peuvent donc se manifester et s'analyser, par la position qu'il prend par rapport aux sources de l'information. Le narrateur du fait divers, sous ce point de vue, se rapproche du narrateur de tous les reportages dans la mesure où, très fréquemment, la source de l'information est un des personnages de l'énoncé.

rapport d'équivalence avec toutes les autres syllabes de la même séquence ; tout accent de mot est censé être égal à tout autre accent de mot, etc".(1) Ainsi s'expliquent les calembours, jeux de mots, dont les faits divers sont truffés : "On ne badine pas avec la mer" (Libération). "Quand M.Icart tombe du ciel" (Le Monde), ou, beaucoup plus platement, l'inévitable "auto contre moto" qui relève du même principe, strictement, quoique facilement, poétique.

On peut envisager de la même façon l'ensemble des traits métaphoriques dont le fait divers fourmille : on retiendra par exemple le fait que les traits du visage sont dotés d'une valeur métaphorique à l'instar de la plus éculée des phrénologies ; ou bien ce sera l'effet du nom sur la personnalité, etc. C'est peut-être aller bien vite, ou trop loin, que de parler, au sujet du fait divers, de "pensée naïve", ou de "pensée magique", comme fait G.Auclair, parce qu'il n'y a rien là dedans qui soit étranger à l'activité linguistique du journaliste ; et le journaliste, n'en doutons pas, n'est ni naïf, ni pris au piège des plus vieux mythes ; c'est la métaphore, choisie par le journaliste, qui relie l'apparence physique d'un personnage et le sort qui lui échoue, c'est la phrase du journaliste qui relie le nom "propre" de l'individu et la forme d'un accident (2).

Il y a encore autre chose dans la métaphorisation du fait divers, qui l'apparente au rêve, il présente à la fois des formes de déplacement et de

(1)R.Jacobson, Essais de linguistique générale, Paris : éd. de Minuit, Coll. Points, 1970, p.220.

(2)Voir E.Véron, "le Hibou", o.c. qui analyse les retouches effectuées sur les clichés d'une photographie pour qu'un inculpé acquière des traits plus proches du singulier oiseau de nuit.

condensation dont nous savons qu'ils articulent les rêves (1). Si bien que le fait divers frappe le lecteur parce que ces mécanismes favorisent à la fois l'identification et le symbolisme. C'est la langue qui les produit, sans doute, mais justement, c'est là que réside la poésie du fait divers. On pourrait d'ailleurs se demander si le développement (quantitatif) du fait divers dans la presse ne répond pas d'une certaine façon à l'écrasement de l'imagination individuelle sous la production de fantasmes stéréotypés : le fait divers fait plus sûrement rêver que la publicité.

La dimension "poétique" du fait divers est aussi ce qui permet de comprendre la place, dans ce vaste ensemble, de tous les "petits" faits divers qui peuplent les colonnes des pages "locales" : on y voit peu de grands crimes (réservés aux informations générales) mais beaucoup de bizarreries, d'événements cocasses ou saugrenus. Plus haut, nous signalions la référence au Destin comme le moyen de combler un écart apparemment insurmontable ; il faut dire aussi que la pomme de terre monstrueuse, la pêche miraculeuse, l'élevage invraisemblable sont des "pieds de nez" au même destin. Car le fait divers est bi-frons, comme un moderne Janus : d'une part il est effrayant, inquiétant pour l'ordre social et la conscience de chacun, et de l'autre, il est rieur, ironique, à l'affût de la moindre

(1) Le plus illustre sans doute est celui dont Camus fit le sujet du Malentendu : une mère (ou un père) aubergiste tue pour le voler un fils revenu de guerre ou d'exil. Ce fait divers où JP.Seguin voit "l'illustration d'un thème atemporel et universel" ("Nature et commerce des feuilles d'actualité en Angleterre au XIXe siècle", in Études de presse, vol XII, n°22-23, 1960) est à l'évidence lié à un fantasme de "mauvaise mère". Ou bien, pour prendre un exemple fréquent depuis quelques années, le jeune skieur qui reste accroché par son vêtement à la perche d'un télésiège et demeure suspendu....

cocasserie, de la moindre curiosité du hasard.

Le fait divers enfin possède une mémoire. Landru appartient à cette mémoire aussi sûrement que le Tartuffe ou l'Avare à la littérature, et il est curieux de constater que le discours du fait divers fourmille de rappels d'histoires devenues légendaires où, dans un flou étrange, la "véritable histoire" d'anciens faits divers se confond avec la littérature. Les titres de multiples faits divers font référence aux grandes oeuvres du patrimoine culturel, comme aux films et romans à succès. Au cours de la même semaine, par exemple, on trouve : "La chute d'un ange vagabond" (Le Monde), "L'honneur perdu du CRS Ruccioni" (id.), "L'honneur perdu du commandant de l'armée de l'air" (Humanité). A l'horizon du fait divers, Lamartine et Fassbinder se rejoignent, dans une sorte de conservatoire immense et un peu flou ; car qui se souvient encore de Jocelyn ? Qu'il y ait là un appel à la complicité du lecteur, une demande de connivence appuyée, cela est certain, mais pourquoi donc parlera-t-on aussi bien du "nouveau Landru" que de tous les avatars de Don Juan ? D'une certaine façon, le fait divers fascine parce qu'il produit parfois des "types" qui rejoignent, dans la mémoire d'un peuple, les fictions des plus mémorables. Il y a tout de même une différence majeure entre mille et une suicidées et Emma Bovary, entre le mari jaloux et Othello, entre le séducteur de bazar et Don Juan, c'est que les premiers ont besoin des seconds pour devenir signifiants.

... entre ciel et terre avant d'être tout doucement redescendu vers le sol est un cauchemar de lévitation qui finirait bien. etc.

Et c'est un peu la grande déception du fait divers que d'y trouver au fond un sens plus pauvre que les modèles auxquels il se réfère. Sous ce point de vue, le fait divers semble n'être souvent qu'un pléonasme, et c'est peut-être aussi son sens : dire que l'humanité connaît toujours les mêmes conflits et les mêmes drames dont la littérature a fourni les modèles exemplaires. C'est en cela aussi que le fait divers est "rassurant" : il répète.

Au fond, le fait divers est confronté à trois tentations : l'anecdote, la contestation, et la poésie. Le discours poétique est le plus séduisant parce que les mots y jouent avec le hasard ; il est l'étonnement, la surprise, le plaisir aussi. Mais il est, dans une certaine mesure, contradictoire avec la fonction "informatrice" du journal, et le contenu du fait divers, trop grave, l'interdit souvent : on peut rire d'un suicide raté, rarement d'un accident mortel (1). La tentation est grande de jouer avec les bizarreries de l'actualité, mais le journaliste le plus naïf sait bien que dans tout fait divers, il y a une violence larvée ou déployée, un drame latent ou un conflit ouvert. Il reste que ce travail "poétique"

(1) Cf. le scandale qu'avait provoqué le titre de Charlie Hebdo à la mort du Général de Gaulle : "Baï tragique à Colombey : un mort".

est un jeu sur les stéréotypes langagiers et que ces stéréotypes sont culturels : la "blonde incendiaire" appartient à Hollywood, non à l'Italie de Fellini ou de Pasolini.

Conscient de ce que le fait divers révèle des faits sociaux inaperçus, le journaliste est tenté de la rendre "problématique". On sait que le fait divers sélectionne considérablement ; par exemple, s'il y a en France environ vingt fois plus de suicides (8000 par an, soit un par heure) (1) que d'homicides, le fait divers, lui, préfère l'homicide ; et pourtant, de temps à autre, le fait divers relate le suicide d'un vieillard dans un hospice, d'un adolescent, d'un chômeur qui tout à coup, appellent l'attention sur toute une catégorie de la population : il fonctionne alors comme le révélateur d'un "problème" social. Mais le fait divers ne peut véritablement apporter un regard critique sur la société : il crée une énigme, à la limite un scandale, mais dès qu'un "problème" est soulevé, il devient l'objet d'autres discours, dans d'autres parties du journal. Il aura été du moins ce "révélateur"-là. Car la tentation critique est quasiment vouée à l'échec pour deux raisons : la particularité de chaque fait divers d'abord, conduit quasi infailliblement à masquer la généralité du fait social derrière le pittoresque d'une situation particulière ; et le journaliste ne peut éviter de mettre l'accent sur la particularité, car c'est l'intérêt même du fait divers de paraître toujours original. La seconde raison, plus "sémiotique", est que le fait divers doit sa vigueur à son "réalisme" ; or le "réalisme", on le sait depuis plus d'un siècle, n'a pas pour effet de reproduire

(1) Cf. J. Vernet : "Un suicide à l'heure" in Etudes, oct. 1965.

de "réel", bien au contraire : il le masque en produisant une fiction.

La troisième et dernière tentation repose sur ce qui paraît comme la banalité du destin, l'accident particulier. Plus ou moins spectaculaire, il constitue l'écrasante majorité des faits divers de la presse écrite (1) : des cambriolages quotidiens à l'"impensable explosion du C.E.S", il est à la fois anecdotique et tranquilisant. Le retour de chaque week-end, les premiers gels, les premiers brouillards apportent leur lot régulier d'accidents mortels ou de carambolages impressionnants ; les premiers froids entraînent les premières asphyxies ; l'été apporte les noyades et les chutes en montagne etc. Il n'est pas jusqu'au bricolage amateur qui n'apporte son lot de faits divers : "décapité par sa tronçonneuse" ; "la tondeuse à gazon lui sectionne deux orteils". D'une certaine façon, toute la vie quotidienne et tous les rapports sociaux donnent matière à des faits divers qui sont ainsi comme une menace constante pour toute quiétude, mais une menace imprécise en même temps que rassurante parce que le savoir y est toujours à la fois complet et incertain : "la causalité du fait divers est sans cesse soumise à la tentation de la coïncidence, la coïncidence y est sans cesse fascinée par l'ordre de la causalité" (2).

(1) La presse radiophonique ou télévisée ne les traite pas différemment, mais, faute de place, sans doute, en contient beaucoup moins ; en outre, l'information radio-télévisée est totalement hermétique à la "poésie" du fait divers, qui semble irréductiblement liée au mot écrit.

(2) R. Barthes, Essais critiques, o.c.

Le fait divers amuse et inquiète; il apprend à voir et il fait rêver. Plus que toute autre partie du journal, il est proche de la littérature parce que, comme dans la littérature, le savoir y est posé et déçu, le sens pourtant marqué y reste en suspens : le fait divers, comme le roman (1), ne repose pas sur un sens, mais sur le procès du sens, sur la signification. Il paraît bien avoir une fonction culturelle précise dont témoigne sa persistance constante depuis la naissance de la presse populaire à grand tirage, dont R. Barthes nous paraît donner une définition possible : "son rôle est vraisemblablement de préserver au sein de la société contemporaine l'ambiguïté du rationnel et de l'irrationnel, de l'intelligible et de l'insondable". Le fait divers est constitué de signes au signifié incertain, et si notre société s'y reconnaît aussi bien, c'est parce qu'elle y retrouve d'abord les signes qu'elle produit.

(1) Qu'il soit souvent un mauvais roman ne change rien à ce fait.

Troisième Chapitre

La Mise en récit

Toute information se présente comme un savoir sur les choses :

- "les rapports franco-israéliens continuent de se dégrader"
- "M. Mauroy compte sur toutes les catégories sociales pour soutenir sa politique des prix et des revenus".

Mais ce type d'assertion, à y bien regarder, n'est que le terme d'un parcours narratif : non pas un jugement sur les choses, mais la sanction qui achève un programme narratif ou une séquence d'un programme plus vaste. Ce jugement n'est que l'affirmation du résultat d'un certain nombre d'actions, l'effet d'une transformation, bref un moment d'un récit.(1)

Car le journal ne cesse de raconter, de "réciter", et pas seulement dans la présentation d'un fait divers ou le compte rendu d'une rencontre sportive. Il réorganise le donné événementiel de l'actualité en programmes narratifs où les acteurs de l'actualité sont dotés des modalités et des fonctions narratives qui caractérisent les personnages d'un récit, où ces acteurs incarnent des thèmes et des figures propres aux personnages de fiction, thèmes et figures qui assurent la cohérence sémantique de l'énoncé narratif.

Dans tous les articles qui présentent une information sur un fait ponctuel, le caractère narratif est relativement apparent parce que le déroulement

(1) Ce chapitre constitue une version remaniée de "statut du personnage et fonctionnement du récit de presse" in Stratégie de la Presse et du Droit, Lyon, PUF, 1979, pp.85-117.

chronologique du fait rapporté sert de fil conducteur à la relation qui en est faite : la seule succession temporelle suffit alors à constituer l'armature du récit ; on peut seulement signaler que, hormis le fait divers et la rencontre sportive, l'accent est fréquemment porté moins sur le déroulement narratif lui-même que sur les résultats de la transformation opérée, si bien que l'actualité apparaît comme la succession des séquences d'un long récit : le fait d'actualité apparaît comme un état particulier et temporaire qui résulte d'une action et en prépare une autre, ultérieure. Ainsi on pourrait lire le compte rendu de l'action d'un gouvernement ou de l'opposition comme une suite de séquences d'un programme plus vaste où le journal, selon ses choix, voit la confirmation de la justesse du vouloir-faire de l'un ou de l'autre, ou la confirmation de son pouvoir-faire.

Nous pensons que le journal va plus loin encore et qu'il tend à produire toute les représentations qu'il construit sur le mode narratif. Ce serait, pour nous, une de ses caractéristiques essentielles : il articule les actions des personnes comme les fonctions narratives ("actantielles" dirait Greimas) de personnages, et leur qualification comme les figures de thèmes plus vastes dont l'inventaire sans doute permettrait de définir l'idéologie particulière d'un journal donné : en effet, si tous les journaux nous paraissent donner aux acteurs de la réalité des fonctions narratives repérables, il ne fait pas de doute pour nous que les figures ne sont que, dans de rares exceptions, totalement identiques : la structure est commune, ce qui nous autorise à parler d'un ou du discours de la presse, mais le "niveau figuratif" comporte de grandes différences : on a vu très récemment, dans le conflit des îles Malouines que les soldats anglais pouvaient apparaître comme

"impérialistes" ou au contraire défendre les intérêts de la patrie ou les valeurs du Droit. Cela ne change rien à la structure, mais modifie évidemment l'investissement axiologique (donc idéologique)(1) d'un journal donné.

La conjonction entre l' "information" et la forme narrative nous semble d'ailleurs absolument fondatrice du discours de la presse (de la volonté d'informer). Nous en voyons une justification a priori dans l'appendice qu'ajoutait Spinoza aux Principes de la Philosophie lorsqu'il remarquait qu'au premier degré de la connaissance "la première signification de Vrai et Faux semble avoir tiré son origine des récits" ; puisqu'on dit "vrai un récit quand le fait raconté était réellement arrivé ; faux quand le fait raconté n'était arrivé nulle part". Notre propos évident, n'est pas de voir, à la suite de Spinoza, comment, à partir de là, s'est construite l'opposition entre l'idée fausse et l'idée vraie, mais on doit souligner, d'après JP. Faye, que c'est par "la pratique du récit" que se constituent "les éléments fondamentaux de la logique dans le discours". (2)

(1) Pour en donner une définition sémiotiquement acceptable, on pourrait dire que l'axiologie est constituée par l'ensemble du système de valeurs (morales, logiques, esthétiques). L'axiologie constitue donc le mode d'existence paradigmatique de ces valeurs, alors que l'idéologie est constituée par leur organisation syntagmatique et actantielle. D'une autre façon on peut dire que les valeurs qui composent une axiologie sont virtuelles et résultent de l'articulation de l'univers sémantique collectif. "Une idéologie peut se définir comme une structure actantielle qui actualise les valeurs qu'elle sélectionne à l'intérieur des systèmes axiologiques". Greimas et Courtès, Sémiologie, o.c. p.179.

(2) JP. Faye, Théorie du récit, coll. Savoir, Paris : Hermann, 1972, p.14.

C'est ce que nous voudrions montrer en examinant un cas particulier où toute la presse a transformé un fait - un procès - en un récit, et où, de surcroît, toute la presse a construit le même récit, ce qui pourrait laisser croire qu'il y avait unanimité dans l'opinion nationale au sujet de l'enjeu de ce procès, ou de ses enjeux, plutôt, car on va voir que, justement, c'est l'originalité de la presse que d'en construire un enjeu spécifique.

A la clôture du procès de Marie-Claire Chevalier (1), au tribunal pour enfants de Bobigny, en 1972, l'ensemble de la presse française a salué dans la relaxe de Marie-Claire et la condamnation légère de ses complices une victoire des opposants à la loi de 1920 et un virage important de la magistrature dans l'application de cette loi. Pourtant, si changement il y eut, et il est évident que quelque chose changeait ces jours-là, le discours de l'institution judiciaire, pas plus que le discours de l'institution médicale, ne portaient alors la trace d'une évolution dans le fonctionnement de ces deux institutions,

(1) Marie-Claire Chevalier, inculpée pour avortement, fut relaxée par le tribunal de Bobigny. Le procès marque le fin de la période d'application de la "loi de 1920" (ancien art. 317 du Code pénal) et prépare pour l'opinion la modification introduite par la loi de 1975 (dite loi Veil) puis le loi de 1980. Le défenseur de Marie-Claire, Gisèle Halimi, a expliqué ce qui, pour elle, en était l'enjeu dans La Cause des Femmes, Grasset, livre de Poche, Paris, 1977. Et l'association "Choisir" en a rapporté les débats, dans Avortement : une loi en procès, Paris: Gallimard, Coll. Idées, 1973.

au demeurant les plus impliquées dans l'affaire en question : la presse judiciaire, oubliant le procès de Marie-Claire, publiait celui des complices en insistant sur la parfaite correction (au regard de la loi) du jugement rendu ; la loi avait été appliquée, bel et bien, et les trois moyens majeurs de la défense (sur l'exception tirée du caractère injuste de la loi, en particulier) avaient été fort clairement rejetés par les magistrats (1). A la même époque, le blâme infligé au Professeur M^llliez par le Conseil de l'Ordre des Médecins montrait assez clairement que l'institution médicale n'entendait pas céder d'un pouce sur ses prérogatives ni modifier sa déontologie (2). Que signifie alors le fait que toute la presse voyait là un "virage" essentiel ?

La presse fait comme si tout le monde parlait, à peu près, de la même chose, et en particulier, du même changement. Cet unanimité apparent semble indiquer que la presse se développe dans un espace propre, constituant comme une sphère autonome où les discours des divers corps sociaux se croisent ou se conjuguent.

(1) Voir Gazette du Palais, 1972 (2e sem.) pp.890-892.

(2) Voir E.Serverin ("Contraception et avortement dans la presse juridique" in Stratégies de la presse et du Droit, o.c. p.25 à 83) pour la presse juridique et judiciaire, et Ph.Lucas, "l'avenir d'une illusion. La Presse médicale, la contraception et l'avortement" ; "La médecine et les médecins. Le champ contrarié de l'intervention médicale dans le discours du Conseil de l'Ordre des médecins" ; "Le langage de la responsabilité et le langage de la nécessité dans le discours du Conseil national de l'Ordre des médecins sur la contraception et l'avortement", Dactyl. ATBA. 1547. CNRS.

En somme, la presse effectuerait une synthèse imaginaire entre les corps sociaux, synthèse constituée par les signes des media, et effectuée sur un mode spectaculaire (1).

Loin de nous livrer la "réalité", et d'autant moins ici que le procès se déroulait à huis-clos, les media n'offrent qu'un ensemble de signes dont nous nous proposons de lire l'organisation. En effet, ces signes donnent "l'illusion" de nous rapprocher de l'événement, et utilisent même un certain nombre de procédures qui en présentent comme la caution (photographies et citations, par exemple). Ce n'est là, comme le dit Baudrillard, ni ignorance, ni tromperie, mais plutôt quelque chose comme une "méconnaissance" ; l'événement est donné à lire, immédiatement, comme le référent, et non comme le signifié, forcément organisé, de ces signes, ce qu'il est pourtant. Ainsi, par exemple, la décision de relaxe, qui constitue l'essentiel de nombreux titres, trouve là sa fonction.

A cet "effet de réel", il convient d'ajouter un "effet d'objectivité", produit par la mise en rapport de ce "réel" avec le jugement du sujet de l'énonciation ; la "réalité" de la relaxe sert ici de bien-fondé au jugement du journaliste : la loi de 1920 est morte. Le jugement tire alors son "objectivité", son évidence, du rapport qu'il entretient avec la description de l'événement, c'est à dire de la mise en scène qu'il en fait, de l'organisation du récit (2).

(1) "D'une certaine façon, la consommation généralisée d'images, de faits, d'informations, vise à conjurer le réel dans les signes du réel, à conjurer l'histoire dans les signes du changement, etc." J. Baudrillard, La Société de consommation, o.c. p.30 sq.

(2) Voir R. Barthes : "l'effet de réel" in Communications n°11, 1968, p.84 sq; D. Maldidier et R. Robin, "Du spectacle au meurtre de l'événement" in Pratiques, n°12, 1977; pp.21-65.

A Bobigny, il s'agit d'un procès, ce qui facilite une telle analyse puisque l'objet se présente "naturellement" comme dramatique et spectaculaire et qu'il invite par son fonctionnement même à distribuer des rôles clairs (juge, victime, coupable...) où doit pouvoir se lire l'organisation de signes spécifiques, définis et hiérarchisés dans l'espace du journal.

Cela dit, le récit de presse ne peut être n'importe quel récit : à Bobigny, il y eu réellement deux procès, dont le déroulement et l'issue échappaient entièrement au pouvoir du journal. Une double série de contraintes pèsent alors sur le récit :

- le journaliste ne peut inventer aucun personnage, ni aucun épisode, il ne peut que choisir dans un corpus constitué en dehors de lui,
- le procès comporte sa propre logique, et, s'agissant ici d'un procès pour mineur, le journal ne pouvait par exemple ni nommer l'inculpée, ni la montrer, ni raconter les débats (huis-clos), etc.

D'autre part, la nature et l'issue de ce procès posent deux questions fondamentales :

- 1 - Comment se fait-il qu'un inculpé, convaincu du délit pour lequel il comparait, puisse être relaxé, à la satisfaction générale ? Cette question suppose un renversement du discours sur le délit et sur l'ordre social que maintient la loi. On ne peut y répondre sans analyser la représentation que les journaux élaborent du délit et du procès, des personnages et de leur rôle.
- 2 - S'agissant d'une affaire d'avortement qui, à cette date, est le lieu d'un débat idéologique très vif, marqué dans le discours par les oppositions irréductibles de la vie et de la mort d'une part, de la libération et

de l'aliénation d'autre part, on pourrait attendre que les journaux reflètent l'antagonisme des choix idéologiques, d'autant plus que la transgression de l'ordre légal ne fait aucun doute. Or, il n'en est rien, et si on affirme sans cesse qu'un débat (national toujours, et, selon les cas, parlementaire, juridique, médical...) doit avoir lieu, c'est toujours pour ailleurs, ou pour plus tard. Dans cette affaire, on n'affirme communément que la nécessité, puis la preuve, d'un changement.

Or, le changement pour le journal ne peut être le même que le changement juridique (puisqu'il n'y en a pas eu, du moins alors). S'il y a eu changement social, on doit en trouver des traces dans le fait que le journal distribue les rôles dans un espace moral (culturel) nouveau, ou qu'il les distribue autrement dans cet espace inchangé. Il convient donc d'examiner d'abord le fonctionnement des personnages, première étape de l'enquête où on considèrera les textes journalistiques contemporains du premier procès (11, 12, 13 et 14 octobre) (1) comme constituant le premier corpus de l' "affaire Marie-Claire". Cela permettra de définir les signes constitutifs des personnages et la distribution des rôles.

Cela ne va pas sans quelques questions de méthode : faut-il par exemple circonscrire et traiter différemment un "personnage-signe" (le MLF tel qu'il figure au paradigme des organisations militantes par exemple, ou G.Halimi dans quelque futur Larousse),

(1) Voir J.Gouazé, "L'énonciation des titres", o.c. pour l'ensemble des titres des deux procès.

"un personnage en énoncé non journalistique" (c'est le cas de presque toutes les citations dans cette affaire), et enfin un "personnage en énoncé journalistique", qui serait le seul objet spécifique de cette étude ? Comment, d'autre part, distinguer les signes qui renvoient à une réalité extérieure, signes purement référentiels, et les signes anaphoriques, dès lors que le récit journalistique se fonde sur des événements extérieurs dont il rend compte ? Nous n'ignorons évidemment pas la façon dont la presse, puisqu'il s'agit d'elle, peut créer l'événement, la façon dont elle le constitue ; nous précisons simplement les contraintes très spécifiques qui portent sur cette forme de récit. Nous avons choisi de nous en tenir à un axe triple :

- la "signification du personnage" : elle "ne se constitue pas tant par répétition (récurrence de marques), ou par accumulation (d'un moins déterminé à un plus déterminé) que par différence vis à vis des signes de même niveau du même système, que par son insertion dans le système global de l'oeuvre. C'est donc différenciellement, vis à vis des autres personnages de l'énoncé, que se définira avant tout un personnage" (1) ;
- la définition des axes sémantiques pertinents, étant entendu qu'il faut hiérarchiser ces axes et les classer en fonction du nombre et de l'importance des personnages que ces axes différencient ;
- la prévisibilité des personnages, et donc du récit. En ce domaine la presse peut se révéler particulièrement riche puisque le journaliste, grâce à la description (vêtement, physique, citations), ou, au commentaire (explication des motivations), peut justifier la cohérence d'un personnage ou annoncer une action. Plus

(1) Ph. Hamon "Pour un statut sémiologique du personnage", in Littérature, n°6, 1972, p.99.

remarquable est le fait que le journal présente souvent, à l'occasion du même événement, des informations juxtaposées (cf. la mise en page du Monde, qui en offre le modèle le plus achevé) : en insérant, à côté de telle "affaire" les prises de positions de tel ou tel, il peut, par exemple, concrétiser certaines des qualités de ses "héros", ou bien, en faisant le rappel ou l'historique des "précédents", il peut restreindre le champ du possible, etc. C'est donc par le personnage que nous commencerons, tous journaux confondus (1).

(1) Il s'agit de l'Aurore, Combat, La Croix, Le Figaro, France-Soir, l'Humanité, Le Monde, et la Nation comme le nom de ces journaux revient avec une très grande fréquence dans ce chapitre, nous les désignerons, après leurs citation, par les abréviations : A, C, Cr, F, F.S, H.,M., N.

I

LE PERSONNAGE CENTRAL

La prédésignation conventionnelle, le nom

A considérer l'ensemble de ces journaux, comme constituant le récit général de cette histoire, il n'y a aucun doute sur le personnage central : la plupart des titres le désignent par son prénom, Marie-Claire, et les journaux relatent fréquemment l'ensemble des informations relatives au procès sous le chapeau "affaire Marie-Claire", qui constitue ici le mode privilégié de prédésignation du "héros". C'est d'ailleurs la réponse donnée par les journalistes à la première contrainte de ce procès : le nom ne devait pas être publié. Comme on dit un Landru ou des Buffet et Bontemps, on dira une Marie-Claire. L'identification du personnage, avant tout autre chose, est le fait de son nom ; Marie-Claire, puisque tel est son prénom, très rarement associé à l'initiale autorisée de son patronyme, acquiert par le titre, à défaut d'être une nouvelle Héloïse, l'intimité liée à l'usage exclusif du prénom, pour l'ensemble des lecteurs (1). Ce n'est pas la brutalité du patronyme seul, ni l'énigme d'un M.X, ni une étrangeté monstrueuse, mais la familiarité, presque un signe de reconnaissance (2). Un seul titre est vraiment différent :

(1) Ainsi d'ailleurs en témoigne en retour l'attitude du public : "Que de tels centres puissent être créés en France, pour toutes les Marie-Claire", F.S, "Nos lecteurs ont la parole" (22 novembre 1972)

(2) Les titres qui ne la nomment pas ne s'éloignent pas beaucoup de ce modèle : La Nation et le Monde, par exemple, sont assez proches - "une jeune fille de 17 ans (poursuivie pour avortement) est relaxée"; La Nation reprend 3 fois le nom de Marie-Claire, à l'exclusion de tout autre prénom ou nom. Le Monde nomme le juge de Bobigny, puis fait référence au "bon juge", sans le nommer, puis désigne l'inculpée 5 fois par son prénom, à l'exclusion de toute autre nomination et de tout autre nom.

"Histoire d'un avortement" (C., 12 octobre) où Combat, sous le couvert du pronom indéfini, raconte une histoire exemplaire puisqu'on y lit celle de Marie-Claire C.; c'est le seul article où soit conjugué aussi systématiquement l'usage des pronoms indéfinis et la définition de l'identité par l'initiale du nom, alors que partout ailleurs le prénom fonctionne comme signe familial (avec une insistance systématique sur l'âge, souvent accentué par celui de la "faute" - 15 ans et demi ou 16 ans -) et signe générique.

L'impossibilité légale de recourir à la photographie identificatrice ne semble pas avoir gêné davantage les journalistes qui contournent l'obstacle juridique de deux façons :

1 - France-Soir publie une photographie où Marie-Claire est vue de dos, soutenue par G.Halimi (de dos également, mais la toge qu'elle porte ne laisse aucun doute), sortant du tribunal ; devant elle, deux photographes (de face) s'apprêtent à les photographier. Cette illustration nous paraît exemplaire parce que, d'une part, vue de dos, sortant, presque fuyant, et supportée par son porte-parole, plus petite que son défenseur, Marie-Claire est, ostensiblement, une victime persécutée comme on verra plus loin. D'autre part, les photographes au second plan qui s'apprêtent à la filmer contribuent à situer Marie-Claire au centre et sont l'équivalent photographique d'une "mise en abyme" qui la constitue comme le lieu focal du récit.

2 - La seconde formule est une variante du même modèle : jouant sur la présence/absence de l'héroïne, une photographie des manifestants à la porte du tribunal désigne l'importance de l'enjeu (du personnage central) par d'autres porte-parole : ce ne sont plus l'avocat célèbre et les paparazzi à l'affût, mais la foule des femmes anonymes et quelques célébrités (Delphine Seyrig revient dans ce corpus comme un leitmotiv obligé) venus soutenir, célébrer une cause.

Ce qui nous semble justifier ces remarques est que la contrainte juridique a été utilisée par le journal pour faire de ce cas (presque) anonyme un exemple, et pour le mythifier : prénom répandu, foule de manifestants viennent faire de ce petit procès le modèle et le prophète d'une nouvelle condition féminine.

Qualification différentielle

Ce personnage central est défini par un certain nombre de qualifications spécifiques. La première, que nous venons de voir, est qu'il est prénommé. D'autres sont nommés - le juge Casanova (dans M.) - ou reçoivent une initiale - Mmes B., D ou C. Le nom de Delphine Seyrig, qui n'est pas un nom et un prénom, mais comme le syntagme figé de l'actrice-féministe-célèbre-prototypique, et le prénom de l'amant-dénonciateur Daniel fonctionnent différemment. Cependant, et contrairement à ce qu'on pourrait attendre, les qualifications de Marie-Claire ne sont pas celles d'un héros, tant s'en faut, mais plutôt celles de la victime exemplaire, du bouc émissaire de tous les maux de notre société : elle ne reçoit pas de marque glorieuse après un exploit, elle est enceinte d'un voyou, au domicile maternel (F.S, H.) où l'a conduite presque de force son "triste petit amant" (C.). Contrairement aux autres protagonistes, elle a une généalogie exprimée : sa mère a été abandonnée avec ses trois filles alors qu'elle, Marie-Claire, était en bas âge ; les amis de sa mère sont dans le même cas ; l'une, Mme D., fut abandonnée à 15 jours, l'autre, Mme B., abandonnée à 2 ans (H., 11 octobre). Cette "écolière d'alors" (H., N.), fille d'une mère abandonnée, est abandonnée à son tour par son séducteur. Elle est seule décrite physiquement,

mais sans valorisation, bien au contraire : "Elle était bien frêle, dans son manteau bleu" (H., 12 octobre), cette "grande fille de 17 ans", "victime de conditions de vie socio-économiques difficiles", qui paraît au tribunal "isolée et sans défense" (Cr. 12 octobre), "un petit visage défait, voix enfantine, attitude timide", "brisée par l'émotion, harcelée de questions" (F.S, 13 octobre). Sa "faute" est motivée psychologiquement, mais par son ignorance (elle a attendu un mois et demi avant de parler à sa mère, parce qu'elle ne comprenait pas). Elle ne parle pas. On ne dit pas d'elle qu'elle est belle, mais qu'elle est pauvre - elle travaille comme stagiaire dans un magasin de chaussures pour rembourser les dettes de son avortement. Elle est faible. Et si elle est jeune (17 ans pour tous, avec des accentuations rajeunissantes : "Enceinte à 15 ans", dans H.), c'est un signe de faiblesse. Bref, "Marie-Claire apparaît bien, et le plus "classiquement" comme une victime" (C., 12 octobre). Elle appartient à un paradigme déjà constitué, celui des mères célibataires abandonnées, des enfants de l'Assistance Publique, etc. La présence de la généalogie, d'ailleurs très restreinte, est indiscutablement un signe pertinent : elle isole une classe de victimes dans une société où le mâle prédateur fait des figures féminines des proies rapidement délaissées.

Distribution différentielle

Ce mode d'accentuation purement quantitatif est assez évident puisqu'il s'agit de son avortement, de son procès, de son acquittement. Il convient seulement de remarquer que les autres personnages essentiels (la mère, l'avocat, par exemple) sont systématiquement désignés par rapport à elle : à aucun moment, par exemple G.Halimi ne tient le devant de la scène, elle n'est jamais que "son avocate", tout comme Mme Chevalier,

malgré l'importance de son rôle comme on verra, n'est jamais que "sa mère".

Autonomie différentielle

Plus étrange est ce troisième caractère ou, plus exactement, le fait qu'elle diffère par une absence totale d'autonomie. Non seulement elle apparaît avec tous les autres personnages, ensemble, ou séparément, mais elle seule ne parle pas : c'est sa mère qui raconte son histoire, son amant qui la dénonce, son avocat qui la défend ; elle, ne dit rien. Tous parlent d'elle, et les journalistes plus que quiconque, mais il n'y a, à peu près, pas une parole d'elle qui soit rapportée (sauf 2 phrases dans F.S, 13 octobre, cf. plus loin).

Fonctionnalité différentielle

Marie-Claire est le lieu de toutes les contradictions que les autres, autour d'elle, s'ingénient à résoudre. Loin d'être constituée par un faire quelconque, elle paraît n'être pour rien dans tout ce qui (lui) arrive : "enceinte à 15 ans" (F.S), "La petite avortée de 16 ans" (H.), n'est sujet de rien, ni de sa grossesse (c'est le jeune homme qui est "responsable" dans La Nation et Le Monde particulièrement), ni de son avortement ("que vouliez-vous que je fasse" dit sa mère, F.S), (c'est "une personne" qui s'est chargée de l'intervention clandestine, N.), ni enfin de son procès. Ses seules paroles (F.S, 13 octobre) sont pour désigner son état : "j'ai eu peur lorsque le procureur m'a harcelée de questions", "j'étais émue jusqu'aux larmes". Elle est donc là, constituée par un être qui s'accommode beaucoup mieux de la description que de la narration (il se trouve que l'objet possible de la narration - la "faute" et le délit - est presque occulté,

et que le procès lui-même est interdit). Cet être révèle des contradictions qui sont en dehors d'elle et qu'elle fait exister par sa seule présence d'inculpée-coupable-relaxée : "elle fut hier, sans le vouloir, et presque sans le savoir, le porte-drapeau du MLF" (F.S, 13 octobre). Elle n'est pas davantage un sujet glorifié : alors qu'elle vient d'être relaxée, i.e. victorieuse, elle paraît (cf. la seule photographie qui la montre) fuir les regards, elle est "soulagée par le jugement" et "regagne le domicile maternel" "pour y dormir une partie de l'après-midi" (F.S).

A considérer non plus le "faire", mais l'échange d'informations, on s'aperçoit qu'elle n'en donne ni n'en reçoit : elle est seulement un lieu d'échange pour les autres, pour son séducteur et la police, pour sa mère et ses "complices", le tribunal et son avocat, le MLF et Choisir, le journal et ses lecteurs enfin. Si son procès est l'occasion pour de multiples adjouvants de sa manifester, elle n'en retire aucun pouvoir comme si l'aide portait sur autre chose qui lui échappe totalement et dont elle n'est que le pré-texte. Elle ne participe pas davantage à un contrat initial, alors que sa mère, elle, se pose avec un contrat très net, celui de faire le bonheur de ses filles. Et on pourrait presque dire que la fin du récit ne résout rien, c'est du moins ce qu'on peut lire après l'acquiescement : "Pour Marie-Claire, le mal est déjà irréparable" (C. 12 octobre). Enfin, s'il est clair que l'ensemble du récit est construit sur un manque initial, ce manque ne peut être le sien propre puisque, sitôt le procès déterminé, elle reprend le chemin du travail, et de l'exploitation : dès le lendemain, "elle a repris son travail de vendeuse dans le magasin qui l'emploie" (H. 14 octobre). Le manque dont il s'agit, c'est à la fois un mal social, à quoi elle semble condamnée, un mal lié à sa condition de femme, et enfin, comme nous le verrons, la contradiction entre l'état de la société

et l'état de la législation. Son procès est à peine le sien. Dépossédée de son nom par la loi, ayant refusé son amant et son enfant, - mais jamais rien n'indique que ce soit son refus - elle est, d'un bout à l'autre, une victime prophétique, ou, comme le veut l'étymologie, victime au nom de toutes les femmes pauvres, abandonnées, enceintes malgré elles, et pourtant, puisque l'enquête sociale la désigne ainsi, "intelligente, assez indépendante, mais sage" (H.,F.S). Il est donc difficile de voir en Marie-Claire, le "héros" de la fable, en particulier parce qu'elle n'est jamais le sujet d'aucune action, à moins d'accepter le concept de "héros-victime" introduit par Propp, qui semble, en l'occurrence, recouvrir très largement le pôle actantiel du bénéficiaire.

Contenus sémantiques essentiels

1. Son sexe. Il n'indique pas qu'elle peut être l'objet valorisé d'un désir amoureux, ni le sujet d'un tel désir, mais la proie facile du mal/mâle ; les journaux fournissent le spectacle d'un univers féminin fluide et harmonieux (paix heureuse du foyer ; compréhension et complicité facile entre sa mère et ses amies ; soutien sororal de l'inculpée par son avocate) dans lequel les hommes introduisent une menace permanente : le père de Marie-Claire, premier élément du paradigme, non nommé, point de départ d'un véritable "calvaire" pour la mère ; son amant dont on ne sait pas très bien s'il ne l'a pas plus ou moins violée avant de l'abandonner puis de la dénoncer ; son procureur enfin qui la harcèle.

2. Son âge. De 15 à 17 ans selon la période à laquelle on se réfère ; en général 17 ans. Cette jeunesse n'est pas celle de l'insouciance ou de la gaieté,

ni même de l'enthousiasme, mais celle où l'enfant est trop tôt jetée dans un univers hostile, celui des séducteurs et des exploitateurs. Son âge indique sa fragilité, sa faiblesse, et aussi son inexpérience. L'insistance sur sa jeunesse permet de l'insérer au foyer maternel comme à son seul véritable lieu, où elle retourne sitôt le procès terminé, qu'elle ne quittera que pour retourner au travail. Signalons aussi, mais la langue française n'offre pas là de larges possibilités, que l'appellation exclusive de "jeune fille" associe son âge et son sexe en une désignation où sa jeunesse tend à maintenir la virginité que précisément elle n'a plus.

3. Sa pauvreté. "Débutante à 25 000 AF par mois" (H.) ; elle appartient à un milieu qui la pré-détermine comme victime de la société. Le salaire de sa mère (1 500 F) est systématiquement associé au montant du loyer (500 F), à l'exclusion de toute autre indication comme pour l'ancrer sans ambage au SMIC et aux HLM. "Celle qui n'avait pas 2 000 F ou 3 000 F pour aller se faire avorter en Grande Bretagne" comme dit son avocat (Cr.) est victime d'une discrimination sociale injustifiable.

Pourtant elle participe à un espace moral privilégié car cette triple dévalorisation apparente (fille, jeune et pauvre) est organisée en un discours qui désigne sans cesse l'injustice de son sort : elle est pauvre mais travaille (H., F.S) ; enceinte à 15 ans et demi, l'enquête la dit "sage" ; inexpérimentée, elle est dite "intelligente" ; elle est enfin fille tranquille au foyer. Et c'est probablement cet ensemble de contradictions qui fonde l'accord des journaux, ou plus sûrement, que les journaux construisent et brandissent pour dire l'urgence d'un changement. Elle doit éprouver le "sentiment d'une incompréhensible injustice" (Cr.), parce que, fille soumise et dévouée à sa mère,

intelligente et travailleuse, "l'enfant" (sic) aura connu le sort qu'on réserve aux coupables" (C.). Ainsi la justice la relaxant fait oeuvre de justice en la rendant à sa famille, et à son travail.

II

LES PERSONNAGES " ADJUVANTS "

Nous conservons le mot d' "adjuvant" malgré sa relative imprécision, parce que, depuis les travaux de W.Propp, il est entré dans le vocabulaire de la grammaire narrative. L' "adjuvant" désigne en fait la "compétence" du sujet, marquée par un certain nombre de modalités : soit des modalités "virtuelles" qui concernent la décision (ce sont le "vouloir-faire" et/ou le "devoir-faire") et des modalités "actuelles" qui concernent la réalisation du programme narratif (le "pouvoir-faire"et/ou le "savoir-faire").

La mère

Contrairement à Marie-Claire dont on a vu qu'elle est d'abord caractérisée par des qualifications, sa mère, elle, est d'abord définie par des fonctions. "Plus à l'aise que sa fille, plus détendue en même temps que plus combative, la mère de Marie-Claire explique"(F.S). Le procès ne pouvant être raconté, c'est à elle, et non à l'avocat, que revient dans le journal la plus grande part du "dire", sur elle-même, et sur sa fille. "Séduite très jeune, puis abandonnée au bout de 4 ans, elle a dû élever seule trois filles"(H.)

C'est dire qu'elle est donnée d'emblée comme figure tutélaire, dispensatrice du bien. "J'ai rempli mon devoir de mère. Je devais protéger mon enfant" (N.) ; France-Soir définit plus largement le programme ou le contrat de la mère : "Je me suis promis d'élever, de protéger, de défendre mes trois filles. Je leur ai toujours dit qu'elles pouvaient compter sur moi", et esquisse un programme pour l'avenir : "maintenant, bien sûr, marquée par cette terrible expérience, j'ai prévenu mes deux autres filles : si vous avez besoin de pilules, parlez m'en, demandez-les moi, vous les obtiendrez". C'est une figure essentiellement protectrice, légèrement sacrificielle puisque sa vie paraît ne pas avoir d'autre but ou d'autre axe que le bonheur de ses enfants. Son premier caractère est donc dans cette fonction maternante, parfaitement rassurante, puisque sa fille, à peine prodigue et libérée de sa "faute", est prête à retourner dans son giron.

Son deuxième caractère, à peine surprenant après le premier, est qu'elle semble avoir tout fait : pour tous les journaux, la décision de l'avortement vient d'elle : "j'ai dû m'y résigner, non sans angoisse, en songeant au risque que Marie-Claire allait courir"(H.), propos confirmés devant les juges : "Que vouliez-vous que je fasse ?" (F.S). Si bien qu'elle occupe, en ce qui concerne la "délivrance" de Marie-Claire, les trois positions actantielles du sujet, du destinataire et de l'adjuvant.

Le troisième élément majeur du discours qu'elle tient est la dénonciation de la contradiction entre la loi écrite et son devoir moral, et c'est en fait la seule qui pose la question de l'avortement en ces termes : "J'ai rempli mon devoir de mère" (N.), "j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir... je n'ai pas failli" (F.S).

Bref, devant l'interdit légal, elle pose l'impératif non écrit (1). On a beau savoir depuis Sophocle que ce type de conflit repose sur un antagonisme entre deux forces historiques contraires, il est remarquable que les journaux ne s'engagent guère sur cette voie où il aurait fallu définir assez précisément la nature de ces forces. Nous y reviendrons ; disons seulement pour l'instant qu'on n'en trouve la trace que sous l'affirmation d'un "progrès" cautionné par une référence assez vague au développement des "sciences naturelles", ce qui permet d'affirmer que la loi de 1920 est "caduque" (H.), "dépassée" (F.) ou que "l'ordre légal est celui d'hier".(M.)

L'avorteuse

La désignation de cette dernière paraît moins simple. Pour certains, elle n'est désignée que par une périphrase : "personne qui s'est chargée de l'intervention clandestine" (N.), "amie de sa mère" (F.S) ; Le Figaro n'utilise le mot qu'entre guillemets, La Croix "avorteuse" sans autre précision, mais seulement pour le second procès, donc celui de cette femme en particulier ; L'Humanité l'utilise dans deux articles (12 et 14), mais le mot a été comme désamorcé dans un article précédent (le 11) où on la désigne ainsi : "la malheureuse Mme B. qui est secrétaire de profession et n'a pas la moindre expérience en obstétrique". (2) Précision intéressante

(1) Il est remarquable que l'affirmation constante de "devoir-faire" interdit toute apparition d'un "vouloir-faire". D'une certaine façon, elle est rendue étrangère à toute volonté délictueuse : elle ne pouvait pas faire autrement. Le "devoir"-collectif- facilite en outre l'identification du lecteur, alors que l'affirmation du "vouloir" -individuel -, pourrait rendre son action marginale par rapport au destin de toutes les femmes.

(2) L' "avorteuse" devrait se caractériser par un "savoir-faire" qui précisément lui fait défaut, ce qui la disculpe dans le même temps. Elle devient donc aussi une figure du destinataire de la "libération" de Marie-Claire.

en ce que cette avorteuse-ci ne participe pas de la réprobation traditionnellement attachée aux "faiseuses d'ange". Car elle aussi appartient au paradigme des victimes de l'ordre social. Elle est "du côté de Marie-Claire". Il faut cependant justifier son intervention, ce que font l'Humanité par référence à son appartenance de classe, et France-Soir par référence à son histoire personnelle ("une secrétaire également pupille de l'Assistance Publique"). Seul Le Monde exprime une réserve assez nette ("une main secourable - mais vénaie") qui l'écarte de l'axe sémantique/pauvreté digne et assumée/constitué autour de Marie-Claire. La référence, ne serait-ce que lexicale à l'avortement, paraît en effet ne pas pouvoir faire l'objet d'autre chose que d'une condamnation. Sur ce point, les journaux reprennent des déclarations, généralement antérieures au procès, qui le condamnent très nettement, comme les propos attribuée à L.Neuwirth dans La Croix ("un de nos pires maux") accentués le lendemain dans Combat ("un de nos pires fléaux"). L'Humanité est beaucoup plus explicite, parlant de "plaie sociale" et l'attribuant aux "réalités dont souffre une grande partie de la population". Le problème reste entier : "l'avortement est-il ou non un délit ?" (Cr.). La contradiction entre la réalité juridique et l'acquittement de Marie-Claire s'exprime ici par un flou caractéristique du statut de l'avorteuse.

L'avocat (1)

Me G.Halimi est en revanche un adjuvant dépourvu de toute ambiguïté. Sa célébrité dispense de la

(1) Alors que la mère et l'avorteuse sont des personnages d'un premier programme narratif (l'avortement), l'avocat, le MLF, etc... sont des personnages d'un second programme (l'acquittement) : l'unification des deux programmes, et presque leur amalgame, est assuré dans la presse par l'isotopie des thèmes et des figures qui les supportent (Marie-Claire est "victime" dans les deux cas).

présenter, sinon pour rappeler qu'elle est une des fondatrices du mouvement Choisir, et, naturellement, on ne peut pas non plus rapporter ses propos à l'audience. De ce fait, les citations qu'on lui prête ne peuvent être que des commentaires sur le procès et diffèrent fort peu, par leur contenu, des commentaires du journaliste : "Nous avons fait le procès de l'interdiction de l'avortement" (C.), elle a plaidé "le revirement total de la jurisprudence" (F.S), ce qui n'est pas, de toute évidence, la raison majeure de l'acquittement de l'inculpée, comme la condamnation des "complices" le montrera. Contrairement à la mère de Marie-Claire qui défend sa fille, l'avocat plaide une cause dont les journalistes (surtout Cr., H., F.S) ne retiennent qu'un seul aspect : le licite et l'illicite sont démarqués par la fortune du coupable. Elle déplace donc la première question (coupable ou non, Marie-Claire ?) en dénonçant l'inégalité devant la loi qui fait dire à La Croix : "Pourquoi moi ?".

Les relais

La liste des adjuvants ne s'arrête pas là. En plus des "deux collègues de travail" de sa mère, complices de l'avortement, il y a les personnalités et les groupes de pression à qui les divers journaux attribuent un rôle spécifique. Au premier rang, le MLF, "venu pour lui manifester sa sympathie" (F., 13 octobre) et ces 200 ou 300 femmes "militantes ou sympathisantes" qui manifestent à 100 mètres du tribunal après avoir distribué des tracts le dimanche et manifesté le lundi à l'Opéra. Marie-Claire en est le bénéficiaire comme le lui fait dire France-Soir : "Tout au long des débats, j'ai entendu les cris, les chants, les slogans. Je me disais ; c'est pour toi, cela. Tiens le coup". Au coeur de ces groupes anonymes,

une vedette spectaculaire, D.Seyrig (en gros plan dans France-Soir, citée dans Le Figaro); d'une certaine façon, sa présence, forcément différente - gros plan - de la foule à laquelle elle se mêle, authentifie et marginalise les slogans des manifestants (8 lignes dans F.S) qui dépassent le cadre du procès. Sur le rôle du MLF et des courants féministes, les journaux se séparent fortement, deux d'entre eux n'y faisant aucune allusion (La Nation et L'Humanité) alors que les autres leur accordent une place relativement importante.

Ce qui apparaît là est que chacun des journaux considérés intègre le récit du procès dans d'autres discours qui lui sont propres et que l'unanimité au sujet de Marie-Claire et de sa mère disparaît dès que le procès devient l'occasion de manifester le rappel de valeurs morales essentielles ou de luttes poursuivies ailleurs. Ainsi apparaît tout un hors texte, si on peut appeler ainsi ce qui surgit à l'occasion du procès ou ce dont le procès n'est que l'occasion. Le journal intervient de deux façons, par la mention (ou non) de l'information, par le commentaire éventuel du journaliste ensuite. Les deux cas limite étant ceux de La Nation qui consacre 74 lignes à l'attitude du député Neuwirth et à sa proposition d'un office d'éducation familiale dont personne d'autre ne parle, et de L'Humanité qui consacre 70 lignes au rappel d'une position du bureau politique du PCF, d'ailleurs très antérieure, qui n'est signalée nulle part ailleurs. Le journal apparaît alors comme tenant un discours proprement didactique, c'est à dire qui explicite ses propres référents en se renvoyant à lui-même ou au groupe dont il est l'émanation. Il nous semble remarquable que cela se produise précisément dans le cadre d'un récit où ces références fonctionnent comme adjuvant (souvent anticipé) d'un personnage central qui a déjà

obtenu gain de cause. La cause gagnée apparaît dès lors comme un moyen de valoriser sa propre position idéologique et de lui donner une illustration frappante. Il serait très long d'en donner la liste, d'ailleurs fort étendue, et nous nous contenterons de quelques remarques. Les positions les plus remarquées sont celles de L. Neuwirth (F.S, C., Cr., N.) et du Conseil Général de la Seine-St-Denis (à majorité PCF) (H., C., Cr.) ; cas remarquable puisqu'à l'exception de La Nation et de l'Humanité naturellement, les mêmes journaux relèvent ce qui ne peut être qu'un unanimité trompeur. A signaler aussi les enquêtes statistiques (H., F.S) qui fonctionnent indiscutablement ici comme personnage adjuvant. Dernier acteur de cette catégorie, et non des moindres, le journaliste lui-même, qui, en général, intervient pour justifier le jugement acquis. Fort curieusement, mais très logiquement, les titres les plus significatifs (F., M.) ne portent pas sur le procès lui-même, mais sur la loi qui l'a rendu possible et paraissent ainsi anticiper sur le débat qui aura lieu un an plus tard.

III

LES OPPOSANTS

Ce pôle actantiel est supporté par quatre "personnages" essentiels : l'amant, la police, la justice et la loi auxquels il convient d'ajouter l'ensemble des conditions socio-économiques qui écrasent l'inculpée (pour l'Humanité notamment). Ces personnages peuvent apparaître comme des "anti-destinateurs" s'ils proposent un programme différent ; c'est le cas, évidemment, de la loi. Ils peuvent aussi s'opposer à la réalisation du programme accepté par le sujet en manifestant une contre-compétence : ce sont alors des "anti-sujets" (la police, la justice, etc..)

L'amant

On peut à peine dire que l'amant soit un "opposant" puisqu'il est le créateur ou l'instigateur - avec la loi de 1920 - du "manque" qui va constituer la matière de l'action - et du récit. "Le jeune homme responsable de l'état de Marie-Claire" (N.) nous semble remarquable pourtant en ce qu'il est constitué par le pôle négatif d'un certain nombre d'axes sémantiques le long desquels se distribuent tous les acteurs de cette "affaire". Le seul sémantisme qu'il partage avec sa "victime" est la jeunesse. Mais alors que l'adjectif "jeune" était employé pour fragiliser Marie-Claire et diminuer d'autant sa responsabilité (sa culpabilité),

il est utilisé ici à l'intérieur de sortes de syntagmes figés où il accentue la dépréciation du terme qu'il détermine (une sorte de superlatif négatif, en quelque sorte) : "jeune voyou" (F.S) par exemple. Il est en ce rôle très proche de "petit" qui a dans ce contexte la même fonction : par exemple dans L'Humanité : "triste petit amant". Ces exemples tout à fait simples permettent de voir se constituer, à partir d'une isotopie référentielle indiscutable (l'âge de Daniel par exemple, comparé à l'âge des autres acteurs) une seconde isotopie qui articule ses axes sémantiques propres et intègre ainsi les personnages dans un champ culturel parfaitement balisé et reconnu. L'amant, donc, est entièrement défini par un nombre limité de qualifications ou de fonctions qui se trouvent être opposées symétriquement aux qualifications de Marie-Claire, et aux fonctions de ses adjuvants.

Les qualifications sont très simples : le "voyou" qui a "de mauvaises fréquentations" (F.S) s'oppose à l' "écolière d'alors" ou à "l'enfant" (H.,C.) "sage". Lorsque L'Humanité, par exemple, le désigne simplement comme "amant", il faut plus y voir une qualification qu'une fonction parce que le même journal, soulignant que Marie-Claire avait "rompu", s'interdit de faire de l'inculpée une "amante" ou même seulement l'objet consentant au désir du jeune homme. L'amant paraît bien alors avoir une charge sémantique négative, tout comme il l'est traditionnellement au regard de la morale qui l'oppose au mari dont il pervertit l'épouse. Enfin, alors que le passé de Marie-Claire (sa généalogie mythique) l'intègre dans le champ des femmes délaissées corrigeant par leur vertu l'effet d'une faute antérieure, cet amant là offre une histoire exempte de tout espoir de rémission : "libéré sous caution d'une maison de redressement, il s'était fait reprendre pour un banal vol à la roulette" (H.). Il serait trop simple d'en

faire une figure simple de "petit" méchant, parce qu'il est trop clairement ancré dans un réseau serré où tous les mots qui le décrivent trouvent leur inverse chez les adjuvants de l'héroïne et leur parallèle chez ses opposants : il est, par exemple, brutal, ou aurait brutalisé la jeune fille (F.S, 12,13 octobre et H.), comme la police est brutale envers les manifestants alors que la mère et l'avocate protègent l'inculpée. Il la menace (H., M.), comme le procureur la "harcèle", alors que sa mère et son avocate la défendent. Il la dénonce enfin (F.S, M.), ce qui semble le pire : outre le fait qu'il est, comme tous le disent, "responsable" de la grossesse, cette dénonciation l'inscrit au rang des délateurs qui absoivent leurs victimes du seul fait de leur forfaiture (1).

2 - Police, Justice, Société

Tous les autres opposants ne le sont en quelque sorte que par procuration ; en d'autres termes, c'est seulement le récit des journaux qui les constituent comme tels en construisant leur rapport à Marie-Claire. Marie-Claire n'est plus alors que le prétexte de conflits qui dépassent largement le cadre de son avortement. Un peu comme, un mois plus tard, des militantes du MLF inscriront sur les murs du Conseil de l'Ordre que "les médecins baisent" et que

(1) Marie-Claire, dans l'Humanité, est dénoncée selon le rapport de police par "une personne digne de foi" ; en voilà assez, semble-t-il, pour montrer où l'amant rencontre la brutalité policière, la contrainte judiciaire et l'hypocrisie globale de la société.

faire une figure simple de "petit" méchant, parce qu'il est trop clairement ancré dans un réseau serré où tous les mots qui le décrivent trouvent leur inverse chez les adjuvants de l'héroïne et leur parallèle chez ses opposants : il est, par exemple, brutal, ou aurait brutalisé la jeune fille (F.S, 12,13 octobre et H.), comme la police est brutale envers les manifestants alors que la mère et l'avocate protègent l'inculpée. Il la menace (H., M.), comme le procureur la "harcèle", alors que sa mère et son avocate la défendent. Il la dénonce enfin (F.S, M.), ce qui semble le pire : outre le fait qu'il est, comme tous le disent, "responsable" de la grossesse, cette dénonciation l'inscrit au rang des délateurs qui absolvent leurs victimes du seul fait de leur forfaiture (1).

2 - Police, Justice, Société

Tous les autres opposants ne le sont en quelque sorte que par procuration ; en d'autres termes, c'est seulement le récit des journaux qui les constituent comme tels en construisant leur rapport à Marie-Claire. Marie-Claire n'est plus alors que le prétexte de conflits qui dépassent largement le cadre de son avortement. Un peu comme, un mois plus tard, des militantes du MLF inscriront sur les murs du Conseil de l'Ordre que "les médecins baisent" et que

(1) Marie-Claire, dans l'Humanité, est dénoncée selon le rapport de police par "une personne digne de foi" ; en voilà assez, semble-t-il, pour montrer où l'amant rencontre la brutalité policière, la contrainte judiciaire et l'hypocrisie globale de la société.

"les femmes avortent", la police et le justice, dans la mesure où elle intervient directement dans le procès, et la société dont les deux précédentes maintiennent l'ordre deviennent des opposants caractérisés au bien de Marie-Claire.

Pour la police, c'est très simple : si tout le monde, à peu près, s'accorde à dire que, pendant le procès, elle s'est efforcée, non sans bousculades, de maintenir la manifestation" (C.), ce que personne ne songe à trouver anormal, elle a, auparavant, "réprimé avec une violence inouïe" la manifestation du lundi ; ces termes, que La Croix (13 octobre) emprunte à un communiqué du PSU, renvoient à l'injustice globale d'une société qui exploite et condamne les plus faibles. Assez naturellement, c'est un thème essentiel dans l'Humanité qui en fait un axe important de ses articles(1).

Autre hypocrisie, celle qui feint d'ignorer la déprédation des valeurs morales. Cette fois, c'est La Croix qui en fournit le modèle : sur 87 lignes (le 12 octobre), 7 sont consacrées aux conditions de vie de l'inculpée, et 27 au "climat moral" et à la "pollution morale" qui "conduit forcément des jeunes sans défense à l'enchaînement fatal...".

(1)Le 11 octobre, après avoir fixé le cadre socio-économique de l'inculpée et de sa mère, ce sont des chiffres : outre le coût de l'avortement, le résultat d'une "enquête de juristes" sur les "500 à 600 condamnations prononcées chaque année en France" qui articule le procès selon un axe qui oppose, devant la justice, les diverses couches de la société. Le 12 octobre, d'autres chiffres : le prix réclamé par un médecin pour son intervention, la disproportion entre le nombre des avortements et le nombre des condamnations, et une autre enquête, un sondage cette fois, où les raisons pour les Français de limiter le nombre de leurs enfants sont massivement liées aux conditions de vie. Le 14 Octobre, enfin, selon l'Humanité, Marie-Claire a déjà "repris son travail.. à 25 000 anciens francs par mois" ce qui permet au journal de s'indigner du fonctionnement de la justice.

La justice, lorsqu'on peut l'isoler en une entité abstraite, apparaît aussi comme un opposant qui participe à la fois de l'hypocrisie morale de la société et du mal social de l'exploitation. Aussi n'est-ce pas étonnant qu'on use à son égard d'un vocabulaire moral, la "lâcheté" (Cr.) par exemple. Mais il faut, s'agissant de la justice, souligner deux points :

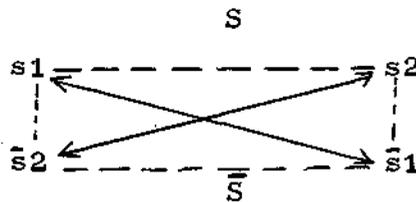
- l'ensemble des journaux est assez discret sur la "justice" en général, comme devant une institution indispensable à l'ordre de la société. Il n'est guère possible de la dénoncer qu'en s'abritant derrière une citation, comme le fait La Croix dans l'exemple ci-dessus (citation du PSU) ;
- il est difficile d'isoler la justice des magistrats, d'une part, et de la législation d'autre part. Si la législation est unanimement condamnée (cf. infra), les magistrats, en revanche, sont loués pour leur courage (H.), leur pitié (Cr.), leur sagesse et leur clémence (tous). Ces magistrats, dont le jugement est applaudi par les militantes du MLF, rentrent dans une figure proche de celle du prototype "bon juge", et participent généralement du même champ sémantique que la mère et l'avocate, à l'exception, comme on l'a vu, du procureur dont il semble dès lors que le harcèlement soit le fait d'un rôle, celui qu'impose la loi de 1920.

IV

LA LOI DE 1920

Elle est évidemment un point central dans cette affaire, et il est normal que le parcours qui s'ouvre sur l'inculpée trouve le "carrefour" de l'organisation des récits au sujet de cette loi. En ce qui concernait l'inculpée, la question essentielle portait sur la contrariété/innocent ou coupable/ qui aurait dû entraîner sa condamnation. Comme il était impossible d'affirmer son innocence, on ne pouvait souhaiter sa relaxe avant le verdict, ou rendre compte de son acquittement qu'en modifiant les termes de la contrariété.

"Si l'on admet que l'axe sémantique S (substance du contenu) s'articule, au niveau de la forme du contenu, en deux sèmes contraires : s1 - s2, ces deux sèmes, pris séparément, indiquent l'existence de leurs termes contradictoires $\bar{s}1$ - $\bar{s}2$ (...). La structure élémentaire de la signification peut être représentée comme" (1) :



où : - les relations s1 - s2 ; $\bar{s}1$ - $\bar{s}2$ sont contraires
- les relations s1 - $\bar{s}1$; s2 - $\bar{s}2$ sont contradictoires
- s1 implique $\bar{s}2$ et s2 implique $\bar{s}1$.

(1) A.J. Greimas, Du Sens, Paris, Seuil, 1970, pp.136-137.

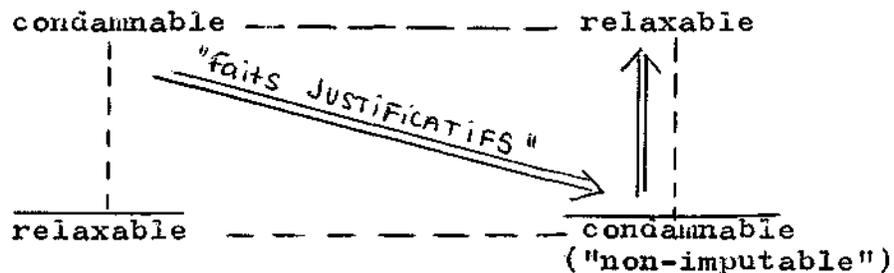
La loi pénale et son fonctionnement : comment
relaxer un coupable (I)

Les premiers articles du Code Pénal désignent explicitement le champ de l'exercice de la Justice : "L'infraction que les lois punissent de peines correctionnelles est un délit" (art.1), "Nulle contravention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi avant qu'ils fussent commis" (art.4). Ainsi, pour la juridiction pénale, à l'origine est la loi, puis l'infraction, qui est recherchée, ou, dans ce cas, dénoncée ; le tribunal intervient alors pour sanctionner l'infraction. Il ne connaît donc, en son point de départ, que des "accusés", des "prévenus" coupables d'une infraction, dont il doit juger s'ils sont condamnables ou doivent être relaxés. En d'autres termes, la caractéristique majeure de la loi pénale est de considérer d'abord et uniquement la culpabilité ; "l'innocent" n'existe pas, il n'y a que des inculpés ou des prévenus que l'instruction ou l'audience peuvent éventuellement mettre hors de cause, mais il ne saurait y avoir d' "innocence pénale" puisque le Code ne connaît que des infractions. Ainsi s'explique qu'il n'y ait pas d'innocent à l'ouverture du procès. Tous ceux qu'on pourrait dire innocents dans cette affaire d'avortement n'ont rien à y faire.

Ainsi, dans le champ pénal, le coupable ne s'oppose pas à l'innocent, mais la culpabilité qui pèse sur l'accusé, comme une sorte de péché originel, constitutif de la législation pénale, le rendra condamnable ou relaxable à l'issue du procès. De façon schématique, selon que le tribunal juge l'accusé coupable ou non-coupable de l'infraction en cause, cet accusé doit être condamné ou libéré. La difficulté - apparente - de ce procès tient à ce que Marie-Claire reconnaissait l'infraction et pourtant fut relaxée. Or, en toute légalité,

il est parfaitement possible qu'un magistrat relaxe un coupable. Outre le cas limite que constitue l'amnistie, chacun connaît les "circonstances atténuantes", i.e. l'établissement de "faits justificatifs" qui permettent de diminuer la culpabilité et, à la limite, de déclarer le crime ou le délit non imputable : le caractère coupable de l'infraction n'y est pas nié, contrairement à ce qu'on verra dans la position féministe, mais il ne peut être imputé à la personne qui l'a commise. Dans le cas de Marie-Claire, le tribunal a invoqué l' "état de nécessité" pour fonder la relaxe, en s'appuyant sur l'article 64 : "il n'y a ni crime, ni délit lorsque le prévenu ...". Le seul point discutable dans ce procès tient à l'établissement de la "nécessité", mais une fois ce point acquis la relaxe s'impose.

Marie-Claire, reconnaissant avoir avorté, était donc condamnable (position s1 dans le schéma ci-dessus), mais suit un parcours qui la rend d'abord non -condamnable ($\bar{s}1$), puis relaxable (s2) selon le schéma suivant :



Il est impossible, logiquement, de passer directement des pôles s1 à s2 (ici, condamnable et relaxable), qui sont contraires ; mais on sait, depuis Aristote, qu'on peut se déplacer sur l'axe des contradictoires (S1 à $\bar{s}1$, ou s2 à $\bar{s}2$; ici, condamnable et non-condamnable) par une inversion des contenus. Il reste ensuite à passer de $\bar{s}1$ à s2 (non-condamnable à relaxable), par une implication simple. Ce parcours narratif, que suit Marie-Claire, est le seul qui soit logiquement acceptable. La transformation y est liée à l'établissement

des "faits justificatifs", et l'agent de la transformation est le "bon juge" qui prononce la relaxe.

Voilà le récit fort simple de la justice, que nous pouvons connaître par la lecture du jugement : Marie-Claire y occupe successivement les trois positions relevées.

Le discours de la presse : comment relaxer un coupable (II)

Dès qu'on sort du tribunal, le sémantisme de la culpabilité se modifie: sur l'articulation simple de la condamnation ou de la relaxe, fondée sur la culpabilité pénale, vient se greffer aussitôt une opposition coupable ou innocent de nature socio-éthique qui contamine profondément le compte rendu d'une affaire judiciaire. Pour la presse, donc, Marie-Claire entre à l'audience coupable de son propre aveu, donc condamnable, et en sort relaxée, donc pardonnée, (sinon innocentée), ce qui constitue la contradiction qu'il lui faut résoudre.

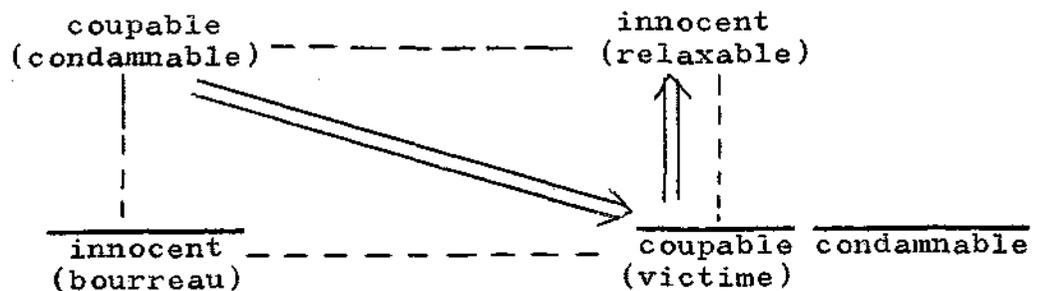
L'huis-clos interdisait de rapporter le contenu des débats. Il fallait donc que la presse construisît sa propre argumentation et que cette argumentation soit logiquement et socialement acceptable. C'est là qu'on peut lire, comme une stratégie discursive, les principes essentiels de l'organisation du récit qui va articuler, non seulement la culpabilité et la relaxe de Marie-Claire, perçues comme contradictoires, mais aussi et surtout ce procès-ci et la loi de 1920. En effet, pour "générer", et rendre crédible, l'acquiescement, il est nécessaire de rendre manifeste que l'opposition/coupable ou innocent/pèche par simplification abusive.

De plus, il est essentiel, pour le discours de presse, de sortir de cette seule opposition puisque, comme on le verra, la mère l'a rendue socialement insupportable en invoquant son "devoir", donc son innocence. Il faut donc trouver un opérateur qui transforme la position de Marie-Claire et, la déplaçant du lieu de la culpabilité, la sorte de la contradiction où le journal est enfermé. C'est bien ce qu'a fait le tribunal, et la presse va suivre un itinéraire semblable, mais sans le dire ; et le résultat, pour le public, est très différent.

Pour cela, la presse construit tout un discours (les rôles des personnages que nous avons vus) où Marie-Claire apparaît essentiellement comme une "victime", ce qui n'est possible qu'à la condition d'introduire dans le récit son contraire, i.e., un "bourreau". Il est étonnamment clair que la presse cherche à tout instant à sortir du champ légal de la "culpabilité" pour en imposer un autre (moral, social, etc.) qui permettra, non pas de déclarer Marie-Claire innocente, mais de l'absoudre. Il s'agit en fait de supprimer à la fois le coupable et l'innocent pour articuler la relaxe à la victime et à son bourreau.

L'important ici est de faire de ce poste sémantique de "bourreau" le symétrique exact (= le contraire) de la "victime", laquelle, du même coup, se trouvera créée. Marie-Claire sort alors du champ de la culpabilité parce qu'elle est victime de son sexe (trompée/violée), de sa pauvreté, de la justice... alors qu'elle est une "bonne fille". Cela suppose un bourreau qui soit de sexe opposé (homme), utilise la justice (amant, police, procureur), détienne le phallus (amant), soit riche (patron), et soit méchant (tous). Ainsi s'explique que les **opposants** de Marie-Claire, soient, en tout ou en partie, qualifiés comme les contraires de la victime.

La presse quitte alors le terrain du droit (elle n'a jamais manifesté que ce soit le sien), et fait suivre à Marie-Claire le même parcours narratif obligé (s1 à s̄1, puis s̄1 à s2), mais chaque pôle y est investi de charges sémantiques différentes du schéma précédent. Soit donc le parcours suivant :



On voit ici que le travail de la presse porte sur la constitution des deux pôles contraires de la victime et du bourreau, pôles qui sont investis des contenus sémantiques suivants :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| bourreau (hommes) : | victimes (femmes) : |
| - argent : patron | - pauvre |
| - trompeur : amant (a) | - trompée/violée (a) |
| - justice aidant (b) | - poursuivie |
| - méchant | - bonne fille |
| - etc. | |

(a) A partir du moment où son amant la laisse, leur rapport sexuel s'avère être celui de la "traîtrise" et par là s'assimile au viol (1).

(b) Ce sont l'amant dénonciateur et le procureur "harcelant".

(1) Cf. Le Monde, 11 octobre : "violée par un voyou". Le mot de "viol" est repris au procès suivant par le Professeur Palmer et récusé par le procureur pour qui rien dans l'instruction ne permet de l'affirmer.

L'opérateur de la transformation est toujours le "bon juge", mais simplement en ce qu'il reconnaît que la coupable est une victime. En cela, il admettait implicitement, aux yeux de la presse, l'inadéquation de la loi aux moeurs, alors que ce n'était pas du tout cela pour les magistrats de Bobigny comme le procès de la mère le prouvera.

Le discours de la presse est-il un discours répressif ?

Le parcours narratif que suit la presse aboutit à la relâche, mais il "évite" autant que possible la culpabilité et l'innocence, ce qui nous permet d'apporter une réponse partielle à la question que nous pose l'attitude de la presse devant la loi. Il semble en effet que ce qui est vraiment insupportable est que la loi ne puisse pas être appliquée, parce que d'autres femmes brandissent ostensiblement leur impunité, parce que Marie-Claire ne pourrait être punie sans que le public éprouve (après elle) le sentiment d'une "incompréhensible injustice". Il est ainsi nécessaire d'éviter la culpabilité et de dire que la loi est dépassée. En effet, si on ne peut appliquer la loi, dans ce cas-là, c'est que la loi est mauvaise, il faut donc la changer. Et ce ne peut être un hasard si des journaux comme Le Monde ou Le Figaro font ostensiblement de la loi la matière de leurs titres. Peu d'observateurs nous semblent avoir pris conscience de la représentation de la loi que suppose une telle logique. Les juristes, eux, affirment sans hésiter que ce n'est pas parce qu'une loi est difficile à appliquer qu'elle est mauvaise et qu'il faut la supprimer (cf. Gazette du Palais du 6 décembre 1973, p.817). C'est pourtant exactement ce que dit la Presse. On pourrait alors résumer la position des médias avec la proposition suivante : c'est parce qu'une bonne loi

doit punir qu'une loi qui ne peut pas punir est mauvaise et qu'il faut la changer.

Ce discours est en ce sens, un discours "pénal", un discours "répressif", ce qu'on ne paraît pas avoir compris. Ce que veut la presse, alors même qu'elle semble dire le contraire, c'est une loi qui punisse, non une loi qui fait des victimes ou des impunis. C'est pourquoi il nous semble que le récit de ce procès constitue aussi un discours sur la loi pénale et non seulement un discours sur l'avortement. Nous croyons pouvoir expliquer ainsi le malaise de la presse devant l'avortement, qui n'est jamais intégré au récit et qu'on hésite même à nommer (cf. Supra). L'avortement continue de gêner parce que tant que la loi qui devrait le réprimer (ou en réprimer les abus) paraît inapplicable, on ne peut que l'occulter. Et si la presse dit seulement que Marie-Claire est une victime, si elle réclame et justifie son absolution, son pardon, et non la proclamation de son innocence, c'est que son discours est répressif ; je ne te pardonne que pour autant que je reconnais une loi qui devrait te punir. Tout autre est la position féministe.

Il convient d'ajouter cependant, pour éviter tout malentendu, que le discours de presse n'est pas un discours répressif pur et simple, sans quoi il s'identifierait au discours juridique, ce qu'à l'évidence il n'est pas. La presse rend compte, elle témoigne du hiatus que ce procès manifeste entre la loi et son application ; il y a là une lacune insupportable pour l'ordre social fondé sur la loi. Ce procès n'est une "affaire" que parce qu'il manifeste spectaculairement l'importance de l'écart entre la loi et son application, l'importance du dysfonctionnement, c'est à dire le désordre de fait. La presse réclame alors la restauration d'un ordre, ce que nous voyons dans le fait qu'elle

organise un discours sur la loi pénale. Ce discours, qui vise le rétablissement d'une "bonne loi" constitue comme l'aïibi du changement, i.e., il est affirmé au lieu de l'affirmation du changement, qu'exige, seul, le discours féministe.

Le discours féministe

Il est assez malaisé de circonscrire le "discours féministe" parce qu'il n'est constitué, dans notre corpus, que de "traces", qui sont de trois ordres :

1) Le slogan hors-procès, du type : "les médecins baisent, les femmes avortent" inscrit par le MLF sur les locaux du Conseil de l'Ordre des Médecins. Cette "trace" qui instaure la femme comme une victime de l'ordre "phallogratique" est en dehors de notre propos qui ne vise que le procès. Nous n'en tiendrons pas compte.

Signalons simplement que ce féminisme "spectaculaire" est tout à fait accordé au parcours de la presse ; il introduit seulement une variante sémantique dans l'opposition du bourreau et de la victime, le médecin "baiseur" y étant le bourreau.

2) La présence, spectaculaire, des "impunies" dans la rue, Delphine Seyrig en tête, qui révèlent la position militante générale (c'est à dire hors de ce procès) ; on peut la résumer d'un mot : soit nous sommes toutes coupables, alors punissez-nous, soit aucune femme n'est coupable de votre crime, et notre présence prouve votre inconséquence (puisque nous avons déclaré avoir avorté et que nous ne sommes pas poursuivies). Nous ne pouvons que signaler l'existence de cette "présence" qui n'intervient pas non plus directement dans le corps

du procès. Cette position est, très exactement, celle du "hors la loi".

3) Le discours "absent", celui qu'a tenu Gisèle Halimi pendant l'audience du procès de Marie-Claire. C'est ce discours que nous retenons parce qu'il est le seul à intervenir dans l'espace du procès. On n'en trouve que des traces, mais il n'a pas été reproduit dans la presse du moment, à cause du huis-clos, ni ultérieurement. Nous ignorons tout de la défense de G.Halimi parce que, si la sténotypie intégrale des débats lors du second procès a été publiée, en parfaite infraction à la législation d'ailleurs, rien n'a vraiment filtré, à notre connaissance, de l'audience du 11 octobre 72. Nous pouvons seulement préciser quelques points à partir de sa plaidoirie du 22 novembre. Ce que nous disons ici n'a donc qu'une valeur d'hypothèse que nous croyons nécessaire d'indiquer car ce discours plus théorique que manifesté, puisqu'il a été totalement occulté, est pourtant important pour la reconstruction logique de l'espace sémantique de ce procès.

Plus tard, G.Halimi expliquera de quoi il s'agissait : "Bobigny, c'était précisément la seule fois où des femmes, des accusées, ne sont pas venues dire "pardon" ou "soyez indulgents", ou encore "nous ne reconnaissons pas les faits". Mais des femmes qui avaient décidé avec leurs témoins, leurs avocats, leurs journalistes, de faire le procès de la loi de l'avortement. (1)

Il s'agissait donc d'obtenir la relaxe, mais aussi d'obtenir, par la justification de cette relaxe,

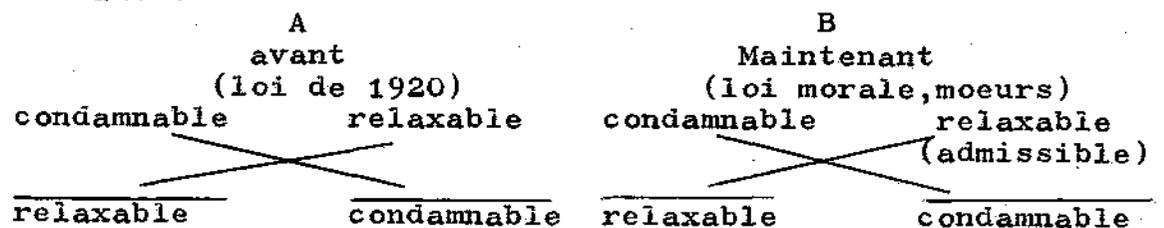
(1) La Cause des Femmes, O.c. p.77

un désaveu de la législation. On sait que la relaxe de la fille n'a pas entraîné celle de la mère, le mois suivant, et que, sur ce point, le féminisme n'avait pas encore gagné.

Le discours féministe (pure hypothèse, encore une fois, pour la première audience) repose, d'après les termes de la plaidoirie du 22 novembre, sur la négation de la culpabilité. Marie-Claire est victime. Victime de son ignorance en matière de sexualité, victime aussi de ses conditions de vie (contraintes morales, familiales, sociales). Mais là où le féminisme diverge radicalement des autres, c'est dans l'affirmation que le bourreau n'est autre que la loi. C'est la loi qui est coupable, et doublement :

- en contraignant les femmes à avorter dans des conditions déplorables ;
- en les rendant coupables d'une infraction qui les fait condamner.

Ce que vise ce discours, c'est non seulement la relaxe de Marie-Claire, son absolution, mais l'affirmation de son droit à avorter, i.e. de son droit contre le droit actuel, i.e. de son innocence, ce qui sera très explicitement dit dans le procès suivant. On voit bien que la contradiction n'est plus entre condamnable ou relaxable, comme pour la justice ou la presse, mais entre deux systèmes dont l'un (la loi de 1920) met les femmes en contradiction infranchissable avec l'autre (loi morale, pratiques sociales, etc.) selon le schéma suivant :



où toutes les femmes se trouvent dans la position (s1A + s2B), conflit insoluble s'il en est (cf. plus loin pour la mère de Marie-Claire).

Cette situation n'autorise aucun parcours narratif, elle ne permet que de dire la contradiction. Ainsi, la position féministe, pariant pour une modification de la législation, consiste-t-elle à nier la culpabilité en accusant la loi, à brandir la situation de victime comme une condamnation de la loi ; la loi étant le bourreau, la victime ne peut être coupable. Il ne s'agit pas là de faire passer l'accusée de la position de condamnable à celle de non-condamnable, mais de refuser qu'on puisse la situer dans la position de condamnable.

La solution, bien sûr, n'existe que dans la modification de la loi, qui interviendra un peu plus tard, mais ce n'était pas chose faite lors du procès, ce qui explique l'insatisfaction avouée de G. Halimi après la condamnation - légère - de la mère. Ce que visait le féminisme dans l'affirmation du droit pour une femme à disposer de son corps, c'était l'innocence de l'avortement.

Or, il n'y a pas d'innocent dans la presse. Et c'est pour cela, croyons-nous, que la presse n'est pas féministe parce que seul le discours féministe affirme l'innocence. Nous le voyons bien lorsque la Gazette du Palais expose les arguments de la défense qui ont été rejetés par le tribunal. En créant le pôle de "victime", la presse évite de dire l'innocence des femmes : elles devraient être punies (les 343, par exemple) or elles sont victimes (Marie-Claire) ; ou bien : elles devraient être punies, mais les temps ont changé et le progrès ne le veut pas ; donc on peut (on doit) les relaxer. Il n'y a là, à aucun moment, de résolution de la contrariété/coupable ou innocent/;

mais seulement la résolution de la contrariété /puni ou relaxé/, qui laisse intacte la culpabilité.

Le discours féministe, lui, n'hésite pas à parler de l'avortement, il nie la culpabilité. C'est bien ce que seuls semblent avoir compris les juristes (cf. Gazette du Palais) lorsqu'ils commentent le rejet de l'exception tirée du caractère injuste de la loi : "le premier moyen (de la défense) revenait à soutenir que la loi pénale peut être abrogée par une coutume postérieure contraire..". La position féministe, niant la culpabilité, vise de fait l'innocence, alors que la presse ne voit dans la victime qu'une non-condamnabile, et maintient par là un discours pénal. La presse avait-elle compris le lieu exact de la position féministe ? Rien de ce qu'elle contient ne nous permet d'y répondre. En revanche, l'affirmation ou l'occultation de l'innocence nous paraît un critère suffisant pour distinguer le discours militant de celui qui ne l'est pas tant il est vrai qu'on ne pardonne pas à l'innocent, mais au coupable.

Les différences entre les journaux

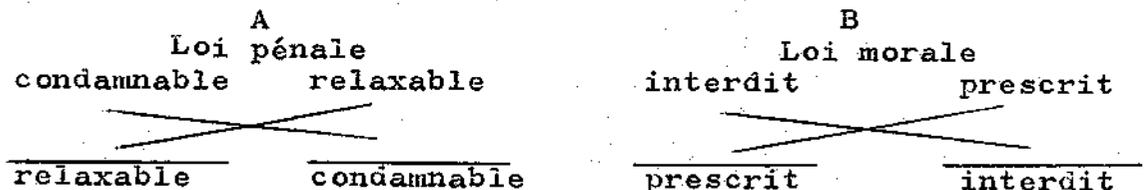
Si nous avons réuni tous les journaux pour construire la structure qui leur est propre, nous ne pouvons oublier qu'il ne s'agit là que d'une structure profonde et que sa manifestation porte la trace d'investissement variables. En d'autres termes, si les journaux étudiés fonctionnent selon le même modèle, que nous appelons le discours de la presse, on peut lire les choix de chaque journal (ses "orientations avouées", ses engagements, etc.) dans l'orientation et la hiérarchie des qualifications où se manifeste la "victime", puisque c'est le "détour" par cette position qui caractérise le modèle propre à la presse. Ainsi, par exemple, l'argent sera présent chez tous, mais surtout l'Humanité

et La Croix (sous la forme : victime = pauvre ; bourreau = patron, riche ; impuni = non pauvre), le pouvoir apparaîtra surtout dans L'Humanité et Le Monde (sous la forme : victime = réprimée ; bourreau = réprimant ; impuni = non réprimée), etc.

Il reste enfin à signaler que le discours étonnamment unanime du journal est indiscutablement l' "opérateur de transformation" qui déplace Marie-Claire de la position de coupable à la position de victime. Cela est d'autant plus net que l'enrichissement sémantique de la victime va se trouver en partie disqualifié lors du second procès lorsque par exemple il sera dit (mais il n'était pas possible de le savoir pour le premier procès) que ni l'enquête ni l'audience du procès de Marie-Claire n'avait pu établir la brutalité de l'amant. Pour ce premier procès donc, qui seul nous occupe, à l'intérieur des acteurs de l'affaire, le "bon juge" est celui qui déplace les contenus. Mais au sein du discours narratif, c'est le "journal" qui intervient en tant que tel.

Le conflit insoluble et l'impossibilité d'un récit

Le cas de la mère est, en quelque sorte, la manifestation de la position féministe, puisqu'il met explicitement en cause l'existence de deux systèmes qui sont en conflit l'un par rapport à l'autre, et qui sont un peu différents, puisque la loi morale, contrairement à la loi pénale, comporte des prescriptions (aider ses enfants).



Selon France-Soir, en particulier, qui sur ce point est le plus riche d'informations, le conflit se situe entre une loi non écrite (B), et la législation française actuelle (A). La mère s'y trouve dans la position/condamnabile (A) + prescrit (B)/ puisque son "devoir" de mère l'oblige à aider sa fille en lui procurant le moyen d'avorter et que la loi l'interdit. C'est un conflit fort puisqu'il oppose des termes contraires sur l'axe des injonctions (1). Cette situation de départ ne permet aucun parcours narratif, mais l'opposition des deux systèmes permet en revanche de décrire l'aporie initiale, contre laquelle s'insurge le féminisme. La situation n'est pas nouvelle, on la connaît depuis Antigone, et la solution (le verdict qui, un mois plus tard, condamne la mère), affirme le primat de la législation sur la loi non écrite, ou l'ordre social sur l'ordre individuel. Sauf à modifier la loi avant le procès, il n'y avait pas d'autre solution socialement acceptable.

. La presse ne pouvait évidemment pas s'en offenser puisque, participant éminemment à des structures sociales, elle ne peut revendiquer les injonctions d'un quelconque système individuel (2).

(1)A.J.Greimas, Du Sens, o.c. p.146-147 : structure des combinaisons réalisées par l'interaction de différents systèmes.

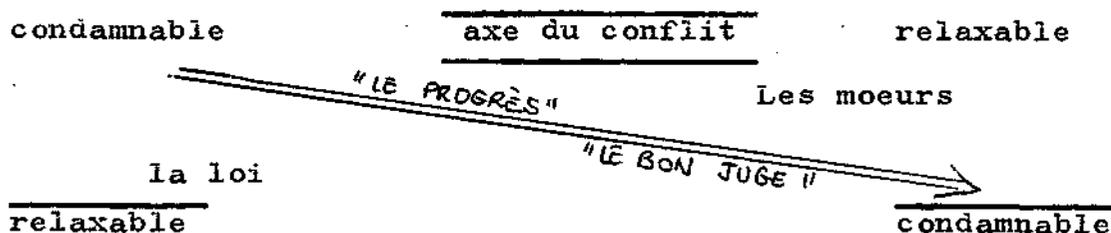
(2)Il faudrait faire une analyse identique du procès de la mère pour voir si la presse établit un parcours narratif en établissant un schéma qui sorte le conflit de la contradiction entre les deux systèmes. Il nous semble que la presse abandonne un peu la mère à son sort (il se prête moins au mélodrame que celui de sa fille) et se contente de l'argument (rejeté par le tribunal) selon lequel on ne peut condamner les complices après avoir relaxé l'auteur principal du délit, quitte à s'en tirer après coup en insistant sur la "clémence" des juges, ce qui permet 1)de récupérer l'image du "bon juge" comme opérateur de la transformation, 2)de centrer le discours sur la révision de la loi comme il apparaît par exemple dans l'inflation qui se fait alors des excroissances lisibles topo- et typographiquement dans la mise en page (cf.Le Monde) dont le procès est le prétexte, et la loi l'argument.

Ordre moral ou progrès légal. L'injustice et le jeu des contradictions

Elle peut, en revanche, à l'intérieur du système constitué par la loi, se situer très différemment selon qu'elle conteste avec plus ou moins d'insistance l'opportunité d'appliquer la loi de 1920. C'est là encore qu'intervient l'introduction du rôle des "moeurs" (ou du progrès) parce que cela permet au discours de presse de se distinguer de la loi écrite, sans pour cela :

- tenir un discours a-légal ou anti-légal,
- prendre en charge la loi non-écrite.

Soit le schéma suivant, réduit à l'essentiel :



Le conflit, dès lors, se situe à l'intérieur du même système (condition nécessaire à l'élaboration d'un récit). A partir du moment où, par exemple, une législation proscriit l'avortement dans une société où le nombre de ces derniers concurrence celui des naissances, le conflit existe, mais peut se résoudre en fonction de la répartition des charges sémantiques entre les deux axes opposés, lesquels étant également sociaux, sont homogènes. A priori, il n'y a que deux solutions extrêmes : aligner les moeurs sur la loi (c'est l'Ordre moral) ; aligner la loi sur les moeurs (c'est le Progrès légal). Tout cela serait simple et ne passionnerait que les juristes si ce conflit n'était ouvertement déclaré à l'occasion de deux procès qui mettent en cause des inculpées, mais aussi des militantes, des partis politiques pour qui ce conflit est un aliment idéologique

(et électoral) important, des institutions sociales enfin qui risquent d'y perdre - ou d'y renforcer - une partie de leur pouvoir. C'est seulement, encore une fois, par l'analyse des contenus sémantiques qu'apparaîtra, outre la validation du modèle utilisé ici, le fonctionnement de cette partie du récit.

Le hiatus entre la loi et les moeurs fait l'objet dans la presse d'une réticence unanime devant la loi de 1920 pour une quadruple raison : elle est "inhumaine", "inappliquée", "sélective" et "dépassée". Mais avant d'en venir à ces quatre énoncés majeurs, il en est un, qui est tout à fait inclassable parce qu'il construit une véritable mythologie de la loi, c'est le discours de L'Humanité qui ne désigne jamais cette loi autrement que par l'intitulé "loi répressive de 1920". Il n'y aurait rien d'étrange dans cette appellation parfaitement correcte puisque toute loi pénale est, par définition, une loi "répressive" si l'adjectif en question, qui n'est jamais mis entre guillemets, pour souligner sa signification dans le vocabulaire juridique, ne nous paraissait fonctionner essentiellement comme une connotation. Nous avons là un exemple exceptionnellement pur d'une élaboration rhétorique, où, sans que rien ne l'indique, une connotation l'emporte sur une dénotation. L'intérêt pour nous de cet intitulé répété tient à ce qu'il fait virtuellement de tout individu la victime potentielle d'une législation qui ne paraît pas avoir pour objet l'équilibre de la société, mais la coercition des individus. Avant tout autre énoncé, il exacerbe le conflit entre le fait social et la loi qui se trouve dès lors apparaître comme un frein systématique du progrès social, et une menace pour la majorité des citoyens.

Premier caractère de cette loi, comme le dit et répète France-Soir d'un procès à l'autre, sa sévérité,

ou mieux son inhumanité. C'est d'ailleurs la dénonciation de ce caractère inhumain, comme le rappelle France-Soir (22 novembre) qui valut au professeur Milliez un blâme du Conseil de l'Ordre des Médecins. Argumentation intéressante en ce qu'elle fait se rejoindre en une égale opposition à l'interdit légal la loi de nature qu'exprime la mère de l'inculpée et la pratique sociale usuelle. Ainsi se trouve "naturalisé" l'état des moeurs dont l'évidence s'oppose à l'artifice de la loi comme le mouvement de la vie à tout ce qui la fige. "Quand nous aimons un homme, nous le croyons incapable d'infamie" dit une mère délaissée dans le Courrier des lecteurs de France-Soir (22 novembre), opposant ici sans le dire la légitimité du désir (et les aléas de ses suites), à la violence d'une loi qui interdit d'aimer. Sophisme, bien sûr, en ce qu'il aligne comme des éléments homogènes, les termes du conflit et leurs présuppositions ou leurs implications. Ce tour de passe-passe n'est pourtant pas sans contenir implicitement la trace d'une profonde évolution, celle qui, affirmant ou réclamant le droit pour les femmes de choisir, indique le refus des membres du corps social de reconnaître à la société la possibilité de fixer le choix de son devenir.

Deuxième signe de l'injustice de cette loi, le fait qu'elle ne soit pas appliquée. Quel que soit le nombre exact des avortements clandestins, il ne fait pas de doute que la loi ne frappe qu'un nombre très restreint, et sans cesse diminuant, des contrevenants. Mais alors que le discours de l'institution judiciaire dénonce comme sophisme cette argumentation ("la violation de la loi est-elle une des sources du droit")(1)

(1) Gazette du Palais, 6 décembre 1973.

la presse y voit généralement le signe de son inadéquation à l'état de la société et tend à utiliser ce caractère (cf. F.S, 13 octobre) comme l'Humanité use de l'adjectif "répressif". La loi y conquiert donc un nouvel épithète de nature : "loi fort peu appliquée", qui la disqualifie aux yeux de l'opinion.

Les deux derniers caractères (ou qualifications) sont en quelque sorte des corrélats du précédent. Peu appliquée, elle est sélective et pour cette raison dépassée, à moins que ce soit parce qu'elle est dépassée qu'elle est sélective et peu appliquée. En fait, la hiérarchie de ces qualifications n'est pas logiquement structurée, elle est spectaculairement brandie pour valider la solution qu'on désire donner au conflit. Son caractère sélectif est violemment affirmé par l'Humanité qui y voit même un caractère exclusif : "Elle ne s'applique qu'à la partie la plus défavorisée de la population" (12 octobre) ; pour tous les autres, l'impunité des 343 est le preuve évidente que la législation comporte deux poids et deux mesures selon la richesse et/ou la célébrité de ceux qui l'enfreignent. Notons rapidement qu'il suffit d'opérer sur ces énoncés la même vérification que nous avons faite pour Marie-Claire pour lire dans les projections des journaux simultanément le contradictoire des accusations et la validation de ces mêmes accusations ; ainsi, par exemple, au malheur des pauvres avortées actuelles s'opposera(it) (sic) le "bonheur des maternités heureuses" (H., tout spécialement), à la clandestinité dangereuse de quelques-unes, la sécurité pour toutes, etc. Nous n'insistons pas, parce que le schéma narratif est clair : pour poser X (actuellement contradictoire), il faut d'abord poser son contraire, ce qui du même coup le fait exister, puis il faut le vérifier en posant son contradictoire, ce qui, du même coup, fait valider sa "vérité", etc.

Enfin, cette loi est "dépassée", ce qui la condamne quasi magiquement, avec une étrange évidence, et désigne le "progrès" comme un contenu sémantique majeur du changement social au moment même où la condamnation de Mme Chevalier prouve qu'il n'en est rien. Peu importe pour le journal si, à cette date, G.Halimi, dont on rapporte pourtant les propos, voit dans le verdict une contradiction et le signe que la loi n'est pas encore défunte ; pour les journaux qui s'ingénient à interviewer tout le monde (sauf les juristes), la loi désuète n'a plus qu'à disparaître. Deux journaux en font le titre de leurs principaux articles : "Un ordre légal qui est celui d'hier" (M., 12 octobre), "la loi sur l'avortement paraît dépassée même aux yeux de la justice" (F., 12 octobre). Dépassée à un point tel que Le Monde publie les deux premiers articles du projet de loi élaboré par Choisir, comme si, d'un trait de plume (il y faudra plus d'un an et les voix de l'opposition parlementaire), la législation pouvait devenir celle de son temps. Il faut dire enfin que L'Humanité ajoute des précisions sur ce "dépassement" en une avalanche impressionnante : la loi y est en effet dépassée "par les moeurs, les progrès accomplis en médecine, biologie, psychologie, démographie" (12 octobre).

Pour sortir de ce conflit, la première solution est de faire du progrès l'opérateur de la transformation. Ce qui d'ailleurs est le plus remarquable dans le discours sur le progrès est que ce dernier n'a besoin d'aucune autre justification que d'être précisément "le progrès", qui invalide le passé du seul fait d'être passé. A la limite, le discours "progressiste" peut se nourrir des armes mêmes de ses adversaires en déplaçant leurs contenu (ce qui pour nous est la preuve qu'il est bien l'opérateur de la transformation) ; ainsi G.Halimi disant dans France-Soir : "N'y aurait-il donc de massacre des innocents que lorsqu'il s'agit de foetus français,

alors que déjà plus de la moitié de l'humanité a choisi". Le progressisme est généralement nourri d'une critique à peine voilée contre l'institution judiciaire et le régime politique qui maintient une telle législation : tandis que Le Monde se demande "quel jeu on fait jouer à la justice" et Le Figaro si "les pouvoirs publics sont prêts à sortir de leur réserve pour émettre un quelconque avis", l'Humanité est plus vive, dénonçant le "maintien d'un ordre légal d'un autre âge qui n'est que la consécration de l'injustice sociale érigée en système". On trouve là comme un postulat que la nature de la société est d'être changeante et que son progrès peut se trouver entravé par des institutions maintenues artificiellement. D'une certaine façon, tous semblent partager ce postulat mais se séparent sur le sens du changement et le remède à apporter, ce qu'on peut lire dans l'insistance sur telle ou telle des qualifications et l'importance des inversions envisagées.

L'autre solution, que nous pouvons appeler "réformiste", consiste également en un certain progrès, mais elle maintient les valeurs qui justifient l'existence de la loi (respect de la vie de l'embryon, par exemple), en recherchant les moyens d'atténuer ses effets répressifs. La Croix, notamment, mais aussi France-Soir dans le "Courrier des lecteurs", offrent de mini-récits, généralement anecdotiques qui présentent des tentatives limitées comme le modèle de ce que pourrait être la solution. Ce n'est là qu'ultime tentative de restaurer une mythologie chancelante.

Ce procès nous a paru exemplaire à plus d'un titre. S'il présente indiscutablement un "noeud" dans la chaîne des informations sur l'avortement, il est remarquable que les récits, qui, pour tout lecteur, en constituent la matière, ne sont pas fondamentalement organisés par rapport au référent dont ils prétendent rendre compte ; ils tirent bien davantage leur spécificité des choix narratifs que nous avons tenté d'éclaircir. Le journal définit des rôles thématiques dont chacun tire son sens du rapport qu'il entretient avec les autres, et non de sa position "juridique" ; la distribution de ce qu'il nous faut bien appeler des rôles prend toute sa signification lorsqu'on découvre la création d'un rôle sémantique propre au journal (il ne pouvait être d'aucun effet dans le déroulement du procès) dont on voit qu'il autorise le déplacement de certains contenus.

Le choix que nous avons fait, a priori, de chercher dans tous ces journaux un dénominateur commun qui serait comme le "dit journalistique" de ce procès constitue une hypothèse selon laquelle les media opèrent une (re)construction de l'événement qui leur est propre et fondamentalement commune. Cette impression d'unanimité (qui se trouve ici accentuée) serait nuancée dans l'analyse de ces mêmes journaux pris isolément. Les divergences des journaux s'opèrent logiquement après la détermination de la structure sémiotique d'ensemble, et s'effectuent par une insistance propre sur certaines qualifications, hiérarchisées différemment ; les choix axiologiques déterminent donc rhétoriquement des figures propres qui ont évidemment un sens (peut-être, même, le premier que le lecteur perçoit), ce qui explique la "personnalité" de chaque journal, celle que l'habitué

reconnait et à laquelle il se fie. Mais on ne saurait oublier la stratégie générale qui constitue le centre de notre réflexion.

Le récit d'un procès de ce type serait aussi à lire "diachroniquement" et "synchroniquement" à l'intérieur d'une double série : celle des faits divers, et celle des "affaires judiciaires", la seconde marquée, par exemple, par son insistance sur la reconstruction "biographique" des personnages (expression de l'interrogatoire, des enquêtes et des expertises) qui constitue comme une rationalisation justificatrice de l'affaire. On y verrait sans doute se dégager de nombreux points communs, mais on découvrirait aussi, probablement, des variantes significatives, dans l'ensemble des journaux et, dans chacun d'eux, des "idiolectes" dans l'écriture du procès. Mais ces variations, qui font évoluer le langage de presse d'une façon à la fois continue et insensible ne remettent pas en cause cette spécificité du journal : informer, c'est raconter une histoire, c'est produire un récit.

Quatrième Chapitre

Faire savoir ou faire croire

1 - LE REALISME

"Si c'est vrai, c'est dans Le Progrès", proclame le slogan de ce journal régional. Il est rare en effet qu'un journal se fasse un mérite de dire simplement "ce qui est" ; il se propose plus volontiers de "dire la vérité", ce qui, dans ce cas, n'en est qu'une expression hyperbolique. Si on excepte l'usage de la photographie, qui semble montrer la réalité sans médiation, le texte du journal, lui, doit fréquemment se donner les apparences d'être un discours de la découverte pour produire l'illusion de reproduire la réalité. La revendication de "vérité" n'est ainsi, à tout prendre, qu'une façon de parler de ce qui, tout simplement, "est". L'information, sous peine de paraître mensongère, ou de paraître ne pas être information, doit donner l'impression qu'elle "reproduit" la réalité, ou que, d'une certaine façon, elle l' "imite". Aussi, avant de décrire quelques modes d'argumentation qui ont pour effet de déterminer la relation du lecteur aux contenus assertés, il convient d'examiner la façon dont le journal construit l'illusion de réalité, d'analyser le "réalisme" de ce discours.

Pour la linguistique, on le sait, la langue n'a que deux moyens d'imiter la réalité (1) :

- le langage peut reproduire un autre énoncé ; c'est ce qui se passe chaque fois qu'on cite un propos tenu, par soi-même ou par un autre. Il s'agit là de ce qu'on pourrait appeler un réalisme "textuel". Le journal ne s'en prive pas ; mais on sait aussi, par le flou caractéristique de l'usage de la citation, qu'il s'agit là surtout d'un mode d'argumentation.

- le langage peut aussi reproduire certains éléments du "réel" (les bruits par exemple) qui d'une certaine façon, sont icônifiables par l'écriture. Il s'agit là d'un réalisme "symbolique", très répandu dans la bande dessinée. La presse ne paraît l'utiliser que comme citation d'un autre discours, c'est à dire on fait comme une variante du réalisme "textuel" (2).

Il y aurait donc, au premier abord, très peu à attendre de la linguistique sur ce point si la "poétique" ne s'était beaucoup attachée à rendre compte de ce que précisément on appelle la littérature "réaliste". R. Jakobson, le premier (3), a tenté de

(1) Voir R. Jakobson : "A la recherche de l'essence du langage" in ouvr. collectif, Problèmes du langage, coll. Diogène, Paris, Gallimard, 1966. Voir également T. Todorov, "Introduction à la symbolique" in Poétique n°11.

(2) En voici un exemple tiré de Libération (27 mai 1980) "Raaah ! je souffre... Erk, aidez-moi je vais crever" Le soldat se tord sur l'herbe (...) Et dans la fumée des explosions et des scènes de guerre irréelles, apparaît soudain le visage hilare d'un soldat noir qui gueule au blessé : "Dis donc, Albert, t'es bon pour Hollywood, toi !..." A Ladignac-le-long, l'armée française joue à la grande guerre et aux petites manoeuvres".

(3) Dans un article de 1921, traduit en français en 1966 dans Théorie de la Littérature, Paris, Seuil, 1966, pp.98-108.

définir plusieurs emplois du mot "réalisme" en considérant, tantôt le projet de l'auteur, tantôt la perception du lecteur, tantôt l' "école" ou le courant littéraire qui le revendique, tantôt enfin la priorité donnée par l'écriture réaliste à la métonymie et à la synecdoque comme procédé de "caractérisation inessentielle" de ce type de discours.

Il ne fait pas de doute pour nous que la visée réaliste est présente dans les plus anciens occasionnels, où elle est le moyen, si on en croit JP. Seguin, "d'inciter les hommes à changer de vie en leur faisant toucher du doigt, grâce à d'éclatants exemples, les périls qu'ils encourent en se complaisant dans le péché" (1). En revanche, la presse quotidienne, à l'instar de la presse périodique, et aussi longtemps qu'elle fut essentiellement une presse d'opinion, était fondée sur le discours de qui la faisait, non sur la "réalité" événementielle qu'elle rapportait. Et pour nous, si la naissance et le développement d'une grande presse populaire, contemporains des grandes oeuvres "naturalistes", modifie sensiblement la forme de ce discours, ce n'est qu'avec le développement de l'illustration et le bouleversement de la mise en page que la presse fut amenée à

(1) JP. Seguin, L'information en France avant le périodique, o.c. p.63. En voici un exemple : "Histoire véritable de ce qui s'est passé dans la ville de Castres d'un religieux Jacobin qui a été des-enterré, et trainé par les rues, puis destranché à coups d'espée et bastons, et bruslé, et les cendres jettées au vent. Et en suite comme la nuict d'après le foudre est tombé sur le clocher où estoit le magazin des munitions de guerre, et l'a consommé en cendres avec environ cent ou six vingts maisons d'alentour, et un corps de garde de la Villes outre une infinité de personnes qui ont été dévorées par les flammes. Prins sur une lettre éscripte d'Albi le 10 du mois de Juin 1622". Lyon G.Bailly, 14p. cité par JP.Seguin, p.91.

recourir systématiquement aux procédés constitutifs de l' "illusion référentielle".

Car le réalisme du discours, à commencer par un de ses éléments essentiels, la description, est d'abord apparu comme une altération violente des canons artistiques, et pas seulement au XIXe siècle, comme en témoignent les anathèmes de Valéry : "Comme le paysage a pu corrompre la peinture, la description a modifié l'art d'écrire (...). Toute description (...) introduit dans l'exécution une sorte de hasard"(1). C'est en tant que forme, évidemment, qu'on a pu s'en étonner ou la condamner - et qu'on le fait encore - même si c'est le contenu qu'on prétend viser.(2)

(1) P.Valéry, "Autour de Corot", Oeuvres, Paris, Gallimard, bibl. de la Pléiade, 1960, t.II, p.1324. C'est au fond la même critique que celle qu'on trouve dès le XVIIIe siècle. cf. Marmontel: "c'est une invention moderne, que n'approuvent guère, à ce qu'il me semble, ni la raison, ni le goût (...) nul ensemble, nul ordre, nulle correspondance ; il y a des beautés, je le crois, mais des beautés qui se détruisent par leur succession monotone ou leur discordant assemblage" (Encyclopédie méthodique. Grammaire et Littérature, art. "Descriptif", Paris, Panckouke, 1782)

(2) cf. le déchaînement auquel a donné lieu une émission de Polack à la télévision où les journalistes de Charlie-Hebdo, très ivres, donnaient un spectacle inhabituel. Il s'agit au fond du même débat formel que celui que livrait le XVIIe siècle sur le "vraisemblable"; ainsi Scudéry disant du Cid qu'il "n'est point vraisemblable qu'une fille d'honneur épouse le meurtrier de son père" ou Bussy-Rabutin que "l'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant et ne peut se dire que dans une histoire véritable". cf. G.Genette, "Vraisemblance et motivation" in Communication n°11, 1968 : "l'extravagance est un privilège du réel".

S'il est un effet des réalités "choquantes" - tortures systématiques ici ou là, atrocités guerrières, comportements politiques "scandaleux", brutalités sportives etc... - le lecteur n'est jamais placé devant cette "réalité" là, il n'a devant lui que des pages et des mots, bref des signes, et si on produit devant lui des reproductions photographiques, ce n'est pas non plus un "réel" mais encore un ensemble de signes qu'il voit. C'est donc l'organisation de ces signes qu'il faut examiner. "L'artiste réaliste, écrit R.Barthes à propos de Balzac, ne place nullement la "réalité" à l'origine de son discours, mais seulement et toujours, si loin qu'on puisse remonter, un réel déjà écrit, un code prospectif, le long duquel on ne saisit jamais, à perte de vue, qu'une enfilade de copies" (1). La remarque de Paillet, citée plus haut, selon laquelle le journaliste ne prend pas pour matière première une quelconque réalité, mais des mots toujours, et déjà organisés en discours le plus souvent, doit être rappelée ici, car l' "effet de réel" n'est jamais, à tout prendre, qu'un "effet de texte". "L'effet de réel est aussi, indissolublement, effet de texte et proposition idéologique. C'est à dire qu'au lieu de reflet du réel nous avons le réel d'un reflet, non point la "réalité", mais une image mentale de la "réalité", surdéterminée par un code socio-culturel, saturée de lieux communs, de stéréotypes, de connotations inertes" (2).

(1) R. Barthes, S/Z, Paris, Seuil, 1970, p.173

(2) Cl. Duchet, "Pour une socio-critique, ou variation sur un incipit" in Littérature n°1, février 1971, Paris, Larousse.

Or le texte réaliste, apparemment, ne présente pas de marques caractéristiques de sa fabrication ; il n'apparaît pas d'abord comme texte, comme tissu, à la différence du discours poétique ou symbolique (1). L'énonciateur s'y fait le plus discret possible, et tente de masquer le plus possible sa "construction d'écriture" pour ne laisser paraître que ce qui est constitué en référence, l'information qu'il apporte.

Pourtant, les recherches linguistiques sur la "littérature réaliste" nous paraissent susceptibles de procurer les instruments qui permettent d'en rendre compte : "C'est la prédominance de la métonymie qui gouverne et définit effectivement le courant littéraire qu'on appelle "réaliste" écrit Jacobson (2) ou encore : "les structures métonymiques ont été moins explorées que le domaine de la métaphore (...) et la littérature réaliste, qui est intimement liée au principe métonymique, continue à défier l'interprétation, alors que la même méthodologie linguistique qui est utilisée par la poétique dans l'analyse du style métaphorique de la poésie romantique est entièrement applicable à la texture métonymique de la prose réaliste" (3). Ainsi, la métonymie serait la figure de base du discours réaliste, ce qui permet de comprendre du même coup la place qu'il accorde à la description : "suivant la

(1) "Intuitivement, le discours réaliste se définirait surtout négativement par un non-style, et l'effet de réel comme un "laissé pour compte" de la structure, comme un résidu non intégrable aux modèles descriptifs" Philippe Hamon, "Un discours contraint", in Poétique n°16, 1973.

(2) Essais de linguistique générale, o.c. p.62-63.

(3) id. p.244.

voie des relations de contiguïté, l'auteur réaliste opère des digressions métonymiques de l'intrigue à l'atmosphère et des personnages au cadre spatio-temporel. Il est friand de détails synecdochiques"(1). La description, en effet, cesse tout aussitôt d'apparaître comme ornement ou remplissage entre les moments décisifs du récit pour devenir un élément proprement constitutif de l'illusion réaliste. "Managua. Des maisons basses, des murs barbouillés à l'indigo et au jaune safran, de maigres jardinets, de bananiers et de bougainvillées, des rues en damier : Esteli, 30 000 habitants, allongée dans une plaine étroite entre des montagnes érodées, est à première vue une bourgade paisible " (Le Monde).

Mais la métonymie n'est pas, sous sa forme la plus visible, le premier ni le seul moyen de définir cette écriture qui tente de produire l'illusion de la réalité. Car la linguistique, qui, d'une certaine façon, paraît bloquer toute tentative d'explication de ce phénomène (la langue ne peut copier le réel) permet aussi de dépasser l'obstacle qu'elle a posé. Car la véritable question, que les remarques théoriques de Jacobson laissent très bien entrevoir, n'est pas ou n'est plus de savoir comment le journal reproduit la réalité. Elle ne l'est plus après les travaux de Jacobson, elle l'est encore moins après la théorie des actes de parole élaborée par Austin et Searle et reprise par Ducrot. Car le discours de l'information, qui nous retient, doit désormais être considéré par rapport à une situation de communication. Si bien que la seule véritable question est de savoir comment le journal fait croire qu'il reproduit la réalité.

(1) id. p.63.

On peut tenter de répondre à cette question en déterminant trois niveaux d'analyse (1). Le premier niveau est celui des structures "de surface" : les lexiques, l'ordonnancement des descriptions etc.. Le second niveau repose sur des structures plus "profondes" : ce sont les séquences types, les syntagmes narratifs, les groupements actantiels dans l'organisation des personnages etc... (2). Le troisième niveau met en relation les deux premiers ou, plus exactement, détermine le mode de relation des deux premiers ; ainsi, par exemple, il apparaît que le discours informatif a tendance à mimer les discours qu'il reproduit, ce qui revient à dire qu'il établit une relation entre un lexique et un personnage ; ou bien on constate une tendance au parallélisme rigoureux des divisions textuelles et des divisions narratives, ce phénomène étant accentué par le recours aux intertitres qui définissent des séquences d'un long développement etc... Et, plutôt que de tenter d'en dresser un inventaire (3), nous nous limiterons à l'examen de deux aspects : les procédés d'authentification et la description, qui d'ailleurs en constitue un cas particulier.

(1) sur tout cela, voir PH. Hamon, "un discours contraint" o.c. p.421.

(2) voir supra, l'analyse des acteurs du procès de Bobigny.

(3) Les travaux sur le roman réaliste en fournissent des exemples impressionnants. cf. Poétique n°16 et, en particulier, l'article inaugural de Ph. Hamon qui en fournit une remarquable synthèse, les analyses de H.Mitterand et J.Dubois sur Germinial et le début des romans de Zola, celle de H.Lafon sur l'oeuvre de Crébillon et de J.Neefs sur Madame Bovary.

A) Les procédés d'authentification

La redondance

Le texte d'information, pensons-nous, doit être interprété comme "un acte de parole", comme dit Ducrot (un "speech act" selon Austin). Il est d'abord caractérisé par l'ensemble des procédés qui fondent et assurent la stabilité de la communication. Le premier et le plus constant est l'hypertrophie de la redondance : le journal en use d'une façon particulièrement manifeste parce que la redondance est inscrite dans la forme même du journal : la répétition du même, dans le titre, le chapeau, et l'article, sans compter pour certains journaux l'illustration et sa légende. A l'hypertrophie de la redondance s'ajoute celle des procédés anaphoriques que nous avons déjà rencontrée. L'anaphore et la redondance se combinent fréquemment dans la qualification des personnages ("M. Doumeng, Le milliardaire rouge ...") ou dans les descriptions inaugurales des récits. "Le temps d'un long, d'un interminable dimanche, Beyrouth a effacé ses frontières, ignoré ce front de ruines lépreuses qui la déchire depuis bientôt six ans, oublié ce faux air de Janus (...) Le temps d'un long dimanche, Beyrouth ne fut plus qu'une ville sous un déluge de feu ! Quinze heures de canonnade, quinze heures d'une pluie d'obus sous un ciel envahi (...) quinze heures de bataille (...) avec tout l'arsenal..." (Le Monde). Concourt encore à la solidité de la communication, la multiplication des procédés phatiques et des procédures de désambiguïsation : concevrait-on sans cela, par exemple, que Le Monde répète chaque jour que M. X est le président des USA ou que Toulon est dans le Var, ou que chaque journal multiplie comme à plaisir les épithètes explicatives ? N'y voir que le souci d'une

information exacte et complète, qu'un soin documentaire aux fins d'une classification ou d'un enregistrement ultérieur masque le fait qu'il s'agit bien là d'un effet de référence qui détermine la matière de la communication. Enfin l'énonciateur rétablit toujours indirectement, de manière compensatoire comme le dit Ph. Hamon, la performance de son discours, l'autorité de son dire. Si, par exemple, la forme interrogative est quasiment proscrite dans les titres, c'est d'abord parce qu'elle affaiblirait l'autorité du dire. Dans tout cela, il y a un but simple et constant, assurer la cohésion de l'information (1).

In medias res

"Lionel Jospin a qualifié de "gaminerie politique" le refus du maire de Paris de participer à un débat... " (Libération). Le récit journalistique se présente comme une simple intervention dans le continuum des "faits" ; cette intervention en prolonge tel ou tel moment, tel ou tel aspect, mais ne l'interrompt pas. Cela est plus important qu'il ne paraît d'abord. Le propos du journaliste semble "naturel", parce que le début de l'article, son "entrée en matière" dénie qu'il soit un début, un commencement. Il intervient à un moment de ce qui a commencé avant lui, et cela, pour le lecteur, constitue comme la preuve que le récit est étroitement lié au mouvement même de la

(1) Les travaux sur les arts figuratifs montrent la même chose : "L'espace et le temps figuratifs renvoient non aux structures de l'univers physique, mais à celles de l'imaginaire. Les liens existants entre les éléments se mesurent en termes non d'exactitude, mais de cohérence" (P.Francastel, Etudes de Sociologie de l'Art, p.118).

réalité. Le récit se distingue du fait qui le précède - et le motive - par cela même qu'il est récit. Mais, dans le flux des colonnes qui fait alterner passé et futur ("Helmut Schmidt sera le premier chef de gouvernement à rencontrer le nouveau secrétaire d'Etat américain " Libération, même jour, même page), il se confond presque avec le déroulement des faits. Or cela est une des caractéristiques premières de la fiction réaliste(1) qui a une conséquence importante pour le statut de l'énonciateur : il n'a pas à fonder, à justifier son dire, parce que le déroulement du "réel" le justifie d'avance de s'y insérer ; l'énonciateur, à l'évidence, est précédé et sera suivi par un des avatars de l'événement qu'il présente. Ainsi le texte, de l'information peut-il "embrayer" sur une réalité posée ou présupposée, comme s'il était isotope de cette réalité. Or cela est très exactement ce qui se passe dans la fiction romanesque (2). Il est un lieu où ce phénomène tout à fait étonnant (l'embrayage du texte sur le réel comme s'ils appartenaient au même plan) est totalement éclatant, c'est l'indication de l'identité : "Albin Chalandon, tout puissant président du premier groupe pétrolier français, menace de se retirer du plan chimie " (Libération). De tels titres, ou de tels débuts d'articles, sont tout à fait exemplaires : si le personnage a une identité, c'est qu'il y a eu auparavant une identification : or le texte commence là. Il faut donc croire que l'identification est opérée par un contexte, et ce contexte ne peut être que le "hors-texte" de la réalité. Le journal peut d'ailleurs tout aussi bien se passer du nom propre : avec un sur-titre "viticulture", il suffit de dire "le milliardaire rouge" pour que tout lecteur comprenne ; il

(1) J. Dubois, "Surcodage et protocole de lecture dans le roman naturaliste" in Poétique, n°16, o.c.

(2) "Onze heures venaient de sonner à la Bourse lorsque Saccard..." (Zola, L'Argent).

identifiera de la même façon "le premier secrétaire du Parti Socialiste", "le président du CNPF" etc... L'article défini précédant un nom commun est une anaphore suffisante pour embrayer sur le réel. Si enfin, nous regardons les débuts suivants : "Les "écrits et discours" du président sont programmés sur la première chaîne" ; "Le Sénat a commencé hier après-midi l'examen des projets de loi..." ; "Paieront, paieront pas ? Les fonctionnaires, par le biais de leurs syndicats, étaient hier chez Anicet Le Pors, ministre de la Fonction Publique", on s'aperçoit que le début de l'article combine la référence à un contexte (personnages, institutions, lieux etc...) et la référence à une action antérieure qui permet de percevoir l'énoncé du journal comme la suite de cette action, comme si le récit et l'action appartenaient au même ensemble. C'est ce que Dubois appelle la "prédétermination réaliste". Nous ne voulons évidemment pas dire par là que le réel n'existe pas, mais nous voulons seulement indiquer comment le texte s'assimile au réel, paraît en faire partie.

Le retard du sens

Le texte de l'information, ensuite, organise le récit en articulant un certain nombre d'aspects, de "points de vue". Mais le journal se distingue là fortement, du moins en apparence, de la fiction réaliste. En effet, dans le texte fictionnel, "le récit figure un cours des faits dont le sens, la direction, ne doit que très progressivement émerger" (1), ce qui

(1) J. Dubois, "Surcodage et protocole", o.c. p.497.

est rarissime dans le récit de presse, parce que le titre et le chapeau ont déjà dit le sens et que le journaliste ne peut que se contenter de mimer l'attente et le suspens. Le texte du reportage ou le récit du fait divers sont à cet égard très remarquables : on sait, dès le début, que Beyrouth a subi tel bombardement, que Port Stanley a été repris aux Argentins ou que X a tué Y. Mais le récit reprend le cours des choses sensiblement en arrière et feint de retarder le sens, de produire un suspens. De là le recours, aussi systématique que dans le texte de fiction, aux gestes, bribes de dialogue, notations descriptives par quoi il commence : "7 H. Le jour s'est levé sur le petit village désert. Les clochers de l'Eglise sonnent le tocsin. Au château des Terrasses, un campement d'occupants s'est installé ainsi que dans les bois (...) Au milieu de la rue principale montant, on a dressé deux barricades (...) Mais un vieux retraité bougonne : "J'suis pas contre leur guerre. Mais les cantonniers ont passé la semaine dernière ..." (Libération). Nous choisissons cet exemple d'un reportage sur une "fausse guerre" (il s'agit des grandes manœuvres 1980) parce que le journaliste "correspondant de guerre" comme il se nomme se pastiche lui-même et par là rend plus sensible la façon dont il produit un texte : il feint de chercher son centre et de soulever des questions. Toute la question de l'écriture réaliste est alors celle de la signification : le texte ne cesse de jouer de l'essentiel et de l'inessentiel, de l'accessoire ou de l'in-signifiant, jusqu'à ce que le sens émerge. Un sens que le lecteur connaissait déjà mais qu'il retrouve. Ce détour par le récit réaliste a de grands effets car il ancre le sens dans une "réalité" qui assure la complicité du lecteur. A la limite, le détour par le récit descriptif n'est pas essentiel au sens, et la preuve^m est que le titre de l'article, comme le

"flash" de l'agence, s'en passent fort bien. Mais la signification, elle, ne s'en passe pas. Le réalisme est le mode de signification de l'information, le mode prioritaire d'authentification du sens.

La temporalité

Assurer la cohérence de l'énoncé, disions-nous, est indispensable à la communication. Le texte d'information a un autre moyen d'assurer cette cohérence en reliant le présent au passé et à l'avenir. L'avant, c'est le flash-back, le souvenir, le retour au passé, le déjà-dit. L'après, c'est la prévision qui, selon les cas, pourra être prédiction, programme, ou pressentiment : "il a résisté à l'opposition de son ministre de tutelle (...) son dernier coup d'éclat concerne la chimie (...) M. Albin Chalandon a poussé un nouveau coup de gueule, fait une nouvelle déclaration fracassante " "Le chancelier Schmidt insistera donc avant tout sur la nécessité de renforcer les consultations entre Américains et Européens, ce qui n'avait pas été fait pour des décisions aussi importantes que le feu vert donné à la bombe à neutrons et le renforcement de l'embargo ...". (Libération)

Le réalisme biographique

Cette même cohérence est particulièrement manifeste dans un genre journalistique particulier, le discours biographique (1). Le journal, en effet, élabore un discours biographique chaque fois qu'un

(1) Voir J. Gritti, "Un récit de presse : les derniers jours d'un grand homme", in Communications n°8, pp.94-102 et groupe Mu, "Rhétoriques particulières", in Communications, n°16, pp.110-124.

inconnu accède à une notoriété importante (X reçoit le prix Nobel. Mme Thatcher devient premier ministre) ou qu'une personnalité déjà connue réalise ce qui paraît être un exploit ou fait un pas de plus dans une brillante carrière (M. Yvon Gattaz devient le "patron" du CNPF) : ce point commun de toutes les biographies est qu'elles saisissent une réussite dans l'instant, c'est à dire qu'elles "présentent" une performance actuelle ; le discours biographique qui, a priori, devrait être seulement référentiel, ou documentaire, fonctionne alors comme un substitut romanesque, comme le dit le Groupe Mu. En effet, le passé y est organisé à la fois comme un double du présent (il le préfigure) et comme un anti-présent : la notoriété succède à l'anonymat : la réussite succède aux longs travaux solitaires et secrets. Là encore, pourtant, le récit paraît se saborder avant même de commencer puisque la réussite présente est connue d'emblée ; mais là encore, un détour (le passé cette fois) lui donne sa signification. On y trouve un certain nombre de traits, d'apparence réaliste, qui sont en fait des procédés fictionnels car ils reposent sur les figures solidement constituées qu'on trouve d'une biographie à l'autre. Margaret Thatcher devient premier ministre. Le Matin publie une photographie ancienne : "En ce temps-là, Margaret portait des chapeaux. C'était en Décembre 1951, et, ce jour-là, elle épousait Denis sans savoir qu'elle deviendrait la première femme premier ministre d'Europe Occidentale" ; l'opposition entre le destin politique brillant et un passé moins spectaculaire est un est axes majeurs de la biographie. "Elle est fière de ses origines modestes. Effectivement, son père était un petit commerçant ..". Un autre axe, on s'en doute, est sa constance et sa détermination "conservatrice" qui, par mille et une figures jalonne son parcours : "c'est une femme dure qui, grâce à une volonté de fer, a su s'imposer (...). Soutenue par une foi presque mystique dans l'efficacité des lois du

marché (...). Elle adopte une position réactionnaire sur toutes ces questions de la vie moderne et se signale par son opposition à (...) la peine de mort, la loi sur le divorce etc...". Retour sur le passé encore: "A cette époque, à la fin de la guerre, presque tous les étudiants étaient de gauche. Margaret s'inscrit chez les conservateurs" etc... Dans cette biographie, comme dans la plupart des autres, la personnalité en question est un personnage-héros, marqué par un destin qui lui révèle une vocation particulière (la "foi" de Margaret Thatcher : "elle disait qu'elle prierait plus facilement parmi eux (les conservateurs) que dans les autres formations politiques") ou une "convocation" par un artifice du destin (la guerre, la déportation et la résistance furent, pour toute une génération, le "révélateur" de leur destin). Il n'y a plus ensuite qu'à répéter les combats et les exploits selon une logique où la vie est surtout remplie de moments décisifs. "(JL. Bory) entra en littérature par un premier coup d'éclat en décrochant le premier prix Goncourt de l'après-guerre (...) Le premier roman, tout imprégné de son expérience de la Résistance, devait être suivi d'une longue série...".

D'autres artifices fictionnels concourent à cette représentation : l'apparence physique par exemple, est systématiquement relevée et mise en rapport avec les qualités morales et intellectuelles. Mais le plus important pour nous, peut être, est que, dans tout cela, l'ascension, la réussite, l'exploit sont pris en charge par un discours narratif "réaliste" : brefs instantanés du passé, précisions chiffrées etc..., ré-organisés par un locuteur qui "sait" et qui pour cela peut faire voir, de l'intérieur, la vie et l'oeuvre du personnage considéré. Et le réalisme est là, dans la façon

dont les personnages paraissent monter d'eux-mêmes ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent, et ce qu'ils font.

La biographie de Margaret Thatcher, dont nous donnons ici l'exemple, montre en outre une autre forme d'authentification qui est encore un trait constant de l'écriture réaliste. C'est ce qu'on pourrait appeler la "motivation psychologique" : sa volonté, sa foi, son ambition n'ont pas d'autre rôle dans le récit que d'en remplir la trame. La motivation psychologique, la description du caractère et tout ce qui s'en rapproche sont une justification a posteriori de l'organisation fonctionnelle du récit. C'est aussi, dans une large mesure, ce qui permet de transformer les consécutions en conséquences, de trouver une causalité là où il pourrait n'y avoir que succession. C'est pourquoi nous continuons à parler ici de "personnages" parce que la caractérisation psychologique et physique organise leur rôle thématique, adéquat à leur rôle actantiel.

Histoires parallèles

"On se souvient des 50 000 hectolitres répandus sur la chaussée à Sète, après les attentats contre les chaix du Comptoir Agricole français dont Jean Baptiste Doumeng est un des principaux actionnaires". En faisant ce rappel, alors qu'il donne une information sur la grève de la Sica-Vins à Toulouse, le journal embraye sur une "histoire parallèle", que le lecteur connaît ou dont on lui dit qu'il la connaît. Effet d'authentification encore qui permet de dire que "contrairement à ce que Doumeng espérait, l'office du vin, le remède-miracle, n'a encore rien apporté de concret". (Libération). Ce rappel d'histoires antérieures, ou parallèles, a la même fonction que tous les noms propres et les citations, il constitue ce "discours référentiel" dont parle Greimas, la référence au réel dont le journal a besoin pour fonder son discours "objectif".

Thèmes et témoins

Le dernier procédé majeur que nous examinerons ici est celui par lequel le journaliste authentifie un acte de parole en en garantissant l'origine : "j'ai vu sur les trottoirs des visages tressaillir quand s'avanceront les mineurs de fer, aux traits marqués par le travail, tantôt graves, tantôt souriants, forts de leur coude à coude" (Humanité). A la fin de cette manifestation, où l'Humanité "voit" la gravité des travailleurs et l'émotion qu'elle produit chez les passants, de très violents incidents éclatent : de petits groupes "d'autonomes", avant de dévaster les vitrines du quartier de l'Opéra, commencent à harceler les policiers ; Libération l'a "vu" aussi ; le journaliste ne dit pas qu'il l'a vu, mais dit sous quel point de vue ceci se passait : "Je suis placé du côté policiers. Entre nous et les lanceurs (de cailloux, de boulons etc...), un trou se fait tandis que la manifestation se déroule doucement. Les policiers sont fous de rage et se demandent ce qu'ils font là. Un officier frappe ses hommes pour qu'ils ne se sauvent pas. Il y a un policier qui chante à tue-tête pour se donner du courage (...) La bagarre vient de commencer, elle ne s'arrêtera pas". Lorsque manque tout autre moyen d'authentification, le "j'y étais, je l'ai vu" du journaliste garantit l'énoncé, et permet de comprendre l'effet produit par l'indication liminaire "de notre correspondant" ou "de notre envoyé spécial". Cela est moins spectaculaire que, dans l'information radiophonique ou télévisuelle, l'appel en direct de l'envoyé spécial, car radio et télévision y ajoutent, par le son et l'image, des bruits, des cris, des signes multiples qui sont autant d'indices du "réel" ; mais l'incipit et l'indication du lieu qui précède la correspondance dans la presse écrite créent un horizon d'attente :

d'emblée, on attend quelque chose de particulier, qui est précisément l'illusion du réel. C'est dire aussi que ces incipit sont des indicateurs de "genre" car l'identification du "genre" (reportage, éditorial, billet, etc..) crée des attentes de types particuliers. La radio et surtout la télévision ont sur ce point un avantage sur la presse écrite parce qu'ils reposent d'emblée sur des codes différents : le journaliste peut alors jouer d'une complémentarité sémiologique constante : le bruit des explosions redouble le discours sur la guerre quand il ne le couvre pas comme à dessein, la voix haletante du reporter sportif redouble l'incertitude énoncée de l'épisode qu'il rapporte etc... Dans la presse écrite, il y a les illustrations, bien sûr, et leurs légendes, et on s'aperçoit que très souvent c'est le titre, ou l'article complet qui servent de légende à la photographie. Mais il y a aussi, et surtout, le texte, qui devra être "surcodé" pour accéder à cette complémentarité structurelle qui lui fait défaut.

B) La description (1)

Le problème général posé par la description peut se résumer dans la question : comment faire croire à la réalité de telle situation ? A cette question, le journaliste ne connaît qu'une réponse : la décrire. Mais cette réponse entraîne une nouvelle question : comment faire croire à la vérité de la situation décrite ? Comment lui donner de l'autorité, comment lui donner le poids de la réalité ?

Les pages qui précèdent ont fourni déjà un certain nombre d'éléments de réponse, nous ne reprenons donc cette question ici que pour montrer de façon plus systématique la nature et le rôle de la description par rapport au récit.

(1) La rhétorique classique s'est beaucoup attachée à la description dont elle distinguait six formes distinctes...

La transmission du savoir

D'une façon qui ne surprendra plus guère maintenant, le journal, avec des particularités spécifiques évidemment, emprunte à l'écriture fictionnelle le modèle fondamental de la constitution d'une description. Pour "faire croire" à la vérité de ce qu'il dit, le journaliste opère une sorte de "transformation réaliste", comme dit Ph. Hamon. Il passe d'un modèle qu'on pourrait résumer dans l'énoncé : "Moi, journaliste, je vous garantis à vous, lecteur, que je dis la vérité en disant que p." à un autre modèle : "un personnage X, dont le statut est indiscutable, présent dans l'énoncé, participant au récit, dit que p.". La plupart du temps d'ailleurs, ce personnage X parle à un autre personnage Y, non informé. Ce second personnage est, soit un autre acteur de la "réalité", soit, tout simplement, le journaliste lui-même qui effectue un reportage ou une enquête,

... Voir R.Barthes, "l'ancienne rhétorique", in Communications, n°16, 1970, p.172-230. Depuis une vingtaine d'années le développement de la linguistique textuelle a donné lieu à de très nombreux travaux. Voir en particulier R.Barthes, "l'effet de réel", in Communications n°16; G.Genette : "Frontières du récit" in Figures II, Paris, Seuil, 1969; A.J.Greimas, Maupassant, Paris, Seuil, 1976 ; F.Rastier , "Situation du récit dans une typologie des discours" in L'Homme, janvier-mars 1971; Ricardou, Problèmes du nouveau roman, Seuil, 1971, p.91 sq; M. Riffaterre , "Le poème comme représentation" in Poétique n°4 et "système d'un genre descriptif" in Poétique n°9. Signalons en outre un article bref et très éclairant de Ph. Hamon , "Qu'est-ce qu'une description ? " in Poétique, n°12, 1972, pp.469 à 486, dont nous rejoignons la démarche.

qui interroge et qui rapporte le propos. Cette transformation est fondamentale dans l'illusion réaliste, elle repose sur le fait que la source de l'information, son garant, s'incarne dans le récit, sous la forme d'un personnage indiscutable. Que ce personnage soit ministre, manifestant anonyme ou journaliste ne change rien à la question car, lorsque le journaliste est présent dans l'énoncé, il est, lui aussi, un personnage de cet énoncé : "la psychose de l'indic va bon train. Alain et son copain Bernard scrutent vigoureusement tous ceux qui prennent des notes ou des photos : "on se méfie, depuis que l'un de nous (...)" ; on me fait donc jurer de ne rien dire au journaliste qui est là-bas, à l'autre bout du wagon. "Celui-là, on le soupçonne, tu comprends"!" (Libération) (1).

Cette transformation est décisive également parce qu'elle rend indispensable le recours à des personnages qu'on aurait envie de dire ad hoc. Le journaliste possède en effet un certain "savoir" qui se manifeste, dans le "montage" narratif (2), par la citation de "personnages" (3) : "Sur un long camion bleu, sont juchés des jeunes. Les garçons agitent des

(1) Cette scène n'est pas empruntée à un reportage sous une quelconque occupation, mais au compte rendu de la manifestation du 23 mars 79. Pour faciliter la cohérence de notre propos dans les pages qui suivent, nous emprunterons nos exemples au récit de cette manifestation.

(2) Pour avoir participé à un certain nombre d'enquêtes et de reportages, nous savons aussi que la reconstruction est bien un "montage", effectué à partir de fragments d'interviews, d'épisodes discontinus, de notations éparses etc...

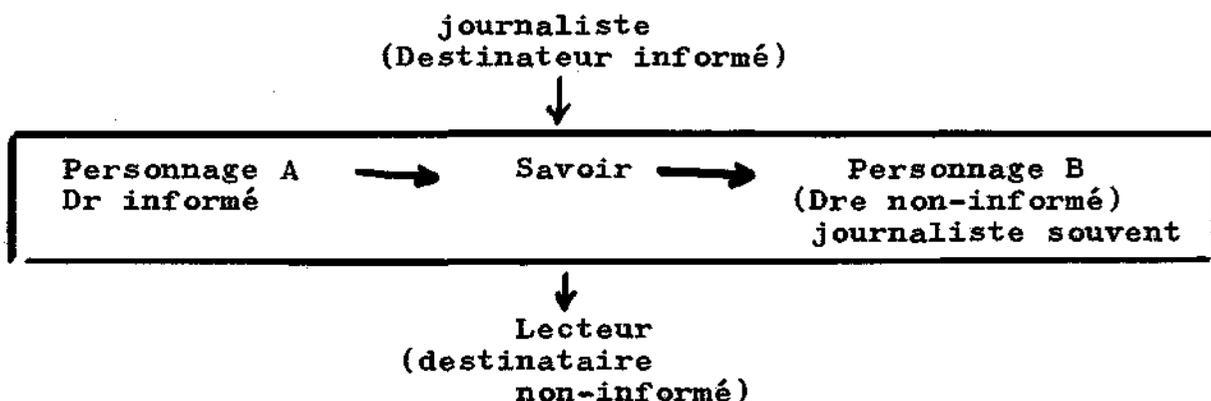
(3) Les acteurs ne sont pas inventés, mais leur constitution en personnage du récit est bien une "création" littéraire.

drapeaux rouges, les filles chantent l'Internationale. Ceux qui les entourent scandent "le Nord veut vivre, le Nord vivra" (Humanité). Ce personnage, de cette façon, ne renvoie pas au réel qu'il prétend reproduire, il est la justification a posteriori du savoir du journaliste, il est, comme dit Hamon "le garant vraisemblable d'une tranche lexicale à placer". Ce personnage est indispensable parce qu'il justifie une phraséologie, ou parce qu'il authentifie une dénomination : "Souvent casqués, parfois masqués de foulards, brandissant des drapeaux noirs et armés de manches de pioches, les voyous " (Aurore) ; "la centaine de militants autonomes (...) étaient faciles à reconnaître : jeans, basquets, blousons de cuir, casques et foulards" (Le Matin).

Et le réel, là dedans ? On aurait envie de dire qu'il n'est qu'un assemblage de mots, une "mosaïque linguistique", "C'est en tout cas dans le calme que ces hommes, ces femmes, ces jeunes, venus de Lorraine, du Nord et du Pas de Calais, de la Loire mais aussi de Fos sur Mer, sidérurgistes, mineurs de fer, mineurs de charbon auxquels se sont joints des enseignants et des lycéens, mais aussi des personnels hospitaliers en blouse blanche, des employés de banques et des assurances, des agents des postes, de l'EDF, de la SNCF, des employés de la SFP, des sapeurs-pompiers et même des policiers en civil.."(France-Soir).

La marque la plus sûre du discours réaliste dans la description, est que l'auteur y délègue son statut de destinataire. Au lieu que le savoir soit transmis directement du destinataire journaliste au destinataire lecteur, il transite entre deux autres actants de la communication, inscrits dans l'énoncé (deux personnages, dont l'un, informé, est destinataire, et l'autre, non informé, est destinataire).

On peut l'exprimer dans le schéma suivant, emprunté à Ph. Hamon :



En voici un exemple très élémentaire : le journaliste du Matin, qui suit les manifestants venus du Nord dans leur itinéraire, présente le voyage :
"Les copains ont préféré partir en autocar : il y en avait 240 pour ceux du Valenciennois" explique un militant".

La description est une mise en scène du savoir.

Le discours réaliste est un discours "ostentateur" du savoir contenu dans les notes du journaliste, ou dans sa culture ; il s'agit de le montrer au lecteur, en le faisant circuler par et dans un récit : "L'hélicoptère des grands jours survole le cortège. Une sirène mugit. C'est celle des alertes à Longwy. Une femme a écrit sur une pancarte : "on nous demande d'avoir des enfants. J'en ai trois. Quel sera leur avenir ?" (Humanité)

Cela explique aussi la forte redondance de ce discours. Pour que le personnage médiateur du savoir soit crédible, il faut que sa qualification, sa caractérisation, soit manifestée. Elle ne peut l'être que de façon redondante ou par une forte possibilité des contenus assertés : "Georges Marchais, souriant, manteau de

tweed, cachant son écharpe tricolore d'élu du Val de Marne, distribue dédicace sur dédicace. Un jeune mineur de la Loire brandit son paquet de cigarettes paraphé par le Secrétaire Général du Parti Communiste" (France-Soir) (1).

Fonctions, qualification, lexique

Au fond la plupart des fonctions narratives des personnages qui courent le long du récit ne sont que des pseudo-fonctions : elles sont l'équivalent d'une qualification. Et pour certains de ces personnages, ce sont presque des qualifications permanentes. Le passage descriptif, en somme, déploie devant le lecteur le paradigme, virtuel ou actuel, des activités d'un personnage, des parties d'un tout, des objets d'un décor. C'est bien pourquoi, d'ailleurs, il y a des scènes-types, des décors-type, qui, à la limite, font de la description l'inventaire d'une situation. Voici par exemple le décor initial de la manifestation ; il n'est pas autre chose que l'expansion du mot "kermesse" qui d'ailleurs figure dans le titre de l'article, c'est l'inventaire d'une "fête populaire" : "Montreuil, Pantin, Saint-Denis, Ivry et Saint-Ouen avaient mis leur parure de fête. Il y avait des banderoles colorées, le soleil de printemps, les hauts-parleurs, les chansons de Jean Ferrat, les filles aux joues maquillées, les étais de canettes de bière et de sandwiches, l'excitation de l'inhabituel" (France-Soir). Même chose encore quand les manifestants sont tous arrivés et que le cortège se met en place : "on s'affaire en silence, place de l'Eglise à Pantin (...) on

(1) Le "savoir" du journaliste s'exprime ici doublement : par l'indication de l'écharpe que G. Marchais "cache" et qui devrait donc être invisible, et par l'activité de dédicace, nommée puis montrée : bel exemple de redondance.

déplie les banderolles, on distribue des badges. On vend des cartes postales. On quête pour les travailleurs de la sidérurgie, on vérifie l'itinéraire. On organise le service d'ordre. On place des auto-collants. On gonfle des ballons ".

Que décrit-on ? Un objet, une situation, un personnage. Dans le texte, l'objet, la scène ou le personnage ne sont finalement qu'une somme d'occurrences énumérables (ses parties, comme on vient de voir); on peut aussi considérer l'objet comme un organe qu'on définit à partir des éléments qui se forment à l'intérieur (les slogans, les "moments" et les "mouvements" de la manifestation) ou à l'extérieur de cet organe (les réactions, les suites, les conséquences)(1).

De cela, R.Barthes a donné une excellente définition en montrant que le lisible n'est que le dépli (ex-plicare) d'un nom : la description apparaît alors comme le déploiement des paradigmes virtuels du langage : "Qu'est-ce qu'une suite d'actions ? le dépli d'un nom. "Entrer" ? je puis déplier en "s'annoncer" et "pénétrer" (...). Inversement, constituer la séquence, c'est trouver le nom : la séquence est la monnaie, le "valant-pour" du nom (...). Deux systèmes de plis semblent tout à tour requis. Le premier décompose le titre (nom ou verbe) selon ses moments constitutifs (commencer/s'arrêter/repartir). Le second accroche au mot tuteur des actions voisines. Ces systèmes, l'un analytique, l'autre catalytique, l'un définitionnel,

(1) sous-titre de l'Aurore : "3 commissaires, 20 gendarmes, 25 CRS et 20 agents de police blessés : c'est le premier bilan de l'émeute. 27 arrestations, 130 magasins mis à sac, des voitures incendiées".

L'autre métonymique, n'ont en fait d'autre logique que celle du déjà-vu, déjà-lu, déjà-fait : celle de l'empirie et de la culture "(1). Si le texte du journal donne, plus souvent que les grandes oeuvres de la littérature, le sentiment d'être empli de stéréotypes, c'est simplement parce que la marque d'une grande oeuvre est d'organiser pour le lecteur ce qui, par la suite, paraîtra comme du déjà-vu, déjà-lu. C'est aussi dans la mesure où le journal puise dans l'ensemble des textes déjà-lus qu'il est plus "lisible". La force de certains journaux - et de certains journalistes - est d'imposer, à certains moments, une forme de description et une forme de récit que les autres journaux et les autres journalistes vont ensuite répéter (2), parce que, pour un temps, un journal ou un journaliste a inventé une forme de discours qui, pour le lecteur, semble plus adéquatement "dire" le réel. Et sans doute ne doit-on pas trop s'affliger de la répétition dans le journal, car, c'est aussi, et peut-être surtout ce que le lecteur lui demande : la possibilité de reconnaître ce qu'il connaît déjà. Voici par exemple la mise en scène, dans l'Aurore, d'un couple qui se croit ensorcelé : "chaque nuit elle sursaute, effrayée, tremblante, en sueur, le sang glacé. Les meubles bougent, les assiettes tremblent sur les étagères, le plancher craque et crépite comme s'il était bombardé par de petits cailloux".

L'insertion de la description dans le récit

Pour achever cette analyse de la description, il faut encore répondre à trois questions : comment la

(2) La force d'un journal ne vient pas seulement de son tirage mais de l'impact qu'il a sur les autres journaux : depuis dix ans, tous les journaux ont été influencés par le style "Libération".

(1) S/Z, o.c. pp.88-89.

description s'insère-t-elle dans le récit est la première de ces questions. Le journaliste, avons-nous dit, ne peut pas apparaître dans son énoncé, sinon comme spectateur ou destinataire d'un savoir qui lui est adressé. "L'objectivité" de l'information rend cela nécessaire. C'est donc un personnage, comme on a vu, qui doit prendre en charge le savoir, et la description. Cela signifie que le personnage a deux attitudes possibles : la plus simple est celle du spectateur ou du témoin : il a vu. C'est aussi celle qui s'accommode le mieux de l'assimilation du journaliste à un personnage de son récit : il en est le témoin. La description doit alors être sentie par le lecteur comme focalisée à partir de l'oeil du personnage qui la prend en charge. Lorsque le journaliste hésite à se mettre lui-même en scène, il lui est toujours possible de s'effacer derrière l'instance impersonnelle "on" ou le recours au passif : "quelque chose se laisse voir" . "Vers midi, ils sont aux portes. On en signale des milliers, venus de Saint-Denis, de Pantin, de Montreuil, d'Ivry et de Saint-Ouen (...). A 16 H tous sont en ordre de marche (...) ils sont plusieurs centaines de milliers à s'avancer groupés" (Humanité).

La seconde attitude possible du personnage est de parler : c'est celle qui caractérise par principe l'homme politique, c'est aussi celle qui oppose la compétence du destinataire à l'incompétence du destinataire. Après le témoin, donc, voici l'expert. Dans le cas de cette manifestation, l'évaluation des dégâts, inscrite en sous-titre, souvent, est prise en charge dans le récit par la parole officielle (communiqué de la Préfecture de Police, dans l'Aurore, par exemple).

Il y a bien une troisième attitude possible, celle où le personnage agit sur l'objet à décrire, mais, alors que la télévision, par exemple, peut le faire sans difficulté (1), la presse écrite ne le peut pas, en dehors de la photographie ; elle doit recourir à l'oeil du témoin, puis à sa parole, ou au savoir de l'expert, et encore à sa parole.

Mais cela indique que la description va recourir à des thèmes obligés : la description du milieu, du décor, en tête de l'article, le recours à des personnages types ou à des scènes-types (2), l'indication des motivations psychologiques que nous avons relevées sont ainsi des signes de démarcation, des signes introducteurs, qui constituent une thématique "vide" en quelque sorte, puisque son rôle est d'éviter la rupture du tissu narratif. Evidemment, au terme de la description, on retrouve une thématique correspondance, vide également et également obligée, qui a une simple fonction conclusive : "La place de l'Opéra est complètement saccagée : des bris de verre, plaques d'égoûts descellés, bouteilles cassées, etc..."(Aurore).

Nous pouvons relever le "etc" qui achève le "thème conclusif" dans l'Aurore parce qu'il indique aussi que le journaliste est parvenu au terme de ses possibilités descriptives. Cela renforce évidemment ce que nous disions plus haut de la nature de la description : la description est un "ensemble lexical métonymiquement homogène dont l'extension est liée au

(1) Elle peut montrer, sans médiation apparente, les affrontements entre police et manifestants. Elle peut montrer des négociateurs signant le texte d'un accord, ou un conducteur de train aux commandes du TGV.

(2) qu'on pense par exemple aux descriptions des procès en cours d'Assises, que la législation interdit de photographier, d'enregistrer, ou de filmer.

vocabulaire disponible de l'auteur, non au degré de complexité de la réalité elle-même ; elle est avant tout une nomenclature à clôture plus ou moins artificielle, dont les unités lexicales constituantes sont d'une plus ou moins grande prévisibilité d'apparition" (1).

Le Rapport entre la description et son objet

Cela pose la deuxième question à quoi il faut répondre : quel est le rapport entre l'objet à décrire et sa description ?

"Cinq cortèges, cinq fleuves ont ensuite convergé vers la place de la République" (Humanité) . Tel est le modèle privilégié de la description: l'homologation de deux ensembles lexicaux. Au fond, la description n'est pas fondamentalement différente du fonctionnement d'un dictionnaire : il s'agit de mettre en équivalence une dénomination et une expansion (2). Mais, dans le journal comme en littérature, les métaphores et les comparaisons tiennent lieu de ce qui, dans les dictionnaires, constitue les renvois.

L'éventail des possibilités est considérable et n'est limité que par la lisibilité qu'on attend : le journal ne peut donc pas, par exemple, décrire un terme

(1) Ph. Hamon, "Qu'est-ce qu'une description ?" o.c. p.477.

(2) Décrivant les conflits qui opposent Israël aux Palestiniens, Libération définit les bombes à fragmentation comme le ferait un dictionnaire. Ainsi, la bombe "MK 20-Rockeye" utilisée par Israël pèse "227 kgs" et "contient 247 grenades ou petites bombes qui explosent au contact". En revanche, le "falconet" est un "lance-grenades individuel dont la munition contient une douzaine de fléchettes anti-personnelles dispersées à l'explosion de l'obus qui les contient". La description-définition est aussi une spécialité du Monde, tout lecteur le sait bien.

technique à faible lisibilité par d'autres termes techniques : il utilisera des prédicats qualificatifs ou explicatifs. En revanche, le portrait d'un personnage (dont les éléments constitutifs sont fortement prévisibles) peut s'accomoder de métaphores situées à une assez grande distance sémantique parce que cela fait échapper à la banalité, sans nuire à la lisibilité. Car c'est toujours la lisibilité qui prime dans le journal. C'est pourquoi il a si facilement, et si nécessairement, recours au stéréotype, au cliché, ou, à la limite, à la pure nomenclature tautologique, le principe étant que le thème introducteur soit parfaitement identifiable ; on le voit, à la "une" de l'Aurore, au début du compte-rendu de cette manifestation : "Paris-chienlit, Paris-pagaille, Paris. l'émeute, Paris des vitrines brisées, des magasins saccagés et des CRS lynchés. Lynchés par la lie des bas-fonds que la manifestation de MM. Séguy, Marchais et Mitterand a permis une nouvelle fois de sortir de ses égoûts".

Fonction de la description

La dernière question que pose la description tient à son rôle dans le récit. Nous avons montré en effet que la description d'un objet est en quelque sorte un paradigme : l'objet à décrire apparaît dans la description comme la liste de ses éléments constituants. La question est donc simple : quelle relation y a-t-il entre le récit qui est fondamentalement syntagme, et la description qui est un paradigme ? L'ensemble des pages qui précèdent nous conduit à une réponse simple : si le récit peut être défini comme "du sens qui se transforme", la description est le moment où le récit s'arrête pour que le sens puisse être "stocké" : la description est la mémoire du récit.

La liaison entre les deux est assurée par des débrayages ou des embrayages très simples qui ont été tellement analysés qu'il est inutile d'y insister ici. Ce sont les formes qui ont tendance à anthropomorphiser les objets à décrire ; ainsi les formes verbales duratives, comme le gérondif ou l'imparfait ("les camionnettes défilait") ; ainsi également le recours aux formes pronominales ("le cortège s'enrichit de sidérurgistes allemands")(1). Il en est d'autres, qui nous semblent assurer une liaison plus subtile, ce sont celles qui aboutissent à une "contamination" de la description par le récit : ainsi l'usage de marques clairement narratives (puis, après, tandis que) à la place des marques topologiques qu'on devrait rencontrer (devant, derrière, à droite, à gauche, etc...). L'unité du texte est alors assurée et la description n'est plus alors seulement un suspens dans le récit, elle est aussi un agent de son organisation.

o o
o

(1) Signalons tout de même que ces procédés conduisent à des facilités que les journaux acceptent différemment. Un journaliste du Monde nous avouait s'être fait vertement reprendre pour avoir écrit, à ses débuts, qu'une manifestation "s'était déroulée" : "Au Monde, lui avait-on dit, on ne déroule que les tapis".

"Toute description est une vue. On dirait que l'énonciateur, avant de décrire, se poste à la fenêtre, non tellement, pour bien voir, mais pour fonder ce qu'il voit par son cadre même : l'embrasure fait le spectacle" (1). Tel est le pari sur lequel repose l'attitude réaliste : il faut d'abord transformer le réel en objet peint (le cadre du tableau, le calepin sur lequel le journaliste prend des notes) et ensuite, le recopier, car le réalisme ne consiste pas à copier le réel mais à copier une copie (une représentation) du réel.

Le réalisme, sans lequel l'information, de nos jours, ne serait pas crédible, repose sur une illusion linguistique : celle d'une langue qui pourrait être au service de la seule fonction référentielle, une langue dont les signes seraient les substituts des choses. La description en est l'agent le plus important, mais il comporte deux tendances qu'il n'est pas facile d'équilibrer ; la première, la plus spontanée, est "horizontale" comme dit Ph. Hamon : c'est le déroulement des paradigmes lexicaux. Elle est essentielle à la lisibilité parce que c'est elle qui entraîne la prolifération de thèmes "vraisemblabilisants", elle assure la communication car elle renvoie à une compétence commune au journaliste énonciateur et au lecteur. Mais elle conduit à la tautologie, au discontinu, à la mort du récit. L'autre tendance est plus malaisée à définir ; en pastichant R.Barthes, nous aimerions dire qu'elle n'est pas dépliement, ou déploiement, mais dévoilement : elle consiste à décrypter, à déchiffrer ces mêmes signes. Et cette tendance réintroduit le récit, car elle est une quête du savoir.

(1) R. Barthes, S/Z, o.c. p.61.

Il n'est pas de moteur plus puissant au réalisme de l'information car cela, et cela seul, fonde l'activité du journaliste : chercher à savoir, chercher à faire savoir. Il n'est aucun reportage, aucune enquête qui ne pose à son auteur la question toujours nouvelle : comment vais-je faire savoir cela, faire voir cela. Car le journaliste sait bien que son lecteur ne le croira, ne pensera savoir, que pour autant qu'il croira voir. Pour faire voir, pour faire savoir, le journaliste ne s'écarte des procédés de la fiction que pour les réintroduire. Ce faisant, il donne des garants par rapport au "réel" ; c'est le "réel" qui lui sert d'alibi.

Il n'est pas d'information qui ne tente de dire "ce qui est" ; mais "ce qui est" est seulement "ce que le journaliste sait". Lorsqu'il tente de le transmettre par les moyens qu'on a vus, et il n'en a pas d'autres, il découvre au lecteur qui veut bien le lire attentivement une vérité qui dépasse largement son propos. Cette vérité réside dans la confusion même qui fonde ce propos, c'est l'assimilation du réel au savoir qu'on possède sur l'objet qu'on décrit.

2 - L'ARGUMENTATION

A) Le vraisemblable

Dans son Traité de l'argumentation (1), Perelman distingue trois types de "fondement par le cas particulier" ; ce sont l'exemple, l'illustration, et le modèle. Nous retenons ici le premier de ces types, l'exemple (2), parce que toute information sur un fait particulier tend à être "exemplaire", et aussi

(1) Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca. Traité de l'argumentation, Paris, PUF, 1978, 2e ed. Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1970.

(2) L'illustration et le modèle sont beaucoup moins repérables et constants dans la presse : bien sûr, le genre même du "billet", qui aboutit à une morale, repose sur la forme argumentative de l'illustration, et le discours biographique peut utiliser la forme du modèle (telle existence est "imitanda") dès qu'il tend à être hagiographique, mais ce n'est pas d'abord la visée du journal que de fournir modèles et illustrations d'une vérité à faire partager ou d'une conduite à adopter. Aussi, en dehors de cas très particuliers que nous venons de dire, on ne trouvera guère de modèles et d'illustrations que dans la justification que le journal fait parfois de sa stratégie informative : ainsi Le Monde, en 1974, lorsqu'il se défend d'avoir privilégié l'un ou l'autre des deux candidats à la Présidence de la République et "illustre" cette défense par l'égalité statistique des surfaces consacrées aux campagnes électorales des candidats.

parce que l' "exemplum", dans la rhétorique classique, est toujours narratif. Le récit de presse, en effet, dont nous venons d'analyser la forme, possède, comme tout récit, une valeur argumentative qui tient à la fois à sa structure de récit et à la situation de communication où il place le lecteur (1).

Le récit est un ensemble clos, comme on a vu, c'est une marque essentielle de sa structure. On sait aussi que la fonction du récit est d'organiser, entre la situation par laquelle il s'ouvre et celle qui l'achève, une procédure d'inversion ou de transformation des contenus. C'est précisément en cela que le récit est fondamentalement différent des actions, ou des suites d'actions de la vie quotidienne, différent de la réalité dont n'importe quel lecteur à l'expérience. Car le monde, la réalité - et il n'est pas un homme qui ne le sache, et ne le vive, dans l'expérience même qu'il a de sa vie et du monde - n'a pas de début ni de fin ; ou, si cette affirmation paraît excessive, le réel ne possède pas de début ou de fin qui soient repérables de l'extérieur et de façon assurée. Le Professeur Monod, à qui on demandait, à l'occasion du procès de Bobigny, d'indiquer à quel moment, selon lui, on pouvait situer le "début" de la "vie" s'était contenté de répondre, non sans provoquer quelque surprise : "la vie ne commence pas, elle continue ". Et B. Gelas, lorsqu'il analyse les effets manipulateurs de la fiction littéraire, interroge : "qui se risquerait à dire - sauf à jouer l'agonie - voici la fin de mon histoire ?"(2).

(1) cf. Bruno Gelas, "La fiction manipulatrice", in Argumentation, Lyon, PUL, 1981, pp.75-81.

(2) B. Gelas, "Manipulation et fiction" o.c.

C'est pourquoi tout récit fascine, et pas seulement le conte de fées, ou le fait divers, mais aussi bien le dernier raid israélien sur le Liban ou une rencontre entre Haig et Gromyko : parce qu'il s'agit d'un récit, il fait miroiter une fin ; et tant qu'elle prend la forme d'un récit, l'information affiche sa réussite structurale : on y trouve, au moins, l'opposition fondatrice /avant vs après/. On pourrait dire ainsi que tout récit constitue, pour la situation dans laquelle il apparaît, l'exemple même. Sous ce point de vue aussi, la presse écrite manifeste une différence sensible qui la sépare de l'information radio-phonique ou télévisée : il ne saurait y avoir de "direct" dans la page imprimée ; l'"effet de réel" dont la presse écrite ne peut ainsi faire usage s'y trouve compensé par l'organisation même du récit. Le récit produit une totalité et il ne peut y avoir de totalité que du passé. C'est peut-être d'ailleurs un des points sur lesquels le journal se rapproche le plus du récit historique : "c'est seulement si l'Histoire apparaît comme une histoire passée qu'elle peut apparaître comme formant un tout"(1). On ne peut produire d'information qu'en racontant, et on ne peut raconter qu'en réorganisant les fragments de ce continuum qu'est le réel en une totalité close, en un ensemble que des limites assurées (limites textuelles évidemment) distinguent du monde de l'expérience, du continuum de la réalité.

La situation de communication, d'autre part, est tout à fait particulière dans le récit : "le neuvième cessez le feu entre les forces israéliennes

(1)K.Stierle, "l'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire" in:Poétique, Seuil, n°10, 1972, p.181.

et les forces palestiniennes est entré en vigueur à partir de 15 heures G.M.T...". Dès qu'on commence la lecture d'un récit, on quitte, instantanément, l'ordre "dialogique", celui du "que dites-vous ?" pour entrer dans un ordre "monologique", celui du "comment ça s'est fait ?", "Qu'est-ce que ça veut dire ?". En d'autres termes, devant un récit, le lecteur ne peut questionner que le récit, pas l'énonciateur du récit. Le lecteur ne peut recevoir le récit que comme manifestation d'une vérité, et d'une seule. Il peut, à l'occasion, lire d'autres récits du même événement, manifestant des différences importantes, mais cela ne change rien au fait que le récit déplace la relation entre le destinataire-journaliste et le destinataire-lecteur. Commencer à lire un récit, c'est, ainsi, entrer dans le jeu de celui qui la raconte. C'est exactement ce qu'indique l'appendice qui clôt les paraboles néo-testamentaires : "qui potest capere, capiat" : seuls les "élus" peuvent entendre, et seuls ceux qui entendent peuvent être sauvés. Comprendre une histoire, la suivre sans en perdre le fil, c'est toujours demeurer un élu, un "bon disciple" ou un "bon lecteur". La stratégie de présupposition que nous remarquons plus haut dans les titres vise le même but : amener le lecteur à bien comprendre l'histoire, à être un bon lecteur, c'est à dire, en d'autres termes, assurer un effet de complicité. L'effet de complicité est assuré dès que le lecteur a "suivi" l'histoire.

La réalité ne cesse de démentir la "totalité" que compose chaque récit. Le journaliste le sait bien qui chaque jour produit cette totalité qu'est chaque nouveau numéro, et le lecteur aussi (1). Mais c'est là

(1) Le chercheur, lui, le découvre dans son expérience : lorsqu'on cherche à mesurer la "longévité" d'un événement dans la presse, qu'on veut savoir combien de temps on le trouve, en page intérieure d'abord, puis à la...

précisément que se situe la spécificité du récit dans le journal : en réorganisant le donné événementiel sous forme de récit, le journal conteste la pertinence du fondement concret de l'expérience immédiate. Il dénie le caractère de nécessaire inachèvement de la réalité (1).

Le récit est un moyen de faire croire à une "totalité existentielle" comme dit B.Gelas, c'est à dire le moyen de saisir le sens. Il existe bien un discours spécifique de la presse qui trouve dans le récit le moyen de construire l'opinion, de donner une représentation du monde qui devient une doxa : le journal tire parti du caractère clos, nécessairement fermé, du récit pour faire passer de la "clôture structurale" d'un contenu textuel à l'idée d'une totalité (nécessairement imaginaire) de la réalité. C'est cela que nous avons tenté d'indiquer sur l'exemple du procès de Bobigny : c'est seulement dans le texte du récit que les personnages, leurs rôles, et la loi de 1920 sont ce qu'on a vu, et, pour l'opinion, cette totalité là tient lieu de la réalité du monde (2).

... "une", puis encore dans les pages intérieures, ou lorsqu'on tente de saisir le "retour" de l'événement dans le journal, on se heurte à une difficulté considérable : on ne sait jamais si on a affaire au même événement parce que, chaque fois, on se trouve devant un nouveau "tout".

(1) C'est aussi cela qui provoque la déception de quiconque lit dans le journal le récit de ce à quoi il a participé.

(2) Ce pourquoi sans doute, pour poursuivre cet exemple, G.Halimi craignait que ses clientes ne perdent le second procès, celui des "complices", et elles l'ont perdu. La loi de 1920 continuait à avoir des effets "secondaires" alors même que, pour l'opinion, le premier procès avait consacré sa fin.

Souvent, il est vrai, le journaliste paraît conscient de cette forme de dénégation et tente d'introduire un doute, parce qu'il sait bien que la réalité n'est pas "toute" dans le récit qu'il achève. "La réforme des structures a donné lieu à une grande bagarre aujourd'hui conclue. Jean-Pierre Cot dispose désormais d'un bel instrument, mais pour quelle politique ?" : Ainsi s'achève un article de Libération qui "raconte" la réforme du ministère de la Coopération. Mais l'interrogation finale ne fait que préparer un autre récit. Un gigantesque accident sur une autoroute, l'avenir des Palestiniens, la crise économique mondiale constituent, à différents niveaux, autant d'énigmes sur lesquelles repose l'information. Mais l'information, devenant récit, ne contribue pas à résoudre l'énigme, elle la supprime. Il ne reste plus au journaliste qu'à déplacer l'énigme sur ce qui n'a pas, encore, fait l'objet d'un récit.

Telle est la première forme générale, ou la ligne d'horizon de l'argumentation dans le journal : le reste est probablement secondaire, en ce qui concerne la structure de ce discours, du moins. On pourrait, à la limite, s'étonner que nous tentions de définir des procédures d'argumentation dans le journal puisque l'argumentation, n'est pas, a priori, ce par quoi se définit la presse d'information.

Si tant est que l'argumentation est l'ensemble des moyens par lesquels on cherche à amener un auditeur à une action, il est rare que le journal "argumente" en ce sens-là ; même en situation électorale, on ne peut considérer que le but du journal se résume en un "faire voter" de telle façon (1). En revanche, si

(1) Cela peut constituer le but avoué de l'éditorial, on le verra plus loin, mais l'éditorial seul fait usuellement montre d'une argumentation.

on considère l'opinion comme un certain "dire", il est bien dans le but de l'information de constituer ce "dire"-là. L'argumentation du journal tient alors à l'ensemble des moyens qui font dire et croire vrai, à tout ce qui rend "vrai-semblable".

Jusqu'à une époque récente, le vraisemblable paraissait n'être qu'un effet de discours, ce qui explique les deux sens "classiques" du vraisemblable. Dans la lignée de Platon et d'Aristote, le vraisemblable est défini par le rapport du texte particulier à un autre texte, général et diffus, qui est très exactement la *doxa* ; il s'agit là du vraisemblable de ce qui est "dit". L'époque classique lui ajoute une autre définition, qui est de l'ordre du "dire" : le vraisemblable est ce qui est conforme à une manière de parler ; le vraisemblable est alors défini par le "genre" du texte considéré : il y a un vraisemblable romanesque, auquel contrevient l'aveu de Madame de Clèves, un vraisemblable tragique auquel contrevient Chimène en épousant le Cid, un vraisemblable de comédie, etc. A ces sens anciens, s'ajoute un sens "moderne" : une oeuvre est vraisemblable "dans la mesure où celle-ci essaye de vous faire croire qu'elle se conforme au réel et non à ses propres lois ; autrement dit : le vraisemblable est le masque dont s'affublent les lois du texte, et que nous devons prendre pour une relation avec la réalité" (1). Le dernier sens, qu'on peut encore définir comme le système des procédés rhétoriques qui visent à présenter les lois discursives comme autant de soumissions au référent, est celui dont R.Barthes a donné une illustration

(1) T.Todorov, "Introduction", in Communications, n°11, o.c.

souvent reprise dans son article sur l' "effet de réel" (1). A travers ce "nouveau" vraisemblable apparaît le vouloir-faire-vrai qui nous semble essentiel à la démarche du journaliste.

Le travail du journaliste en effet ne se limite jamais au "faire savoir" constitutif de l'information ; il contient toujours aussi au moins un "faire croire que ce qu'on dit est vrai" par quoi se définit la persuasion. L'information, à proprement parler, n'est que la communication d'un savoir (qui devrait n'apparaître que sous la forme d'un énoncé d'état) ; son résultat est seulement l'équilibrage des savoirs entre le destinataire et le destinataire. La persuasion, en revanche, ajoute à l'information un projet sur le savoir de l'autre, qui aboutit à un équilibrage entre le "faire croire" du destinataire et le "croire" du destinataire. L'information suppose du destinataire qu'il établisse une relation de vérification d'un énoncé d'état, c'est à dire qu'il passe d'une manifestation ("Mitterand paraît en bonne santé") à une immanence ("Mitterand est en bonne santé"). La possibilité de ce passage présuppose une relation entre /paraître ceci/ et /être ceci/ que Greimas appelle la "relation fiduciaire" ; on peut l'analyser selon ses quatre figures constitutives :

- la relation du vrai : "Puisque Mitterand paraît en bonne santé, il est en bonne santé"
- la relation du faux, dont nous ne connaissons pas d'exemple, mais, qui, logiquement, est possible : "Puisque Mitterand paraît malade, il ne l'est pas"
- la relation du mensonge : "Bien que Mitterand paraisse en bonne santé, il est malade"

(1) in Communications n°11, o.c.

- la relation du secret : "Bien que Mitterand paraisse malade, il va bien".

Or le travail du journaliste vise à faire adhérer le lecteur à cette relation, à le faire "croire". Le "croire" intervient lorsque le sujet de l'interprétation prend en charge cette "relation fiduciaire". Pour croire, donc, il ne suffit pas de penser qu'une chose est vraie, fausse, mensongère ou secrète, il faut, en plus, statuer sur son caractère certain ou incertain, probable ou improbable.

"De l'avis des analystes diplomatiques occidentaux, la violence du ton est souvent à Moscou le signe d'une certaine impuissance", note Le Monde au sujet d'une violence verbale inhabituelle de l'agence Tass à l'égard des israéliens (des "cannibales du vingtième siècle" à qui on devrait passer une "cami-sole de force"). L'interprétation, dont Le Monde donne ici l'exemple, consiste à établir une relation fiduciaire entre le paraître de l'énoncé et son être (ce qu'il "dit", et ce qu'il "signifie"). Le "croire" auquel Le Monde pousse son lecteur consiste à le faire statuer sur le caractère certain de la relation précédente ; il use pour cela d'une stratégie persuasive (instituant et dramatisant cette relation) qui force le lecteur à sa prise en charge épistémique.

Dans le journal, c'est toujours la "réalité" du monde qui est en cause ; la persuasion "journalique" sera donc constituée par l'ensemble des moyens qui poussent le lecteur à assumer le caractère "certain" de cette "réalité"-là. Il est tout à fait hors de notre propos d'analyser l'ensemble de ces moyens,

qui sont extrêmement nombreux (1), et nous nous contenterons de faire quelques remarques sur les deux catégories qui sont les plus révélatrices, l'illustration photographique et la citation, qui, toutes deux, consistent à "montrer" la réalité, et donc à passer sans transition de l'affirmation que "ceci est" à l'affirmation que "ceci est certain".

B) L'autorité de l' "autre"

De l'illustration photographique, dont nous avons déjà parlé, nous retiendrons seulement la forme saisissante du fac-similé. En effet, le fac-similé est toujours brandi comme une preuve : preuve que le gouvernement Gaulliste, par l'intermédiaire du S.A.C, préparait la mise à l'écart, dans un stade marseillais, de militants gauchistes; preuve que Giscard d'Estaing a reçu des diamants; preuve qu'un premier ministre ne payait pas d'impôt, etc... Le fac-similé se présente toujours comme totalement irréfutable : le document-preuve est là, sous les yeux du lecteur, comme la plus certaine des citations. Et c'est bien parce qu'il est une citation que nous le retenons,

(1) Voir Perelman-Olbrechts-Tyteca, Traité de l'argumentation, o.c. Les problèmes relatifs à l'argumentation ont fait l'objet de nombreux travaux récents parmi lesquels le recueil "argumentation et énonciation", Langue Française, Larousse n°50, mai 1981 et L'argumentation, Lyon, PUL, 1981. Signalons en outre des articles plus anciens de J.C. Anscombe, J.Bl. Grize, G.Vignaux, S.Fischer et E.Véron in Communications n°20, Seuil, 1973.

mais il n'est pas une citation usuelle. En effet, la citation usuelle se contente de reproduire un énoncé, or le fac-similé, lui, reproduit en même temps l'énonciation de cet énoncé ; il montre, comme dit M. Mouillaud le "site" de l'énoncé : "on ne donne pas un document à lire, mais à lire un document"(1); le fac-similé produit un effet de preuve parce qu'il s'agit là d'une "substitution d'objet au cours de laquelle un énoncé à lire est remplacé par un objet à voir" (2).

A lire ? A voir ? C'est dans cet écart, croyons-nous, qu'il faut ici revenir sur la citation (3) et faire se rejoindre les "pistes" des chapitres précédents. La force argumentative (persuasive) du recours au discours cité nous semble en effet directement liée à la façon dont ce discours est donné à "lire" ou à "voir", à la façon dont il est asserté par le journaliste ou, au contraire, "montré".

Un an après les violences de l'été 1981, "la banlieue chaude" de Lyon a été investie par les animateurs" écrit Libération : "Les CRS sont revenus, mais en survêtements". Conformément aux usages actuels du reportage, une journaliste décrit la ZUP, le gymnase, et raconte ce qui s'y passe : les adolescents d'abord,

(1) M. Mouillaud. Formes et Stratégies ... o.c. p.373 à 385.

(2) id.

(3) Parmi les travaux récents sur la citation, on retiendra A. Compagnon, La double main, o.c. et B. Gelas "Eléments pour une étude de la citation" in Sémiologiques o.c. pp. 163-189. L'usage et les formes de la citation dans la presse ont été particulièrement mises en évidence par M. Mouillaud. Formes et Stratégies, o.c. passim, en particulier p.221 sq. Partant des analyses de Bakhtine, M. Mouillaud a défini les exigences contradictoires et les limites de la citation (p.305 à 312) comparé les effets "dialogique" et "monodique" de divers journaux (p.334sq) et enfin établi une typologie des stratégies citationnelles

la façon dont ils arrivent, se disputent et se battent avant de constituer des équipes, non pas en plein air alors qu'on est en plein Juillet, mais à l'intérieur, dans le gymnase, "sur ce tapis de sol qui n'en peut mais" ; le reportage montre alors les CRS : "Alex, Philippe, Jean-Pierre, les CRS moniteurs de service laissent leurs arguments au vestiaire, se plient : "On ne comprend pas..." : première citation en style direct, rapportant l'incompréhension des moniteurs devant ces jeunes gens qui refusent la pelouse. Retour aux adolescents, avec de nouvelles citations : ce sont les jeunes gens qui questionnent les CRS : "Qu'est-ce que vous foutez le reste de l'année ?", puis d'autres questions encore, parce que les réponses, citées, ne paraissent pas assez éclairantes : "Pourquoi vous êtes là ? Vous avez déjà fait les moniteurs ?" et encore d'autres, plus pressantes "T'es marié ? T'as des enfants ? Quel âge as-tu ? Qu'est-ce que t'as comme bagnole ?" etc. Jusque là, l'auteur du reportage ne s'est pas manifesté : elle ne fait que montrer des personnages, et rapporter leurs propos, et, sans qu'on y prenne garde, elle enchaîne : "Dans le face à face chacun reste dans son camp, avec au centre du terrain un sujet tabou : l'été 81". Il n'y a aucun doute : on est passé d'un certain nombre de propositions assertées par des tiers (les CRS), ou présumées par des tiers (dans les questions des adolescents), à une proposition assertée par la journaliste ; or cette proposition est la conclusion logique des propositions précédentes.

... d'après la distance du journaliste au discours cité (p.370 sq). Nous ne pouvons que renvoyer à ces pages extrêmement suscitées.

Cet exemple nous semble extrêmement révélateur de la forme la plus fréquente actuellement dans la presse de ce que O. Ducrot appelait récemment l' "autorité polyphonique" (1), et dont nous pouvons maintenant décrire le modèle.

Le journaliste-locuteur, que nous appelons Lo comme plus haut, montre un ou plusieurs énonciateurs (L1, L2, L3, etc..) qui assertent une proposition P. Dans l'exemple retenu, il y a d'abord un groupe (L1) de CRS assertant la proposition "je ne comprends pas" puis un groupe d'adolescents (L2) assertant la proposition "(je ne comprends pas ce que vous faites ici) Pourquoi êtes-vous là ?". Le journaliste Lo introduit donc une "autre voix", différente de la sienne, qui est responsable de P. Puis le locuteur Lo conclut de l'assertion de P à une autre proposition Q ("les deux groupes restent irréductiblement séparés") qui est relative à la proposition P. Cela n'est possible que si la vérité de P rend nécessaire, ou pour le moins probable, la vérité de Q. En somme, si on considère que P entraîne Q (ou que de P on peut inférer Q), Lo se donne le droit d'asserter Q à partir de l'assertion de P.

Mais pourquoi faire intervenir un énonciateur L1 si l'inférence entre P et Q est acceptable ? Après tout on pourrait concevoir la succession suivante à partir de la même proposition P assertée par le journaliste:

P1 : les CRS ne comprennent pas les réactions des adolescents des Minguettes.

(1) O.Ducrot, "L'argument par autorité", in L'Argumentation, PUL, o.c. pp.13-17. Ducrot établit l'existence de cette "autorité" qui, dit-il "me semble directement inscrite dans la langue" à partir du fonctionnement de modalités comme "peut-être", ou "il paraît que".

P2 : les adolescents ne comprennent pas les CRS.

Q : ils jouent ensemble, mais restent sur leurs positions respectives.

Logiquement, cette argumentation n'est pas différente. Et pourtant, dans le texte du journal, la proposition P, montrée comme l'assertion d'un autre énonciateur, paraît plus efficace pour asserter Q. De la proposition (P) montrée, le journaliste (Lo) tire les conclusions qu'il pourrait tirer de l'assertion seule (p1 et p2) : que quelqu'un ait dit P ne justifie pas la vérité de Q. Mais le fait que P soit asserté par quelqu'un lui donne une efficacité supplémentaire: à partir du moment où P est montré comme procédant d'une autre voix, cette proposition n'apparaît plus seulement comme un élément d'argumentation qui conduit à Q, elle apparaît comme effectivement utilisable pour dire Q.

C'est pourquoi le journal commence par "mettre en scène" des personnages et les faire parler : la proposition qui sert de point de départ à l'inférence a été assertée (il est vrai qu'elle a été assertée, cf. supra nos remarques sur les effets de réel), donc on peut construire une inférence à partir d'elle (1). Ainsi, l'énonciateur de P devient l'autorité qui permet à Lo d'affirmer Q.

Ce mode d'utilisation de la citation, semble le plus répandu actuellement : il combine la "connotation du réel" qui est une propriété de toute citation à

(1) "Le fait qu'une proposition ait été assertée lui confère un des privilèges essentiels reconnus par les logiciens aux propositions vraies, le droit d'être à la base d'une inférence" (Ducrot, id.). Voir J.C. Anscombe et O. Ducrot "Relations logiques et relations argumentatives", in Le Français Moderne, 1978, n°4, p.354.

l'efficacité argumentative qu'on vient de voir. Le plus souvent, d'ailleurs, la proposition P sert de fondement à une conclusion Q portant non sur le contenu de l'énoncé P mais sur l'énonciateur de P. En voici un autre exemple, tiré du Monde, cette fois : en pleine guerre du Liban, le gouvernement soviétique a demandé au Conseil de Sécurité de prendre d'urgence à l'égard d'Israël "toutes les mesures de contraintes prévues par la Charte de l'ONU" ; Le Monde reprend alors le texte soviétique, qu'il cite, et le commentaire de Tass, qu'il cite abondamment avant de conclure "Les Nations Unies restent pour Moscou le seul recours possible".

Ce qui est tout à fait remarquable dans cette procédure argumentative est qu'il n'est même pas nécessaire que le discours de l'autre soit vraiment cité pour qu'il garde son efficacité. On peut tout aussi bien se contenter d'un énoncé modalisé par un conditionnel ou un "peut-être" : cet énoncé apparaîtra instantanément comme le "discours d'un autre" qui autorise Lo à conclure. Par exemple, quelques mois après l'arrivée des socialistes au pouvoir, les relations entre la presse et le gouvernement se tendent de nouveau, et, en particulier, le Ministère du Budget dénonce par un communiqué les "prétendues informations" qui, selon le ministère, "alimentent une campagne politique" et "sont donc sans aucun fondement". Le Monde, qui se sent particulièrement visé - c'est lui qui a fourni les premières informations sur la préparation du budget 1983 - réplique à la "une" dans son éditorial, sous le titre "information (s)" : il reprend le communiqué ministériel et poursuit : "il y aurait de très nombreuses choses à répondre à pareil communiqué (...) Le rôle du journaliste - c'est évident - n'est pas d'attendre qu'une information soit rendue officielle pour traiter le sujet (...) Les socialistes

étaient plus respectueux des devoirs de la presse lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Est-il exagéré d'ajouter que (...)" Et le Monde conclut en une seule phrase : "Manque de sang-froid...".

Les plus éculées des "ficelles" rhétoriques, l'argument par prétérition, par exemple ("je ne vous dirai pas que"), se trouvent ainsi renouvelées dans le discours de la presse parce qu'au lieu de paraître ce qu'elles sont, des procédures rhétoriques qui utilisent plusieurs voix, elles apparaissent comme le reflet même de la "réalité". Naturellement, plus un journal tend à donner une image vive de "l'autre" (Libération), plus il a recours directement à la "voix" de cet autre dont il reproduit - et imite - les particularités langagières (encore un "effet de réel"!) alors qu'un journal plus "distant" (Le Monde) peut limiter davantage les signes de "réel". Mais il s'agit dans tous les cas de la même démarche : jouer d'une pluralité de voix, d'une polyphonie : L1 dit que P, dont L0 peut dire Q (1).

Cela nous conduit, naturellement, à examiner une autre forme d'argumentation fondée sur le discours d'un autre, qui, depuis l'époque classique, a très mauvaise réputation et se porte pourtant fort bien, l'argument d'autorité ou l'argument par autorité. L'argumentation "polyphonique", on vient de le voir, consiste à faire asserter une proposition par une autre voix pour en tirer une conclusion. L'argument d'autorité,

(1) A la limite, et seul Le Monde en offre l'exemple, l'argumentation tient dans la seule monstration de la "polyphonie" : toute la page montre au lecteur un ensemble de "voix", subtile partition dont la mise en page organise l' "instrumentation".

lui, est apparemment plus simple : le locuteur Lo dit qu'un énonciateur L1 a dit que P, et en conclut que P. C'est tout. Pour cela, il faut un fondement : c'est que L1, en raison de sa compétence, ne peut pas s'être trompé en disant P ; c'est qu'il dit vrai. Il y a donc une implication entre la proposition selon laquelle L1 dit P et la proposition P elle-même (1).

Après la conférence de presse de F. Mitterand du 24 Septembre 1981, L'Humanité commente les réactions de la presse d'opposition en citant Le Figaro, Les Echos, et Le Quotidien, et poursuit : "Tout cela fait dire à Pierre Juquin (émission "Parti Pris" Europe 1) que "cette irruption de vertu" est celle "des grands intérêts privés, des gros sous". Ils ne digèrent pas - ceux-là - que la politique qu'ont choisi les Français soit réellement appliquée ..." Sous l'apparence d'un commentaire, le journaliste ne fait que reprendre à son compte la proposition de L1. Deux jours plus tôt, Andréi Gromyko soumettait à l'ONU un projet de résolution sur le recours aux armes atomiques ; L'Humanité alterne, tout au long de l'article, les citations de Gromyko et ses propres assertions, qui sont, en fait, les mêmes : Gromyko affirme que l'accord qu'il propose "prévoit directement la réduction des armements stratégiques" et L'Humanité affirme que le projet soviétique a "pour but (...) de réduire les armements atomiques"(2)

(1) Pour que cet argument soit possible, il faut que la proposition "L1 dit P" soit affirmée et non pas montrée, cf. Ducrot o.c. "la prémisse d'un raisonnement par autorité, dans un discours suivi, doit être l'affirmation d'une affirmation et non pas la simple démonstration d'une affirmation".

(2) Le Monde du 24 Septembre cite également le discours de Gromyko, mais plus longuement : "si la partie adverse fait artificiellement traîner en longueur les négociations (...) l'Union Soviétique se verra dans l'obligation de prendre des mesures propres à rétablir l'équilibre..." et appuie son commentaire sur des citations de Lord Carrington. Polyphonie encore !

Un peu plus loin, l'Humanité écrit : "le ministre a vivement critiqué les opérations de propagande au sujet de la prétendue "menace soviétique" qui sert à justifier un accroissement colossal des dépenses militaires". Cela est encore plus net : l'Humanité affirme ce que Gromyko a affirmé (les propos adverses sont une "propagande" ; la menace est "prétendue"). On peut le résumer ainsi : ce que L1 a affirmé, L2 l'affirme à son tour comme vrai.

Ce type de raisonnement nous laisse perplexe parce que, depuis la classe qu'on appelait autrefois "Rhétorique", nous avons appris que les philosophes du XVIIe siècle le condamnaient "comme incompatible avec l'existence, chez l'individu, d'une faculté lui permettant, sur certains problèmes du moins, de séparer par lui-même le vrai et le faux" (1). Pourtant, il constitue un type de démonstration répandue, parmi beaucoup d'autres (raisonnement par récurrence, raisonnement par analogie) qui contredisent la logique cartésienne sans pour autant perdre leur efficacité, au moins publicitaire : "la femme est une île, Fidji est son parfum" (2).

L'argument d'autorité est parfaitement susceptible de fonctionner comme une preuve qui sera acceptée comme valide par une époque donnée, une société déterminée, une collectivité particulière. On pourrait même dire, sans craindre le paradoxe, que l'argument d'autorité est une sorte de raisonnement expérimental : on part de l'affirmation que L1, qui

(1) O. Ducrot. "Le raisonnement par autorité" o.c. p.17

(2) Voir S.Fisher et E.Véron : "Baranne est une crème", in: Communication, n°20.

est un objet de la réalité, a dit que P. Or L1 est compétent pour dire P : la parole de L1 est donc un indice de P. On voit bien que la clé de ce raisonnement est le crédit qu'on accorde à L1, qu'on a tôt fait d'appeler dogmatisme quand on ne le partage pas, et vérité quand on le partage ; ce raisonnement fonctionne comme une preuve, et, comme toute preuve, on peut le récuser : on peut toujours dire que la parole d'un homme ne prouve rien, ou que cet homme s'est trompé ; le "vrai" dogmatisme ne commence que lorsqu'on pose comme axiome que cet homme-là n'est pas qu'un homme ; ainsi en va-t-il de la parole de Jésus "fils de Dieu" ou, à certaines époques, du "père de la Révolution", du "petit père des peuples" ou d'un "grand timonnier" ; l' "infaillibilité" étant alors posée comme objet de croyance, c'est la source même de l'énoncé P qui fait passer de "ceci est" à "ceci est certain" parce que la "révélation" est la médiation qui opère le passage entre le savoir et le croire.

A partir du moment où on reconnaît à un énonciateur L1 le pouvoir de dire le sens, le locuteur Lo ne peut plus que le répéter. Ainsi fait l'Humanité qui ne cache à personne qu'il est l' "organe central du parti communiste français" comme on peut lire au-dessus du titre. Il est donc parfaitement légitime, pour ce journal, et sans doute pour ses lecteurs, de fonder son argumentation sur les propos officiels des instances dont il est l'expression, ou d'autres instances dotées d'une "compétence" reconnue. Après la manifestation du 23 Mars 1979, le texte de la "une" se termine ainsi : "La marche sur Paris a bien rempli son rôle, en contribuant à créer un rapport de force plus favorable aux sidérurgistes" constatait en fin de journée le bureau confédéral de la CGT (...). Et les incidents provoqués par quelques groupes, conclut l'Humanité, n'ont pas réussi à déformer le sens de cette marche".

Lorsque le rapport entre L0 et L1 est d'ordre quasiment institutionnel ou rituel, le raisonnement par autorité s'affiche sans crainte et, pour cela, est facilement repérable. Il ne convaincra évidemment pas quiconque ne reconnaît pas à L1 la compétence voulue. Mais il est des cas où l'ensemble d'une société partage la reconnaissance d'une compétence : c'est le cas, croyons-nous, pour les différentes formes d' "expertise" dont notre société s'entoure davantage, au fur et à mesure qu'elle "croit" davantage aux savoirs "scientifiques" et "technologiques". Au début de l'automne 1981, Les Nouvelles Littéraires ouvraient un dossier sous le titre "Pourquoi les journalistes économistes sont tous barristes". Le titre fait choc, et fait comprendre aussitôt que le même type de "savoir" économique fournit les mêmes appréciations. Le lecteur non-communiste est prêt à s'étonner de l'infailibilité du PCF qui se révèle dans l'Humanité. Mais quel lecteur du Monde de l'Economie, de la Médecine, des Sciences ou des Techniques échappe-t-il à la même forme de raisonnement, dès qu'un statisticien explique la courbe du chômage et des bilans, un prix Nobel ce qu'on peut espérer des dernières découvertes en chimiothérapie, etc. On l'a assez vu, depuis dix ans au moins, dans la querelle interminable et apparemment inexpiable qui oppose adversaires et partisans de l'énergie nucléaire sur les dangers potentiels d'une centrale atomique. Nous prendrons un exemple moins brûlant dans Le Monde (n°11667) au sujet de la rééducation des vieillards et de leur hospitalisation prolongée. Au début de l'article, une recommandation de P.Bérégovoy, Ministre des affaires sociales, demande que "les durées d'hospitalisation ne s'étendent pas plus que nécessaire". A cette proposition P, paraît d'abord s'opposer une contre-proposition P' issue des "services de rééducation"

qui "se montrent très perplexes" en raison de diverses difficultés, notamment la sortie de l'hôpital des personnes âgées. Jusque là, le lecteur a le sentiment de se trouver devant une série de "voix" qui autorisent le journaliste - la journaliste, plus exactement, cette fois encore - à donner une conclusion Q qui pourrait être, on l'attend presque, que/"les difficultés budgétaires ne doivent pas faire oublier les difficultés et les drames des vieillards isolés et malades"/.

Or ce n'est pas ce qui se passe. La journaliste met en scène "M. Hamonet, médecin responsable du service de rééducation de l'hôpital M. Mondor..." qui "connait bien la question" ; et, comme le lecteur ne connaît pas forcément M. Hamonet, on lui explique, sur 15 lignes, qu'il "dirige une équipe d'une centaine de personnes" de diverses spécialités, et que, pour finir, son service rééduque "quotidiennement environ deux cent cinquante personnes" (1). Il est donc compétent.

L'article fait de longues citations, explique les difficultés et les avantages de la rééducation, mais aussi le caractère inévitable et inévitablement coûteux des longues hospitalisations ; pour conclure :

"La rééducation est source d'économie" affirme M. Hamonet. En effet, en intervenant tôt et bien, le médecin rééducateur permet de réduire la durée d'hospitalisation". Au lieu d'un raisonnement qui allait conduire à une conclusion Q, fondé sur diverses propositions, le journal conclut P de la proposition P que vient d'asserter l'énonciateur L1. Evidemment, le déroulement est plus subtil mais c'est la même autorité qui, au-delà de l'argumentation nourrie, des informations multiples et de la relative banalité de la fin, fait passer de /L1 dit que P/ à /P/.

(1) Lorsque notre société ne dispose plus de qualificatifs assez superlatifs, elle a recours à la quantité. Ainsi peut se mesurer, dans France-Dimanche le bonheur d'un chanteur au nombre de salle de bains d'une résidence secondaire, et la compétence médicale, dans Le Monde, au budget d'un établissement de soins.

Il y a donc une très grande différence apparente entre des deux usages de l' "autre voix". Dans le raisonnement "polyphonique", c'est le fondement même du discours qui est en cause. On montre un locuteur qui affirme une proposition (le journal y gagne en "réalisme"), et on enchaîne sur l'affirmation comme on enchaînerait sur la proposition elle-même, considérée comme vraie. Il semble bien qu'il soit impossible de faire autrement : on ne peut pas faire apparaître dans un discours la vérité d'une proposition mais seulement les assertions dont elle est l'objet. C'est une propriété linguistique (et peut-être psychologique) fondamentale, alors que le raisonnement par autorité est une figure particulière du discours, dont la valeur de vérité est limitée au groupe qui le tient pour une preuve. Il y a pourtant quelque chose qui les rapproche, c'est que le raisonnement par autorité est comme une explication, ou une rationalisation de l' "autorité polyphonique". Dans les deux cas, il y a au départ "un mécanisme linguistique fondamental", explique Ducrot (1), "application directe de ce que Vogt et moi appelons "altérité constitutive" (2), ou encore de la dérivation délocutive de Benveniste, qui permet de lire une assertion comme le fait même qu'elle asserte, c'est à dire finalement de voir apparaître le monde à travers les discours qu'on tient sur lui."

A voir, dans la page du journal, le kaléidoscope des citations, leurs croisements et leurs conjugaisons, on se prend à penser que peut-être tout discours est la reprise du discours d'un autre et qu'il

(1) O.Ducrot, "Le raisonnement par autorité", o.c. p.26.

(2) O. Ducrot et C.Vogt, "De magis à mais", Revue de Linguistique Romane, Juillet - Décembre 1979, n°171-2 p.326.

n'y aurait, d'un discours à l'autre, que des degrés d'explicitation divers. Le discours de la presse se caractériserait alors par un mode, ou plusieurs modes particuliers d'explicitation.

Il y a toujours, dès qu'on examine le fonctionnement de la citation, une relation quasi-paraphrastique entre le texte cité et le texte citant ; la citation est étrangement paradoxale : "c'est toujours le même discours, et c'est apparemment toujours une autre voix"(1). Dans la page de journal, qui fréquemment fait appel à de multiples voix, on doit pourtant entendre la voix du journal, si bien que le journaliste est constamment tendu entre deux impératifs qui lui semblent souvent inconciliables : faire entendre mille voix, et faire entendre la sienne ; la sienne seule peut les ordonner, mais elle risque sans cesse de les couvrir. Le journal pourtant l'emporte toujours parce qu'il ne peut être lisible que s'il homogénéise toutes ces voix ; cette homogénéisation, mise en évidence par M. de Certeau (2), présuppose l'émiettement, la pluralité et la dispersion des citations : le texte citationnel, écrit M. de Certeau "combine au singulier du savoir citant le pluriel des documents cités. Dans ce jeu, la décomposition du matériau a toujours pour condition de possibilité et pour limite l'unicité d'une recombinaison textuelle."

Le journal, d'un côté, tente de faire croire à la réalité du monde produite par le discours, son discours, et d'un autre côté, conscient que cette "re-présentation" est une "re-construction", il tente

(1) cf. B. Gelas, "Eléments pour une étude de la citation", o.c. p.176.

(2) L'Écriture de l'Histoire, Paris, Gallimard, 1975, p.111.

de révéler cette réalité en la montrant seulement, en la laissant parler, ou en la faisant parler. Il se trouve là une tension permanente dont l'usage de la citation porte la trace. Le résultat en est ce "discours de la presse" que nous tentons d'analyser. Car il en est bien le résultat, original, spécifique : le discours du journal, tout en étant reprise d'un discours premier, ou "primaire" comme nous disions plus haut, ne consiste jamais en un simple rapport. Il crée une réalité nouvelle, originale. Dès qu'on dit que quelqu'un a dit quelque chose, on dit quelque chose d'autre, on dit quelque chose de nouveau.

3 - STRATEGIE D'UN EDITORIAL

L'éditorial sera le dernier objet de cette étude. Il est le lieu privilégié de l'argumentation et pourtant, si on parcourt les "bulletins de l'étranger" et le "Point" dans Le Monde, ou ce qui, dans la plupart des autres journaux, s'appelle seulement "éditorial", on y trouve rarement le "je" du destinataire; on y trouve bien davantage des conditionnels, des "peut-être" et des "sans doute", et une foule d'impersonnels qui dont comme ces multiples voix de l' "autorité polyphonique" qui fonde les propositions de l'éditorialiste. L'éditorial est le lieu à la fois le plus stable et le plus incertain du journal: stable par son emplacement, stable parce qu'on est assuré d'y trouver la parole du journal, il est incertain parce qu'on ne sait jamais exactement à qui il s'adresse : était-ce vraiment aux lecteurs que s'adressait Beuve-Méry en signant Sirius, ou à De Gaulle par lecteurs interposés. Le destinataire de l'éditorial est toujours le lecteur mais il n'est rarement que le lecteur, parce que l'éditorial n'apporte jamais d'informations nouvelles : il est à la fois commentaire des informations du jour et commentaire de l'Information. Il est toujours, au moins un peu, du méta-journalisme. C'est pourquoi nous nous contenterons ici d'en analyser un dont les premiers mots, précisément, sont : "qu'est-ce qu'un journal ?".

Premier anniversaire

Un journal est-ce de l'encre sur du papier ? L'aboutissement de multiples techniques modernes ? Bien sûr, mais pas seulement.

Ah non, pas seulement. Un journal c'est d'abord un climat, un état d'âme, une équipe, donc une amitié.

Il existe entre ceux qui fabriquent, tous ceux qui fabriquent, à quelque point de la chaîne qu'ils se trouvent et ceux qui lisent, des liens visibles et invisibles.

L'achat, chaque matin, chez le dépositaire, et l'abonnement, constituent ainsi des choix autrement forts que ceux qui consistent à tourner le bouton d'un poste de radio ou de télévision.

Traverser la rue pour aller chercher « son » journal, lire « son » journal, échapper à la banalité du quotidien, c'est presque une manière d'engagement moral ou politique.

Et voici que, depuis un an, nous sommes « votre » journal.

C'est pour vous que nous avons réalisé 312 numéros déjà, en nous efforçant de préciser notre formule, d'améliorer notre présentation, de nous mettre toujours davantage dans le courant d'une information multiforme, complexe, déconcertante par la rapidité de son évolution.

Vous nous avez beaucoup aidés. Par vos lettres de critique, celles qui signalaient des erreurs de composition qui fort heureusement, et grâce à l'effort de tous et de toutes pour maîtriser des techniques nouvelles, sont, je le pense, en voie d'élimination ; celles qui nous disaient que nous n'avions pas insisté suffisamment sur tel sujet, trop sur tel autre ; celles qui nous permettaient de mieux vous comprendre, à travers vos diverses réactions à l'événement et à la façon dont nous le traitions.

Mais surtout par vos très nombreuses lettres d'encouragement, par tous ces messages d'amitié qui n'ont cessé de ponctuer notre existence, par l'accueil réservé à nos journalistes, par l'écho que trouvent partout nos articles.

Ecrire, c'est toujours quelque peu (pardonnez cette image bien fatiguée) jeter une bouteille à la mer. Le journaliste communautaire, transmet, il est celui grâce auquel les uns peuvent expliquer aux autres, et son bonheur c'est que passe le message.

Lorsque nous sommes nés nous vous avons dit ce que nous voulions être. Nous n'avons, dans aucun domaine, caché nos intentions, nos ambitions, notre ligne de conduite.

Vous connaissez nos idées.

Nous pensions qu'il n'est pas possible de rester neutre alors

que des périls de confusion et d'anarchie économique menacent notre pays. Nous ne sommes pas le journal d'un parti, d'un clan ou d'un homme, mais le journal d'une bonne politique pour la France, d'une politique qui évite les bouleversements, particulièrement cruels à ces déshérités que l'on met en marche vers des horizons chimériques.

Alors que commence notre seconde année, qu'elle débute en pleine campagne électorale, vous savez, n'est-ce pas, que vous pouvez compter sur nous, pour vous dire non seulement ce qui se passe, mais ce qui se pense, non seulement l'opinion des autres, mais notre opinion d'hommes libres fiers de notre profession.

Et nous savons que toute notre équipe peut compter sur votre appui, votre fidélité, votre amitié pour que s'élargisse le cercle, augmente le nombre des lecteurs, s'accroisse notre rayonnement...

HENRI AMOUROUX

Le Programme de l'éditorial

Le titre, et la place de cet éditorial dans l'histoire du journal lui donnent une double fonction : celle de fixer le récit de la première année de son existence et celle de rappeler ou de définir un programme pour son avenir. Ainsi le veut le rite de l'anniversaire, exaltation de ce qui a été accompli, et souhait pour la suite ; il fixe, à un moment d'une existence, la finalité déclarée de cette existence, valorisée par les résultats acquis, lesquels paraissent à cet instant constituer une qualification pour l'avenir. Les faits du passé que le discours anniversaire rappelle deviennent ainsi le récit d'une épreuve pour une prouesse supérieure qui constitue le programme essentiel. Sans doute y a-t-il beaucoup de récits possibles de la première année d'un journal, mais le rédacteur en chef, qui en institue un à la place la plus valorisée par la mise en page, usant ainsi de son autorité institutionnelle, ayant seul la parole, instaure le seul récit où le journal s'engage.

Que ce discours soit récit du passé ou programme pour la suite, il met en scène un objet de valeur qui peut devenir pour celui qui l'exécute un objet de vouloir, et cela pour deux raisons. Cet objet de valeur peut être présenté comme désirable en lui-même, et devenir dans cette mesure l'objet d'un programme narratif autonome : ce serait alors la forme la plus élémentaire (la plus simple) d'un discours publicitaire. Il suffit alors de marquer la valeur de l'objet et la "compétence" ce qui permettra à un sujet

de l'obtenir. Ainsi font par exemple les placards publicitaires annonçant l'anniversaire de l'implantation d'un hypermarché et invitant le public à bénéficier des ventes promotionnelles décidées à cette occasion. Mais il paraît évident que ce ne saurait être la stratégie d'un journal dont chaque numéro est destiné à être quotidiennement remplacé par un autre, qui aura exactement la même forme, et la même durée.

L'objet journal, dont la valeur matérielle (de l'encre parfois salissante sur un papier rapidement froissé) est peu attirante, a peu de chances d'être en tant que tel valorisé - à moins d'être un objet-signe, un insigne, comme l'ancien Times, mais il y faut plus d'un an. En revanche, l'objet journal permet d'acquérir autre chose, à l'image des annonces dont il est précisément issu. En d'autres termes, son acquisition permet la réalisation d'un autre programme narratif projeté. Nous nous trouvons, dans cette seconde hypothèse, en face d'un programme narratif complexe, qui comprend au moins deux niveaux : un ou plusieurs sous-programmes narratifs (par exemple le récit des difficultés initiales, ou des premiers succès), susceptibles de s'intégrer dans un programme narratif principal.

Dimension pragmatique et Dimension cognitive

Qu'il soit récit ou projet, le discours d'anniversaire ne peut éviter un parcours narratif qu'on peut schématiser de la façon suivante :

1) Un sujet, d'abord séparé d'un objet qu'il désire, finit par l'obtenir. Ce schéma fournit la forme d'un récit qui met en scène les modalités du faire de ce sujet : vouloir ou devoir faire, pouvoir faire, savoir faire, modalités susceptibles d'être valorisées par la difficulté d'obtenir cet objet ou la valeur exceptionnelle de l'objet en question.

2) Un destinataire transmet un objet à son destinataire. Ce schéma fournit la forme d'un récit où le destinataire fixe la valeur de l'objet et où destinataire et destinataire sont valorisés par leur compétence à le transmettre ou à le recevoir, l'accent pouvant être porté sur l'un des deux ; on peut aussi y trouver une insistance particulière sur la nécessité de cette transmission, liée à la valeur de l'objet. On retrouvera dans un récit de ce type les modalisations précédentes, pour chacun des deux "actants" de la communication.

On sait que ces deux formes correspondent aux deux dimensions différentes du faire et du savoir, la première décrivant la dimension "pragmatique" (ordre du faire) et l'autre la dimension "cognitive" (ordre du savoir). Mais on sait aussi que l'élaboration d'un savoir porte toujours et nécessairement sur une action qui le précède. Nous verrons ainsi l'éditorialiste fixer et tenter de transmettre la valeur de ces deux "faire" que sont la production du journal et son achat.

Manipulation

Il y a pourtant bien davantage dans cet éditorial qui coïncide presque avec le début d'une campagne pour les élections législatives. Dans cette communication, apparemment destinée à "faire savoir", il nous apparaît que le lecteur est obligé d'accepter la solution proposée, c'est à dire qu'il est invité à un "faire" qui excède largement la lecture du journal et l'acquisition du savoir qui lui est liée. Lorsque par exemple, l'éditorialiste écrit qu' "il est impossible de rester neutre", le "destinataire" que nous appellerons plus simplement le "lecteur" est poussé vers une position de manque de liberté qui est l'effet d'une "manipulation".

On peut décrire sommairement cette manipulation de la façon suivante : l'auteur de la manipulation persuade le "manipulé" en s'appuyant sur son propre pouvoir :

- soit en proposant des objets, positifs ou négatifs. Il s'agit alors d'une manipulation qui repose sur la dimension "pragmatique".

- soit en faisant savoir ce qu'il pense de la "compétence" de son "destinataire" sous la forme de jugements positifs ou négatifs. Il s'agit là de la dimension "cognitive", aisément repérable dans cet article par l'investissement axiologique des contenus sémantiques les plus importants. On peut aussi trouver cela sous une forme qu'on résumera brutalement sous l'énoncé : "tu es capable de", ou "tu n'es pas capable de", qui est la forme la plus brutale de la manipulation, la provocation.

Le "manipulé", de son côté, ne peut qu'interpréter ce qui lui est proposé en choisissant l'image de sa "compétence" qui peut revêtir quatre formes : la liberté (je peux faire), l'indépendance (je peux ne pas faire), l'obéissance (je ne peux pas ne pas faire) ou l'impuissance (je ne peux pas faire).

L'analyse du déroulement de l'éditorial nous permettra de repérer les étapes de cette persuasion.

Définition de l'objet journal

L'article indéfini qui désigne le journal dans la première phrase ("un journal") indique que ce journal-ci sera d'abord situé comme une manifestation de ce qu'il faudrait appeler l'essence du journal, ce qui dispense d'en préciser les conditions réelles d'existence.

En effet, si l'interrogation qui clôt les deux premières phrases relève de l'appareil formel de l'énonciation tel que le décrit Benveniste, le lieu de cette énonciation n'est pas précisé : la question semble posée sub specie aeternitatis par un locuteur absent de son énoncé. Cette disparition du locuteur sous son énoncé constitue la forme la plus générale de ce qu'on peut décrire dans le fonctionnement de l'article de presse comme effet d'objectivité.

Les premiers éléments définitionnels de cet objet journal désignent uniquement sa matérialité. Seule la substance y est en cause, l'encre, le papier, mais pas la forme particulière de ce papier ni la répartition spécifique de l'encre : ce n'est pas encore un espace construit, mais une pure substance. "L'aboutissement de multiples techniques modernes", qui situe le journal dans un temps marqué par le progrès définit plus clairement encore le journal sur l'axe de son producteur. Ces techniques, qui renvoient à la dimension pragmatique du faire journalistique reposent sur deux modalités de la "compétence" du sujet producteur : son pouvoir faire et son savoir faire. Il n'y a nulle indication ici d'un quelconque vouloir qui n'apparaîtra que bien plus tard, comme nous verrons.

La véritable définition du journal qui apparaît alors est celle de son producteur, ou, plus exactement, la désignation du producteur du journal comme un actant collectif. L'éditorialiste n'indique pas l'addition des acteurs, mais leur collectivité. Or cette collectivité (neutre) est investie par le sémantisme, axiologiquement positif, de l'"amitié" qui désigne dans le groupe orienté ("l'équipe") des relations interpersonnelles susceptibles de valoriser le groupe (1). Ce qui apparaît ici est le premier élément

(1) L'amitié est ici indiquée comme "état d'âme", c'est à dire qu'elle résulte d'un faire, mais qu'elle n'est pas l'affirmation du "vouloir" qui manque encore à la compétence du sujet.

constitutif d'une "isotopie" qui va progressivement s'enrichir dans toute la première partie de cet article. Elle repose sur le sémantisme positif de l' "amitié".

Le troisième paragraphe reprend le contenu du second, mais étend le "groupe d'amis" au lecteur. Les deux substantifs les plus importants de ce paragraphe, "chaine", et "liens", sémantiquement proches de l' "amitié", ont pour effet d'annuler la différence signifiante entre la production du texte et sa lecture. Cette union du destinataire et du destinataire constitue alors une forme particulière de ce qu'on peut appeler l'effet de complicité dont on verra bientôt l'importance. Il faut encore remarquer la valorisation positive du lien qui les unit : dire ce lien "visible et invisible", i.e. unir un terme et son contraire, c'est signifier ce lien comme total.

1° Sous-programme : acheter le journal

Les 4e et 5e paragraphes ne proposent pas une analyse de la lecture, mais une interprétation de l'achat. Cette définition du lecteur comme acheteur est tout à fait adéquate à la définition du journaliste comme producteur, ainsi qu'on l'a vu. L'achat d'un journal, donc, selon H. Amoureux, constitue un "choix", presque "un engagement". Ce n'est pas là le lieu d'une seconde isotopie, mais la réduplication de la première qui se trouve ainsi précisée : elle renforce le contenu de l'union, de l'amitié définies précédemment, et autorise la représentation suivante de l'articulation des contenus :

engagement pour
(dans l'union et
l'amitié)

engagement contre

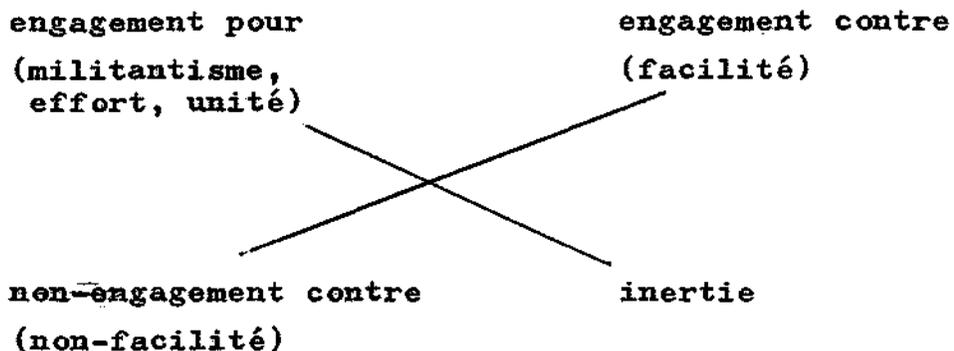
sympathie
(non engagement contre)

indifférence, abs-
tention

Le lecteur est placé sur cette scène au pôle positif, ce qui ne saurait être indifférent à la séduction dont il est l'objet. Mais, avant que cette séduction soit plus explicite, il est le héros d'un sous-programme narratif, l'achat du journal, où il doit surmonter le double obstacle de la banalité quotidienne et de sa propre passibilité devant les autres modes d'information. L'effort qu'il accomplit en traversant la rue - puisque c'est là son engagement - justifie l'utilisation du possessif "son journal" assez répété pour qu'on entende bien que le lecteur reprend à son compte la chaîne ou le lien que le journaliste lui tendait. Cet achat, qui sort le lecteur du commun, est valorisé par une opposition assez factice entre la lecture du journal, d'une part, et l'écoute de la radio et de la télévision d'autre part.(1)

(1) On sait pourtant, depuis Mac Luhan, que la "participation" est fonction de la pluralité des sens atteints par un médium, ainsi la TV qui atteint à la fois l'ouïe et la vue, est-elle susceptible de produire une participation plus intense que la radio ou la presse. cf. Mac Luhan, Pour comprendre les Media, Mame-Seuil p. 39-51.

Cette opposition est intéressante dans sa relative fausseté parce que l'éditorialiste vise moins la nature de la participation à l'un des media que la valeur politico-morale de l'effort. Cela constitue un enrichissement supplémentaire de l'isotopie initiale qui se présente maintenant ainsi :



On voit que l'union, l'équipe du groupe d'amis présente au départ s'est peu à peu enrichie de charges sémantiques telles qu'aux journalistes et aux lecteurs de ce journal se trouvent implicitement opposés ceux dont l'inertie ou la facilité règlent l'existence, "ces déshérités que l'on met en marche" comme il est écrit plus loin.

Ce choix "fort", cet "engagement", seront repris un peu plus loin (paragraphes 7 et 8) mais ce sera alors le journaliste qui se trouvera ainsi caractérisé. Ce qui est d'abord présenté comme action du lecteur est repris et développé comme action du journaliste ; cette "tactique" présente un double intérêt :

1°) le sous programme /acheter le journal/ et le sous-programme /réaliser 312 numéros/ se trouvent homogénéisés puisque la même isotopie les sous-tend.

2°) le journaliste y devient une sorte d'archi-lecteur, en qui le lecteur pourra sans peine se retrouver.

Il y a bien un troisième résultat, qui n'apparaîtra que plus loin, c'est que la complicité ainsi obtenue peut aisément devenir une obédience : il suffit que l'un des deux y ait le premier rôle. En attendant, le lecteur y a gagné une image flatteuse de lui-même.

L'Énonciateur

Jusqu'ici, l'énonciateur n'était apparu, dans le premier paragraphe par exemple, que par une marque formelle comme l'interrogation. La relation toute rhétorique (dialogue fictif) que le locuteur instaurait avec son allocutaire avait pour principal effet d'amoindrir la distance qui les séparait ; dans la mesure où le locuteur a seul la parole, il apparaît dans les réponses qu'il adresse à lui-même au-lieu du lecteur, comme le porte-parole du lecteur, comme le premier lecteur. La question fictive, annulant la distance, créait le premier effet de complicité.(1)

(1) Cette position du locuteur qui prend la parole au nom de ses lecteurs, semble privilégiée par H. Amouroux dans d'importants éditoriaux comme ceux qui, au cours de la même campagne électorale, ont précédé et suivi le discours de Verdun sur le Doubs ; H. Amouroux s'adressait alors régulièrement au Président de la République pour le questionner, puis le remercier. Il y a pourtant une différence essentielle entre ces deux types de questions lorsque le journaliste, soit seul, soit comme porte-parole de ses lecteurs questionne un personnage important sur le mode : "M.X nous direz-vous enfin ?..." ou bien "Qu'allez-vous faire" ou encore "Vous ne pouvez-pas..."

Dans ce paragraphe-ci, en revanche, l'énonciateur se désigne dans son énoncé. Nous remarquons d'abord que l'emploi du "registre de l'ostension" (1) avec le déictique "voici" qui désigne un acte, et celui de la présentation ("votre journal") qui désigne un état, combine les deux gestes publicitaires essentiels, ceux qui impliquent le plus fortement le destinataire dans le discours tenu sur l'objet. Cet énoncé d'un état ("nous sommes") est la preuve de l'efficacité d'un faire dont il résulte. Le faire en question ne sera décrit que dans les paragraphes suivants, mais il se trouve justifié par son résultat avant d'avoir été présenté, et il est valorisé (aux yeux du lecteur) dans la mesure où il met l'accent sur le destinataire comme le bénéficiaire de cette action. Il en appelle enfin à la reconnaissance de l'identité entre le journaliste et le journal qui marque le glissement progressif de la définition de l'objet journal : ce dernier va peu à peu abandonner toute référence à sa matérialité pour n'apparaître qu'à travers le vouloir de son destinataire.

... la réponse du destinataire fictif, qui dans la réalité prend la forme d'une parole (un discours "historique") ou d'un acte de nature juridique (un décret ou une proposition de loi par exemple) pourra être traduite par le journal comme une réponse à sa propre question. cf. sur ce point M. Mouillaud ; Rhétoriques et stratégies, in J. Gouazé, M. Mouillaud, E. Serverin, JF. Tétu. Evolution des attitudes et des langages de la presse écrite à l'égard de la limitation des naissances et de l'avortement durant la dernière décennie. ATP A 1547 CNRS. 1978.

(1) Péninou. Intelligence de la publicité. Laffont p. 150 sp.

2° Sous-programme : le bilan

Les trois paragraphes suivants se présentent comme le récit d'une conquête du journaliste dont le lecteur est le bénéficiaire ("pour vous") avant d'apparaître comme un adjuvant ("vous nous avez beaucoup aidés"). Le héros-sujet, doté d'un pouvoir et d'un savoir-faire exprimés par le bilan ("nous avons réalisé 312 numéros déjà") y voit surtout expliquer son vouloir-faire, caractérisé par ce même effort dont nous avons vu le rôle qu'il jouait pour le lecteur. La compétence du sujet est donc acquise, mais en un lieu qui ne manque pas de nous surprendre, puisqu'au fond il ne s'agit, là encore, que de vaincre des difficultés techniques ("formule", "présentation"), ce qui laisse deviner une opposition entre deux termes (techniques de fabrication vs idéologie du journal) dont le deuxième, encore absent, constituera l'essentiel de la fin de l'éditorial.

Ce sous-programme narratif comporte lui-aussi un opposant, c'est le caractère "multiforme, complexe, déconcertant" de l'information ; l'information n'apparaît pas comme le produit de l'activité du journaliste, mais comme un monstre protéiforme, radicalement extérieur au journaliste, qu'il lui faut maîtriser et dominer.(1)

(1) L'opposant ici, a quelque chose à voir avec le temps : l'information déconcerte "par la rapidité de son évolution". Dans la mesure où le rôle du journaliste est donné comme l'affirmation d'une maîtrise, on pourrait voir là le signe du "conservatisme" du journaliste : le cours du temps, l'évolution, n'y est en effet pas donnée comme un fait de nature (neutre), mais chargé négativement. Nous ne pouvons que l'indiquer, parce qu'aucun autre élément de l'éditorial ne vient développer cette direction, très secondaire dans le programme général que nous tentons de dégager.

Or, c'est là que le lecteur acquiert son rôle d'adjuvant. L'homogénéisation des sous-programmes narratifs autour de l'isotopie centrale (union, amitié, effort) s'y confirme et laisse entendre, par son insistance, qu'à l'effort des gens unis pour maîtriser / (qui est le terme positif) s'oppose, implicitement encore, / l'effort des gens unis pour laisser faire / ou / l'absence d'effort etc.../. On voit que la démarche de l'éditorial à enrichir progressivement les contenus articulés au sein d'une, et d'une seule isotopie fondamentale.

Le lecteur adjuvant à encore un autre rôle : il "nous permet" dit le journaliste, "de mieux vous comprendre". Le projet journalistique peut alors être décrit comme l'assemblage de trois termes (a l'évènement, b les réactions des lecteurs, c le journal) selon le modèle suivant : (c) doit être le reflet de (b) dans la description de (a), i.e. "le journal doit être ce qui vous fait vous reconnaître en face de l'évènement." C'est tout simplement une explication de ce que plus haut nous appelions "l'effet de complicité" : le destinataire organise un message de façon telle qu'il soit l'écho du destinataire.

Cette complicité est développée dans le 9e paragraphe qui présente au lecteur non pas le procès d'un savoir comme on pourrait l'attendre, mais le programme d'un accord. "L'encouragement, l'amitié, l'accueil, l'écho" sont autant de figures de l'union qui fondent la complicité journalistique : le journal est le miroir du lecteur, lequel fait écho au journaliste par son courrier. Tout cela confirme encore l'union comme l'isotopie majeure de ce texte. On voit ici également comment le faire cognitif du destinataire fonde sur le faire pragmatique du journal et de ses

lecteurs les effets de complicité, pièce importante dans le dispositif de persuasion.

Nouvelle définition du journal : le jeu de la communication

La parenthèse où le journaliste poursuit le dialogue avec le lecteur ("pardonnez cette image bien fatiguée") redouble, comme figure du discours, le contenu de ce discours. Depuis l'interrogation initiale jusqu'à cette parenthèse, il a poursuivi une communication fictive avec ses lecteurs, en dressant l'histoire de la communication qui, jusqu'à cette date, s'est constituée entre eux. Le bilan de la première année d'existence du journal était en fait l'histoire de l'établissement d'une communication, mise en scène par le mime d'une communication.

Ainsi se trouve réalisé, pour la suite du texte, un sujet qui réunit le journaliste et les lecteurs dans l'effort contre la tentation de la banalité, la lutte contre la technicité envahissante et les hasards de l'évolution. Mais ce même paragraphe ajoute une définition du journal qui va dominer toute la fin de l'éditorial : le journal devient un pur relais, un simple canal par où passe un message. On aurait sans doute tort de ne voir dans ce mot de "message" qu'un terme neutre ; la suite montrera sans ambiguïté que ce "message" désigne une communication particulièrement importante. Le journaliste devient alors un "messenger", celui du destinataire plus haut placé qui a le privilège de dire le sens, c'est à dire aussi la direction à

prendre. On voit poindre ici l'idée que le faire-savoir qui semblait jusqu'ici le seul but du journaliste - il le montrait en exerçant son savoir sur des objets réalisés - pourrait s'accompagner d'un faire-faire encore imprécis. Ce paragraphe constitue sans doute possible l'articulation de deux étapes distinctes de la persuasion, que nous pourrions bientôt définir.

Le "Vouloir" du sujet

A partir de cette dernière définition de la place du journal dans la communication, le journaliste ne cessera plus de se poser comme sujet d'un vouloir et d'un savoir peu à peu explicités. Mais à partir de ce moment là aussi, il occulte, dans l' "être" du journal, tout ce qui relève de sa pratique réelle (à commencer par la présence d'une célébrité journalistique comme lui, H. Amoureux, à la tête d'un journal d'aussi faible diffusion) au profit de la seule affirmation du vouloir qu'expriment les "intentions", les "ambitions" etc... Cette rupture est nette parce que toute la partie précédente de l'éditorial masquait le contenu idéologique du journal derrière la pratique (technique) du journaliste, et la pratique (acheter) du lecteur. L'inverse se produit ici : la pratique sociale est masquée derrière l'affirmation de l'intention. La "tactique" du journaliste apparaît ainsi avec la scission de deux champs :

a) une pratique sociale et technique, volontairement brandie (et limitée) au départ, pour poser l'exis-

tence du journal comme ayant la force du fait. Le lecteur peut sans difficulté faire subir à ces lignes l'épreuve de la véridiction (ce qui paraît est bien ce qui est), et accorder au journaliste le crédit du "dire vrai".

b) une "idéologie". (Elle est clairement idéologique en ceci qu'au moment où elle s'affirme, elle occulte ses pratiques réelles). Mais cette pratique idéologique se trouve authentifiée par la force des faits précédemment établis et le crédit du "dire vrai" que le lecteur ne pouvait qu'accorder au journaliste.

La reconnaissance de la véridiction qui ne peut, en tout état de cause, qu'être le fait du lecteur, est "appelée" par le journaliste en deux étapes : "nous n'avons rien caché", puis "vous connaissez nos idées" : successivement, le refus du secret, puis l'affirmation de la sincérité, viennent valoriser la "vérité". La revendication de la sincérité est assez répandue dans le discours que la presse tient sur elle-même ; elle a pour fonction de valider les contenus assertés. C'est une variante du mythe de l'objectivité journalistique, où la sincérité de celui qui parle, pour autant que sa compétence est admise, peut tenir lieu de vérité sur les contenus assertés. Il faut seulement assurer préalablement la vérité de la compétence, et nous avons vu que l'éditorialiste a tout fait pour cela, et dès le début.

Du faire-savoir au faire-faire

"Nous pensions qu'il n'est pas possible de rester neutre alors que des périls (...) menacent notre pays." Le jeu des temps utilisés ici nous semble particulièrement remarquable :

- "nous pensions" se réfère à l'origine du journal, à son passé, et sera donc crédité du bilan positif dégagé et de la reconnaissance du "dire vrai" qui précède.

- "il n'est pas possible de rester neutre lorsque..." est un présent "gnomique" qui désigne une vérité universelle. Il est donc parfaitement acceptable comme "présent".

- "des périls menacent notre pays" est en revanche un "vrai" présent qui désigne le savoir, le jugement du journaliste sur l'actualité.

Le jeu rhétorique de cette phrase est particulièrement subtil en ce qu'il apporte au crédit de la dernière affirmation le poids du présent "universel" et le bilan du journal. Il maintient en outre la complicité avec le lecteur par l'usage du possessif "notre pays."

Une rapide analyse sémantique de ce paragraphe permet de voir comment cet impératif de non-neutralité se lie à ce qui précède. L'engagement, en effet, s'y trouve défini, au delà d'une citation non marquée aux

propos du Président de la République (1), par rapport à l'union, au rassemblement : "Nous ne sommes pas le journal d'un parti, d'un clan ou d'un homme". L'engagement et l'union doivent désormais se lire ainsi :

1) Ils sont fondés sur une transcendance ("la France"), qui fait sans doute du nationalisme le supra-destinateur de ce texte. Nous pouvons remarquer que ce nationalisme, tout comme d'autres, conduit à l'expansion : "pour que s'élargisse le cercle..."

2) Ils permettent de dire enfin clairement qui sont "les autres" de la façon suivante :

- à l'amitié, l'union, l'accueil, qui définissent le journal et ses lecteurs, s'oppose le sémantisme des mots "cruels" et "deshérités".

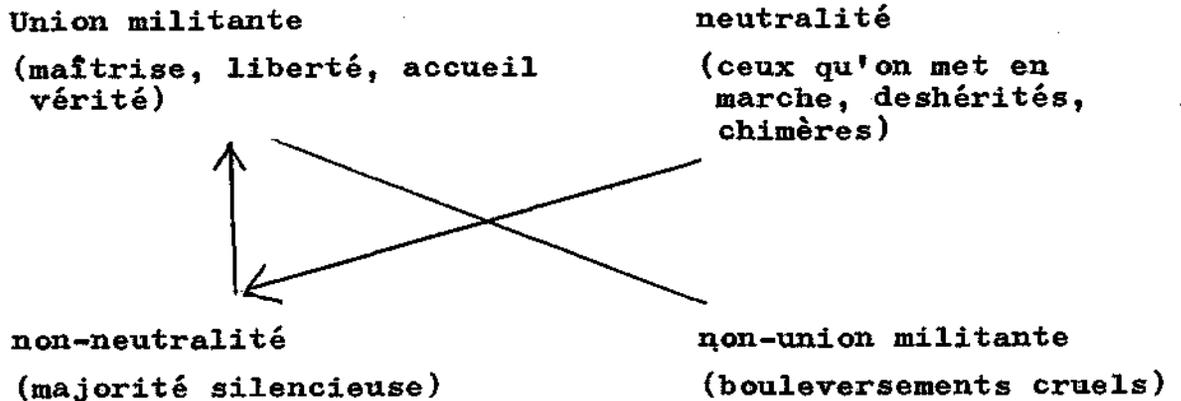
- aux "hommes libres" qui détiennent la "maîtrise", s'opposent "ceux qu'on met en marche".

- à la "vérité" s'opposent les "chimères".

- à l'ordre de l'union enfin, s'opposent la "confusion", l' "anarchie", le "bouleversement".

On peut sans peine articuler tous ces contenus dans la figure suivante :

(1) La "bonne politique", on s'en souvient, fut indiquée par le Président de la République, et s'opposait au "bon programme commun" que réclamait le PCF. L'absence de toute marque citationnelle semble indiquer que l'énoncé /bonne politique/ est tenu pour une évidence dispensée de toute référence à son premier énonciateur. C'est là sans doute qu'il faut chercher l'étonnante "rentabilité" polémique de l'adjectif "bon" pendant cette campagne : alors même que cet axiologique n'a de sens que par rapport à l'instance de son énonciation, il est sans cesse...



On voit dans ce schéma qu'il s'agit d'obtenir que le lecteur glisse le long de l'axe /neutralité - non neutralité/ ; il se trouve, en tant que destinataire, dans une position d'obéissance par rapport au destinataire, il lui est devenu "impossible" d'être autre chose que /non neutre/.

Il reste encore au lecteur un dernier parcours à accomplir, celui qui lui fera rejoindre le poste /union militante/, c'est le rôle des deux derniers paragraphes. Le lecteur s'y trouve encore bénéficiaire de l'action du journaliste ("vous pouvez compter sur nous"), mais le journaliste, vrai sujet ("hommes libres") de cette union militante, pousse le lecteur dans la voie qu'il indique : ce n'est désormais plus un vœu, mais un fait que "l'appui, la fidélité, l'amitié" du lecteur, "pour" un faire ("s'élargisse", "augmente") qui n'est plus d'ordre cognitif, mais pragmatique. Ce faire-faire était tout le sens du "message".

... brandi comme un épithète "de nature" qui, au moment où il est énoncé comme une évidence, disqualifie les adversaires de l'énonciateur, et, pourquoi pas, ses éventuels partenaires.

Dans cet éditorial, l'évolution de la définition de l'objet journal peut être relevée une dernière fois : tantôt relais, tantôt miroir, le journal est tout de même surtout un miroir parce que c'est ce qui convient le mieux à l'isotopie majeure, cette union qui, jointe à l'engagement fait d'effort, construit une idéologie qui fonde sur un certain humanisme (l'accueil opposé à la cruauté) sa clôture de sa domination.

La Situation "contractuelle"

L'éditorial conclut donc à la réalisation, par le lecteur, d'un faire issu du contrat "amical" proposé par le journaliste. Il est donc utile de préciser le fonctionnement de ce contrat.

Dans tout passage à l'acte, on peut distinguer une décision puis une exécution. Dans ce texte-ci, la décision est mimée par le dialogue fictif entre deux contractants, et surtout par le contenu des deux sous-programmes (l'achat du journal et sa réalisation grâce aux lecteurs) qui miment cette décision : vous avez acheté le journal que vous nous avez aidé à réaliser ; vous voyez ce qui vous reste à faire. Cela nous permet de voir que l'achat du journal ne saurait être une fin pour l'éditorialiste (1). Cet achat fait partie d'une

(1) Contrairement à maint éditoriaux du même type où, par exemple, le but avoué est la survie d'un journal en perdition. Dans de tels éditoriaux, qui émaillent l'histoire de la presse militante, la valeur de l'objet journal excède toujours le journal lui-même : c'est l'indépendance de la presse, ou son pluralisme, ou

décision plus lointaine du lecteur. Ce que vise le journaliste, au delà de l'achat du journal, c'est une action hors du journal et de sa lecture (1).

Le contrat se présente sous la simple forme suivante :

<u>donne moi ceci</u>	vs	<u>et je te donne cela</u>
contre-don		don

Le contre-don, ici, semble d'abord être un objet de valeur, le prix du journal, mais il apparaît vite que cet achat n'est rien d'autre que le signe d'une autre valeur, "l'appui, la fidélité" du lecteur qui marque son "engagement" dans l'achat quotidien. Le don, lui, n'est pas un objet de valeur, mais un objet de savoir : l'information, le message. Or ce don manifeste le pouvoir du journaliste parce que le vouloir-faire, et, au minimum, le vouloir-savoir du lecteur passe par le message en question. Ainsi cette offre d'échange est en fait une sommation.

Dans un premier temps (les 9 premiers paragraphes) l'objet de la persuasion est la vérité, le "dire vrai" du journaliste. Le contre objet demandé réside dans le "crédit", le croire vrai que le lecteur

... l'information sur un secteur occulté par les concurrents etc...mais ce qui est explicitement demandé au lecteur, c'est son abonnement, sa participation à une souscription etc.. En revanche, la demande adressée aux lecteurs de participer eux-mêmes à la diffusion du journal sur la voie publique, par exemple, ou par l'abonnement-cadeau à un ami relève de la même stratégie que cet éditorial.

(1) Cette action est aussi, bien sûr, l'accroissement du nombre des lecteurs, mais il est assez clair que le vote du mois suivant est tout aussi nettement indiqué.

peut accorder au statut du discours énoncé par le journaliste.

Ce qui paraît ensuite (fin du texte), est que le journaliste vise en fait à obtenir du lecteur un choix politique, sa collaboration à l'expansion des idées du journal. On comprend alors le rôle de l'organisation de l'éditorial : l'énonciateur propose d'abord une "structure d'échange" qui relève de la dimension pragmatique de son faire (c'est la rédaction de l'éditorial). Mais cette opération s'inscrit immédiatement dans un savoir : pour obtenir un objet de valeur, il est opportun de présenter la contre valeur offert comme alléchante. Nous avons vu que la stratégie du journaliste reposait, pour cela, sur la valorisation du journal comme miroir (ce journal, c'est bien vous), et par la valorisation de l'union (l'union est bonne, et celle que nous formons aussi). Cette persuasion peut alors réussir puisque, dans le première partie du texte, le journaliste a pu obtenir l'adhésion du lecteur. Le but de cette première partie était non seulement de faire accepter par le lecteur que l'objet proposé possède bien le statut de valeur, mais aussi qu'il accepte la "valeur de cette valeur", c'est à dire qu'il fasse crédit aux paroles portant sur cette valeur : le lecteur peut la reconnaître, parce qu'il est vrai qu'il achète le journal, qu'il lui écrit, et qu'il connaît les idées des journalistes. Le contrat peut alors porter sur une action extérieure au discours lui-même : le choix politique.

C'est le 10^e paragraphe qui marque nettement le passage de l'un à l'autre de ces contrats : le début du texte parvient à réunir journaliste et lecteurs en

un sujet collectif (nous -journalistes et vous - lecteurs)
alors que la suite est un appel à un autre contrat
où ce sujet collectif s'oppose à "eux" les adversaires
politiques.

En "jetant la bouteille à la mer", on passe
de la communication au Message, de l'amitié au Militan-
tisme, ou, en d'autres termes, du savoir au faire.(1)

(1) Remarquons que c'est un "figuratif" (jeter la
bouteille à la mer) qui permet de passer de l'affir-
mation narcissique (nous sommes bons et notre union
est une bonne chose) à l'action (nous contre eux).

CONCLUSION

A l' "Etat-spectacle" correspond une information spectaculaire ou spéculaire : il s'agit moins pour le journal de dire que de montrer, de faire savoir que de faire voir. L'information est en effet donnée à voir d'une triple manière : dans l'organisation matérielle du journal, dont la mise en page donne une conscience spectatorielle, topologique, et non simplement logique de l'actualité ; dans la dilution de l'énonciation au profit des acteurs de l'actualité, des témoins, ou des experts, à la fois source et autorité du discours ; dans l'organisation narrative du propos, qui fonde, à la fois sur les propriétés de l'énoncé narratif et sur les artifices réalistes, ce qui est sans doute moins l'illusion de reproduire la réalité qu'une véritable production symbolique du réel. C'est pourquoi peut-être l'entrecroisement des voix, l' "autorité polyphonique" dont nous parlions, qui appartient à l'ensemble des procédures de mise en récit réaliste, est aussi ce par quoi d'abord le journal "fait croire". Et ce qu'il fait croire, n'est pas, contrairement à ce qu'il prétend, la réalité de faits qu'il se contenterait de transmettre, mais un "réel" nouveau, produit par ce discours, où les propos du Général Sharon et ceux de Y. Arafat sont inscrits sur des colonnes juxtaposées, alors que le second, enfermé dans Beyrouth, est séparé du premier par une frontière infranchissable de fer et de feu.

L'éditorial, par quoi nous achevions ce parcours, le montre plus que toute autre partie du journal puisque son rôle est d'informer à la fois sur le monde et sur la façon dont il faut le percevoir.

Le journal "construit l'événement" comme dit E.Véron, il opère une "saisie sémio-logique" de l'événement (1) ou, plus simplement, de l' "actualité". L'éditorial l'indique clairement en ce qu'il est d'abord un "méta-discours" ; il ne parle jamais "de soi", quoi qu'il semble, mais seulement d'un autre discours, de l'ensemble des discours de l'actualité. L'éditorial "renvoie moins à l'événement lui-même, pris comme objet d'une série chronologique ("l'actualité") qu'à sa signification paradigmatique et à sa place dans le réseau de signes qui constituent le discours social" (2). Il est ainsi une "instance de mise en relation de l'actualité et de ce qui la transcende, et, dans la mesure où il renvoie à un "ailleurs", il fonde une "écriture" (une formalisation du réel où production textuelle et fonction référentielle se côtoient)"(3).

Depuis le début de ce siècle, la presse quotidienne a tendue à être de moins en moins une source propre de discours. Cette tendance était inscrite, sans doute, à l'origine même du journal puisque La Gazette se contentait de répercuter les échos qui lui parvenaient d'un bout de l'Europe à l'autre. Mais le combat qui oppose, jusqu'en 1881, le pouvoir et la presse "politique" reposait sur l'existence de "débats" où le journal faisait entendre "sa" voix, alors qu'actuellement, elle n'apparaît que dans le dosage ou la mise en scène de celles des autres. Cela ne signifie pas que les journaux contemporains ne font pas de "choix" politiques ou idéologiques, et nul ne peut se méprendre sur la position, sur l'échiquier politique, du Quotidien de Paris, ou du Matin de Paris, du Figaro ou du Monde ; cela signifie seulement que la forme canonique de la presse écrite n'est pas /je dis ceci/

(1)E.Véron, Construire l'événement. o.c.

(2)G.Imbert, "Stratégies discursives et non-dit dans le discours de presse. A propos de El Pais", à paraître Mélanges de la Casa de Velasquez, Madrid, oct.1982.

(3) id.

mais/ X a dit ceci/. La preuve en est que les rares interventions, dans leur journal, des directeurs successifs du Monde provoquent toujours surprise et commentaires de la part de leurs confrères, comme s'il fallait un événement d'une exceptionnelle importance pour que le directeur de ce journal prenne la parole.

Pourtant, dans cette reproduction de la parole de l'autre, et peut-être, comme nous l'indiquons, parce qu'il en est toujours ainsi dès qu'on fait parler l'autre, quelque chose de nouveau apparaît, qui est, précisément, "le" discours de la presse.

L'organisation matérielle de ce discours, la distribution des énoncés sur la page, provoque une stratification et une hiérarchisation de la lecture : c'est le premier mode et peut-être le plus radical de la persuasion dans le journal.

Le deuxième est la production des références qui conduit à examiner une dernière fois la constitution des rubriques (1). Dans Le Monde, par exemple, la matière rédactionnelle est répartie en 9 rubriques (2), à quoi il faut ajouter les cinq suppléments hebdomadaires, les suppléments exceptionnels liés à l'actualité (TGV, SICOB, etc..), les suppléments régionaux qui ont une périodicité variable et le supplément "Un seul Monde". Mais ces rubriques, et ces suppléments, n'ont pas la même fonction : un certain nombre d'entre elles (Sport, Equipement, Régions) est susceptible

(1) cf. J.F. Têtu. "L'organisation des rubriques dans le journal Le Monde". Communication au Congrès Mondial de l'Association Internationale de Sociologie, Mexico, Août 1982.

(2) Idées, Etranger, Politique, Société, Culture, Sport, Equipement, Régions, Economie.

d'apparaître, soit comme rubrique, soit comme sous-rubrique ; les suppléments hebdomadaires sont "thématiques", comme certains suppléments "exceptionnels" alors que d'autres suppléments sont "événementiels" (SICOB), mais ont la même forme ; ces mêmes suppléments hebdomadaires redoublent l'articulation des contenus qu'on trouve dans les rubriques, mais, tantôt ils les concurrencent au point de les faire disparaître (le supplément sur les Arts et Spectacles fait disparaître parfois la rubrique "Culture" du même jour), tantôt ils les redoublent (le supplément Economie n'altère jamais la taille ni les contenus de la rubrique qui a le même nom)(1).

Ainsi, le journal ne possède qu'une unité apparente ; son ossature est constituée par les rubriques régulières, mais on voit, dans l'oscillation qui fait apparaître le sport par exemple, ou l'équipement, tantôt comme une rubrique, tantôt comme une sous-rubrique, que la liste n'en est pas définitivement close et qu'on pourrait la voir s'accroître sans qu'on puisse à priori en fixer le terme ; d'une certaine façon, chacune des sous-rubriques est susceptible de devenir une rubrique à part entière, et apparemment, seul le volume du journal interdit leur extension continue. Il y a déjà longtemps qu'un lecteur "normal" ne peut plus lire l'intégralité du Monde ; son volume paraît actuellement n'être limité que par le coût de l'augmentation du nombre de pages, ou, plus exactement,

(1) Voir planches en annexe pour la présentation typographique des rubriques et des sous-rubriques, et les pourcentages des rubriques et des suppléments.

par le rapport entre ce coût supplémentaire et le bénéfice que le journal pourrait tirer de son extension.

Les suppléments réguliers ne correspondent pas exactement aux rubriques, même s'ils s'en rapprochent : leurs délimitations ne sont pas superposables et, là encore, on pourrait imaginer leur extension ; ils sont un autre découpage du "réel", distinct et indépendant du premier. Quant aux suppléments occasionnels, aux dossiers ...etc., ils ne répondent pas non plus à une norme limitative et peuvent, a priori, se développer indéfiniment. Le seul point commun de tous ces ensembles (rubriques ou suppléments) est que chacun construit ou reconstruit une partie du "réel" et qu'il suffit de produire un nouveau découpage pour produire une nouvelle rubrique ou un nouveau supplément.

Alors même que l'organisation typographique fait apparaître ce journal comme extrêmement stable, les rapports entre les rubriques et les sous-rubriques (défense, social, sports par exemple) sont extrêmement instables (1).

On peut donc considérer que la mise en rubrique et la hiérarchie qui l'accompagne ne vise qu'un effet d'organisation du "réel". En dehors de la composition de la rubrique "Etranger" qui correspond à une classification géographique usuelle, la répartition des informations partout ailleurs répond à une classification dont rien ne fonde la stabilité : sa cohérence ne provient que de l'effet de classement ainsi produit. Le classement répond à une volonté

(1) Voir dans notre enquête "L'organisation des rubriques" (o.c.) l'inventaire des "glissements" d'une rubrique à une autre.

"normalisatrice" qui ne doit rien à une hiérarchie "naturelle" des événements rapportés. Ce ne sont que des catégories abstraites qui réorganisent les contenus donnés de l'information. Cela constitue un des modes usuels selon lesquels le journal "produit" le "réel" ; en reprenant une analyse de Baudrillard (1), on aimerait dire que la "praxis totale" dont parle Baudrillard se trouve ici scindée en une multitude de "sphères transcendantes, autonomes et abstraites" : la "Politique", la "Culture", la "Société" (à ne pas confondre avec le "Social" de l' "Economie"), le "Sport" (qui peut être aussi une partie de l' "Equipe-ment" ou de "Société"), les "Affaires", le "Tourisme", les "Loisirs" (à ne pas confondre avec le "Théâtre", le "Cinéma" ou les "Livres"), etc...

Dans la rubrique "Etranger", les informations sont réparties selon des catégories géographiques fixes, mais on y trouve aussi des sous-rubriques (Diplomatie, Relations internationales) qui ne sont pas isotopes des précédentes ; et parfois d'autres sous-rubriques, très différentes, apparaissent ("la situation en Pologne", "le conflit des îles Malouines", "la guerre du Liban") : une classification thématique, ou événementielle, surgit au cours d'un ensemble structuré géographiquement. A la forte structuration de l' "Etranger", dans Le Monde, s'oppose son absence presque totale dans la rubrique "Politique" qui apparaît ainsi comme non-structurée. Son organisation est événementielle et l'importance des parties qui la composent reflète la poussée de l'actualité. Les titres, ici, ne

(1) J. Baudrillard, La Société de consommation, o.c. p.33.

sont pas des catégories, mais le nom de ce qui, à tel moment, fait événement : "la suppression de la peine de mort" ; "la nationalisation des banques" ; "la conférence de presse du Président de la République". C'est l'événement qui fait catégorie, ce qui implique toute une stratégie mémorielle. Si nul cadre externe ne permet de situer l'information, c'est que l'information est son propre cadre. D'où le constant recours aux anaphores (article défini, par exemple) et la multiplicité des nominalisations ou des énoncés nominaux : l'anaphore donne la mémoire de l'événement, et en constitue alors le cadre : et la nominalisation fournit l'abstraction nécessaire à la perception d'une catégorie.

La rubrique "Société" présente encore un autre mode d'organisation : ce n'est plus une répartition fixe comme dans "Etranger", ni une organisation événementielle comme dans "Politique", mais une organisation "thématique" : religion, médecine, éducation, sciences, défense, justice, police etc... où les nominations sont fluctuantes ("armées" et "défense" par exemple) et où apparaissent souvent des rubriques ad hoc. La même remarque s'impose pour la rubrique "culture", où l'hétérogénéité des nominations présente une plus grande évidence encore (1). Mais le plus intéressant est sans doute que ce foisonnement un peu désordonné rend sensible le rapport entre le journal et le mouvement d'une société. S'y trouvent en effet réunies les formes culturelles traditionnellement reconnues (Musique, Théâtre, Littérature) dont l'existence est assurée

(1) Cinéma, Musique, Théâtre, Variétés, Jazz, Lettres, Presse, Formes, Notes, Photo, Action culturelle, Danse, Rock, Petites Nouvelles, Expositions, par ordre de fréquence décroissante dans notre enquête, o.c.

par l'institution sociale (on enseigne tout cela à l'école) et d'autres qui, peu à peu, s'imposent à la reconnaissance parce qu'elles sont un phénomène social repérable (la Photo). La fonction "normalisatrice" de la presse y apparaît assez clairement dans l'opposition entre ce que Le Monde insère dans les pages "Culture", ce qu'il publie dans le supplément "Loisirs et Tourisme" et ce que, depuis quelques années, il réserve au Monde Dimanche : la gastronomie a conquis une place stable dans le supplément "Loisirs", à côté de la philatélie et des jeux ; le bricolage, le jardinage et l'artisanat sont réservés au Monde Dimanche. Nous ne pouvons sur ce point que renvoyer aux analyses de P. Bourdieu : "Toute connaissance du monde social est un acte de construction mettant en oeuvre des schèmes de pensée et d'expression (...). Entre les conditions d'existence et les pratiques ou les représentations s'interpose l'activité structurante des agents qui, loin de réagir mécaniquement à des stimulations mécaniques, répondent aux appels ou aux menaces d'un monde dont ils ont eux-mêmes contribué à produire le sens".(1) Le journal est un de ces principaux agents : il organise la représentation que la société se fait de ce qui, dans sa pratique, est "culture", "loisir" ou autre chose, parce que c'est lui qui le nomme ainsi. Les autres rubriques et les suppléments ne font que confirmer ce qu'on a vu ici.

La lecture du Monde fait apparaître une double organisation ; à la succession linéaire, "horizontale", comme dit M. Mouillaud, des titres des rubriques, se combine l'organisation "verticale" de

(1)P. Bourdieu, La Distinction, Ed. de Minuit, Paris, 1979, pp.544-545.

l'espace rédactionnel ; l'ordre d'apparition des informations s'y trouve toujours explicité. Ce dispositif (classement des informations, hiérarchisation des sous-rubriques, et cloisonnement des rubriques) apparaît comme extrêmement rigoureux alors même qu'on constate des glissements incessants : l' "Equipement" peut être une sous-rubrique de "Régions" ou inversement et les deux peuvent être l'égal d' "Economie" ou lui être subordonnés.

Cette organisation pose donc une question importante sur la nature de ce qu'on appelle information. Pour l'ensemble des médias français, écrits ou radiotélévisés, Le Monde fonctionne comme une "référence" : l'information publiée dans Le Monde, est ainsi, d'une certaine façon un modèle de l'information. Or ce qui caractérise Le Monde semble être un conflit relatif entre l'organisation événementielle et l'organisation thématique. Seule, la "Politique" paraît vraiment dominée par l'événement, ou paraît dire l'événement. Partout ailleurs, l'organisation thématique l'emporte, même à la "une", car si la "une" ne contient pas d'indication de rubrique, le lecteur est tout de même assuré de trouver, conformément à la stabilité de la maquette, le bulletin de l'étranger en première colonne, le "point" sur la politique intérieure en 6e colonne, etc... De façon générale, la stratégie du Monde consiste à intégrer la pointe d'un événement, exprimée par le titre, dans une problématique existante (justice, transports, etc...)

En d'autres termes, le journal donne une représentation du monde où le réel est produit par l'ordre même de l'information. Si bien que le contenu de l'information ne peut pas être, par exemple, ce qui, dans la "réalité", pourrait apparaître comme les

conditions de production de ce qui arrive. Le mode d'organisation du journal, imposant a priori un cadre pour la perception de tout ce qui arrive, produit ainsi un " effet de réel " : il indique, explicitement, pour chaque information, la référence qui le constitue comme information. C'est très exactement ce que nous désignons ici par "effet de réel" : le journal ne tente pas de produire ou de manifester une signification, mais une référence : il relie, d'emblée, l'information et la référence. Ce n'est pas par hasard si Le Monde apparaît justement comme un journal de "référence" : dans son organisation même, il montre qu'il ne fait que ré-activer sans cesse des classes d'événements qui en sont la référence ultime.

La presse "populaire" sans doute, fonctionne très différemment : à la multiplication des rubriques s'oppose leur raréfaction. Dans la presse régionale, la structure du journal repose généralement sur une bi-partition élémentaire entre les "informations générales" et la "région". Mais on aurait tort de penser que la disparition des rubriques fortement articulées s'accompagne d'une mise en valeur de la signification : lorsque la rubrique disparaît, et avec elle l'indication de la référence, ce n'est pas la signification qui l'emporte, mais l' "événement", et encore l' "effet de réel", mais sous une autre forme. Le discours direct, par exemple, renvoie alors à la personne même des tiers interviewés ; la photographie fait semblant de rapporter la réalité sans médiation et sans construction ; bref le lecteur est renvoyé, non à la référence des classes d'événements, mais à la référence brute, impensée, du fait singulier : c'est la singularité qui fait alors référence ; c'est l'autre forme, opposée dans la presse, de l'effet de réel. Car l'information ne paraît pas avoir d'autre but que cela : produire l'effet que cela est. Le mode

d'existence seul change, qu'on aimerait appeler "nouménal" dans le cas d'un journal comme Le Monde, et "phénoménal" dans le deuxième cas.

Ce ne saurait être seulement pour des raisons "institutionnelles" que les journaux établissent ainsi leur organisation. Bien sûr, les journalistes du Monde, sont, sans nul doute, particulièrement spécialisés, mais cette "spécialisation" ne fait que confirmer les choix "référentiels" du journal, car c'est au nom de ces références que s'élabore et se reconnaît leur spécialisation. Les glissements constants dans la hiérarchie de ces références indiquent assez que c'est l'effet de référence - et donc "l'effet de réel" - qui est visé, et non par exemple une connaissance de type scientifique, qui imposerait une hiérarchie stable, ou la signification.

Le réel, dans Le Monde, est d'ordre culturel. La répartition de ses rubriques permet de rejoindre ce qu'E.Véron concluait d'une enquête sur un fait divers dans la presse argentine où il oppose, à partir de leur organisation même, la presse "bourgeoise" et la presse "populaire" : dans les deux types de presse, l'information conduit à une "complicité", liée à un effet de "reconnaissance". Mais ce n'est pas la même complicité, ni la même reconnaissance : "dans le discours bourgeois, la "complicité" concerne un savoir qui est investi dans l'ordre des événements : l'effet de reconnaissance porte sur l'événement, qui est produit comme culture au moment même où on commence à en parler. Le discours bourgeois ne distingue pas d'un côté un certain savoir, et de l'autre des événements dont on ignore l'existence jusqu'à ce que le discours nous la signale (...) Par rapport à l'événement, le discours bourgeois produit sans médiation un eidos (...). L'économie du discours populaire est bien

différente (...) il instaure une sorte de "réel pur" : c'est l'ordre événementiel de l'actualité" (1).

Cela permet peut-être d'éclairer le très ancien débat sur l' "objectivité" de la presse. Le journaliste travaille toujours sur une écriture antérieure, avons-nous dit, c'est donc seulement par rapport à la ré-écriture qu'on peut parler d'objectivité de l'information (2). C'est le fait langagier qui fait émerger des données factuelles et c'est le travail sur le discours qui permet de rendre compte de l'effort d'objectivité. La vérification des sources, par exemple, ne prend tout son sens dans le journal qu'à partir du moment où les sources sont citées : ainsi, semble-t-il, on ne peut parler d'objectivité qu'en cherchant à rendre compte des procédures d'institution d'un "discours objectif" qui, on l'a vu (3), prend appui sur un "discours référentiel".

Les objets de la réalité ne peuvent apparaître dans le journal que comme les éléments d'un discours. De ce fait, leur sens leur est conféré par l'unité du discours qui fonctionne comme système de référence. Cette unité est tout à la fois typographique, rhétorique (articulation spécifique du journal entre les parties de l'énoncé), et stylistique. Et cette unité, à son tour, n'apparaît comme unité que par sa collocation avec d'autres unités qui sont formellement isotopes et différentes par le contenu.

(1) E.Véron, "Le Hibou", o.c.

(2) Voir Jacques Fauvet : "10000 Le Monde" in Le Monde, 25 mars 1977.

(3) Voir supra, 2e partie.

Ce n'est pas seulement parce qu'il est un "filtre" (un "gate-keeper") que le journaliste transforme le contenu de l'actualité. La forme de son discours transforme "l'information" en "normalisation", au moment même où le journal produit cette information (1). La pratique historique, politique, sociale, et culturelle, l' "expérience" en somme, est à la fois transformée et normalisée par le discours. Cela est vrai de tout discours, et c'est pour cela qu'il y a des "mythologies" dont R.Barthes a été le théoricien ; il n'y a pas de langage transitif, il n'y a que des discours "indirects" dont chacun obéit à ses lois propres. Le journal a ses lois qui font que toute information y apparaît d'abord comme pure différence : par rapport à ce qui était la veille à la même place, par rapport à ce qui était parfois dit la veille au sujet du "même" événement, par rapport à ce qui l'entoure. Et chaque information, d'une certaine façon, fait disparaître celle (ou celles) qui l'a précédée ou qui l'entoure, et par là même lui donne sens. Le journal aboutit ainsi à un paradoxe : il multiplie les effets de mémoire, comme on a vu, et il construit un lecteur amnésique parce que tout est, chaque jour et à chaque page, dans chacune des unités particulières.

La forme du journal, a encore un autre effet, par où se manifeste le même pouvoir : Begin et Arafat sont mis côte à côte, à plat, comme nous disions en commençant. Et cette coexistence montre que le pouvoir de la presse est celui d'une production "symbolique" (2) du réel.

(1) Voir M. Mouillaud. "Rhétoriques et stratégies" o.c. ; Formes et stratégies, o.c.

(2) On pourrait dire aussi une production "sémiotique" du réel : les objets du réel disparaissent au profit de l'organisation de signes de ce réel ; nous choisissons le mot de "symbole" parce que la "symbolisation" repose sur l'association (plus ou moins stable) de deux ou plusieurs unités de même niveau.

Le journal fragmente et réorganise à tous les niveaux comme on a vu. Il déconstruit ainsi les discours - qui eux-mêmes résultent d'une transformation - et il reconstruit ce qui est toujours une nouvelle unité. Or ce sont ces unités ("la guerre du Liban et les attentats de Paris". Le Monde) qui, pour l'opinion, instaurent ou instituent le "réel". (1)

- "En Afrique du Sud, les métis et les indiens participeront à la vie parlementaire" (Le Monde)
- "Coup d'Etat au Kenya" (id.)
- "Le remboursement de l'avortement sera retardé" (id.)
- "44 enfants morts sur l'autoroute : l'accident qui a fait ralentir la France" (Libération)

Chacun de ces énoncés-titres se justifie par un écart dans la situation à laquelle il se réfère. L'altération de la norme, l'écart que nous signalions dans le fait divers est quasiment le modèle de toute information : le journal ne peut désigner que la perturbation accidentelle ou la modification concertée de ce qui est institué. Si le journal donne une vision "catastrophique" du monde, vision remplie d'accidents, de guerres, de crimes et de crises, c'est parce que la transgression, la rupture, l'écart seuls font information. On pourrait ainsi dire que l'information est ce qui désigne la norme dans ce qui la nie. Et c'est aussi pour cela que le journal est un médium éminemment social : on ne peut comprendre une information sans

(1) M. Mouillaud (o.c.) remarque que la normalisation des informations dans la presse présente une analogie sensible avec le discours publicitaire : la publicité transforme l'affrontement des producteurs économiques en comparaison d'objets-signes : "l'effacement du réel des conflits dans la production du récit des conflits" (M. Mouillaud) constituerait peut-être ainsi le vrai message de l'information.

connaître la norme qui lui donne sa valeur informative. Chacun des titres que nous venons de citer présuppose un autre énoncé qui désignerait l'état "normal" des choses : la ségrégation raciale en Afrique du Sud, la stabilité politique du Kenya, la loi sur l'avortement et la situation créée par la déclaration gouvernementale du 8 mars 82, les vacances des enfants. Une norme implicite est donc sous-jacente à l'énoncé d'information; mais cette norme n'est pas "naturelle". Il suffit de qualifier les Palestiniens de "combattants" ou de "terroristes" et de nommer l'intervention israélienne "opération" ou "invasion" pour voir que la norme est produite par le discours. Cela explique aussi certaines volte-faces de la presse. La situation du Cambodge "libéré" par les Kmers rouges en est un exemple saisissant : c'est le discours qui définit, déplace et change les normes.

Les présuppositions contenues dans les titres et les rubriques tendent à montrer cela : il n'existe pas de référence hors du discours car c'est le discours qui construit sa propre référence. Mais les procédés que nous avons vus montrent que la référence, dans la presse, n'est pas le terme d'un processus de connaissance, elle s'impose d'emblée comme un effet d'évidence (1).

(1) Voir M. Mouillaud qui remarque en outre que le lecteur attend toujours le "même", c'est à dire une "différence en tant que forme" : "le "même" n'est donc pas simplement la forme à référence, constituée en invariant, c'est la différence elle-même en tant que forme" (o.c. p.272). Les journaux plus anciens étaient probablement différents : dans le journal lu, l'unité prioritaire était celle du logos du journaliste que la valeur formelle des unités actuelles a remplacée.

Dans la mesure où le journal est le lieu de la confluence d'une multitude de discours, on pourrait penser que le "social" parle dans et à travers lui, c'est bien l'illusion qu'il veut produire. Mais en fait, il se donne aussi à voir comme un discours, comme un ensemble de textes issu de trois agents d'unification : une unification chronologique d'abord, qui paraît "naturellement" fournie par l'actualité ; une unification logique, obtenue par l'ensemble des procédés de référentialisation ; une unification stylistique enfin, produite par les "genres" journalistiques et les styles particuliers à chaque journal (il existe un style Libération comme un style Le Monde).

C'est donc bien un discours, même si le journal se présente comme méta-discours (discours sur l'actualité, sur la parole du gouvernement, de l'opposition etc.) (1) : il est dans la nature du journal de tenir un discours nécessairement indirect, "médié" : "le discours de presse serait comme une longue citation entrecoupée de narration (reportages), de dialogues (interviews), auxquels se mêlent des "voix off" (éditoriaux, tribunes libres), sans compter les effets de dramatisation (mise en page, sélection de la une), et une certaine unité actantielle (le gouvernement vs l'opposition, le terrorisme, le chômage etc.)" (2)

(1) Dans la querelle qui opposait les linguistes sur l'existence ou l'inexistence d'un "méta-discours", nous rejoignons ainsi la position de Lacan pour qui le "méta-discours" est, fatalement, d'abord discours : un sujet s'y articule à la parole de l'autre.

(2) G. Imbert. "La presse d'influence dominante et la production du réel : à propos de El Pais". Séminaire de Tolède, novembre 1981. Comité de recherches pour la Communication, la Connaissance et la Culture, à paraître.

Qui parle dans ce discours ? Nos chapitres consacrés à cette question montrent que l'énonciation s'y trouve "diluée". Cette "dilution" n'est pas neutre : quand un lecteur demande à un autre s'il a vu ce que dit "le journal" il montre en fait que la parole du journal est "mythique" au sens de R.Barthes : c'est une "parole volée".

Dès ses origines, la presse paraît avoir besoin du discours de l'autre pour se constituer : le discours du locuteur repose sur ce qui n'est pas lui. L'altérité paraît ainsi être au départ de toute information, comme elle est probablement au départ de tout savoir : c'est la situation qu'on reconnaît à l'autre qui permet de définir sa propre identité. C'est là que M. de Certeau voit le point de départ des Sciences Humaines, nous y verrions volontiers l'attitude fondatrice de la presse : "en Occident, le groupe (ou l'individu) s'autorise de ce qu'il exclut et trouve son assurance dans l'aveu qu'il tire d'un dominé (ainsi se constitue le savoir de/sur l'autre, ou science humaine)"(1).

Même quand le journal paraît se contenter de donner la parole à l'autre, il parle de et sur l'autre (il dit au moins que l'autre a dit ceci ou cela); il montre ainsi que l'opinion est cette forme là de "savoir" sur l'autre.(2).

(1)M. de Certeau. L'écriture de l'histoire, o.c.

(2) Pour G.Imbert, la presse d'influence dominante trouve là l'origine de son caractère "libéral" : elle ne possède pas par elle-même de "noyau" idéologique constitué ; elle n'est qu'un "centre" vide qui emprunte aux discours "périphériques" l'idéologie qui lui manque : "(El País) masque sa carence d'idéologie en laissant parler celle des autres, en produisant un discours qui évacue ses propres instances d'énonciation"(o.c.). D'une façon moins contradictoire qu'il ne semble, J.Vidal Beneyto voit dans la presse d'élite une sorte de ...

La signification, dans le journal, procède de la pluralité de l'énonciation : le discours du journal est conditionné par le "discours de l'autre". C'est pour cela que, dans l'instance énonciative même, apparaissent les instances de légitimation (les sources, les autorisations de parole, les expertises, etc.); Cela permet aussi de définir le rapport que construit la presse entre le "Savoir" et le "Pouvoir" : l'ensemble des procédures de normalisation fonctionne toujours comme une légitimation des structures du pouvoir, mais le savoir que brandit la presse semble avoir deux formes distinctes, dans la presse populaire et la presse d'influence dominante. Dans la presse populaire, la curiosité vient compenser le manque de pouvoir : les formes rhétoriques correspondantes sont celles qui favorisent la "monstration" (discours direct dans les titres mêmes, organisation hyperbolique du spectacle : photographie en couleur par exemple). Dans la presse d'élite (presse "bourgeoise" pour E.Véron, presse d'influence dominante pour nous), l'instauration des références produit l'image d'un savoir : les formes rhétoriques correspondantes privilégient la mise en écho, les parallélismes, le discours indirect. Mais, dans les deux cas, le "sens" de l'actualité est produit par un processus de formalisation qui est à la fois une "in-formation" (sélection, organisation et combinaison propres à chaque type de presse, et, à la limite, à chaque journal) et une "symbolisation" (mise en relation de signes qui produisent une communication d'un certain type ; c'est là qu'apparaissent les artifices "réalistes" et les modalités du "faire-croire").

... condensation des courants idéologiques dominants et explique son influence par là : "si la TV exerce une influence décisive sur les comportements quotidiens et les usages collectifs, elle a, au contraire, une influence presque nulle en ce qui concerne la fixation des contenus idéologiques. C'est aux journaux d'influence dominante qu'il appartient de créer les grands noyaux idéologiques" (Séminaire de Tolède, o.c.)

La production d'une image du savoir est probablement essentielle à la fonction sociale de ce discours, et renforce ou légitime la relation de pouvoir, comme nous disions, soit par ce qu'elle indique des relations que le lecteur est supposé comprendre (presse d'élite) soit parce qu'elle en montre les effets (presse populaire). Et la personnalisation de l'information, le rôle des "leaders" en tous genres trouve probablement ici une des sources de son développement.

Le traitement de l'événement aussi fait apparaître des différences entre les journaux à partir d'une origine commune : l'événement fait parler, disions-nous, et, en le nommant, la presse le fait exister en tant que réalité "journalique"; mais la presse d'élite paraît le constituer en lui "ajoutant" de l'information (géographique, historique etc..), alors que la presse populaire se contente de le dire, hyperboliquement. L'une crée la complicité dans le spectacle même, dans l'accumulation de signes du "vécu", alors que l'autre appelle la complicité par le commentaire, la dilution, et la présupposition, chez le lecteur, d'un savoir correspondant.

Car ce "discours de la presse" comporte des actualisations diverses qui font la variété des journaux et manifestant la différence entre certaines fonctions sociales des divers organes de presse (1):
"d'une manière générale, les mass media de tous les pays

(1) La plupart des journaux nationaux et une quantité croissante de journaux régionaux et locaux appartiennent à des "groupes" de presse qui, comme n'importe quelle industrie, produisent, pour des publics différenciés, des "hauts de gamme" et des "bas de gamme".

ont une tendance naturelle à effectuer une sorte de clichage de l'opinion publique, ce qui constitue un élément de stagnation important. Dans la réalité, le reflet des différenciations sociales et culturelles par les différents supports de l'information aboutit à des langages extrêmement différents et cette diversification n'est pas, dans sa perennité, un élément mineur du clichage que nous avons dit. Certains messages sont quasi volontairement rédigés dans un langage et d'une façon qui ne permette qu'à des élites de la comprendre. On aboutit ainsi à un monopole de l'information élaborée qui est une des bases de l'establishment. Par ailleurs, la simplification incessante dans le fond et dans la forme du langage pour les masses sous le prétexte, non totalement dépourvu de sens, que c'est le langage des masses, contribue à renforcer les bases "uni-dimensionnelles" de l'aliénation"(1).

Le développement considérable, au cours des dernières décennies de la radio et de la télévision, enfin, a conduit la presse à redéfinir ou à accentuer son rôle. Nous signalions plus haut que l'événement de presse comporte une spécificité marquée par rapport aux autres médias : ses principaux traits étaient acquis dès la fin du siècle dernier (affaire Dreyfus) et n'ont pas vraiment changé, sauf sur un point : c'est que l'information de base est fournie par la radio et la télévision avant la presse écrite si bien qu'elle est, par nécessité, conduite à privilégier les "views"

(1) Marc Paillet. "Le journaliste et ses langages", in Cause Commune n°5, février 1973.

plutôt que les "news", comme on le répète depuis dix ans (1). Mais cela n'est pas fondamentalement nouveau puisque la "polyphonie" est une des propriétés intrinsèques de l'information écrite ; et le suspens ou le jugement qui l'accompagnent sont ce qui nous semblent constituer le coeur même du "discours du journal".

(1) La concurrence de la radio et de la télévision expliquent en revanche bien davantage, outre une certaine restructuration des quotidiens (pages de plus en plus spécialisées par exemple), l'essor des hebdomadaires et la relative bonne santé des journaux régionaux, car l'audio-visuel, avant la création des radios locales, était tout à fait incapable de fournir au public ce qui fait la matière de la "locale". Et si, au cours des dix dernières années, la "locale" est ce qui, dans le journal, résiste le mieux aux difficultés économiques des entreprises de presse, c'est peut-être parce qu'elle offre, d'une façon qui paraît légitimée par la proximité du public, un raccourci souvent caricatural de ce discours.

A N N E X E S

Planche n° 1 :

Nature des pliages d'une feuille de papier de 1 m2. Noms des principaux formats usuels.

Planches n° 2 et 3 :

Figuration des formats usuels anciens.
Figuration de l'évolution des formats des journaux.

Planche n° 4 :

Paris-Midi du 29 Septembre 1913

L'Intransigeant du 20 Août 1913

La Presse du 12 Septembre 1913

La Patrie du 7 Septembre 1913

Ces quatre journaux présentent ici la forme habituelle des titres bandeaux avant 1914 : il y a chaque fois plusieurs titres, séparés par un filet court. On remarquera que le titre le plus important de Paris-Midi correspond à un fait divers qui se trouve en titre de la 6e colonne, alors que le second titre (la coupe Gordon-Bennett) annonce un article sur 2 colonnes.

Ces quatre journaux contiennent des titres justifiés sur 2 colonnes : ils sont tous placés au milieu de la page (3e et 4e colonne), ce qui préserve l'équilibre vertical des colonnes.

Paris-Midi et La Presse ne présentent pas encore de filet horizontal sur deux colonnes, mais on en trouve un dans l'Intransigeant et deux dans La Patrie dont la page comporte une asymétrie du fait de la photographie des 5e et 6e colonnes (troupes indigènes

au service des Anglais dans une opération au Somaliland)

Voir première partie, premier chapitre p.76

Planche n° 7 :

Le Petit Parisien du 1er octobre 1913

Le Matin du 5 octobre 1913

Le Matin du 10 Novembre 1923

Le Petit Parisien et Le Matin, en 1913, ont une forme comparable : les filets horizontaux sont décalés par rapport au centre (5e et 6e colonne dans le Petit Parisien, 2e et 3e dans Le Matin). La page est ouverte par la chronique quotidienne (titre de 1ère colonne) et la 6e colonne s'achève par un article à cheval. Il n'y a aucun autre renvoi. La variation de l'échelle des caractères est identique et le nombre d'illustrations, relativement élevé, est le même ; on remarque la part importante des portraits. Mais il y a une différence importante entre le filet qui entoure les photographies du fait divers, dans Le Petit Parisien, et la sobriété de la carte du Matin. Dix ans plus tard, Le Matin a perdu ses fils télégraphiques qui l'ornaient à sa naissance, l'écart dans la taille des caractères s'est accru au profit du titre essentiel (le coup d'Etat de Munich), qui occupe trois colonnes. Il n'y a pas davantage de photographies mais une caricature figure à la une : cette insertion tend alors à devenir une règle, que Le Figaro, seul dans nos quotidiens, a conservé. Si les "propos d'un parisien" qui sont, au Matin, le titre donné aux échos, demeurent encore, la chronique (1ère colonne) a disparu au profit de l' "information" du jour. Les 2 italiques qui

se faisaient face en 1913 (1ère et 6e colonne) ont disparu. L'article "à cheval" demeure, mais il y a 5 renvois en page intérieure.

Voir première partie, premier chapitre p.77

Planche n° 6 :

Le Figaro du 21 Septembre 1913

Le Gaulois du 20 Août 1913

La Croix du 13 Juillet 1913

L'Humanité du 11 Novembre 1912

Les journaux déjà anciens (59 et 48 ans), et très sérieux que sont Le Figaro et Le Gaulois ont sagement conservé les justifications à la colonne, alors que les deux autres présentent des surfaces variables qui vont seules survivre. Nous retenons cet exemplaire de L'Humanité en raison de l'appel à la générosité de ses lecteurs qui occupe les deux premières colonnes.

Voir première partie, premier chapitre p.108 sq.

Planche n° 7 :

L'Excelsior du 26 Juin 1920

Nous relevons ce numéro en raison de l'étonnante symétrie qu'on y trouve : les troupes en mouvement se font face en haut de la page, la revue des troupes avec les états-majors en bas ; et au centre, de part et d'autre de la carte des opérations qui occupe le centre de la page, le général grec et Mustapha Kemal, situés dans le prolongement de leurs territoires respectifs, l'un à l'Ouest, l'autre à l'Est.

Voir première partie, premier chapitre p. 134.
et troisième chapitre.

Planche n° 8 :

L'Action du 24 Septembre 1913

Le Rappel du 12 Octobre 1913 (21 Vendémiaire
an 122)

Le Journal du 30 Septembre 1913

Le Petit Journal du 10 Octobre 1913

Ces quatre journaux offrent d'autres exemples de mise en page. Dans les deux premiers, la volonté de symétrie existe encore mais s'affirme par des moyens différents : dans L'Action, comme dans Lè Matin de la planche 3, les 1ère et 6e colonnes se répondent, et cet écho est accusé par l'absence de titre des têtes de colonne 2 et 5 alors qu'un blanc important entoure le titre des 3e et 4e colonnes. Dans Le Rappel, il n'y a pas de "colonne creuse" et les titres se répondent de part et d'autre de la caricature centrale. A noter les tambours par terre qui, dans Le Rappel, sont un leitmotiv proche des petits canards qui se promènent encore dans les pages du Canard Enchaîné.

Voir première partie, premier chapitre p.108 et 123.

Planche n° 9 :

Le Progrès du 1er mars 1979

Outre les filets qui encadrent chaque information et constituent un exemple significatif de la mise en page en "vitrine", cette page illustre ce que nous relevons dans la détermination de la "valeur" : les titres qui accompagnent des photographies sont les seuls qui soient composés en caractères maigres.

Voir première partie, deuxième chapitre p.141.

Planche n° 10 :

Exemples de filets.

Voir première partie, deuxième chapitre
p. 140 et 149.

Planches n° 11 et 12 :

Le Temps du 19 Septembre 1913

11 Novembre 1923

Le Journal des Débats du 18 Septembre 1913

du 31 Octobre 1923

Seule la disposition du feuilleton marque une
différence notable de ces journaux, avant et après la
première guerre mondiale.

Voir première partie, premier chapitre p.77 sq.

Planche n° 13 :

Les conditions internes de lisibilité.

Voir p. 204.

Planche n° 14 :

L'individu seul. Voir p. 206.

Planches n° 15 et 16 :

Duos. Voir p. 208.

Planches n° 17, 18, 19 :

Photographies de groupes. Voir p. 211.

Planches n° 20 et 21 :

L'objet. Voir p. 213.

Planches n° 22 et 23 :

Panne d'électricité. Voir p. 232 sq.

Planche n° 24 :

Une mise en page typographiquement narrative :
La mort de Goldmann, dans Libération, 21 Sept. 1979.

Planches n° 25 et 26 :

Séries et légendes. Voir p. 243 sq.

Planches n° 27 et 28 :

L'arrestation de Ravachol et la mort de Mesrine :
la gravure (l'action) et la photographie (l'état).
A noter (pl. 28) le photographe en arrière-plan et la
"mise en abyme".

Planche n° 29 :

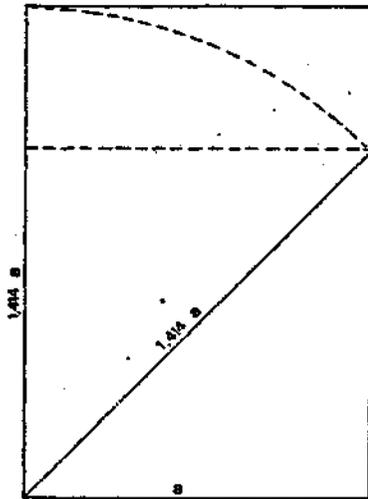
Situation de communication ou programme gestuel
pratique : le pape Jean-Paul II salue ou s'apprête à
plonger.

A noter l'angle de prise de vue qui transforme
en auréole un détail de l'avion.

Planches n° 30 à 34 :

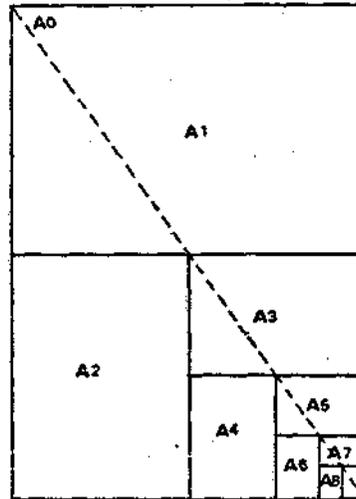
Les rubriques dans Le Monde. (21-28/9/81).

Dénominations actuelles des feuilles de papier : formats et pliages. (Source : AFNOR)



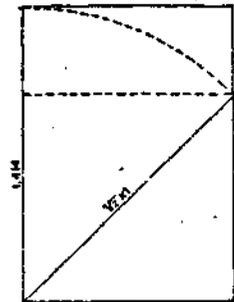
Calcul de a

$s \times 1,414 s = 1 m^2$
 ou $1,414 a = 1 m^2$
 ou $\frac{1}{1,414} = a^2 = 0,707213$
 ou $\sqrt{0,707213} = a = 0,841$



Série A de la norme ISO

- A0 = 841 x 118 g
- A1 = 594 x 841
- A2 = 420 x 594
- A3 = 297 x 420
- A4 = 210 x 297
- A5 = 148 x 210
- A6 = 106 x 148
- A7 = etc.



Série B (auxiliaire)

- B0 1 000 x 1 414
- B1 707 x 1 000
- B2 500 x 707
- B3 350 x 500
- B4 250 x 350
- B5 176 x 250
- B6 125 x 176
- B7 etc.
- B8 etc.

Outre les dénominations "normalisées" (A4, A3, A2, A1, A0, ou B2, B1, etc.), l'imprimerie contemporaine recourt encore à des appellations anciennes dont les principales sont :

- pour l'édition :

- raisin : 50 x 65
- jésus : 56 x 76
- double raisin : 65 x 100
- grand aigle : 75 x 106

- pour l'affichage :

- colombier affiche : 60 x 80
- double colombier affiche : 80 x 120
- quadruple colombier affiche : 120 x 160

in folio

FORMATS ANCIENS

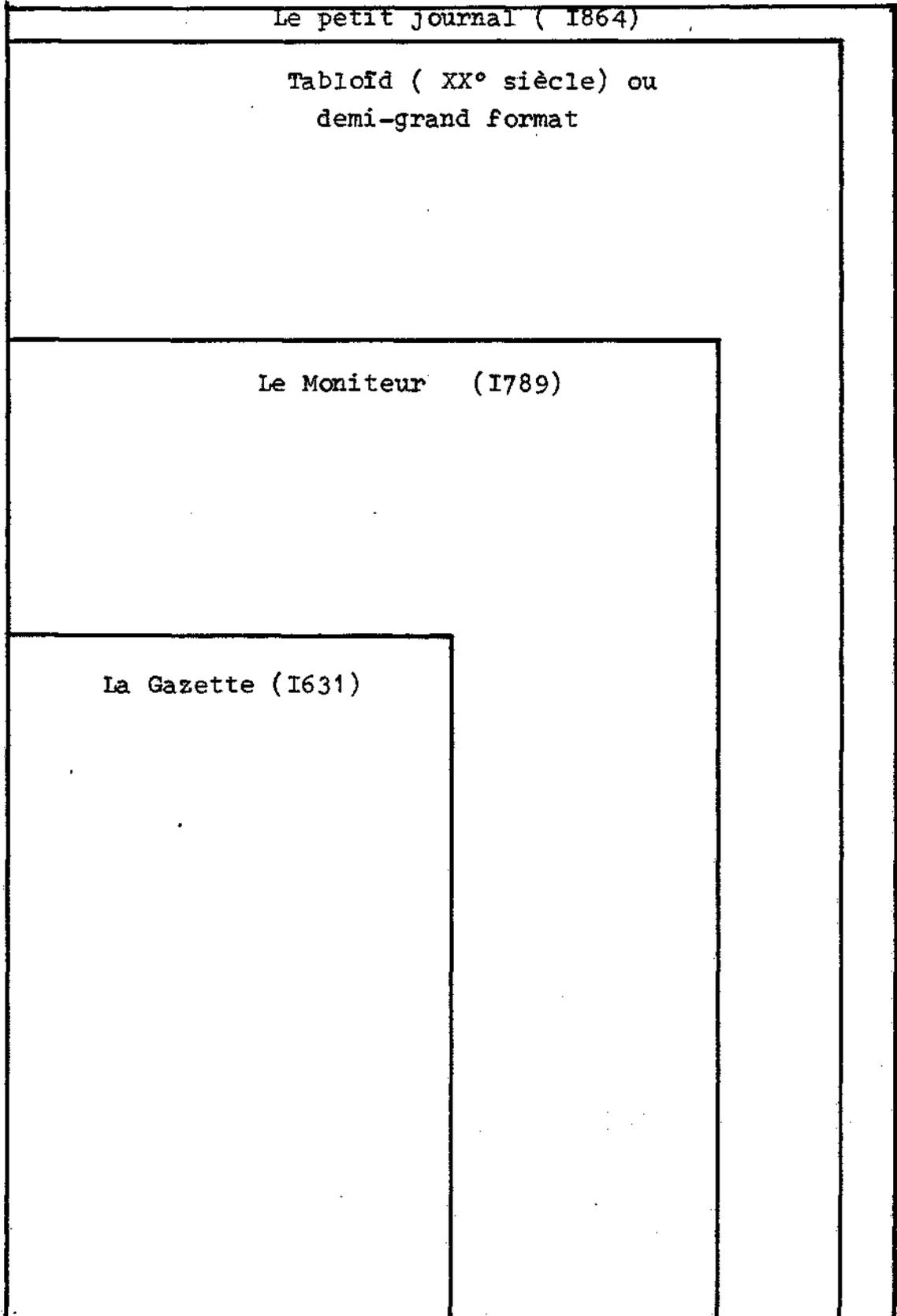
in - 4°

grand in-8°

in-8°

in-12

"nain"



Paris-Midi

DERRIÈRES NOUVELLES DE LA MATINÉE

LE DRAME DE L'IMPASSE DU ROUET : NOTRE ENQUÊTE

La Coupe Gordon-Bennett à Reims

PARIS QUI CAUSE

LES DEUX COUPES

La Coupe Gordon-Bennett en court aujourd'hui

LES ASSASSINATS

Les personnes qui ont péri dans le naufrage du « State of California »

LA MARCHÉ EN AVANT DES TURCS. — UNE VILLA SACCAGÉE A CHATILLON

Blanc ou noir

Le scandale policier

Discussion sanglante

Aggression mystérieuse

PETITS FAITS DE LA MATINÉE

L'INTRANSIGEANT

ET LE JOURNAL DE PARIS

Cinquante-deux personnes ont péri dans le naufrage du « State of California »

LA MARCHÉ EN AVANT DES TURCS. — UNE VILLA SACCAGÉE A CHATILLON

LES ASSASSINATS

Blanc ou noir

Le scandale policier

Discussion sanglante

Aggression mystérieuse

PETITS FAITS DE LA MATINÉE

LA MARCHÉ EN AVANT DES TURCS

UNE VILLA SACCAGÉE A CHATILLON

LA PRESSE

Effroyable Accident aux Manœuvres Allemandes

UN AÉROPLANE TOMBÉ DANS LA FOULE : NOMBREUSES VICTIMES

Declaration du Gouvernement Grec sur le Discours du Roi

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

M. Polocéré parcourt la Carrée

LES GRANDES MANŒUVRES

UN RAID AUTOMOBILE

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

LA PATRIE

ORGANE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LES RETRAITES DE CE SOIR & LES SYNDICALISTES : LES MESURES D'ORDRE

Détails Complets sur l'Atterrissage d'un Ballon Allemand près de Lille

Obsèques du Général de Négrier Drame rue Meslay

DOUBLE JEU

LES RETRAITES DE CE SOIR

LES SYNDICALISTES

LES MESURES D'ORDRE

Détails Complets sur l'Atterrissage d'un Ballon Allemand près de Lille

Obsèques du Général de Négrier

Drame rue Meslay

Récit de Voyage

DES AÉRONAUTES ALLEMANDS

qui viennent d'atterrir près de Lille

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE

1936 - 12

LE FIGARO

52 Boulevard des Capucines - Paris

NUMÉRO 12 1936

JEUNES ZÉLANDAIS

Echos

Le roi de Grèce à Paris

Le retour à Paris

Un voyage de M. Poincaré

Revenir à la Mer

Caractère de voyage

1936 - 12

Le Gaulois

52 Boulevard des Capucines - Paris

NUMÉRO 12 1936

La Colonne inspirée

La Protection des Minorités

Co qui se passe sous le jour

NOTES SOCIALES

Mac-Notes Politiques

A la Basilique de Domrémy



LA CROIX

52 Boulevard des Capucines - Paris

Ton avis..?

La journée

PROGRAMME

GAZETTE

La Grèce et la Serbie refusent de conclure un armistice

La revue du 14 juillet

Une œuvre capitale

Paris accueillera ses premiers réfugiés

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

5^c 5^c

Pour le Journal du Parti ET SON IMPRIMERIE

ACTION INTERNATIONALE

Andrinople aurait capitulé Monastir allait être prise

DEUX CONGRÈS

LA FRANCE CÈDE LE PASSE

LES BRÉSILIENS EN EUROPE

LE PARTI SOCIALISTE

LES BRÉSILIENS EN EUROPE

LE PARTI SOCIALISTE

La symétrie absolue : Excelsior

Les nouveaux impôts votés au Sénat deviennent définitifs et seront appliqués à partir de 1^{er} juillet prochain.

UN GRAND DÉBAT A LA CHAMBRE SUR NOTRE POLITIQUE EN ORIENT

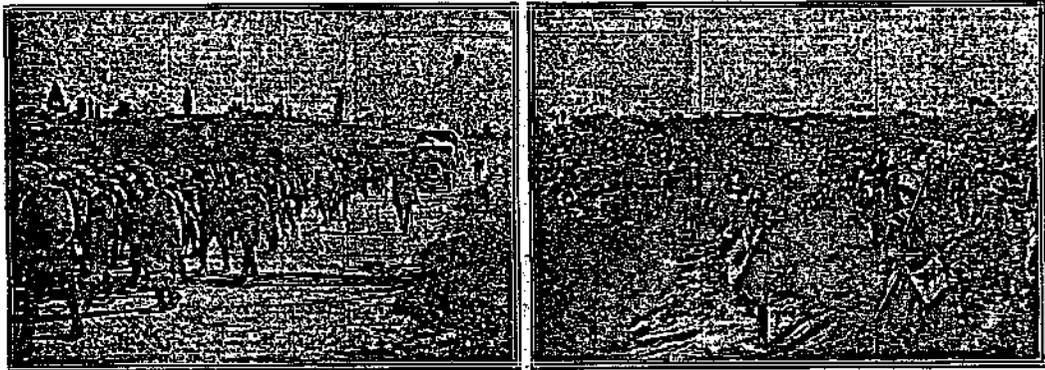
EXCELSIOR

SAMEDI 26 JUIN 1920

Le Beau est tout ce qui plaît d'une façon désintéressée.

KANT.

LA NOUVELLE GUERRE D'ORIENT : L'OFFENSIVE HELLÉNIQUE CONTRE LES FORCES DE MUSTAPHA KEMAL



TROUPES GRECQUES EN ROUTE POUR LA THRACE. — A GAUCHE, UN RÉGIMENT SUIVI DE SES AUTOS DE RAVITAILLEMENT. A DROITE, UNE COLONNE DANS LA BROUSSE



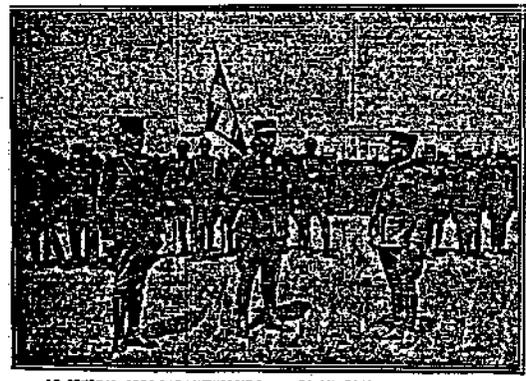
LE GÉNÉRAL SYDRAKAKIS



THÉÂTRE DES OPÉRATIONS. LA FLÈCHE INDIQUE L'OBJECTIF PROBABLE DE L'ARMÉE GRECQUE



MUSTAPHA KEMAL



LE GÉNÉRAL GREC PARASKEVOPOULOS (21) ET SON ÉTAT-MAJOR, A SMYRNE. L'offensive hellénique proposée par M. Venizelos à Ispahan, et acceptée par le conseil interallié, de Douzbagin, est déclenchée en Asie Mineure. Nous avons publié, hier, le communiqué officiel annonçant le mouvement des six divisions du général Paraskevopoulos qui, fortes de 60.000 hommes, opèrent contre les troupes de Mustafa Kemal, chef des nationalistes turcs. L'objectif des troupes grecques dans ce



LE GÉNÉRAL GREC KOMITOV (22) ET LE GÉNÉRAL ANGLAIS HAMBOURY (23), A SMYRNE. Le secteur semble être le régime de Brousse et d'Izmit, où les troupes britanniques, qui attendent les ordres de Bagdad, auraient besoin d'être renforcées. D'autre part, les forces nationalistes qui opèrent en Thrace se préparent à prendre l'offensive contre les contingents turcs, soutenus par des bandes bulgares. L'ensemble des forces grecques est placé sous le commandement du général Sydrakakis.

l'Action

QUOTIDIEN

1937

POLITIQUE
FIN DE LA PAIX

LES GRANDS RAIDS AERIENS
Garros traverse la Méditerranée

EXTERIEUR
On va gagner les troupes d'Espagne?

OPINIONS
L'extension du Chômage

LES GRANDS RAIDS AERIENS
Garros traverse la Méditerranée

EXTERIEUR
On va gagner les troupes d'Espagne?

OPINIONS
L'extension du Chômage

EXTERIEUR
On va gagner les troupes d'Espagne?

OPINIONS
L'extension du Chômage

LE RAPPEL

1937

Directeur : EDMOND DU MESNIL

TRIBUNE LIBRE
Avant le Congrès de Pau

LA POLITIQUE

LE FAIT DU JOUR

Les On-Dit

LE DECRET PREVU

L'ACTUALITE
L'Entente Franco-Espagnole

LE JOURNAL

1937

La Leçon des Maraudeurs
L'ARMÉE EST MAL DISTRIBUÉE
MAL OUTILLÉE, MAL ORGANISÉE

UN GÉNÉRAL
défend on Cadornet

La Situation arabe
au Liban et de la Palestine

On Discours de M. Barthou à Pau

LA NOUVEAU CASSE-MÉTAL
300 KILOMÈTRES
en 69 minutes 45 secondes

ECHOS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE




Le Petit Journal

1937

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

LE CONSEIL DE CABINET

LES UNIFORMES D'ESPAGNE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

LE CONSEIL DE CABINET

LES UNIFORMES D'ESPAGNE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE




super collection printemps
La Canadienne
 19, quai Augagneur
 Lyon

LE PROGRES

1,70 F
 0,80 F SUISSE

120^e ANNÉE

JEUDI
1^{er} MARS 1979
 N° 40785

LA CALVITE
AVOUS
EGUETTE...



Effacez-la avec la technique **SVENSON**
 garantie totale
 écriture matière 4 m.o.
SVENSON
 LYON - 25, rue du Bât-d'Argent, 6
 69001 TEL 27.20.87

DIRECTION-REDACTION: 85, rue de la République, 69003 LYON CEDEX 3, Tél. LYON 01 52.85.11 et téléc. de Saint-Nizier, 69008 CHAASIEU 6 Téléphone 80.85.22 6 Téléfax 80.87.81

43-45, av. de l'Opéra, 75002 PARIS Tél. (1) 261.57.43 (4 lignes g.)

10, B. J.-Barthé, 42000 ST-ETIENNE Tél. (77) 32.74.51 (10 lignes g.)

6, rue F.-Poulet, 39000 GRENOBLE Tél. (76) 87.43.70 (4 lignes g.)

PÉTROLE : Le Mexique nous vendra 5 millions de tonnes par an

Le contrat a été signé dimanche et annoncé hier par l'ambassade de France

Sur la route du Mexique à bord de « Concorde », M. Valéry Giscard d'Estaing a fait une escale technique à Pointe-à-Pitre. Là, MM. Claude Labbe, Marc Jacquet, présidents de groupes parlementaires R.P.R., et les trois députés R.P.R. de la Guadeloupe, sont venus le saluer, tandis que les ministres MM. Peyrillat et Joël Le Theule débarquaient de l'appareil pour se rendre aux journées d'études du groupe gauchiste. Symbole de l'union retrouvée de la majorité à quelques milliers de kilomètres de la capitale ou simple acte de courtoisie ? L'avenir le dira.

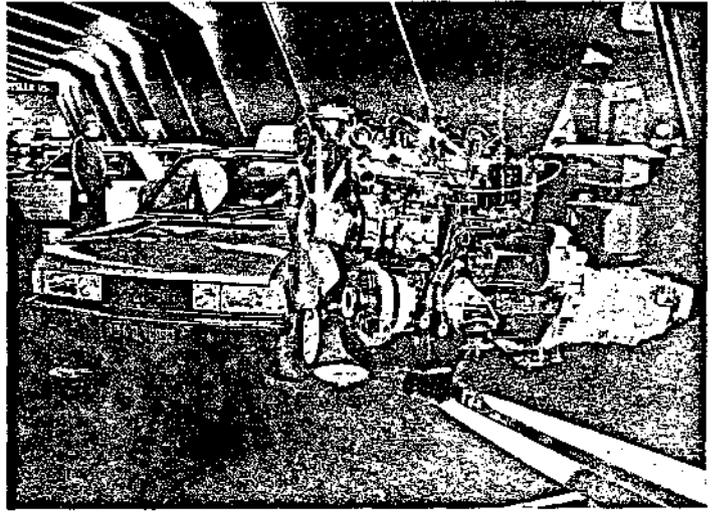
L'autre symbole, également, l'accord pétrolier franco-mexicain annoncé hier tout juste avant l'arrivée de Giscard à Mexico. Il s'agit, en effet, incontestablement de la première vente de pétrole au Mexique en tant qu'à son hôte, le président Lopez Portillo, un stylo et un contrat pétrolier...

En tout cas la Mexique fournira à la France 5 millions de tonnes, soit 6 % de sa consommation.

NOS INFORMATIONS EN PAGE 2

AU SALON DE GENÈVE

La «604» diesel-turbo en vedette parmi les premières mondiales

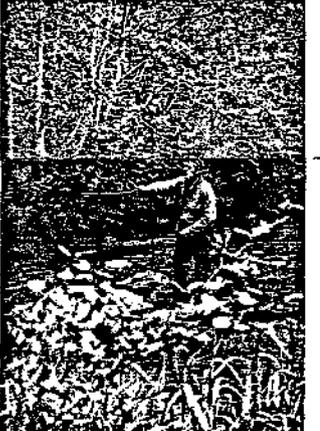


Parmi les seize « premières mondiales » du Salon de l'auto de Genève qui ouvre ses portes aujourd'hui, la Peugeot « 604 » à moteur diesel-turbo tient la vedette. (Notre photo). Avec une puissance de 90 chevaux, une vitesse de 150 km/h, des accélérations satisfaisantes, une consommation réduite et un grand allègement de marche, ce modèle dont il existe trois versions devrait prendre une excellente place dans la hiérarchie des grandes berlines de ce type.

Tout sur le Salon dans notre page Auto - Moto - Moteur

PÊCHEURS

Le calendrier des ouvertures dans 18 départements



Dans un supplément de huit pages consacré à la pêche dans une vaste région comprenant dix-huit départements (dont plusieurs centaines de milliers de pêcheurs pratiquent leur passe-temps favori, « Le Progrès » donne une foule de renseignements d'ordre pratique. Un document à EN PAGES INTÉRIEURES

Télé-Radio: Ça repart

sauf pour A2 où la décision sera prise ce matin

Hier après-midi, au cours d'une assemblée générale houleuse à la Bourse du Travail à Paris, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. ont préconisé la poursuite de la grève à la S.F.P. et le reprise du travail dans les trois chaînes de télévision.

Un représentant syndical C.F.D.T. a indiqué que celle-ci était acquise à T.F. 1, F.R. 3, Radio-France et T.D.F. et qu'elle se déciderait ce matin pour A. 2.

(Voir en avant dernière page).

L'affrontement des deux Yemen

L'Arabie Saoudite décide de rappeler ses permissionnaires

L'affrontement violent qui oppose depuis 6 jours les deux Yemens précipite le monde arabe et singulièrement l'Arabie Saoudite.

C'est ainsi qu'hier à Riyad, le ministère saoudien de la Défense et de l'Aviation a lancé un appel à tous les officiers, sous-officiers, et soldats permissionnaires à regagner leurs unités immédiatement et en raison de la situation actuelle.

En page 2 la fin du reportage de notre correspondant à Beyrouth : J.-G. CHAMI

SIDÉRURGIE : La tension s'aggrave

- La rencontre patronat-syndicats annulée
 - Multiples démarches pour une session extraordinaire du Parlement
- (PAGE 3, L'ENSEMBLE DE NOS INFORMATIONS)

Sévère avertissement de Carter à Israël

Le président Jimmy Carter a déclaré au ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, que les Etats-Unis modifieront leur politique au Proche-Orient si la phase actuelle des négociations de paix n'aboutissait pas.

M. Jimmy Carter a ajouté que « le temps ne travaillait pas pour Israël ». Le chef de l'exécutif américain a déclaré mardi soir, qu'il était « presque révoltant » de voir des « différences absolument insurmontables » entre l'Egypte et Israël alors que « la paix est si proche ».

(En page 2, le commentaire de Claude Maréchal sur les penes de la Maison-Blanche)

Un skieur italien tombe dans une crevasse de la Vallée Blanche profonde de 50m. Blessé, il est évacué par hélicoptère (EN PAGE 4)

IRAN : Les Français continuent à construire les centrales nucléaires...

tant qu'ils ne devront pas quitter le pays

Les quatre cent cinquante Français occupés à la construction de deux centrales nucléaires en Iran continuent à travailler et aucune mesure de rapatriement n'est prévue pour l'instant, a déclaré hier un porte-parole de la Compagnie Framatome à Paris. Framatome est maître d'œuvre pour le contrat passé lors du règne du Shah mais le chantier compte également des salariés des sociétés Spie-Batignolles et Alsthom-Atlantique. Les travailleurs français resteront tant qu'une mise en demeure de quitter l'Iran de leur pays ait été présentée par les autorités et que leur sécurité personnelle ne posera pas de problème, précise-t-on au siège de Framatome. Pour ce contrat nucléaire avait été remis en cause par l'ancien Premier ministre M. Bakhtar et l'ancien ministre de l'Énergie, les Français ne paient plus les sociétés françaises depuis le mois de novembre.

Cependant Téhéran a annoncé hier que les exportations de pétrole seraient reprises le 5 mars. Le brut se sera plus commercialisé par le consortium international.

(NOS INFORMATIONS EN PAGE 2)

POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE Une journée de l'arbre aura lieu le 31 mars. On procédera à 100 000 plantations (EN DERNIÈRE PAGE)

« Gamberge »

Les hommes politiques doivent se méfier, comme de la peste, de la réflexion à haute voix. On attend d'eux des certitudes, pas des interrogations. S'ils viennent à confier leurs inquiétudes à des journalistes le jour chez leurs adversaires...

M. Mitterrand, pourtant vieux routier, vient de connaître à son tour cette mésaventure. On a fait un sort désastreux, hier, à ce propos tenu de ses lèvres : « Des décisions législatives, dans le feu des présidentialismes, avec Giscard révisé, c'est la majorité absolue pour lui... »

Cette phrase, de la solennité inouïe de son contexte, qui était celui d'une « gamberge » — comme l'on dit dans le langage à la mode. Alors que le premier secrétaire du P.S. formulait simplement des hypothèses quant à notre proche avenir politique, en se référant que celle-ci, lucidement, il envisageait le succès de ses adversaires. On en a tiré aussitôt des conclusions déplorables : « M. Mitterrand ne sera pas candidat contre M. Giscard d'Estaing, et il s'en ira battu d'avance », et il jette le manche après la cognée », et il ne donne pas cher des chances de la gauche aux législatives », etc.

Donc pour ce qui s'appelle cette « gamberge », à propos d'une « gamberge ». Et restons surtout, nous, l'une des hypothèses formulées par le député de la Nièvre : celle de législatives anticipées qui seraient rendues nécessaires, avant même les présidentielles par une « leucémie » de M. Chirac...

La déclaration que le chef du R.P.R. vient de donner à notre confrère « Le Monde » montre que cette hypothèse n'est pas absurde. Jamais, même sur son lit de douleur de l'hôpital Cochin, M. Chirac ne s'est montré aussi économique contre « les pressions qui nous gouvernent ». Au procès qu'il fait à leur politique européenne comme à leur politique économique, il vient même d'ajouter une attaque au-dessus de la cime — pardon : le vice-dire, au niveau du portefeuille : « Pourquoi la France n'a-t-elle pas toujours avec nous le « 7 », se demande-t-il. Et la réponse fut : « Pourquoi parce qu'ils sont fortement représentés dans les hautes sphères de l'Etat... »

Digne ! C'est M. Marchais, d'ordinaire, qui « gamberge » de la sorte !

Jean-Michel ROYER

VOIR L'ENQUÊTE DE PAUL GRAYLON EN PAGE 2

REGION

- Lyon : Une passagère rossée par un conducteur d'autobus PAGE 1
- La situation des nomades dans la Co.Ur.Ly.

FRANCE

- Anancy : Deux enfants grièvement brûlés aux mains et aux pieds par une décharge de 45 000 volts : La corde qu'ils tenaient avait touché une caténaire PAGE 4
- M. Chirac condamne « l'abdication du gouvernement » PAGE 3
- Mystérieuse accalmie dans le conflit indo-chinois près de Cao Bang PAGE 2

INDOCHINE

- Les courses : L'étude du tiercé PAGE 17
- Les programmes T.V. Radio PAGE 21

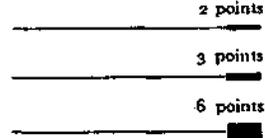
Faits Divers

- « Nouvelle Acropole » définie par elle-même
- Le pape auteur dramatique ce soir sur les ondes de la radio italienne MARC SIMO

DERNIERE PAGE

QUELQUES EXEMPLES DE FILETS

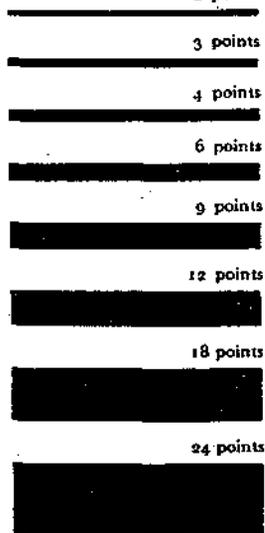
MAIGRES
 2 points
 3 points
 6 points



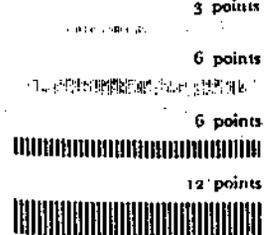
QUART-GRAS
 2 points
 3 points



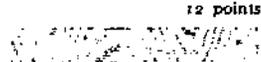
MATS (œil plein)
 2 points
 3 points
 4 points
 6 points
 9 points
 12 points
 18 points
 24 points



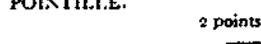
GRAVÉS DROITS
 3 points
 6 points
 6 points
 12 points



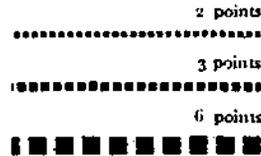
MOIRÉ
 12 points



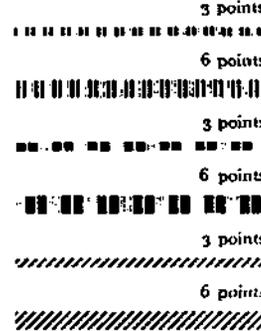
POINTILLÉ
 2 points



POINTILLÉS CARRÉS
 2 points
 3 points
 6 points



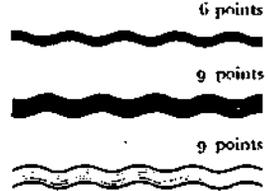
GRAVÉS DIVERS
 3 points
 6 points
 3 points
 6 points
 3 points
 6 points



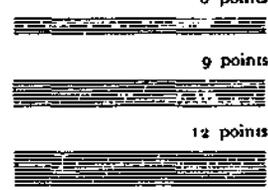
TREMBLÉS
 3 points
 3 points



ONDULÉS
 6 points
 9 points
 9 points



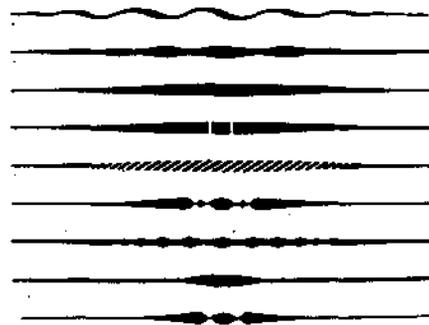
AZURÉS
 6 points
 9 points
 12 points



OMBRES
 6 points
 9 points



FILETS ANGLAIS

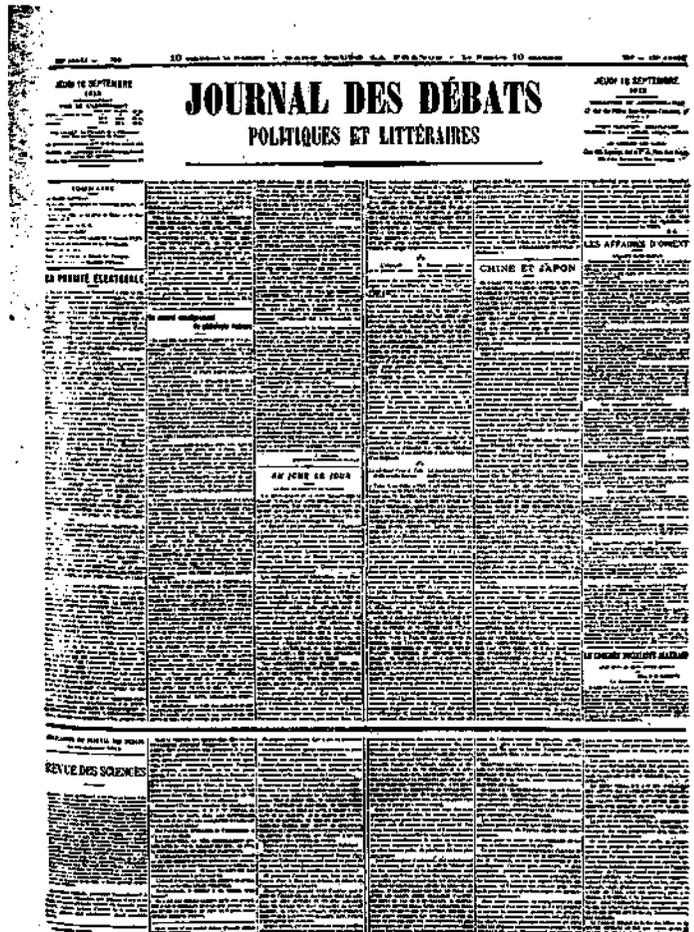
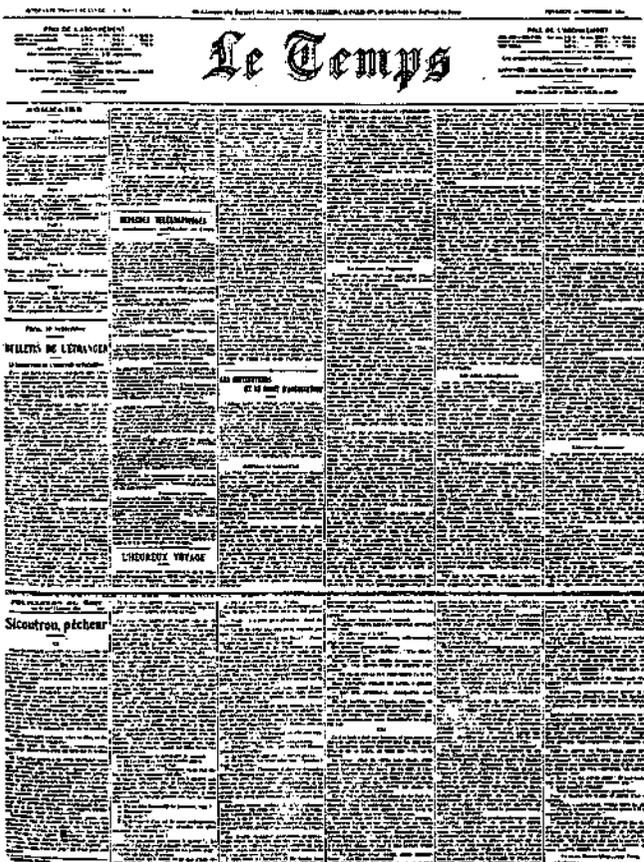


DEUX " FEUILLETONS " en 1913

A noter : - le feuilleton "romanesque" du Temps, et la "Revue des sciences" des Débats sont mis en page de la même façon.

- le sommaire en tête de première colonne

- le "bulletin de l'étranger" du Temps, ancêtre de celui du Monde



100 ANS LE 11 NOVEMBRE 1923 JOURNAL DES DÉBATS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

PARIS, LE 11 NOVEMBRE 1923. PRIX DE L'ABONNEMENT: 100 FRANCS PAR AN. BUREAU: 11, RUE DE LA FÉLIX-LECLERC, PARIS. TÉLÉPHONE: 21 21 21.

SOMMAIRE: Les États-Unis et le Comité des experts. Les élections anglaises et le protocole de Londres. Les magistrats et experts. Le règlement de la paix. Le projet d'un congrès d'experts. Les élections anglaises. Les magistrats et experts. Le règlement de la paix. Le projet d'un congrès d'experts.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations. Cette décision est une marque de confiance dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue, ce qui a conduit à la signature du protocole de Londres.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre. Les discussions sont en cours.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes. Les négociations sont en cours et l'on s'attend à une conclusion sous peu.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations. Ce congrès pourrait jouer un rôle important dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste. Cette victoire a des implications importantes pour le processus de paix.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement. Les discussions restent constructives.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes. Les négociations sont en cours et l'on s'attend à une conclusion sous peu.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations. Ce congrès pourrait jouer un rôle important dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste. Cette victoire a des implications importantes pour le processus de paix.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement. Les discussions restent constructives.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes. Les négociations sont en cours et l'on s'attend à une conclusion sous peu.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations. Ce congrès pourrait jouer un rôle important dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste. Cette victoire a des implications importantes pour le processus de paix.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement. Les discussions restent constructives.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes. Les négociations sont en cours et l'on s'attend à une conclusion sous peu.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations. Ce congrès pourrait jouer un rôle important dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste. Cette victoire a des implications importantes pour le processus de paix.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement. Les discussions restent constructives.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes. Les négociations sont en cours et l'on s'attend à une conclusion sous peu.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations. Ce congrès pourrait jouer un rôle important dans le processus de paix.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste. Cette victoire a des implications importantes pour le processus de paix.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement. Les discussions restent constructives.



PRIE DE L'ABONNEMENT: 100 FRANCS PAR AN. BUREAU: 11, RUE DE LA FÉLIX-LECLERC, PARIS. TÉLÉPHONE: 21 21 21.

SOMMAIRE

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. LES MAGISTRATS ET EXPERTS. LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS.

BULLETIN DU JOUR

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

SPEULATION ET VIE CHÈRE

SPEULATION ET VIE CHÈRE. Les spéculations sur le marché des changes ont contribué à l'augmentation des prix, ce qui a entraîné une hausse de la vie chère.

LA RÉPUBLIQUE RHÉNAINE

LA RÉPUBLIQUE RHÉNAINE. Les républicains rhénans ont tenu une conférence pour discuter les modalités de la réorganisation de la région.

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS

LA COMMISSION DES RÉPARATIONS. La commission des réparations a tenu une session pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMITÉ DES EXPERTS. Les États-Unis ont accepté de participer au Comité des experts chargé de régler les questions de réparations.

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES ET LE PROTOCOLE DE LONDRES. Les élections générales en Angleterre ont eu lieu le 15 octobre. Le parti travailliste a obtenu la majorité absolue.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont tenu une série de réunions pour discuter les modalités de la réparation des dommages de guerre.

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX

LE RÈGLEMENT DE LA PAIX. Le règlement de la paix est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes.

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS

LE PROJET D'UN CONGRÈS D'EXPERTS. Un projet de congrès d'experts a été proposé pour discuter les questions de réparations.

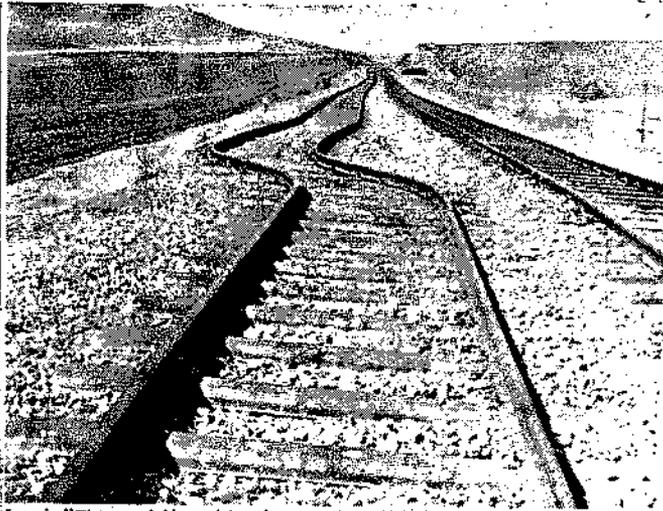
LES ÉLECTIONS ANGLAISES

LES ÉLECTIONS ANGLAISES. Les élections anglaises ont été marquées par une victoire décisive du parti travailliste.

LES MAGISTRATS ET EXPERTS

LES MAGISTRATS ET EXPERTS. Les magistrats et experts ont continué leurs travaux et ont discuté de nouvelles propositions de règlement.

1



La voie d'El Asnam à Alger a été totalement tordue et déplacée par le séisme

2



Le cardinal Wyszyński donne la communion aux délégués du syndicat Solidarité

UPI

3



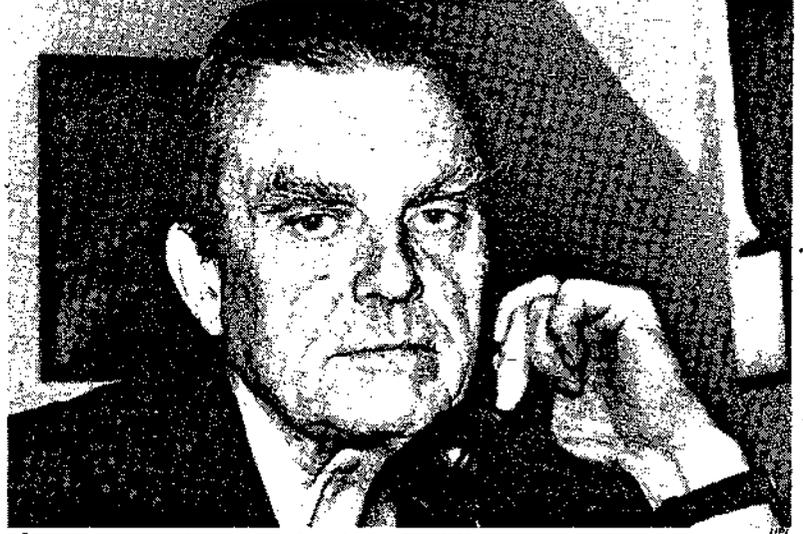
Cette photo, publiée par les Irakiens, montre leurs troupes, sur la route Khorramchahr-Abadan, contemplant les objets abandonnés par les Iraniens en fuite

AP

4

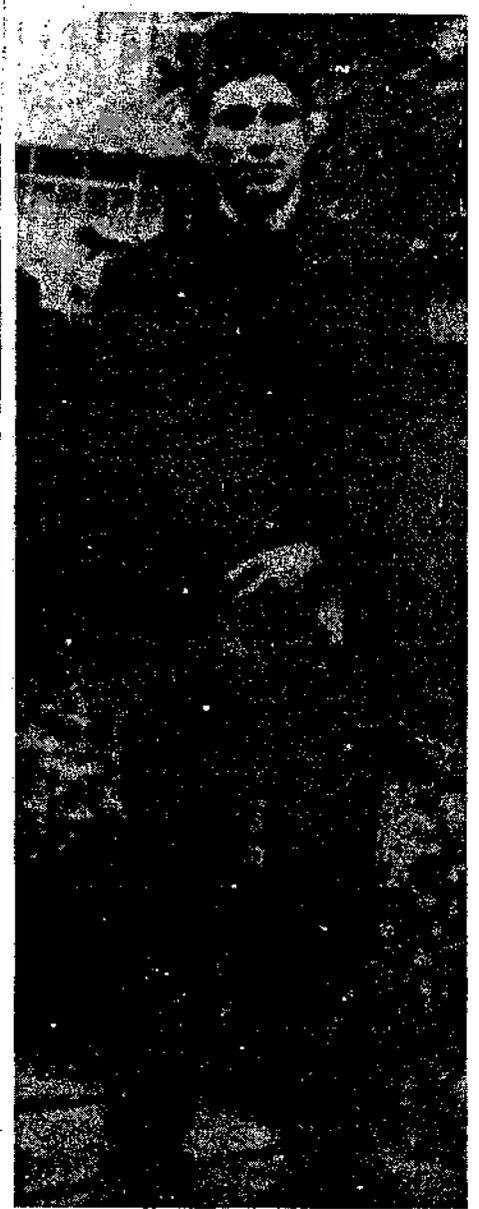


Pierre Mauroy, Michel Rocard, François Mitterrand et Jean-Pierre Chevènement lors de la manifestation antiraciste du 7 octobre



« Sans cette acceptation d'une destinée solitaire, je n'aurais probablement rien pu faire »

Michel Rocard annonçant sa candidature à Conflans-Sainte-Honorine : une brève déclaration...



Wang Xishe à Canton en février 79, peu après sa sortie de prison (Photo AFP).



Mme Marie-France Niel pendant la reconstitution de l'accident



M. Merlin, président de l'université de Vincennes (Photo Mingam/Gamma).



« Taisez-vous les Versaillais », s'est écrié Marchais au Parlement européen, alors le tumulte était à son comble. Ce qui lui a valu la réplique de Louise Weiss, 87 ans, doyenne d'âge, « Taisez-vous jeune homme », utilisant ainsi la célèbre injonction de Victor Hugo dans les « Burgèves »

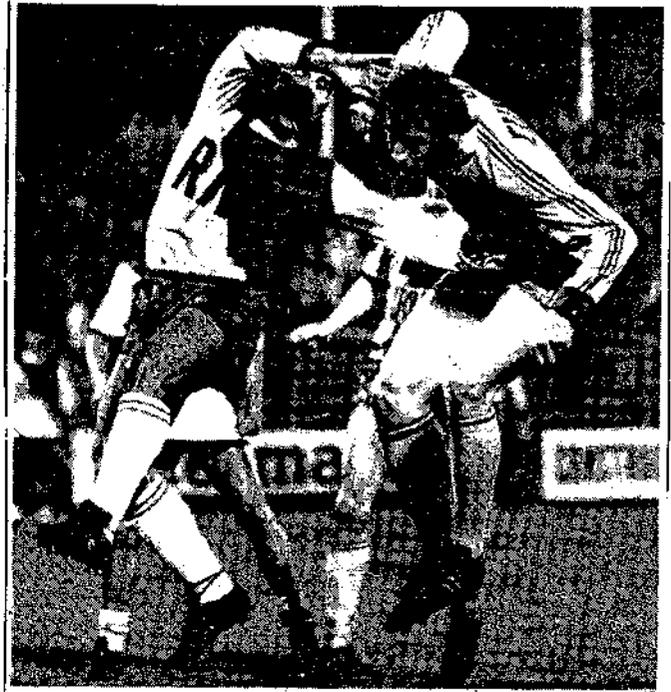
" D U O S "



Quelques difficultés qu'il ait à marcher, Brejnev s'était rendu jeudi à l'aéroport pour accueillir Giscard



Giscard avec le cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah : les Arabes apprécient l'attitude de Paris



Dans ce curieux ballet, le Nantais Euzo Trossero n'hésite pas à aller au contact du Monégasque Barberis



AMIN DADA J. BORASSA

PH. NADAL
SIPA PRESS

Sept - 79.

1



Après Stoléro pour le travail manuel et un évêque pour la pastorale en direction des immigrés, Mitterrand est arrivé bon troisième samedi pour serrer la main des clandestins turcs, en grève de la faim. Mieux vaut arriver au 21ème jour que pas du tout, surtout que l'église Saint-Bruno est

toujours moins loin que les foyers Sonacotra du Nord... Le mouvement des Turcs pour leurs papiers doit s'élargir aujourd'hui avec des débrayages dans les ateliers clandestins parisiens et un rassemblement au Métro Sentier vers 13 heures. (Photo AFP).

Garceau sauve sa tête

2





2



« Sincère hospitalité et profonde gratitude », telle est, selon Tass, « l'attitude de tout honnête Afghan à l'égard des troupes soviétiques ». La preuve : sur ce document paru dans l'« Etoile rouge ».

3



Dans la manifestation qui s'est déroulée hier matin devant la préfecture des Bouches-du-Rhône, la mère de la victime, entourée de sa fille (à gauche) et d'amies

Les militantes féministes ont fait la valise devant le PC

1



2

Dans les rues de Canton (Photo Lechon/GAMMA)



3



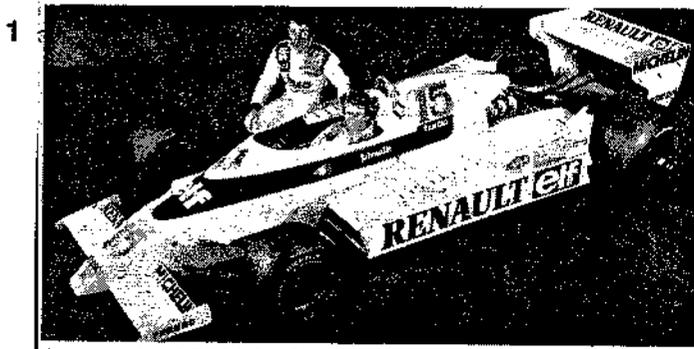
Les motards ont à nouveau manifesté samedi après-midi à Paris, surveillés par d'autres motards... de la gendarmerie nationale

AP

4



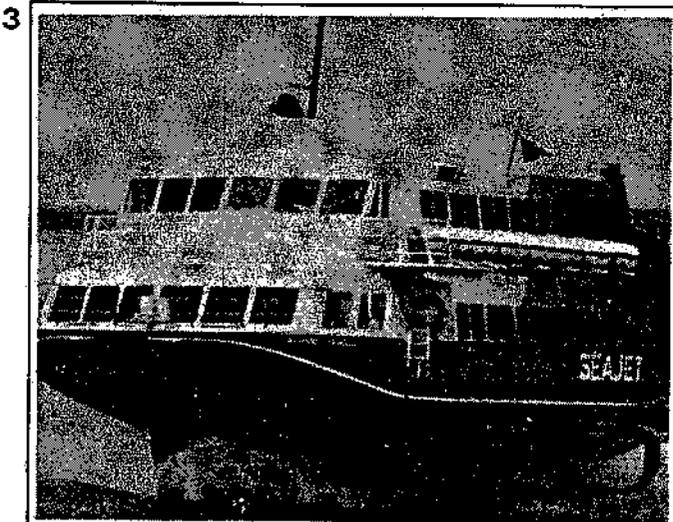
Quatre cents personnes pour soutenir les assignés...



1 La nouvelle Renault RS10 de Jean-Pierre Jabouille (au volant) fera ses débuts demain en Espagne. René Arnoux (accroupi) se contentera de la RS01

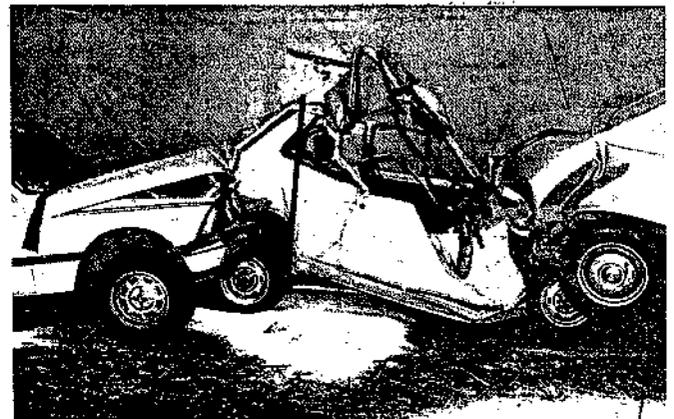


2 Lionel Stoleru : « Est-ce trop demander qu'un ouvrier doit gagner sa vie, qu'un bon ouvrier doit bien gagner sa vie et qu'un très bon ouvrier doit très bien gagner sa vie ? »



Dieppe-Brighton: bateau vole

Dieppe-Brighton en une heure et demie : c'est ce que permet un nouveau service d'« hydroptères », ces navires qui « volent » sur l'eau, en planant sur leurs skis nautiques. Ce « seajet », actuellement construit à douze exemplaires au monde, utilise une technique originale, mise au point par la firme aéronautique Boeing



4



5 Robert Graham versant du liquide azoté pour la conservation du sperme des prix Nobel (Photo UPI)



6 Si votre voiture consomme 10 litres aux 100 kilomètres, Paris-Orléans vous coûtera près de 30 francs de super

Alain Hagnon/Gemma n. 5-5-72

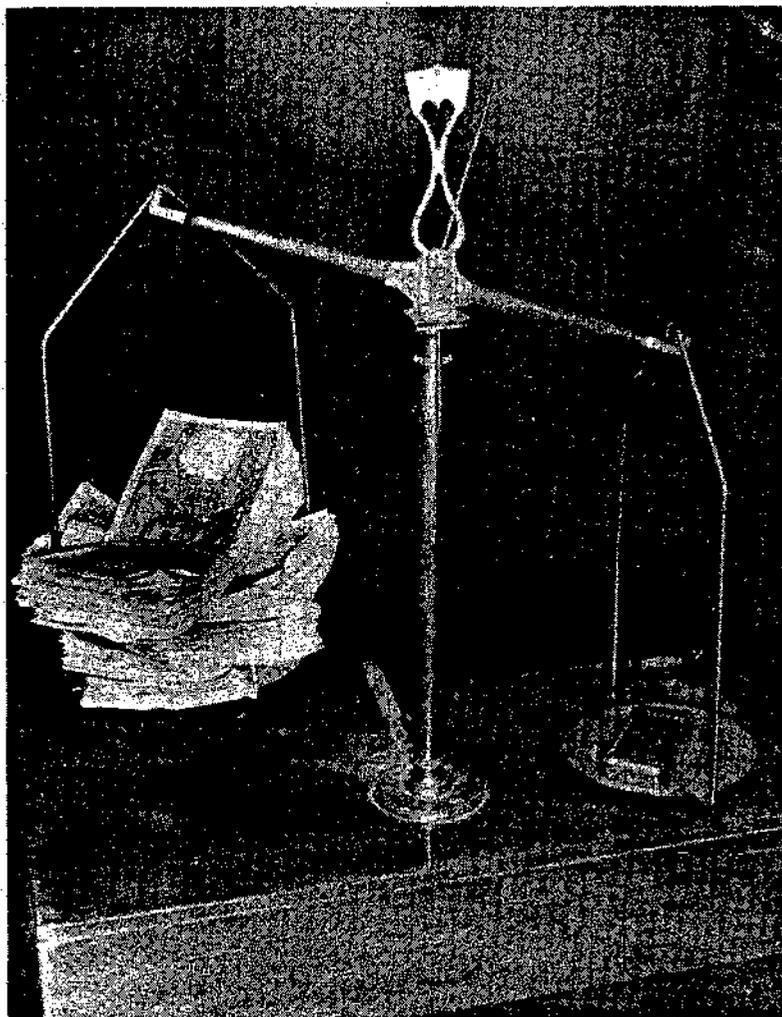
1



Il y a dix ans, de Gaulle...

Nature 28-29 avril 79 Grassart/Le March

2



Chez les épargnants français, le lingot d'or pèse toujours plus lourd qu'une liasse de billets de banque...

La première mort de William Burroughs

L'enterrement des sixties à la Nova Convention de New York sauvée par le Rock and Roll

Lire page 13

Libération

1,50 F

Belgique : 16FB Suisse : 1,20FS Portugal : 24es Pays Bas : 1,25FL Italie 450L Espagne : 40 ptas.

MERCREDI 20 DECEMBRE 1978. N° 1516

Edmond Maire à Libération

«Syndicalisme
révolutionnaire»
et nouveau
«réalisme industriel»

Nous poursuivons la publication de l'entretien que le secrétaire général de la CFDT nous a accordé. Dans nos éditions de mardi, il se prononçait contre la dissociation en deux classes ouvrières pour une logique à l'italienne. Aujourd'hui, il aborde le réalisme industriel.

Lire page 12

Le supplément
de Libération

CINEMA

Finie la comédie
à l'italienne?
Et nos rubriques
habituelles

Lire pages 10 et 11

Iran: l'armée aurait fraternisé à Tabriz

Le Shah poursuit
ses consultations
civiles

Lundi au cours de la journée de deuil appelée par l'Ayatollah Khomeiny, des scènes de fraternisation entre des éléments de l'armée et la population de Tabriz sont signalées, par le député de la ville Bani-Ahmad.

Lire page 7

Gabor Winter: décision aujourd'hui

La chambre
d'accusation dira
si le jeune allemand
doit être extradé

Ce jeune militant allemand se verra-t-il reconnaître la qualité de « politique » comme le voudrait le simple bon sens ? Ou bien l'espace judiciaire européen aura-t-il raison, une nouvelle fois, du droit d'asile ?

Lire page 7

Le plus grand délestage de l'histoire de l'électricité française

Une grande panne très réussie

- Mardi 8 h 27, les plombs sautent à EDF. Cette panne redoutée depuis plusieurs années, n'a eu que la mine d'une grosse grève.
- Nouvelles coupures, par précaution, aujourd'hui et demain.

Le grand délestage électrique attendu par beaucoup depuis quelques années s'est produit hier. Le courant ne passait plus sur les deux tiers du réseau EDF. Mais cet arrêt majeur n'a eu que la mine d'une grosse grève. Un mini-désordre vite domi-

né est donc l'envers du survoltage d'une société industrielle.

Quant à EDF, elle s'en tire plutôt bien. Aucune avarie majeure n'était à relever. Et le réseau a toujours gardé assez de « jus » pour repartir. EDF a réussi sa première grande panne des temps de pénurie.

Lire pages 3, 4 et 16



Hier, à 8 h 27, presque toutes les lampes qui ornent cette superbe carte de France se sont éteintes. Et le monsieur ou son remplaçant, c'est-à-dire l'ingénieur de service au « dispatching » du boulevard Murat à Paris n'a pu que communiquer la nouvelle à ses supérieurs : entre EDF et les Français le courant ne passe plus. (Cliché EDF).



8 h 27. Les rames de métro sont bloquées en plein tunnel ou à l'air libre, le plus souvent entre deux stations. En maugréant, les voyageurs ont évacué en bon ordre les wagons à l'aide d'échelles de secours et ont longé jusqu'aux quais les rails qui, en temps normal, sont électrifiés.

Gauthier/Gamma

La rupture de courant d'hier

LA FRANCE EN PANNE

Exception faite de quelques départements de l'Est, le territoire français a été privé d'électricité pendant quatre heures. Pagaille à Paris : métro et ascenseurs bloqués, circulation difficile. Selon EDF, le grave incident est dû à une demande accrue en raison du froid, et à la disjonction d'une ligne de 400 000 volts

JAMAIS la France n'avait connu une panne d'électricité de cette ampleur. A 8 h 27, hier matin, toute l'activité du pays s'est brusquement arrêtée. Cela, au moment où des centaines de milliers de personnes se rendaient à leur travail. A Paris, les métros ont été stoppés entre deux stations, des personnes ont été bloquées dans les ascenseurs et la circulation est vite devenue inextricable. Les standards des pompiers ont été surchargés par d'innombrables appels. Deux

hôpitaux et des cliniques ont réclamé d'urgence des groupes électrogènes. En province également, la panne a été durement ressentie.

Des explications officielles ont été données. André Giraud a déclaré hier : « C'est alors que l'ensemble du réseau était particulièrement chargé par la pointe de consommation qui se produit à cette heure, et particulièrement à cette époque de l'année, qu'un câble reliant la Lorraine à la région parisienne

a cessé de fonctionner. »

Quatre-vingts pour cent du réseau était rétabli hier en fin d'après-midi, mais il manquera encore quatre mille mégawatts mercredi matin, précisait-on à EDF. La situation devrait donc, semble-t-il, revenir peu à peu à la normale, mais le grave incident survenu hier aura fait la preuve de la fragilité de nos sociétés industrielles.

P. 5, 6, 7, 8 et 14

François Combarot

LA FRANCE DES SECTES

La vérité sur plus de 300 Sectes en France

TCHOU

69 F

SIDERURGIE

Manifestation à Longwy

15 000 manifestants hier à Longwy, toutes les activités de la ville arrêtées pour protester contre les licenciements décidés au sein du groupe Usinor-Chiers-Châtillon. P. 10

GUYANA

Le fils de Jones avoue

Un mois exactement après l'holocauste de Guyana, le fils du « révérend » Jim Jones a reconnu avoir assassiné lui-même une adepte de la secte et ses trois enfants, sur l'ordre de son père. P. 27

PS

Le constat de divergences

Pierre Mauroy, Michel Rocard et Gilles Martinet n'arriveront pas avec un texte commun à la deuxième réunion de la majorité du PS qui s'ouvre ce matin. Mais leurs positions sur les problèmes essentiels seront si proches que l'unité de la direction du PS ne paraît pouvoir être préservée qu'au prix d'importantes concessions de François Mitterrand. P. 3

RPR

La trêve des confiseurs

C'est la trêve des confiseurs au RPR après la lettre qu'a

adressée hier matin Jacques Chirac au premier ministre et dans laquelle il explique clairement son « appel aux Français » du 6 décembre et s'engage à maintenir l'autre trêve (décrétée avec le gouvernement début octobre) jusqu'aux élections européennes. Chiraquiens et anti-chiraquiens se sont néanmoins donné rendez-vous pour la mi-janvier. P. 2 et 40

MARCHE DES CHANGES

Le Dollar en baisse

Le Dollar a poursuivi sa baisse hier sur la plupart des marchés des changes. Pour les

experts, cela ne fait aucun doute : cette nouvelle érosion de la devise américaine est due à la décision de l'OPEP de relever sensiblement le prix du brut en 1979. Mais ils ne croient pas pour autant à une nouvelle crise monétaire. P. 8

PAS DE QUOTIDIENS DEMAIN

Du fait de la journée d'action décidée par la CGT et à laquelle s'est associée la Fédération du Livre, le *Matin*, comme tous ses confrères, ne paraîtra pas demain jeudi.



2.50 F Belgique 15 F.B.

Pays-Bas : 1,25 Fl. Italie : 500 L. Espagne : 50 Ptas.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1979 N° 1746



(Photo DR).

ASSASSINÉ



Pierre Goldman, la veille de son assassinat. (Copyright Libération).

Pierre Goldman a été assassiné hier à 12 heures 30 à Paris, au sortir de son domicile. Peu après le commando de tueurs, sous le nom «Honneur de la police», a revendiqué l'assassinat.

I l'avait fallu arracher Pierre Goldman à la justice qui, sans preuves, l'envoyait à perpétuité dans une cellule de prison. La justice dut reprendre le dossier : elle le déclara normalement innocent d'un crime terrible. Cela devait suffire. Cela n'a pas suffi.

Pierre Goldman devint un symbole de l'Anti-France pour tous ceux qui veulent ébrécher les oppositions, imposer une morale nationaliste, et expurger le pays des sangs impurs. Pour eux c'était trop : juif polonais, marié à une antillaise, joueur de tumba, braqueur, taulard, révolutionnaire, revenant d'une condamnation à perpétuité qui avait fait faire demi-tour à la justice, écrivain ; le portrait Robot de l'homme à abattre à la première occasion. S'agit-il d'une vengeance à froid, commise trois années plus tard ? Ou d'une mort à crédit, dont l'échéance était toujours retardée ? Pierre Goldman était un condamné à mort en suris et nous l'avons oublié. Certaines campagnes de *Minute* en particulier l'avaient effrayé. Et puis sa vigilance était retombée. Les tueurs ont-ils attendu que la police soit humiliée par l'affaire Meurice pour défendre son bonheur, selon le raisonnement fasciste par excellence : Goldman paiera pour Meurice. Pour un Tullier ancien flic, journaliste à *Minute*, un Goldman ancien gangster, journaliste à *Libération*. Goldman était un otage. Et l'otage a été exécuté. Scénario fasciste. Le ministre concerné fera sa déclaration définitive. Et la boue suivra. Les policiers évoqueront leurs plates ; régleront de comptes latino-américain ou règlement de compte du milieu. La boue suit toujours les assassinats politiques.

Le gouvernement se targue de n'avoir pas de terrorisme en France. Il se trompe. Le terrorisme en France est simplement une des formes d'expression des ganglions fascistes. On remarquera que leurs crimes restent impunis, et que le gouvernement, comme l'opinion, s'en accomode. L'inertie administrative faisant le reste. En France on s'accomode de tout, même de l'ignoble.



Un colonel français aficionado des dictateurs argentins

Les sanglants dictateurs argentins ont agi comme l'aurait fait n'importe quel officier français au service de sa patrie. Le colonel Le Guan a prouvé publiquement et par voie de presse cette opinion en Argentine même. Or il n'est pas n'importe qui : attaché militaire à l'ambassade française il est un représentant officiel de notre pays.

Lire page 8

Rencontre PC-PS: le zéro absolu

Tout s'est passé comme prévu, en un peu plus glacial et c'était possible. Ces messieurs du PC et du PS ont dressé lymphatiquement la liste de leurs divergences, ont publié un communiqué pour le faire savoir et puis s'en sont retournés chacun à sa tâche.

Lire page 7

Une centrale nucléaire réveille l'Estramadure

L'Estramadure est, en Espagne, une des provinces les plus déshéritées et les plus arriérées. D'un seul coup, la construction d'une centrale nucléaire qui menace l'irrigation a réveillé la province et l'a transporté en plein vingtième siècle des luttes anti-nucléaires.

Lire pages 14 et 16

Lire pages 3 & 5 et page 20

commissaires, 20 gendarmes, 25 CRS et 20 agents de la police blessés : c'est le premier bilan de l'émeute

PARIS LA CHIENLIT

27 arrestations, 130 magasins mis à sac, des voitures incendiées



LES APPRENTIS SORCIERS

PARIS-CHIENLIT, Paris-pagaille. Paris l'émeute, Paris des vitrines cassées, des magasins saccagés et des CRS lynchés. Lynchés par la lie des profondeurs que la manifestation de M. Séguy, Marchais et Mitterrand a remis une nouvelle fois de sortir de l'égout.

Ah, bien sûr, ils vont nous expliquer qu'ils ne voulaient pas ça. C'est vrai : ils étaient là, paisibles, pour aller à la pêche aux voix ; le deuxième jour des cantonales, camarades, c'est main. Décidément, ces autoprofanes ne savent rien...

Comme Edmond Maire lui-même le connaît, la défense de l'emploi a bon sens. Quel rapport peut bien avoir cette étrange procession derrière les bannières rouges au cri de « Non à l'Europe émande ! » avec le drame des chômeurs ? Si la marche d'hier peut créer quelques emplois ce ne pourra être que dans la voirie parisienne.

Car Paris a été de nouveau livré aux seigneurs. C'est intolérable. Chacun sait que les taupes gauchistes se préparent dans l'ombre. Georges Séguy aime tout le monde : la sagesse, l'absence de responsabilité dont le leader rétrograde se gargarise auraient voulu que cette marche fût annulée et tant pour les intérêts électoraux du...

Il est bien de dénoncer les « provocateurs », mais il est encore préférable de ne pas leur offrir l'occasion de se manifester.

Le préfet de police aussi savait. Cette fois, il ne peut plaider la surprise devant de nouvelles méthodes d'action. Pourtant, comme précédemment, des éléments incontrôlés ont pu en toute liberté dévaster tout un quartier. Les commerçants parisiens doivent désormais savoir que leur protection n'est plus assurée. La défaillance répétée des autorités policières est difficilement admissible.

Quant à MM. Séguy, Mitterrand et Marchais qui tenaient tant hier à montrer leur sollicitude pour les travailleurs, on espère qu'ils auront au moins un mot pour ces policiers de la base — travailleurs eux aussi — qui ont versé un lourd tribut pour leur permettre de défilier tranquillement sur les grands boulevards et... de se laver les mains de ce qui peut se passer ensuite. Évidemment, la « marche des canaux » a été quelque peu compromise par les tribulations. L'opposition troublée dans la thèse éculée du « complot » nouvelles raisons d'appeler à voter en elle.

Dans certains cantons tout se joue à quelques voix. Il s'agit donc, demain, de lire des hommes responsables et non des apprentis sorciers.

Guy BARET

SATISFAITS D'EUX!



LES MÉTALLOS N'AVAIENT PAS VOULU CELA!



Les forces de police et des groupes de jeunes « autonomes » se sont affrontés avec violence en fin d'après-midi. Les incidents les plus graves ont éclaté entre Strasbourg-Saint-Denis, l'Opéra et à la gare de l'Est. Souvent masqués, parfois masqués de foulards, brandissant des drapeaux noirs et armés de manches de pioche (en haut), les voyous ont livré une véritable bataille d'escarmouches aux forces de gendarmerie et de CRS, qui tentaient de les disperser. En se repliant, les « autonomes » ont saccagé une centaine de magasins en brisant les vitrines et ont pillé les étalages (à gauche). Ensuite, le café de la Paix, le drugstore Opéra, le cinéma Rex et de nombreux magasins de luxe furent perturbés par les objectifs. Ils ont aussi perturbé le départ des sidérurgistes (à droite) venus défilier et qui rejoignaient leurs trains spéciaux à la gare de l'Est. Mais Séguy, Krasucki et les autres « patrons » de cette journée...

VIVRE



Des centaines de milliers de travailleurs ont participé à la manifestation parisienne pour défendre l'emploi. Grèves et arrêts de travail en province

L'immense succès de cette journée d'action donne une nouvelle dynamique aux luttes revendicatives, déclare la C.G.T.

« Vivre. » La banderolle, emportée par des ballons, s'est envolée au-dessus de la statue de la République. Mais cela aurait pu être le cri des centaines de milliers de travailleurs assemblés hier au cœur de Paris.

Un immense succès. La marche pour l'acier, pour l'emploi, pour la région, a été une manifestation sans précédent.

Ils étaient arrivés le matin par trains entiers, à bord d'un millier d'autobus, de Lorraine, du Nord et de la Loire, de toutes les régions où on produit l'acier.

A Saint-Denis, à Saint-Ouen, à Montreuil, à Pantin et à Ivry, des milliers de banlieusards les ont accueillis.

Cinq cortèges, cinq fleuves ont ensuite convergé vers la place de la République.

Dans toute la France par des arrêts de travail, des débrayages, des rassemblements (le plus important a réuni 10.000 personnes devant l'usine Berliet de Vénissieux), les travailleurs ont participé à cette journée de luites.

« La marche sur Paris a bien rempli son rôle, en contribuant à créer un rapport de force plus favorable aux sidérurgistes », constatait en fin de journée le bureau confédéral de la CGT qui estimait que les travailleurs avaient fait « la démonstration que le plan de démantèlement de la sidérurgie est rejeté massivement. »

Cette puissante action confère une nouvelle dynamique aux luttes revendicatives », concluait la CGT.

Et les incidents provoqués par quelques groupes n'ont pas réussi à déformer le sens de cette marche.

En page 12, notre page photos



Que cherche Carter?

Jimmy Carter a regretté hier de ne pas pouvoir « négocier » avec l'O.L.P. tant que cette dernière n'acceptait pas la résolution 242 de l'ONU et la reconnaissance de l'Etat d'Iraque. En rejetant la responsabilité d'une tension persistante

Deux jours

Le Petit Journal

TOUS LES VENDREDIS
Le Supplément illustré
5 Centimes

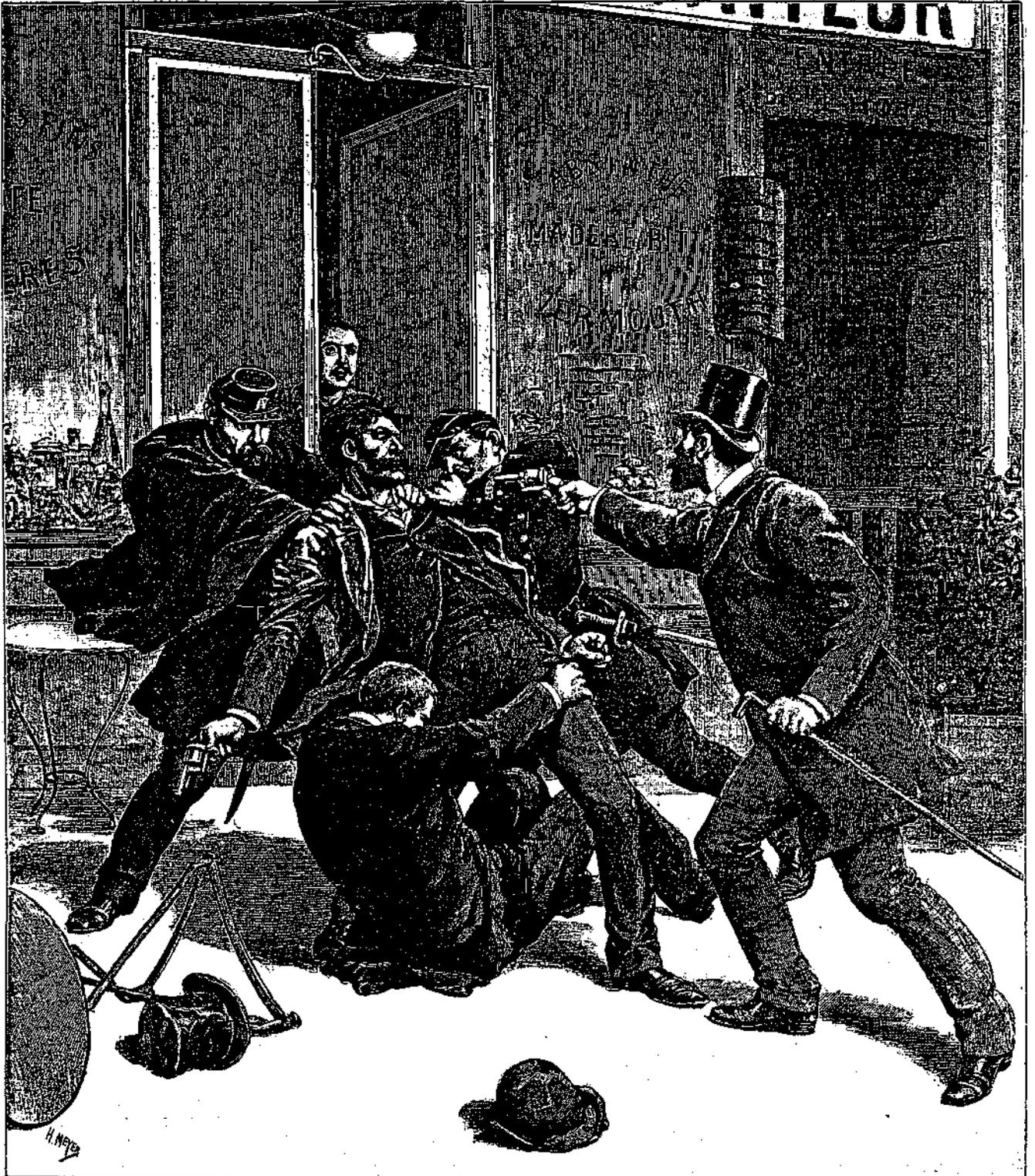
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES JOURS
Le Petit Journal
5 Centimes

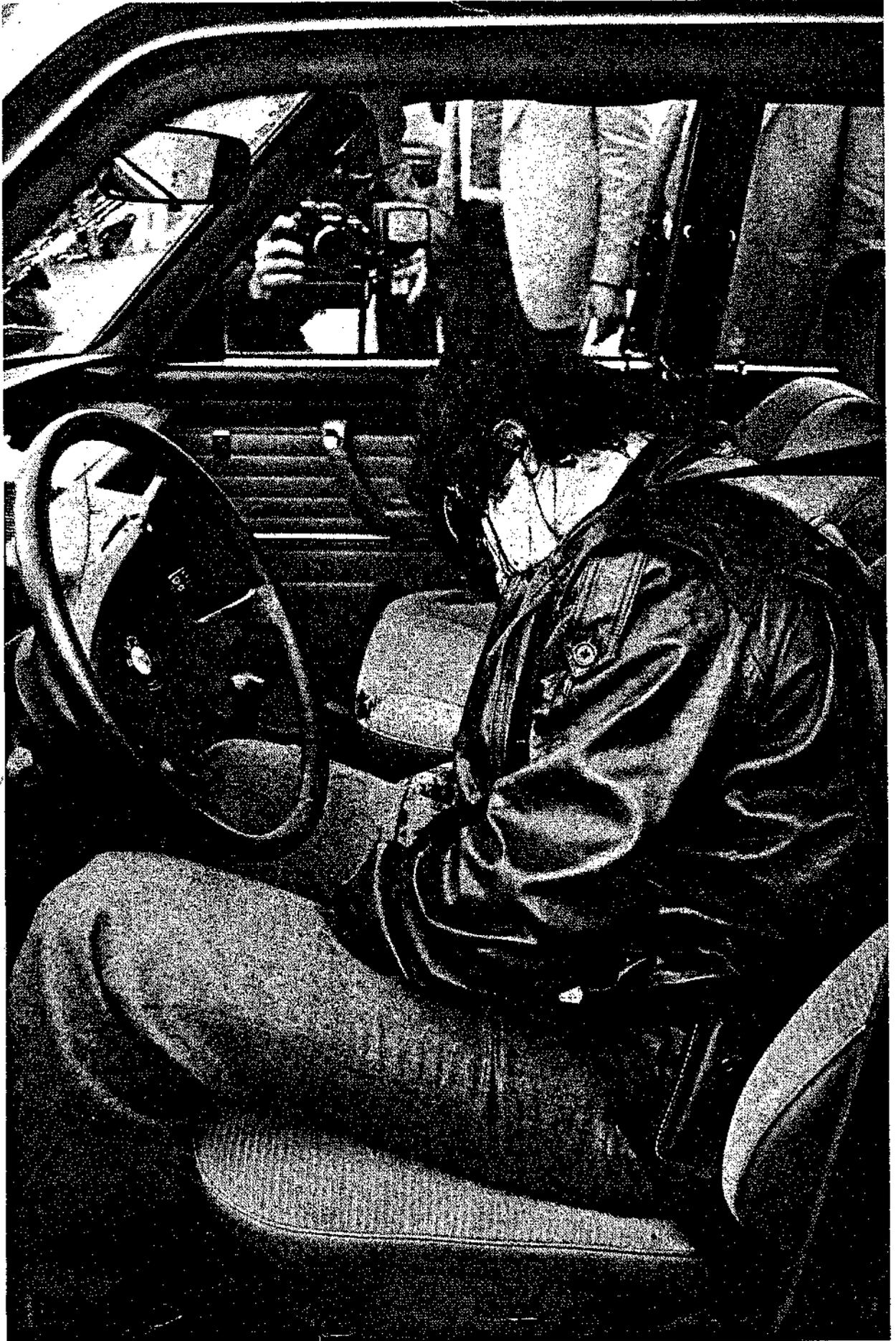
Troisième Année

SAMEDI 16 AVRIL 1892

Numéro 73



L'ARRESTATION DE RAVACHOL



J. NESRINE
N^o. 79.

Ph. D. GRANDE MANGE.
PARISIEN LIBÉRÉ

JEAN-PAUL II . PH. J. FRILET . SIPA PRESS . SEP. 79.



étranger

société

T. 1

culture

économie

AMÉRIQUES

EUROPE

T. 2

MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

Union soviétique

Italie

Chine

T. 3

ÉDUCATION

CINÉMA

EXPOSITIONS

CONJONCTURE

MONNAIES

AFFAIRES

Glissement
de T.1

régions

à T.2

RÉGIONS

Glissement
de T.1

sports

à T.2 et T.3

SPORTS

SPORTS

Glissement
de T.2

DÉFENSE

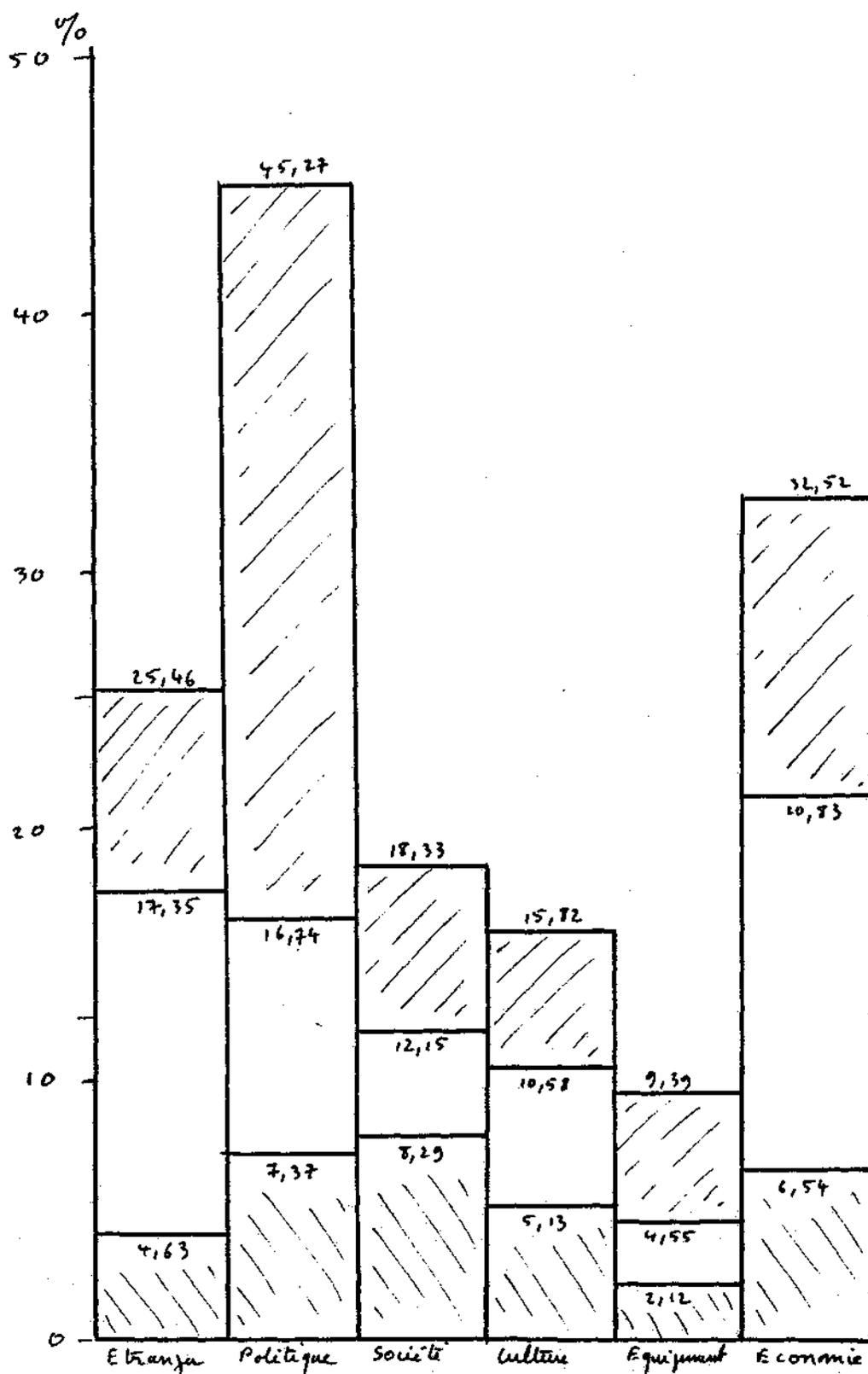
SOCIAL

à T.3

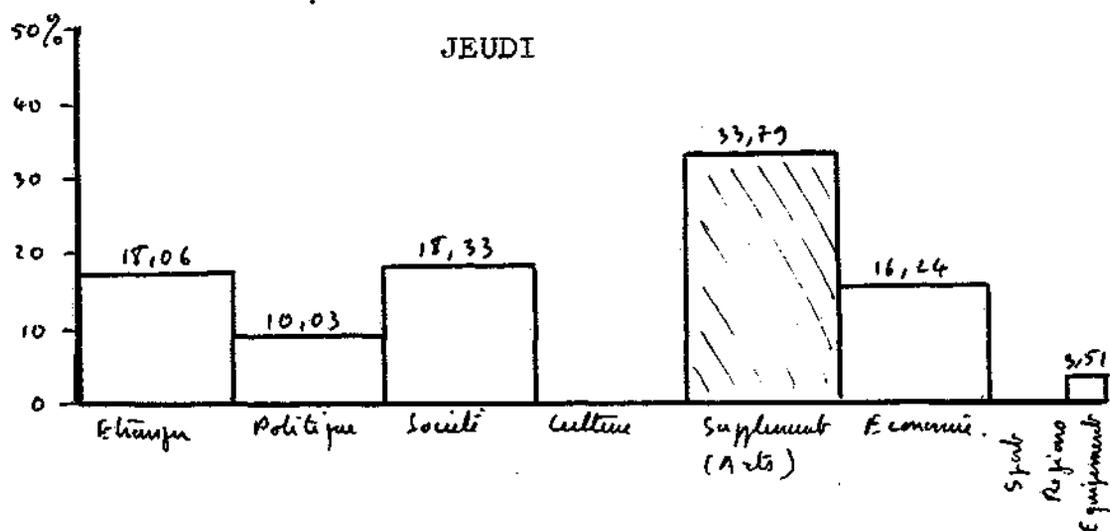
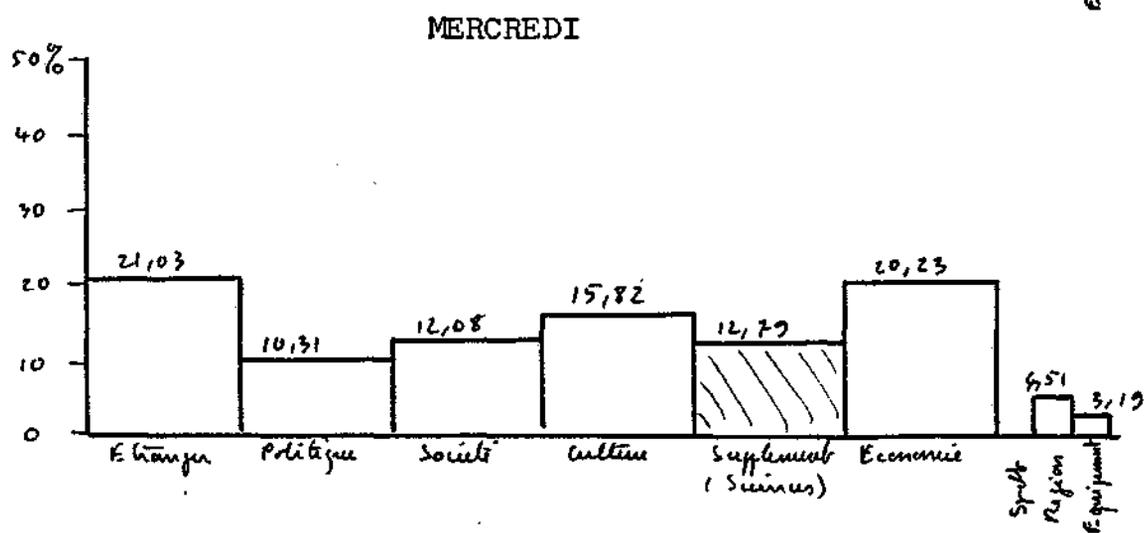
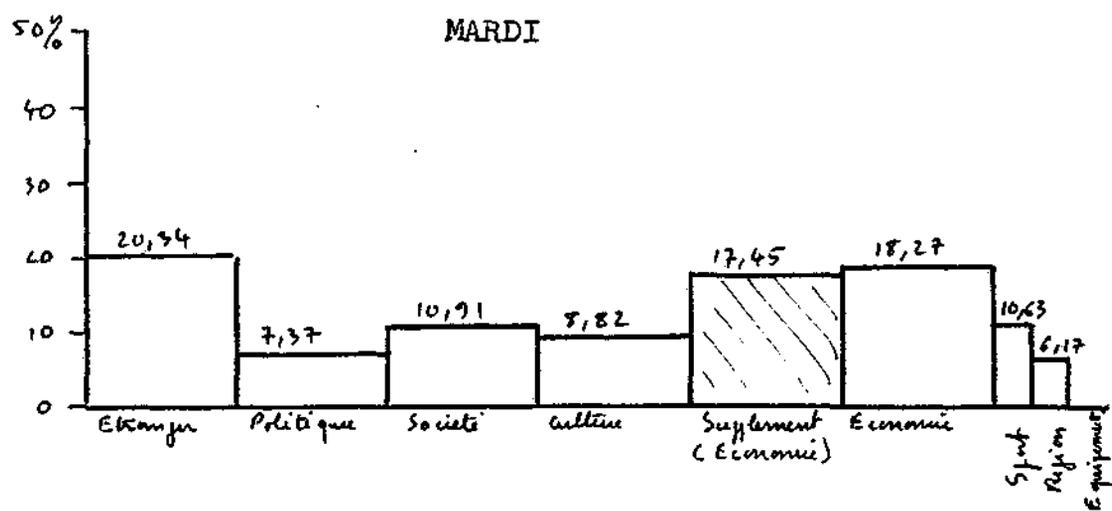
DÉFENSE

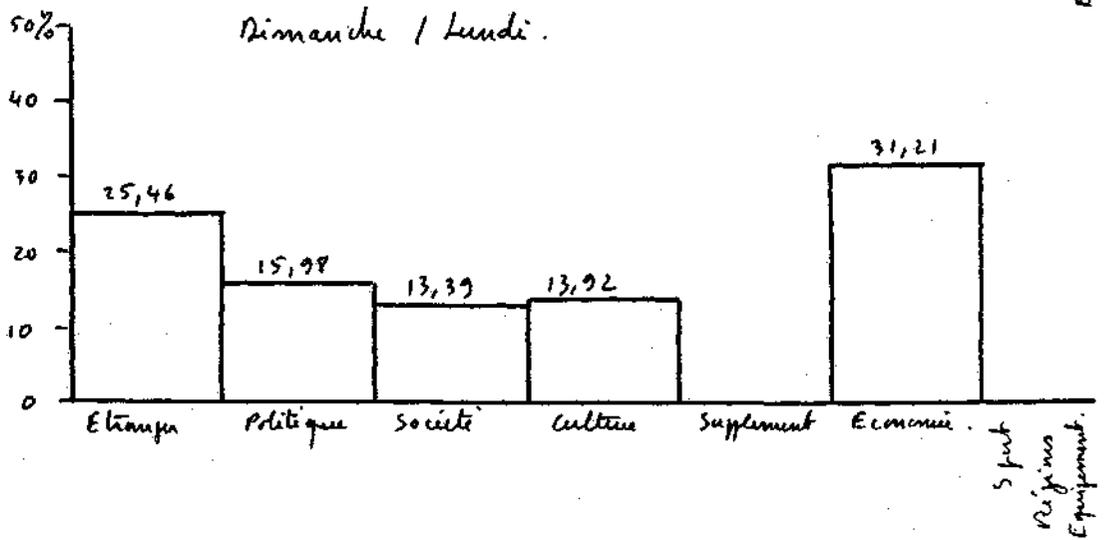
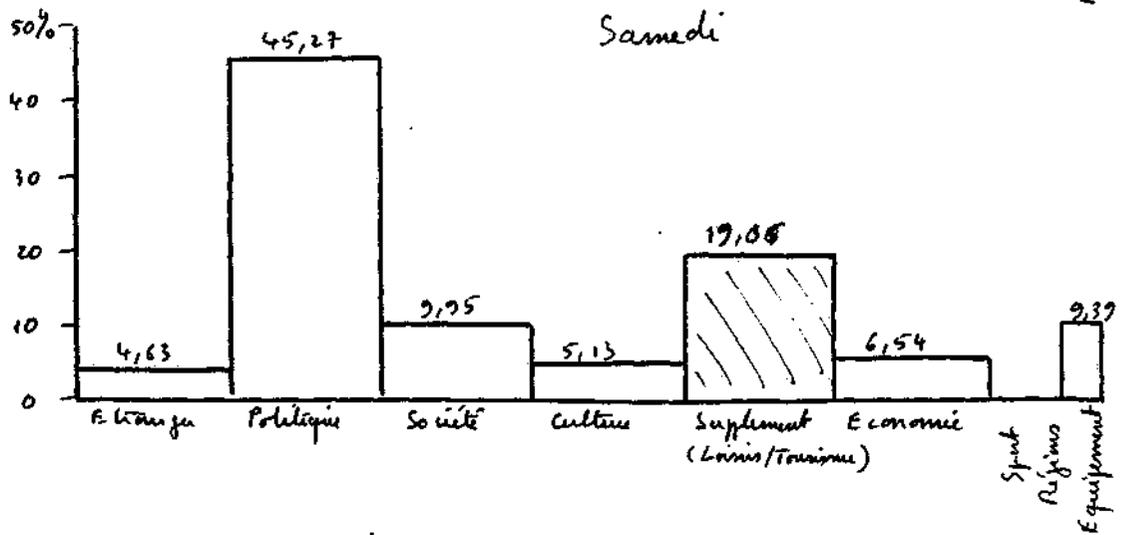
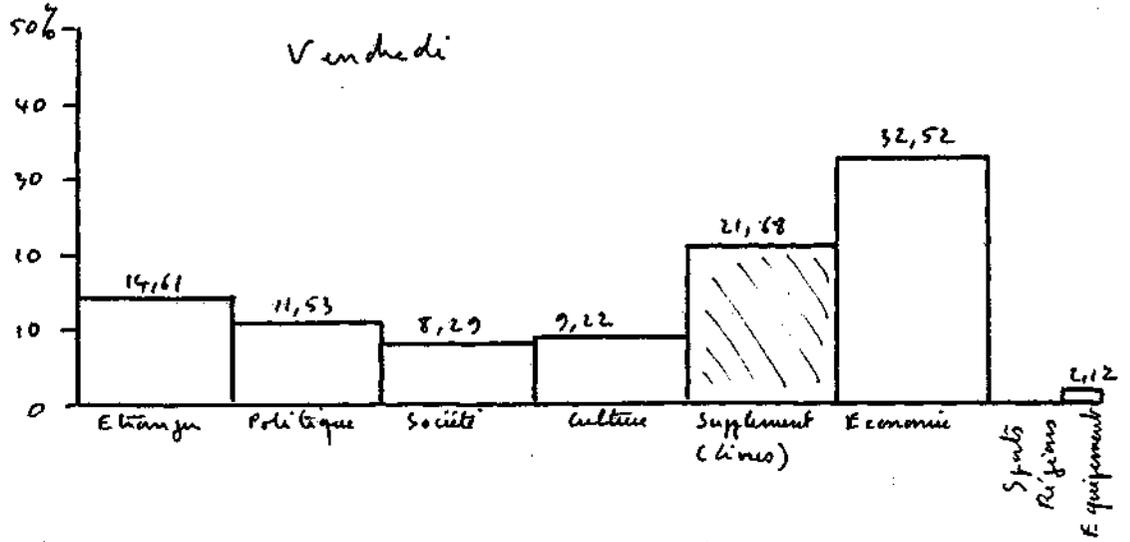
SOCIAL

MAXIMA, MINIMA et MOYENNES des RUBRIQUES



N.B. La moyenne est calculée à partir des surfaces réelles de chaque rubrique pour la période retenue, et non, évidemment, à partir des minima et maxima.





INDEX DES JOURNAUX CITES

- ACTUALITÉ (L'). 173.
AIMABLE FAUBOURIEN (L'). 67.
AMI DES LOIS (L'). 56.
AMI DU PEUPLE (L'). 54, 55.
ASSEMBLEE NATIONALE (L'). 68, 69.
ASSIETTE AU BEURRE (L'). 169.
AUBE (L'). 102.
AURORE (L'). 39, 42, 80, 144, 237, 244, 245, 249, 336,
344, 350, 351, 352, 358, 360, 362-3,
365-6, 369, 371, 375, 379, 380, 381, 426,
452, 464, 495, 561, 565, 566, 567, 568, 570.
AVENEMENT DU PEUPLE (L'). 68.
BIBLIOTHEQUE DES MERVEILLES (La). 221.
BIEN INFORMÉ (Le). 56.
CANARD ENCHAINÉ (Le). 165, 169, 171, 337, 383, 431, 432,
433.
CENT IDÉES. 196.
CE SOIR. 421, 423, 424.
CHARIVARI (Le). 68, 69, 169, 171.
CHARLIE HEBDO. 481.
CHICAGO INTEROCÉAN. 222.
CHICAGO SUNDAY TIMES (The). 40.
CHICAGO SUN TIMES (The). 154.
CHICAGO TRIBUNE (The). 39, 143, 276.
CHOC. 440.
CHRONIQUE DE PARIS (La). 67.
CITOYEN FRANCAIS (Le). 56.
CLEF du CABINET (La). 56.
COMBAT. 42, 421, 422, 424, 495, 497, 498, 499, 504, 508,
509, 511, 513, 515.
CONSTITUTIONNEL (Le). 63, 68, 69.
CORRIERE DELLA SERA. 39.
CORSAIRE (Le). 68.

- COSMOPOLITAN. 196.
COURANT d'ITALIE et d'ALMAIGNE. 46.
COURRIER de SAONE et LOIRE (Le). 224.
COURRIER FRANCAIS (Le). 58. 169.
CROIX (La). 41, 243, 245, 249, 336, 344, 350, 351, 356,
363, 366, 367, 369, 371, 372, 373, 374, 376,
381, 399, 484, 495, 499, 501, 507, 508, 509,
511, 515, 516, 530, 537.
CROQUE-MORT de la PRESSE (Le). 67.
DAILY EXPRESS (The). 101.
DAILY MAIL (The). 40.
DAILY MIRROR (The). 40.
DAUPHINÉ LIBÉRÉ (Le). 145.
DÉCADE PHILOSOPHIQUE (La). 56.
DÉTECTIVE. 440.
DIX - DÉCEMBRE (Le). 68.
ÉCHOS (Les). 590.
ÉCLAIR (L'). 80.
ÉQUIPE (L'). 348.
ESTAFETTE (L'). 69.
EST RÉPUBLICAIN (L'). 42.
EXCELSIOR (L'). 52, 82, 85, 86, 87, 127, 155, 173, 174,
176, 248.
EXPRESS (L'). 40, 52, 66, 151, 168, 246, 337, 432.
FIGARO (Le). 36, 39, 42, 52, 72, 79, 80, 102, 112, 146,
150-1, 154-5, 164-5, 168, 196-7, 232-6,
243, 246, 336, 344-7, 349, 352, 356-7,
359-60, 365-6, 369, 377, 378, 425, 452,
463-4, 495, 507, 509-11, 523, 537, 590, 625.
FINANCIAL TIMES (The). 36.
FRANCE-ACTUALITÉS. 48.
FRANCE-DIMANCHE. 440, 594.
FRANCE ILLUSTRÉE (La). 171.
FRANCE-SOIR. 39, 42, 133, 156, 232-7, 240, 246, 249, 250,
336, 350, 351, 365-6, 369, 371, 425-6, 443,
495-503, 505-514, 531-537, 561, 564.
FRANC-TIREUR. 144.
FRANKFÜRTER ALLGEMEINE. 39, 74.

- GAULOIS (Le). 74, 79, 96.
GAZETTA del POPULO (La). 361, 367.
GAZETTE (La). 46-50, 56-58, 69, 306, 344, 625.
GAZETTE du PALAIS (La). 490, 523, 528-9, 534.
GAZETTE OFFICIELLE (La). 59.
GÉOGRAPHE (Le). 69.
GIORNO (Il). 39.
GLOBE (Le). 60.
GUARDIAN (The). 154.
HARPER'S MAGAZINE. 221.
HOMME ENCHAINÉ (L'). 79, 347.
HUMANITÉ (L'). 39, 48, 102, 112-3, 132-3, 151, 237,
240-1, 243, 245, 252, 317, 334, 336, 352,
362-3, 368, 373-4, 377-8, 380, 421-22,
424, 426, 430, 433, 452-3, 457-8, 462,
464, 480, 495, 498-9, 500, 502-3, 505-10,
512-16, 529-30, 533-8, 558, 561, 563,
567, 590-3.
HUMANITÉ-DIMANCHE (L'). 42.
ICI PARIS. 147, 151, 440.
ILLUSTRATED LONDON NEWS (The). 170-1, 221.
ILLUSTRATION (L'). 170, 173, 177, 221.
ILLUSTRATION des MODES (L'). 52.
ILLUSTRÉ NATIONAL (L'). 171.
ILLUSTRIERT ZEITUNG. 171.
INTRANSIGEANT (L'). 76, 102.
JARDIN des MODES (Le). 52.
JOURNAL (Le). 84, 86, 88, 90.
JOURNAL de la GUERRE (Le). 171.
JOURNAL de l'EMPIRE (Le). 57-8, 60, 64.
JOURNAL des DEBATS (Le). 56, 58, 63, 69, 307, 348.
JOURNAL des DÉFENSEURS de la PATRIE (Le). 56.
JOURNAL des ETATS GENERAUX (Le). 58.
JOURNAL des FAITS (Le). 69.
JOURNAL de PARIS (Le). 49-52, 56-7, 60.
JOURNAL du SOIR (Le). 56.
JOURNAL ILLUSTRÉ (Le). 71.
JOURNAL OFFICIEL (Le). 59.

- JOURNAL RHONE-ALPES (Le). 29-30, 38, 40, 129, 132, 153,
237, 240, 432, 599-622.
- JOURNÉE (La). 172.
- LAMPION (Le). 67.
- LANTERNE (La). 306.
- LETTRE de l'EXPANSION (La). 430.
- LIBERATION (I). 421-4.
- LIBERATION (II). 38, 40, 112, 124, 132, 156, 208-9, 212,
214, 228, 232-7, 240, 248, 250, 319,
326, 328, 330-1, 336-7, 341-3, 350,
355, 356, 358, 364, 366, 368-9, 380, 383,
418, 426, 430, 433-4, 452-4, 458-9, 464,
472-3, 475-6, 478, 542, 550-1, 553-4,
557, 561, 566, 569, 579, 584, 589, 639.
- LIBERTÉ (La). 71.
- LIBRE PAROLE (La). 347.
- LIFE. 473.
- LOUISVILLE COURRIER JOURNAL (The). 39.
- MADAME FOUINEUSE. 196.
- MAGAZINE D'EDUCATION et de RECREATION (Le). 171.
- MAISON de MARIE-CLAIRE (La). 196.
- MARIE-CLAIRE. 196.
- MATCH. 164, 196.
- MATIN (Le). 74, 76-77, 82, 84, 86, 100, 104, 173, 306,
307.
- MATIN de PARIS (Le). 38, 40-1, 128, 151, 155, 204-5,
208-10, 212, 217, 232-7, 240, 243,
249-50, 330, 336, 343, 351, 354, 356,
359, 361, 363, 372, 375, 378, 391,
396, 399, 451-3, 457-8, 463, 477,
555, 561, 563, 625.
- MERCURE de FRANCE (Le). 58.
- MESSAGER (Le). 68.
- MILWAUKEE JOURNAL (The). 143.
- MINUTE. 383, 431, 433.

- MONDE (Le). 40, 48, 64, 92, 100, 113-4, 118, 120, 127, 132, 133, 135, 142, 149, 150-1, 154-6, 256, 274, 291, 296, 301, 303, 304, 308, 310, 314, 318, 324-5, 328, 336-7, 341, 345-8, 351, 353-4, 356-7, 359, 360, 362-3, 369-71, 373-5, 377-8, 381-2, 388, 391, 400, 421-3, 426-7, 430-1, 433, 434, 452-4, 459, 464, 472, 478, 480, 495-6, 498, 500, 507-8, 511, 514, 522-3, 530-1, 536-7, 547, 549, 569, 571, 574, 582, 588-90, 593-4, 598, 625-35, 637, 639.
- MONDE ILLUSTRÉ (Le). 171.
- MONITEUR (Le). 56-59, 61, 69, 97, 406.
- MONTAGNE (La). 245.
- NAIN JAUNE (Le). 143, 163.
- NATION (La). 42, 495-6, 498, 500, 505-7, 510-12.
- NATIONAL (Le). 68.
- NATURE (La). 69.
- NEWSDAY. 40-1.
- NEWS OF THE WORLD (The). 92, 155.
- NOTTE (La). 153.
- NOUVELLES LITTÉRAIRES (Les). 340, 593.
- NOUVEL OBSERVATEUR (Le). 48, 430.
- NEUE ZÜRCHER ZEITUNG. 40.
- OBSERVER (The). 39.
- OEUVRE (L'). 85.
- OPINION PUBLIQUE (L'). 68.
- ORDRE (L'). 68.
- OSSERVATORE ROMANO. 358.
- PAIS (E1). 40.
- PAMPHLET (Le). 67.
- PARENTS. 196.
- PARISIEN LIBÉRÉ (Le). 42, 128, 133, 144, 150, 153, 429, 443, 464.
- PARIS-JOUR. 42, 144-5.
- PARIS-JOURNAL. 144.
- PARIS-MATCH. 52, 171, 196, 466, 472.
- PARIS-MIDI. 76, 97, 196.
- PARIS-SOIR. 85, 90, 95-6, 100-2, 133, 155, 175, 196.

- PATRIE (La). 68-9, 76.
PASSE-TEMPS (Le). 71.
PAYS (Le). 67, 69.
PÉLERIN (Le). 178.
PERE DUCHESNE (Le). 53, 256.
PETIT DIEU (Le). 173.
PETIT JOURNAL (Le). 59, 71-74, 143, 176-95, 222, 340.
PETIT JOURNAL (Le). Supplément Illustré. 86, 171, 176-195.
PETIT MONITEUR (Le). 59.
PETIT PARISIEN (Le). 85, 90, 96, 99.
PETIT QUOTIDIEN ILLUSTRÉ (Le). 172.
PETITE GIRONDE (La). 88.
PETITE PRESSE QUOTIDIENNE (La). 71.
PEUPLE CONSTITUANT (Le). 68.
POINT (Le). 40, 48, 151.
POPULAIRE (Le). 42.
PRESSE (La). 63-5, 69, 76.
PRESSE ILLUSTRÉE (La). 172.
PROGRÈS de LYON (Le). 28-9, 39, 114, 118, 129, 132-3,
141, 145, 150, 155, 217, 233-7,
396, 434, 451-2, 541.
PUBLICISTE (Le). 56.
PUEBLO (E1). 153.
QUI POLICE ? 440.
QUOTIDIEN DE PARIS (Le). 42, 128, 328, 331, 590, 625.
QUOTIDIEN ILLUSTRÉ (Le). 173.
RADICAL (Le). 306.
REPUBLICA (La). 40.
RÉPUBLIQUE (La). 68.
RÉPUBLIQUE FRANCAISE (La). 338.
RÉVOLUTION (La). 68.
RÉVOLUTIONS de FRANCE et de BRABANT (Les). 54.
RÉVOLUTIONS de PARIS (Les). 53-4.
REVUE COMIQUE (La). 67.
REVUE des DEUX MONDES (La). 79.
RHEINISCHE ZEITUNG. 146.
ROUGE. 297.
RUE (La). 180.

SCIENCE pour tous (La). 69.
SIECLE (Le). 68-9, 306.
SOIR (Le). 102.
SPRINT. 102.
STAMPA (La). 274.
SUNDAY TIMES (The). 39, 41.
TÉLÉ 7 JOURS. 196.
TELEGRAMMA. 41.
TELEGRAAF (De). 39.
TEMPO (Il). 39.
TEMPS (Le). 74, 85, 149, 338.
TIMES (The). 155, 601.
TOUR du MONDE (Le). 170.
UNION (L'). 68-9.
UNIVERS (L'). 69.
UNIVERS ILLUSTRÉ (L'). 171.
VIEUX CORDELIER (Le). 55.
VOIX de FEMMES (La). 67.
V.S.D. 40.
WELT (Die). 39, 274.
WESTERN MAIL (The). 39.

INDEX DES AUTEURS CITES

- ADAMS, J.A. 265.
AFETIMON, 273.
AFP, 272.
AGNES, Y., CROISSANDEAU, M. 25.
ALBERT, P. 6, 21-22, 76, 81, 90, 96, 101, 176.
ANSCOMBRE, J.C. 583.
ANSCOMBRE, J.C., DUCROT, O. 587.
ARISTOTE, 230.
AUCLAIR, G. 441, 462, 464, 470.
BALLE, F. 6, 8, 9.
BANGE, P. 252.
BARDIN, L. 18.
BARRILLON, R. 19
BARTHES, R. 12, 91, 139, 200, 239, 244, 246, 386, 450,
455, 464, 483, 491, 545, 560, 565, 572.
BAUDRILLARD, J. 32, 119, 127, 134, 200, 295, 302, 400,
446, 448, 468, 469, 491, 629.
BENVENISTE, E. 251, 595.
BERELSON, B. 9.
BERTIN, J. 51, 114, 116-8, 136, 142, 147.
BERENDONNER, A. 300.
BISHOP, R.L. 273, 281.
BOUMA, P.J. 147.
BOURDIEU, P. 216, 217, 219, 225, 239, 631.
BOUSSEL, P. 81.
BOYD-BARRET, O., PALMER, M. 261, 263, 264, 266, 268-70,
409, 414.
CAILLOIS, R. 94.
C.E.L.P., 41.
CERTEAU, M. de. 596, 640.
CHAMBURE, A. de. 43, 57, 82, 98.
CHARLET, L., RANC, R. 88, 122.
CHEVALIER, L. 470.

CHOAY, F. 126.
CHOISIR, 489.
CHOMSKY, N. 309.
CIPRA, A., HERMELIN, A. 237, 241, 243.
CLAUDIN, A. 46, 440.
CLERC, L.P. 221.
COMPAGNON, A. 357, 584.
COURMONT, E. 221.
CUTLIP, S. M. 268, 285.
DEBRAY, R. 15.
DUBOIS, Jean. 313
DUBOIS, Jacques. 548, 551, 552.
DUCHET, Cl. 545.
DUCROT, O. 296, 297, 298, 300, 315, 586, 590, 591, 595.
DUCROT, O., TODOROV, T. 308, 323.
DUCROT, O., VOGT, C. 595.
DUMAZEDIER, J. 95.
DURAND, G. 475.
ECO, V. 8, 119.
EMERY, E. 284.
E.R.A. 343 (CNRS), 54, 162.
Europe. 171.
EVANS, H. 154.
FAUVET, J. 635.
FAYE, J.P. 488.
FISCHER, S., VERON, E. 583, 591.
FOGEL, M. 403-5.
FORD, R-J et Ch. 96.
FOUCAULT, M. 410.
FOURNIER, E. 46, 440.
FRANCASTEL, P. 550.
GALELLA, R. 220.
GEGAAST, J., FROST, G. 221.
GELAS, B. 575, 584, 596.
GENETTE, G. 544, 560.
GODARD, J.L., GORIN, J.P. 246.
GOUAZE, J. 290, 298-9, 302, 305, 327, 329, 333, 493, 610.

GOUAZE, MOUILLAUD, SERVERIN, TETU. 27, 105, 486.
GREIMAS, A.J. 227, 517, 531, 560.
GREIMAS, A.J., COURTES, A. 160, 323, 388, 389, 488.
GRITTI, J. 94, 429, 473, 554.
GRIZE, J.B. 583.
GROUPE MU, 164, 169.
GUILLAUME, G. 327.
GUIRAL, P. 66, 70.
HALIMI, G. 489, 526.
HAMBURGER, K. 252.
HAMON, Ph. 494, 546, 548, 560, 569.
HARRIS, Ph. 267, 273.
HATIN, E. 7, 43.
HESTER, A. 265, 268.
IMBERT, G. 625, 640.
Institut International de la Presse. 265.
Institut latino-américain d'Etudes Transnationales. 276.
IVINS, W. 122.
JACOBSON, R. 8, 370, 478, 542, 546-8.
KATZ, E. 9.
KAYSER, J. 26, 114-6, 123, 129, 137, 138, 140.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. 300, 356, 358, 372.
KIENZT, A. 380.
KOECHLIN, B. 227.
LABROSSE, Cl. 406, 407, 410-3.
LAFON, H. 548.
LASSERRE, M. 427.
LAZARFELD, P.F. 7.
LEDRE, Ch. 61.
LENDVAI, P. 399, 405, 467.
LEPIGEON, WOLTON, D. 275-6, 281.
LEVY-STRAUSS, Cl. 464.
LINDEKENS. 198, 226.
MAC LUHAN, M. 13, 14, 607.
MALDIDIER, D., ROBIN, R. 491.
MANEVY, R. 43, 46, 74, 87, 101, 146.
MARKOVITCH, S. 421.
MARMONTEL, 544.
MIQUEL, P. 81.

MITTERAND, H. 548.
MOLES, A. 401.
MORIN, E. 12, 397-8, 400.
MORIN, V. 169, 444.
MOUILLAUD, M. 22, 26, 32, 65, 108, 125, 150, 285, 286,
291, 293-4, 329, 584-5, 610, 636-8.
NORA, P. 415, 419.
NORA, S., MINC, A. 284.
NEEFS, J. 548.
PAILLET, M. 255, 256, 258-9, 278, 283, 455, 643.
PALEOLOGUR, M. 81.
PANOFKY, S. 126.
PAZ, O. 446.
PECHEUX, M. 18.
PEIGNOT, 150.
PENINOU, G. 203, 241, 610.
PERELMAN, Ch., OLBRECHTS-TYTECA, L. 583.
PRIETO, L. 8.
PROCA-Ciortea, V., GIURGESCU, A. 227.
PROPP, W. 505.
PUCHEU, R. 367, 430, 432.
RANC, R. 143.
RASTIER, F. 560.
RETAT, P. 19, 406, 408-9, 411.
REUTER. 272.
RICARDOU, F. 460.
RIFFATERRE, M. 560.
RONI, 440.
SCHAEFFER, P. 16.
SEGUIN, J.P. 46, 54, 162, 227, 440, 442, 466, 479, 543.
SEIDLER, E. 94.
SERVERIN, E. 490.
SHANNON, C., WEAVER, W. 8.
SIMONNOT, Ph. 341, 347, 382.
SOREL, G. 81.
STIERLE, K. 576.
STOEDZEL, J. 10.

TETU, J.F. 626.
TEXIER, J.C. 197.
THIERS, A. 66.
THOM, R. 397.
THOMAS, M. 81.
TILBY, A. 305.
TODOROV, T. 580.
TUDESQ, A. 395, 414-5.
UNESCO. 273.
VALERY, P. 544.
VERNET, J. 330.
VERON, E. 227, 303, 359, 431, 478, 625.
VERRIER, J. 330.
VIDAL-BENEYTO, J. 640.
VIGNAUX, G. 583.
WEILL, G. 46.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIES

- BIBLIOCOM. Bibliographie internationale de la documentation en langue française. Montréal : Institut International de la Communication. Edition officielle du Québec, 1977 sq.
- Central European mass communication research documentation center. Crakow. Mass Communication research. Current documentation. Annuel. 1969 sq.
- FRANCE. Culture et Communication (Ministère). Service des Etudes et de la Recherche. Développement Culturel. Etudes Françaises. Répertoire bibliographique. Annuel. 1970 sq.
- MANSEN, D.A., PASSONS, J. M. Mass Communication : a research bibliography. Santa Barbara : Glendessary press, 1968, 144 p.
- International Association for mass communication research. Mass media and man's view of society. A conference report and international bibliography. L. Leicester : Adam Bros and Shadlow, 1978, 102 p.
- NORDICOM. Bibliography of Nordic mass communication litterature. Document list and index. Aarhus : Nordic communication center for mass communication research, 1975 sq.
- UNESCO. Paris. List of documents and publications in the field of mass communication. 1976 sq.
- World directory of mass communication periodicals. Cracow : Press research Center, 1980, 218 p.
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Département des périodiques. Bibliographie de la presse française politique et d'information générale. 1805 - 1944 - Paris : bibliothèque nationale.

REVUES

a) Etudes sur les medias

Communication abstracts. Beverly Hills, Trimestriel, 1978.

Communication et information. Université Laval, Québec, Quadrimestriel. 1974.

Communication et langages. Paris : CEPL, Trimestriel. 1969.

Communication research. Beverly Hills, trimestriel, 1974.

Communications. Paris : Le Seuil, 1962.

Développement culturel. Bulletin d'information. Service des études et de la recherche. Ministère de la culture et de la communication. Paris, Quadrimestriel, 1969.

Direct. Bulletin mensuel de l'agence de Coopération Culturelle et Technique. Paris, mensuel.

Etudes et documents d'information. Unesco. Périod. variable. 1953.

Gazette. International journal for mass communications studies. Amsterdam, trimestriel, 1954.

Human Communication Studies. Austin, trimestriel, 1973.

Journal of communication. Philadelphia, trimestriel, 1950.

Journalism quarterly. Minneapolis, trimestriel, 1924.

Mass media booknotes. Philadelphia, mensuel, 1969.

Public Opinion Quaterly. Princeton, trimestriel, 1937.

b) Revue professionnelle de la presse française

Les Cahiers de la Presse Française (organe de la fédération nationale de la Presse Française), 6 bis, rue Gabirel-Laumain. Paris. Mensuel. 1945.

La Correspondance de la Presse. Société générale de presse, 13 avenue de l'Opéra. Paris. Quotidien. 1978.

Culture et Communication. Paris, Mensuel, 1978.

L'Echo de la Presse et de la Publicité. 13 rue des Prêtres - St Germain-L'auxerrois. Paris. Hebdomadaire. 1945.

Fédération internationale des éditeurs de journaux. Bulletin. Paris, trimestriel, 1949.

Fichier presse de l'Argus de la Presse. Paris.

Le Journal de la Presse, 15 square de Vergennes, Paris. Bimensuel, 1977.

Le Journaliste, organe du SNJ. Paris. Bimestriel, 1945.

Presse-Actualité, Paris. Bayard-Presses, 5 rue Bayard. Mensuel, 1961.

Revue Française de Communication. Paris. Trimestriel, 1978.

Trimedia. revue de l'école supérieure de journalisme de Lille, 67 rue Vauban, Lille.

La Correspondance de la publicité, S.G.P. 13 avenue de l'Opéra, Paris.

La Tribune de la Vente. Organe du syndicat national des dépositaires de presse, 10 rue Saint-Marc, 75002 Paris. Mensuel, 1953.

L'officiel de l'O.J.D. 8 rue Danielle Casanova. Paris.

Annuaire de la presse et de la publicité. 24, place Malesherbes, Paris.

c) Revue littéraire, linguistique et sémiologique (analyse de discours).

Langue Française. Paris. Larousse. Trimestriel, 1969.

Littérature. Paris. Larousse. Trimestriel. 1971.

Poétique. Paris. Le Seuil. Trimestriel. 1970.

Langages. Paris. Didier. Larousse. Trimestriel. 1966.

Pratiques. Trimestriel. Metz. 1974.

Section I

Ouvrages et articles généraux

I . 1. Information et Communication

- AFETIMON. "L'information et le tiers monde". colloque :
Dijon, 1979.
- ALBERT, P. La Presse. Paris : P.U.F. Que Sais-je ?
5e édit. 1979.
- AMBAULT, M., ARCHAMBAULT, F. Un journal pour trente
centimes. Paris : Juillard, 1966.
- APOSTEL, L., MANDELBROT, B., MORF, A. Logique, langage
et théorie de l'information. Paris : P.U.F.,
1957.
- ARCHAMBAULT, F. Le coût de diffusion de la presse quo-
tidienne française. Paris, 1963. Thèse
Scs. Economiques.
- ARCHAMBAULT, F., LEMOINE, J.F. Quatre milliards de
journaux. La presse de province. Paris :
A. Moreau, 1977.
- ARGYRIS, C. Behind the front page. London : Jossbass,
1974.
- BALLE, F. Pour comprendre les media. Mac Luhan. Analyse
critique. Paris : Matin, 1972. coll. Profil
d'une oeuvre.
- id. Les journaux quotidiens et les journalistes
français : sociologie d'un marché et d'une
profession. Paris, 3 vol. Thèse Paris V.
- id. Institutions et publics des moyens d'information.
Paris : Donat-Montchrestien, 1973, 696 p. bibl.
- id. Médias et Société. Paris : Montchrestien, 1980.
bibl.
- BALLE, F., PADIOLEAU, J.G. Sociologie de l'information:
Textes fondamentaux. Paris : Larousse, 1973.
- BARSALOU, J. Questions au journalisme. Paris : Stock,
1976.
- BAUDRILLARD, J. Pour une critique de l'économie politique
du signe. Paris : Gallimard, 1972.
- BLAKE, R.H. A taxonomy of concepts in communication.
New-York : Hastings House, 1975.

- BOEGNER, Ph. Presse, argent, liberté. Paris : Fayard, 1969.
- id. Cette presse malade d'elle-même. Paris : Plon, 1973.
- BOURDIEU, P. Un art moyen, Paris : éd. de Minuit, 1965.
- id. La distinction, critique sociale du jugement. Paris : éd. de Minuit, 1979.
- BOYD-BARRET, o. et PALMER, M. Le trafic des Nouvelles. Paris : A. Moreau, 1980.
- BUHLER, M. Schémas d'études et modèles de la communication, in : Communication et Langages, n°24, 1974, p.31-43.
- CAILLOIS, R. Les jeux et les hommes. Paris : Gallimard, 1958.
- CAYROL, R. La presse écrite et télévisuelle. Paris : P.U.F. (Thémis), 1973. Biblio.
- CAZENEUVE, J. La Société de l'ubiquité. Paris : Denoël, 1972.
- CAZENEUVE, J. (sous dir.) Les communications de masse. Guide Alphabétique. Paris : Denoël-Gauthier, 1976, biblio.
- DENOYER, P. La presse dans le monde. Paris : P.U.F., 1950.
- DERIEUX, E. Déontologie et organisation des professions de l'information en France. Etude de quelques questions. Paris, 1980, Thèse Droit, Paris II.
- DUMAZEDIER, J. Vers une civilisation du loisir. Paris : Le Seuil, 1962.
- ESCARPIT, R. Théorie générale de l'information et de la communication. Paris : Hachette, 1977.
- ESCARPIT, R. (sous-dir.) Systèmes partiels de communication. Paris : Mouton, 1972.
- Europe, n° spécial. Le Roman feuilleton. Juin 1974.
- Fédération Française des Sociétés de Journalistes. Le droit des citoyens à l'information. Pour un statut de la presse. 1976.
- FLICHY, P. Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des media. Grenoble/Paris : P.U.F. /I.N.A. 1980.

- FRIEDMANN, G. Les merveilleux instruments. Essais sur les communications de masse. Paris : Denoël-Gonthier.
- GRITTI, J., SOUCHON, M. La sociologie face aux media. Tours : Mame, 1978.
- HABERMAS, J. L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris : Payot, 1978.
- ILIAM. Rapports entre Sciences de l'Information et de la communication. (Colloque 8 nov. 1975). Bordeaux-Talence : Maison des Sciences de l'Homme, 1977.
- INSTITUT INTERNATIONAL de la PRESSE. The flow of News. Zurich, 1953.
- INSTITUT LATINO-AMERICAIN d'ETUDES TRANSNATIONALES. "Le rôle de l'information à l'intérieur du nouvel ordre international". Mexico, 1976.
- JAMIN, J. Les lois du silence. Essai sur la fonction sociale du secret. Paris : Maspéro, 1977.
- JEUDY, H.P. La peur et les medias. Essai sur la virulence. Paris. P.U.F. 1979.
- KAYSER, J. Mort d'une liberté. Paris : Plon, 1955.
- id. La presse quotidienne et la communauté européenne. in : Journalisme n°32, 1970.
- LACASSIN, F. Pour un 9e art, la B.D. Paris : Union générale d'éditions. 1971.
- LENDVAI, P. Les fonctionnaires de la vérité, Paris : R. Laffont, 1980.
- LEPIGEON et WOLTON, D. L'information demain. Paris : La documentation française, information et société, n° 6, 1979.
- LAZARSELD, P.F. Radio and the printed Page. New-York : Duel, Sloan and Pearce, 1940.
- MAC LUHAN, M. The Gutenberg Galaxy. University of Toronto Press, 1962. Trad. Franc. Tours : Mame, 1967.
- id. Understanding media. New-York : Mac Graw-Hill, 1964. Trad. Franc. Manu/Seuil, 1968.
- MARIET, F. Marshall Mc Luhan et le macluhanisme. Recherche bibliographique Saint Cloud : E.N.S. Centre audio-visuel, 1978.

- MARCUSE, H. L'homme unidimensionnel. Paris : Minuit, 1968.
- MATTELART, A. et M. De l'usage des medias en temps de crise. Paris : A. Moreau, 1979.
- MOLES, A. Sociodynamique de la culture. Paris : Mouton, 1967.
- id. Théorie de l'information et perception esthétique. Paris : Flammarion, 1958.
- id. "Notes pour une typologie de l'événement" in : Communications, n° 18, 1972.
- id. La communication et les mass media. Dict. Marabout Université, 1973.
- MOLES, A. (sous dir.). La communication. Paris : Retz-CEPL, 1971.
- MOND, G. Le régime de l'information dans les pays socialistes. Paris : Institut Français de Presse. 1980. Cours photocopiés.
- MORGAINE, D. Dix ans pour survivre. Un quotidien grand public en 1980. Paris : Hachette, 1971.
- MORIN, E. L'esprit du temps. Paris : Grasset, 1962.
- id. Les stars. Paris : Seuil, 1962.
- id. La rumeur d'Orléans. Paris : Le Seuil, 1970.
- id. "Le retour de l'événement", in : Communications n° 18, 1972.
- id. "Pour une crisologie". in : Communications n° 25, 1976, p.100-149.
- MOUSSEAU, J. (sous dir.) Les communications de masse. Paris : Hachette. CEPL, 1972.
- NORA, S., MINC, A. L'information de la société. Paris : la documentation française, 1978.
- PAILLET, M. Le journalisme. Fonction et langage du 4e pouvoir. Paris : Denoël, 1974.
- id. "Le journaliste et ses langages" in: Cause Commune n° 5, 1979.
- PERIER-DAVILLE, D. La liberté de la presse n'est pas à vendre. Paris : Seuil, 1978.
- PIGASSE, J.P. La difficulté d'informer. Paris : A. Moreau, 1975.

- Problèmes posés à l'information par la violence. Rapport du groupe d'études présidé par C. CHAVANON. Paris : la documentation française, 1976.
- PUCHEU, R. Savoir s'informer, comment se servir des mass media. Paris : Le Centurion, 1980.
- RIESMAN, D. La foule solitaire. Paris : Arthaud, 1964.
- ROUQUETTE, M.L. Les Rumeurs. Paris : P.U.F., 1975.
- SAUVY, A. Le pouvoir et l'opinion. Paris : Payot, 1949.
- id. Mythologie de notre temps. Paris : Payot, 1965.
- id. L'opinion publique. Paris : P.U.F. Que sais-je ? 7e ed., 1977.
- SCHAEFFER, P. Les trompettes de Jéricho. Paris : Stock (Les grands journalistes), 1978.
- id. Les machines à Communiquer. Paris : Le Seuil, t. I, 1970, t. II, 1972.
- SHANNON, C. et WEAVER, W. The mathematical theory of communication, 1947.
- SCHRAMM, W. Communication in modern society. Urbana : University of Illinois press, 1948.
- id. The science of Human Communication. New-York : Basic Books, 1963.
- SCHWOEBEL, J. La presse, le pouvoir et l'argent. Paris : Le Seuil, 1968.
- SILBERMAN, A. La sociologie des communications de masse. Paris, La Haye : Mouton, 1970.
- STOETZEL, J. La psychologie sociale. Paris : Flammarion, 1963.
- id. Esquisse d'une théorie des opinions. Paris : P.U.F., 1943.
- id. Contribution à l'étude expérimentale des opinions. Paris : P.U.F., 1943.
- STOEDZEL, J., GIRARD, A. Les sondages d'opinion publique. Paris : P.U.F., 1973.
- TERROU, F. L'information. Paris : P.U.F. Que Sais-je ? 5e éd. 1979.
- Tout ce qu'il faut savoir si vous éditez un journal. documentation. Presse. Publicité. Imprimerie. Paris : Echo de la presse et de la publicité, 1980, 10e éd.

- TUDESQ, R. La presse et l'événement. Paris-La Haye : Mouton, 1973.
- UNESCO. "The free and balanced flow of information between developed and developing countries". colloque Florence, 1977.
- id. "Infrastructure de la collecte et de la diffusion de l'information dans le Monde". Colloque, Stockholm, 1978.
- VOYENNE, B. Guide bibliographique de la Presse. Paris. C.F.J, 1958.
- id. Le droit à l'information. Paris : Aubin-Montaigne, 1970.
- id. L'information en France. Paris : Ediscience, 1972.
- id. La presse dans la société contemporaine. Paris : A. Colin, coll. U., 1971.

I. 2. Discours, Idéologie, Pouvoir

ALTHUSSER, L. Idéologie et appareils idéologiques d'Etat.
in : La Pensée, n°151, 1970, p.3-38.

ANTOINE, J. Le pouvoir et l'opinion. Essai sur la
Communication Sociale. Paris : Denoël, 1972.

Association Internationale des Etudes et Recherches
sur l'information. Mass media and national
culture (a conference report and interna-
tional bibliography). Leicester : Bros and
Shardlow, 1980.

ATTALI, J. Les modèles politiques. Paris : P.U.F., 1972.

id. "L'ordre par le bruit". in:Communication, n°25,
1976, p.86-100.

AUBERT, Ph. Ces voix qui nous gouvernent. Paris : A.Moreau,
1979.

AUCLAIR, G. Le mana quotidien. Structures et fonctions
de la chronique des faits divers. Paris :
Anthropos, 1970.

id. "Faits divers et pensée naïve" in:Critique
n°19, 1963.

BASSI, M. La république des petits papiers. Paris :
Grasset, 1975.

BAUDRILLARD, J. Le système des objets. Paris : Gallimard,
1968.

id. La Société de consommation. Paris : Denoël,
1970.

id. L'échange symbolique et la Mort. Paris :
Gallimard, 1977.

id. A l'ombre des majorités silencieuses.
Paris : à l'imprimerie quotidienne,
Utopie n°4.

id. Simulacres et simulation. Paris : Galilée,
1981.

BEIN, A. "Crise des valeurs, crise des mesures". in :
Communications n° 25, 1976, p.39-72.

BERCOFF, A. L'autre France. L'underpresse. Paris : Stock,
1975.

BESSON, A. La presse locale en liberté surveillée. Paris :
Les éditions Ouvrières, 1977.

- BORIS, Cl. Les Tigres de papier. Crise de la presse et Autocritique du journalisme. Paris : Seuil, 1975.
- BOUILLON, A. "Emprise discursive et domination". in : Communications, n°28, 1978, p.29-68.
- BOURDIEU, P. "Le pouvoir symbolique". in : Annales E.S.C. Mai-Juin 1977, pp.405-411.
- BOYER, p. Les journalistes sont-ils des assassins ? Paris : Hachette, 1980.
- BROWN, J.A.C. From propaganda to brainwashing. Harmondsworth, Penguin Books, 1963.
- BURGELIN, O. Censure et Société. in : Communications n° 9, 1967, pp. 122-148.
- id. Les effets politiques des media. in : Critique des pratiques politiques. Paris : Galilée, 1978, pp.25-44.
- CARBONNEL, C.O. (sous dir.) Le message politique et social de la bande dessinée. Toulouse : Privat, 1975. (Publ. de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse).
- La Censure et le censurable. Communications n° 9, 1967.
- CERTEAU, M.de. L'écriture de l'Histoire. Paris : Gallimard, 1975.
- id De croire/faire croire, in : Critique des Pratiques Politiques. Paris : Galilée, 1978, pp. 11-24.
- CHARLOT, M. La persuasion politique. Paris : A. Colin (U.2), 1970.
- COTTERET, J.M. Gouvernants et gouvernés. La communication politique. Paris : P.U.F., 1973.
- ELLUL, J. Propagande. Paris : A. Colin, 1963.
- FARAONE, R. A propos du pouvoir et de la communication de masse d'un point de vue marxiste. in : Communications n° 28, 1978, p.203-219.
- GABRIEL-ROBINET, L. La Censure. Paris : Hachette, 1965.
- GENG, J.M. Information-mystification. Le discours d'intox. Paris : Epi, 1973.
- id. Traité des censures à l'usage des éditeurs, informateurs, professeurs, éducateurs, libérateurs et d'autres censeurs. Paris : Epi, 1975.

- GODELIER, M. Pouvoir et langage, in : Communications, n°28, 1978. pp.21-29.
- GRITTI, J. Elle court, ... elle court, ... la rumeur. Paris : Stanké, 1978.
- MARTIN, H.J. Livre, pouvoir et société. Paris-Genève : Droz, 1969, 2 vol.
- MATTELART, A. Multinationales et systèmes de communication. Les appareils idéologiques de l'imperialisme. Paris : Anthropos, 1976.
- id. Mass media, idéologies et mouvement révolutionnaire. Paris : Anthropos, 1974.
- MATTELART, A., DORFMAN, A. Donald l'imposteur ou l'imperialisme raconté aux enfants. Paris : A. Moreau, 1977.
- MOUILLAUD, M. Formes et stratégies des énoncés de presse. Thèse dactyl. Univ. Paris V, 1979.
- NORA, P. "L'événement monstre" in: Communication n°18, 1972.
- REVEL, J.F. La nouvelle censure. Un exemple de mise en place de la mentalité totalitaire. Paris : LaFont, 1977.
- SERVAN-SCHREIBER, J.L. Le pouvoir d'informer. Paris : Laffont, 1972.
- SIBONY, D. Le Nom et le Corps. Paris : Seuil, 1974.
- SCHWARZENBERG, R.G. L'Etat spectacle. Essai sur et contre la "star-system" en politique. Paris : Flammarion, 1977.
- SIMONNOT, Ph. Le Monde et le Pouvoir. Paris : Les Presses d'aujourd'hui, 1977.
- WATZLAWICK, P. La réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication. Trad. de l'américain. Paris : Le Seuil, 1978.

I. 3. Journaux et Journalistes

- BEUVE MERY, M. Onze ans de règne. 1958-1969. Paris : Flammarion, 1974.
- BRIMO, N. Le dossier Hersant. Paris : Maspéro, 1977.
- BRINCOURT, C., BLANC, M. Les reporters. Paris : Laffont, 1970.
- BRISSON, P. Vingt ans de "Figaro". 1938-1958. Paris : Gallimard, 1959.
- BRUNØIS, R. "Le Figaro" face aux problèmes de la presse quotidienne. Paris : P.U.F. , 1973.
- CHATELAIN, A. "Le Monde" et ses lecteurs. Paris : A. Colin, collection Kiosque, 1962.
- DANIEL, J. Le temps qui reste. Paris : Stock, 1973.
- id. L'ère des ruptures. Paris : Grasset, 1979.
- EGEN, J. Messieurs du "Canard". Paris : Stock, 1973.
- id. Le Canard Enchaîné. Paris : Seghers/Humour, 1978.
- ENKIRI, G. Le scandale Hachette. Paris : Savelli-Librairie de la Jonquière, 1979.
- FAUVET, J. "10 000 Le Monde" in: Le Monde, 25-3-1977.
- GABRIEL-ROBINET, L. Une vie de journaliste. Paris : Grasset, 1970.
- id. Journaux et journalistes, hier et aujourd'hui. Paris : Hachette, 1962.
- JEANNENEY, J.M., JULLIARD, J. "Le Monde" de Beuve-Méry, ou le métier d'Alceste. Paris : Seuil, 1978.
- GIROUD, F. Si je mens... Paris : Stock, 1972.
- KAHN, J.F. Chacun son tour. Paris : Stock, 1975.
- La bataille de la liberté, livre blanc de la direction du "Parisien Libéré". Paris : nouvelles éditions latines, 1976.
- LACOUTURE, J. Un sang d'encre. Paris : Stock, 1974.
- LEGRIS, M. "Le Monde" tel qu'il est. Paris : Plon, 1976.

Le putsch d'Amaury, dossier noir des travailleurs du
"Parisien Libéré". Paris : éd. sociales, 1976.

MOUSSET, P. Albert Londres. L'aventure du grand reportage.
Paris : Grasset, 1972.

PERIER-DAVILLE, D. Main-basse sur "le Figaro". Paris :
Téma, 1976.

PONS, D. Dossier H... comme Hersant. Paris : A. Moreau,
1977.

SAMUELSON, F.M. Il était une fois "Libération". Reportage
historique. Paris : Le Seuil, 1979.

SIRITZKY, S., ROTH, F. Le roman de "l'Express". Paris :
Atelier Marcel Julian, 1979.

TEXIER, J.L. "Citizen Prouvost" in Presse Actualité
n°132, 1978.

Section 2

Histoire de la Presse

II. 1. Ouvrages généraux

Almanachs. Bibliographie in: Histoire Générale, t.I, pp. 575-576.

ALBERT, P. Histoire de la presse politique nationale au début de la IIIe République (1871-1879). 2 vol. Thèse lettres, Paris IV, 1977.

id. "Remarques sur les recherches en histoire de la Presse" in : Bulletin d'Histoire Moderne et Contemporaine, Paris : Bibliothèque Nationale n°9, 1975.

id. La presse française. Paris : la Documentation française. Notes et Etudes documentaires, 1978.

ALBERT, P., TERROU, F. Histoire de la Presse. Paris : P.U.F. Que Sais-je ? 1974.

ALBERT, P., FEYEL, G., PICARD, J.F. Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe et XXe siècles. Paris : CNRS, 3 tomes, 1973-1978.

BELLANGER, Cl. GODECHOT, J., GUIRAL, P., TERROU, F. Histoire générale de la presse française. Paris : P.U.F. 5 vol., 1969-1976.

Centre Georges Pompidou. La France, les Etats Unis et leur presse. (1632-1976)., 1977.

CHAMBURE, A.de. A travers la presse. Paris : Th. Fert, Albouy et Cie, 1914.

Documents pour l'histoire de la presse nationale. Paris : CNRS, 1976.

ELLUL, J. Histoire de la Propagande. Paris : P.U.F., Que Sais-je ? 1967.

EMERY, E. The Press and America. Englewood cliffs : Prentice Hall, 1964, 284, 4e ed., 1978.

FEBVRE, L., MARTIN, H.J. L'apparition du livre. Paris : A. Michel, 1971.

FERAUD, F. Les grands événements et la vie quotidienne. Paris : soc. Petites Affiches, 1958.

- HATIN, E. Histoire politique et littéraire de la presse en France. 8 vol, Paris, 1859-61. Rééd. Genève : Slatkine, 1967.
- id. Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. Paris : Didot, 1866, rééd. Anthropos, 1965.
- id. Histoire du journal en France. Paris : Havard, 1846, réédité Paris : Jannet, 1853.
- LABARRE, A. Histoire du livre. Paris : P.U.F. Que sais-je ? 2e édit., 1974.
- LEDRE, Ch. Histoire de la presse. Paris : Fayard.
- LEPAPE, P. La presse. Paris : Denoël, 1972.
- MANEVY, R. L'Evolution des formules de présentation de la presse quotidienne. Paris : Ed. Estienne, 1956.
- MELLOTEE, P. Histoire économique de l'imprimerie. Paris : Hachette, 1905.
- MOTTIN, J. Histoire politique de la presse. Paris : éd. Hebdomadaire, 1949.
- VARIN d'AINVELLE, M. La presse en France. Genèse et évolution de ses fonctions psycho-sociales. Paris : P.U.F., 1966.
- WEILL, G. Le journal. Paris : La renaissance du livre, 1934.

II. 2 . Etudes particulières

- ADLER, L. Les premiers journalistes. Paris : Payot, 1979.
- ALBERT, P. "Remarques sur l'histoire de la presse sous la IIIe République" in : Le Mouvement Social. oct.-déc. 1965.
- AMAURY, F. Histoire du plus grand journal de la IIIe République : "Le petit Parisien". Paris : P.U.F., 1972.
- BARRILLON, R. Le cas "Paris-Soir". Paris : A. Colin, Kiosque, 1959
- BARROT, D. "L'écran français". Histoire d'un journal et d'une époque. Paris : les éditeurs français réunis, 1979.
- BELLANGER, Cl. Presse clandestine 1940-44. Paris : A. Colin, Kiosque, 1961.
- BELLET, R. La presse sous le Second Empire. Paris : A. Colin, 1967.
- BLANCHARD, G. La bande dessinée. Histoire des histoires en images. Verviers : Marabout Université, 1969.
- BOLLEME, G. Les almanachs populaires au 17e et au 18e siècles. Essai d'histoire sociale. Paris : Mouton, 1969.
- BOLLEME, G. La bibliothèque bleue. La littérature populaire en France du 16e au 19e s. Paris : Julliard, 1971.
- BOUSSEL, P. L'affaire Dreyfus et la Presse. Paris : A. Colin, 1960.
- CAU, Y. Un grand Quotidien dans la guerre : Le Progrès. Lyon : P.U.L/C.N.R.S., 1979.
- CHAPIER, H. Quinze ans de "Combat". Paris : Julliard, 1974.
- CLAUDIN, A. Diverses pièces curieuses, Lyon, 1875-76.
- COTTA, M. Les idéologies de la collaboration à travers la Presse (1940-44). Thèse 3e cycle. Lettres. Paris, 1963.
- DIEBOLT, E. Les feuillets du "petit journal" (1863-1914). Thèse 3e cycle. Histoire, Univ. Paris VIII.

- DIEOUDONNAT, P.M. "Je suis partout". 1930-1944. Essai sur l'expansion d'un fascisme français. Thèse 3e cycle. Paris X.
- DIXMIER, E. et M. L'assiette au beurre. Paris : Maspéro, 1974.
- DOCUMENTS pour l'histoire de la presse de province dans la seconde moitié du XIXe siècle. Paris : C.N.R.S, 1973.
- DUCHET, M., GOULEMOT, J.M., ISGARD, J., VARLOOT, J. Dépouillement des périodiques du XVIIe et du XVIIIe. Instructions. Lyon : imprimerie Bosc frères, 1967.
- E.R.A. 343. (C.N.R.S.) L'Attentat de Damiens. Lyon : P.U.L./ C.N.R.S. 1979.
- ESTIER, Cl. La gauche hebdomadaire 1914-1982. Paris : A. Colin, Kiosque, 1962.
- FAUCHER, J.A., JACQUEMART, N. Le quatrième pouvoir, la presse française de 1830 à 1960. Paris : éd. Jacquemart, 1968.
- FOGEL, M. "Le système d'information ritualisé de l'absolutisme français" in : La Presse d'ancien Régime. Lyon, P.U.L. 1982.
- FOURNIER, E. Variétés historiques et littéraires. Paris, 1855 à 1863.
- FREDERIX, P. Un siècle de chasse aux nouvelles, de l'agence Havas à l'agence France-Presse. Paris : Flammarion, 1959.
- GODFRIN, J. et P. Une centrale de presse catholique, la maison de la Bonne Presse. Paris : P.U.F., 1965.
- GUILLAUMA, Y. La presse quotidienne politique et d'information générale en France, de 1944 au 1er janvier 1972, Naissance, vie et mort des quotidiens. Paris : CNAM, 1973.
- HANOTEAU, G. La fabuleuse aventure de "Paris-Match". Paris : Plon, 1976.
- JOZE, V. Les maréchaux de la chronique. Paris, 1888.
- KAYSER, J. (sous-dir.) La presse de province sous la IIIe République. Cahiers de la Fondation nationale des Sciences Politiques. Paris : A. Colin, 1958.

- LABROSSE, Cl. "Pour une étude synthétique de l'instrument périodique". in: Etudes de Presse, ERA n°434, CNRS, Lyon, 1973.
- id. "Le récit des Gazettes". in : l'attentat de Damiens, Lyon : CNRS/PUL, 1979.
- LEDRE, P. La presse à l'assaut de la Monarchie : 1815-1848. Paris : A. Colin, Kiosque, 1960.
- LERNER, M. "La dépêche", journal de la Démocratie. Contribution à l'étude du radicalisme en France sous la 3e République. Toulouse : Univ. de Toulouse Le Mirail, 1978, 2 vol.
- LETHEVE, J. La caricature et la presse sous la IIIe République. Paris : A. Colin, 1961.
- MANEVY, R. La presse de la IIIe République. Paris : Forest, 1955.
- id. La presse française de Renaudot à Rochefort. Paris : Foret, 1958.
- id. Histoire de la presse : 1914-1939. Paris : Correa, 1945.
- MIQUEL, P. L'affaire Dreyfus. Paris : P.U.F. Que sais-je ?, 1959.
- MONTERGNOLE, B. La presse grenobloise de la libération. 1944-1952. Grenoble : P.U.G, 1974.
- RETAT, P., SGARD, J. (sous-dir.) Presse et histoire au XVIIIe s. : l'année 1734. Paris : CNRS, 1978.
- RETAT, P. "Les gazettes : de l'événement à l'histoire" in : Etudes sur la presse du XVIIIe siècle. Lyon : CNRS/PUL, 1978.
- id. "La communication de l'événement dans les gazettes du XVIIIe s.". Compiègne : 1er colloque Informcom, 1980.
- ROMI Histoire des faits divers. Paris : Port-Royal, 1962.
- SEGUIN, J.P. L'information en France avant le périodique. 517 canards imprimés entre 1529 et 1631. Paris : Maisonneuve, 1965.
- id. Nouvelles à sensation : canards du XIXe siècle. Paris : A. Colin. Coll. Kiosque, 1959.
- id. L'information en France de Louis XII à Henri II. Genève : Droz, 1961.

- SEGUIN, J.P. "Nature et commerce des feuilles d'actualité en Angleterre au XIXe s." in : Etudes de presse, vol. XII, 1960.
- SEIDLER, E. Le sport et la presse. Paris : A. Colin, 1964.
- SOREL, G. La révolution dreyfusienne. Paris, 1909.
- SORLIN, P. "La Croix" et les juifs. Paris : Grasset, 1967.
- SORLIN, P., SORLIN, I. Lénine, Trotski, Staline : la presse et l'évolution du pouvoir en Russie soviétique. Paris : A. Colin, 1972. Coll. U2.
- SULLEROT, E. La presse féminine. Paris : A. Colin, Kiosque, 1966.
- THIBAU, J. "Le Monde", histoire d'un journal, un journal dans l'histoire. Paris : J.C. Simoën, 1978.

Section 3

Pratiques et techniques de la presse

- AFP. Manuel des règles régissant la production d'une dépêche d'agence. Paris : AFP, 1972.
- AMMAR, A. Un bon titre fait-il un bon journal ? in : le journal de la Presse, 18, pp.34-38, 5-18 décembre 1977.
- AROUET, S. "Les agences de photos". in : Presse actualité, mars 1981, pp. 38-47.
- BARCILLIAT, A. L'imprimerie au XXe siècle. Paris : P.U.F., 1967.
- BLANCHARD, G. Le discours de la marque, le logotype. in : Communications et langages, n°36, pp. 64-78, 4e trim. 1977.
- BAUDRY, G., MARANGE, R. Comment on imprime. Paris : Dunod, 1971.
- Cahiers Jussieu. L'espace et la lettre. Ecriture et typographie. Paris : U.G.E. 1977.
- CAMPBELL, Laurence R. How to report and write the news. New-Jersey : Practice Hall, 1961.
- CHEVALIER, P. Le "rewriting". En quoi consiste la "réécriture" des textes ? Pourquoi ce procédé ? in : Presse Actualité n° 49, mars 1969. pp. 32-37.
- CLERC, L.P. La technique des reproductions photomécaniques. Paris : éd. de la revue Le Procédé, 1947.
- Code Typographique. Paris : Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse, et des industries graphiques.
- CONQUET, A. Comment écrire pour être lu et compris. in : Presse-Actualité n° 4.
- COURMONT, E. Histoire et technique de la photogravure. Paris : Gauthier-Villars, 1947.
- DREYS, J., RICHAUDEAU, F. (sous dir.) La chose imprimée. Histoire, techniques, esthétiques et réalisation de l'imprimé. Paris : Retz-C.E.P.L, 1977.

- FELL, R. Le journalisme en vingt et une leçons. Neufchâtel : la Baconnière, 1947.
- FLORIO, R. Initiation à la pratique du journalisme. Lille : école sup. de journalisme, 1975.
- GAILLARD, Ph. Les techniques du journalisme. Paris : P.U.F. Que sais-je ? 1971.
- GAGNON, Y. Le style journalistique. Montréal : Office des Communications sociales, 1970.
- GARST, R.E., BERNSTEIN, T.M. Headlines and deadlines. New-York : Columbia University press, 1961.
- GUERY, L. Pratique du secrétariat de rédaction. Paris : C.F.P.J., 1973.
- HARDT, M., WHITE, M. Front page news similarities in A.M. and P.M. papers. in : Journalism quarterly, vol 43 n°3, Autumn 66, pp.552-54.
- LETOUZEY, V. La typographie. Paris : P.U.F. que sais-je ?
- MARTINEAU, F. Le rewriting. Une technique moderne d'écriture ou la mort du journalisme authentique. in : P.A. n°56, mais 1961.
- MORRIS, J.A. One deadline every minute. New-York : Doubleday, 1957.
- MOTT, G.F. et alii. New survey of journalism. Techniques for the gathering of news and the uniting, editing and producing of Newspapers and magazines. Barnes and Noble, 1964.
- PAIN, J.P. La "parole graphique" du journal, in : Communication et langages, n°32, pp. 95-111, 4e trim. 1976.
- PEIGNOT. De l'écriture à la typographie. Paris : Gallimard.
- REUTER. Writing for Reuter world service. London : Reuter, 1979.
- RICHAUDEAU, F. La lisibilité. Paris : C.E.P.L, 1969.
- VOYENNE, B. Glossaire des termes de presse. Paris : CFPJ, 1967.

Section 4

Analyse de contenu

IV. 1. Ouvrages généraux

- BAGUET, R. "Comment analyser les journaux : les méthodes à employer" in : Presse actualité, décembre 1970.
- BARDIN, L. L'analyse de contenu. Paris : P.U.F., 1977.
- BAZIN, J.F. La revue de Presse. Paris : Chotard, 1971.
- BERELSON, B. , LAZARFELD, P. Voting, a study of opinion formation in a presidential campaign, Chicago. University of Chicago Press, 1953.
- BERELSON, B. Content analysis in Communication research. Glencoe : The Free Press, 1952.
- BRYSON, L. The communication of ideas, New-York, 1948.
- BUDD, R., THORP, R. , DONDNEW, L. Content analysis of communications. New-York : Mac Millan C°, 1967.
- BURGELIN, O. "Le contenu des communications de masse" in : Cahiers de la publicité, n° 4, 1963.
- C.E.R.P. Bulletin du CERP vol XVI n°3, 1967. (n° spécial sur l'analyse de contenu).
- C.E.S. L'analyse de contenu. Recherches bibliographiques dans la perspective d'une méthode élargie. Documents de langue française. CES, 1967.
- CONNEXIONS n° 11, 1974. Sujet(s) et objet(s) de l'analyse de contenu.
n° 12, 1974. Interprétation et analyse de contenu.
- COURTIN, L. "Comment analyser un journal de jeunes". in : Presse Actualité, mars 1977.
- CROS, R.C., GARDIN, J.C., LEVY, F. L'automatisation des recherches documentaires, un modèle général. Le Syntol. Paris : Gonthier-Villars, 1964.
- DAVAL, R. et alii. L'analyse de contenu. in : Traité de psychologie sociale (2). Paris : P.U.F. 1967.
- DEMONET, GEOFFRAY, GOUAZE, LAFON, TOURNIER. Des tracts en mai 1968. Paris : A. Colin, 1975.

- DUPART, M., LORROT, D., PORCHER, L. "Le discours de la presse : sens explicités, sens suggérés" in : Etudes de linguistique appliquée, 1975, n°18.
- ESCARPIT, R. L'Ecrit et la communication. Paris : P.U.F. Que sais-je ? 2e éd. 1978.
- GARDIN, J.C. Les analyses de discours. Neufchatel : Delachaux et Niestlé, 1974.
- GAUDET, M., BERELSON, B., LAZARFELD, P. The people's choice. Columbia U.P., 1944.
- GRITTI, J. Une grille pour analyser les articles de journaux. In : Presse actualité, nov. 72, déc.72, mai 73, sept-oct. 73.
- KATZ, E., LAZARFELD, P. Personnel influence. Glencoe : The free press, 1955.
- KAYSER, J. Le quotidien Français. Paris : A. Colin, 1963.
- id. Presse et opinion. in : Centre de Sciences Politiques de l'Institut d'Etudes Juridiques. Nice. L'opinion Publique. Paris. P.U.F., 1957.
- KIENTZ, A. Analyse de contenu et rewriting journalistique. in : Communications et langage, n°4, déc. 69 pp. 55-71.
- id. Pour analyser les media. Tours : Mame, 1971.
- MAINGUENEAU, D. Initiation aux méthodes d'analyse du discours. Problèmes et perspectives. Paris : Hachette, 1976.
- MORIN, V. L'écriture de presse. Paris : Mouton, 1969.
- id. L'information télévisée : un discours contraire. in : Communications, n°28, 1978, p.187-202.
- MOUILLAUD, M. Le système des journaux. Théorie et méthodes pour les études de presse. in : Langages, n°11, 1968, pp.61-83 biblio.
- MOUILLAUD, M. L'étude de contenu. in : La presse quotidienne. Cahiers Français, 178, oct-déc. 1976.
- OUZOUF, J. Etudes de presse et analyse de contenu. in : Le mouvement social n°53.
- THIBAUT-LAULAN, A.M. Image et communication. Paris : éd. Universitaires, 1972.
- UNRUG, M.C. d'. Analyse de contenu et acte de parole.. Paris : éd. Uni. - JP Delays, 1974.

IV. 2. Etudes particulières

- ADAMS, J.A. "A qualitative analysis for Domestic and Foreign News on the AP TA Wise". in : Gazette, vol X, 1964.
- ALTHMEIDE, David L. Creating reality. How T.V. news distorts events. London/New-York : Smile, 1977.
- BARDIN, L. L'horoscope d'un magasin : une analyse de contenu. in : Communication et langage n°34, 1977, p.79-93.
- BATAILLER, F. SCHIFFRES, A., TANNEAY, C. Analyses de presse. Paris : P.U.F., 1963.
- BELANGER, A.J. L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tourment de 1934-36. Québec : Université Laval, 1974.
- BISHOP, R.L. "How Reuter and AFP coverage of independant Africa compare". in : Journalism Quaterly, vol 52, n°4, 1975.
- BOUILLIER, J. Le contenu de la presse féminine en 1964 : sans amours ni casseroles. in : Presse-Actualité, avril-mai 1975.
- BRABANT, J.M., Le discours communiste en Algérie pendant les années 30. in : Revue Algérienne d'Etudes Juridiques, Economiques et Politiques. vol XIV, n°2, juin 1977.
- BROCHIER, J.J. Le domaine de l'Osé : les feuilletons d' "Ici Paris". in : Communications, 9, 1967.
- Cahiers Philippe SIMONNOT. L'étrange, singulière, et très extraordinaire affaire du "Parisien Libéré". Cahiers Ph. Simonnot n°1, 1977.
- CANCES, A. La vie internationale dans la presse française. in : Presse Actualité, mai 1960.
- CAROF, A. La production de l'information agricole. L'exemple de "Ouest France". Paris : EHESS, 1972.
- Centre d'Etudes des Techniques de diffusion collective. Presse, radio, et Télévision aux prises avec les élections, les rapports entre communautés et face à l'opinion. Bruxelles : Ed. de l'Univ. Libre. 1968.
- Centre International de Gérontologie Sociale. Colloque sur l'image de marque de la personne âgée. 2e partie : l'image de la personne âgée en France à travers la presse quotidienne. Paris : Centre Intern. de Gérontologie Sociale, 1974.

- CIPRA, A., HERMELIN, C. Apprendre à lire le journal. in :
Presse actualité :
1. Principes généraux d'une pédagogie. sept-oct 1977.
 2. Le feuilletage. nov. 77.
 3. Pédagogie de l'auto-documentation, déc.77.
 4. Face à l'événement, janv. 78.
 5. Initiation aux réalités économiques, fev. 78.
 6. Les sources de l'information, mars 78.
 7. Les études quantitatives, avril 78.
 8. Compter, mesurer, comparer, mai 78.
 9. Les titres et leur langage, juin,juil., août 78.
 10. Le langage des articles, spt-oct. 78.
 11. La mise en page, nov. 78.
 12. L'image de presse, déc. 78.
- Nouvelle série.
1. Les catégories de presse, janv. 79.
 2. Les quotidiens nationaux, fév. 79.
 3. Les quotidiens de province, mars 79.
 4. Les méthodes d'information générales, avril 79.
 5. La presse féminine, mai 79.
- CLAUSSE, R. Le journal et l'actualité. Verviers : Marabout, 1967.
- CLAUSSE, R. Les Nouvelles. Bruxelles : éd. de l'Institut de Sociologie de l'Université libre, 1963.
- COHEN, M. Le quotidien "Libération" et la guerre du Kippour. in : Les Temps modernes, vol 33, n°382, 1978.
- COTTERET, J.M., EMERI, Cl., GESTLE, J., MOREAU, R. 54774 mots pour convaincre. Giscard d'Estaing - Mitterand. Paris : P.U.F., 1976.
- CUTLIP, S.M. "Content and Flow of AP News - from Trunk to TTS to reader". in : Journalism Quarterly, vol 31, 1954.
- CHARANSON, E. Mythes et mythologies dans la presse féminine. 530 p. Thèse dactyl. 3e cycle. Psychologie sociale. Paris VII, 1971.
- DARDIGNA, A.M. La presse "féminine". Fonction idéologique. Paris : Maspéro, 1978.
- DEBATTY, A. Le 13 Mai et la presse. Paris : A. Colin, Kiosque, 1960.
- DERIEUX, E., TEXIER, J.C. La presse quotidienne française. Paris : A. Colin, coll. U2, 1974.
- DIMNET, J. La religion dans "Paris-Match". Paris : Centurion, 1967.
- FAGES, J.B. Miroirs de la société. I. Jeux sur les ondes. II. Les petites annonces. Tours : Mame, 1972.

- FLORIO, R. Comment tromper vos lecteurs. Petit memento pratique à l'usage des journalistes sans foi ni loi. in : Presse-Actualité, juin-juillet-août 1962. pp.8-14.
- FORD, R.J. et Ch. Le cinéma et la Presse (1895-1960). Paris : A. Colin, Coll. Kiosque, 96.
- GERSTLE, J. Le langage des socialistes. Paris : Stanké, 1979.
- GOUAZE, J., MOUILLAUD, M., SERVERIN, E., TETU, J.F. Stratégies de la Presse et du Droit. Lyon : P.U.L., 1979.
- GRANDMAISON, H. de. Le papivore. Paris : J.C. Lattès, 1978.
- GRAFTEAUX, S. Le marbre et la plume. Paris : Tema, 1975.
- GRITTI, J. Sports à la une. Paris : A. Colin, 1975.
- id. "Un récit de presse : La mort d'un grand homme". in : Communications n° 8, 1966.
- id. Deux morts qui se croisent : Gabin - Malraux. in : Presse-Actualité, janvier 1977, p.12-19.
- GROSSER, A. Hitler, la presse et la naissance d'une dictature. Paris : A. Colin, 3e éd. 1972.
- GUEDJ, A., GIRAULT, J. "Le Monde", humanisme, objectivité et politique. Paris : éd. Sociales, 1970.
- GUILLERS, J. Noël et Pâques dans les journaux d'enfants. in : Presse Actualité, mars 1961.
- HARRIS, Ph. "News dependance : the case for a new world information order". in : Le monde des Agences de Presse. Paris : Unesco, déc. 11, 1978.
- id. International News Media and underdevelopment. Thèse dactyl. Center for Mass Communication Research, univ. of Leicester, 1975.
- HENRY, P., MOSCOVICI, S. "Problèmes de l'analyse de contenu" in : Langages n° 11, 1968. Biblio.
- HESTER, A. "An analysis of News flow from developed and developing nations" in : Gazette, vol XX, 1974. "The news from Latin America via a world News Agency". in : Gazette, vol XX, 1974.
- HOSTERT, G. Le journal "Le Monde" et le marxisme. Paris : la pensée universelle, 1973.
- HOUSDIN, G. La presse catholique. Paris : A. Fayard, 1957.

- JULY, S. De la politique au journalisme. "Libération" et la génération de 68. in : Esprit n° 5, 1978.
- KAYSER, J. L'étude du contenu d'un journal. Analyse et mise en valeur. in : Etudes de presse, nouvelle série, 20/21, 1959.
- KAYSER, J. De Kronstadt à Kroutchev. Voyages franco-russes. 1891-1960. Paris : A. Colin, Kiosque, 1962.
- KWIATKOWSKI, A. "Novy Mir" et son code. in : Presse actualité, sept-oct. 1975, p.42-51.
- LAMBOUR, M.C. La presse et l'opinion publique française face au conflit israëlo-arabe. in : Journalisme n°32, 1970.
- LAPIERRE, W. L'information sur l'état d'Israël dans les quotidiens français en 1958. Paris : CNRS, 1968.
- LASSERRE, M. "Troyes 1976". in : Presse actualité n° 117, 1977.
- LAVOINNE, Y. Presse et cohésion sociale : le cas des prises d'otages. in : Revue française de communication, 1979 n°2.
- MARKOVITCH, S. "La bombe d'Hiroshima". in : Presse actualité n°131, 1978.
- MARTINEAU, F. La presse algérienne et métropolitaine face au putsch d'Alger. in : Presse actualité, juin 1961.
- MORIN, V., STERNBERG-SAREL, B. Le 12 avril 1961, la presse parisienne et le premier vol dans le cosmos : Gagarine sur la rose des vents de la presse parisienne. in : Communications n°1, 1961.
- MORIN, V. Le voyage de Kroutchev en France : essai d'une méthode d'analyse de la presse. in : Communications n° 1, 1961.
- id. Des rites et des hommes : mort d'E. Piaf et de J. Cocteau in : Communications n° 1, 1961.
- id. L'histoire drôle. in : Communications n°8, 1966.
- id. "Le dessin humoristique". in : Communications n° 15, Paris : Le Seuil, 1970.
- id. "Du larcin au hold-up". in : Communications n° 11, 1968.
- MOUILLAUD, M. Le travail de l'amalgame : "L'humanité" le 26 février 1972 décrit la scène de Renault-Billancourt. in : Les Temps Modernes n°310, 1972.

- MOUILLAUD, M. Métro la peur. Violence entre "le poids des mots et le choc des photos". in : Lumière et vie, n° 152, avril-mai-juin 1981.
- PUCHEU, R. "Quand le pape fait la une". in : Presse Actualité, n°132, 1978.
- id. "Cinq questions sur les unes". in : Presse Actualité, n°141, 1979.
- id. "Troyes 1977". in : Presse Actualité, n°117, 1977.
- id. Quand B.B. nous est contée. in : Presse Actualité, juin-juillet-août 1965, p.46-61.
- id. Noël dans les journaux. in : Presse Actualité, Février 1972, p.15-24.
- id. René Pucheu observe et interroge l'information locale. in : Presse Actualité, janvier 73, p.17-27.
- id. Le rugby raconté par les gazettes. in : Presse Actualité, juin-juillet-août 1977, p.26-35.
- id. Trois vérités élémentaires. in : Presse-Actualité, spt-oct 1977, p.32-39.
- id. Comment lire les mass media en campagne électorale. in : Presse-Actualité, mars 1978, p.8-15.
- id. En suivant le tour. in : Presse Actualité, juin-juillet-août 1979.
- RENARD, J.B. Pour l'analyse de contenu : le carré sémantique. in : Presse-Actualité, mars 1977. p. 22-27.
- RICHAUDEAU, F. Le langage de deux journalistes efficaces : F. Giroud, J. Ferniot. in : Communication et Langages, n°19, 3e trim. 1973.
- SULLEROT, E. Analyse de presse à propos d'un fait divers. in : Les Temps Modernes, n°226, 1965.
- TETU, J.F. La presse et les "créations" musicales et théâtrales à Lyon. in : Résonance, mai 1981.
- id. "L'organisation des rubriques dans le journal Le Monde". Congrès de l'Association internationale de Sociologie, Mexico, Août 1982.

Section 5

Linguistique et Sémiologie

V. 1. Langue, Langages, Discours : ouvrages et études théoriques

- BAKHTINE, M. Le marxisme et la philosophie du langage. Paris : Gallimard, 1966.
- BARTHES, R. Mythologies. Paris : Seuil, 1957.
- id. Le degré zéro de l'écriture. Paris : Seuil, 1963.
- id. Eléments de sémiologie. in : Communications n° 4, 1962.
- id. Essais critiques. Paris : Seuil, 1960.
- BENVENISTE, E. Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard, 1966.
- id. Sémiologie de la langue. in : Sémiotica, 1969, 1 et 2.
- CHOMSKY, N. Structures syntaxiques. Paris : Larousse, 1969.
- DUBOIS, J. Grammaire structurale du français. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. et Alii. Analyse distributionnelle et structurale. in : Langages, n°20, déc. 1970.
- DUBOIS, J., SUMPFF, J. Analyse du discours, in : Langages, n° 13, mars 1969.
- DUCROT, D., TODOROV, T. Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage. Paris : Le Seuil, 1972.
- ECO, U. La structure absente. Paris : Mercure de France, 1972.
- GREIMAS, A.J. et COURTES, A. Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Paris : Hachette Université, 1979.
- GREIMAS, A.J. Du sens, Paris : Seuil, 1970.
- id. Maupassant. Paris : Seuil, 1976.
- id. Sémiotique et Sciences Sociales. Paris : Seuil, 1976.
- GUIRAUD, P. La sémiologie. Paris : P.U.F., 1973.

- JACOBSON, R. Essais de linguistique générale. Paris : éd. de Minuit, 1963.
- id. "A la recherche de l'essence du langage". in Problèmes du langage. Paris : Gallimard, 1966.
- id. "Du réalisme artistique". in : Théorie de la littérature. Paris : Seuil, 1966.
- KRISTEVA, J. Le sujet dans le langage et la pratique politique. in : Psychanalyse et pouvoir. Paris : Seuil, 1974. pp. 61-76.
- id. Sémiotiké. Recherches pour une sémanalyse. Paris : Seuil, 1969.
- MARTINET, A. (sous-dir.). Linguistique. Guide alphabétique. Paris : Denoël-Gonthier, 1972.
- MOUNIN, G. La linguistique du XXe siècle. Paris : P.U.F., 1972.
- PECHEUX, M. Les vérités de La Palice. Paris : Maspéro, 1975.
- id. Le langage introuvable. Paris : Maspéro, 1980.
- PRIETO, L. Messages et Signaux. Paris : P.U.F., 1966.
- REY, A. Théorie du signe et du sens. Paris : Klincksieck, 1973.
- REY-DEBOVE, S. Le Métalangage. Coll. L'ordre des mots. Paris : Le Robert. 1978.
- TODOROV, T. "Introduction à la symbolique". in : Poétique, n°11, 1972.
- id. "Introduction". in : Communications n°11, 1968.
- id. Les études du style. in : Poétique n°2, 1970.
- WEINRICH, S. Le Temps. Paris : Seuil, 1977.

V. 2. Langues, Langage, Discours : études particulières

- AZEMA, M.F. Etude comparée de titres d'articles de journaux. in : Le Français aujourd'hui, suppl. n°28, janvier 1975.
- CHENETIER, M. Notes sur l'anatomie d'un magazine : "Times". in : La Pensée, n°182, 1975.
- CHETRIT, J. Syntaxe de la phrase complexe à subordination temporelle. Etude descriptive. Paris : Klincksieck, 1976.
- COLLIN-PLATINI, M. Une analyse d'un discours politique. in : Linguistique, vol 14, n°1, 1978.
- DEBYSER, F. Une difficulté spécifique de la langue de presse : la nominalisation. in : Le Français dans le Monde, n°89, juin 1972.
- DOPPAGNE, A. La néologie dans les communications de masse. in : La banque des mots, 1971, n°1.
- GALLIOT, M. Essai sur la langue de la réclame contemporaine. Privat, 1955.
- GALLISSON, R. Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale. Contribution aux recherches sur les langues techniques. Paris : Nathan, 1978.
- GARDIN, B. Discours patronal et discours syndical. in : Langages, n°41, mars 1976.
- GUESPIN, L. Problématique des travaux sur le discours politique. in : Langages, n°23, 1971, pp.3-24.
- GUESPIN, L. Typologie du discours politique. in : Langages, n°41, mars 1976.
- GUILBERT, L. Vocabulaire de l'aéronautique. Enquête linguistique à travers la presse d'information à l'occasion de 5 exploits de cosmonautes. Paris : Larousse, 1975.
- GUILLAUME, G. "Particularisation et généralisation dans le système des articles français". in : Le Français Moderne, 1944.
- HUOT, H. Le verbe devoir. Paris : Klincksieck, 1974.
- LANDOWSKI, E. La mise en scène des sujets de pouvoir. in : Langages, n°43, sept. 1976, pp.78-90.
- LOFFLER-LAURIAN, A.M. L'adjectivation dans la presse, lexicalisation et emphase en situation de texte. in : Cahiers de lexicologie, n°24, 1974.

- MALDIDIER, D. Analyse linguistique du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie d'après six quotidiens parisiens. dactyl. Thèse 3e cycle Lettres. Nanterre, 1970.
- MOIRAND, S. Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. in : Langue Française, n°18, déc. 1975.
- PEYTARD, J. Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal. in : Langue française, n°28, pp. 39-59, 1975.
- REGNIER, G. Analyse morphosyntaxique et sémantique des manchettes de journaux de la presse britannique contemporaine. Thèse 3e cycle. Etudes Anglaises. Univ. Paris X, 1975.
- TILBY, R. "Notes sur l'emploi du discours discontinu dans les titres de presse". in : Iberica, I. UER d'Etudes Ibériques et Latino-américaines, Univ. Paris III.

V. 3. Problèmes de l'énonciation

- AUSTIN, J.L. Quand dire, c'est faire. Paris : Seuil, 1970.
- BERRENDONNER, A. "Le fantôme de la vérité". in : L'Illocutoire. Linguistique et Sémiologie n°4, Lyon : P.U.L., 1977.
- COMPAGNON, A. La double main. Paris : Le Seuil, 1976.
- DUCROT, O. Dire et ne pas dire. Paris : Hermann, 1972.
- id. "Structuralisme, énonciation et sémantique". in : Poétique, n°33. Paris : Seuil, 1978.
- id. Les mots du discours. Paris : éd. de Minuit, 1980.
- id. "Illocutoire et performatif". in : L'Illocutoire, linguistique et sémiologie n°4. Lyon : P.U.L. 1977.
- "L'argument par autorité". in : L'Argumentation. Lyon : P.U.L., 1982.
- id. Notes sur la présupposition et le sens littéral. Postface à Paul HENRY. Le mauvais outil. Paris : Klincksieck, 1977.
- DUCROT, O., VOGT, C. "De magis à mais". in : Revue de linguistique romane n°171-2, 1979.
- GOUAZE, J. "L'énonciation des titres". in : GOUAZE, MOUILLAUD, SERVERIN, TETU, Stratégies de la presse et du droit. Lyon : P.U.L., 1979.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. "Note sur les concepts d'illocutoire et de performatif". In : L'Illocutoire. Linguistique et sémiologie n°4. Lyon : P.U.L., 1977.
- L'énonciation. De la subjectivité dans le langage. Paris : A. Colin, 1980.
- LINGUISTIQUE et SEMIOLOGIE n°4. L'Illocutoire. Lyon : P.U.L., 1977.
- LOFFLER, A.M. L'emphase dans la presse argentine, étude linguistique sur les titres et les textes de La Razon. Thèse 3e cycle, Univ. Paris III, 1971.
- id. "L'emphase dans les titres de journaux". in : Cahiers de lexicologie, n°21, 1972.
- LOFFLER-LAURIAN, A.M. "Lexique et fonctions dans les titres de presse". in : Cahiers de Lexicologie, 26, 1975.
- SEARLE, J. Les actes de langage. Paris : Hermann, 1972.

V. 4. Analyse du Récit.

- ABASTADO, C. L'étude des récits de magazines. in : Pratiques n°14, mais 1977.
- BARTHES, R. Introduction à l'analyse structurale des récits. in : Communications, n°8. Paris : Seuil, 1966.
- id. S/Z. Paris : Seuil, 1970.
- BREMOND, C. Logique du récit. Paris : Seuil, 1973.
- CHABROL, C. Le récit féminin. Contribution à l'analyse sémiologique du courrier du coeur. Paris-La Haye : Mouton, 1971.
- id. L'idéologie au féminin. in : Connexions, n°27, 1979, p.101-117.
- id. Sémiotique narrative et textuelle. Paris : Larousse, 1973.
- DUBOIS, J. "Surcodage et protocole de lecture". in : Poétique, n°16, 1973.
- DUCHET, Cl. "Pour une socio-critique, ou variation sur un incipit". in : Littérature, n°1, 1971.
- DURAND, G. Le Décor mythique de la Chartreuse de Parme. Paris : J. Corti.
- FAYE, J.P. Théorie du récit. Paris : Hermann, 1972.
- GENETTE, G. "Vraisemblance et motivation". in : Communications n°11, 1968.
- id. "Figures II". Paris : Seuil, 1976.
- GROUPE d'ENTREVERNES. Introduction à la sémiotique narrative. Lyon : P.U.L., 1979.
- HAMON, Ph. "Pour un statut sémiologique du personnage" in : Littérature n° 6, 1972.
- id. "Un discours contraint". In : Poétique n°16, 1973.
- id. "Qu'est-ce qu'une description". in : Poétique n° 12, 1972.
- LAFON, H. "Les décors et les choses dans les romans de Crébillon". in : Poétique n°16, 1973.
- LYOTARD, J.F. Petite économie libidinale d'un dispositif narratif : la régie Renault raconte le meurtre de P. Overnay. in : Dispositifs Pulsionnels. Paris : 10/18, 1973.

- MALDIDIER, D., ROBIN, R. "Du spectacle au meurtre de l'événement". in : Pratiques n°12, 1977.
- MARIN, L. Pouvoir du récit et récit du pouvoir. in : Actes de la recherche en Sciences Sociales, n°25, janvier 1979.
- id. Le récit est un piège. Paris : Mⁱⁿuit, 1978.
- MITTERAND, H. "Fonction narrative et fonction mimétique". in : Poétique n°16, 1973.
- NEEFS, J. "La figuration réaliste". in : Poétique n°16, 1973.
- PROPP, W. Morphologie du Conte. Paris : Seuil, 1965.
- RASTIER, F. "Situation du récit dans une typologie des discours". in : L'Homme, 1971.
- RICARDOU, F. Problèmes du nouveau roman. Paris : Seuil, 1971.
- RIFFATERRE, M. "Le poème comme représentation". in : Poétique n°4, 1970.
- id. "Système d'un genre descriptif". in : Poétique n°9, 1972.
- STIERLE, K. "L'histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire". in : Poétique n°10, 1972.
- VERRIER, J. Le récit de presse. in : Le Français aujourd'hui, n°46.

V. 5. Argumentation, Stratégies, Idéologies.

- ANSCOMBRE, J.Cl., Même le roi de France est sage. in : Communications n°20, 1973.
- ANSCOMBRE, J.Cl et DUCROT, O. "Relations logiques et relations argumentatives". in : Le Français Moderne, 1978, n°4.
- BARTHES, R. L'effet de réel. in : Communications, n° 11, Paris : Seuil, 1968.
- id. L'ancienne rhétorique. in : Communications, n°16. Paris : Seuil, 1970.
- BOREL, VIGNAUX. Stratégies discursives et aspects logiques. in : Langue Française, n°12. Paris : Larousse, 1971.
- FAYE, J.P. Langages totalitaires. Paris : Hermann, 1973.
- FISCHER, S., VERON, E. "Baranne est une crème". in : Communications 20, 1973.
- FOUCAULT, M. Les mots et les choses. Paris : Gallimard, 1966.
- GELAS, B. "La fiction manipulatrice". in : L'Argumentation, Lyon : P.U.L., 1981.
- id. "Eléments pour une étude de la citation". in : Sémiologiques, Linguistique et Sémiologie n°6, 1979.
- GRIZE, J.B. "Logique et discours pratique". in : Communications 20, 1973.
- id. Matériaux pour une logique naturelle. in : Travaux du Centre de recherches sémiologiques. Univ. de Neuchâtel, n°20, mai 1976.
- IMBERT, G. "Stratégies discursives et non-dit dans le discours de presse. A propos de El Pais " in : Mélanges de la Casa de Velasquez à paraître, Madrid, oct. 1982.
- id. "La presse d'influence dominante et la production du réel : à propos de El Pais". Séminaire de Tolède, Comité de Recherches pour la Communication, la Connaissance et la Culture, nov. 1981, à paraître.
- LANGUE FRANCAISE n°50, 1981. "Argumentation et énonciation".
- MOUILLAUD, M. "Rhétoriques et stratégies". in : GOUAZE, MOUILLAUD, SERVERIN, TETU, Stratégies de la Presse et du Droit. Lyon : P.U.L., 1979.

- PERELMAN, Ch, et OLBRECHTS-TYTECA, L. Traité de l'argumentation. Paris : P.U.F., 1978.
- VERON, E. "Le Hibou". in : Communications n°28.
- id. "Idéologie et communications de masse : sur la constitution du discours bourgeois dans la presse hebdomadaire". in : Idéologies, Littérature et Société en Amérique Latine. Bruxelles : éd. de l'Université libre, 1975.
- id. "Construire l'événement". Paris : éd. de Minuit, 1981.
- id. Vers une "logique naturelle des mondes sociaux". in : Communications, n°20, 1973, p.246-278.
- VIGNAUX, G. "Le discours argumenté écrit". in : Communications 20, 1973.
- id. L'argumentation. Genève : Droz, 1976.
- id. Les mots, les arguments. Discours, idéologies, pouvoirs. in : Connexions, n°27 (pouvoir des discours), 1979, pp.53-85.
- VIDAL-BENEYTO, J. "La presse d'influence dominante et la production du réel". Séminaire de Tolède, Comité de Recherches pour la Communication, la Connaissance et la Culture, novembre 1981, à paraître.

V. 6. Sémiologie de l'image.

- BARTHES, R. Le message photographique. in : La communication audio-visuelle, pp.61-82. Paris : Apostolat des Editions, 1969.
- id. Rhétorique de l'image publicitaire. in : Communications, n°4, 1964.
- BATICLE, Y. Le verbal, l'iconique, et les signes. in : Communication et langages n°33, pp.20-35. 1er trim. 1977.
- BOORSTIN, D.J. L'image. Paris. 10/18, 1971.
- BERTIN, J. Sémiologie graphique. Paris - La Haye : Mouton-Gonthier-Villars, 1967.
- id. La graphique et le traitement graphique de l'information. Paris : Flammarion, 1977.
- ENEL, F. L'affiche, fonction, langage, rhétorique. Préface de A. Moles. Tours : Mame , 1973.
- GODARD, J.L. et GORIN, J.P. "Enquête sur une image". in : Tel Quel, n°52, 1972.
- Groupe MU . Ironique et Iconique. in : Poétique, n°36, 1978.
- KOECHLIN, B. "Techniques corporelles et leur notation symbolique". in : Langages n°7.
- LINDEKENS Eléments pour une sémiotique de la photographie. Paris-Bruxelles : Didier-Aimav, 1971.
- id. Essai de Sémiotique visuelle. Paris : Klincksieck, 1976.
- MARIN, L. Etudes sémiologiques, écritures, peintures. Paris, Klincksieck, 1971.
- NAVILLE, P. Recherche pour une sémiologie de l'image optique. in : Epistémologie sociologique, 9. Paris : Anthropos, 1970.
- PANOFSKY, E. Essais d'iconologie. Paris : Gallimard, 1967.
- PENINOU, G. Intelligence de la publicité. Paris : R.Laffont, 1972.
- PORCHER, L. Introduction à une sémiotique des images. Sur quelques exemples d'images publicitaires. Paris : Didier, 1975.
- PROCA-CIORTEA, V. et GIURGESCU, A. "Quelques aspects théoriques de la danse populaire". in : Langages n°7.
- SCHEFER, J.L. Scénographie d'un tableau. Paris : Seuil, 1969.

Section 6

Pédagogie de la Presse

VI. 1. Documents pédagogiques

Ministère de l'Éducation : L'École et les media. Paris, 1978.

Institut Pédagogique National. Lire le journal. "Textes et documents" n°14, 1963.

INRDP Les lycéens, les mass media et le monde contemporain. Recherche pédagogique n°83 et 85, 1976.

CRDP Amiens. Documentographie "la presse", 1978.

CRDP Besançon. La presse à l'école, bibliographie réalisée par le CRELEF, 1976.

id. Enseigner la presse à l'école, 1979.

CRDP Bordeaux. Papier gris (presse et enseignement du français), 1972.

CRDP Clermont-Ferrand. Une région, l'Auvergne : l'information. La presse régionale, 1977.

CRDP Grenoble. Quelques approches pédagogiques de la presse quotidienne en classe de français. 1977.

id. La presse et l'école. mini BREF/CRDP. Grenoble, 1979.

id. La presse à l'école : bilan d'une quinzaine. 1978.

CRDP Lille. Utilisation de la presse écrite en classe, école normale de garçons de Douai. 1973.

CRDP Limoges. Expérience d'utilisation de la presse dans les C.E.T. 1974.

CRDP Nantes. La presse à l'école. 1978.

id. La presse en classe. 1975.

CRDP Nice. Initiation au monde contemporain par la presse. 1975.

CRDP Orléans. Connaissance de la presse : de l'événement au lecteur. 1978.

CRDP Rennes. Méthodes d'analyse de la presse et des mass-media. 1975.

id. La presse en classe de Sciences Economiques et Sociales. 1976-77.

VI. 2. Numéros spéciaux.

- Avenir. "Les gens de la presse". n°230-231. Juin 1972.
- Association des journalistes professionnels du Pas de Calais. "La presse et l'école". Bruay en Artois. 1977.
- Association Régionale Presse Enseignement Jeunesse. Presse-école animation (bulletin de l'ARPEJ) Paris.
- Association Française des enseignants de Français. Le Français aujourd'hui n°46 et 47 : fenêtre sur la presse. Avril et septembre 1979. Sèvres.
- B.R.E.F. n° 2. "Que peut-on faire avec un journal ?" Université de Tours. Mars 1971.
- Bibliothèque de travail. B.T. "Visite à un quotidien local" (n° 802, 1975). BT 2 "la presse, l'information" (n°72, 1975). Coopérative de l'enseignement laïque. Cannes.
- Bulletins des professeurs de Sciences économiques et sociales : deux exemples d'utilisation de la presse en classe (mai 1976).
- Cahiers pédagogiques, n°111 "la presse à l'école", n°134 "travaux pratiques de presse". Paris.
- Courrier de l'Unesco. "un débat mondial, l'information à sens unique". Avril 1977.
- La documentation Française. La presse quotidienne, n°178 des "cahiers français". oct. 1976.
- id. L'Agence France Presse. Notes et études documentaires n° 3446-4337. n°76.
- id. La documentation photographique, dossier n°6017. Juin 1975.
- id. Notes et documents n° 3575 (mars 69) : la presse féminine aux Etats Unis et en Europe Occidentale.
n° 3581 (avril 69) : la presse en Yougoslavie.
n° 3619-3620 : l'information au Japon.
n°3679-3680 (avril 70) : la presse, les intellectuels et le pouvoir en Union Soviétique et dans les autres pays socialistes européens.
- La Documentation Française. Problèmes politiques et sociaux n°10 (mars 70) : les moyens d'information dans le monde. La presse écrite.

- Documents service adolescence. "19 documents pour mieux utiliser la presse", avril 1974. Paris : Bayard-Presses.
- Dossiers de l'étudiant (les) n°2 (sept 77) "écrire, imprimer, diffuser un tract, une affiche, un journal", n°3 (janvier 78) "les 24 H. du monde", n°4 (mars 78) "un géant de l'information, l'AFP", n°5 (juin 78) "la lecture au quotidien", n°8 (février 79) "un quotidien régional : Ouest-France".
- Ecole des parents (L'). "La presse enfantine que les parents devraient lire aussi". n°8 (sept-oct 75).
- Esprit "Le journal et ses lecteurs" (février 71).
- Historiens et géographes, n°264 (juin 77). "Regards sur la presse et l'école".
- La français dans le monde. Lire le journal en français langue étrangère, nov-déc. 78.
- Inter-CDI "La presse à l'école", nov-déc. 76, janv-Fév.77, mars-avril 77, CEDIS. Etampes.
- Media. "Le quotidien régional et l'école" n°77-78. 1976.
- Le Monde. Dossiers et Documents n°15 (nov. 74). "La presse écrite en France", n°52 (juin 78) "La presse quotidienne en mutation".
- Le Monde Diplomatique. "presse à l'encan et étouffement des libertés" (mai 77), "La communication inégale" (janvier 79).
- Le Monde de l'Education, n°33 (nov. 77) et 35 (janvier 78).
- La Nouvelle famille éducatrice, n°8 (nov-déc 78).
- La Nouvelle revue pédagogique, n°1-2-4-5-7-9. Nathan.
- Pédagogie. "La journal à l'école", n°10 (déc. 71).
- POUR n°16-17 (sept 70) "une pédagogie de l'information : le panneau presse", n°50 (sept 76) "La presse, outil d'information et d'éducation ?".
- Pourquoi. (ligue de l'enseignement) n°135 (mai 78).
- Record-dossiers . "Atelier de presse" (dans chaque numéro). Bayard-Presses.
- UNESCO (la presse de l') . "L'étude des médias dans l'enseignement". coll. études et documents d'information n°80.

VI. 3. Manuels, ouvrages de vulgarisation.

- AGNES, Y., CROISSANDEAU, J.M. Lire le journal. Paris : F.P. Lobies, 1979.
- BAZIN, J.F. La revue de presse. Paris : Chotard.
- BLANCHERIE, J. L'information économique régionale. Paris : Téma.
- CLAUSSE, R. Le journal et l'actualité. Paris : Marabout Université. 1971.
- DARDIGNA, A.M. Femmes sur papier glacé. Paris : Maspéro.
- FAGES, J.B. Les petites annonces. Paris : Mame.
- GAUTHIER, G. L'actualité, le journal et l'éducation. Paris : Téma, 1974.
- GRITTI, J. L'événement, techniques d'analyse de l'actualité. Paris : Fleurus, 1969.
- GONNET, J. Le journal et l'école. Paris : Castermann, 1978.
- id. Les journaux lycéens. Paris : Castermann, 1979.
- HERVOUET, L. Ecrire pour son lecteur, coll. j. comme Journalisme. Ecole supérieure de Journalisme de Lille, 1979.
- LAVOINNE, Y. La presse. Paris : Larousse, 1976.
- RICHAUDEAU, F. La lisibilité. Paris : CEPL, 1969.
- SAMUEL, A. Comprendre l'information. Lyon : Chronique Sociale, 1979.
- VOYENNE, B. Glossaire des termes de presse. Paris : CFPJ, 1973.

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 4
<u>Première Partie :</u>	
<u>LA DISPOSITION DU JOURNAL</u>	p. 35
<u>Avant propos : les formats</u>	p. 36
<u>Chapitre I : Points de repère</u>	p. 45
1. De <u>La Gazette</u> au <u>Moniteur</u>	
- La Gazette	p. 46
- le premier quotidien	p. 49
- les apports de la Révolution	p. 52
- la place du Moniteur	p. 56
2. De <u>La Presse</u> au <u>Matin</u>	
- le début du XIXe siècle	p. 60
- la <u>Presse</u>	p. 63
- Février 1848 et le 2 Décembre	p. 66
- petits et grands formats	p. 70
3. Le début du XXe siècle	
- modifications de la matière journalistique	p. 78
- l'entre deux guerres	p. 85
- les nouveaux contenus rédactionnels	p. 87
. le reportage	p. 87
. le renouveau du fait divers par la photographie	p. 90
. le sport	p. 94
. le cinéma	p. 96
4. <u>Paris-Soir</u>	p. 100
<u>Chapitre II : La mise en page</u>	p. 104
1. La distribution de l'espace	

- le colonnage	p.108
- les emplacements	p.112
2. Les "variables visuelles"	p.117
- la surface	p.123
- la "taille"	p.136
- la combinaison "taille-valeur"	p.137
- la couleur	p.143
- le grain, la forme, l'orientation	p.148
3. Les "styles" de mise en page	p.153
<u>Chapitre III</u> : Les illustrations	p.157
1. <u>Avant la photographie</u>	
a. la caricature	p.163
b. l'apport de l' <u>Illustration</u>	p.170
c. <u>Excelsior</u>	p.173
d. un exemple : <u>Le Petit Journal</u>	p.176
2. <u>La Photographie</u>	p.196
a. la "forme" photographique	p.196
- l'analogie	p.197
- identité et exactitude	p.200
- conditions de lisibilité	p.204
b. l'objet photographié	p.206
- l'individu seul	p.206
- le duo	p.209
- le groupe	p.211
- l'objet	p.213
c. L'énonciation de la photographie	p.220
- l'évolution des objets représentés	p.220
- la ressemblance	p.224
- la morphologie du corps	p.226
d. un cas limite ; une panne d'électricité	p.232

3. Les étapes de fixation du sens	p.237
- provenance des photographies	p.237
- le code photographique	p.239
- les techniques	p.242
- la légende	p.244
- les séries	p.246

Deuxième Partie :

<u>QUI PARLE ?</u>	p.253
--------------------	-------

<u>Chapitre I : Le langage de l'agence</u>	p.262
1. <u>Ce que retient l'agence</u>	p.263
2. <u>La rédaction des dépêches</u>	p.272
a. le lexique	p.274
b. les syntagmes verbaux	p.278
c. les liaisons syntaxiques	p.280
3. <u>La hiérarchisation des dépêches</u>	p.280
4. <u>Du téléscripteur au journal</u>	p.285

<u>Chapitre II : Les titres</u>	p.288
1. <u>Le titre : fragment ou totalité</u>	p.289
2. <u>Le "savoir" dans le titre</u>	p.296
a. un contenu sémantique nouveau	p.297
b. informativité et cohérence	p.298
c. le "nouveau" et le "déjà-connu"	p.299
d. l'information et la différence	p.301
3. <u>L'organisation spatiale des titres</u>	p.302
a. La mise en rubrique	p.302
b. titre et sur-titre	p.304
4. <u>Rhétorique du titre</u>	p.307
a. structures logiques et structures syntaxiques	p.307
b. la transformation passive	p.309
c. la présupposition	p.314
d. nominalisation et énoncés nominaux	p.321
e. l'anaphore	p.323
f. l'implicite	p.325

g. articles définis et indéfinis	p.327
h. interrogations	p.328
i. titres à deux points	p.330
5. <u>L'énonciation du titre</u>	p.332

Chapitre III : Marques et traces du journaliste p.335

1. <u>Questions préalables</u>	p.336
a. la signature	p.337
b. Correspondants et envoyés spéciaux	p.350
c. tribunes libres	p.352
2. <u>L'identification de la séquence rapportée</u>	p.356
3. <u>Les modes d'intervention du journaliste</u>	p.364
a. la sélection des informations	p.364
b. les interventions "affectives"	p.370
c. les interventions analytiques	p.372
d. les évaluations	p.376
4. <u>Faire savoir</u>	p.382

Troisième Partie :

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION ? p.393

Chapitre I : De l'événement aux "affaires" p.394

1. <u>L'événement de l'Ancien Régime</u>	p.403
a. le Te Deum, indice de l'événement	p.403
b. les gazettes	p.406
2. <u>La naissance de l'événement moderne</u>	p.414
3. <u>Evénement, presse et opinion</u>	p.420
a. Hiroshima : les catégories préexistantes	p.420
b. Liévin : la suspension du jugement	p.425
c. Troyes : individu et institution	p.427
d. Affaire Boulin : presse et événement	p.430
4. <u>La volonté de savoir</u>	p.434

<u>Chapitre II</u> : Le fait divers	p.439
1. <u>La fascination de l'accident</u>	p.445
2. <u>Le fait divers : classable ou inclassable</u>	p.446
3. <u>Le fait divers : une information complète</u>	p.455
4. <u>Le fait divers : une corrélation aberrante</u>	p.457
5. <u>La contestation de l'ordre social</u>	p.466
6. <u>Le fait divers : un récit poétique</u>	p.473

<u>Chapitre III</u> : La mise en récit	
(le procès de Bobigny)	p.485
1. <u>Le personnage central</u>	p.496
- prédésignation conventionnelle :	
le nom	p.496
- qualification différentielle	p.498
- distribution différentielle	p.499
- autonomie différentielle	p.500
-fonctionnalité différentielle	p.500
- contextes sémantiques essentiels	p.502
2. <u>Les personnages adjuvants : la compétence</u>	p.505
- la mère	p.505
- l'avorteuse	p.507
- l'avocat	p.508
- les relais	p.509
3. <u>Les opposants</u>	p.512
- l'amant	p.512
- police, justice, société	p.514
4. <u>La loi de 1920</u>	p.517
- la loi : comment relaxer un coupable(1)	p.518
- la presse :	(2) p.520
- le discours de la presse est-il un discours répressif	p.523
- le discours féministe	p.525
- les différences entre les journaux	p.529
- le conflit insoluble et l'impossibilité d'un récit	p.530

- ordre moral ou progrès légal	p.532
<u>Chapitre IV : Faire savoir ou faire croire</u>	p.540
<u>1. Le Réalisme</u>	p.541
a. Les procédés d'authentification	p.549
- la redondance	p.549
- in media res	p.550
- le retard du sens	p.552
- la temporalité	p.554
- le réalisme biographique	p.554
- histoires parallèles	p.557
- thèmes et témoins	p.558
b. La description	p.559
- la transmission du savoir	p.560
- fonctions, qualifications, lexique	p.564
- description et récit	p.566
- la description et son objet	p.569
- fonction de la description	p.570
<u>2. L'argumentation</u>	p.574
a. le vraisemblable	p.574
b. l'autorité de l'autre	p.583
<u>3. Stratégie d'un éditorial</u>	p.598
- le programme de l'éditorial	p.600
- dimensions pragmatiques et cognitives	p.601
- manipulation	p.603
- 1° définition du journal	p.604
- 1° sous programme	p.606
- l'énonciateur	p.609
- 2° sous programme	p.611
- 2° définition du journal	p.613
- le vouloir du sujet	p.614
- du faire savoir au faire croire	p.616
- la situation contractuelle	p.619

<u>Conclusion</u>	p.623
<u>Annexes</u>	p.645
<u>Index des journaux cités</u>	p.686
<u>Index des auteurs cités</u>	p.693
<u>Bibliographie</u>	p.698
<u>Table des matières</u>	p.741
